



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e
Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAÎTRE

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (38 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille quatre cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de **6.700** n'ont pas les descriptions. Son prix est absolument modique. — PRIX... **3 fr. 25.**

(Port et emballage 1 fr. 10)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et **13.900** cases au lieu de 6.700.

PRIX : **5 fr.** (Port et emballage, pour la France : 1 fr. 10; pour l'Étranger : 1 fr. 60)

ENVOIS A CHOIX

Le succès qu'ont remporté nos séries précédentes d'envois à choix nous a amené à confectionner de nouveaux carnets d'environ 150 à 200 timbres chacun. Ces timbres sont en parfait état et, bien entendu, garantis par nous.

Il est indispensable de spécifier sur les demandes quel pays l'on désire de préférence.

Lorsqu'un seul pays n'occupe pas tous les feuillets d'un carnet il y est joint un ou plusieurs autres pays par ordre alphabétique et groupés ainsi :

France : neufs ou oblitérés ; blocs de quatre à l'état neuf ; **Essais** ; **Oblitérations françaises** ; **Alsace - Lorraine** ; **oblitérations** ; **Colonies françaises** ; **Colonies anglaises** ; **Colonies espagnoles** ; **Colonies portugaises**, etc...

Etats allemands ; **anciens Etats italiens** ; **Républiques ou Etats d'Amérique** ; **Etats indiens**, etc...

Essais étrangers.

Nos carnets sont, en outre, divisés en cinq séries de prix :

- 1^o Timbres valant **5** et **10** centimes la pièce ;
- 2^o Timbres valant de **15** à **50** centimes la pièce ;
- 3^o Timbres valant de **50** centimes à **3** francs la pièce ;
- 4^o Timbres valant de **3** à **20** francs ;

D'autres carnets comprennent un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents.

Japon : première émission et autres : nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs, neufs et oblitérés.

Luxembourg : idem ; nuances, piquages de couleur et en blanc, blocs, officiels : variétés de surcharges.

Idem pour Curaçao, Deux-Siciles, Dominicaine, Finlande, Grèce, Inde néerlandaise, Libéria, etc.

NOTA. — *Sur demande nous enverrons des carnets aux Collectionneurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses (Maisons de banque de préférence). Nos clients habitant l'étranger devront nous remettre un dépôt préalable d'argent ; la valeur de nos envois variera suivant l'importance de la somme déposée. Un second carnet ne pourra être expédié qu'après le retour du premier.*

Messieurs les amateurs doivent, bien entendu, s'engager à ne pas nous retourner d'autres timbres que ceux que nous leur aurons envoyés ; les timbres qui ne conviennent pas doivent nous être retournés dans la huitaine.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Un scandale à l'Administration des postes de l'Indo-Chine. — Chronique universelle. — — Emissions nouvelles. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Oblitérations des bureaux spéciaux. Italie. Nouvelles armes d'Islande. Carnets de timbres pour l'affranchissement. Lagos, truquage du timbre de 10 shillings. Les courriers de cabinet. Aurons-nous des timbres algériens ? Le pape philatéliste. Terre ou terrasse ? — Aux enfants (sonnet). — Concours philatélique. — Petite correspondance. — Timbres sur lettres entières. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasions.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

UN SCANDALE A L'ADMINISTRATION DES POSTES DE L'INDO-CHINE

Les collectionneurs ont lu ce mois-ci dans tous les grands journaux, la dépêche suivante, avec quelques variantes :

Un scandale vient d'éclater à Hanoi. Grâce à la complicité de certains fonctionnaires des travaux publics et des postes et télégraphes, 200,000 francs de timbres ont été surchargés frauduleusement pour en augmenter la valeur philatélique. Le receveur, ayant menacé de son revolver le directeur général (?) des postes, a été mis en état d'arrestation. L'enquête continue.

Au ministère des colonies, on confirme que l'administration vient d'avoir connaissance de l'exercice d'un commerce illicite de timbres portant des surcharges irrégulières. Divers agents seraient compromis. Une instruction judiciaire est ouverte.

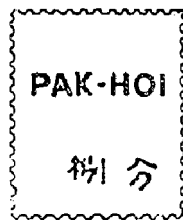
Nous nous sommes rendu au ministère des colonies où nous n'avons appris qu'une chose : c'est qu'on avait reçu un câblogramme identique à cette dépêche, que des explications avaient été demandées, mais que rien de nouveau n'était encore parvenu.

Depuis quelque temps déjà, nous savions qu'il se préparait en Indo-Chine, de nouvelles surcharges, mais cela nous avait paru un peu louche et nous attendions des informations plus sérieuses avant d'en entretenir nos lecteurs. Bien nous en a pris. Voici d'abord les premiers renseignements reçus :

« La surcharge CHINE, commune à tous les bureaux relevant du gouvernement de l'Indo-Chine, ne suffit plus pour faire entrer l'argent dans les caisses postales et l'on en revient à surcharger les timbres du nom de chaque bureau. De ce fait sept nouvelles séries de seize timbres chacune viennent de paraître d'un seul coup; elles comprennent quatorze valeurs d'Indo-Chine au type Grasset et deux, les 75 centimes et 5 francs au type groupe allé-



gorique. Comme en 1901, la surcharge se compose du nom du bureau en caractères français et de la valeur du timbre en caractères chinois; elle est rouge sur les 1, 2, 5, 40, 75 c. et 2 fr., et noire sur



les autres. Cette surcharge, très mal imprimée, paraît avoir été faite à l'aide d'un timbre à main. Les noms des bureaux sont : *Canton*; *Hoi-Hao* qui prend cette fois un trait d'union; *Kouang-Tchéou-Wan*, un nouveau venu; *Mongtzé* qui s'écrit maintenant *Mong-Tseu*, *Packhoï* dont l'orthographe est *Pak-Hoi*; *Tchong-King* en deux mots; enfin *Yunnan-Pou* qui ne peut être que l'ancien *Yunnansen*.

Ces sept séries se vendent aux collectionneurs au bureau de poste de Hanoi, mais par séries complètes seulement. Naturellement on trouve sur ces timbres des erreurs, des surcharges renversées, mais où la fantaisie, pour ne pas dire plus, dépasse

la limite, c'est d'obtenir des surcharges renversées sur des valeurs ne faisant pas partie de la série normale, tels que les 4, 30 et 50 centimes, type allégorique ».

De plus, on nous prévint charitablement que ces surcharges ne devaient durer que peu de temps et devaient être remplacées par de nouvelles. Il y avait encore d'autres détails mais nous estimons qu'ils ne sont pas utiles.

Des lots importants de ces timbres sont déjà signalés à Paris; ils n'auront pas eu le temps de tromper beaucoup de collectionneurs; et, de ce fait, la philatélie doit des remerciements au fonctionnaire de l'Indo-Chine qui a su arrêter à temps les effets de cette émission factice. Il est à souhaiter que cette affaire ne soit pas étouffée comme l'ont été bien d'autres, par exemple celle des timbres coloniaux soi-disant incinérés et répandus ensuite par centaines de mille dans le commerce.

Nous recevons d'un de nos abonnés, à propos de ces triportages d'Indo-Chine, l'intéressante lettre que voici :

Monsieur Maury,

Je découpe dans la *Dépêche de Brest* du 17 décembre le fragment de journal ci-joint.

Ce scandale devait éclater : je puis même dire qu'il était attendu.

Déjà, lorsque j'étais en Cochinchine, en août 1905, on parlait de graves révélations : et si j'ai bonne mémoire, un journal local fit quelque bruit à l'époque en racontant comment un haut fonctionnaire de la colonie avait trouvé le moyen ingénieux d'avoir un millier de timbres-taxe 5 sur 40 c. en s'adressant à lui-même un millier de prospectus dont l'affranchissement était insuffisant.

Je ne sais au juste combien il y eut de ces timbres surchargés mis en vente (on dit 3,000). Mais je sais bien qu'il était très difficile de s'en procurer : il fallait presque être de la maison pour en avoir. Moi-même je me suis adressé plus de vingt imprimés, journaux ou lettres insuffisamment affranchis, et qui me furent remis sans être taxés. Par deux fois je mis les mêmes lettres à la poste : l'administration, vraiment par trop complaisante à mon égard et si peu soucieuse des intérêts de l'État, ne voulut absolument pas s'apercevoir que l'affranchissement de mes lettres était insuffisant. La poste ne voulant pas utiliser les surcharges 5 sur 40, 10 sur 60 et 30 sur 60, les réservait sans doute pour une meilleure occasion.

Je protestai alors par écrit auprès du Receveur des Postes à Saigon qui m'invita à passer à son bureau.

L'entretien fut des plus vifs..... mais il faut croire que mes arguments avaient quelque valeur, car, je venais à peine de quitter le bureau du Receveur, que l'ordre était donné de mettre en vente aux guichets les surcharges 5 sur 40, 10 sur 60 et 30 sur 60 oblitérées. Pour ma part j'en achetai sur-le-champ une centaine.

Et tandis qu'à Saïgon, pendant quelques jours seulement, on put se procurer les surcharges ci-dessus, la vente en était formellement interdite à Hanoï (Tonkin). Je fus même obligé d'envoyer à un philatéliste de mes amis, employé à la poste d'Hanoï, quelques-uns de ces timbres surchargés dont plusieurs milliers étaient tenus en réserve dans un coffre-fort.

Que s'est-il passé depuis ?...

Je livre ces faits à votre appréciation.

Agrérez.....

C. M.

Nous espérons que le prochain courrier nous apportera tous les éclaircissements nécessaires et nous comptons bien, le mois prochain, revenir sur cette grave affaire.

ARTEUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

BRÉSIL. — Les timbres annoncés depuis longtemps font leur apparition en grande partie. Ce pays n'a pas eu d'émission régulière depuis 1894, aussi la nouvelle comprend de tout : timbres-poste, timbres de service, timbres-taxe, enveloppes et cartes. Le fournisseur est l'*American bank-note et Co* de New-York, c'est dire que l'exécution du travail ne laisse rien à désirer. Tous les timbres-poste parus sont à un type différent et constituent une galerie des grands hommes de la République, à une exception près comme on le verra ; nous allons les décrire brièvement. Le 10 reis violet gris est à l'effigie de trois quarts à droite d'*Aristide Lobo* ; le 20 r. violet, effigie de face de *Benjamin Constant* ; le 50 r. vert porte l'effigie de trois quarts à droite d'*Alvarès Cabral*, qui, en 1500, découvrit le Brésil ; il est tête nue, porte toute sa barbe et un grand col rabattu recouvre la partie supérieure de son armure ; le 100 r. rose, est à l'effigie de face de *Wandenholk* ; le 200 r. bleu porte l'effigie de trois quarts à gauche du maréchal *Deodoro da Fonseca* en uniforme, puis c'est encore un militaire, *Floriano Peisoto*, qui figure de trois quarts à gauche sur le 300 reis gris ; nous retombons dans les civils avec *Prudente*, de face sur le 400 r. olive ; enfin le président actuel, *Rodrigues Alves*, est représenté, de face aussi, sur le 700 r. brun rouge. La série sera complète avec un 500 reis à l'effigie de *Campos Salle*, et trois grosses valeurs de 1,000, 2,000 et 5,000 reis qui porteront les armes de la République.

Les timbres de service sont à un seul type et ont l'effigie de trois quarts à droite de *Affonso Penna*, portant moustache et barbiche, les cheveux rares et le nez orné d'un binocle. Les timbres de cette série sont tous imprimés en orange et vert, mais il n'est encore paru que les 10 et 300 reis. La série se composera des mêmes valeurs que les timbres-poste, plus un 10,000 reis.

Comme il convient, les timbres-taxa sont au type chiffre et portent la mention : TAXA DEVIDA, les couleurs correspondent à celles des timbres-poste et il est paru sept valeurs sur les onze que doit comporter la série.

On nous annonce comme ayant été mis en vente également une enveloppe de 200 reis bleu, des cartes de 40, 50 et 100 reis; nous ne connaissons que cette dernière qui porte à droite un timbre avec encadrement de fantaisie; dans le milieu est l'effigie de la Liberté à gauche, elle porte dans les cheveux un bandeau sur lequel on lit : LIBERTAD, au-dessus le nom du pays et au-dessous la valeur. Elle est carmin sur chamois.

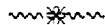


BRUNÉI. — Une nouvelle colonie anglaise vient de faire son entrée dans nos albums. Le sultanat

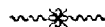


de Brunei, que les anciens collectionneurs connaissent par une série apocryphe parue en 1895, est devenu depuis près d'un an colonie relevant de la couronne, et vient de recevoir quatre timbres provisoires, précurseurs d'une série définitive. Ce sont les timbres de Labuan, de 1902, type couronne royale, qui ont reçu la surcharge BRUNEI; il

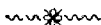
y a 1, 3 et 8 cents. De plus le 3 cents sert encore de 2 c. par l'addition d'une seconde surcharge TWO CENTS.



COLONIES ESPAGNOLES. — Le 1^{er} janvier, les quatre colonies espagnoles d'Afrique, savoir : *Elobey*, *Annobon* et *Corisco*, *Fernando-Po*, *Guinée continentale* et *Rio de Oro* reçoivent chacune une série de seize timbres, des mêmes valeurs qu'en 1905, mais de couleurs différentes. On ne nous dit rien du type, ce qui nous fait supposer que c'est toujours l'effigie jeune d'Alphonse XIII, avec changement du millésime.



CRÈTE. BUREAU ITALIEN. — Toute la série d'Italie, au nombre de douze timbres, vient d'être surchargée LA CANEA, sans addition de valeur en monnaie turque. Le 15 centesimi est le provisoire obtenu sur le 20 c. orange, ce qui n'empêche pas ce dernier de figurer sans surcharge sur la liste. On y a ajouté le timbre pour lettres express de 25 c.



DANEMARK. — En présence de l'énorme stock de timbres existants à l'effigie du roi Christian IX, ce sont les fortes valeurs (qu'on n'eut pas le temps d'émettre) qui porteront les premières l'effigie du nouveau roi Frédéric VIII. Le cadre restera le même.



ÉGYPTE. — Le mois dernier nous avons annoncé au dernier moment dans les *Emissions nouvelles* un timbre de 4 millièmes rouge, destiné à remplacer le 5 mill. de même couleur. On en a profité pour éclairer le fond du timbre qui est maintenant blanc dans la partie gauche. Cet abaissement de taxe résulte de ce que 5 millièmes représentaient un peu plus que le penny anglais.



Le timbre de franchise de 1893 est supprimé à partir du 1^{er} janvier 1907, comme il ressort de la note suivante :

« La somme de 60,000 livres égyptiennes, qui représente l'accroissement prévu dans les revenus de l'administration des Postes, comprend une recette de 35,000 livres résultant de la suppression de la franchise dont jouissent jusqu'à présent les envois postaux des services publics. Cette franchise sera supprimée à partir du 1^{er} janvier 1907 et les administrations devront affranchir leurs envois postaux dans les mêmes conditions que le public. »



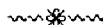
ELOBEY, ANNOBON ET CORISCO. — Comme nous l'avons dit à *Colonies espagnoles*, cette colonie fera usage au 1^{er} janvier d'une nouvelle série, mais auparavant elle a dû, chose incroyable, créer quatre provisoires pour suppléer aux valeurs manquantes, 10, 15, 25 et 50 centimos, et ces provisoires sont obtenus sur les quatre plus petits timbres, 1, 2, 3 et 4 cent. ; gare aux contrefaçons. La surcharge consiste dans le

millésime 1906 séparé de la valeur nouvelle par un ornement et le tout enfermé dans un cadre ; elle est rouge ou noire.

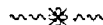


ÉTATS-UNIS. — Les Américains vont reprendre l'idée, plusieurs fois lancée et toujours abandonnée, de surcharger les timbres en cours du nom de chaque bureau. S'il ne s'agit que d'une surcharge, nous n'y voyons pas d'inconvénient, et il y aura de beaux jours pour les spécialistes qui rechercheront les noms de ville, comme on le fait encore pour les premières émissions du Mexique ; l'émission complète comprendrait 84.000 timbres différents. Mais le plus grave, c'est qu'il serait question de graver ce nom, en même temps que le timbre, pour les vingt-six bureaux de première classe. Qu'on nous préserve de cette avalanche !

C'est, paraît-il, dans le but d'arrêter le nombre toujours croissant des vols de timbres-poste et d'empêcher leur écoulement ; les négociants et les banques n'ont pas d'autre raison quand ils perforent les timbres d'initiales ; pourquoi les États-Unis n'en feraient-ils pas autant ?



HONDURAS. — Cette république est redevenue sage ; elle s'est servie de sa série de 1903, c'est-à-dire pendant quatre ans, sans faire la moindre surcharge. Aujourd'hui elle annonce une nouvelle série qui est probablement en cours actuellement et qui durera pendant cinq ans ; on pourrait donner ce pays pour exemple à ses deux voisins, le Nicaragua et le Salvador ! Les nouveaux timbres de Honduras seront à l'effigie de l'ancien président Medina, au lieu de celle du Senor Guardiola que nous voyons aujourd'hui.



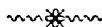
JAMAÏQUE. — Au type du nouveau timbre vient de paraître la carte double de 1 penny carmin sur crème : les autres quitteront sans doute aussi l'effigie d'Edouard VII pour prendre également les armes de la colonie.

Nous nous sommes trop hâté, dans notre dernière chronique, d'annoncer que les timbres de l'émission précédente étaient démonétisés ; rien encore ne fait prévoir leur retrait.



LABUAN. — Depuis le 30 octobre dernier, cette colonie, détachée du Nord-Bornéo, a été réunie à celle de Malacca. Il

est donc probable que ses timbres spéciaux vont cesser d'avoir cours pour faire place à ceux des Établissements du détroit.



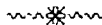
LAS BELA. — Cet état indigène n'aura pas beaucoup encombré nos albums ; il n'a eu que deux timbres depuis 1897, qui seront remplacés par ceux de l'Inde anglaise, sans surcharge, à partir du 1^{er} janvier 1907.



LUXEMBOURG. — Ainsi que nous le faisons prévoir le mois dernier, le 10 centimes à l'effigie du grand-duc Guillaume, a vu le jour. Le prince est représenté de trois quarts à gauche, en uniforme militaire, avec ses décorations ; il a une forte moustache et porte un lorgnon. L'effigie est dans un ovale ; les inscriptions très sobres se réduisent au mot : LUXEMBOURG en haut et CENTIMES en bas, entre deux chiffres 10. Ce timbre imprimé en rouge, en taille-douce, a bon aspect, et nous ne partageons pas les critiques du *Moniteur du Collectionneur* qui dit :

« Le portrait, trop grand, se heurte au cadre : celui-ci semble peser sur le Grand-Duc au point de lui faire baisser la tête. Si on a voulu représenter le souverain malade, on a parfaitement réussi. Nous aurions préféré le voir reproduit dans la force de l'âge, comme il y a un an à peine. Les ornements des coins sont également faibles et ne disent rien ; ils auraient pu être remplacés avantageusement, soit par la couronne grand-ducale, soit par les symboles des principales industries du pays ».

Nous avons vu les premiers timbres tirés, la feuille ne comprend que dix exemplaires.



PANAMA. — Nous avons la suite, sinon la fin, de la série en cours dont il n'existait que le 1 centesimo ; elle se compose de sept magnifiques timbres que nous allons examiner.

Le 1/2 centesimo de balboa porte le drapeau de la jeune République avec ses couleurs propres, c'est-à-dire blanc, rouge et bleu ; nous avons donné le dessin de ce drapeau dans notre numéro d'août 1904. Sur la hampe est une couronne de deux branches de laurier, attachées par les tiges avec un ruban tricolore ; cette couronne est verte, ce qui, avec le drapeau, fait

trois couleurs. Cette partie centrale du timbre semble imprimée en lithographie, tandis que le cadre est tiré en taille-douce et de couleur brun bistre. Les frais de fabrication de ce timbre de petite valeur semblent donc considérables.

Le 2 cent. porte l'effigie de trois quarts à gauche de *Fernandez de Cordoba* ; il est habillé à la mode de la fin du XVI^e siècle, avec fraise autour du cou. L'effigie est imprimée en noir et le cadre est d'une belle couleur carmin.

La valeur de 2 1/2 cent. imprimée en une seule couleur, porte les armes de la République, nous avons donné le dessin de celles-ci, en même temps que le drapeau, dans le numéro précité du *Collectionneur* ; cependant sur le timbre elles présentent les variantes suivantes : l'écu est tiercé en fasce, au lieu d'être écartelé avec une fasce brochante ; le sabre est passé en sautoir sur le fusil au lieu d'être en pal ; sur la figuration de l'isthme le soleil levant est à dextre au lieu de senestre ; enfin la corne d'abondance est sur un champ de pourpre au lieu d'azur. L'écu est posé sur quatre drapeaux aux couleurs nationales, les hampes passées en sautoir ; il a pour cimier une aigle, le vol étendu, surmontée de cinq étoiles rangées en arc, et tenant dans son bec une banderole portant la devise : PRO MUNDI BENEFICIO.

Les quatre derniers timbres sont à des effigies diverses, savoir : *Justo Arosimena*, de face pour le 5 c. ; *José de Obaldia*, de trois quarts à droite pour le 10 c. ; *Tomas Herrera*, de trois quarts à gauche pour le 25 c. ; *José de Fabrega*, aussi de trois quarts à gauche pour le 50 c. ; ces deux derniers sont en uniforme militaire, richement chamarrés. Ces quatre timbres ont, comme le 2 c., le centre noir et le cadre de couleur différente.

Le 2 centesimos a déjà été surchargé : CANAL ZONE pour le *Canal de Panama*.



PARAGUAY. — Le 60 centavos bistre jaune de 1903, millésime en haut, annoncé depuis cette époque, vient seulement de paraître.

Nous avons reçu également un timbre de 1 peso fuerte, de format oblong, portant dans le milieu une vue du Palais du Gouvernement, imprimée en noir, le cadre de couleur rose est chargé des inscriptions habituelles et nous y voyons figurer le millésime 1904. Il est tiré en taille-douce.



URUGUAY. — Un correspondant nous informe que la

Direction Générale des Postes a commandé trois nouveaux timbres de 1, 2 et 5 centesimos, aux couleurs de l'Union postale universelle, et qui porteront les armes de la République. Ces timbres doivent être en cours actuellement.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUSTRALIE DU SUD

Timbre, type de 1902, refait, dentelé.

4 pence rouge orange.

BAVIÈRE

Carte, carte-réponse n° 48 c. avec nouveau timbre imprimé à gauche du premier.

2 & 3 pf. et 2 & 3 pf. gris et brun.

BRÉSIL

Timbres, effigies diverses, dentelés.



10 reis bleu noir.

20 » violet vif.



50 reis vert.

100 » rose.



200 reis bleu.

300 » gris.



400 reis olive.

700 » brun rouge.



Timbres de service, effigie de 3/4 à droite d'Affonso Penna, dentelés.

10 reis orange et vert.

300 » orange et vert.

Timbres-taxe, chiffre, dentelés.

10 reis violet gris.

50 » vert.

100 » rose.

200 » bleu.

300 » gris.

400 » olive.

700 » brun rouge.

Carte, Liberté à gauche.

400 r. carmin sur chamois.

BRUNÉI

POSSESSION ANGLAISE

Océanie Malaisie

*Timbres de Labuan, avec
BRUNÉI en surcharge noire.*

- 1 cent. violet et noir.
- 3 » brun et noir.
- 8 » vermillon et noir.

Idem, en plus la valeur.

- 2 c. sur 3 c. brun et noir.

CHILI*Enveloppe, type de 1906.*

- 2 centavos gris.

CHINE**Bureaux japonais***Timbre du Japon de 1906
avec caractères orientaux en
surcharge noire.*

- 3 sen rose vif.

CHYPRE*Cartes, type 1902.*

- 10 paras orange sur crème.
- 10 et 10 p. id.

CRÈTE**Bureau italien***Timbres d'Italie de 1901,
avec LA CANEA en surcharge
noire.*

- 1 cent. brun.
- 2 » brun rouge.
- 5 » vert.



- 10 cent. carmin.
- 15 sur 20 c. orange.
- 20 cent. orange.
- 25 » bleu.
- 40 » brun.
- 45 » olive.
- 50 » lilas.
- 1 lira brun et vert.
- 5 » bleu et rose.

*Timbre pour lettres express,
idem.*

- 25 cent. rose.

ELOBEY,**ANNOBON & CORISCO***Timbres de 1905 avec millé-
sime 1906 et valeur en sur-
charge rouge ou noire.*

- 10 cent. s. 1 c. rose.
- 15 » 2 » violet brun.
- 25 » 3 » noir.
- 50 » 4 » rouge.

*Timbres, genre 1903, millé-
sime, dentelés.*

- 1 cent. violet foncé.
- 2 » noir.
- 3 » rouge.
- 4 » vert clair.
- 5 » vert.
- 10 » violet.
- 15 » rose.
- 25 » orange.
- 50 » bleu.
- 75 » rouge.
- 1 peseta bistre foncé.
- 2 » carmin.
- 3 » brun rouge.
- 4 » vert bronze.
- 5 » rose vif.
- 10 » rouge.

FERNANDO-PO

Timbres, genre 1905, millésime, dentelés.

- 1 cent. bleu gris.
- 2 » rouge.
- 3 » violet foncé.
- 4 » noir.
- 5 » orange foncé.
- 10 » rouge foncé.
- 15 » vert bronze.
- 25 » brun rouge foncé.
- 50 » vert.
- 75 » carmin.
- 1 peseta bleu.
- 2 » rouge.
- 3 » rose.
- 4 » violet.
- 5 » bistre foncé.
- 10 » brun rouge.

GUINÉE ESPAGNOLE

Timbres, type 1902, millésime, dentelés.

- 1 cent. vert.
- 2 » bleu clair.
- 3 » violet.
- 4 » vert clair.
- 5 » rose.
- 10 » orange foncé.
- 15 » rouge.
- 25 » bleu.
- 50 » bistre foncé.
- 75 » vert.
- 1 peseta carmin.
- 2 » brun rouge.
- 3 » vert bronze.
- 4 » rose vif.
- 5 » vert foncé.
- 10 » violet.

INDE ANGLAISE

Timbre de service, timbre

de 1906 avec « On H. M. S. » en surcharge noire.

1/2 anna vert.

JAMAÏQUE

Carte, timbre, armes.

1 et 1 p. carmin sur crème.

LUXEMBOURG

Timbre, effigie de 3/4 à gauche du grand-duc Guillaume, dentelé.



10 centimes rouge.

PANAMA

Timbres, types divers, dentelés



1/2 cent. brun bistre, rouge, bleu et vert, drapeau.

2 cent. carm. et noir, effigie.

2 1/2 cent. orange, armes.



5 cent. bleu et noir. *effigie.*



10 » violet et noir »



25 cent. brun et noir *effigie*



50 » violet foncé et noir »

CANAL DE PANAMA

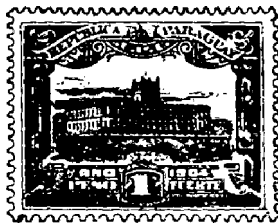
Timbres de Panama avec CANAL ZONE en surcharge verticale noire.



2 cent. carmin et noir.

PARAGUAY

Timbre, vue de monument, millésime 1904, oblong, dentelé.



1 peso fuerte rose et noir.

PAYS-BAS

Timbres de bienfaisance, armes, ornements, dentelés.



1 cent. rose.

3 » olive.

5 » gris lilas.

RIO DE ORO

Timbres, type 1905, millésime, dentelés.

1 cent. rose vif.

2 » vert bronze.

3 » brun rouge foncé.

4 » carmin.

5 » bistre foncé.

10 » rouge.

15 » bleu.

25 » vert clair.

50 » violet brun.

75 » brun rouge.

1 peseta orange foncé.

2 » violet.

3 » vert.

4 » bleu clair.

5 » rouge.

10 » vert foncé.

SALVADOR

Timbre de service, suite de la série en cours.

13 cent. brun et noir.

TRINITÉ

Timbres, type 1896, dentelés.



1 penny carmin.

1 shill. brun et vert sur jaune.

TUNIS

Timbre pour colis postaux, suite de la série en cours.



30 c. noir sur bleu clair.

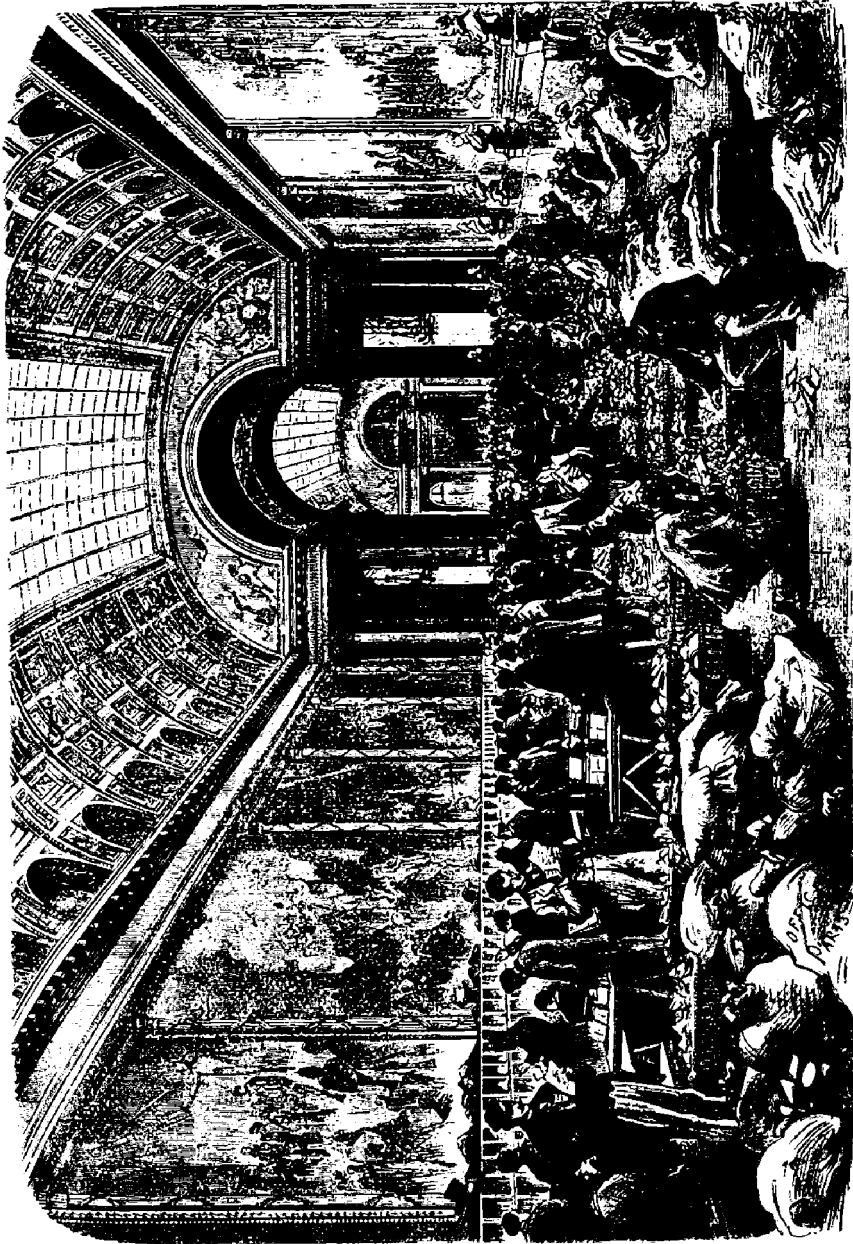
La Poste à Versailles pendant la Commune

MARS-MAI 1871

M. Thiers avait réuni à Versailles, dès les premiers jours de la Commune, toutes les administrations centrales de la France. Le service des postes fut, de ce fait, installé tant bien que mal au rez-de-chaussée du château, dans l'immense galerie des Batailles où sont groupés les tableaux relatifs aux campagnes de Napoléon 1^{er} en Italie ; cette galerie aboutit au salon dit de 1830, consacré aux tableaux reproduisant les principaux épisodes de la Révolution de Juillet.

Il avait fallu, au milieu de ces peintures et des bustes consacrés à la mémoire de nos grandes personnalités militaires, installer le matériel et le personnel multiple de l'importante administration des postes. Ainsi qu'on le voit sur la gravure ci-contre, quantité de tables improvisées à l'aide de planches de bois blanc, posées sur des tréteaux, sont disséminées dans la salle, des casiers de triage sont dressés le long des tableaux, des monceaux de lettres s'entassent dans les corbeilles. Toute la salle est encombrée de sacs de dépêches, la plupart apportant au jour le jour d'innombrables correspondances de tous les

points de la France et de l'étranger qui devaient, de là, repartir pour des milliers de destinations.



La salle à Versailles — Après la bataille pendant le mouvement des dépêches. — (D'après le croquis de M. Fournier.)

Papier. — *Monde Illustré de l'époque.*

Paris, seul, était excepté, tout ce qui le concernait était jeté dans des sacs qui attendaient ainsi la fin de l'insurrection.

De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

(Suite, voir numéro 314)

Mémoire du 20 février 1743 sur le bureau de la poste de Florence

Depuis l'établissement du courrier de Lyon à Rome, passant par les états du Roy de Sardaigne, de la République de Gênes, du duc de Massa, de la République de Luques, du Grand Duc de Toscane et du Pape, ce courrier a toujours joui du privilège de passer et repasser chaque semaine à Pise, Florence, Sienne et autres lieux de sa route en Toscane sans être sujet à aucune visite de Douaniers et autres; il est à présumer que cet établissement n'a pu avoir lieu qu'en vertu des Traités faits entre le Roy et les souverains susnommés. C'est aussi par les mêmes Traités qu'il fut établi des bureaux de poste français à Turin, à Gênes et à Rome qui furent regardés comme les villes les plus considérables de la route pour le commerce.

Le Bureau de Turin est excepté

A l'exception du Boulinois et du Ferrarois.

Ces bureaux français eurent par ces Traités le droit de distribuer, au profit du fermier général des postes de France, les lettres qui leur seroient apportées par le courrier de France, soit qu'elles procédassent de France ou des pais étrangers, et comme le commerce du royaume avec l'Italie ne se réduisoit pas à ces seules villes on envoioit au bureau de la poste de France à Rome, non seulement les lettres pour la ville même, mais aussi celles pour tout l'Etat Ecclésiastique et les royaumes de Naples et de Sicile; de la même façon on adressoit au bureau de la poste de France à Gênes les lettres pour tout le reste de l'Italie en deça de l'Etat du Pape, y compris toute la Toscane.

Le bureau de Gênes étant donc chargé de procurer la distribution des lettres pour la Toscane chercha à traiter par lettres missives comme autorisé du fermier général des postes de France avec les bureaux de Florence et de Livourne.

Le premier prétendit que toutes sortes de lettres devoient lui estre données franches et qu'on n'en devoit exiger de lui aucun port, c'est pourquoi le fermier de France fit afficher jusques à Gênes toutes les lettres pour Florence. Le commerce de cette ville avec la France dès lors et jusques à l'extinction de la maison de Médicis se bornoit presque à la seule ville de Lyon. Les Ministres et agent du Grand Duc en France adressoient leurs dépêches à un particulier à Lyon qui en formoit un seul paquet pour Florence qu'il affranchissoit, ainsi que tous les négocians, au bureau de la poste à Lyon où il étoit fait un paquet de toutes ces lettres lequel étoit remis gratuitement par le courrier de France au bureau de la poste de Florence; cet usage subsiste encore à présent, cependant il arrivoit à Gênes assés ordinairement par chaque semaine cinq à six lettres plus ou moins, venantes de divers endroits du royaume, lesquelles n'avoient pas été affranchies, et qui conséquemment devoient leur port au fermier de France; le bureau de Gênes envoioit aux particuliers à qui elles étoient adressées des imprimés d'avis au moien desquels ces mêmes particuliers les faisoient retirer du bureau de Gênes par leurs correspondans.

Le bureau de Livourne au contraire, quoique dépendant du même souverain, entendit mieux que celui de Florence les intérêts du commerce et du public. Il trouva bon que le bureau de Gênes lui envoiat chaque semaine et sans retardement non seulement les lettres affranchies, mais encore celles qui ne l'étoient pas, à la charge de compter au bureau de Gênes, à la fin de chaque trois mois, de la valeur de la taxe de ces dernières, à la déduction toutefois de celles qui n'auroient pu être distribuées; cette intelligence utile aux deux parties se perpétue encore.

Lorsque la Toscane a passé à la Maison de Lorraine, Florence s'est peuplé de Lorrains qui ont tous des biens ou des familles en Lorraine, il n'est pas difficile de comprendre que par là la correspondance des lettres de la France avec Florence a augmenté considérablement; et comme le fermier général des postes de France a depuis 1731, laissé au public la faculté d'affranchir ou non les lettres pour l'Italie, à la réserve de celles pour Turin et le Piémont qui doivent être affranchies pour parvenir à leur destination, le nombre des lettres en port dû pour Florence a au moins égalé celui des affranchies.

Dans ces circonstances le Prince de Craon représentant à Florence la personne du Grand Duc fit écrire au Directeur de la poste de France à Gènes de lui envoyer régulièrement sous un seul pli à son adresse toutes ses lettres, celles pour sa Maison, celles pour M. le Comte de Richecourt, et autres personnes dont il donna la liste; le Directeur de Gènes exécuta cet ordre et à la fin de chaque quartier il envoioit au Seigneur le compte des ports de lettres qu'il lui avoit envoié, dont il lui faisoit paier la valeur sans difficulté, ce qui a eû lieu jusqu'au quartier de janvier 1740 inclusivement, celui d'avril suivant aiant été l'époque de la prétention du Prince de Craon de ne devoir pas paier cependant le Directeur de Gènes n'a pas cessé de lui envoier les mêmes lettres accoutumées, et depuis n'aïant pu estre païé de leur valeur, il en a seulement fait certifier les Etats par le Prince jusques à la fin de 1741, mais jusqu'à présent il n'a pu obtenir le certificat des lettres de 1742.

Quant aux lettres en port dû pour Florence qui séjournent dans le bureau de Gènes, le Directeur de ce bureau envoioit régulièrement chaque semaine un imprimé d'avis pour chaque lettre, ce qui opéroit deux dommages aux particuliers, savoir le retardement de leurs lettres et la dépense du port de l'imprimé d'avis, et des plaintes continuelles, outre que ceux qui n'avoient point de connoissance à Gènes n'aïant pas un moien de se procurer leurs lettres, les laissoient en rebut au bureau de Gènes. Pour remédier aux inconvéniens, le Directeur de Gènes proposa à un particulier de Florence de recevoir ces lettres et d'en faire la distribution, moyennant cinq pour cent de retenüe sur la valeur pour son salaire; cette convention eût pendant quelques mois son effet. Mais le Ministre de Toscane sous le pretexte que les postes de France vouloient établir un bureau dans Florence se plaignit hautement de cette tentative et M. le Marquis de Stainville reçut à cette occasion des assurances de la droiture des vües du Directeur de la poste de France à Gènes qui n'avoit adopté ce moien que pour faire plus promptement la distribution des dites lettres, et le fermier général des postes, pour preuve de sa bonne foy, se prêta sur le champ, sur la demande de ce Ministre, à ordonner à ce Directeur d'envoier à l'office de Florence toutes les lettres qui ne seroient pas affranchies, a quoi il se détermina avec d'autant moins de difficulté que ce Ministre promit et assura qu'il seroit fait une convention par laquelle le Directeur de Florence s'obligeroit à tenir compte du port des d. lettres.

Les fermiers de S. A. R. le Grand Duc donnèrent de leur part les mêmes assurances et c'est à la faveur de ces promesses, qui ont été renouvelées à différentes reprises, que le fermier de France a continué à donner cours aux lettres non affranchies pour Florence, ce qui pourtant est demeuré jusques ici en suspens, et même M. le Bailly Suarez (?) Général des postes de Toscane voulant prendre avantage de la facilité du fermier général de France, a tenté depuis de s'en faire un droit et écrivit au mois d'aoust 1740 au sieur Regny une lettre par laquelle il prétendoit que l'office de Florence ne devoit rien et que toutes les lettres devoient lui être rendües franches, ce qui parü confirmé par la réponse du sieur Orlandy, directeur de l'office de Florence qui refusa quelque temps après de paier le montant des Etats qui lui avoient été adressés, dont le fermier général de France avoit suspendu l'envoi à la prière des fermiers de Toscane qui n'ont cessé de donner les assurances les plus positives qu'ils en feroient le paiement. (Suit les sommes dues).

Office de Florence	8.554 ¹ 3 ⁴
Lettres du prince de Craon.	8.257 6

16.811¹ 9², monnoie de Gènes

ou bien 28.019 pauls 1/2 ce qui équivoit à 15.130 livres 6 sols, monnoie de France.

Cet objet grossit journellement et il importe d'arrester le progrès du mal.

Indépendamment des moyens à prendre pour réparer le passé, le seul qui semble pouvoir être employé pour qu'à l'avenir on ne se trouve pas dans le même cas est d'ordonner à tous les directeurs de postes du royaume et principalement à ceux de Lorraine de faire affranchir toutes les lettres sans exception pour la ville de Florence et de placarder hors de leurs bureaux et dans les principaux endroits de leurs vilies des avis au public en conséquence.

Les lettres pour Livourne et autres villes de la Toscane se distribuant sans difficulté au profit du fermier de France, ne doivent pas estre dans le cas d'estre nécessairement affranchies comme celles pour Florence.

(A suivre).

AVIS A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui remarqueraient des erreurs dans la composition de leur adresse, de vouloir bien nous les signaler ; les corrections, dans ce cas, seront bien entendu gratuites, il n'en est pas de même des demandes de changements d'adresses qui surviendraient dans le courant de l'année et qui devront être accompagnées de 25 centimes.

NOTRE CATALOGUE-PRIME

Le **Catalogue-prime** des timbres parus l'année dernière a été expédié le 2 janvier à nos abonnés de 1906.

A ce catalogue était jointe la **Table des matières** du *Collectionneur de Timbres-poste*.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Oblitérations des bureaux spéciaux. — A la liste déjà longue des oblitérations créées spécialement pour les bureaux détachés aux Expositions, Congrès, etc., il faut ajouter celle du Salon de l'Automobile-Club qui a servi au Grand Palais du 7 au 23 décembre. Nous en donnons ici un fac-similé et nous reproduisons en même temps le timbre horizontal employé par le même bureau



pour les articles d'argent et les lettres recommandées.

PARIS. EXPOSITION AUTOMOBILE-CLUB

On remarquera que cette fois l'Administration a fait les frais

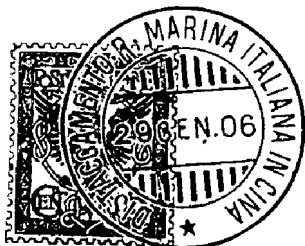
d'un cachet spécial ; celui employé jusqu'ici pour les Expo-

EXPOSITION *Coloniale* P. DES BEAUX ARTS

sitions était à un type passe-partout. On ajoutait à la main le nom de l'Exposition.

* * *

Italie. — A propos de l'oblitération signalée dans le n° du 1^{er} septembre et reproduite ci-contre, un aimable abonné de Gênes nous donne les renseignements suivants :



« L'oblitération DISTACCAMENTO R MARINA ITALIANA IN CINA, mentionnée par votre correspondant de Turin, est employée, ainsi que les timbres d'Italie, par les marins

(détachés à Pékin), du navire de guerre " *Marca Polo* ", et qui ont leur résidence à la légation italienne ».

G. C. D.

* * *

Nouvelles armes d'Islande. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre chronique d'août dernier, les cartes-lettres d'Islande portent à gauche un écusson renfermant un faucon sur fond plein et imprimé en noir. On devrait par conséquent blasonner : *De sable à un faucon d'argent*. Si ce ne sont pas les émaux, quelque aimable lecteur aurait-il l'obligeance de nous les communiquer ?



A. M.

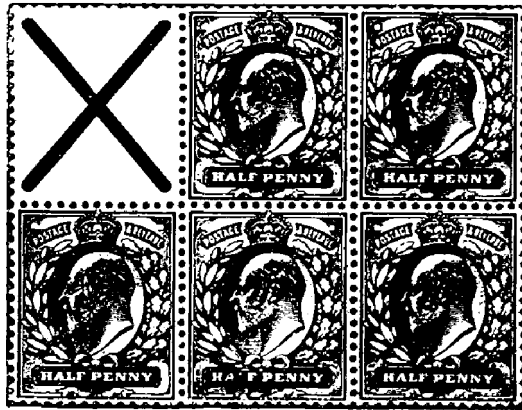
* * *

Carnets de timbres pour l'affranchissement. — Nous recevons de M. le Major Evans, la lettre suivante :

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article sur les petits carnets de timbres et je pense que vous n'avez pas encore vu les carnets émis en Angleterre. Notre Direction des postes fait payer le carnet 1/2 penny en plus, comme en France. Nous

avons deux sortes de carnets, l'un avec 24 timbres de 1 penny, vendu 2 sh. 1/2, l'autre avec 12 timbres de 1 penny et 23 timbres de 1/2 penny vendu 2 shill. Je vous en envoie un de la seconde catégorie et vous verrez que l'administration, pour



Fac-similé du dernier feuillet du carnet de 2 sh. (dimension exacte)

bénéficier d'un demi-penny, a remplacé sur le dernier feuillet l'un des timbres par une croix.

Agrérez.....

* * *

Lagos. Truquage du timbre de 10 shillings. — On sait que les fortes valeurs des timbres de Lagos, avec filigrane CA simple sont fort recherchées des amateurs de variétés; le 10 sh., notamment, est coté plus de 100 fr. Or d'habiles escrocs sont parvenus à remplacer sur les timbres de 1/2 p. de cette émission la valeur HALF PENNY par l'inscription TEN SHILLINGS qu'ils ont préalablement découpée dans un timbre avec filigrane multiple. Ce truquage, adroitement réussi, leur permet de réaliser, auprès des collectionneurs non prévenus, d'énormes bénéfices.

La police anglaise recherche les auteurs de ces falsifications.

* * *

Les courriers de cabinet. — Les trains express, le télégraphe et le téléphone n'ont pas supprimé tous les usages de la vieille diplomatie; le courrier de cabinet est resté, surtout en Angleterre, l'homme de confiance indispensable; il a même

gagné en prestige et en dignité. En temps normal, des courriers partent, chaque semaine, de Saint-James pour les différentes capitales de l'Europe ; le service de Constantinople vient d'être porté à trois départs par semaine ; il a donc fallu rappeler tous les « lévriers d'argent » qui étaient en congé. Ce terme d'argot diplomatique ne vient pas seulement des qualités de dévouement, de fidélité et de promptitude qu'on exige des courriers ; il s'explique par l'insigne même de leurs fonctions. Le courrier anglais devrait, quand il est en service, porter au cou une médaille d'argent surmontée d'une couronne royale et armé d'une petite breloque représentant un lévrier au galop. Il devrait aussi revêtir un uniforme et être accompagné partout de deux hommes robustes chargés de le protéger et de le surveiller. Ces prescriptions ne sont plus observées. Le courrier voyage maintenant comme tout le monde, sauf qu'il lui est interdit de dormir en route et de quitter un seul instant ses dépêches, enfermées dans un sac de poche scellé et signé par le ministre des affaires étrangères. Ce fonctionnaire errant touche 10,000 francs de traitement fixe et 25 francs par jour de déplacement ; il peut cependant, en cas de nécessité, ne reculer devant aucune dépense, mais au retour on exige de lui les plus rigoureuses justifications. La vie des « lévriers » est un véritable esclavage ; ils doivent être, à tout instant, prêts à partir ; certains d'entre eux traversent 30 et 40 fois l'Europe en une année ; un des plus connus, le major Byng Hall, avait eu, dans sa carrière, 65 accidents de chemin de fer et 4 naufrages. Lord Palmerston disait qu'un courrier devait « savoir se taire en cinq langues ». En réalité, les candidats à cet emploi doivent subir des examens difficiles, parler plusieurs langues étrangères, être robustes, instruits, courageux et adroits ; il leur faut être à la fois des hommes de science, hommes d'action, hommes de cour ; c'est pourquoi peut-être il n'y a, dans toute la Grande-Bretagne, que neuf « lévriers d'argent ».

(Schweizer Briefmarken-Zeitung).

En France, la correspondance diplomatique à destination d'outre-mer est confiée entièrement au service des postes ; « l'agent embarqué » en prend possession au bureau maritime et la remet, à destination, au Consul ou à son délégué. Des courriers, dépendant exclusivement du ministère des Affaires étrangères, assurent régulièrement, en Europe, le service des ambassades. En cas d'urgence, des plis peuvent être expédiés,

sous le couvert des Directeurs des postes, aux services de frontières. Ces services sont assurés par des commissaires spéciaux auxquels on confie, le cas échéant, des missions secrètes.

*
* *

Aurons-nous des timbres algériens ? — Plusieurs de nos lecteurs nous demandent où en est la question des timbres algériens. Voici plus d'un an que le Ministre de l'Intérieur a transmis le projet à son collègue du Commerce, et rien ne transpire quant à la suite donnée au vœu des délégations financières. On sait que le Ministre des Finances, consulté l'année dernière, a donné un avis favorable.

Ainsi ce projet dépend de trois ministères ; il ne faut pas chercher ailleurs la cause du retard apporté dans la décision qui intéresse tant nos correspondants !

Ce retard a inspiré à un rédacteur des *Nouvelles*, d'Algérie, l'intéressant article que voici :

LE TIMBRE ALGÉRIEN

Aurons-nous, ou n'aurons-nous pas notre timbre spécial ? Depuis quatre ans, nous l'attendons avec une inlassable patience, et, comme feu sœur Anne, nous ne voyons rien venir, à part les vœux régulièrement émis, à chacune de leurs sessions, par les Délégations Financières et le Conseil supérieur.

Les philatélistes commencent à désespérer, et il y a vraiment de quoi.

Cependant, nulle motion ne fut jamais aussi justifiée que celle présentée avec tant de constance par les Assemblées algériennes. On nous dote du budget spécial, ce qui signifie :

« — Jusqu'à présent vous étiez trop jeune pour gagner votre vie, et la Mère-Patrie, qui connaît ses devoirs envers ses enfants, pourvut, dans une large mesure, à vos besoins. Mais maintenant vous voilà élevés, capables de vous diriger tout seuls ; arrangez-vous pour solder vous-même vos dépenses. »

Et, tout de suite, pour démontrer qu'effectivement nous pouvons nous passer de tutelle fiscale, nous équilibrerons notre budget mieux que M. Poincaré n'équilibrera le sien. Il y a bien quelques ombres au tableau : les centimes additionnels pleuvent dru sur le contribuable, l'octroi de mer pèse lourdement sur le consommateur, l'année prochaine les tabacs seront gratifiés d'un petit impôt, un peu plus tard ce sera le tour du sucre, puis de la propriété non bâtie.

Sacrifices en somme insignifiants, si l'on songe que, grâce à eux nous bénéficions d'une superbe autonomie financière.

Le commun des mortels pense sans doute : « Puisque nous payons toutes nos dépenses, nous encaissons toutes nos recettes. »

Eh bien ! non. Ainsi, par exemple nous rétribuons les employés de l'Administration chargés de vendre les timbres au public, mais c'est le département des Postes et Télégraphes, — et non le Gouvernement général, — qui empoche.

Les Délégations et le Conseil supérieur la trouvent mauvaise. Les contribuables aussi. Et voilà pourquoi on réclame, à cor et à cris le timbre algérien.

* * *

Le Pape philatéliste. — Un cadeau historique du Pape.

Les journaux italiens et grecs ont longuement parlé de la visite faite par le roi Georges au Pape et de la grande cordialité dont a été empreint leur long entretien. On sait que le roi des Hellènes connaissait Pie X, du temps où il était patriarche de Venise, et chaque fois qu'il traversait cette ville, il ne manquait jamais de rendre visite au cardinal Sarto.

Le Pape, sachant que le Roi est un collectionneur passionné de petits objets historiques, réservait à Sa Majesté une agréable surprise à la fin de l'entretien. Il lui a remis le billet d'aller et retour qu'il avait pris, lors de son départ de Venise, pour venir à Rome, assister au conclave, et qu'il n'a pas pu utiliser pour le retour. Le Pape a accompagné ce petit carré de carton — mais d'une si grande valeur historique — d'une lettre autographe qui constatait son authenticité.

Enchanté, le roi Georges, et sachant, à son tour, que Pie X est un philatéliste convaincu, voulut rendre la politesse et offrit au Pape de lui envoyer toute la collection des timbres-poste helléniques, émis spécialement lors des derniers jeux olympiques célébrés à Athènes. Mais le Pape l'avait déjà.

A l'heure qu'il est, le roi Georges se trouve dans une grande perplexité : Quel cadeau envoyer au Pape Pie X ?

(Le Gaulois).



Terre ou Terrasse ?

A propos de la Semeuse des nouveaux timbres, nous remarquons que l'expression « sans terre » semble se généraliser ; et cependant, elle ne nous

paraît pas correcte. Il y en a une autre qui, à vrai dire, n'est familière qu'aux héraldistes, mais elle a des siècles d'usage. C'est : « *terrasse* ». Voici ce qu'en dit le grand dictionnaire Larousse : « *Pièce qui occupe le bas de l'écu et qui a la même forme que la champagne dont elle se distingue en ce que, au lieu d'être rectiligne, la ligne qui la détermine présente des sinuosités arrondies* ».

Et Littré : « *Se dit de la pointe de l'écu faite en forme de champ plein d'herbes* ».

Cependant avant de prendre un parti, c'est-à-dire d'employer définitivement dans nos albums et catalogues l'expression : « *Semeuse sans terrasse* », nous demandons conseil à ceux de nos lecteurs compétents.

A. M.

La gravure qui précède cet article est extraite d'une des délicieuses cartes illustrées que M^{me} F... abonnée au *Collectionneur*, a mises en dépôt dans nos magasins. Les sujets se composent, notamment, de semences de diverses teintes et d'attributs découpés artistiquement dans de vrais timbres et disposés avec beaucoup de goût sur d'élégantes cartes (papier moyen âge).

Prix de chaque carte-postale : 0 fr. 75 (port : 0 fr. 05)

AUX ENFANTS

(SONNET)

Enfants, qui m'écoutez près du feu qui pétille,
 Chantez, soyez heureux. Le bonhomme Noël
 S'apprête, en ce moment, à descendre du Ciel
 Pour faire, en bon papa, son grand tour de famille.

Gros garçon turbulent, sage petite fille,
 Vous êtes tous inscrits sur le livre éternel
 Qu'il tient, là-haut, avec un soin tout paternel ;
 Et Noël sait bien lire au fond d'un œil qui brille.

Dans le soulier, il met souvent l'objet rêvé.
 Et bien, enfants, si, moi, j'étais à votre place,
 Je dirais à Noël : « Un jouet, ça se casse !

» Des chocolats ! Un sac est trop vite achevé.
 » Veux-tu nous contenter, Toi qui n'es pas avare ?
 » Place dans mon album un bon vieux timbre rare. »

Décembre 1906.

M^{me} F. MEILLIER,
 abonnée.

PETITE CORRESPONDANCE

M. P. à Clermont. — Le chiffre 5 est peut-être mal formé ou l'oblitération est erronée ; le dernier cas n'est pas rare. Quoi qu'il en soit les timbres commémoratifs de Saint-Antoine-de-Paloue ont bien été émis en 1895.

P. B. à C. — 1°. Le numéro 78 de Victoria est lilas pâle et le n° 182 violet vif. — 2° Egypte, variété cataloguée sous le n° 25. — 3° Belgique. Non ce n'est pas un timbre officiel ; initiales d'une maison de commerce. Il y a là une coïncidence bizarre.

M. J. A. R. à Paris. — 1° Nous avons indiqué dans le n° 307, page 132, les motifs qui ont décidé l'administration à créer ces nouvelles valeurs. — 2° il existe toute une gamme de ces nuances.

J. L. à Levallois. — 1° En France, il est interdit de se servir, pour l'affranchissement, de cartes et enveloppes coupées. En Angleterre ces coupures sont employées maintenant couramment. — 2° Ces différences sont des plus minimes et il est souvent impossible de les distinguer.

P. H. à Lure. — Chiffre-taxe à main ayant servi concurremment avec les timbres-taxe mobiles. Voir notre catalogue de marques-postales où toutes ces empreintes sont décrites.

A. T. de V. — Le timbre de ces enveloppes étant officiel, il n'y avait aucune raison pour lui enlever sa valeur d'affranchissement ; quant à la vignette qui accompagne le timbre, elle est due à l'initiative privée et ne peut, par conséquent, figurer dans les émissions officielles.

N. G. Nica. — 1° Lettre adressée en fausse direction. — 2° les oblitérations coloniales sont tantôt noires, tantôt rouges, tantôt bleues ou violettes ; il ne paraît pas y avoir de règle stricte. — 3° Timbre fiscal (mobile) d'Espagne. — 4° Cet ouvrage n'existe pas. — 5° Impôt de guerre (fiscal). — 6° Fiscal du Pérou.

F. D. — 1° Pas acheteur, nous sommes suffisamment approvisionnés de ces timbres. — 2° 1 fr. 50 le cent.

P. de P. — Nous ne connaissons pas cette carte de 4 c. vermillon de République Argentine. La carte ordinaire est verte. Tous nos remerciements pour les renseignements envoyés.

L. P. — Nous n'avons eu qu'une série de ces cartes commémoratives ; elle n'est pas à vendre.

R. G. à Lille. — Ces surcharges sont faites à l'aide d'un timbre à main. Imprimées typographiquement, elles auraient immobilisé

FIXE RÉGULIÈRE



une presse pendant plus de cinq années car la provision des enveloppes et carte-lettres à 15 centimes est très importante. Ce travail étant fait hâtivement, toutes les variétés inhérentes aux surcharges peuvent se rencontrer : surcharge horizontale, verticale ou oblique, surcharge renversée, double surcharge dont un spécimen ci-dessus.

A. M.

OBLITÉRATION DU SALON DE L'AUTOMOBILE-CLUB

Nous tenons à la disposition de nos clients quelques oblitérations de l'exposition de l'automobile-club, utilisées du 7 au 23 décembre 1906 (voir page 18).

- Enveloppe entière affranchie à 10 c. type Semeuse, fond plein sans terrasse Prix : **1 franc franco**
- Idem, affranchie avec des timbres à 1, 2, 3 et 4 centimes Prix : **1 franc franco**
- Idem, affranchie à 5 centimes Prix : **0 fr. 75 franco**

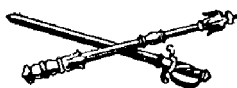
CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



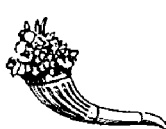
N° 5



N° 6



N° 7



N° 8



N° 9



N° 10

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1907.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Il est indispensable que les noms des pays soient placés dans l'ordre occupé ci-contre par les vignettes (N° 1, N° 2, N° 3, etc.).

Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question figurent toutes sur notre catalogue descriptif (édition 1906). Ces fragments sont placés dans la position réelle qu'ils occupent sur les timbres.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1907.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :



Types réduits des 8 timbres composant le premier lot

- 1^{er} PRIX : Bavière, n° 47, 12 kr. violet, dentelé; Canada, n° 6, 10 p. bleu; Colombie, n° 18, 20 cent. rouge; Colombie, n° 22, 50 cent. vert; États de l'Église, n° 17, 50 baj. bleu; Espagne, n° 11, 10 r. vert; N° 16, 6 r. bleu; n° 28, 2 c. vert.

(Les 8 timbres oblitérés, valeur : 200 francs)



- 2^e PRIX : Bolivie, n° 4, 5 c. violet
neuf (valeur 20 fr.)

- 3^e PRIX : Un album universel en deux volumes, édition 1906 (valeur 36 fr.)

- 4^e PRIX : Un album universel, recto verso, édition 1906 (valeur 13 fr.)

- 5^e PRIX : Même ouvrage (valeur 13 fr.)

Les lots n° 6 à 10, d'une valeur de 10 francs, se composeront de l'un des timbres suivants :



- Lots n° 6 à 8. — Brésil, n° 1, 30 reis noir, *oblitéré*.



- Lots n° 9 et 10. — Terre-Neuve, n° 15, 6 1/2 p. carmin, *neuf*.

Les lots de 5 francs comprendront l'un des timbres suivants :



- Lots n° 11 à 20. — France, n° 8, 1 fr. carmin, *oblitéré*.



- Lots n° 21 à 30. — France, n° 9, 10 c. bistre, *oblitéré*.



- Lots n° 31 à 40. — Mexique, n° 274, 5 pesos rose vif et noir, *oblitéré*.



- Lots n° 41 à 50. — Russie, n° 79, 7 roubles noir et jaune, *oblitéré*.

TIMBRES SUR ENVELOPPES ENTIÈRES

Aperçu de quelques prix :

ALSACE-LORRAINE

1870.

Chiffre, dentelés.



99. 5 c. vert burelage renversé 40^c
 101. 20 » bleu idem . . . 15^c
 102. 25 » brun idem . . . 30^c

ARGENTINE

1862.

Armes.



6. 10 c. vert très beau . . . 10^c

1864.

Effigie de 3/4 à gauche
 (Rivadavia)



8. 5 c. carminé filigr. R A. . . 10^c
 1861. Soleil, rayons, armes, grand
 chiffre.
 1. 5 c. rouge 12^c

BRÉSIL

1854-61.

Petits chiffres droits.



22. 430 r. jaune. 15^c

CANADA

1851-57.

Effigie à droite du Prince
 Albert.



4. 6 p. violet noir 25^c

COTE DES SOMALIS

1902. Timbre d'Obok, surchargé.
 01 sur 50 f. (erreur) sur carte . . . 45^c

DEUX-SICILES

1858.

Trinacrie, cadres divers.



2. 1 grano rose.
 4. 5 » rose.
 5. 10 » rose.
 7. 50 » rose.

Les 4 timbres sur fragment
 de lettres. 25^c

1. 1/2 g. rose foncé, en paire
 3. 2 g. rose.



Les 3 timbres sur lettre. . . . 15^c

DIÉGO-SUAREZ

1892. Timbres des Colonies
 françaises avec
 DIÉGO-SUAREZ en surcharge
 transversale rouge ou noire.



34. 1 cent. noir sur bleu.
 35. 2 » brun rouge.
 36. 4 » brun violet.
 37. 5 » vert.
 38. 10 » noir sur violet.
 39. 15 » bleu.
 40. 20 » bistre sur vert.
 41. 25 » noir sur rose.
 44. 75 » rose.
 45. 1 franc olive.

Les 10 timbres sur fragment
 d'enveloppe 18^c

ESPAGNE

1852.

Effigie (Isabelle II)
 à gauche, millésime.



12. 6 cuartos violet
 5 timbres se tenant
 13. 12 » rose pâle.

Les 6 timbres sur fragment de
 lettre. 30^c

1852-53.

Couronne, ours montant à l'arbre (pour Madrid)



17. 1 cuarto bronzé sur lettre, selon état 35 à 50^f

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK

1842-43. Buste de

Washington,

papier glacé ou non.

1b. 3 c. noir sur vert.

1c. 3 " noir sur bleu.

Les 2 timbres très beaux sur lettres 175^f



1847.

Effigie, papier azuré.



9. 10 c. noir sur lettre. 20^f

1851.

Effigies, types divers u.s. en haut, non dentelés.



12. 5 c. brun Jefferson 30^f

1857-60. Type 1851, dentelé.

27. 5 c. brun 2^e type, 3 exempl. se tenant, sur fragment de lettre 30^f

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

AÇORES

Type en cours, valeur et autres aux angles.



1. violet sur rose N 1^f 75
2. " bleu sur rose . N 2^f 50
3. " noir sur azuré. N 4^f »

BAVIÈRE

Cartes

Carte de 1903 avec valeur en surcharge.

3 sur 2 pf. gris. . . . N » 50

Item, nouveau timbre imprimé à gauche de premier.

2 et 3 pf. = 2 et 3 pf. (carte-réponse). . . N » 75

BRÉSIL

Effigies diverses.

10 reis bleu noir. . . N » 05
20 " violet vif. . . N » 10

ÉGYPTE

Type du 5 millèmes en cours, dentelé.

4 mil. rouge N » 20

FRANCE

Enveloppes

Enveloppes de diverses émissions avec TAXE RÉDUCITE et valeur en surcharge.

10 sur 15 c. orange sur vert N 1^f »
10 s. 15 c. rouge rosé N 1^f »

HAÏTI

Effigie de face du Président Nord Alexis ou armes.

1 c. de gourde bleu . 0 » 05
2 " " orange 0 » 05

ÉTATS MALAIS

Type 1901.

1 c. vert N » 10
3 " brun N » 15

RÉPUBLIQUE DE PANAMA

1906. *Types divers.*

1/2 c. jaune orange N » 10
2 1/2 " rouge N » 25
5 c. bleu ciel et noir N » 45
10 " violet et noir . N » 90

PARAGUAY

Monument.

1 peso rose et noir. N 1^f »

PAYS-BAS

Timbres de bienfaisance, armes, ornements.

1 c. rose N » 10
3 " olive. N » 25
5 " gris lilas. N » 35

ROUMANIE

Timbres commémoratifs de l'exposition de Bucharest, types divers, dentelés.

5 bani vert jaune et noir.
10 " rouge et noir.
15 " violet et noir.
25 " bleu et noir.
30 " rouge et brun.
40 " vert et brun.
50 " orange et noir.
75 " brun et bistre.
1 l. 50 bani lilas et noir.
2 " 50 " jaune et br. foncé.
3 " orange et br. foncé.
La série des 11 timb. N 15^f »

Timbres de bienfaisance, ange et inscriptions gothiques, dentelés.

3 b. brun et bleu.
5 " vert et rose.
10 " rose et bleu.
15 " violet et brun.
La série des 4 timbr. N 1^f 25


LA HAUSSE ET LA BAISSSE

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

AFRIQUE CENTRALE

1900. Type 1897, dentelé.
55. 1 p. rose et lilas brun 0 » 15

AFRIQUE DU SUD


1896. Timbre du Cap de Bonne-Espérance avec BRITISH SOUTH AFRICA COMPANY en surcharge noire. 
41. 1/2 p. noir. N 1^{er} »

ANTILLES Cuba

OCCUPATION DES

ÉTATS-UNIS
Cartes 1905. 
Effigies diverses
3 c. 1 centavo noir . . . N » 15
4 c. 2 » N » 25

BUNDI

1897. 
Inscriptions orientales, Khoutlar, non dentelés.
2. 1 a. rouge N » 30
3. 2 » vert N » 50

CHAMBA

1886-90. Timbre de l'Inde anglaise, avec CHAMBA STATE en surcharge.
1. 1/2 anna vert N » 15


CHILI

1905. Effigie de Colomb, dentelé.
130. 50 c. bleu et noir N 4^{er} 75
130. idem 0 » 60


COLONIES FRANÇAISES

1877. 
Timbre de France, (groupe allégorique), non dentelé.
22. 5 c. vert 0 » 10


ÉGYPTE Port-Saïd

1902. 
Genre des timbres de France dentelés.
25. 50 c. brun et azuré N » 30
26. 1 fr. carmin et vert jaune. 0 » 75

ÉTATS-UNIS

1893. 
Commémoratif du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, dentelé.
369. 50 cents bleu noir 0 2^{er} 50


Timbre de service

1873. 
Effigie à gauche, dentelé.
164. 10 cent rouge. . . 0 4^{er} 75


FRANCE Enveloppe

Groupe allégorique, type 1882 avec TAXE RÉDUITE 0.10 en surcharge.
10 sur 15 c. bleu N 4^{er} »

HAÏTI

1906. 
Timbres de 1904 avec valeur en surcharge noire.
105. 1 c. sur 20 c. orange. 0 » 10
106. 2 c. sur 50 c. lilas brun. 0 » 50


LUXEMBOURG

1891-93. 
Effigie du grand duc Adolphe de Nassau, dentelé.
127. 1 fr. violet foncé 0 » 35

MADAGASCAR

1904. Zébu et singe, dentelés.
71. 1 c. violet brun N » 10
72. 2 » brun noir . . . N » 10
73. 4 » brun N » 15
74. 5 » vert jaune. . . N » 15
76. 15 » carmin N » 30

ÉTATS MALAIS

1901. 
Tigre lancé à droite oblongs, dentelés.
23. 20 c. noir et violet N 4^{er} »
23. idem 0 » 35
24. 50 » orange et noir N 2^{er} 25
24. idem 0 » 60

MONACO

Enveloppe **Enveloppe**
Enveloppe en cours avec valeur en surcharge.
10 s. 15 c. br. s. azuré N » 50

NORVÈGE

1867.

Couronne
et lion,
dentelé.



11. 4 skill. bleu . . . 0 » 10

ROUMANIE

1906. Timbre
commémoratif
de 25^e anni-
versaire de la
transformation en royaume de
la principauté de Roumanie,
dentelé.



213. 25 b. bleu et noir N » 50

SALVADOR

1900. Type 1899, millésime,
dentelé.

391 a. 12 c. vert jaune N » 20
392. 13 » orange . N » 15
392 a. 24 » noir . . N » 25
392 b. 26 » brun jaune N » 25
392 c. 50 » rose . . N » 50

1903.

Statue,
dentelés.



398. 12 c. gris vert . N » 15
399. 13 » brun . . N » 15
402. 50 » jaune olive N » 20
403. 100 » bleu vert. N » 40

SIERRA-LEONE

1884-91. Effigie à gauche,
dentelé.

20. 2 1/2 p. bleu . . . 0 » 25

SUÈDE

1862-66.

Lion et armes,
chiffre, dentelé.



18. 3 ore bistre. . . . 0 » 15

Timbre-taxe

1874.

Chiffre,
dentelé.



47. 1 ore noir N » 15

47. idem 0 » 10

SUISSE

Timbre-taxe

1883-97. Chiffre, cercle d'é-
toiles, dentelé.

111. 100 vert et carmin 0 » 15

OCCASIONS DU MOIS

ÉGYPTE

Alexandrie

1902.

Genre des
timbres



de France, dentelés.

23. 50 c. brun sur azuré.
24. 1 fr. carmin et vert jaune
25. 2 » violet et jaune.
26. 5 » bleu et jaune.

Les 4 timbres 6' »

MONTÈNEGRO

1896.

Timbres ju-
bilaires,
millésime.



payage, dentelés.

60. 1 n. bleu et brun.
61. 2 » lilas et jaune.
62. 3 » brun rouge et vert.
63. 5 » vert et brun bistre.

64. 10 » jaune et bleu pâle.
65. 15 » bleu et vert jaune.
66. 20 » vert et bleu pâle.
67. 25 » bleu et jaune pâle.
68. 30 » lilas et brun bistre.
69. 50 » brun rouge et bleu.
70. 1 fl. rose et bleu gris.
71. 2 » brun et gris.

La série des 12 timb. N 7' »

Cette série a été annoncée
par erreur le mois dernier 12 fr.

GRANGE

Timbres-télégraphe

1888-99. Timbres-poste de
diverses émissions avec TF en
surcharge.

45. 1 p. violet.
23. 3 » bleu.
46. 6 » bleu.
47. 1 sh. rouge brun.

La série des 4 timb. N 2'50

PAYS-BAS

1898-1905. Effigie
à gauche de
la reine Wilhelmine
grands, dentelés.



92. 1 gulden vert gr. 0 » 10
107. 2 1/2 gulden lilas
brun 4' »
108. 5 gulden lilas. . . 2'75

SALVADOR

1905. Timbre de 1900, avec
millésime 1905 en surcharge.

423. 2 c. rose N » 50

SUÈDE

1903

Vue de l'Hôtel des
Postes



115. 5 kr. bleu . . . 2'50

COLLECTIONS D'OCCASION

Apperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 396. — *Album contenant environ 5,250 timbres en bon état, dont un grand nombre d'anciens et rares, tous collés à charnières, savoir :*

France 118 t., Levant Bur. français 24 t., Colonies fr. 68 t., Diégo-Suarez 6 t., Guadeloupe 14 t., Guyane fr. 2 t., Indo-Chine 5 t., Nlle-Calédonie 16 t., Obock 24 t., Côte des Somalis 11 t., Réunion 28 t., Bénin, Congo, Côte-d'Ivoire, Inde, Guadeloupe, etc., séries 1892 complètes, Grande-Bretagne 70 t., Espagne 177 t., Portugal 94 t., Gibraltar 15 t., Pays-Bas 55 t., Belgique, 65 t., Luxembourg 66 t., Monaco 14 t., Suisse 63 t., Autriche 65 t., Hongrie 26 t., Parme 8 t., Modène 9 t., Romagne 9 t., Toscane 13 t., Eglise 24 t., Naples 6 t., Sicile 17 t., St-Marin 16 t., Allemagne Emp. 50 t., Alsace-Lorraine 7 t., Prusse 25 t., Hanovre 18 t., Schleswig-Holstein 21 t., Saxe 18 t., Mecklenbourg 10 t., Oldenbourg 16 t., Brème 9 t., Allemagne T. et Taxis 43 t., Bade 26 t., Bavière 52 t., Wurtemberg 60 t., Danemark 39 t., Islande 21 t., Russie 46 t., Serbie 28 t., Bulgarie 46 t., Bosnie 9 t., Turquie 77 t., Grèce 56 t., Ioniennes 3 t., Malte 6 t., Chypre 10 t., Indes Angl. 46 t., Ceylan 48 t., Malacca 24 t., Indes Néerl. 40 t., Bornéo 27 t., Philippines 72 t., Hong-Kong 33 t., Japon 42 t., Egypte 51 t., Gambie 5 t., Sierra-Leone 10 t., Côte-d'Or 6 t., Oil Rivers 6 t., Côte du Niger 6 t. neufs, Cap de Bne-Esp. 4 t. triang., Béchuanaland 15 t., Natal 16 t., Transvaal 32 t., Maurice 27 t., Canada 26 t., N.-Brunswick 5 t., N.-Ecosse 6 t., Terre-Neuve 21 t., États-Unis 133 t., Mexique 99 t., Bermudes 7 t., Bahamas 4 t., Dominicaine 19 t., Haiti 24 t., Antilles Danoises 10 t., Saint-Christophe 6 t., Antigua 7 t., Dominique 4 t., St-Vincent 13 t., Barbade 16 t., Grenade 8 t., Tabago 5 t., Curaçao 21 t., Guyane Angl. 39 t., Surinam 35 t., Brésil 117 t., Corrientes 3 t., Chili 22 t., Bolivie 19 t., Colombie 62 t., Australie Occ 11 t., du Sud 23 t., Victoria 68 t., Nouvelle-G. du Sud 48 t., Queensland 15 t., Tasmanie 16 t., Nlle-Zélande 21 t., Hawaï 19 t., etc., etc.

Prix : 2.500 francs.

N° 397. — *Album Universel, 9^e édition, contenant environ 2,905 timbres en bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 90 t., Suède 51 t., Norvège 34 t., Danemark 36 t., Hambourg 23 t., Hanovre 10 t., Prusse 44 t., Saxe 28 t., Allemagne Nord T. et Taxis 24 t.,

du Sud 15 t., Conféd. 17 t., Bade 21 t., Wurtemberg 36 t., Bavière 60 t., Autriche 71 t., Hongrie 35 t., Suisse 70 t., Pays-Bas 28 t., Belgique 63 t., Luxembourg 36 t., France 146 t., Espagne 153 t., Portugal 43 t., Lombardo 15 t., Toscane 8 t., Eglise 26 t., D.-Sicules 15 t., St-Marin 4 t., Malte 4 t., Russie 31 t., Finlande 19 t., Pologne 1 t., Serbie 15 t., Roumanie 37 t., Turquie 32 t., Grèce 28 t., Ioniennes 2 t., Levant 29 t., Egypte 30 t., Tunisie 8 t. neufs, Cap Vert 10 t., Côte-d'Or 4 t., Cap de Bne-Esp. 14 t., Orange 7 t., Natal 6 t., Maurice 28 t., Réunion 5 t., Chypre 5 t., Perse 20 t., Alwar 2 t., Indes Angl. 46 t., Ceylan 15 t., Malacca 16 t., Chine 6 t., Hong-Kong 21 t., Japon 28 t., Philippines 12 t., Indes Néerl. 12 t., Australie Occ. 7 t., Australie du Sud 18 t., Victoria 24 t., Nlle-G. du Sud 14 t., Queensland 6 t., Nlle-Zélande 11 t., Nlle-Calédonie 7 t., Fidji 6 t., Hawaï 11 t., Tahiti 5 t., Terre-Neuve 9 t., Prince Edouard 11 t., Nlle-Ecosse 2 t., N. Brunswick 4 t., Canada 20 t., E.-Unis 72 t., Mexique 73 t., Bermudes 3 t., Bahamas 2 t., Antilles esp. 50 t., Haiti 20 t., Jamaïque 12 t., Antilles Danoises 6 t., Colonies fr. 58 t., Ste-Lucie 4 t., St-Vincent 3 t., Grenade 3 t., Trinité 11 t., Curaçao 8 t., Guatemala 14 t., Vénézuëla 24 t., Surinam 40 t., Guyane Angl. 8 t., Colombie 27 t., Brésil 42 t., Equateur 13 t., Pérou 29 t., Chili 28 t., Paraguay 9 t., Bolivie 7 t., Argentine 45 t., Uruguay 29 t., etc.

Prix : 500 francs.

N° 398. — *Album contenant environ 1,192 timbres en assez bon état, savoir :*

France 32 t., Belgique 38 t., Luxembourg 14 t., Gde-Bretagne 46 t., Malte 3 t., Allemagne Emp. 35 t., Prusse 6 t., Bavière 19 t., Autriche 37 t., Bosnie 4 t., Suisse 37 t., Pays-Bas 28 t., Monaco 9 t., Espagne 30 t., Portugal 29 t., Italie 34 t., Eglise 4 t., Danemark 8 t., Suède 15 t., Russie 18 t., Bulgarie 14 t., Roumanie 18 t., Turquie 22 t., Grèce 29 t., Indes Angl. 17 t., Malacca 7 t., Siam 6 t., Japon 16 t., Egypte 12 t., Orange 2 t., Transvaal 7 t., Natal 4 t., Canada 11 t., E.-Unis 52 t., Mexique 22 t., Haiti 21 t., Jamaïque 3 t., Argentine 28 t., Chili 21 t., Australie Occ. 2 t., Australie Sud 4 t., Nlle-G. du Sud 14 t., Queensland 5 t., etc.

Prix : 30 francs (port 85 c.).

EN VENTE

ANNÉE 1906

DU JOURNAL

“ LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE ”

Avec Catalogue-Supplément de fin d'année :
brochure de 36 pages donnant les illustrations et la nomen-
clature de tous les timbres, enveloppes et cartes parus
en 1906 avec les prix de vente pour les collections.

PRIX : 1 fr. 50 (Port : 0 fr. 50 pour l'étranger
et franco pour la France)



GRAND CHOIX
DE
TIMBRES FRANÇAIS

Neufs ou Oblitérés



Fractions de feuilles — Blocs de quatre
Variétés de nuances — Oblitérations
Essais



On demande à acheter

ou à échanger

des Jouets et Jeux anciens

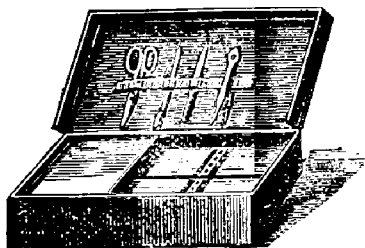
Un philatéliste de nos amis achèterait ou
échangerait contre des timbres poste des
jouets antérieurs au second empire ou exoti-
ques, ainsi que des publications ayant trait
aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal



NÉCESSAIRE du COLLECTIONNEUR de TIMBRES

Petit Nécessaire. — Nous avons réuni dans une boîte tous les objets indispensables pour préparer les timbres à entrer dans une collection.



Ciseaux, pince, loupe, couteau en os, odontomètre pour compter les piqûres des timbres, papier buvard blanc, papier gommé d'un côté, petites charnières en papier gommé évitant de se servir de la gomme liquide pour coller les timbres et 50 enveloppes pour classer

les doubles. Tous ces objets sont de première qualité, ainsi la pince est fabriquée spécialement, à bouts plats, non striés.

Prix : 5 fr. (Port, pour la France, 0 fr. 45).

Grand Nécessaire. — Ce nécessaire contient en plus : petite cuvette pour le lavage des timbres, bouteille à benzine et godet à fond noir pour étudier les filigranes, pot en verre avec gomme arabique, carnet d'échange, 200 enveloppes diverses pour classer les timbres, noms imprimés de tous les pays, dates, etc. Plus une instruction sur la manière de préparer les timbres à entrer dans les collections.

Prix du grand nécessaire : 12 fr. 75

Port et emballage pour la France, 1 fr.

Nota. — Les nécessaires ne peuvent être envoyés à l'étranger que par colis postal.

LOUPES



Nouveau modèle très soigné, monture nickelée.

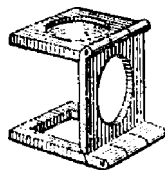
Lentille de 40 millimètres..... 0 fr. 75

Port, pour la France, 0 fr. 10.

Les loupes ne peuvent pas être expédiées à l'ÉTRANGER.

COMPTE-FILS — grossissant considérablement le dessin des timbres et permettant d'en étudier les moindres détails, monture nickelée.

Prix : 4 fr. (Port et emballage, 0 fr. 15).



GODET en porcelaine à fond noir destiné à rendre plus apparent le filigrane des timbres, fabrication spéciale.

Prix : 0 fr. 50 (Port et emballage pour la France, 0 fr. 15).

PINCES A TIMBRES



en acier nickelé, qualité supérieure, fabrication spéciale très soignée, bouts plats non striés. Prix : 1 fr. 50 (port 0 fr. 05).



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e
Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salles des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DE

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



PETITES COLLECTIONS D'OCCASION

Nous avons toujours en magasin des collections rachetées à des amateurs, nous les offrons aux prix approximatifs suivants, très avantageux :

500 timbres....	15 fr.	1500 timbres....	75 fr.
700 —	30 fr.	2000 —	125 fr.
800 —	35 fr.	2500 —	200 fr.
1000 —	40 fr.		Et au-dessus.
1200 —	50 fr.		

Les timbres sont authentiques, ils sont collés dans des albums en plus ou moins bon état ; le prix peut varier suivant la rareté et la bonne conservation des timbres. Nous enverrons, sur demande, les listes des collections disponibles dans le moment ; pour avoir la description de l'une d'elles joindre 0.15.

L'achat d'une petite collection d'occasion est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection. Le rabais est d'environ 50 à 75 0.0 sur les prix de détail de nos catalogues. Les timbres en trop mauvais état et les faux, s'il y en a, ne sont pas comptés ; ces derniers sont marqués d'un F au crayon bleu.

TIMBRES COMMUNS PAR MILLE

Nous possédons un stock considérable de timbres courants de France, Suisse, Italie, Grande-Bretagne, Autriche, Allemagne, Belgique, États-Unis, etc., qui peuvent être utilisés pour décorations d'appartements, tapisseries, assiettes, etc.

Nous vendons ces timbres mêlés aux prix suivants :

Un mille.....	0 fr. 45	Cent mille.....	39 fr.
Dix mille.....	4 fr. »	Un million.....	380 fr.

Affranchissement par poste : 0 fr. 10 par mille. — Au-dessus de 7 mille et jusqu'à 50,000 les timbres sont expédiés par colis-postal. (Port 0 fr. 85).

Les timbres communs par mille ne peuvent être expédiés par poste à l'étranger.

Grand choix de timbres français neufs ou oblitérés. — Fractions de feuilles. — Blocs de quatre. — Variétés de nuances. — Erreurs. — Essais. — Spécimens. — Millésimes. — Oblitérations, etc.

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Un scandale à l'Administration des postes de l'Indo-Chine. — Chronique universelle. — — Emissions nouvelles. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Nouvelles armes d'Islande. Sénégal. Japon. Madagascar, oblitération faite à la main. Quel le promoteur de l'Union postale universelle? Aurons-nous des timbres algériens? Etats-Unis. France, oblitération du jour de l'an. Timbres-télégraphe. Terre ou terrasse? — Petite correspondance. — Timbres sur lettres entières. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

UN SCANDALE A L'ADMINISTRATION DES POSTES DE L'INDO-CHINE (Suite)

Cette affaire, qui a produit en Indo-Chine et dans les milieux philatéliques français une certaine émotion, est, à mon avis, peu compréhensible; il me semble qu'il convient de la résumer ainsi :

Une commande de timbres Indo-Chinois surchargés a régulièrement été donnée par la Direction générale des Postes d'Indo-Chine à la Direction des travaux publics où fonctionnent une clicherie et une imprimerie. Les matrices, gravées ou clichées, séjournèrent trop longtemps dans ces ateliers et servirent à imprimer clandestinement des surcharges qui furent vendues à des philatélistes ou intermédiaires, en dehors bien entendu du concours de l'Administration. Là est le délit. Le trésor ne perd rien dans cette affaire puisque les feuilles employées en surnombre ont été achetées à la poste à leur valeur nominale et que les surcharges sont de valeurs correspondantes.

En réalité, les receveurs chargés de l'émission régulière des timbres surchargés, et qui comptaient bien tirer un profit personnel en vendant ceux-ci un prix excessif aux collectionneurs, ont été révoltés d'apprendre qu'en dehors de leur camelote officielle les philatélistes pouvaient s'approvisionner ailleurs. En effet le dépôt clandestin d'Hai-phong ou d'Hanoi fournissait toutes les surcharges et même davantage puisqu'il y avait dans ce lot toutes les variétés imaginables : surcharges d'une autre couleur, surcharges renversées ou incomplètes, erreurs, etc., faites intentionnellement d'après les conseils de spéculateurs soi-disant philatélistes.

Donc, il existe en ce moment, au moins en théorie, deux sortes de ces timbres surchargés : ceux qui sont vrais, et ceux qui proviennent de manœuvres frauduleuses. Mais comment les distingue-t-on ? D'après ce que nous venons de voir, je crois que la mission des experts sera difficile ; en tout cas n'ayant pas ces surcharges sous les yeux je ne puis aujourd'hui donner un avis et je conseille aux collectionneurs d'attendre, avant d'acquérir ces timbres, que cette affaire s'éclaircisse et soit présentée autrement que sous la forme d'un fait divers.

*
* *

En attendant, l'occasion est propice pour rechercher si la nécessité de ces surcharges s'imposait.

Un abonné du *Collectionneur*, bien placé pour connaître la question, m'a fait les confidences suivantes :

« Dans la dernière période de la Direction des postes du Tonkin on créa des bureaux en Chine et alors on les dota de timbres spécialisés par des surcharges ; au point de vue du service c'était inutile et plutôt gênant, les recettes de ces bureaux étant confondues avec les autres du Tonkin, mais cela faisait

CANTON
州 廣



HOI HAO
州 瓊



l'affaire des tripoteurs, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans le bassin du fleuve rouge. Les agents des postes avec des timbres à main, et les imprimeurs avec leur presse, en achetant des

timbres ordinaires, eurent tôt fait de créer des variétés à n'en plus finir ; on surchargea des timbres d'émissions anciennes, des enveloppes, des chiffres-taxe, en dehors de toute action administrative.

Quand on supprima les surcharges des bureaux français en Chine, des attaques violentes furent dirigées, d'un peu partout, contre les promoteurs de cette mesure. Pensez-donc, on mettait obstacle à des opérations particulières fructueuses et même on diminuait les recettes de la Colonie ! Le Gouverneur général, mal conseillé, prescrivit alors la création de nouvelles surcharges.



La correspondance officielle échangée à ce sujet serait intéressante à publier et le Juge d'instruction, s'il lui a pris fantaisie de la lire, a dû être édifié. Plus tard, l'état du budget Indo-Chinois n'étant pas des plus prospère, on a songé de nouveau à lui venir en aide en spécialisant les figurines destinées aux divers bureaux ; les trafiquants ont poussé à la roue et vous savez ce qui s'est passé : des arrivistes de haute envergure se sont occupés de cette opération ; l'un d'eux, contre lequel on devait être au moins prévenu, a essayé de profiter de l'occasion, à qui la faute? »

Tous ces faits décèlent un tripotage et une spéculation éhontés. Encore une fois j'appelle l'attention du Ministère des Colonies sur les inconvénients qui résultent de la création de timbres surchargés. Je me suis élevé bien souvent contre leur emploi qui, huit fois sur dix, cache une spéculation personnelle d'un fonctionnaire.

Auri sacra fames !

*
* *

Je terminerai cet article en présentant les projets d'après lesquels ont été arrêtés les futurs timbres d'Indo-Chine dont j'ai entretenu mes lecteurs le mois dernier.

Tous ces dessins ont subi d'importantes modifications, les ornements et encadrements diffèrent complètement ; ainsi sur le timbre de 5 fr. figurent, au lieu du caryota, deux têtes d'élé-

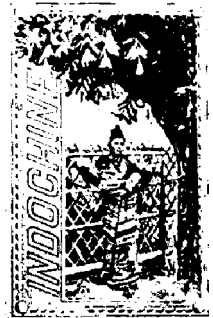


1 à 15 c.

0.75
Cambodgienne1 fr.
Annamite

20 à 50 c.

phants ; sur les 75 c. et 10 fr. les palmiers et borassus sont remplacés par une sorte de portique oriental. Les effigies des timbres de 1 à 50 cent. ont été réduites d'un tiers environ et dans la partie inférieure du timbre on voit un dragon ou une hydre.

2 fr.
femme Muong5 fr.
Laotienne10 fr.
Cambodgienne

L'Annamite du timbre de 1 fr. est accompagnée d'un enfant assis par terre, par contre le timbre de 10 fr. présente une cambodgienne seule.

Ces vignettes donnent donc une faible idée de ce que seront les timbres définitifs. Toutefois le sujet central, à part les corrections que je viens d'indiquer, est conservé.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

ABYSSINIE. — Un bureau français va être créé à Addis-Ababa ; il utilisera les timbres du Levant français et non pas ceux de la Côte des Somalis comme on aurait pu le croire.

Nous trouvons d'autre part l'information qu'un autre bureau français fonctionne à Dirré-Daoua depuis le 4^{er} novembre.



ARGENTINE. — On prépare une nouvelle émission dont toutes les valeurs seront à un type unique, l'effigie du général San Martin, bien connu par les valeurs en pesos de l'émission de 1892. Fait extraordinaire, cette émission commence à paraître par les bandes, au nombre de quatre, de 1/2, 1, 2 et 4 centavos. Le général San Martin est représenté de trois quarts à gauche dans le même cadre rond des anciennes bandes.



BELGIQUE. — De notre excellent correspondant d'Anvers :

« Je puis vous annoncer de bonne source que les minuscules ornements et légers agréments qui enjolivent actuellement le cadre de la bandelette « ne pas livrer le dimanche » des timbres belges de 1, 2 et 5 centimes vont disparaître à très bref délai et feront place à un cadre rectangulaire uni ».



BOSNIE. — Les jolis timbres que nous avons annoncés l'année dernière existent en quatre variétés, savoir : 1^o avec petite dentelure (c'est la perforation ordinaire) ; 2^o non dentelés (ce sont les timbres le plus cher) ; 3^o avec grosse dentelure ; 4^o avec dentelure composée de très gros, gros et petit piquage.

N'y a-t-il pas là exagération ?



BRÉSIL. — Le 500 reis à l'effigie de *Campos Salles* dont nous parlions le mois dernier est paru ; nous avons encore un 2,000 reis, vert ; mais au lieu des armes de la République que nous attendions, il porte une tête de Liberté comme sur la carte de 100 reis ; le cadre est très simple et l'ensemble du timbre est très joli.

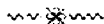
Les séries des timbres de service et des timbres-taxa sont complétées. Pour les premiers qui sont tous à l'effigie d'*Affonso Penna*, le cadre diffère pour chaque valeur.

Nous avons encore une enveloppe de 200 reis au type Liberté, puis des cartes de 50 reis simples, et 40 et 100 r. doubles. Ce sera à peu près tout pour cette fois, et comme l'émission est réussie nous souhaitons qu'elle dure longtemps.

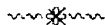


BRUNEL. — La liste complète des premiers timbres provisoires accordés à cette colonie, est beaucoup plus étendue que nous ne le pensions tout d'abord. Aux timbres déjà annoncés il faut ajouter les suivants : 2 c. sur 8 c. vermillon et noir ; 4 c. sur 12 c. jaune et noir ; 5 c., 10 c., 25 c., 30 c., 50 c. sur 16 c. brun et vert, et 1 dollar sur 8 c. vermillon et noir. On voit par là que le nombre des valeurs restant de Labuan était fort limité. Toutes les surcharges sont rouges ; seul le 1 c. est surchargé en noir ou rouge.

La série définitive n'a pas tardé à paraître. Elle comprend onze valeurs à un type uniforme représentant un village indigène, bâti sur pilotis au bord de la mer, ou plutôt d'un lac aux eaux tranquilles ; par derrière le village se dresse une végétation luxuriante. Au premier plan on voit un indigène conduisant une longue pirogue. Les inscriptions sont en haut : BRUNEL ; sur les côtés : POSTAGE AND REVENUE ; en bas la valeur en lettres et cette valeur est répétée en chiffres aux quatre angles. Ces timbres sont imprimés en deux couleurs.



COLONIES ESPAGNOLES. — Les nouveaux timbres de ces colonies sont à un type nouveau, du moins quant à l'effigie, car le cadre est resté le même. Le roi Alphonse XIII est représenté de profil à droite, en uniforme militaire. Le millésime 1907 n'a pas été oublié. Pour le reste se reporter aux *Emissions nouvelles* du mois dernier.



EGYPTE. — Au sujet de la suppression du timbre de service nous donnons la circulaire, quoique un peu longue, du Ministre des Finances :

Le Caire, le 16 Décembre 1906.

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé de supprimer à partir du 1^{er} février 1907, la franchise postale dont jouissent actuellement les Administrations publiques.

» En conséquence, les timbres de service actuellement en usage ne seront plus employés à partir de cette date, et les Administrations devront affranchir leurs correspondances et autres envois postaux dans les mêmes conditions que le public, suivant le tarif dont extrait ci-joint.

» Les Administrations adresseront au Ministère des Finances, le 15 janvier 1907, leurs demandes pour la quantité de timbres-poste de différentes valeurs dont elles auront besoin jusqu'au 31 mars 1907. Les demandes subséquentes devront être faites les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre de chaque année. Ces demandes spécifieront le nombre de timbres nécessaires de la valeur d'un millième, de deux millièmes, de trois millièmes, de cinq millièmes et de dix millièmes. Les Administrations tiendront la comptabilité de ces timbres comme elles tiennent actuellement celle des timbres de service.

» Le prix des timbres fournis aux Administrations de l'Etat sera porté par le Ministère des Finances au crédit de l'Administration des Postes, qui en imputera le montant dans ses recettes budgétaires, et au débit d'un chapitre spécial du budget intitulé : « Suppression de la franchise postale pour les services publics. » A la clôture de l'exercice 1907, le prix des timbres fournis à chaque Administration sera rattaché à son budget et il lui sera ouvert un crédit supplémentaire pour la valeur de ces timbres.

» Les Administrations devront inscrire dans leurs prévisions pour 1908, la somme nécessaire pour les frais de poste, en tablant sur les dépenses effectuées de ce chef durant la période du 1^{er} février au 31 août 1907.

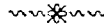
» Les timbres fournis aux Administrations de l'Etat porteront la surcharge "O. H. H. S." et ne seront employés que pour les correspondances de l'Etat exclusivement. Ils serviront à affranchir les correspondances ordinaires et les plis recommandés.

» En ce qui concerne les plis assurés, les colis postaux et les envois d'argent, les Administrations payeront au comptant la taxe fixée par le tarif. Cette dépense devra être justifiée par les reçus des bureaux de poste et le montant en sera imputé par les Administrations sur le chapitre spécial "Suppression de la franchise postale", qu'elles ouvriront dans leurs écritures. Les sommes imputées sur ce chapitre seront rattachées à leur budget à la clôture de l'exercice de la manière indiquée ci-dessus.

» Quant aux Administrations qui ne sont pas comprises dans le budget général de l'Etat, la valeur des timbres qui leur seront fournis sera portée au débit de leur compte-courant pour être imputée sur leur budget. Celles d'entre elles qui n'ont pas de compte-courant avec le Ministère des Finances payeront la valeur des timbres au comptant.

» LE MINISTRE DES FINANCES ».

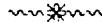
De ce document il résulte qu'au lieu d'un timbre de service unique, nous en aurons maintenant cinq, avec la surcharge O. H. H. S. (*On His Highness' Service*) sur les valeurs 1, 2, 3, 5 et 10 millièmes (ou 1 piastre), et que le nouveau service commencera le 1^{er} février et non le 1^{er} janvier.



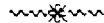
GIBRALTAR. — Encore un exemple de l'abandon des timbres en deux couleurs; le 1 penny est maintenant carmin et le 2 1/2 pence bleu, tous les deux sur papier blanc.



HONDURAS BRITANNIQUE. — Depuis 1902 il n'avait été émis que quatre timbres à l'effigie d'Edouard VII; le complément de la série paraît d'un seul coup avec six valeurs, savoir: 10, 25 et 50 cents, 1, 2 et 5 dollars.



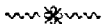
ITALIE. — La carte double de 15 centesimi, formée jusqu'à présent de deux parties de 7 1/2 c., paraît maintenant la première partie avec un timbre de 5 c. vert et la seconde avec un timbre de 10 c. rose. Le type est celui des nouveaux timbres, effigie à gauche de Victor-Emmanuel III.



LUXEMBOURG. — Après bien d'autres, hélas! ce pays s'est fait marchand de timbres. Le stock des émissions de 1877, 1880 et 1882 et les timbres de service de 1891 à 1893 a été vendu pour la somme de 155.000 francs, formant un total de 749.977 timbres avec une valeur faciale de 370.000 francs. Le tout a été livré à l'état de neuf, sans la moindre annulation. Encore un pays sur la foi duquel on ne peut plus compter et qu'il faudra ranger parmi les républiques de l'Amérique Centrale.

La prochaine valeur à paraître à l'effigie du grand duc Guillaume sera le 12 1/2 centimes. Le *Moniteur* dit que la nouvelle série comprendra les valeurs de 15 et 87 1/2 c., la première pour les lettres pour la Belgique, dont la taxe d'affranchissement doit être réduite sous peu, la seconde pour les colis postaux.

MAROC. BUREAUX ANGLAIS. — Les timbres de Gibraltar sont abandonnés pour ceux de la métropole ; la surcharge consiste dans les mots : MOROCCO-AGENCIES sur deux lignes dans le haut, et la valeur en CENTIMOS dans le bas. L'émission comprend neuf timbres, du 5 centimos au 6 pesetas, l'enveloppe-registration, deux bandes et deux cartes. On en trouvera la nomenclature aux *Emissions nouvelles*.

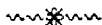


NICARAGUA. — Un confrère américain annonce que les timbres sont actuellement imprimés à Londres par Waterlow and Sons, au lieu de l'être par l'*American banknote Co* de New-York. Le type de 1905 a été copié fort exactement et les différences sont peu sensibles ; ce n'est guère qu'avec le décimètre à la main qu'on les reconnaîtra, les nouveaux ayant un millimètre de plus en hauteur que les anciens. Les couleurs restent les mêmes.



NOUVELLE-ZÉLANDE. — L'exposition de Christchurch s'est ouverte le 1^{er} novembre dernier et les timbres commémoratifs ont paru en même temps. Ils sont de grand format oblong et portent tous l'inscription : *COMMEMORATIVE SERIES OF 1906*. Les sujets représentés sont ceux que nous avons indiqués dans notre chronique de novembre. Les 3 et 6 pence sont imprimés en deux couleurs. Les timbres sont bien composés et bien gravés ; malheureusement l'impression est défectueuse et ils ne sortent pas de la banalité ordinaire de ces sortes de commémoratifs. On dit qu'ils n'auront cours que pendant un temps très limité.

On annonce qu'à partir de 1907 les divers départements ministériels recevront des timbres de service à leur nom : *DEFENCE, PUBLIC TRUSTS, LABOR, etc.*



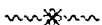
PANAMA. — La série annoncée le mois dernier se continue par le 8 centesimos, effigie de trois quarts à droite de MANUEL J. HURTADO, un civil à moustache blanche. Il est imprimé en lilas et noir.



PÉROU. — Un aimable correspondant de Lima nous envoie l'information suivante :

« La Direction Générale des Postes et Télégraphes a sollicité et obtenu l'autorisation du Ministre de changer totalement, à

partir du mois de janvier 1907, l'émission des timbres-poste qui circulent en ce moment au Pérou. A cet effet les ordres respectifs ont été donnés à l'American banknote Co de New-York ».

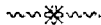


ROUMANIE. — Voici les types des timbres de l'Exposition



de Bucharest annoncés précédemment.

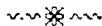
PHILIPPINES. — *Mekeel's* décrit ainsi le nouveau timbre de 20 cents pour lettres express : « C'est un très beau timbre imprimé en bleu et montrant un jeune messager indigène en train de courir. Dans le fond on voit un volcan de la province d'Albay, dans le sud de Luçon et connu sous le nom de Mayou Volcano ».



PORTUGAL. — Il paraît qu'une nouvelle émission est en préparation et verra le jour prochainement, mais les détails manquent complètement et on ne nous dit pas s'il y aura changement de type ou simplement changement de couleurs.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — On nous informe que par analogie avec l'Égypte, il a dû paraître le 1^{er} janvier une nouvelle valeur de 4 millièmes, au type en cours et probablement dans les mêmes couleurs que le 5 m.



SUISSE. — On se rappelle sans doute que la Direction générale des Postes avait chargé une importante maison de Berlin de fabriquer les matrices destinées à l'impression des nouveaux timbres-poste.

Lors de l'examen au Conseil des États du rapport de gestion des Postes (1) plusieurs orateurs s'élevèrent contre l'exécution à l'étranger du nouveau projet de timbres. M. Richard prononça même les paroles suivantes : « La gravure est un art national suisse, on ne comprendrait pas que le timbre-poste ne lui fût pas commandé. Ce serait injuste envers nos artistes... ».

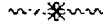
Les Cercles artistiques du pays firent chorus et pour donner satisfaction à ces réclamations, la direction générale des postes chargea deux graveurs suisses de confectionner en double les matrices des nouveaux timbres, se réservant de choisir entre leur travail et celui de la maison allemande.

Or, un de ces graveurs, après 7 mois d'essais malheureux, a dû renoncer à la tâche. Le second aurait, dit-on, livré un travail qui a été reconnu inutilisable.

Le seul résultat de l'intervention des artistes suisses aura été de retarder l'émission des nouveaux timbres de six mois ; au lieu d'être livrés en mai, ils ne pourront l'être qu'en octobre ou novembre prochain.

(1) Voir *Le Collectionneur* de Juillet dernier.

SURINAM. — La série complète à l'effigie de la reine Wilhelmine vient de paraître, elle comprend outre les 10 et 12 1/2 c. annoncés depuis 1904, et le 25 c. annoncé l'année dernière, les 15, 20, 30 et 50 cent. au petit type ; puis au grand format, comme à Curaçao, le 1 et le 2 1/2 gulden.



TURQUIE. — L'administration des Postes et Télégraphes de Turquie annonce l'émission de timbres-poste de 10 et 20 paras et de 1 et 2 piastres portant, en surcharge, la lettre B en caractère turc. Ces timbres seront réservés aux correspondances, imprimés, échantillons, papiers d'affaires et autres envois exclusivement destinés au pays de l'Union postale. On en livrera aux établissements et maisons importantes à titre de droit de vente avec 20 0/0 de rabais. L'emploi de ces timbres à l'intérieur est formellement interdit.

C'est, dit-on, pour faire concurrence aux postes étrangères établies sur son territoire que la Turquie institue cette poste au rabais. Elle ne veut pas de l'usage de ces timbres dans son service intérieur, mais est-elle bien certaine qu'à l'étranger on ne taxera pas ses lettres comme insuffisamment affranchies ?

Déjà des lettres sont parvenues avec ces timbres surchargés : la mesure est nouvelle et pourra provoquer les réclamations des puissances intéressées.



URUGUAY. — Encore un 5 centesimos bleu, mais cette fois on a abandonné le bœuf pour retourner aux armes. Elles sont abaissées dans un cercle excentrique pour faire place aux inscriptions du haut.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ARGENTINE

Bandes, effigie de 3/4 à gauche du général San Martin, timbre rond, papier cha-mois.

1/2 centavos rouge.

- | | | |
|---|---|-------------|
| 1 | » | bleu foncé. |
| 2 | » | lilas brun. |
| 4 | » | vert. |

BRÉSIL

Timbres, suite de la série en cours.

700 reis brun rouge.
2,000 » vert.

Timbres de service, idem.

20 reis orange et vert.
50 » orange et vert.

- 100 reis orange et vert.
 200 » orange et vert.
 400 » orange et vert.
 500 » orange et vert.
 700 » orange et vert.
 1,000 » orange et vert.
 2,000 » orange et vert.
 5,000 » orange et vert.
 10,000 » orange et vert.

Timbres-taxe, idem.

- 20 reis violet vil.
 500 » violet noir.
 1,000 » rouge.
 2,000 » vert.

Enveloppe, effigie de Liberté à gauche.



200 reis bleu de Prusse.

Cartes, suite de la série en cours.



- 40 et 40 r. rouge sur chamois.
 50 r. vert foncé sur chamois.
 100 et 100 r. carmin s. chamois.

BRUNÉI

Timbres provisoires, suite de la série annoncée le mois dernier.

- 2 c. sur 8 c. vermillon et noir.
 4 » sur 12 c. jaune et noir.
 5 » sur 16 c. brun et vert.
 10 » sur 16 c. brun et vert.
 25 » sur 16 c. brun et vert.
 30 » sur 16 c. brun et vert.
 50 » sur 16 c. brun et vert.
 1 doll. s. 8 c. vermil. et noir.

Timbres définitifs, village indigène, dentelés.



- 1 cent vert et noir.
 2 » rouge et noir.
 3 » brun et noir.
 4 » lilas et noir.
 5 » bleu et noir.
 8 » jaune et noir.
 10 » vert foncé et noir.
 25 » brun clair et bleu ciel.
 30 » noir et violet.
 50 » brun foncé et vert.
 1 dollar gris et orange.

GIBRALTAR

Timbres, type 1903, dentelés.

- 1 penny carmin.
 2 1/2 pence bleu.

HONDURAS

BRITANNIQUE

Timbres, type 1902, dentelés.

- 10 cents violet et vert.

- 25 cents violet et brun jaune.
 50 » vert et carmin.
 1 dollar vert et carmin.
 2 » vert et bleu.
 5 » vert et noir.

HONG-KONG

Timbres, type 1903, dentelés.

- 4 cents rouge.
 10 » bleu.

INDE ANGLAISE

Timbre, type 1905 avec POSTAGE AND REVENUE, dentelé.

- 1 anna rose.

ITALIE

Carte, effigie à gauche.

- 15 c. = 5 c. vert et 10 c. rose sur gris.

MAROC

Bureaux anglais

Timbres de Grande-Bretagne avec MOROCCO AGENCIES et valeur en surcharge noire.



- 5 cent. sur 1/2 p. vert jaune.
 10 » sur 1 p. rose.
 15 » sur 1 1/2 p. viol. et vert.
 20 » sur 2 p. vert et rose.
 25 » sur 2 1/2 p. bleu ciel.
 50 » sur 5 p. violet et bleu.
 1 peseta sur 10 p. rose et viol.



- 3 pesetas sur 2 sh. 6 p. violet.
 6 » sur 5 sh. rose.

Enveloppe registration de Grande-Bretagne, même surcharge.

- 30 cent. sur 3 p. brun rouge.

Bandes de Grande-Bretagne, idem.



- 5 cent. sur 1/2 p. vert.
 10 » sur 1 p. rouge.

Cartes de Grande-Bretagne, idem.



- 5 cent. sur 1/2 p. vert.
 10 » sur 1 p. carmin.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbres commémoratifs de l'exposition de Christchurch, types divers grands, oblongs, dentelés.



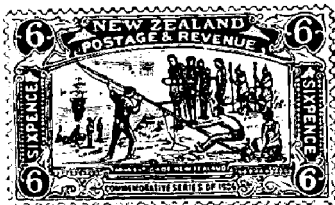
1/2 penny vert.



1 penny rouge.



3 pence bleu et brun.



6 pence vert et rose.

PANAMA

Timbre, suite de la série en cours.

8 cent. lilas et noir effigie.

SALVADOR

Timbre de service, suite de la série en cours.

50 cent. orange et noir.

100 » bl. de Prusse et noir.

SIAM

Cartes de 1900 avec valeur en surcharge noire.

5 atts sur 4 a. carm. s. crème.

5 et 5 a. sur 4 et 4 a. id.

SURINAM

Timbres, type 1904, dentelés.



15 cent. brun.

20 » olive.

30 » brun jaune.

50 » brun rouge.

Idem, grands, dentelés.

1 gulden violet.

2 1/2 » vert.

TURQUIE

Timbres de 1905 avec caractère turc (signifiant B) en surcharge carmin ou bleue.



10 paras vert olive.

20 » rose.

1 piastre bleu.

2 » bleu gris.

URUGUAY

Timbre, armes, dentelés.

5 centesimos bleu.

De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

(Suite, voir numéros 314 et 315)

OFFICE DE TURIN

Mémoire du 22 juin 1749

Le fermier général des Postes de France aiant depuis la paix entamé avec Monsieur Quey, Directeur général des postes du Roy de Sardaigne la négociation du rétablissement du Commis françois dans Turin et du passage du courrier ordinaire de Lyon à Rome, conformément à l'usage pratiqué avant la dernière guerre et le traité fait en 1713 entre les deux offices respectifs; M. Quey répond au fermier des postes de France et lui envoie un projet de traité où sont renouvelées les anciennes difficultés faites en 1696 par la Cour de Turin, il y est dit :

Qu'on ne peut recevoir dans Turin de Commis de postes françois et que les dépêches du Roy pour son ambassadeur lui seront remises fidèlement et exactement.

Que les courriers ordinaires de Lyon à Rome paieront dans tous les Etats du Roy de Sardaigne cinquante sols de Piémont par cheval et par poste ainsi que les extraordinaires et les particuliers.

Par les recherches qui ont été faites au dépôt des affaires étrangères on voit qu'en 1696, M. le Marquis de Cavaglia, général des Postes du duc de Savoye, mit en avant les mêmes prétentions, le feu Roy écrivit à M. le comte de Ressayé, son ambassadeur à Turin, qu'il ne pouvoit pas se départir du rétablissement du Commis françois dans Turin et de l'usage qui se pratiquoit avant la guerre pour le payement des chevaux de poste par les courriers de la malle de Lyon à Rome. En conséquence il fut passé le 16 décembre 1696, un traité entre M. Pajot et le chargé des pouvoirs de M. de Cavaglia qui rétablit les choses suivant l'ancien usage. Cependant il y eut de la part de M. le marquis de Cavaglia des difficultés lorsqu'il fut question de rattacher ledit traité et dans ces entrefaites le duc de Savoye ayant réuni à ses revenus la charge de général de ses postes, l'affaire devint plus difficile à terminer.

M. le comte de Briord qui alla remplacer à Turin M. le comte de Ressayé, fut chargé de la suite de cette affaire et proposa l'expédient qui fut mis en usage d'avoir chez lui le commis françois qui passeroit pour un de ses domestiques.

Le Roy ayant fait passer à la fin de 1699 le comte de Briord à la Haye, en qualité de son ambassadeur nomma au mois de mars suivant M. de Philippeaux pour son ambassadeur à Turin. Dans ces entrefaites, M. Pajot, mécontent du secrétaire de M. Philippeaux qui faisoit les fonctions du commis françois à Turin en nomma un autre à sa place.

Il y a lieu de croire que ce nouveau commis ne logea pas dans la maison de l'ambassadeur et qu'il exerça ses fonctions dans une maison particulière jusqu'en 1704. Que la guerre survint entre la France et la Savoye, mais ensuite de la paix conclue entre la France et le Prince, par le Traité d'Utrecht, du 11 avril 1713, il fut passé une convention entre les postes de France et de Piémont sous les ordres de M. le marquis de Torcy et de M. le marquis de Saint-Thomas; cette convention porte le rétablissement du commis françois dans Turin, du passage du courrier ordinaire de Lyon à Rome et du payement des chevaux de poste dans les Etats du duc de Savoye, a des prix convenables, ces articles ont été exécutés jusqu'à la dernière guerre.

Le feu Roy a, dans toutes les occasions, insisté très fortement pour le rétablissement du commis de poste françois dans Turin et le duc de Savoye a tenté trop souvent sa suppression, pour qu'on n'en sente pas encore aujourd'hui toute l'importance; outre l'intérêt qu'y a le Gouvernement, le fermier général des postes de France y en a un des plus sensibles pour l'économie de la messagerie qu'il fait par ses courriers en Italie en vertu des lettres-patentes de S. M.

M. Quey insinüe que le commis françois nuit aux intérêts de la poste de son maître, mais il est évident que ce n'est qu'un prétexte pour couvrir le véritable motif de la suppression que l'on veut exiger, puisque ce commis françois est si bien lié par les anciennes conventions, qu'il ne fait absolument aucune fonction de poste autre que de recevoir des mains du courrier de France le paquet des dépêches du Roy pour son ambassadeur à Turin et ses autres ministres en Italie et d'en recueillir les réponses dont il acquitte le port au bureau du Roy de Sardaigne pour en remettre le paquet en mains du courrier allant à Lyon.

Au surplus, le refus de la Cour de Turin de consentir au rétablissement de ce commis doit paroître d'autant moins fondé que le Roy de Sardaigne a dans Lyon un agent chargé de recevoir ses lettres et d'en payer le port au bureau de Lyon...

(A suivre).

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Nouvelles armes d'Islande. — A propos de la question posée dans le dernier numéro nous recevons la communication suivante :



Dans un article de M. le Docteur Laboune, chargé de mission du gouvernement français, paru dans le *Journal des Voyages*, je trouve le renseignement ci-après :

« Ce vaste édifice (Maison des Députés) portait tant au-dessus de l'entrée principale une sculpture du faucon d'Islande (le faucon blanc sur fond bleu) est le drapeau de la Terre désolée) c'est le Palais-Bourbon de Reykjavik... »

Auparavant drapeau et écu étaient : D'azur à 3 morues d'argent, 2 et 1.

L. M.

?) **Sénégal.** — Je possède un timbre du Sénégal nouveau type portant transversalement l'inscription violette « Petite Marianne » apposée sans doute à l'aide d'un timbre en caout-

Petite Marianne

chouc. Est-ce une oblitération de paquebot ou d'une poste militaire ?

H. M. à La R.

9 **Japon.** — *Je viens de recevoir quelques timbres-poste du Japon percés chacun d'une dizaine de trous à l'emporte-pièce et ce, indépendamment de l'oblitération habituelle ; c'est vous dire qu'il ne reste plus grand chose des vignettes primitives. Cette mutilation est-elle faite par la poste ? Un de mes co-abonnés peut-il me donner l'explication de ce fait ?*

F. V. à La H.

* * *

Madagascar. — **Oblitération faite à la main.** — Nous recevons la communication suivante :

Je vous adresse deux timbres de Madagascar oblitérés à la main ANDRANOKODITRA. Ce mot demi-circulaire est écrit à l'encre, en capitales, dans une circonférence très nette faite au crayon : la date est ajoutée au centre. J'ai voulu savoir dans quelles conditions fonctionnait le service des postes dans cette localité, et il m'a été répondu, par la personne même qui m'a envoyé ces timbres, que le bureau de poste de ce village, tenu par un indigène télégraphiste, paraît-il, *ne possède pas un cachet !* C'est pourquoi il est obligé d'écrire sur tous les timbres le mot *Andranokoditra* et la date.

H. M.

Le fait paraît bien invraisemblable ; ce bureau de poste ne figure pas sur le dernier annuaire de l'Administration ; du reste notre correspondant ne nous cache pas qu'il compte bien sur la publicité du *Collectionneur* pour tirer cette affaire au clair.

A. M.

* * *

Quel est le promoteur de l'Union postale universelle ?

Sous cette rubrique nous avons publié, en novembre dernier, un intéressant article d'un de nos abonnés de Copenhague désignant M. Michaelsen comme ayant le premier entrevu les avantages innombrables qui pouvaient résulter de cette admirable entente internationale.

Cet article nous a valu, de la part de l'honorable ex-directeur des postes danoises, l'importante lettre que voici :

Copenhague, le 10 janvier 1907.

Monsieur Arthur Maury,

« C'est avec le plus vif intérêt que j'ai lu dans *Le Collectionneur* du 1^{er} novembre dernier, l'article sur l'origine de l'Union

postale universelle. Il contient quelques petites inexactitudes auxquelles je ne me serais certainement pas arrêté, si les remarques de la rédaction sur les objections éventuelles d'autres correspondants ne m'avaient fait penser que quelques corrections seraient assez utiles.

» Je n'étais pas « un modeste employé des postes danoises » quand j'ai fait, en 1859, ma proposition de supprimer le port de transit ; mon père n'était pas non plus « un pauvre négociant de village ». J'étais tout simplement « licencié en économie politique de l'Université de Copenhague », et ce fut précisément mes connaissances économiques qui furent la source de ma proposition. Cette dernière est un essai d'économie politique : le port de transit constituait, à mes yeux, le type d'un mauvais impôt diminuant lui-même la faculté de le payer en empêchant l'échange des produits matériels comme les produits immatériels de la culture intellectuelle entre les peuples, tout comme les barrières sur les grandes routes pendant le moyen âge et les frontières des états de nos jours. C'était un état de choses indigne de l'Europe civilisée. Mais quand je présentai ma proposition à l'Administration centrale des Postes danoises, qui m'avait du reste chargé des affaires touchant les Administrations postales de l'étranger, on ne vit en moi qu'un visionnaire ; voilà pourquoi, d'après les conseils d'amis très estimés, je mis de côté la proposition pour ne l'utiliser publiquement qu'au bout de neuf ans, alors que l'Allemagne du Nord et l'Italie avaient été, chaque pays séparément, réunies dans un seul ressort postal. Le ministère danois des affaires étrangères envoya alors ma proposition à tous les gouvernements et administrations postales d'Europe et d'Amérique. Ce fut en avril 1868, et à la fin de cette même année, V. Stephan rédigea un mémoire tout semblable. Alors commença de ma part une campagne où je fus secouru de la façon la plus sérieuse par M. le Conseiller d'ambassade Jules Hansen, à Paris, partie dans la presse internationale, partie par la correspondance poursuivie avec des hommes d'Etat et de politique éminents, jusqu'à ce que l'Allemagne convoquât le Congrès universel de 1873-74.

» Il n'existe qu'une seule édition de ma proposition qu'on ne peut se procurer que très difficilement, peut-être chez Dentu, à Paris.

» A Berne, je n'étais point le délégué de l'état danois ; ma mission n'était qu'une mission « honoraire » : « je devais écouter, et ne rien dire » ; on comprend alors pourquoi

je dus rester « muet », pendant que d'autres personnes parlaient d'une question à laquelle j'avais voué quinze années de travail. Dans la nouvelle lutte qu'il me fallut engager pour maintenir mon droit « d'initiateur », j'ai eu de la part de la France, un soutien de la plus haute valeur en la personne de M. Emile Gautier ; c'est à ses articles (*Petit Journal*, 22 juillet 1900. et 20 janv. 1901 — *Le Journal*, 23 avril 1906) que je me permets de renvoyer éventuellement la Rédaction. Si je n'ai pas remporté la victoire, c'est parce que les autorités postales ne m'ont pas soutenu, car ce n'est qu'à présent qu'on a voulu enfin reconnaître, ici, dans ma 81^e année, ce que j'ai pu faire au service de la paix et de la civilisation.

» Je prie la Rédaction de vouloir bien recevoir mes remerciements sincères et d'agréer l'assurance de ma considération bien distinguée.

JOSEPH MICHAELSEN ».

* * *

Aurons-nous des timbres algériens ? — L'article paru le mois dernier sous la signature « Jean Var » n'a été inséré que partiellement. Nous donnons aujourd'hui la fin de cet article que notre imprimeur avait, par mégarde, laissée sur le marbre :

Tout d'abord, l'administration centrale des Postes, saisie de la question, l'écluda sous prétexte que le profit que réaliserait la colonie était si minime qu'il valait mieux maintenir le *statu quo*.

On se renseigna, on aligna des colonnes de chiffres et les additions répondirent éloquentement à l'objection.

Les timbres-poste cédés annuellement aux cantiniers par les soldats casernés en Algérie atteignent, en moyenne, un total de quarante mille francs.

A cette somme, il convient d'ajouter les timbres cédés par les militaires à d'autres personnes que les cantiniers et ceux qui servent à l'affranchissement de leurs correspondances.

D'autre part, les établissements de crédit et certaines grandes maisons de commerce dont le siège social est situé en France expédient très fréquemment des timbres à leurs succursales algériennes.

Or, la réciprocité n'existe pas pour ces établissements et ces maisons de commerce : elle n'existe pas davantage pour l'élément militaire, le contingent algérien n'effectuant pas son service militaire dans la Métropole.

Pour le public, il n'en va pas tout à fait de même. Il envoie des timbres en France et il en reçoit. Mais il en reçoit certainement plus qu'il n'en envoie : nous sommes donc encore en perte.

Conclusion : le budget spécial est frustré, au bas mot, de 100.000 francs par an, avec lesquels on arrangerait pas mal de nos routes.

Le département des Postes, lui-même, reconnaît aujourd'hui le préjudice qu'il nous porte, et il cherche autre chose pour combattre les gêneurs qui vou-

draient l'empêcher de continuer à palper les cent beaux billets de mille. Voici son nouvel argument :

— La création du timbre algérien favoriserait dans la colonie les tendances séparatistes !

Sur quoi se base l'administration postale pour soutenir une aussi invraisemblable thèse ? Nous ne le saurons probablement jamais. Mais il faut bien peu connaître les Français d'Algérie pour supposer qu'ils se détacheront de la Mère-Patrie, le jour où, sur les timbres-poste, on aura remplacé le vocable : « France » par le mot : « Algérie ».

Comme l'a fort bien fait observer M. Maréchal au Conseil supérieur, l'émission des billets de banque algériens, quoique très ancienne, n'a rien modifié des sentiments d'attachement des Français d'Algérie à leur patrie.

De même, le timbre tunisien a fait ses preuves et n'a pas entraîné le moins du monde une détente de patriotisme chez nos compatriotes de la Régence.

Pourquoi en serait-il autrement en Algérie ?

Bien au contraire, on ne pourrait qu'être reconnaissant à la Métropole d'une marque de bienveillance, que du reste nous méritons indiscutablement.

Que les hauts fonctionnaires des Postes ne se creusent donc plus la tête pour justifier un abus injustifiable. L'équité la plus élémentaire exige que du moment que nous supportons l'intégralité de nos dépenses, nous disposions de l'intégralité de nos ressources.

Et le timbre, nous venons de le voir, est une ressource assez importante pour que nous ne la négligions pas.

(Les Nouvelles)

JEAN VAR.

* * *

États-Unis. — Un de nos abonnés nous signale la curieuse oblitération suivante employée par le bureau de Newport News

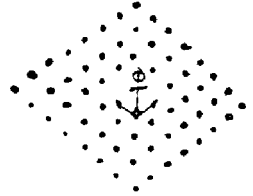
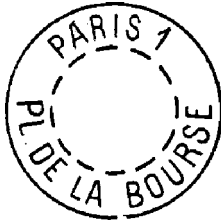


en commémoration du troisième centenaire de la fondation de la ville de Jamestown (Virginie). Jamestown est le premier établissement que les anglais aient formé aux États-Unis (1607).

* * *

France. « Oblitérations du jour de l'an ». — Tous les ans, à pareille époque, on nous demande des renseignements sur des oblitérations anormales trouvées sur des timbres à 5 centimes. Ces oblitérations consistent en lettres de bureaux,

cachets de facteurs, losanges de points avec ancre (réservé autrefois aux agents embarqués), parfois même en annulations bizarres obtenues à l'aide de morceaux de bois gravés d'une façon rustique par des employés ingénieux.



Ces infractions au règlement sont dues au surcroît énorme de travail occasionné par les cartes de visite. Un personnel supplémentaire de timbreurs est adjoint à certains bureaux ; ce personnel emploie, faute de matériel nécessaire, tout ce qui peut servir à l'annulation des timbres. De plus, comme cet encombrement entraîne forcément des retards importants dans le service, on s'abstient autant que possible, pour éviter des réclamations, d'employer le timbre à date révélateur.

Voici justement un passage d'une circulaire récente autorisant l'emploi d'oblitérations spéciales :

Dans le but, dit le sous-secrétaire d'Etat, d'assurer la prompte transmission des cartes de visite et des cartes-postales illustrées affranchies à cinq centimes et de dégager les ambulants, les mesures suivantes seront prises, du 29 décembre prochain au 12 janvier :

..... Les timbres pourront être oblitérés (de Paris pour Paris seulement) au moyen d'un timbre sans date ou du timbre indicatif du bureau.



France. Timbres-télégraphe. — La question des timbres-télégraphe a été portée le 15 janvier dernier à la tribune du Sénat. Nous reproduisons la partie du débat relative à ces timbres :

M. Le Provost de Launay. Messieurs, je viens présenter une très courte observation qui n'est pas une réponse à M. le Sous-Secrétaire d'Etat, mais qui complète les doléances que j'ai apportées l'an dernier à cette tribune de la part de beaucoup de populations de province qui sont fort mal servies par l'administration des télégraphes et des postes.

Le prédécesseur de M. Symian nous avait promis des améliorations ; il n'a rien été fait. Je crois qu'on a inauguré une pochette pour les timbres ; on a fait une belle et longue réclame à cette innovation ; c'était la grande pensée de l'année ! (*Sourires à droite.*)

Il nous faudrait autre chose que cela.

Dans une quantité de villes de province, le bureau du télégraphe est fermé

de midi à deux heures, et le soir à sept heures. L'administration n'a pas encore voulu adopter le système si simple des timbres télégraphiques, qui est employé pour les dépêches pneumatiques. Si ce système existait, le public pourrait mettre à la boîte, à toute heure du jour et de la nuit, des dépêches qui seraient expédiées au moment de la réouverture du bureau.

Si on passe dans une ville à une heure où le bureau est fermé, on est privé du télégraphe. Il serait si facile cependant de remédier à cet inconvénient qui peut causer de graves préjudices! (*Très bien! très bien! à droite.*)

Je sais bien qu'on me répond en m'objectant qu'il est nécessaire que le receveur ou la receveuse compte les mots de la dépêche pour fixer la taxe due. Mais pourquoi ne ferait-on pas comme pour les lettres? Ne fait-on pas payer au destinataire une surtaxe lorsque la lettre n'est pas suffisamment affranchie?

Vous pourriez, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, ou ne pas livrer dépêche télégraphique, ou faire payer une surtaxe au destinataire, quand la dépêche ne serait pas suffisamment taxée. (*Très bien! à droite.*)

M. Le Cour Grandmaison. Seulement, c'est trop simple!

M. le Sous-Secrétaire d'Etat. Messieurs, l'honorable M. Le Provost de Launay nous a demandé comment il se faisait que l'on ne pût pas, dans de petits pays où le bureau est fermé après sept heures et entre midi et deux heures, déposer des lettres et des télégrammes. Il faut pourtant bien que les receveurs et les receveuses de ces pays se reposent.

M. Dominique Delahaye. Ce n'est pas la question. Répondez donc à la question des timbres!

M. le Sous-Secrétaire d'Etat. Si vous nous donnez les crédits nécessaires pour doubler le personnel dans les bureaux, vous aurez toute satisfaction.

M. Dominique Delahaye et plusieurs sénateurs à droite. Ce n'est pas la question!

M. le Sous-Secrétaire d'Etat. Quant à la question que m'a posée M. Le Provost de Launay à propos du payement en timbres-poste de la taxe des dépêches télégraphiques, je l'étudie et je n'ai pas attendu les observations de l'honorable sénateur pour charger mes chefs de service de cette étude.

M. le Provost de Launay. Je l'ai demandée l'an dernier.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat. Je cherche le moyen de faire accepter les dépêches par tous les bureaux.

Reste la question de mise au point. Je ne sais pas si elle sera aussi facile que nous le pensons, vous et moi: mais enfin, nous l'étudions, et, si elle peut être solutionnée dans le sens que vous indiquez, vous pouvez être sûr que nous sommes d'accord pour réaliser cette réforme.

M. le Provost de Launay. Je n'ai jamais demandé que les bureaux restassent ouverts toute la journée et même le soir; j'ai simplement demandé que des boîtes télégraphiques soient établies, pareilles aux boîtes postales et que, par conséquent, on pût mettre à toute heure une dépêche au bureau.

Si vous voyagez en Angleterre, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat, vous verriez que là on vous remet des timbres: que vous pouvez, que vous devez timbrer vous-même vos dépêches et les mettre à la poste quand vous voulez. Par conséquent, l'Angleterre vous a devancé sur ce point.

Terre ou Terrasse ?

Nous avons reçu les deux communications suivantes :

Monsieur Maury,

Deux mots, s'il vous plaît, en réponse à votre question : *Terre ou terrasse* ? *Terrasse*, dans le jargon héraldique, désigne le sol figuré en pointe, c'est-à-dire au bas de l'écu. C'est donc le vocable tout à fait propre. Les termes *plaine*, *champagne* sont à très peu près synonymes.



Mais notre Semeuse nationale, voire à l'état de symbole, n'étant pas une pièce d'armoiries, on peut négliger pour la décrire l'expression technique.

Terre, qui vous paraît incorrect, est pourtant le mot exact, quoique vague.

Sol aurait aussi une acception trop générale.

Base irait mieux, grâce à son étymologie : $\beta\alpha\sigma\iota\varsigma$, surface sur laquelle on marche.

Reste *terrain*, que je vous propose, non certes comme terrain neutre ou transactionnel, mais parce que ce mot, en style courant, dans l'argot des peintres, même quelquefois en langage du blason (1), a la signification bien déterminée qu'il s'agit de fixer.

P. C. de R.

*
* *

Je suis partisan d'employer le mot *terrasse*. Semeuse sans terre est un non sens : où sèmerait-elle bien si elle n'a pas de terre ? Dépourvue de cette base, la Semeuse tombe de la réalité dans le symbole, et alors il convient de lui appliquer le terme courant en héraldique : avec ou sans *terrasse*.

Cette expression de *terrasse* est cependant moins ancienne que vous ne le supposez : elle ne date guère que du XVIII^e siècle. Pierre Palliot, dans la *Vraie et parfaite Science des Armoiries* (1660), ne la mentionne pas, mais il donne : *terrassé*, « arbre ou plante qui a sa racine dans la terre », qui ne s'employait donc que pour les meubles du règne végétal. L'héraldique perdant peu à peu de sa forme primitive, on en vint à mettre les châteaux, les tours, etc., et surtout les animaux passants, sur un terrain qui prit le nom de *terrasse* par analogie au mot *terrassé*.

Quoiqu'en dise Littré la *terrasse* ne représente pas un champ plein d'herbes, elle est généralement nue ; la ligne sinueuse qui la sépare du champ l'empêche de se confondre avec la *champagne*, pièce qui occupe la pointe de l'écu par opposition au chef, et le plus souvent elle est de sinople (verte), émail qui rappelle sa couleur naturelle.

L. Q.

(1) Notre correspondant fait erreur. En blason, on n'emploie jamais le mot : *terrain*.

DERNIÈRES NOUVELLES

France. — Il vient d'être reconnu que le timbre à 30 centimes, dont la suppression avait été décidée, est employé couramment pour l'affranchissement des pneumatiques. En conséquence cette valeur sera maintenue. Comme la teinte violette qui était réservée jusqu'ici au 30 cent. a été attribuée au 35 centimes on procède à de nouveaux essais de couleurs. Rien n'est encore arrêté à ce sujet.

Le 5 centimes vert sera dorénavant au type Semeuse sans terrasse; sa couleur ne sera pas changée. On espère pouvoir mettre en vente cette nouveauté dans les premiers jours du mois de mars.

PETITE CORRESPONDANCE

Nous recevons chaque mois une foule de demandes de renseignements s'appliquant à des questions traitées à plusieurs reprises déjà dans ce journal, telles que : *Qu'appeliet-on ténacité? — A quoi reconnaît-on un timbre faux d'un vrai? — Quelle différence y a-t-il entre un timbre gravé et un timbre lithographié? — Pourquoi les timbres de la Métropole sont-ils employés sans surcharge dans nos bureaux à l'étranger?* etc., etc.... Malgré la meilleure volonté du monde, il nous est impossible de répondre chaque fois à ces questions dans la Petite Correspondance.

Étant donnée en outre la quantité de questions qui nous sont posées, en ce moment de l'année surtout, par nos lecteurs, nous sommes obligé, tous les mois, d'ajourner un certain nombre de réponses. Un roulement est établi de façon à donner satisfaction à chacun dans la mesure de nos moyens, mais nous prions nos correspondants de ne pas être trop exigeants.

A. M.

A. M. Versailles. — 1° Ces cachets japonais ou chinois sont généralement apposés par les particuliers qui mettent ainsi leur adresse sur les lettres qu'ils expédient. Quelquefois ces inscriptions désignent la voie par laquelle l'expéditeur desire que sa lettre soit acheminée (Voir *Le Collectionneur* de Septembre 1905, page 275). — 2° Le prix des enveloppes figure à notre dernier supplément.

E. C. — Nous ne connaissons pas d'autre procédé. Nous l'employons couramment sans inconvénient.

T Louis de F. — Non ce n'est pas le T dans un triangle qui a été apposé sur les timbres-poste de Mauritanie pour en faire des timbres-taxi, mais l'estampille ci-contre sans encadrement.

M. G. — Voici l'adresse demandée : Monsieur Henrik Dethloff, P. O. Box, 71, Kristiania (Norvège).

M. L. Hancinot. — A la bonne heure ! La correction est faite.

Commandant B. — Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question du concours philatélique figurent toutes sur notre catalogue descriptif (édition 1906).

M. D. — Il y a en effet une nouvelle vignette pour les colis postaux italiens, nous la reproduisons ci-contre, mais elle est imprimée sur des cartes d'expédition et c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas signalée.

Les timbres mobiles pour colis postaux sont depuis longtemps supprimés en Italie.

P. R. à E. — Le foulah (pasteur) que représente le timbre de la Guinée française est, en effet, un des motifs du monument élevé à Chartres à la mémoire de Noël Ballay. Des malfaiteurs se sont, paraît-il, enparés dernièrement du buste de l'ancien gouverneur de l'Afrique occidentale; nous ignorons si le foulah a subi le même sort !

Emile P. à J. — Sans aucune valeur, timbre fiscal annulé par un bureau de l'enregistrement.

R. B. 16. — La marque postale « affranchissement au verso » est d'origine suisse.

A. M.



T R I B U N A U X

Le partage de la Collection. — Du Journal :

Le divorce ayant été prononcé entre les époux Lebon, un notaire fut chargé, suivant l'usage, de la liquidation.

Comme il arrive, les grosses difficultés se sont réglées toutes seules. La femme avait de la fortune, elle s'est montrée généreuse : elle a donné quittance de tout ce que le mari devait : elle lui a assuré des rentes, elle lui a laissé sa vie durant la jouissance d'un hôtel en province... Le partage du mobilier a suivi : tableaux, souvenirs de famille, bibliothèque ont été attribués sans contestation à celui qui les avait apportés en ménage, à celui qui en avait envie.....

Que ferait-on de la collection de timbres-poste ?

La partagerait-on ? L'attribuerait-on au mari, à la femme ?

Outre la valeur pécuniaire, elle avait une valeur d'affection. C'était en quelque sorte le seul enfant né du mariage. Aussi chacun des époux voulait l'avoir. Après de longs pourparlers, elle fut comprise dans le lot de madame. C'était elle, en effet, ayant la fortune, qui avait payé tous les timbres, et d'ailleurs, étant données ses libéralités sur d'autres points, elle pouvait imposer à son ex-mari ses conditions. Elle consentit toutefois à laisser à ce dernier les timbres que celui-ci, du temps qu'il était potache, avait collectionnés au lycée, des timbres peu nombreux et de minime valeur.

On se rend chez le notaire, on signe. Madame prend possession du volumineux colis soigneusement ficelé auquel pend une étiquette : « Collection de timbres-poste ». Elle l'emporte et monte en voiture. Elle défait le paquet. Horreur ! Elle trouve bien l'album, mais la collection n'y est plus : pas de timbres anciens, pas de timbres rares, pas de timbres chers, ceux qu'elle acheta chez un grand philatéliste, ceux qu'à la Bourse des Champs-Élysées elle marchandait le dimanche et le jeudi, pendant des semaines, tout, non, mais presque tout avait disparu ! Sur des pages entières, on ne trouve que les bandes de papier gommé qui avaient servi à coller les timbres : ailleurs, le sauvage n'a pas craint, à coups de canif, d'enlever des morceaux entiers des feuillets, pour s'éviter la peine d'en décoller les timbres. Plus de trente pages entières ont été arrachées !

Vous imaginez le désespoir de la divorcée et sa colère : la liquidation était signée. Il était trop tard pour reprendre tout ce qu'elle avait abandonné.

L'ex-Madame Lebon assigna donc son mari en restitution des timbres qui manquent à la collection, ou à défaut en 10,000 francs de dommages-intérêts. C'était sa seule ressource.

Sa demande a été soutenue à la barre par M^e Lacoïn et combattue par M^e Lebée pour l'ancien mari.

Après de longs débats, le Tribunal, présidé par M. Dille, a rendu hier (30 janvier), un jugement qui témoigne un peu de son embarras, et qui met en cause le notaire chargé de la liquidation. Il commet ce dernier à l'effet de remettre à chacun des anciens époux les timbres que les pourparlers verbaux leur attribuaient, et en même temps, prévoyant des difficultés possibles, il charge le notaire de faire un rapport sur les contestations à venir.

Moralité : C'est une erreur de croire que tout finit avec le divorce : dans tout mariage il y a l'enfant. On ne le voit pas toujours, mais toujours il existe : ici, c'est la collection de timbres-poste...

Comme le dit Brieux dans le *Berceau*, « l'enfant c'est le lien qu'on ne brise pas ».

SÉRIES NOUVELLES

avec réduction de prix

Açores



1906. 1 c. sur 5 c.
3 c. sur 1 s.
2 timb. N » 40

Equateur

1906. 1 c. sur 5 c.
3 c. sur 1 s.
2 timb. N » 40

Guatemala



1906. 2 1/2, 5, 10 r.
3 timb. N » 15

C. de Mozambique



1906. Taxe 5, 10, 20 c.
3 timb. N » 30

Dominicaine

1890-1900. 1/2 et 1 cent.
3 timb. N » 1 f 50



1902. Service. 2, 10, 20 c.
3 timb. N » 2 f 50

Leeward-Islands

1897. 1/2, 1, 2 1/2 p.
3 timb. N » 2 f 50

1902. 1 p. s. 4 p.
1 p. s. 6 p., 1 p. sur 7 p.
3 timb. N » 2 f »

Levant anglais



1905. 1 1/2, 1 p.
2 timbres » 20

Libéria

1906. Service. 1, 2, 5 c.
3 timb. N » 70

Luxembourg

1895. Service. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 90

Mexique



1899. 5 c. e. 1, 5 p.
3 timbres 5 f »

Mohéli



1906. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 40

1/2, 20, 25, 30, 55, 10, 50, 75 c., 1 f.
8 timb. N » 4 f 50

Monténégro



1906. 1, 3, 5, 10 h
3 timb. N » 40

Nouvelle-Calédonie

1906. Taxe, 5, 10, 15 c.
3 timb. N » 45

Paraguay



1906. Service, 1, 2 c.
2 timbres » 10

Pérou



1901. 1, 2, 5 c.
3 timbres » 25

Perse

1906. 1, 2, 3, 6 ch.
4 timb. » 40

Roumanie



1906 1, 3, 10 h.
3 timb. N » 40



1906. 1, 3, 5 c.
3 timb. N » 35

Sainte-Lucie



1902-05. 1/2, 1 p.
2 timb. » 20

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 399. — Collection de 5.160 timbres contenue dans deux albums, le tout en très bon état, savoir :

Allemagne T. et Taxis 51 t., Conféd. 25 t., Empire 62 t., Autriche 77 t., Bade 26 t., Bavière 55 t., Belgique 83 t., Bosnie 8 t., Bulgarie 52 t., Danemark 36 t., Eglise 24 t., Espagne 52 t., Finlande 18 t., France 39 t., Gibraltar 13 t., Grèce 63 t., Hanovre 13 t., Hongrie 51 t., Islande 17 t., Italie 74 t., Levant All. 7 t., Autc. 16 t., Italien 9 t., Russe 6 t., Lombardo

21 t., Luxembourg 49 t., Mecklembourg 3 t., Modène 7 t., Norvège 48 t., Pays-Bas 74 t., Portugal 114 t., Prusse 23 t., Roumanie 100 t., Russie 29 t., St-Marin 12 t., Saxe 19 t., Schleswig-Holstein 3 t., Serbie 25 t., Suède 69 t., Suisse 60 t., Thessalie 4 t., Toscane 14 t., Turquie 76 t., Wurtemberg 60 t., Açores 29 t., Afrique O^r Allem. 7 t., Angola 20 t., Cap de B^e Esp. 24 t., Cap Vert 19 t., Congo belge 13 t., Côte d'Or 12 t., Côte du Niger 7 t., Egypte 49 t., Erythrée 15 t., Ethiopie 14 t., Gambie 8 t., Lagos 8 t., Libéria 14 t., Lorenzo-Marques

17 t., Malte 7 t., Maroc 7 t., Maurice 42 t., Mozambique 44 t., Natal 9 t., Nyassa 13 t., Orange 11 t., Ste-Hélène 6 t., Saint-Thomas et Prince 16 t., Seychelles 15 t., Sierra-Leone 12 t., Soudan Egyptien 13 t., Transvaal 33 t., Zanzibar bur. Anglais 8 t., Ceylan 20 t., Chine bur. All. 5 t., Chypre 7 t., Hong-Kong 12 t., Indes Anglaises 34 t., Indes Néerl. 35 t., Japon 32 t., Johore 7 t., Malacca 27 t., Pérah 5 t., Perse 36 t., Selangor 6 t., Siam 22 t., Australie Occ. 27 t., du Sud 16 t., Bornéo 32 t., Cook 5 t., Fidji 11 t., Hawaï 35 t., Nlle-G. du Sud 47 t., Nlle-Zélande 30 t., Queensland 35 t., Sarawak 23 t., Tasmanie 16 t., Timor 20 t., Tonga 8 t., Victoria 53 t., Antigua 6 t., Antilles Esp. 213 t., Argentine 84 t., Bahamas 8 t., Barbade 22 t., Bermudes 11 t., Bolivie 39 t., Brésil 85 t., Buenos-Ayres 1 t., Canada 64 t., Chili 43 t., Colombie 106 t., Curaçao 21 t., La Dominique 4 t., E.-Unis 144 t., Falkland 4 t., Grenade 17 t., Guyane Angl. 49 t., Haïti 56 t., Jamaïque 19 t., Mexique 86 t., Pérou 81 t., Prince Edouard 13 t., St-Vincent 12 t., Iles sous le vent 7 t., Surinam 20 t., Terre-Neuve 37 t., Tabago 7 t., Trinité 20 t., Iles Turk 20 t., Uruguay 78 t., etc.

Prix : 4,000 francs.

N° 400. — *Album Universel, 6^e édition, 1^{er} et 2^e vol., contenant environ 1,640 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 31 t., Suède 24 t., Norvège 16 t., Danemark 13 t., Prusse 3 t., Saxe 10 t., Allemagne Confédération 17 t., Bade 17 t., Bavière 48 t., Allemagne Empire 33 t., Autriche 50 t., Hongrie 26 t., Suisse 39 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 41 t., Luxembourg 10 t., France 73 t., Espagne 116 t.,

Lombardo-Vénétie 17 t., Eglise 21 t., Malte 2 t., Russie 16 t., Finlande 16 t., Bosnie 7 t., Bulgarie 10 t., Turquie 38 t., Grèce 22 t., Egypte 20 t., Sierra-Leone 6 t., Lagos 2 t., Ste-Hélène 3 t., Cap de Bue Esp. 4 t., Réunion 5 t., Chypre 2 t., Alwar 2 t., Haïderabad 3 t., Indes angl. 10 t., Siam 5 t., Hong-Kong 6 t., Japon 19 t., Labuan 3 t., Australie Sud 3 t., Nlle Zélande 5 t., Nlle Calédonie 3 t., Hawaï 4 t., Terre-Neuve 5 t., Nlle Ecosse 1 t., Canada 11 t., E.-Unis 20 t., Mexique 7 t., Iles Turk 2 t., Antilles Esp. 24 t., Jamaïque 3 t., Colonies fr. 18 t., Guadeloupe 14 t., Curaçao 7 t., Surinam 3 t., Brésil 25 t.

2^e vol. — Autriche 6 t., Hongrie 8 t., Levant Austr. 7 t., Tunisie 6 t., Congo 6 t., Côte de Sirmoor 4 t., Junno-Cachemire 4 t., Sinaï 3 t., Indo-Chine 5 t., Victoria 5 t., E.-Unis 11 t., Brésil 20 t., etc.

Prix : 425 francs.

N° 401. — *Album contenant environ 726 timbres en bon état, savoir :*

France 17 t., Gde-Bretagne 12 t., Allemagne 16 t., Bade 15 t., Brunswick 4 t., Prusse 10 t., Saxe 4 t., Allemagne Emp. 13 t., Bavière 27 t., Autriche 26 t., Belgique 18 t., Danemark 14 t., Espagne 65 t., Italie 28 t., Eglise 16 t., Pays-Bas 12 t., Portugal 14 t., Russie 10 t., Suède 32 t., Norvège 13 t., Suisse 25 t., Turquie 15 t., Ceylan 6 t., Indes Angl. 6 t., Japon 8 t., Cap de Bue-Esp. 3 t., Orange 2 t., Egypte 8 t., E.-Unis 15 t., Canada 5 t., N-Brunswick 3 t., Antilles Esp. 5 t., Mexique 8 t., Argentine 8 t., Brésil 20 t., Chili 12 t., Pérou 7 t., Indes Néerl. 5 t., Nlle G. du Sud 4 t., Victoria 4 t., etc.

Prix : 20 francs (port 85 c.)

NOTA. — *Les collections d'occasion Nos 358 à 85 fr., 359 à 20 fr., 365 à 65 fr., 366 à 20 fr., 367 à 17 fr., 370 à 400 fr., 372 à 35 fr., 375 à 20 fr., 376 à 15 fr., 378 à 12 fr., 380 à 25 fr., 383 à 30 fr., 384 à 100 fr., 387 à 60 fr., 388 à 35 fr., 389 à 30 fr., 390 à 35 fr., 391 à 100 fr. et 392 à 40 fr. annoncées précédemment sont vendues.*

TIMBRES SUR ENVELOPPES ENTIÈRES

Aperçu de quelques prix

ESPAGNE

1865

Effigie d'Isabelle II à gauche



81. 12 cuartos bleu et rose
Cadre renversé 450' »

GUATÉMALA

1872

Armes, dentelés



5. 4 reales violet 15' »

HÉLIGOLAND

1875. Effigie à gauche Victoria I, relief et couleur.



15. 1 1/2 p. 10 pf. vert sur enveloppe : 1 1/2 pen. 10 pf. carmin, très rare, oblitéré 25' »

HONG-KONG

1862

Effigie à gauche Victoria I. dentelé



4. 18 cents violet filigr. 20' »

JOHORE

1894. Effigie du sultan Abou-Bakar, avec valeur en surcharge, dentelés.



7. 3 cents s. 4 violet et noir.
7. 3 » s. 5 c. viol. et vert
7. 3 » s. 6 c. viol. et bleu
7. 3 » s. 1 dol. vert et rose
Les 4 timbres sur enveloppe 5' 50

LUXEMBOURG

1852

Effigie à gauche, Guillaume III



3. 1 silbg. rougeâtre 5' »

MADAGASCAR

1889-91. Timbres des Colonies françaises, déesse, avec valeur en surcharge noire,



2. 25 sur 40 c. rouge 12' »

NOSSI-BÉ

1890. Timbres des Colonies françaises avec N. S. V. et valeur en surcharge noire.

6. 25 sur 20 c., 3 types de surcharges

Les 3 timbres 90' »

NOUVELLE GALLES DU SUD

1850. Groupe allégorique et vue de Sydney, cadres divers.



10. 3 p. vert sur blanc, peu oblitéré, coin droit un peu coupé 50' »

ROUMANIE

1858

Tête de bœuf et cor dans un rectangle, papier blanc.



8. 80 paras rouge, deux exemplaires sur fragment de lettre, courts de marges 35' »

SUISSE

1849

Armes



8. 5 c. vert jaune 30' »

1849. Croix blanche sur
rouge dans un cor.



10. 5 c. noir 35' »

1850

Croix blanche sur rouge



12. 2 1/2 rp. orts post noir .
2 exempl. se tenant sur
fragment de lettre. 32' »

TRINITÉ

1851



Déesse assise, papier bleu

1. brun rouge 10' »

1860. Idem, dentelé.

15. 4 pence violet gris dent.
14. très bel exemplaire
attaché à un défectueux 40' »

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ITALIE

Carte

Effigie à gauche de Victor
Emmanuel III (carte-réponse).

5 c. vert et 10 c. rose N » 35

Carte-lettre

Idem, même effigie.

5 c. vert sur azuré N » 15

ÉTATS MALAIS

Type 1901, dentelé.

3 c. brun N » 15

MAROC

Bureaux anglais

Timbres de Grande-Breta-
gne avec MOROCCO AGENCIES
et valeur en surcharge.

5 centimos vert jaune N » 10

10 centimos carmin . . . N » 20

15. » viol. et vert N » 25

20 » rose et vert N » 30

25 » bleu N » 45

50 » viol. et bleu N » 75

1 peseta violet et car-
min N 1'50

3 pesetas violet . . . N 4'25

6 » rose N 8'50

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

ANGOLA

1898. Effigie
de Don Carlos I^{er},
dentelé.



40. 2 1/2 reis gris. . . 0 » 05

ARGENTINE

Timbres de service

1901.

Effigie de la
Liberté à gauche,
dentelés.



178. 1 c. gris foncé. N » 10

179. 2 » brun rouge N » 10

181. 10 » vert N » 20

AUSTRALIE

Confédération

Timbres-taxe

1903.

Chiffre, dentelés.



4. 3 p. vert. 0 » 30

5. 4 » vert. 0 » 40

6. 5 » vert. 0 » 50

10. 1 sh. vert.

11. 2 » vert.

12. 5 » vert.

La série des 3 der-
nières valeurs. 0 9' »

AUTRICHE

1904. Genre 1900, dentelé.

241. 35 h. vert 0 » 05

CAP-VERT

1898.

Effigie de Don
Carlos I^{er}, dentelé.



45. 25 r. vert bleu . . . 0 » 15

CHINE

Bureaux allemands

1905. Timbres d'Allemagne
de 1902, avec CHINA et valeur
en surcharge gothique.

22. 2 c. sur 5 pf.
vert 0 » 15

23. 4 c. sur 10 pf.
rose 0 » 15

24. 10 c. sur 20 pf.
bleu ciel. 0 » 30

Bureaux français

1905-06. Timbres
d'Indo-Chine de
1904, surchargés.



2. 5 c. vert foncé . o » 10
3. 10 » carmin . . o » 15
4. 15 » brun bistre
sur azuré . . . o » 15

Canton

1901-03. Timbres d'Indo-
Chine avec CANTON et valeur
en surcharge.

4. 5 c. vert jaune
(surcharge rouge) . o » 15
5. 5 c. vert jaune
(surcharge noire) . o » 15

COTE D'OR

1906. Type 1902, dentelé.
6. 2 sh. 6 p. vert et
jaune N 5' »

CRÈTE

1905. Triton
brandissant un
trident, dentelé.



7. 25 lepta bleu . . o » 20

CUBA

Carte-poste

1905. Effigie.

8. 1 et 1 c. noir s.
bulle N » 25

DANEMARK

1905-06.
Chiffre, lions, cou-
ronne et coeurs,
dentelé.



9. 4 ore bleu . . . o » 05

EQUATEUR

Timbre-télégraphe

1897. Timbre-télégraphe de
1894 avec 1897-1898 en sur-
charge.

10. 20 c. rouge . . N » 10

GUADELOUPE

1905. Vue
de la Colonie,
dentelé.



11. 10 c. rose . . . o » 05

HONG-KONG

1903. Effigie à
gauche
d'Edouard VII,
dentelé.



12. 1 c. brun et viol. o » 05

INDE

NEERLANDAISE

1892-94. Effigie de
la reine Wilhelmine
dentelé.



13. 10 c. rouge br. . o » 05

INDO-CHINE

1903.

Timbre de 1900,
surcharge noire.



14. 5 s. 15 c. gris rosé o » 15

15. 1904. Figure allégorique,
dentelé.

16. 25 c. bleu . . . o » 20

KIAUTCHOU

1900.

Navire, dentelés.



17. 10 pf. rose vif . o » 20

18. 20 » bleu ciel . o » 35

1905.

Idem, monnaie en
cent, dentelés.



19. 4 c. rose vif . o » 20
20. 10 » bleu ciel . o » 30

**LOMBARDO-
VENETIE**

1863. Aigle, relief et cou-
leur, dentelé.

21. 5 s. rose . . . N » 05

MAROC

Bureaux allemands

1905. Timbre
d'Allemagne de 1902
avec valeur en
surcharge.



22. 5 c. s. 5 pf. vert. o » 05

Bureaux anglais

1903. Timbres de Gi-
braltar de 1903 avec
Morocco Agencies en
surcharge noire.



23. 5 cent. vert . N » 15

24. 10 » brun s.
rouge N » 25

25. 20 cent. vert et
carmin N » 40

26. 25 cent. violet s.
bleu N » 50

27. 50 cent. violet et
lilas N 1' »

28. 1 peseta noir et
carmin N 2' »

29. 2 » noir et bleu. N 4' »

Bureaux français

1902. Genre des timbres de
France avec valeur en sur-
charge.

30. 20 c. sur 20 c. lilas
brun o » 15

Timbre-taxe

1896. Timbre-taxe de
France avec
valeur en surcharge.



31. 5 c. bleu . . . o » 10

ORANGE

1900. *Timbre du Cap de Bonne-Espérance avec ORANGE RIVER COLONY en surcharge.*

57. 1/2 p. vert . . . 0 » 15

1903. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*



68. 2 pence brun. . . 0 » 15

PERSE

1902-04.

Effigie du Chah de 3/4 à droite.



225. 2 kr. bleu ciel. . . 0 » 20

256. 20 » orange . . . 0 » 90

257. 30 » vert . . . 0 » 1

1904-05. *Lion, genre 1902, avec valeur en surcharge.*

253. 3 ch. s. 5 ch. rose 0 » 10

ROUMANIE

1906. *Commémoratifs du 25^e anniversaire de la transformation en royaume de la principauté de Roumanie.*

211. 10 bani carmin et

noir 0 » 20

212. 15 » viol. et n. 0 » 30

SALVADOR

1906.

Effigie du président Escalon, dentelé.



428. 1 c. vert et noir 0 » 10

SENEGAL

1906. *Effigie du général Faidherbe, dentelé.*



45. 10 c. rose. . . . 0 » 10

SERBIE

1905. *Effigie à gauche du roi Pierre I^{er}, dentelés.*



109. 1 para gr. et n. 0 » 65

112. 15 » lil. et n. 0 » 10

113. 20 » j. et n. 0 » 15

TRANSVAAL

1905. *Type 1902, dentelé.*

155. 1/2 p. vert . . . 0 » 65

TURQUIE

1901.

Thougra au milieu (pour l'extérieur)



151. 5 p. bistre . . . 0 » 25

VÉNÉZUELA

1904. *Effigie de 3/4 à gauche de Bolivar, dentelé. (Instruccion).*

164. 5 c. vert. . . . 0 » 65

OCCASIONS DU MOIS

MONTÉNÈGRE

1874. *Effigie de 3/4 à droite (Nicolas*

Petrowich), dentelés



1. 2 nov. jaune.
2. 3 » vert.
3. 5 » rouge rose.
4. 7 » lilas.
- 4a. 7 » rose.
5. 10 » bleu.
6. 15 » bistre.
7. 25 » violet.

La série des 8 timbr. x 1'60

1894. *Idem, dentelés.*

39. 1 n. bleu clair.
40. 20 » orange bistre.
41. 30 » brun rouge foncé.
42. 50 » bleu ciel.

1896. *Effigie à*

droite, dentelé (pour accusé de réception)



59. 10 n. bleu et rose.

La série des 5 timbr.

du n° 39 au n° 59. x » 85

1894. *Type 1874, dentelés.*

43. 1 fl. vert

44. 2 » brun rouge clair.

Les 2 timbres . . . x 3'40

1898. *Type 1874, dentelés.*

76. 2 nov. vert clair.

77. 3 » rose vif.

78. 5 » orange.

79. 7 » violet gris.

80. 10 » violet vif.

81. 15 » brun rouge.

82. 25 » bleu gris.

La série des 7 timbr. x 1'40

Timbres-taxé

1894.

Chiffre dans un cercle, dentelés.



45. 1 nov. rouge rose.

46. 2 » vert jaune.

47. 3 » orange.

48. 5 » vert olive.

49. 10 » violet vif.

50. 20 » bleu.

51. 30 » vert bleu.

52. 50 » vert gris.

La série des 8 timbr. x 1'70

ARMORIAL UNIVERSEL

par Arthur MAURY

Huitième édition revue et corrigée

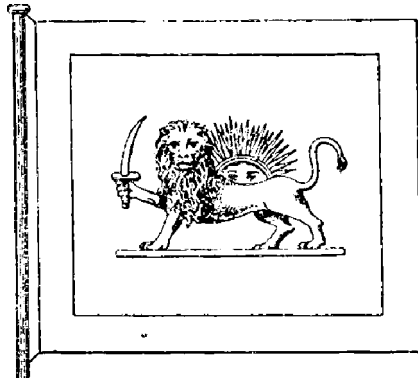


Cette nouvelle série de QUATRE-VINGT-DOIZÉ ARMORIALS ou emblèmes modernes des principaux pays du globe n'est pas, comme d'habitude, une copie d'ouvrages antérieurs plus ou moins erronés et incomplets ; chaque blason a été contrôlé sérieusement dans les chancelleries, les collections de monnaies, de sceaux, etc.

Ces armoiries forment une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques ; or et argent ; elles peuvent être conservées telles quelles ou découpées et collées en regard de chaque pays dans les albums de timbres. Prix 1 fr. 75 Port et emballage dans un tube en carton : 15 cent.

Nos feuilles d'Armoiries et de Drapeaux figurent au Louvre, dans l'une des salles du Musée de la Marine ; elles ont été acquises aussi par un grand nombre de Musées scolaires et de Villes.

DRAPEAUX NATIONAUX



Magnifique feuille contenant CINQUANTE-QUATRE Drapeaux nationaux modernes de tous les pays, imprimée en plusieurs couleurs, semblable à l'Armorial universel, composée d'après des documents authentiques et récents.

Prix : 1 fr. 50. (Port : 15 cent.)

50 Armoiries et 28 Drapeaux
anciens et modernes

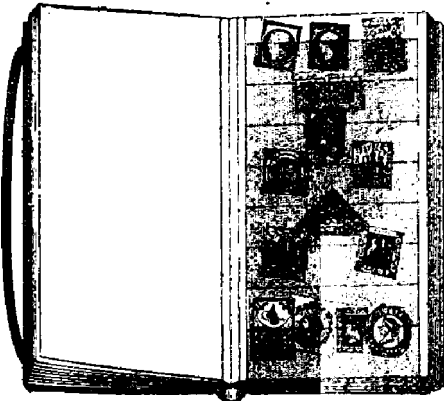
3^e feuille complémentaire, ensemble

Prix 1 fr. 75. (Port : 15 cent.)

Sur demande, envoi gratis de spécimens en couleur des armoiries et drapeaux.

CLASSEUR DE POCHE

Recommandé pour les échanges de la main à la main, feuillets-carte, montés sur onglets toile, bandes-lettre toile transparente bleuâtre, très résistante, faisant voir la partie matelurée des timbres, reliure percaline, fermeture à élastique.



FORMAT	CONTENANT	PRIX PORT
0.105x0.115, 6 feuillets,	150 timb.	1 ^{fr} .50 0.10
0.102x0.180, 10 —	300 —	2 » 0.15
0.160x0.195, 20 —	1.200 —	6 » 0.45
0.270x0.220, 20 —	2.000 —	10 » 0.85

Carnets pour échanges

Joli carnet de poche, monté comme les albums photographiques, 240 fentes à l'emporte-pièce pour placer provisoirement les timbres sans les coller.

Reliure percaline fermoir. 1 fr. 50 (port : 15 cent.)

Demi-reliure, dos maroquin 2 » 50 — 15 —

2^e ÉDITION

Considérablement augmentée
DE
CATALOGUE DESCRIPTIF
ILLUSTRÉ DE TOUTES LES

MARQUES POSTALES

DE LA

FRANCE

par Arthur MAURY



Inscriptions
Marques

Timbres
à main

& OBLITÉRATIONS

depuis leur origine jusqu'à nos jours

AVEC DES PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS

Volume de 286 pages renfermant 900 gravures de marques postales.

Prix : broché, couverture en trois couleurs, 1 fr. 50 (Port : 30 cent.)

Relié couverture souple 2 fr. 25. (Port : 40 cent.)

VIENT DE PARAÎTRE

SUPPLÉMENT A LA 2^e ÉDITION

DE

CATALOGUE DE MARQUES POSTALES

Ce supplément se compose de près de 200 pages et renferme environ 900 gravures de marques postales dont 16 fac-similés de lettres anciennes.

Prix : 1 franc. (Port : 0 fr. 25)

ÉDITION 1905

VIENT DE PARAÎTRE ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et
15,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60)

7 0 - 60

Avec bouchon conique en verre assez haut pour loger la hampe du pinceau qui est ainsi enfermé avec la gomme; une barre en cuivre permet d'essuyer le trop-plein du pinceau. Très commode et très propre.



Prix : 1 fr. 25; port : 20 c.

Le flacon avec son pinceau est soigneusement emballé dans une boîte en carton; mais il sera expédié par poste aux risques du client. Il ne peut être envoyé par poste à l'étranger.



en papier gommé toutes pliées et découpées pour fixer les timbres dans les albums. 500 petites charnières gommées. Prix : 0.60 c. (port 0.05 c.) Les mêmes dans une boîte. Prix : 0.70 (port 0.05 c.)

Charnières en papier pelure, non pliées et permettant de distinguer les filigranes au revers des timbres. Prix : la boîte de mille : 0.60 (port 0.05 c.)





Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

. JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salles des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

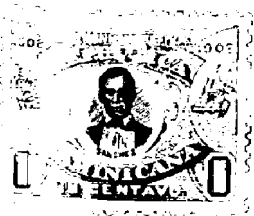
DE

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



VIENT DE PARAITRE
ÉDITION 1907

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF DES TIMBRES-POSTE

Enveloppe, Bandes, Cartes-poste, Timbres-télégraphe et Essais

de la FRANCE



et des TIMBRES, ENVELOPPES, CARTES, etc.

qui ont servi indistinctement pour l'ensemble

des COLONIES FRANÇAISES

Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs et leurs couleurs

AINSI QUE TOUS LEURS PRIX DE VENTE POUR LES COLLECTIONS



Par Arthur MAURY

PARIS, 6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS

Plaquette de 32 pages (format de notre journal), illustrée de 110 gravures, parmi lesquelles les fac-similés exacts des trois types de Bordeaux, les agrandissements des variétés N sous R et N sous U des timbres au type groupe allegorique avec la liste complète de ces variétés. Les prix de vente ont été révisés. Les réimpressions françaises ont été également cataloguées.

PRIX : 10 centimes (port : 5 centimes)

CARNETS ET FEUILLES A CHOIX

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous avons fait confectionner des feuilles à choix en *papier pelure*, format du papier à lettre, pouvant être placées sous enveloppes commerciales.

Les feuilles simples peuvent contenir 25 timbres et les feuilles doubles 55. Les cases sont légèrement plus grandes que les timbres ordinaires.

Nous tenons également à la disposition de nos clients des carnets en papier pelure format moitié moins grand : 10 c. 1/2 × 13 c. 1/2.

Ces carnets contiennent 8 ou 12 feuillets renfermant chacun 15 cases.

PRIX :

Feuillets simples contenant 25 cases :

par 50..... 0 fr. 50 | par 100..... 0 fr. 80

Feuillets doubles contenant 55 cases et pouvant être convertis en cahiers :

par 50..... 0 fr. 75 | par 100..... 1 fr. 25

Carnets de 8 feuillets, couverture chamois, contenant 120 cases :
2 pièces : 0 fr. 15 | par 10 : 0 fr. 60 | par 50 : 2 fr. 75

Carnets de 12 feuillets, couverture chamois, contenant 180 cases :
1 pièce : 0 fr. 10 | par 10 : 0 fr. 70 | par 50 : 3 fr. »

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Découverte de faux timbres à 10 centimes type Semeuse. — Chronique universelle. — — Emissions nouvelles. — La question du timbre international. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Le procès Doyen-Crocker et les timbres-poste. Le timbre-poste français sera-t-il assimilé au timbre quittance ? Canada, armes de la Saskatchewan. Pays Bas, oblitération à chaud. Une curieuse expérience. France, oblitération mécanique. — Fantaisie : A quoi auront au moins servi les timbres des Maldives. — Petite correspondance. — Timbres rares. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

DÉCOUVERTE DE FAUX TIMBRES A 10 CENTIMES TYPE SEMEUSE

Il semblait qu'avec un tarif postal aussi réduit qu'il l'est aujourd'hui, toute crainte de contrefaçon devait être écartée ; et cependant, l'événement vient de prouver qu'il n'en est rien : nous avons, entre les mains, un timbre de deux sous au type de la Semeuse 1903 qui est bel et bien une imitation, et qui a servi, d'après son timbre à date, le 18 octobre 1906.

Si cette contrefaçon, pour un résultat si peu en rapport avec les risques qui s'en suivent, constitue une bizarrerie, le fait de sa découverte n'est pas moins singulier : la différence entre les vrais et les faux timbres est tellement minime, qu'on se demande comment, sans être prévenu d'avance, quelqu'un a pu la constater. Mais les collectionneurs ont une vue toute spéciale que la plus légère différence dans un timbre-poste attire infailliblement. Le cas s'est déjà produit à propos des inscriptions microscopiques de la signature du dessinateur SAGE sur les

timbres de 1876. Aujourd'hui, la différence consiste en ce détail caractéristique : le soleil des timbres authentiques présente des rayons formés d'un trait blanc ombré par place d'un petit trait de couleur, tandis que les mêmes rayons sont entièrement blancs sur les faux.

De plus, deux rayons dépassent la chevelure d'un bon millimètre dans les premiers, alors que dans les seconds les lignes



Timbre faux agrandi quatre fois

horizontales du fond ne présentent aucune solution de continuité.

Et cependant, cette gravure a été obtenue au moyen de la photographie ; mais le faussaire, au courant des derniers perfectionnements, a évidemment commencé par obtenir une épreuve fortement agrandie sur laquelle il lui a été loisible de faire des

corrections ; et cela lui a permis ensuite, par une réduction à la dimension normale, d'obtenir une gravure très nette se distinguant de la photogravure courante, laquelle présente, le plus souvent, des défauts résultant de l'empâtement des traits.

Ces retouches, sur un agrandissement, apparaissent encore dans l'emplacement du chiffre 10 : Dans le timbre faux le « zéro » est placé sur une ligne plus bas que le « un » ; entre



Timbre authentique agrandi quatre fois

les deux pieds de la déesse, les lignes sont espacées comme sur le reste du timbre et, dans le vrai, les lignes sont plus épaisses, formant une partie légèrement ombrée. La jupe plaque sur la jambe droite de la semeuse, simulant un modelé artistique sur les vrais timbres, tandis que ce modelé est remplacé, sur les faux, par des lignes droites qui ne donnent qu'une ombre

plate. Sur ceux-ci le bas du sac n'est pas ombré et deux traits le séparent de la ligne d'horizon ; dans les timbres authentiques il n'en est séparé que par un trait. *Le tortillon* de la fin de la jupe montre également des différences.

Les petites inscriptions du bas du timbre : « J. ROTY » et « E. MOUCHON » semblent plus grandes dans les timbres faux et sont placées plus près de la bordure.

Enfin, le timbre faux tout entier est sensiblement plus haut que le vrai (plus d'un millimètre dans le sens de la hauteur. Une différence se trouve dans la dentelure ; elle est correcte dans la hauteur, c'est-à-dire verticalement ; mais fautive dans la largeur ; ou, si l'on veut, sur les côtés horizontaux.

La dentelure des timbres français présente ordinairement treize trous et demi par deux centimètres, dans le sens vertical et quatorze trous dans le sens horizontal (mesures de l'odontomètre universellement adopté par les collectionneurs). Or, le découpoir qui a servi pour ces contrefaçons n'a que treize trous dans les deux sens.

L'ensemble du timbre imité est bon, il l'est même un peu trop, ce qui aidera les collectionneurs à le reconnaître. Nous voulons dire que ses traits sont plus accentués qu'aux timbres vrais et sa couleur tire un peu trop sur le carmin, ou plus simplement est trop foncée, cependant on peut trouver dans les timbres authentiques une nuance se rapprochant beaucoup de celle des contrefaçons.

Nul doute que les collectionneurs vont rechercher dans la masse de leur provision cette curieuse imitation. Et même je les engage à regarder de près les timbres émis par la suite : Semeuse à fond plein avec et sans terrasse.

Là, la photogravure peut s'exercer encore avec plus de facilité, ce qui présente un danger plus grand pour l'Administration ; la dentelure du bas, seule, pourra être un indice suffisant pour déceler la fraude.

Je leur serai extrêmement reconnaissant de me signaler leurs découvertes ; elles pourraient m'aider à compléter les indications ci-dessus, lesquelles sont données d'après un timbre dont l'oblitération cache une partie des détails. Ce timbre m'a été cédé et communiqué par M. Schuchelin.

* * *

Il semblerait que le moment est favorable à l'écllosion des contrefaçons, les journaux en ont signalé de toutes sortes depuis

Le commencement de l'année, d'abord ce sont des billets de 100 francs de la Banque de France admirablement obtenus au moyen de la photogravure ; il s'en découvre tous les jours, et le seul moyen de les reconnaître, qui ait été publié par les journaux, est que les lettres blanches du cartouche ovale au bas et au milieu du recto sont un peu trop grandes ; le papier serait légèrement huileux et les numéros d'ordre, imprimés en noir, baveux sur les bords, détail intéressant qui se retrouve toujours sur les imitations des billets de la Banque de France à quelque date qu'elles aient été faites.

Les journaux ont encore rapporté la curieuse contrefaçon des actions des chemins de fer de l'Est, établies par un travailleur opiniâtre qui a consacré à leur fabrication deux années d'isolement dans une maison de campagne, où il semblait être absorbé par la culture de fraisiers extraordinaires.

Il a placé d'un seul coup 500.000 francs de ces bouts de papier, et naturellement est parti sans laisser d'adresse.

Remarquons à ce propos combien les titres qui représentent une grosse partie de la fortune publique sont imprégnés sans art, sans goût. Tout le monde s'est demandé déjà comment les coupes, surtout, ne tentaient pas plus souvent les contrefacteurs.

Finissons par cette falsification toute récente : les petits carnets de 10 tickets du Métropolitain ont été imités, là les contrefacteurs ont eu beau jeu car les billets de la compagnie sont très grossièrement imprimés et seules les combinaisons de lettres et chiffres peuvent permettre de découvrir la fraude.

Ainsi, du haut en bas de l'échelle, je veux dire depuis les billets de banque jusqu'aux tickets du Métro, en passant par les timbres-poste, les papiers de valeur sont battus en brèche par les contrefacteurs. Pour se défendre contre ces dangereux maniaques, l'État, comme les puissantes Compagnies qui sont principalement intéressées, n'ont guère recours qu'aux tribunaux. Il me semble qu'on aurait avantage à se faire garantir préalablement par des artistes et des imprimeurs spéciaux.

Cela, bien entendu, ne peut s'exécuter sur commande, ni par le premier venu, fût-il ingénieur. J'estime que cela vaudrait la peine d'être étudié patiemment comme le font, du reste les contrefacteurs.

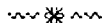
ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

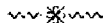
AFRIQUE OCCIDENTALE. — Les colonies composant l'Afrique occidentale française, c'est-à-dire la *Côte d'Ivoire*, le *Dahomey*, le *Haut Sénégal et Niger*, la *Mauritanie* et le *Sénégal*, ont reçu ou vont recevoir un assortiment complet d'enveloppes, de cartes et de cartes-lettres. Les enveloppes sont des valeurs de 5, 10 et 25 centimes ; les cartes, de 5 et 10 c., simples et doubles, et les cartes-lettres de 10 et 25 c. On trouvera aux émissions nouvelles la liste de toutes ces valeurs.



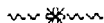
ANTIGUA. — Les timbres de 1/2 penny et de 2 1/2 pence qui étaient imprimés en deux couleurs, paraissent maintenant en une seule, respectivement vert et bleu.



ANTILLES DANOISES. — Les anciens timbres de cette colonie ne seront pas vendus à l'encan et le gouvernement danois vient de donner un bon exemple. Il a fait incinérer toutes les feuilles qui restaient des émissions antérieures, y compris les provisoires de 1905.



CHINE. BUREAUX FRANÇAIS. — Un confrère allemand annonce que le nouveau timbre-taxe de 20 centimes olive a été surchargé : CHINE, en carmin, et que la carte-lettre de 15 c. de 1904, orange sur gris, a été réduite à 10 centimes. Nous prenons des renseignements avant de cataloguer ces valeurs.



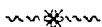
CUBA. — Nous avons reçu une nouvelle valeur de 50 centavos portant dans un ovale l'effigie de trois quarts à gauche d'un personnage jeune, qui nous est inconnu ; au-dessus : CUBA. au-dessous la valeur en chiffres et en lettres ; le fond du cadre est guilloché. Sa couleur est bleu gris.



DANEMARK. — Le premier timbre paru à l'effigie du roi Frédéric VIII est le 20 ore bleu ; nous ne l'avons pas encore vu, mais d'après les renseignements qui nous parviennent, l'effigie du nouveau souverain a simplement remplacé celle de Christian IX, dans le cadre des timbres de 1905.

ÉGYPTE. — La carte de 3 millièmes, violet sur bulle, simple et double, vient d'être réduite à 2 millièmes pour l'intérieur. La surcharge est noire.

Les nouveaux timbres de service sont en cours depuis le 1^{er} février; ce sont les timbres en cours portant en surcharge : O. H. H. S et des caractères arabes signifiant : *gouvernement*. Il y a six valeurs : 1, 2, 3, 4, 5 millièmes et 1 piastre.



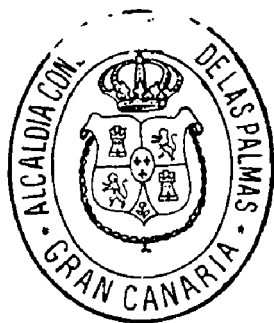
ESPAGNE. — Notre correspondant de Santa-Cruz de la Palma (îles Canaries), nous envoie la communication suivante :

« Voici un mois que nous n'avons pas reçu de timbres pour l'affranchissement; ils doivent nous être expédiés de Ténériffe mais comme il y a là-bas une maladie suspecte, les envois provenant de cette île ne sont pas admis à Santa-Cruz ni dans Las Palmas.

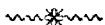
» L'affranchissement s'opère en numéraire et les lettres portent le sceau de l'Alcade ainsi que vous le verrez sur les suscriptions ci-jointes ».

La lettre de notre correspondant porte en effet un cachet ovale de l'Alcade de Santa-Cruz et, à côté, l'estampille « Faltan

Faltan sellos



sellos » (manquent timbres). Sur une autre enveloppe adressée de Las Palmas à Santa-Cruz le cachet « Faltan sellos » est remplacé par la mention manuscrite « *No hay sellos* » (il n'y a pas de timbres), accompagnée du sceau reproduit ci-dessus. La partie supérieure de cette empreinte est illisible.



FRANCE. — Au moment où nous mettons sous presse on annonce la mise en vente des nouveaux carnets de timbres à 5 centimes type Semeuse sans terrasse.

D'autre part on nous informe que le timbre à 30 centimes sera imprimé en brun.

GUATÉMALA. — Une nouvelle valeur de 12 1/2 centavos vient de paraître dans le goût de la série de 1902. Le sujet représente une assemblée de graves personnages; en haut : PROCERES et en bas : INDEPENDENCIA. Il est imprimé en bleu avec le centre noir.

Cette valeur a été nécessitée par le nouveau tarif qui porte à 12 1/2 centavos par 15 grammes, la taxe des imprimés. Il est fort probable qu'une autre valeur de 25 cent. soit émise dans un temps peu éloigné.

GUYANE ANGLAISE. — C'est tout un lot de timbres qui changent de couleurs; on renonce aux papiers teintés pour les 2 cents rose et 5 c. bleu sur blanc, et les 4, 6 et 12 c. se présentent sous de nouvelles couleurs.

HONDURAS. — Les premiers timbres de la nouvelle série, à l'effigie de l'ancien président *Medina*, dont nous avons parlé dans notre chronique de janvier, ont vu le jour. Le président est représenté de trois quarts à droite. Le cadre reste le même que dans l'émission précédente, les couleurs aussi. Le millésime 1903 est remplacé par celui de 1907. Les valeurs connues sont : 1, 6 et 10 centavos.

ITALIE. — Au type de la carte décrite dans le dernier numéro a paru également une carte simple à 10 cent. de carton crème (date 06).

Le texte n'en a rien de spécial et un cliché du nouveau timbre de 10 cent. a remplacé l'ancien type. On a pu voir par le texte de la carte à 5 + 10 c. nouvelle qu'on peut l'utiliser pour l'étranger en complétant l'affranchissement de la première partie. C'est la suppression prochaine de la carte à 10 + 10 cent. qui devient inutile.

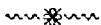
JAIPUR. — Le *Monthly Journal* est informé qu'une convention postale sera bientôt signée entre cet état indigène et le gouvernement de l'Inde anglaise, à l'exemple de Chamba, Gwalior, etc. Les timbres locaux cesseraient d'exister et on emploierait les timbres de l'Inde avec surcharge.

LUXEMBOURG. — Du *Moniteur du Collectionneur* :

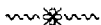
« M. M. de Dickirch met en vente des réimpressions des timbres de la première émission du Grand-Duché de Luxem-

bourg. Ces réimpressions sont obtenues avec les clichés originaux sur du papier original. Les 10 c. sont parfaitement réussis, tandis que les 1 slgr. laissent beaucoup à désirer et sont facilement reconnaissables. Que nous allons avoir des raretés avec filigrane renversé ! »

Après la vente aux enchères des dernières émissions, voici la réimpression de la première, faite par un particulier. N'est-ce pas que c'est complet !



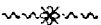
LEEWARD ISLANDS. — A l'exemple d'autres colonies, les timbres en deux couleurs sont abandonnés ; le 1/2 penny est maintenant vert et le 2 1/2 pence bleu.



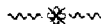
MALDIVES. — Les demandes des timbres provisoires sont, paraît-il, devenues si nombreuses, surtout de la part des marchands anglais, que le gouverneur de Ceylan a donné l'ordre de ne plus faire de surcharges. Jusqu'à l'arrivée de la série définitive on emploiera les timbres de Ceylan, sans la moindre surcharge.



NORVÈGE. — Ce pays a émis à son tour un timbre de charité, à l'effigie de la reine Maud, mais il n'a aucune valeur postale, et cette raison nous dispensera de le cataloguer.



Océanie. — Le journal *Age*, de Melbourne, dit tenir de la bouche de missionnaires le bruit qui court dans les îles du Pacifique que la France aurait cédé Taïti à l'Angleterre, en échange de concessions territoriales à Bunna. Le premier ministre fédéral, M. Deakins, déclare ne rien savoir à ce sujet.

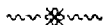


PAYS-BAS. — Le timbre-taxe de 6 1/2 cent. est devenu définitif ; le cadre est bleu comme pour tous les autres timbres, mais la valeur dans le centre est rouge ; cette couleur avait été réservée jusqu'à présent au 1 gulden seulement.



PHILIPPINES. — Le timbre pour lettres express a paru ; il est du grand format oblong des timbres de même genre des États-Unis et représente un coureur, vêtu légèrement de blanc ; dans le fond à droite un haut pic et à gauche des palmiers. Sa valeur est de 20 centavos et sa couleur est bleue.

RIO DE ORO. — Ce n'était pas assez d'une série de timbres, il a fallu une carte pour cette colonie qui n'a que quelques habitants. Elle existe maintenant. Elle porte en haut, le timbre en cours à droite, les armes d'Espagne à gauche et au milieu : TARJETA POSTAL — COLONIA DE RIO DE ORO en deux lignes. Elle est imprimée en brun jaune sur carton chamois et sa valeur est de 10 centimos.



ROUMANIE. — Épilogue de l'histoire des timbres de l'exposition de Bucharest. Le stock des timbres invendus, s'élevant à la valeur de 190.000 francs, a été adjugé pour 79.000. C'est un four, bien mérité, mais qui malheureusement ne corrigera pas les pays enclins à émettre des timbres commémoratifs, la Roumanie en tête.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — Le 4 millièmes dont nous parlions le mois dernier est en cours actuellement, mais il n'a pas emprunté les couleurs du 5 millièmes comme nous le pensions, et il est imprimé en vert bleu et brun.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ANTIGUA

Timbres, type 1903, dentelés.

1/2 penny vert.
2 1/2 pence bleu.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Type du timbre annoncé



l'année dernière.

BRÉSIL

Timbres, suite de la série en cours.

500 reis violet, *effigie.*
1000 » orange, *Liberté.*
5000 » carmin *id.*

Timbre de service, idem.

300 reis orange et vert.

Enveloppes, idem.

300 reis brun jaune.
400 » olive.
700 » brun rouge.

Type des timbres-taxe an-



noncés en janvier dernier.

COTE D'IVOIRE

Enveloppes, timbre en cours.

- 5 cent. vert.
- 10 » rose sur verdâtre.
- 25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

- 5 cent. vert. sur vert.
- 5 et 5 c. vert sur bleu.
- 10 cent. rose sur vert.
- 10 et 10 c. rose sur bleu.

Cartes-lettres, idem.

- 10 cent. rose sur gris.
- 25 » bleu sur rose.

CRÈTE

Bureau italien

Type du timbre pour lettres



express annoncé en janvier.

CUBA

Timbre, effigie de 3/4 à gauche, dentelé.



50 centavos bleu gris.

DAHOMEY

Enveloppes, timbre en cours.

- 5 cent. vert.
- 10 » rose sur verdâtre.
- 25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

- 5 cent. vert sur vert.
- 5 et 5 c. vert sur bleu.
- 10 cent. rose sur vert.
- 10 et 10 c. rose sur bleu.

Cartes-lettres, idem.

- 10 cent. rose sur gris.
- 25 » bleu sur rose.

DANEMARK

Timbre, effigie de Frédéric VIII, dentelé.

20 ore bleu.

EGYPTE

Timbres de service, timbres-poste en cours avec O. H. H. S. et caractères arabes en surcharge noire.



- 1 mill. brun.
- 2 » vert.
- 3 » lilas brun.
- 4 » rouge.
- 5 » rose.
- 1 piastre bleu.

Cartes de 1894 avec valeur en surcharge noire.

- 2 mill. sur 3 m. violet s. bulle.
- 2 et 2 m. sur 3 et 3 m. id.

**ELOBEY, ANNOBON
& CORISCO***Type des timbres surchar-**gés annoncés en janvier der-*
*nier.***GUATEMALA***Timbre, suite de la série*
de 1902.

12 1/2 cent. bleu et noir.

GUYANE ANGLAISE*Timbres, type 1889, dentelés.*

2 cents rose.

4 » brun et violet.

5 » bleu.

6 » gris clair et noir.

12 » orange et lilas.

**HAUT SÉNÉGAL
ET NIGER***Enveloppes, timbre en cours.*

5 cent. vert.

10 » rose sur verdâtre.

25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

5 cent. vert sur vert.

5 et 5 c. vert sur bleu.

10 cent. rose sur vert.

10 et 10 c. rose sur bleu.

Cartes-lettres, idem.

10 cent. rose sur gris.

25 » bleu sur rose.

HONDURAS*Timbres, effigie de 3/4 à*
droite du président Medina,
millésime, dentelés.

1 centavo vert.

6 » violet.

10 » brun.

INDE ANGLAISE*Types des timbres avec pos.**TAGE ET REVENUE annoncés*
*précédemment.***LEEWARD ISLANDS***Timbres, type 1902, dentelés.*

1/2 penny vert.

2 1/2 pence bleu.

MALTE*Timbre, type 1903, dentelé.*

1 penny carmin.

MAURITANIE*Enveloppes, timbre en cours.*

5 cent. vert.

10 » rose sur verdâtre.

25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

- 5 cent. vert sur vert.
5 et 5 c. vert sur bleu.
10 cent. rose sur vert.
10 et 10 c. rose sur bleu.

Cartes-lettres, idem.

- 10 cent. rose sur gris.
25 » bleu sur rose.

PARAGUAY

Timbre de service, suite de la série en cours.



10 centavos violet foncé.

PAYS-BAS

Timbre-taxe, type 1881, valeur en rouge.

12 1/2 cent. bleu.

PHILIPPINES

Timbre pour lettres express, coureur dans un paysage, oblong, dentelé.

20 centavos bleu.

RIO DE ORO

Carte, timbre en cours à droite, armes d'Espagne à gauche.

10 cent. brun jaune sur chamois.

SALVADOR

Timbre de service, suite de la série en cours.

15 centavos rouge et noir.

SÉNÉGAL

Enveloppes, timbre en cours.

- 5 cent. vert.
10 » rose sur verdâtre.
25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

- 5 cent. vert. sur vert.
5 et 5 c. vert sur bleu.
10 cent. rose sur vert.
10 et 10 c. rose sur bleu.

Cartes-lettres, idem.

- 10 cent. rose sur gris.
25 » bleu sur rose.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Timbres, type 1898, dentelé.

4 millièmes bleu vert et brun.

SURINAM

Type des timbres en gulden



annoncés le mois dernier.

LA QUESTION DU TIMBRE INTERNATIONAL

Nous avons feuilleté ces jours-ci le volume intitulé « *Propositions pour le Congrès postal universel de Rome* » qui forme un grand in-folio de près de 500 pages. Cet important document, imprimé par les soins de l'Office international de Berne, est d'une compréhension difficile ; un chapitre a attiré plus particu-

lièrement notre attention, c'est celui relatif à la question du timbre international. Nous en détachons les passages suivants :

PROPOSITION DES ÉTATS-UNIS

Cette proposition a pour objet de procurer au public le moyen d'affranchir la réponse à une lettre. Ce moyen ne soulève pas les objections qui s'opposent à l'adoption d'un timbre-poste universel.

1. — Le paiement par l'expéditeur, dans un pays de l'Union, d'un port simple pour la réponse à une lettre expédiée par lui à une personne habitant un autre pays de l'Union peut être effectué de la manière suivante :

2. — Les administrations de l'Union qui se sont entendues à ce sujet émettent et vendent à raison de 50 centimes ou l'équivalent de cette somme, dans la monnaie du pays d'origine, une enveloppe spéciale munie de deux timbres-poste de 25 centimes ou de l'équivalent de cette somme, imprimés l'un à l'angle droit supérieur et l'autre à l'angle gauche (1).

3. — Le timbre imprimé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe doit être oblitéré par le bureau de poste où la lettre a été déposée ; par contre, le timbre imprimé à l'angle gauche ne doit être oblitéré que par le bureau de poste destinataire.

4. — Lors de la distribution de la lettre, le destinataire est informé que le timbre-poste, situé à l'angle gauche de l'enveloppe, est destiné à l'affranchissement de la réponse à la lettre, et qu'il lui suffira de remettre au bureau distributeur cette enveloppe encore munie du timbre-poste dont il s'agit pour recevoir des timbres-poste de même valeur, dans la monnaie du pays de destination.

5. — Après échange au bureau de poste de l'enveloppe contre un timbre-poste de 25 centimes ou de l'équivalent de cette somme, l'enveloppe est transmise par le bureau à l'administration centrale dont il relève.

6. — En établissant son prochain décompte avec le pays d'origine de la lettre, ladite Administration centrale doit inscrire à son crédit les timbres dont il s'agit, à leur valeur nominale pleine et entière, et joindre, comme preuves à l'appui, les enveloppes munies des timbres imprimés. Ces créances sont acceptées sans déduction par l'Administration débitrice. »

(1) Le principe d'un timbre-poste double avait été posé par nous en 1897 et voici justement la réponse que nous fit parvenir alors l'Office postal des États-Unis :

Washington D. C. 27 juillet 1897.

Monsieur Maury,

Le Postmaster général me charge de vous accuser réception de votre lettre datée de juillet 1897 qui contenait un exemplaire de votre brochure relative à la solution du Timbre-poste international au moyen d'un double timbre-poste, d'après le principe de la carte poste double.

En réponse, je vous informe que votre projet a été lu avec intérêt et que l'Administration ne manquera pas de favoriser toute mesure pratique, susceptible d'arriver à la solution cherchée, et d'obtenir l'autorisation d'émettre des timbres-poste internationaux dont l'idée a été introduite au Congrès postal universel de Vienne, par les délégués des États-Unis à ce Congrès.


Je suis....

M. BROOKS,
Surintendant des Postes pour l'étranger.

PROPOSITION DE LA FRANCE

M.

SPÉCIMEN




UNION POSTALE UNIVERSELLE

ENVELOPPE-RÉPONSE

UNION POSTALE UNIVERSELLE

UNION POSTALE UNIVERSELLE

CARTE-LETTRE AVEC RÉPONSE PAYÉE



SPÉCIMEN

(Carte réservée à l'adresse.)

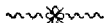
M. _____

Les considérations qui ont motivé les diverses propositions soumises aux

Administrations de l'Union, dans le but de donner à l'expéditeur d'une correspondance le moyen d'en affranchir, à l'avance, la réponse, sont suffisamment connues. Il est donc inutile de les exposer à nouveau.

L'Administration française présente aujourd'hui un modèle de carte-lettre-réponse qui, par sa forme, paraît devoir échapper à la principale critique basée sur la possibilité d'envoyer d'un pays dans un autre un certain nombre de cartes-réponse, dont la première partie, préalablement séparée de la seconde, serait utilisée isolément.

Dans le nouveau modèle proposé, c'est la partie de la carte-lettre primitive, portant la figurine postale et l'empreinte du timbre à date, qui sert de volet de fermeture à l'enveloppe-réponse. L'office expéditeur de la partie « réponse » sera donc toujours à même de s'assurer que celle-ci est bien parvenue adhérente à la carte-lettre primitive.



PROPOSITION DES PAYS-BAS

Depuis que l'Union postale universelle existe, le public n'a cessé de réclamer la facilité de pouvoir payer d'avance, d'une manière plus simple et surtout plus économique que par mandat de poste, le port d'une lettre qui doit lui être expédiée de l'étranger à titre gracieux.

L'Administration néerlandaise croit que l'introduction des timbres-réponse ou des enveloppes-réponse donnerait satisfaction aux vœux du public d'une manière aussi simple qu'efficace, tout en évitant les difficultés qui s'opposent à l'introduction du timbre-poste universel. En effet, l'obligation de vendre les timbres ou les enveloppes au moins 2 ou 3 centimes en sus de la valeur faciale du timbre garantira les Administrations contre les abus et les spéculations sur la différence de monnaie.

En conséquence modifier l'article 11 de l'une ou de l'autre des deux manières indiquées ci-après :

A

« Les timbres-réponse doivent avoir une fois et demie la longueur du timbre ordinaire et porter en tête les mots : « Timbre-réponse de l'Office de... » (nom de l'Office d'émission). Pour le reste, ces timbres sont en tout conforme au timbre ordinaire de 25 centimes ou de l'équivalent de 25 centimes.

» Les timbres-réponse ne peuvent être vendus que pour la valeur faciale du timbre, majorée d'au moins 2 centimes, et ne sont valables que pour l'affranchissement de lettres à destination du pays qui a émis les timbres ».

B

« Les enveloppes-réponse doivent porter sur le recto l'inscription « Enveloppe-réponse de l'Office de... » (nom de l'Office d'émission).

» Ces enveloppes ne peuvent être vendues que pour la valeur faciale du timbre, majorée d'au moins 3 centimes, et ne sont valables que si elles sont expédiées à destination du pays qui les a émises ».

PROPOSITION DES COLONIES BRITANNIQUES DE L'Australasie

Créer un timbre-poste-réponse international permettant aux résidents d'un pays d'affranchir la réponse aux lettres qu'ils adressent à des personnes d'un autre pays de l'Union. Le système fonctionnerait de la manière suivante :

« La personne qui désire affranchir la réponse à une lettre, demande au bureau de poste de sa localité un timbre-réponse. Ce bureau lui remet une bande conforme au modèle annexé au présent règlement (voir ci-après le modèle réduit de cette bande), après y avoir collé le timbre demandé et appliqué le timbre à date en regard des mots « délivré à ».

N°		INTERNATIONAL.	
Délivré à		Bureau d'origine.	
(Timbre à date du bureau d'origine).	(Coller ici le timbre-réponse).	(Timbre à date du bureau d'origine).	
Valeur	Bureau d'échange.	(Timbre à date du bureau d'échange).	
£. s. d.		N.	Réponse payée. Z.

« L'expéditeur place cette bande dans sa lettre et son correspondant la remet au bureau de poste de sa localité en échange d'un timbre-poste de la même valeur de son propre pays. Le bureau de poste qui a opéré l'échange garde la bande et y appose son timbre à date en regard des mots « échangé à ».

« Les Administrations intéressées procèdent à l'échange des timbres-réponse collés sur les bandes dont il s'agit ».

En attendant mieux, le Congrès a adopté, avons-nous dit déjà, l'emploi d'un coupon-réponse coûtant 28 centimes et échangeable contre un timbre de 25 centimes dans les bureaux de poste de tous les pays de l'Union qui accepteront ce nouveau service.



Projet de timbre international déposé à Berne par M. Sigismund Jean.

De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

(Suite, voir numéros 314, 315 et 316)

BUREAU DE GENÈVE

Mémoire du 19 Août 1753

Il paroît par les mémoires présentés par M. Selon, chargé des affaires de la République de Genève, qu'avant 1669 elle envoyoit un messenger à Lyon, tant pour y porter ses lettres que pour prendre au Bureau des Postes de cette ville celles qui arrivoient pour Genève et qu'il payoit au Bureau le port dont elles étoient taxées jusqu'à Lyon seulement.

Que dans cette même année le sieur De Billy, directeur de la Poste à Lyon, fut chargé de proposer l'établissement d'un bureau des Postes à Genève, que cette réquisition fut faite en forme par une lettre que le feu Roy Louis XIV écrivit à la République le dernier mars 1669 dont M. Selon a fourni une copie, mais on prétend que la République ne consentit à cet établissement que sous quatre conditions, savoir :

1^o Que les portes de la ville s'ouvriraient et se refermeraient à l'ordinaire sans être astraînés de les ouvrir pour aucun courrier ;

2^o Que le commis du bureau de Genève seroit citoyen et agréé par la Seigneurie;

3^o Que les voituriers de Genève auroient la liberté de porter des marchandises et de conduire des gens allant et venant de Lyon à Genève et réciproquement à la façon accoutumée, sans empêchemens, à la charge de ne porter aucunes lettres au préjudice du courrier.

4^o Enfin que le port des lettres ne pourroit être surchargé ni dans Lyon ni dans Genève, mais qu'il se payeroit suivant la coutume, c'est-à-dire à raison d'un sol six deniers, monnoye de France, pour la lettre simple ou de trois sols de Genève, monnoye de billon, de deux sols monnoye de France, pour la lettre avec enveloppe, ou quatre sols monnoye de Genève, et que jamais à l'avenir le port n'en pourroit être augmenté, conditions agréées et convenües, dit M. Selon, par la lettre du sieur De Billy, dont il a produit une copie.

RÉPONSE

C'est dans cette idée que le fermier général a supplié Monseigneur d'en faire demander une copie en forme à M. Selon qui, pressé aujourd'hui de fournir ce titre, convient qu'il n'y a jamais eu de convention signée et que le tout a été réglé amiablement avec le sieur de Billy, mais seulement de vive voix, d'où il s'ensuit qu'on ne doit pas s'en rapporter à l'exposé des mémoires de M. Selon qui ne sont fondés que sur des conventions verbales conçues en termes arbitraires auxquels on a été libre de donner telle force ou telle extension qu'on a voulu.

Le titre cité par M. Selon n'ayant donc jamais existé, c'est sur les faits et sur le droit qu'on se propose de discuter les griefs dont il demande le redressement.

Avant 1669, dit M. Selon, la République avoit un messenger qui alloit à Lyon porter les lettres et y prenoit celles pour Genève dont il payoit le port dû jusqu'à Lyon seulement.

Ce messenger ou la République profitoit donc du port dû depuis Lyon jusqu'à Genève tant sur les lettres pour Genève qui tomboient à Lyon dans le bureau du sieur De Billy, que de celles que ledit messenger rassembloit à Lyon. Il profitoit encore du port de celles qu'il apportoit de Genève à Lyon, et la jouissance de ce bénéfice en faveur de la République paroissoit alors fondée sur ce que le sieur De Billy qui avoit certainement le droit de faire faire cette course depuis Lyon jusqu'à la frontière, et qui n'y avoit point établi de courrier, ne payoit point ce messenger.

C'est sans doute après avoir reconnu cette entreprise sur le droit de souveraineté et pour faire cesser cet abus que feu M. de Louvois, surintendant général des Postes, jugea à propos d'établir, par son ordonnance du 14 mars 1669, une route de postes de Lyon à Genève, qu'il enjoignit aux maîtres des courriers de la ville de Lyon, d'expédier des courriers ordinaires et réglés pour porter deux fois par semaine les lettres de Lyon à Genève et de tenir à cet effet des commis et un bureau dans cette dernière ville pour recevoir et distribuer les lettres avec faculté au maître des courriers de prendre et de recevoir pour le port des paquets et lettres, savoir d'une lettre simple deux sols, de la double trois sols, et de l'once des paquets cinq sols.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Le procès Doyen-Crocker et les timbres-poste. —

A l'audience de la première chambre du Tribunal de la Seine, le 2 février dernier, l'avocat du Dr Doyen, M^e Desjardins, a terminé ainsi sa plaidoirie :

La véritable cause de ce procès, s'écrie l'éminent avocat, c'est la réclame américaine : M. Crocker, le banquier californien, voulait absolument qu'on sache sur le marché du monde que lui, Crocker, ayant perdu sa femme, avait été assez riche pour donner cent mille francs à un médecin français. Et pour faire durer cette réclame rien ne valait un bon procès, puisque le procès actuel dure depuis trois ans ! Grâce à lui, tout le monde connaît aujourd'hui le nom du banquier californien, et croyez bien que ses affaires en ont largement profité.

C'est donc pure réclame, pareille à celle qu'on pouvait lire dernièrement encore dans un journal quotidien et qui faisait connaître à l'univers entier que seul le banquier californien, possédait dans sa collection de timbres, un triple exemplaire archi-rare du timbre de deux centimes d'Honolulu, lequel avait coûté au milliardaire la coquette somme de douze mille cinq cents francs.

Eh bien ! conclut M^e Desjardins, quand on a le moyen de payer douze mille cinq cents francs un timbre de deux centimes inutilisable, on est mal venu de chicaner le montant des honoraires d'un chirurgien tel que le docteur Doyen.

*
* *

Le timbre-poste français sera-t-il assimilé au timbre-quitance ? — Cette question qui paraissait être depuis longtemps résolue par la négative vient d'être agitée de nouveau et pourrait bien, avant peu, faire un pas décisif. En effet, lors de l'examen du dernier budget des finances, la Commission a estimé que cette réforme présentait de sérieux avantages et a chargé son rapporteur d'étudier l'assimilation du timbre-quitance et du timbre-poste à 10 centimes.

De son côté, la Chambre de Commerce française de Londres

a demandé au Ministre s'il ne croyait pas opportun de permettre l'usage du timbre-poste à 10 centimes pour l'acquit de tous comptes, factures, etc., excédant 10 francs. La Chambre de Commerce, en exprimant ce vœu, rappelle qu'il est réalisé en Angleterre où son application donne les meilleurs résultats.

Cette mesure vient également d'être appliquée dans l'Inde anglaise ; les valeurs de 1/2 et 1 anna portent maintenant la légende : INDIA POSTAGE & REVENUE (voir page 76). Voici ce que publie à ce sujet le dernier bulletin annuel du Post office de l'Inde :

« Depuis le 1^{er} octobre 1906, les timbres-poste des valeurs de 1/2 et 1 anna sont admis pour le paiement aussi bien de l'affranchissement que de l'impôt du timbre, dans tous les cas où le timbre fiscal adhésif est obligatoire d'après la loi sur le timbre aux Indes. Par suite, des timbres mentionnant sur leur légende que ce sont des timbres « Postage and Revenue » sont en préparation.

En conséquence de la fusion des timbres-poste fiscaux et postaux de 1/2 et 1 anna, la permission de marquer à la plume les timbres-poste par des traits ou de l'écriture les traversant (1) est retirée, en vue de protéger les revenus de l'Etat contre l'usage à la poste de timbres ayant déjà été employés en paiement de l'impôt du timbre ».

* * *

9 Pays-Bas. Oblitération « à chaud ».

Je trouve l'oblitération ci-contre sur une enveloppe adressée de La Haye à Paris en août 1901. Cette marque a dû être apposée à chaud sur le timbre et porte des traces de brûlure, lesquelles sont un peu apparentes à l'intérieur de l'enveloppe.

Pouvez-vous me donner quelques renseignements sur cette oblitération ?



Ch. M., à P.

Cette annulation est la soi-disant « oblitération à brûler » employée durant quelques jours, à titre d'essai, du 10 au 12 août 1901, à la poste de La Haye. On pensait pouvoir brûler superficiellement les timbres et les rendre à jamais inutilisables mais on a dû y renoncer pour les raisons suivantes :

(1) Système employé pour éviter les vols des timbres collés en nombre sur une enveloppe.

1^o Quand le cachet était trop chaud il endommageait non seulement le timbre et l'enveloppe mais la lettre ou les documents qu'elle renfermait.

2^o Si le cachet était un peu refroidi, son empreinte n'était plus visible et il fallait un second timbrage.

3^o L'emploi de cette oblitération nécessitait beaucoup trop de temps.

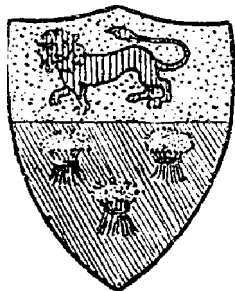
4^o Les cachets devant être chauffés au gaz, la dépense était plus coûteuse qu'avec le procédé à encre.

Les timbres-poste ainsi oblitérés sont assez recherchés des amateurs hollandais.

F. V., à La Haye.

* * *

Canada. Armes de la Saskatchewan. C'est le nom de la province qui, l'année dernière, a fait son entrée officielle dans la Confédération du Canada. Elle vient d'adopter les armes suivantes : *De sinople à trois gerbes d'or; au chef du même, chargé d'un léopard de gueules.*



Elles sont essentiellement parlantes; le champ indique la richesse agricole de cette province qu'on a pu surnommer le grenier de l'Empire; le chef chargé d'un léopard des armes anglaises prouve sa *loyalty* à la mère-patrie.

Le nouveau blason sera mis dans le pennon du Dominion, mais on ignore encore quelle place lui sera assignée.



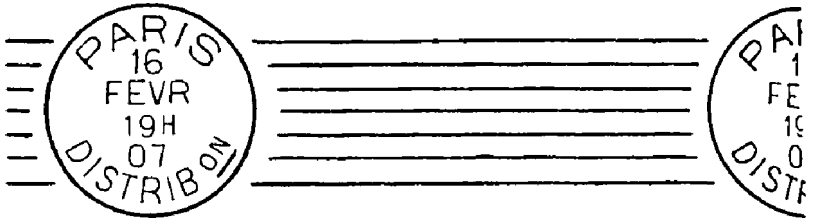
CANADA POSTAGE

Armoiries du Canada

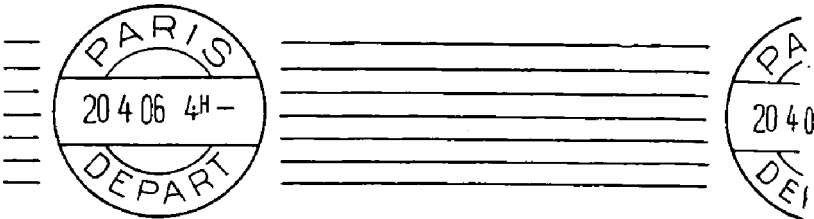
Telles qu'elles figurent sur les carnets de timbres à 2 cents

Pour la description complète des armes du Canada, voir le *Collectionneur de Timbres-poste*, année 1905, page 182.

France. Oblitération mécanique. — Le service de la distribution vient d'être doté, à Paris, d'un appareil électrique à



oblitérer, système Krag. L'oblitération sans fin a beaucoup d'analogie avec celle du départ décrite dans notre numéro de mai dernier (reproduite ci-après) et se compose également de



sept traits parallèles, mais les caractères mobiles du timbre à date ne sont plus cette fois placés sur une seule ligne horizontale ; ils sont superposés.

* *

Une curieuse expérience. — Un de nos plus anciens abonnés vient de renouveler l'expérience classique qui consiste à faire circuler une carte-postale autour du globe terrestre. Voici le résultat qu'il nous communique :

Voulant me rendre compte du temps nécessaire à une lettre pour faire le tour du monde, j'ai mis à la poste de Rennes le 16 novembre dernier une carte postale adressée à Vladivostock pour être réexpédiée de cette ville à Yokohama, puis à New-York, enfin à Rennes.

Cette carte porte les cachets postaux suivants justifiant du chemin qu'elle a parcouru ; Rennes 16-11-06 9 h. 40 ; Vladivostock, 25-11-06 ; Yokohama 18-12-06 ; un autre du même bureau, 20-12-06, prouvant qu'elle a séjourné deux jours dans cette ville ; New-York 24-1-07 et elle m'a été remise le 4 février à Rennes.

Cette carte a donc mis quatre-vingts jours de son point de départ à son arrivée, soit exactement le même temps que dans le célèbre *Tour du Monde*, de Jules Verne.

Comme on le voit cette missive a mis neuf jours pour aller de Rennes à Vladivostock, par le transsibérien, vingt-trois jours de cette ville à Yokohama, trente-sept jours — en tenant compte des deux jours d'arrêt à ce point — de Yokohama à New-York et onze jours de cette ville à Rennes

Cette carte a dû perdre du temps en route, en plus de ses deux jours de stationnement, et il est fort possible que les paquebots circulant entre Yokohama et San-Francisco ne partent pas à des intervalles très rapprochés.

D'ailleurs j'ai voulu faire la preuve en quelque sorte, de l'expérience que je tentais, et ai mis en même temps à la poste à Rennes, une autre carte postale identique, mais dirigée par l'ouest, c'est-à-dire le parcours précédent inversé : New-York, Yokohama, Vladivostock.

Cette autre carte n'est pas encore de retour, mais elle ne devrait pas tarder, si tant est qu'elle ne soit pas égarée,

Cette expérience démontre au moins qu'une carte postale peut, pour dix centimes — deux sous — faire le tour du monde, ce qui, on en conviendra, n'est vraiment pas cher.

Un « globe-trotter » en chair et en os ne pourrait certainement pas le faire à si bon compte.

FANTASIE

A QUOI AURONT AU MOINS SERVI LES TIMBRES DES MALDIVES

I

La scène se passe à bord du Kouenlin, courrier du Kamtchatka. — Sept heures du matin. — Passagers en tenue du matin, montant faire un tour sur le pont après le déjeuner. — Une mer calme — au loin un îlot, avec un bouquet de palmiers.

UN MÉDECIN DES TROUPES COLONIALES (*voluptueusement grille une cigarette*) au lieutenant Krieg, de l'infanterie de marine. — « Ça vous épate, mon cher, quand je vous dis que passé le cap Romania les couleurs perdent leur signification. Mais c'est simple comme tout. En France, les troupes bleues, — c'est-à-dire les marsouins — sont bleues par opposition à l'infanterie métropolitaine — les pantalons rouges. En Indo-Chine, les troupes rouges, ce sont les troupes indigènes de la guerre, tirailleurs, canonniers, etc., qui portent les jambières rouges, la ceinture rouge. Le bleu, ce sont les miliciens, troupes de police, dépendant des pouvoirs locaux, miliciens avec qui en tant qu'officier, vous n'avez rien à faire. Moi je suis médecin... (*la conversation continue*)...

L'INGÉNIEUR ELLIS (*en vêtements flottants, ramenant une ligne de pêche à lui*). — La palme ! La palme ! à l'aide (*Silence*). Ça y est, je croyais pêcher un petit requin, et je ne ramène qu'une ligne cassée... Ne prenez donc pas cette mine contrite, si vous saviez ce que ça m'est arrivé souvent dans le Mékong...

(A un Monsieur qui passe). Eh bien! comment ça va, Monsieur Ledoyen (*montrant l'île*). — Joli cliché pour votre Kodak. A propos, vous y songez pour y aller prendre votre retraite?

M. PANDECTE (*intervenant*)... — Dieu vous en garde. Je connais l'endroit. Il y a quelque vingt ans, à bord d'un des bons vieux rafflots qui faisaient le service au temps où vous, Ellis, vous ne saviez sans doute pas encore ce qu'était une équation...

M. ELLIS (*s'inclinant*). — Merci, mais tout de même (*il montre sa moustache*) hein, il y a là-dedans des fils blancs qu'il n'y avait pas quand nous fîmes connaissance.

M. PANDECTE. — Bref, échouage, 48 heures avant de pouvoir reprendre la mer. — Du sable, des cocotiers, point d'eau, colis avariés, malles défoncées. Je vous assure, c'était gai...

M. GABLOUX. — Pas même la ressource d'envoyer des cartes-postales.

M. PANDECTE. — Ça, non!

M. GABLOUX. — Mais maintenant vous en aurez la ressource (*sur un geste de dénégation*). Certainement, il y a même des timbres spéciaux.

M. PANDECTE. — Pan! une course de plus à l'escale de Colombo, ma fille va les vouloir.

M^{lle} PANDECTE. — Tu peux en être sûr, papa...

(*La conversation continue*).

II

Même tableau, seulement le soir. — On distingue encore dans l'obscurité, la silhouette de Ceylan qui s'efface.

M. PANDECTE (*à Ellis à qui il fait une partie d'échecs*). — Mon cher, vous êtes en vilaine posture. Faites-en votre deuil, c'est moi qui gagne.

M. ELLIS. — Je suis à l'agonie, j'en conviens.

M. PANDECTE. — Voilà le coup final.

M. ELLIS (*Comme un écho*). — « Cedant halma togæ ». La magistrature est victorieuse même aux échecs! Pandecte, pour avoir fait des x, on connaît encore son Cicéron (*à Gabloux qui passe*) c'est bien du Cicéron, hein?

M. PANDECTE. — Ah! à propos, votre remarque sur les timbres des Maldives m'a valu une suée... Ils ne les ont pas à la poste, ou du moins je n'ai pu en avoir.

M. GABLOUX. — Eh bien! si j'avais su. J'en ai trouvé, mais chez un brocanteur.

M. ELLIS (*sentencieux*). — Chez un Machinmalinchetty quelconque, par définition.

M. GABLOUX. — Précisément, fort honnête homme, qui me les céda à la valeur faciale.

M. ELLIS. — Seulement vous prit une énorme commission de change; parce que vous l'avez payé en or français.

M. GABLOUX (*riant*). — Sans quoi, naturellement, cet honnête cinghalais ne serait pas, par définition, un Machinmalinchetty quelconque. Pour en revenir à nos moutons, me permettez-vous de vous offrir l'une des deux séries que j'ai par devers moi.

M. PANDECTE. — Non, vraiment, je ne puis accepter...

(*La conversation continue*).

III

« *Extrait du Courrier du Bassac et des 2 Vaïcos* ».

« Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Gabloux le sympathique identificateur à la Recette centrale des Douanes, avec M^{lle} Pandecte. . . . (*l'article continue*) ».

IV

Lettre de Georges la Bazoche, étudiant à Paris, à son cousin Gabloux.

« A tous ces souhaits de bonheur que j'ai faits pour toi j'en ajoute un autre qui me concerne. De par le fait de ton mariage, l'ex-tienne deuxième série de timbres de Maldives retombe dans la communauté. La tienne (n° 1) t'est donc superflue: je lui offre une hospitalité complète dans mon album, d'autant plus qu'elle aura pour moi une valeur commémorative. . . »

Le secret de la correspondance privée nous oblige à ajouter une fois de plus « *la lettre continue* ».

V

Cette conséquence future de l'émission de timbres spéciaux aux îles Maldives avait évidemment échappé à ses promoteurs.

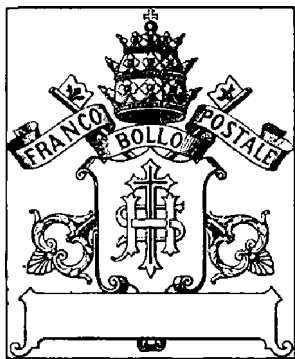
Mais peut-être pourrait-on la signaler aux fonctionnaires désireux de se fonder un foyer.

X...



OCCASION

Essai de timbre-poste pour les Etats de l'Eglise



Réduit de trois quarts

Magnifique épreuve tirée en taille-douce, gravure de Riestler, grandes marges 0^m 28 × 0^m 40.

Prix : 2 fr. 50 (port et emballage : 0 fr. 25)

Nous ne disposons que d'un très petit nombre de ces épreuves.

PETITE CORRESPONDANCE



André V. à M. — 1° La liste en serait longue ; 2° Nous connaissons une autre carte-lettre avec drapeau de guerre japonais, analogue à celle décrite page 145 du *Collectionneur* de Mai 1905 (n° 6). Nous donnons ci-contre une réduction de l'angle supérieur gauche. Le cadre est formé de signes en forme de T surmonté d'une barre (emblème de la poste) ; l'inscription que l'on voit sous le drapeau signifie : « *Emis au grand quartier général de la première armée* ». Cette carte a vu le jour pendant la guerre russo-japonaise.

M. M. — L'enveloppe en question reproduite par l'*Echo de Paris* n'a, paraît-il, subi aucun retard et sa taxation est régulière. Voici les renseignements fournis à ce propos par l'Administration : L'enveloppe pneumatique affranchie 0.30 a été jetée dans la boîte aux lettres, elle a donc été revêtue de la mention : « *Trouvé à la boîte* » et a été dirigée immédiatement par tube sur le bureau destinataire. Le poids de l'enveloppe

excédant 7 grammes, ce dernier bureau l'a taxée du complément d'affranchissement dû, soit 0.20, et l'a fait remettre au destinataire par un facteur du télégraphe et non par un facteur de la poste.

M. B. à Lyon. — Il n'existe pas à Genève de boîte pour les lettres affranchies avec des timbres français ; ce qui vous aura sans doute induit en erreur, c'est l'existence, sur les bateaux-express qui font, en été, le parcours Genève, Thonon, Evian, Ouchy et vice-versa, de deux boîtes aux lettres dont l'une est destinée aux lettres affranchies avec des timbres suisses et l'autre aux lettres françaises. Quand le bateau est dans les eaux suisses la boîte suisse est ouverte et la boîte française est fermée et réciproquement.

8 pl. du R. à Angers. — Impossible de lire votre signature. Avons l'intention de vous demander en communication l'original du document.

Louis R. 116 B. — En effet le timbre des enveloppes doubles de Finlande est parfois maculé de gomme co'rée, avec quelques fragments de timbre adhésif rose ou bleu. Voici l'explication qui nous en a été donnée

autrefois : lorsque le type ovale fut démonétisé, pour utiliser les enveloppes on colla des timbres poste par dessus le timbre ovale préalablement biffé à l'encre. Après quoi, ce système n'ayant pas été jugé convenable, on décolla tant bien que mal les timbres adhésifs et on imprima enfin un second timbre sur l'autre face de l'enveloppe.

M. à Constantine. — Les premiers timbres de la Réunion sont toujours annulés par des traits de plume : l'oblitération rougeâtre des timbres que vous possédez décèle la contre-façon.

V. K. Martinique. — 1° Nous ne connaissons pas cette erreur qui n'est du reste

mentionnée nulle part ; 2° Indo-Chine n° 53 : 3° les timbres du Venezuela de 1893 existent bien avec surcharge renversée ; 4° et 5° il faudrait faire des enquêtes dans les pays mêmes pour pouvoir vous répondre.

P. à B. (Doubs). — C'est une oblitération ; la ville de RemédiOS existe bien en Colombie. Quant aux lettres s.u ce sont, vraisemblablement, les initiales de l'employé qui a annulé le timbre.

A. V. — Il est bien difficile de vous dire ici comment on peut reconnaître ces deux nuances, l'une est azurée, l'autre bleu gris ; la différence est bien peu sensible.

A. MAURY

ARMORIAL UNIVERSEL

par Arthur MAURY

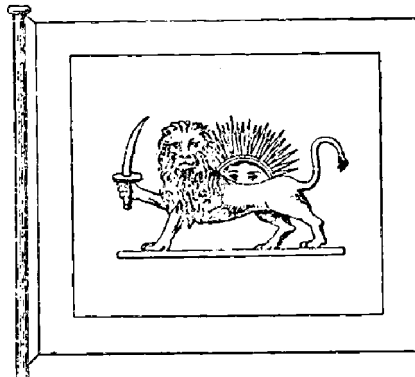
cinquième édition revue et corrigée



cette nouvelle série de QUATRE-VINGT-DEUX ARMORIALS ou emblèmes modernes des principaux États du globe n'est pas, comme d'habitude, une copie de gravures antérieures plus ou moins erronées et incomplètes : chaque blason a été contrôlé soigneusement par les chancelleries, les collections de monnaies, de médailles, etc.

Les ARMORIALS forment une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques : or et argent ; ils peuvent être conservés telles quelles ou découpés et collés en regard de chaque pays dans les albums de timbres. Prix 1 fr. 75 et emballage dans un tube en carton : 15 cent.

DRAPEAUX NATIONAUX



Magnifique feuille contenant CINQUANTE-QUATRE Drapeaux nationaux modernes de tous les pays, imprimée en plusieurs couleurs, semblable à l'Armorial universel, composée d'après des documents authentiques et récents.

Prix : 1 fr. 50. (Port : 15 cent.)

50 Armoiries et 28 Drapeaux
anciens et modernes

3° feuille complémentaire, ensemble

Prix. 4 fr. 75. (Port : 15 cent.)

Sur demande, envoi gratis de spécimens en couleur des armoiries et drapeaux.

Les feuilles d'Armoiries et de Drapeaux figurent au Louvre, dans l'une des salles du Musée de la Marine ; elles ont été acquises aussi par un grand nombre de Musées scolaires et de Villes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Au dernier moment nous recevons un certain nombre de timbres nouveaux qui complètent les séries suivantes des colonies françaises. Nous indiquons le prix de vente en regard de chaque valeur :

COTE D'IVOIRE**Timbres-taxé***Vue, types de nègres.*

5 c. vert.	N	»	10
10 » brun rouge.	N	»	15
15 » bleu.	N	»	20
20 » noir sur jaune.	N	»	25
30 » rouge	N	»	40
60 » violet	N	»	60
50 » noir sur orange.	N	»	75
1 fr. noir.	N	1	15

DAHOMÉ*Effigie de Faidherbe.*

1 c. gris vert.	N	»	05
2 » lilas brun	N	»	05
4 » lilas br. s. bleu	N	»	10
5 » vert	N	»	10
10 » rose	N	»	15

Type palmier.

20 c. noir sur bleu	N	»	25
25 » bleu	N	»	35
30 » lilas brun	N	»	40
35 » noir sur jaune.	N	»	45
45 » lilas br. s. verd.	N	»	55
50 » violet gris	N	»	60
75 » bleu sur cham.	N	»	90

Effigie de Ballay.

1 fr. noir sur bleu	N	1	15
2 » bleu sur rose	N	2	30
5 » carmin	N	5	75

Timbres-taxé*Vue, types de nègres.*

5 c. vert.	N	»	40
--------------------	---	---	----

10 c. brun rouge.	N	»	15
15 » bleu	N	»	20
20 » noir sur jaune	N	»	25
30 » rouge	N	»	40
50 » violet	N	»	60
60 » noir sur orange.	N	»	75
1 fr. noir.	N	1	15

GUINÉE**FRANÇAISE***Effigie de Faidherbe.*

1 c. gris vert.	N	»	05
2 » lilas brun	N	»	05
4 » lilas br. s. bleu	N	»	10
5 » vert	N	»	10
10 » rose	N	»	15

Type palmier.

20 c. noir sur bleu	N	»	25
25 » bleu	N	»	35
30 » lilas brun	N	»	40
35 » noir sur jaune.	N	»	45
45 » lilas br. s. verd.	N	»	55
50 » violet gris	N	»	60
75 » bleu sur cham.	N	»	90

Effigie de Ballay.

1 fr. noir sur bleu	N	1	15
2 » bleu sur rose	N	2	30
5 » carmin	N	5	75

HAUT SENEGAL**et NIGER***Effigie de Faidherbe.*

1 c. gris vert	N	»	05
2 » lilas brun	N	»	05
4 » lilas br. s. bleu	N	»	10

5 c. vert.	N	»	40
10 » rose	N	»	20
15 » violet	N	»	20

Type palmier.

20 c. noir sur bleu	N	»	25
35 » bleu	N	»	35
30 » lilas brun	N	»	40
35 » noir sur jaune.	N	»	45
40 » rouge sur azuré	N	»	50
50 » violet gris	N	»	60
75 » bleu s. chamois	N	»	90

Effigie de Ballay.

1 fr. noir s. bleu	N	1	15
2 » bleu sur rose	N	2	30
5 » carmin	N	5	75

MAURITANIE**Timbres taxé***Vue, types de nègres.*

5 c. vert.	N	»	40
10 » brun rouge.	N	»	15
15 » bleu	N	»	20
20 » noir sur jaune	N	»	25
30 » rouge	N	»	40
50 » violet	N	»	60
60 » noir s. orange	N	»	75
1 fr. noir.	N	1	15

REUNION*Carte de l'île.*

1 c. violet et rose	N	»	05
2 » brun et bleu	N	»	05
4 » olive et rouge br.	N	»	10
5 » vert et rouge br.	N	»	10
10 » rose vil et vert	N	»	15

Vue de la rade de Saint-Denis et armes.

20 c. olive et vert	N	»	20
25 » bleu et brun	N	»	30

(1) Les quatre types dont se composent les séries de La Réunion sont, à quelques détails près, ceux que nous avons publiés dans notre numéro du 1^{er} octobre 1905, page 300.

2 c. br. bist. et vert N » 40	2 fr. vermill. et vert N 2'30	10 c. bleu sur bleu . N » 15
5 » olive et bleu . N » 45	5 » rose vif et lil. br. N 5'75	15 » noir sur azuré . N » 20
15 » violet et rose . N » 55		20 » rose N » 25
30 » br. rouge et bleu N » 60		30 » vert s. verdât. N » 40
50 » vermill. et rose N » 90		50 » carmin sur vert N » 60
Timbres taxe		
<i>Ornements, inscriptions, chiffres au bus.</i>		
Volcan, marine, globe terrestre.	5 c. carmin s. jaune N » 10	60 » rose sur bleu . N » 75
1 fr. olive et bleu . N 4'15		1 fr. violet N 4'15

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbres commémoratifs de l'exposition de Christchurch, dentelés.



1/2 p. vert.



1 p. rouge.



3 p. bleu et brun.



6 p. vert et rose.

Les 4 timbres N 2'25

ODONTOMÈTRE MAURY

POUR MESURER LA DENTELURE DES TIMBRES

Cet odontomètre donne, au recto, une série de points blancs sur fond noir, ce qui rend plus facile son emploi.

Au verso, ces mêmes points sont reproduits en noir sur blanc par une impression en taille-douce, ce qui permet d'obtenir une mesure rigoureusement exacte.

Prix de l'odontomètre sur bristol : 0 fr. 25 franco.

TABLE DES MATIÈRES

de l'Album Universel (feuillet détaché)

Prix franco..... 0 fr. 10

PRÉPARATION ET MONTAGE DES TIMBRES

Conseils pour l'organisation d'une collection, six pages extraites de l'Album Universel de timbres-poste.

Prix..... 0.05 franco.

TIMBRES RARES

Variétés non indiquées au Catalogue :

BAVIÈRE

1879-88. Armes, relief, dentelé.

101. 5 pl. violet filigr. vertical N 40^o

BELGIQUE

1850-61 Effigie de face (Léopold I), dans un cadre ovale.



4. 10 cent. brun filigr. L. L. non encadré N 30^o
5. 20 cent. bleu id. N 30^o
6. 40 " rouge id. N 60^o

1869-78. Effigie à gauche (Léopold II), cadres divers, dentelé.



48. 5 fr. brun pâle oblitération poste . 0 30^o

BERGEDORF

1861. Armes (aigle et tour), dimension selon la valeur.

4. 1 sch. noir et blanc tête bêche.

Les deux timbres se tenant N 15^o

BERMUDES

1865-73. Effigie à gauche (Victoria I), dentelé.

3. 6 p. violet foncé . N 8^o

BRESIL

1891.

Liberté à droite, dentelé.



160. 100 reis rouge et bleu centre renversé. . . . N 40^o

BUENOS-AYRES

1860. Effigie de la Liberté.



14. 4 reales vert sur blanc très beau . 0 30^o

CEYLAN

1861. Effigie à gauche (Victoria I), dentelé.

34. 1 shill. violet sans filigr. 0 20^o

COLOMBIE

Tolima

1870.

Cadre fleuronné, inscriptions.



1. 5 c. noir sur azuré deux exemplaires se tenant 0 70^o

3. 5 c. noir sur blanc 4 variétés par paires de deux timbres se tenant. . . . 0 150^o

COTE D'IVOIRE

1903-24. Timbres-tare des Colonies françaises avec surcharge COTE D'IVOIRE COLIS POSTAUX et en plus la valeur.

28. 1 fr. sur 5 c. bleu deux variétés se tenant. 0 20^o

28. 1 fr. sur 10 c. br. deux timbres se tenant. 0 8^o

COTE D'OR

1875-80. Effigie à gauche (Victoria I), dentelés.



2. 4 p. carminé filigr. C.C. perforé 14 . N 30^o

4. 1/2 p. bistre filigr. C.A. 0 40^o

LAGOS

1903.

Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.



34. 1/2 p. vert et vert bleu.
35. 1 p. violet et noir s. rouge.
36. 2 p. violet et bleu.
37. 2 1/2 p. violet et bleus, bleu.
38. 3 p. violet et brun.
39. 6 p. violet et lilas.
40. 1 sh. vert et noir.
41. 2 sh. 6 p. vert et carmin.
42. 5 sh. vert et bleu.
43. 10 sh. vert et brun.

La série des 10 timbres, filigr. simple . N 275

RÉUNION

1852. Ornaments typographiques, noir sur couleur.



1. 15 c. azuré bel exemplaire sur enveloppe. . . N 1100

SIERRA-LEONE

1903. Effigie

d'Edouard VII.




1/2 p. violet et vert.
1 p. violet et carmin.
1 1/2 p. violet et noir.
2 p. violet et orange.
2 1/2 p. violet et bleu ciel
3 p. violet et gris.
4 " violet et rose.
5 " violet.
6 " violet.
1 sh. vert et noir.
2 " vert et bleu.
5 " vert et carmin.
1 pound violet sur rouge.

La série des 13 timbres filigr. simple . N 100

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

LUXEMBOURG

1882. Armes, groupe allégorique, dentelés. 
85. 12 1/2 c. gr. bleu N » 60
86. idem » » 35
87. 25 c. bleu . . . O » 15
88. 30 » vert olive . . O » 60
89. 1 fr. violet . . . O » 90
91. 5 » orange. . . N 6' »

PANAMA

1906. Timbre provisoire de 1904 avec valeur en seconde surcharge.
87. 5 c. sur 1 p. carmin brun . . . N 2' »

1906. Effigies diverses, dentelés.

74. 25 c. br. et noir. N 2' »
75. 50 » noir. . . N 4' »

PHILIPPINES

- Possession des États-Unis
- 1903-04. Timbres des États-Unis de 1903 avec PHILIPPINES en surcharge.
31. 5 c. bleu. . . . O » 20
40. 10 » brun clair . O » 35
42. 15 » olive . . . O » 75

1906. Effigies diverses, dentelés.



52. 10 c. bleu Lawton O » 25


55. 20 c. brun clair Washington . . . O » 50

SIAM

1906. Effigie à gauche et rue de Bangkok, dentelés. 

57. 12 att. bleu foncé O » 20
59. 1 tical bleu et br. O 4'50

TRANSVAAL

1902. Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé. 

146. 4 p. brun foncé et noir O » 30

OCCASIONS DU MOIS

LEVANT RUSSE

- 1903-05. Timbres de Russie avec valeur en surcharge.
22. 2 p. sur 20 k. bleu et rose.
23. 5 » sur 50 » lilas et vert.
24. 7 » sur 1 r. br. rouge et orange.
- Les 3 timbres . . . O 2'25


OBOCK

1903. Timbre de 1894 coupé en deux.
- Moitié de 0.25 ayant servi de timbre de 2 c. (sur fragment de lettre) O » 35
- La paire (sur fragment de lettre). . . . O » 75


PERSE

- Timbres de service
1903. Timbres de 1902 avec SERVICE en surcharge.
233. 1 ch. violet . . . O » 10
234. 2 » gris violet O » 10
5 » rose.
10 » brun.
- La série des 4 timb. O » 35

ROUMANIE

1906. Timbres commémoratifs du 25^e anniversaire de la fondation du royaume, dentelés. 
208. 1 h. bistre jaune et noir
209. 3 » brun rouge et noir.
210. 5 » vert et noir.
211. 10 » carmin et noir.
212. 15 » violet et noir.
- Les 5 timbres . . . O » 60

TUNIS

- Timbres pour colis-postaux
1906. Courrier indigène à cheval, dentelé. 

69. 5 cent. vert et lilas.
70. 10 » vermillon et rose.
71. 30 » br. foncé et verm.
72. 25 » bleu brun.
73. 40 » gris noir et rose.
74. 50 » lilas br. et violet.
75. 75 » brun clair et bleu.
76. 1 fr. brun carmin et rose.
77. 2 » rose carminé et bleu.
78. 5 » violet et lilas brun.
- La série des 10 timbr. O 9' »

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

Nous avons un grand choix de collections d'occasion, rachetées à des amateurs, c'est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection. Le rabais est d'environ 30 à 75 0/0 sur les prix de détail de nos catalogues. Les timbres en trop mauvais état et les faux, s'il y en a, ne sont pas comptés; ces derniers sont marqués d'un F au crayon bleu. *Nous pouvons sur demande une liste des collections disponibles.*

N° 102. — *Album universel imprimé d'un seul côté, contenant environ 1,570 timbres en très bon état et collés à charnières, savoir :*

Grande-Bretagne 38 t., Suède 23 t., Norvège 12 t., Danemark 14 t., Allemagne Nord T. et Taxis 6 t., du Sud 8 t., Bade 8 t., Wurtemberg 21 t., Bavière 47 t., Autriche 50 t., Hongrie 25 t., Suisse 54 t., Pays-Bas 30 t., Belgique 47 t., France 72 t., Monaco 5 t., Espagne 54 t., Sardaigne 5 t., Italie 40 t., Russie 21 t., Finlande 10 t., Bosnie 6 t., Serbie 17 t., Bulgarie 16 t., Turquie 16 t., Egypte 17 t., Tunisie 5 t., Congo état 2 t., Angola 3 t., Cap de Bonne-Espérance 5 t., Natal 5 t., Transvaal 6 t., Réunion 8 t., Maurice 9 t., Côte des Somalis 3 t., Perse 15 t., Sirmoor 3 t., Puttiala 2 t., Inde angl. 21 t., Johore 2 t., Pèrak 3 t., Siam 3 t., Hong-Kong 6 t., Japon 21 t., Labuan 2 t., Bornéo 3 t., Inde Néerland. 13 t., Australie Occ. 4 t., du Sud 2 t., Victoria 7 t., Nlle G. du Sud 9 t., Queensland 7 t., Hawaï 4 t., Canada 12 t., Terre-Neuve 5 t., E.-Unis 52 t., Mexique 21 t., Bermudes 3 t., Antilles Esp. 67 t., Haïti 9 t., Jamaïque 6 t., Colonies fr. 11 t., Barbade 3 t., Trinité 4 t., Salvador 3 t., Vénézuéla 14 t., Guyane Angl. 3 t., Brésil 31 t., Chili 12 t., Bolivie 10 t., etc.

Prix : 45 fr. (port : 85 cent.).

N° 103. — *Album universel 5^e édition, contenant environ 2,120 timbres en bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 51 t., Suède 41 t., Norvège 22 t., Islande 4 t., Danemark

13 t., Prusse 4 t., Saxe 4 t., Allemagne Conf. 7 t., Bade 7 t., Wurtemberg 28 t., Bavière 23 t., Allemagne Emp. 31 t., Autriche 52 t., Suisse 50 t., Pays-Bas 50 t., Belgique 50 t., France 87 t., Espagne 70 t., Italie 53 t., St-Marin 8 t., Malte 2 t., Bosnie 8 t., Serbie 14 t., Grèce 43 t., Egypte 24 t., Congo belge 2 t., Sierra-Leone 4 t., Côte d'Or 4 t., Cap de Bue-Espérance 12 t., Orange 3 t., Transvaal 9 t., Natal 10 t., Maurice 12 t., Chypre 3 t., Perse 20 t., Inde Angl. 26 t., Ceylan 12 t., Pèrak 3 t., Malacca 8 t., Hong-Kong 10 t., Philippines 15 t., Indes Néerl. 20 t., Australie Occ. 8 t., Victoria 16 t., Queensland 4 t., Nlle-Zélande 10 t., Hawaï 6 t., Terre-Neuve 12 t., Canada 22 t., Etats-Unis 55 t., Antilles Esp. 100 t., Jamaïque 13 t., Colonies fr. 16 t., Barbade 9 t., Grenade 3 t., Trinité 6 t., Curaçao 5 t., Surinam 9 t., Guyane Angl. 8 t., Colombie 32 t., Brésil 19 t., Pérou 30 t., Chili 18 t., Argentine 15 t., etc.

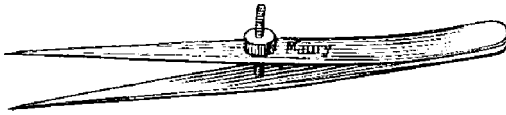
Prix : 400 francs.

N° 104. — *Album à reliure mobile contenant environ 754 timbres en très bon état, savoir :*

Allemagne Nord 8 t., Empire 14 t., Sud 4 t., Colonies franc. 5 t., Autriche 32 t., Bade 18 t., Bavière 10 t., Belgique 29 t., Brunswick 5 t., Danemark 13 t., Deux-Siciles 6 t., Espagne 78 t., Eglise 10 t., France 46 t., Gde-Bretagne 31 t., Grèce 13 t., Hanovre 4 t., Pays-Bas 18 t., Hongrie 19 t., Italie 29 t., Roumanie 11 t., Portugal 11 t., Prusse 13 t., Suède 18 t., Suisse 22 t., Wurtemberg 11 t., Indes Angl. 8 t., Japon 5 t., Egypte 7 t., Tunisie 3 t., Saxe 3 t., Queensland 2 t., Victoria 7 t., Argentine 9 t., Brésil 15 t., Canada 7 t., Chili 5 t., Colombie 2 t., Cuba 3 t., Guatémala 3 t., Etats-Unis 27 t., Jamaïque 4 t., Mexique 4 t., Nicaragua 6 t., Pérou 7 t., etc.

Prix : 35 fr. (port : 1 fr. 05).

Pince pour mesurer exactement



les timbres
les surcharges
etc.

Le grand avantage de cette pince réside en ce fait qu'une de ses tiges est fixe et peut se placer par exemple à l'extrémité de l'objet ou de la surcharge que l'on veut mesurer; l'autre branche se déplace à volonté, suivant que l'on serre ou desserre la vis; de cette façon on peut prendre sur un timbre, avec une grande précision, n'importe quelle dimension.

Cette facilité n'existe pas quand l'érou est placé entre les deux branches et que celles-ci obéissent simultanément à son action.

Prix : 2 francs. (port : 0 fr. 15)



GRAND CHOIX DE TIMBRES FRANÇAIS

Neufs ou Oblitérés

Fractions de feuilles Blocs de quatre
Variétés de nuances — Oblitérations
Essais



On demande à acheter

ou à échanger

des Jouets et Jeux anciens

Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux bureaux du journal



VIENT DE PARAITRE ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



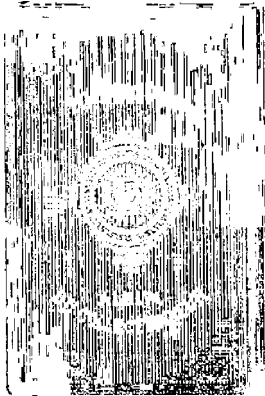
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6.700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et
13.000 cases au lieu de 6.700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage : pour la France, 1 fr. 10; pour l'Étranger, 1 fr. 60)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures : forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types :
1° Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

Prix.... 2 fr. 75 (port 0 fr. 70)

2° Couverture en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix.... 3 fr. 50 (port 0 fr. 70)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres.



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix.... 1 fr. 25 (port 0 fr. 25)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salle des Dépêches

ET

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, Boulevard Montmartre, 6

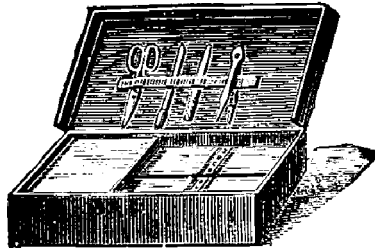
Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



Nécessaire du collectionneur de timbres

Petit Nécessaire. — Nous avons réuni dans une boîte tous les objets indispensables pour préparer les timbres à entrer dans une collection.



Ciseaux, pince, loupe, couteau en os, odontomètre pour compter les piqures des timbres, papier buvard blanc, papier gommé d'un côté, petites charnières en papier gommé évitant de se servir de la gomme liquide pour coller les timbres et 50 enveloppes pour classer les doubles. Tous ces objets sont de première qualité, ainsi la pince est fabriquée spécialement, à bouts plats, non striés.

Prix : 5 fr. (Port, pour la France : 45 cent.)

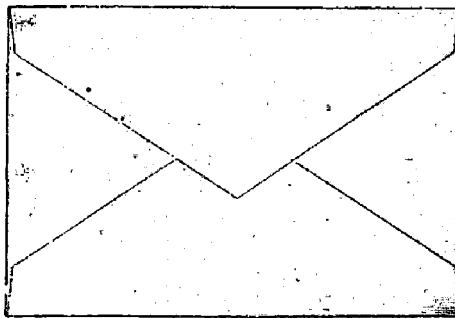
Grand Nécessaire. — Ce nécessaire contient en plus : petite cuvette pour le lavage des timbres, bouteille à benzine et godet à fond noir pour étudier les filigranes, pot en verre, avec gomme arabique, carnet d'échange, 200 enveloppes diverses pour classer les timbres, noms imprimés de tous les pays, dates, etc. Plus une instruction sur la manière de préparer les timbres à entrer dans les collections.

Prix du grand nécessaire : 12 fr. 75

Port et emballage pour la France : 1 franc.

NOTA. — Les Nécessaires ne peuvent être envoyés à l'étranger que par colis postal.

Enveloppes en papier pelure très transparentes



Pouvant être utilisées pour les envois de timbres rares, de séries, les envois à choix, etc.

FORMATS :	PRIX :
N° 1 — 0.055×0.036 : 0 fr. 70 le cent (Port : 0.05)	
N° 2 — 0.087×0.053 : 0 fr. 90 — — (0.05)	
N° 3 — 0.102×0.060 : 1 fr. » — — (0.05)	
N° 4 — 0.114×0.073 : 1 fr. 25 — — (0.05)	

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le présent numéro paraît quelques jours plus tôt que sa date habituelle. Il est expédié à nos Abonnés le 25 Mars.

CONCOURS ENTRE NOS ABONNÉS DE 1907

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N° 1



N° 2



N° 3



N° 4



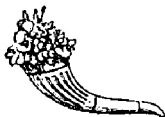
N° 5



N° 6



N° 7



N° 8



N° 9



N° 10

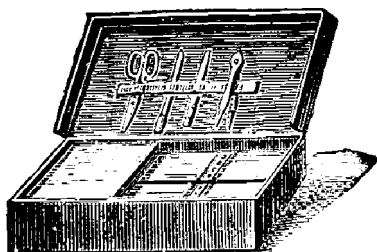
Voir la liste des prix et les conditions du concours dans notre numéro de janvier dernier. Nous rappelons que les solutions seront reçues jusqu'au 15 avril 1907, dernier délai.

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS

<p>Abyssinie 1894. 2, 8, 16 g. S. L. N. + » 25</p> <p>Id. 1/2, 1, 2, 4, 8, 16 g. 1^{re} série compl. 7 t. x 2 f 25</p> <p>1/2 t. obl. + 2 f »</p> <p>1896. Taxe. 1/2, 1, 2, 4, 8, 16 g. La série complète de</p>	<p>7 timb. x 2 f. 25</p> <p>Açores</p> <p>1906. 2 1/2, 5, 10 r. 4 timb. N » 15</p> <p>Angra</p> <p>1897-99. 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r. 6 timb. N » 75</p>	<p>Id. 60, 65, 75, 100, 115, 130, 200 r. 7 timb. N » 6 f 50</p> <p>Horta</p> <p>1897-99. 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r. 4 timb. N » 75</p> <p>Id. 50, 65, 75, 100, 115, 130, 200 r. 7 timb. N » 6 f 50</p>	<p>Ponta-Delgada</p> <p>1897-99. 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r. 6 timb. N » 75</p> <p>Id. 50, 65, 75, 100, 115, 130, 200 r. 7 timb. N » 6 f 50</p> <p>Afrique Orientale allemande</p> <p>1905. 2 1/2, 4, 7 1/2,</p>	<p>15 li.</p> <p>4 timb. N » 80</p> <p>1905. 20, 30, 45, 60 li.</p> <p>4 timb. N » 3 f 75</p> <p>Afrique Orientale et Ouganda</p> <p>1903. 1/2, 1, 2 a.</p>	<p>3 timb. » 55</p> <p>Id. 2 1/2, 3, 4, 5, 8 a. 5 timb. N » 3 f 60</p> <p>Afrique du Sud</p> <p>1898-1901. 1/2, 1 p. 2 timb. O » 15</p>
---	--	--	--	--	--

Nécessaire du collectionneur de timbres

Petit Nécessaire. — Nous avons réuni dans une boîte tous les objets indispensables pour préparer les timbres à entrer dans une collection.



Ciseaux, pince, loupe, couteau en os, odontomètre pour compter les piqures des timbres, papier buvard blanc, papier gommé d'un côté, petites charnières en papier gommé évitant de se servir de la gomme liquide pour coller les timbres et 50 enveloppes pour classer les doubles. Tous ces objets sont de première qualité, ainsi la pince est fabriquée spécialement, à bouts plats, non striés.

Prix : 5 fr. (Port, pour la France : 45 cent.)

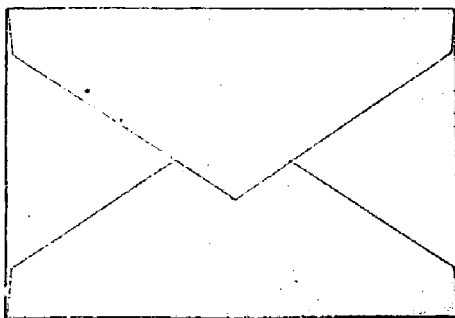
Grand Nécessaire. — Ce nécessaire contient en plus : petite cuvette pour le lavage des timbres, bouteille à benzine et godet à fond noir pour étudier les filigranes, pot en verre, avec gomme arabique, carnet d'échange, 200 enveloppes diverses pour classer les timbres, noms imprimés de tous les pays, dates, etc. Plus une instruction sur la manière de préparer les timbres à entrer dans les collections.

Prix du grand nécessaire : 12 fr. 75

Port et emballage pour la France : 1 franc.

NOTA. — Les Nécessaires ne peuvent être envoyés à l'étranger que par colis postal.

Enveloppes en papier pelure très transparentes



Pouvant être utilisées pour les envois de timbres rares, de séries, les envois à choix, etc.

FORMATS :		PRIX :	
N° 1	— 0.055 × 0.036	0 fr. 70	le cent (Port : 0.05)
N° 2	— 0.087 × 0.053	0 fr. 90	— — (0.05)
N° 3	— 0.102 × 0.060	1 fr. »	— — (0.05)
N° 4	— 0.114 × 0.073	1 fr. 25	— — (0.05)

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le présent numéro paraît quelques jours plus tôt que sa date habituelle. Il est expédié à nos Abonnés le 25 Mars.

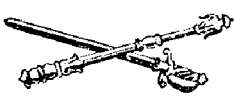
CONCOURS ENTRE NOS ABONNÉS DE 1907

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1907 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les dix timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



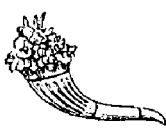
N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10

Voir la liste des prix et les conditions du concours dans notre numéro de janvier dernier. Nous rappelons que les solutions seront reçues jusqu'au 15 avril 1907, dernier délai.

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS

Abyssinie
1894, 2, 8, 16 p.
3 L. + » 25

1896, 1/2, 1, 2, 4, 8, 16 g. La série complète de 117, 104 + 2 f

1896, 1/2, 1, 2, 4, 8, 16 g. La série complète de

Açores
1906, 2 1/2, 5, 10 r.
3 timb. N » 15

Angra
1897-99, 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r.
6 timb N » 75

Horta
1897-99, 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r.
5 timb. N » 75

Horta
1897-99, 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r.
7 timb. N » 6 f 50

Ponta-Delgada
1897-99, 2 1/2, 5, 10, 15, 20, 25 r.
5 timb. N » 75

Afrique Orientale allemande
1905, 2 1/2, 4, 7 1/2,

15 h.
1905, 20, 30, 45, 60 h.
4 timb. N » 80

Afrique Orientale et Ouganda
1903, 1/2, 1, 2 a

Afrique du Sud
3 timb. » 55
1898-1901, 1/2, 1 p.
2 timb. » 15

Id. 2 ½, 4, 6 p.,
1 sh.
4 timbr. 2 f 25

**Afrique
du Sud-Ouest**



1900. 3, 5, 10, 20 pf.
4 timbr. N » 70

Id. 25, 30, 40, 50.
80 pf., 1 m.
6 timbr. N » 5 f 75

Alexandrie



1902-1903. 1, 2, 3,
4, 5, 10 c.
6 timbres N » 40

Id. 15, 20, 25, 30,
40, 50 c., 1, 2 fr.
8 timbres 3 f 75

**Allemagne
ÉTATS DU NORD**



1859-65. ½, ½, 1,
2 sgr.
4 timbr. N » 85

ÉTATS DU SUD



1865. 1, 3, 9, kr.
3 timbr. N » 40

CONFÉDÉRATION



1868. ¼, 1, 2 gr.
3 timbres » 35

EMPIRE



1872. ¼, ½, 1,
2 gr.
4 timbres » 25



1875-77. 3, 5, 10,
20 pf., 2 m.
5 timbres » 15



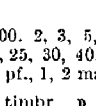
1880. 3, 5, 10, 20,
50 pf.
5 timbres » 10



1889. 3, 5, 10, 20,
25, 50 pf.
6 timbres » 10



1900. 3, 5, 10, 20,
25, 30, 40 80 pf.
8 timbr. + » 25



1900. 2, 3, 5, 10,
20, 25, 30, 40, 50,
80 pf., 1, 2 mark.
12 timbr. » 95



1902. 2, 3, 5, 10,

20, 25, 30, 40, 50, 25, 50 pf., 1, 2
80 pf. 4 timbres » 30



**Alsace-
Lorraine**



1870. 10, 20
2 timbres » 5

Angola

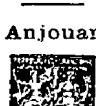


1898-1903. 3 ½,
0, 15, 20, 25 r.
5 timbres » 5

Id. 50, 65, 75, 100,
115, 130, 200 l.
7 timbr. N » 6 f 50



1901. Taxe, 5, 10,
20, 30 r.
4 timbr. N » 60



1892-1900. 1, 2, 4, 5
10 c.
5 timbr. N » 40

Id. 15, 20, 25, 30,
35, 40, 50, 75 c.
1 fr.
9 timbr. N » 4 f 70

Antigua



1903. ½, 1, 2 p.
3 timbr. N » 55

**Antilles
espagnoles**



1856. ½, 1, 2 r.
3 timbres » 60

1856. ½, 2 r.
2 timbres » »

1857. ½, 2 r.
2 timbres » 15



1862-64. ¼, ½, 1 r.
3 timbres » »



1866. 10, 20 40 c.
3 timbr. N » »

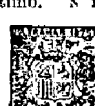


1868-71. 10, 20,
25 c.
3 timbres » 40

CURA



1873-74. 50, 25,
50 c.
3 timbr. N » »



1875. 12 ½, 25,
50 c., 1 p.
4 timbr. N » »



1876. 25, 50 c. 1 p.
3 timbr. N » »

1877. 25, 50 c.
1878. 5, 26, 50 c.
5 timbr. N » 20

1879. 5, 25, 50 c.
3 timbr. N » 10



1880. 5, 12 ½, 25,
50 c. 1881. 1, 2 ½,
5, 10 c.
8 timbr. N » 75



1882. 1, 5, 10 c.
3 timbres » 20



1883. 5, 10 c. 2 t.
surch. N » »

1883-88. 2 ½, 2 ½,
10, 20, 10 c.
5 timbres. » »



1890. 5, 10 c.
1892. 1, 5, 10 c.
5 timbres » »

1890. ½, 1, 2,
4 m.
4 timbr. N » »

1892. ½, 1, 2
4 m.
4 timbr. N » »

1894. ½ m., 1,
2 ½ c.
3 timbr. N » 15

1895. ½, 1, 2, 3
4 m.
6 timbr. N » 40

1896. 1, 2, 2 ½
5, 10 c.
5 timbr. N » 20

1896-97. 20, 40,
80 c.
3 timbr. N » »



1868. télégr. M
m. 1 c.
2 timbr. N » »



1870-72. télégr.
500 m., 2, 1, 4
4 timbres » »



1875. télégr.
2 p. 1876. 2
3 timbr. N » »

1877. télégr. 1
4 p.
3 timbr. N » »

1879. télégr. 1
4 p.
3 timbr. N » »

1870-80. télégr. 1.
4, 4 p.
timb. N » »
1871. télégr. 20.
80 c.
timb. N » 55
1872. télégr. 5, 10.
40 c.
timb. N » 20
1873. télégr. 5, 10.
c.
timb. N » 15
1874. 1, 2, 5, 10 c.,
3 c. express.
timbres » 55
1875. 1, 2, 5, 10 c.,
3 c. express.
timbres » 55

PORTO-RICO



1873-75. 25, 25,
25 c.
3 timbres » »



1882. 1/2, 1, 2, 4.
6 un., 1 c.
6 timbres » »

1882. 2, 5, 8, 10.
20 c. 1885. 1/2, 1 m.
3 c.
8 timbres » 75



1890. 2 m. 1, 3 c.
3 timbres » 45

1891-92. 1/2, 1, 2.
4, 6, 8 m. 2, 3, 5 c.
9 timbres » 75

1893-94. 1/2, 1, 2.
4 m. 1, 2, 3 c.
7 timbres » 65

1896. 1/2, 1, 2, 4 m.
1, 3, c.
6 timbres » 40



1898. 1, 2, 3, 5 m.
1, 2, 3, 6, 10 c.
9 timbr. N 1f »



1899. 1, 2 c. 1900
1, 2 c.
4 t. surch. » 40

Argentine



1858. 5, 10, 15 c.

1861, 5 c. 4 timb
anciens (non réim-
primés) N 2f »



1873-78. 4, 2, 8,
24 c.
4 timbres » 25

1882-85. 1/2, 1,
12 c.
3 timbres » 50



1888-90. 1/2, 5, 10,
15 c.
4 timbres » 25



1888-91. 1/2, 1, 2,

5, 5, 8, 12, 1/2 c.
8 timbres » 50



1892. 2, 5 c.
2 timbr. 1f 50



1892-98. 1/2, 1, 2,
3, 5, 10, 12, 16 c.
4 timbres » 25

M. 24, 30, 50 c
1 p. 4 timb. » 65



1899-1903. 1/2, 1, 2,
3, 5, 10 c.
6 timbres » 20

M. 12, 15, 20, 30,
50 c., 1 peso.
6 timbres 1f 20



1901 Service. 1, 2,
5, 10, 30, 50 c.
6 timbr. 1f 50

Australie
occidentale



1890-93. 1/2, 1, 2,
2 1/2, 4 p.
4 timbres » 40



1893-1904. 2 1/2, 2,
1, 4 p.
4 timbres » 45

Australie
du sud



1867-80. 2, 1, 3,
6 p.
3 timbres » 50

1881-1900. 1/2, 5,
2, 4, 2 1/2 p.
3 timbres » 75



1892. 4, 4, 6 p.
3 timbres 1f 10

Autriche



1850-58. 1, 2, 3
3 kr.
4 t. réimp. 1f »



1850-59. 3, 6, 9
15 kr. 1861-63.
15, 5, 15 kr.
7 timbres » 20



1851-56. Mercure
pour imprimés)
t. réimpr. » 90



1858-63. Imprimés.
4 t. réimp. » 90



1867. 2, 3, 5, 10,
15, 25 k.
6 timbres » 30



1867-80. Mercure.
1900. 1/2, 2, 6, 10
20 h.
6 timbres pour im-
primés » 15



1883. 2, 3, 5, 10,
20 kr.
5 timbres » 15



1890-91. 1, 2, 3, 5,

10, 12, 15, 20, 21,
30, 50 k
11 timbr. » 20



1900-02. 1, 2, 3, 5,
5, 10, 20, 25, 30,
10, 50, 60 h., 1 k
13 timbres » 25



1900. Timbres-axe. 1, 2, 3, 4, 5,
6, 10, 15, 20 h.
9 timbres » 25

Idem, 1, 2, 3, 4, 5,
6, 10, 15, 20, 40,
100 h.
11 timbres - taxe
non dentelés » 75



1850-1891. 1, 2, 1,
2 kr. 4 timbres -

taxe pour jour-
naux. » 15



1874-78. Télégr
5, 20, 25, 40, 50,
60 kr 1, 2 fl.
8 timbres avec
SPECIMEN » 35

Bade



1861. Timbres-axe 1, 2, 12 kr
3 timbres N » 45

Barbade



1882. 1/2, 1, 2 1/2,
4 p. 4 tim. »



1892-99. 1/2, 1, p.
1 f.
3 timbres » 10



1900. 1, 1, 2, 1 p.
3 timb. N » 35



1849-62. 3, 6, 9, 3,
12 k.
5 timbres » »



1870-75. 1, 5, 7, 9,
10, 18 kr.
5 timb. N 1f 25
1870-88. 1, 3,

9 k. 1, 2 m.
5 timbres + » 40



1876-88. 3, 10, 20
25, 50 p.
5 timbres » 15
1890-1900. 3, 5, 25,
40, 50, 2, 30 p.
7 timbres » 20



1890-1900. 3, 5, 25,
40, 50, 2, 30 p.
5 timbr. n » 20

Belgique



1850-83. 10, 20

10, 20 c.
4 timbres » 15



1869. 1, 2, 5 c
1883-84. 1, 1, 5 c
6 timbres » 20



1865. 10, 20, 30 c
1869-78. 10, 20, 25
30 c.
7 timbres » 30



1883-86. 10, 10,
20, 25, 50 c. 1889
2 c. 1891. 35 c.
7 timbres » 25



1893. 1, 2, 5, 10
20, 25, 35 c.
1894. 2 c.
8 timbres » 30



1871-99. Télégr.
10, 60, 50 c. 1 fr.
1 timbr. » 50



Types 1861. 1/2, 1,
1 1/2, 3, 4 sch.
5 t. réimp. » 20

Bermudes



1866-1903. 1, 2 1/2,
1/2, 1 p.
4 timbres » 40

Bolivie



1887. 1, 2, 5, 10 c
4 timbres » 30



1891. 1, 5, 10 c
3 timbres » 25



1893. 1, 2 c.
2 t. lith. n » 35



1894. 1, 2, 5, 10
20, 50, 100 c. » 75

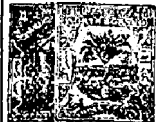


1899. 10, 20 c.
1901. 5, 10, 20 c.
5 timbr. » 45

Bornéo



1887-92. 1, 2,
3, 4, 5, 6, 8, 10 c.
9 timbr. 1 f 25



1895. 1, 2, 3, 4, 5,
6, 8, 12, 18, 25 c.
8 timbr. 2 f 25



1898-1901. 1, 2,
3, 4, 5, 6, 8, 10,
18, 24 c.
9 t. surch. 1 f 75

Bosnie



1900. 1, 2, 5, 10 h.
4 timbr. » 15

1900-03. 20, 25, 35,
50 h., 1 kr.
5 timbr. » 90

1906. 1, 2, 3, 5,
6, 10, 20, 25, 30 h.
9 timbr. » 85



1874-79. 20, 50, 100,
100, 300 r.
5 timbr. » 50

Brésil



1850-61. 30, 60,
20, 10 r.
4 timbr. » 80



1866. 20, 50, 80,
100, 200, r.
5 timbr. » 40



1874-79. 20, 50, 100,
100, 300 r.
5 timbr. » 50



1881-85. 100, 100,

100, 200, 100
20 r.
6 timbr. » 40



1885-88. 10, 50,
100, 50, 100 r.
5 timbr. » 15



1890. 20, 50, 200,
100 r.
4 timbr. » 15

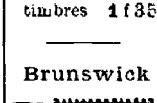


1891-97. 100, 100,
10, 20, 50, 100,
200, 300, 500, 1000
10 r.
11 timbr. » 55

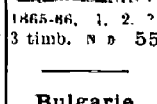
Brésil



1869-73. télégr.
100, 500, 1000,
100 r.
timbr. 1 f 35



1892-96. 15 sur 30,
91 sur 2, 1, 5, 15.
5 timbr. » 25



1865-86. 1, 2, 3
3 timbr. n » 55

Brunswick



1882-85. 3, 5, 10,
15, 25 c.
5 timbr. » 20

Bulgarie



1889-96. 1, 3, 5, 10,
15, 25, 30 c.
7 timbr. » 25



1902. Combats
Combat Ships
5, 10, 15 stot.
3 timbr. » 80



1884-96. taxe. 5,
25, 30 c.
3 timbr. » 30

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N° 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les contrefaçons de timbres français faites pour frauder l'Etat. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Indo-Chine, surcharges. Pays-Bas. Oblitérations. France, timbres à 5 c. type 1900 imprimés sur fond jaune. Affranchissement de nécessité. Spitzberg. Projet d'enveloppe à l'effigie de la Liberté. Sénégal. Cartes postales taxées mises sous enveloppes. — Petite correspondance. — Timbres rares. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LES CONTREFAÇONS DE TIMBRES FRANÇAIS FAITES POUR FRAUDER L'ÉTAT

Si nous en jugeons par la quantité de lettres écrites par nos abonnés et le nombre de questions qui nous ont été posées dans nos bureaux, notre *petite causerie* du mois dernier, relative aux timbres faux type Semeuse, a vivement intéressé le public. On nous demande d'autres détails permettant de distinguer plus facilement ces imitations, mais nous avons dit sur ce chapitre tout ce que nous savions. Nous pouvons cependant ajouter qu'il a été trouvé, parait-il, cinq exemplaires de ce timbre



Photographie d'un timbre faux de
10 centimes, type 1903

faux et que l'on a pu constater que la plupart de ces vignettes affranchissaient des circulaires expédiées sous plis fermés. On a

9 k. 1, 2 m.
5 timbres + » 40



1878-88. 3, 10, 20
25, 50 p.
5 timbres » 15
1890-1900. 3.5.25.
40, 50, 2, 30 p.
7 timbres » 20



1878. 5, 10, 20, 25, 40, 80 p.
5 timbr. N » 20

Belgique



1850-63. 10, 20

10, 20 c.
4 timbres » 15



1869. 1, 2, 5 c.
1883-84. 1, 1, 5 c.
6 timbres » 20



1865. 10, 20, 30 c.
1869-78. 10, 20, 25
30 c.
7 timbres » 30



1883-86. 10. 1.
20, 25, 50 c. 1889
2 c. 1891. 35 c.
7 timbres » 25



1893. 1, 2, 5, 10
20, 25, 35 c.
1894. 2 c.
8 timbres » 30



1871-99. Télégr..
10, 60, 50 c. 1 fr
4 timbres » 50



Types 1861. 1/2, 1
1 1/2, 3, 4 sch.
5 t. réimp. » 20

Bermudes



1866-1903. 1, 2 1/2,
1/2, 1 p.
4 timbres » 40

Bolivie



1887. 1, 2, 5, 10 c
4 timbres » 30

1891. 1, 5, 10 c
3 timbres » 25



1893. 1, 2 c.
2 t. lith. N » 35



1894. 1, 2, 5, 10
20, 50, 100 c.
7 timbres » 75

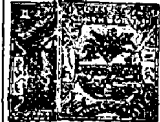


1899. 5, 20 c.
1901. 5, 10, 20 c
5 timbres » 45

Bornéo



1887-92. 1/2, 1, 2
3, 4, 5, 6, 8, 10 c
9 timbres 1 f 25



1897. 1, 2, 3, 5, 6,
9 t. surch. 1 f 75

8, 12, 18, 24 c.
9 timbr. » 60



1899. 5, 20 c.
8, 12, 18, 24 c.
9 timbres 1 f 25

1901. 1, 2, 3, 5,
8 c.
6 timbr. + » 80



1895. Taxe 2.1
5, 6, 8, 12, 18, 24 c.
8 timbres 2 f 50

1898-1901. Taxe
2, 3, 4, 5, 6, 8, 12,
18, 24 c.
9 t. surch. 1 f 75

Bosnie



1900. 1, 2, 5, 10 h.
4 timbres » 15

1900-03. 20, 25, 35,
50 h., 1 kr.
5 timbres » 90

1906. 1, 2, 3, 5,
6, 10, 20, 25, 30 h.



9 timbres » 85

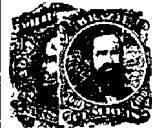


Id. 35, 40, 45, 50
h., 1, 2, 5 k.
7 timbres 6 f 60

Brésil



1850-61. 30, 60
40, 10 r.
4 timbres » 80



1868. 20, 50, 80
100, 200, r.
5 timbres » 40



1877-79. 20, 50, 100
100, 300 r.
5 timbres » 50



1881-86. 100, 100,
11 timbres » 55

100, 200, 100
20 r.
6 timbres » 40



1885-88. 10, 50,
100, 50, 100 r.
5 timbres » 11



1890. 20, 50, 200
100 r.
4 timbres » 15



1885-86. 1, 2, 3
3 timbr. N » 55

Brésil



1869-73. télégr..
100, 500, 1000
100 r.
5 timbres 1 f 35

Brunswick



1892-96. 1, 2, 3
3 timbr. N » 55

Bulgarie



1883-86. 3, 5, 10,
15, 25 c.
5 timbres » 20



1889-96. 1, 3, 5, 10
15, 25, 30 c.
7 timbres » 25



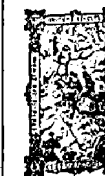
1892-96. 16 sur 30
01 sur 2, 1, 5, 15.
5 timbres » 25



1901-03. 1, 2, 3, 5,
10, 10 sur 15, 15,
25 st.
8 timbres » 35



1902. Commémo
rations. 5, 10, 15 stot.
3 timbr. » 80



1884-96. taxe. 5,
25, 30 c.
3 timbres » 30



1884-96. taxe. 5,
25, 30 c.
3 timbres » 30

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les contrefaçons de timbres français faites pour frauder l'Etat. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Notes, questions et réponses : Indo-Chine, surcharges. Pays-Bas. Oblitérations. France, timbres à 5 c. type 1900 imprimés sur fond jaune. Affranchissement de nécessité. Spitzberg. Projet d'enveloppe à l'effigie de la Liberté. Sénégal. Cartes postales taxées mises sous enveloppes. — Petite correspondance. — Timbres rares. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LES CONTREFAÇONS DE TIMBRES FRANÇAIS FAITES POUR FRAUDER L'ÉTAT

Si nous en jugeons par la quantité de lettres écrites par nos abonnés et le nombre de questions qui nous ont été posées dans nos bureaux, notre *petite causerie* du mois dernier, relative aux timbres faux type Semeuse, a vivement intéressé le public. On nous demande d'autres détails permettant de distinguer plus facilement ces imitations, mais nous avons dit sur ce chapitre tout ce que nous savions. Nous pouvons cependant ajouter qu'il a été trouvé, parait-il, cinq exemplaires de ce timbre



Photogravure d'un timbre faux de
10 centimes, type 1903

faux et que l'on a pu constater que la plupart de ces vignettes affranchissaient des circulaires expédiées sous plis fermés. On a

relevé sur ces contrefaçons les oblitérations suivantes : PLACE DE LA BOURSE, GRAND HOTEL, AVENUE D'ORLÉANS.

Parmi les questions qui nous sont posées, la suivante revient avec une insistance curieuse : « Ces imitations ne seraient-elles pas l'œuvre d'un spéculateur qui aurait en vue moins l'idée de frauder l'État que de fabriquer une sorte de rareté dont il pourrait tirer profit auprès des collectionneurs ? ».

Cette pensée a déjà été exprimée il y a plus de vingt ans à propos d'une contrefaçon analogue. Thomas Grimm, dans *Le Petit Journal* du 1^{er} janvier 1887, eut ce mot amusant : « alors qu'un vrai timbre se vend 15 centimes, un faux timbre se vend couramment aujourd'hui 3 fr. et 3 fr. 50 ; demain ces timbres imités vaudront 5 fr., 10 fr. peut-être, à moins qu'un industriel ne parvienne à imiter ces timbres imités ! »

*
* * *

La contrefaçon qui nous occupe aujourd'hui n'est pas en effet la première qu'ait enregistré l'histoire des timbres-poste français, comme semblent le croire quelques-uns de nos correspondants. A dix reprises différentes, au moins, l'attention de l'Administration des postes a été appelée sur des manœuvres frauduleuses du même genre et nous allons en faire un rapide exposé :

Quatre mois à peine après l'apparition des premiers timbres français, le Trésor eut à se défendre contre les contrefaçons, ainsi que l'indique le *fait divers* suivant, que nous empruntons au *Moniteur* du 4 mai 1849 :

Plusieurs journaux ont répété que des timbres-poste avaient été saisis et déférés au Procureur de la République, à Paris; il est bon que le public soit rassuré à ce sujet :

Le petit nombre des faux timbres mis en circulation est maintenant sous la main de la justice, et, à la connaissance de l'Administration, il n'en existe plus aujourd'hui un seul en circulation.

Les timbres dont on a parlé offraient d'ailleurs si peu de ressemblance avec le type original que, tout d'abord, les employés des Postes ont pu les distinguer facilement des timbres véritables.

*
* * *

En 1861, l'Administration des postes s'émut des tentatives d'imitation de timbres-poste faites, en Belgique, à l'instigation d'une commission officielle chargée de rechercher les moyens de prévenir la contrefaçon des timbres-poste. Une prime de 10.000 francs était offerte à celui qui découvrirait un procédé

photographique permettant d'imiter à la perfection les timbres belges, et, par extension, ceux des autres pays.

Les résultats obtenus sur divers timbres furent communiqués à M. Hulot, directeur de la fabrication des timbres français, qui adressa à l'Administration le rapport suivant :

« Plusieurs fois j'ai fait valoir l'utilité de conserver aux Timbres-poste français leur perfection spéciale sans modifier en rien les conditions de fabrication que je jugeais nécessaires pour combattre efficacement les divers genres de contrefaçon plus ou moins à craindre, dont l'énumération est inutile ici. Je dois dire que la photographie offre aux faussaires une arme dangereuse ; mais M. Fierlands, un très habile photographe dont, comme membre du jury, j'ai été à même d'apprécier le talent à nos expositions annuelles, avoue tout d'abord que la contrefaçon des timbres belges est infiniment plus facile que celle des timbres-poste français ; ainsi se vérifie l'affirmation que j'ai souvent faite que nos timbres, dont j'ai successivement perfectionné la fabrication, présentent plus d'obstacle au contrefacteur que les timbres des autres pays. On voit par les essais de M. Fierlands, ainsi qu'il était facile de le prévoir, que les parties lourdes de la gravure viennent beaucoup trop foncées au tirage, tandis que les légères ne viennent pas du tout ; il ne s'agit pas de demi-teintes qui viennent ou ne viennent pas dans un portrait, si le cliché n'est pas au ton. Il s'agit de gravures de traits ; les finesses n'ont pas paru. Que le cliché soit plus ou moins foncé, les traits fins ne seront pas épargnés davantage.

Les essais de M. Fierlands ont porté sur plusieurs de nos timbres, il a fait successivement plusieurs clichés et pas un n'a réussi. Il lui faudrait dépenser 1.000 à 1.500 francs, dit-il, pour faire mieux : c'est une défaite : de semblables essais peuvent causer quelque perte de temps, mais la dépense en est insignifiante.

Elle était faite pour lui d'ailleurs, il avait en sa possession les mêmes couleurs que les nôtres, ce sont ses propres paroles.

Comme des essais sur les timbres belges avaient déjà réussi et qu'il les a répétés plusieurs fois sur les nôtres, son instruction comme expérimentateur était évidemment acquise ; aussi doit-on penser qu'il ne pourrait mieux faire. Cela est très rassurant, car ses timbres ne tromperont personne ».

Nous savons que M. Fierlands produisit un certain nombre d'épreuves assez mauvaises et dont a pu, à juste titre, se moquer M. Hulot. La photogravure a, depuis, fait d'immenses progrès.

Il nous souvient, cependant, d'avoir vu vers cette époque, chez un graveur de talent, M. Badoureau, une superbe imitation identique au timbre empire, obtenue par l'héliogravure sur acier.

L'épreuve, tirée sur Chine, était encadrée et occupait la place d'honneur dans le salon de l'artiste.

*
* *
*

Le timbre de 20 c. bleu, émission de Bordeaux, fut

contrefait pour frauder la poste. Nous avons eu entre les mains une de ces imitations ayant servi à affranchir une lettre portant le timbre à date de *Marseille 7 mars 71*; la griffe d'oblitération est le losange de points avec le n° 2240. La contrefaçon est facile à reconnaître pour un collectionneur. Le dessin, encore plus défectueux que celui des vrais timbres, rappelle les 2^e et 3^e types, mais les lignes formant l'ombre du cou sont plus fortement tracées et tremblées. L'impression est lithographique, bleu foncé. Cette contrefaçon serait, paraît-il, de provenance italienne.

Nous possédons un autre timbre faux de 20 c. bleu qui se rapproche du dessin du 1^{er} type. Nous ne l'avons vu que neuf et n'avons pas de renseignements sur sa provenance. Il a dû être fabriqué pour tromper les collectionneurs.

* * *

Le timbre à 25 c. type Liberté, de 1871, a été également imité. L'attention de l'Administration avait été appelée sur cette contrefaçon par une saisie opérée à Oran par le contrôleur des postes de cette province. M. Hulot, consulté, adressa la lettre suivante à son Directeur :

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur les timbres-poste à 25 c. achetés chez un sieur M. . . ., débitant autorisé de Sidi-bel-Abbès, et vous m'avez en même temps transmis l'original d'un rapport du Contrôleur des Postes de la Province d'Oran (Algérie), qui, à la suite d'un examen détaillé de ces timbres, les estime contrefaits.

Je me range à l'avis du Contrôleur de la Province d'Oran, en ajoutant quelques remarques.

La contrefaçon qui m'est soumise ne peut amener de préjudice sérieux au Trésor. Comparée au type original, elle offre dans le profil et toutes les parties de la tête des dissemblances frappantes, sautant aux yeux de toute personne même étrangère aux arts du dessin. L'impression ordinaire dont s'est servi le contrefacteur ne donne pas de relief (1) à la figure et elle est loin de produire l'aspect ni le caractère monétaire du timbre-poste français.

On n'y trouve pas ce que le public appelle le bleu du timbre-poste. Le gommage imparfait dénonce aussi la fraude et le pointillage entre les timbres ne rappelle en rien la netteté du perforage des timbres fabriqués à la Monnaie.

Il faut conclure du cas de contrefaçon qui se produit et de l'appréciation qui en est faite ici, que l'emploi d'une figure très nettement détachée de son fond par

(1) Ce que M. Hulot appelle *relief* est tout simplement un effet artistique obtenu par une mise en train très soignée.

une impression spéciale, et une fabrication parfaite de tous points est l'unique moyen de se préserver de la contrefaçon.

Agrérez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Directeur de la Fabrication des timbres-poste,

HULOT.

Cette lettre était accompagnée de vingt contrefaçons à l'état neuf et de plusieurs oblitérées. Il est amusant de relever dans ce document l'appréciation élogieuse du fabricant des timbres-poste français à l'époque où ceux-ci ont été le plus négligés. Voici justement une autre lettre adressée à quelques mois d'intervalle par le Directeur de l'Administration des Monnaies au Directeur général des postes, à propos de timbres imprimés à la même époque et présumés frauduleux tellement ils étaient défectueux :

Monsieur et cher collègue,

J'ai fait procéder à l'examen des 3 timbres-poste à 25 c. qui étaient joints à votre lettre du 6 de ce mois et qui, considérés comme contrefaits, ont donné lieu à la saisie des lettres sur lesquelles ils étaient apposés.

Après vérification, il a été reconnu que ces timbres ne sont pas frauduleux. Ils doivent provenir soit de la fabrication extraordinaire effectuée en 1872 (époque où la journée de travail se prolongeait jusqu'à dix heures du soir), soit de la fabrication terminée en novembre dernier.

Cette dernière supposition paraît la plus probable, par la raison qu'à cette époque plusieurs feuilles contenant des timbres semblables à ceux dont il s'agit ont été mises au rebut.

Comme le nombre de feuilles à compter et à vérifier s'élevait à ce moment à 16,000 environ par jour, il est possible que, malgré tout le soin apporté à ces opérations, une feuille contenant quelques timbres défectueux ait échappé aux agents chargés du contrôle de la fabrication.

Quoi qu'il en soit il est fort regrettable que des timbres semblables aient été mis en circulation et je viens de donner des instructions pour que le contrôle exerce une surveillance plus sévère.

J'ai l'honneur de vous retourner les trois timbres ainsi que les pièces qui accompagnaient votre communication du 6 de ce mois.

Veuillez.....

* * *

Dans les derniers mois de 1886 on s'aperçut, dans les bureaux de poste, que certains timbres à 15 c. (type groupe allégorique) adhéraient peu aux lettres, et même s'en détachaient, lorsqu'on les frappait d'oblitération. Un jour un commis d'un des bureaux de poste de Paris maugréait en recollant sur une lettre un de ces timbres, lorsque le regardant de près, il lui sembla qu'il était faux ; il ne se trompait pas. L'Administration avisée fit sans retard surveiller tous les affranchissements et acquit bientôt la certitude que ces faux timbres à 15 c. inondaient

certaines quartiers de Paris : le Gros-Cailou et la Villette principalement ; puis on en découvrit bientôt à Saint-Etienne, à Grenoble et à Lyon.

Chaque lettre affranchie d'un timbre faux fut l'objet d'une enquête ; le destinataire nommait sans difficulté l'expéditeur qui, à son tour, indiquait le bureau de tabac où le timbre avait été acheté ; c'est ainsi qu'on obtint le signalement de divers individus et notamment de deux femmes, qui plaçaient les timbres avec de fortes remises. Ces femmes furent arrêtées les premières à la gare de Châteauroux ; on les trouva nanties d'enveloppes contenant des timbres faux et d'une somme de 2,850 fr. Cette capture amena immédiatement celle du faussaire dont l'atelier clandestin était à Chalon-sur-Saône. Le plus étonnant c'est que, grâce à la dénonciation d'un complice, d'autres fabricants de faux timbres furent arrêtés également à Paris.

Nous possédons dans notre collection les deux sortes de timbres imités et nous allons rappeler comment ils se distinguent des authentiques :

A première vue, ils sont plus pâles que les vrais, moins nets, moins bien dessinés, la dentelure du tour ne se termine pas aux quatre angles par un quart de trou régulier.

Si on examine, surtout à la loupe, un timbre authentique, on remarque la netteté de son impression typographique ; toutes les tailles de la gravure sont franches, on distingue assez bien les moindres détails, comme par exemple l'expression des deux petites figures, les fruits ronds de la branche tenue par la Paix,



Photogravure de timbres faux.

Impression de Paris.

Impression de Chalon.

et on lit en partie les signatures sur la marge du bas : A SAGE INV. et E MOUCHON D. S. Le piquage en trous ronds réguliers a 13 points en haut ou en bas et 15 points sur les côtés, plus une petite fraction de trou, exactement aux quatre angles.

Les faux fabriqués à Paris sont les plus imparfaits : obtenus par la photolithographie, leur dessin est semblable à celui des vrais, mais il est rongé ou empâté, il ne supporte pas un instant la comparaison ; pas de fruits ni de feuilles bien indiqués à la branche, des points au lieu de lettres microscopiques pour les signatures du bas. Impression bleu laiteux. Dentelure en petits trous, mal percés, se déchirant mal, 12 en haut, 16 sur les côtés, les trous des quatre angles *tombant* irrégulièrement, ce qui se voit surtout en feuilles.

Les faux de Chalon sont bien supérieurs : leur dessin serre d'assez près l'original tout en étant incorrect ; les têtes sont mauvaises, des feuilles mais pas de fruits à la branche, O de POSTE est moins rond qu'aux vrais, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE est en lettres plus petites ; pas de signatures lisibles ; la couleur se rapproche du bleu des timbres authentiques, plus claire cependant ; la dentelure, régulière sauf aux angles, a 12 trous en haut et en bas au lieu de 13, les côtés sont piqués exactement. Comme ensemble, ces timbres n'ont pas tout à fait la largeur voulue ; si on en place 5 se tenant sur 5 vrais, le groupe a environ 2 millimètres de moins.

Les faussaires et leurs complices furent jugés le 24 décembre 1886 par le tribunal correctionnel de Chalon.

C..., le principal inculpé, âgé de vingt-huit ans et exerçant la profession de dessinateur-lithographe fut probablement l'instigateur de la fabrication des timbres ; il reconnut être l'auteur de la pierre matrice, mais se défendit d'avoir fait les reports qui constituent le fait commercial. Le président lui rappela qu'il avait dessiné à Paris, chez Utinet, une planche représentant des timbres de tous pays, tellement bien imités, que l'Administration des Postes, en ayant eu connaissance, se fit remettre la planche placée sous scellés.

R..., imprimeur-lithographe, reconnut avoir participé à la fabrication des timbres falsifiés et à leur émission ; il avoua n'avoir reçu que 700 francs.

Les autres complices, inculpés de la vente des timbres, prétendirent qu'ils les croyaient authentiques.

Le tribunal prononça un jugement condamnant :

C..., à quatre ans de prison, deux mille francs d'amende.

M... et R..., chacun à deux ans de prison, mille francs d'amende.

Les femmes M... et D..., chacune à six mois de prison, et cent francs d'amende.

Et tous solidairement aux dépens.

En septembre 1889, un homme d'une cinquantaine d'années demandait à un graveur de la rue Rambuteau de lui retoucher une matrice en cuivre représentant la vignette des timbres-poste.

Cet individu voulait remplacer la mention : « Exposition universelle » gravée au-dessous de l'image par celle-ci : « République française. »

C'était, expliquait-il, pour tirer des épreuves devant servir à fabriquer des prospectus ayant complètement l'apparence de lettres envoyées par la poste.

Le graveur consentit d'abord à faire ce qu'on lui demandait, mais après réflexion, il craignit, en exécutant ce travail, de devenir le complice d'un faussaire.

En conséquence, il alla faire part à M. Martin, commissaire de police du quartier Saint-Avoye, de la commande qu'on venait de lui donner et il remit au magistrat la matrice de cuivre qui lui avait été confiée.

M. Martin se rendit au bureau de M. Goron, chef de la sûreté, et lui demanda des agents qui établirent une surveillance près de l'atelier du graveur.

Lorsque le client revint pour prendre livraison de la commande, l'inspecteur Harpillard le suivit.

Il le vit entrer dans une maison de la rue Saint-Sulpice et apprit que l'homme qu'il surveillait se nommait E. . . . et qu'il dirigeait une agence matrimoniale.

L'agent de police muni d'un mandat d'amener de M. Couturier, juge d'instruction, revint avec un de ses collègues et procéda à l'arrestation d'E. . . .

Une perquisition opérée au domicile de ce dernier amena la saisie d'une grande quantité d'épreuves de timbres-poste à 15 centimes, ainsi qu'une presse, de l'encre bleue, des clichés et tout l'appareil nécessaire pour fabriquer des timbres-poste.

La 11^e chambre du tribunal correctionnel de la Seine le condamna à six mois de prison.

* * *

En mai 1890 l'entrefilet suivant parut dans *La Frontière* de Belfort :

On a saisi l'autre jour dans une commune du canton de Delle, sur un individu étranger au pays, pour environ 3.000 francs de timbres-poste faux.

Ces timbres sont de 15 centimes et d'une imitation presque parfaite. Ils manquent cependant par le perforage qui les sépare l'un de l'autre. Leur émission a eu lieu, nous dit-on, en Suisse, tout près de la frontière.

Malgré les recherches que nous fîmes à cette époque il nous fut impossible de nous procurer un seul des timbres incriminés.

*
* *

La déesse aux droits de l'homme de M. Mouchon ne fut pas épargnée ; nos lecteurs se souviennent sans doute de l'équipée de ce singulier faussaire trouvé porteur à Montpellier, en avril 1903, d'un attirail rudimentaire à l'aide duquel il imprimait des vignettes qui n'avaient qu'une bien faible ressemblance avec les timbres sortant de la fabrique nationale. Pour toute excuse, l'inculpé prétendit avoir trouvé cet attirail sous un pont alors qu'il voyageait en Provence.

Ce faussaire n'était pas bien dangereux ; il fit preuve en cette affaire d'une si grande naïveté que le Tribunal s'est montré indulgent et ne l'a condamné qu'à quatre mois de prison.

*
* *

Par ce qui précède l'observateur sera frappé de la similitude qui existe entre les contrefacteurs des timbres-poste de différentes époques, nous pourrions dire aussi de différents pays, car on a imité les timbres aussi bien en Angleterre, aux États-Unis d'Amérique, en Allemagne, etc. Ces contrefacteurs d'un papier-valet aussi minime et d'un placement peu commode, sont tous de pauvres gens, des dessinateurs aux abois, des imprimeurs en chambre en général, mais, comme les faux-monnayeurs, ils sont accompagnés de complices nombreux.

L'événement a prouvé que les résultats lucratifs recherchés par les faussaires n'étaient pas brillants.

*
* *

Un motif plus grave a été attribué à la contrefaçon des papiers-valets, nous voulons parler de celui qui aurait pour but de jeter le désordre dans les finances d'un pays comme au moment critique d'une déclaration de guerre. Nous en trouvons un exemple en 1870.

Quelques jours avant la déclaration de guerre, le *Bulletin mensuel* de l'Administration des postes publiait la note suivante :

Surveillance à exercer sur la circulation dans le service, de faux timbres-poste fabriqués à l'étranger.

Certains faits signalés à l'Administration donneraient lieu de craindre que des tentatives ne fussent faites pour écouler en France, en quantités considérables,

de faux timbres-poste fabriqués à l'étranger. Les mesures nécessaires ont été prises pour empêcher l'introduction de ces timbres faux ; mais cependant, il importe que les agents de tous grades, dans les départements, exercent une surveillance active sur les figurines des diverses catégories circulant dans le service, et fassent promptement parvenir leurs observations à l'Administration, si des soupçons de fraudes venaient à se révéler autour d'eux.

Ajoutons que nous n'avons pas eu connaissance de ces contrefaçons des timbres de l'Empire.

*
* *

Dans le courant de l'année 1894 il se produisit dans nos bureaux un fait qui rappelle vaguement le précédent. Nous reçûmes la visite d'un monsieur de fort bonne mine et qui avait un accent étranger.

Il nous dit : « Je vais vous montrer quelque chose qui vous intéressera, ce sont des timbres-poste français imités que l'on imprime en ce moment en Italie ; ils sont très bien faits comme vous pouvez en juger. On imprime en même temps des billets de la Banque de France et des titres de rente ; je n'ai pas besoin de vous expliquer dans quel but.

« Je désapprouve ces procédés qui furent mis en pratique, affirme l'histoire, par l'empereur Napoléon 1^{er}. J'ai eu l'occasion de m'approprier une feuille de ces timbres et je vous la sou mets ».

Il tira en effet de son portefeuille un groupe d'une quinzaine de timbres au type alors en cours, c'est-à-dire au type groupe allégorique, dont la fabrication n'était pas terminée puisqu'ils étaient non dentelés. Il ne voulut pas nous laisser ces timbres, mais nous eûmes le loisir de les examiner et de les comparer avec des authentiques, et notre impression fut que ces soi-disant contrefaçons n'étaient que des essais de couleur comme on en vit souvent à cette époque.

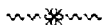
Nous le dîmes à notre interlocuteur qui se fâcha, remit ses timbres en place et se retira mécontent.

Ayant réfléchi à cette singulière communication, nous en établîmes immédiatement une sorte de mémoire que nous communiquâmes à M. Ermel, alors ingénieur chargé de l'imprimerie de la Banque de France, et à quelques autres personnes. Toutes, sans exception, jugèrent que nous avions eu à faire à un farceur. C'était bien notre sentiment aussi, mais il valait mieux, n'est-ce pas, signaler le fait aux intéressés.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — Dans les dernières nouvelles du mois passé nous avons annoncé une kyrielle de valeurs pour les diverses fractions de notre grande colonie africaine. La *Côte d'Ivoire* a reçu la série des timbres-taxe, mais elle ne possède encore que quatre valeurs de timbres-poste. Le *Dahomey* est au complet. La *Guinée* a reçu tous les timbres-poste, mais n'a encore qu'un seul timbre-taxe. Enfin le *Haut-Sénégal* et *Niger* et la *Mauritanie* sont au complet.



AUSTRALIE OCCIDENTALE. — Nous avons annoncé en 1903 deux bandes de 1/2 et 1 penny qui viennent seulement de paraître. Elles portent les timbres-poste en cours.



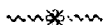
AUTRICHE. — De l'Annonce *Timbrologique* :

« L'administration autrichienne des téléphones ayant brusquement porté de 200 à 500 couronnes le prix de l'abonnement au téléphone à Vienne, il s'est constitué dans cette ville un comité de défense qui se propose de tenir tête aux exigences de l'administration et de faire échec à l'augmentation imposée.

Les moyens que cette opposition compte mettre en œuvre pour arriver à ses fins sont assez pittoresques : on ne donnera plus l'autorisation d'accrocher des fils aux murs ni sur les toits des habitations : les patrons des établissements publics seront engagés par leurs clients à supprimer leur abonnement téléphonique. D'autre part, comme la mesure incriminée s'aggrave d'une augmentation considérable de la taxe des lettres, certaines grandes maisons installeront des services privés de distribution et, comme il n'est pas défendu en Autriche d'insérer des mentions quelconques sur les mandats payables et transmis par la poste, on prendra des mandats d'un centime qu'on utilisera pour les correspondances.

Ce mouvement prend une grande ampleur. Pour peu qu'il persiste, il créera sans doute un tel gâchis que l'administration ne pourra continuer plus longtemps la lutte. »

Nous cataloguons plus loin les marques d'affranchissement de la poste pneumatique de Vienne : l'enveloppe a été portée de 30 à 45 heller, soit moitié en plus ; les cartes de 20 à 25 h. et la carte-lettre de de 30 à 35 heller. De plus la bande de 3 heller est vendue 4 h. et la carte-lettre de 10 h., 11 heller ; on trouve ainsi le moyen de faire payer fort cher le papier et le carton. C'est du progrès à rebours.



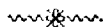
BARBADE. — Cette colonie est dans le mouvement et ne manque pas une occasion pour vendre des timbres ; voici sa der-

nière création. Le timbre de 2 pence, gris et orange, a été surchargé en rouge sur quatre lignes : *Kingston-Relief-Fund-1 d.* Il est vendu à sa valeur faciale et la moitié, soit 1 penny, sera versée à la caisse des sinistrés de la Jamaïque, le timbre par lui-même n'a de pouvoir affranchissant que pour 1 p. L'action paraît humanitaire mais elle eût été plus méritoire si la colonie avait consacré une partie de ses recettes postales pour secourir ses voisins, sans faire de réclame sur ses timbres. En effet, en s'adressant aux collectionneurs, il est certain que la vente des timbres haussera et que la colonie recevra d'une main ce qu'elle donnera de l'autre. C'est ce que nos amis les Anglais appellent du bluff !

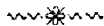


CHINE. BUREAUX FRANÇAIS. — Un aimable correspondant de Brest nous envoie la carte-lettre de 15 centimes avec : TAXE RÉDUITE A 0 FR. 10, dont nous ignorions l'existence, et nous dit l'avoir achetée à Shanghai dans le courant d'octobre dernier.

On trouvera aux *Émissions nouvelles* la liste des surcharges obtenues sur les timbres d'Indo-Chine, types Groupe allégorique et Grasset et qui ont fait l'objet des *Petites causeries* des 1^{er} janvier et février derniers. Ces timbres affranchissent régulièrement les lettres, mais on ne dit toujours pas en quoi ils se distinguent des timbres surchargés clandestinement. Nous conseillons donc à nos lecteurs de n'acheter ces timbres que si leur provenance ne laisse aucun doute sur leur authenticité.



CUBA. — Le personnage représenté sur le timbre de 50 centavos, dont nous n'avons pu donner le nom le mois dernier, est le major-général *Antonio Maceo*, ce dont on ne se douterait pas, à son habit civil. Ce timbre a été mis en cours le 1^{er} février.



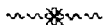
DANEMARK. — Le roi Frédéric VIII est représenté de face; il porte la moustache sans barbe et l'on n'aperçoit que le col de son uniforme militaire. Le cadre, avons-nous dit, est le même que dans la précédente série; il y a seulement une modification qui avait son importance. Au-dessous de l'effigie le monogramme de Christian IX a été remplacé par celui de son

fil; il se compose des lettres cursives F. R. ayant entre leurs branches le chiffre VIII. C'est la copie du monogramme qui figurait sur les monnaies de cuivre du roi Frédéric VI (1808-1810).

Le 100 ore brun est également paru.



ESPAGNE. — Une nouvelle carte de 15 cent. vient de paraître; elle porte le timbre en cours à gauche et les armes au milieu, au-dessous de : TARJETA POSTAL. Elle est imprimée en noir sur carton chamois foncé.



ETATS-UNIS. — Sur demande du public, les bureaux de poste délivrent des feuilles de timbres de 1 et 2 cents, non dentelés, aux personnes qui utilisent des machines à fixer les timbres-poste. Il ne peut pas être vendu moins d'une feuille de 100 timbres à la fois. Une circulaire règle l'emploi de ces timbres non dentelés qui pourront toujours être retirés du service, si cela est nécessaire dans la suite.

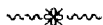


FRANCE. — Les petits carnets de timbres à 5 centimes type Semeuse ont fait leur apparition le 6 mars courant. Le timbre est d'un plus heureux effet que ses devanciers. Les lignes formant les contours de la Semeuse sont plus accentuées, celle-ci se détache mieux ainsi du fond vert foncé.

Les timbres à 5 centimes en feuilles ont été mis en cours le 19 mars.



INDE ANGLAISE. — Comme on pouvait s'y attendre, les nouveaux timbres de 1/2 et 1 penny, portant POSTAGE AND REVENUE, serviront avec les surcharges habituelles pour les états indigènes de Chamba, Gwalior, Jhind, Nabha et Puttialla.

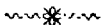


LEVANT. BUREAUX FRANÇAIS. — Le 25 centimes bleu a paru sans la surcharge : 1 PIASTRE. Il est employé par les bureaux français créés dernièrement en Abyssinie et dont nous parlions dans notre chronique de février. En effet, la piastre turque est inconnue dans ce pays et la surcharge n'aurait aucune raison d'être. Il est probable que si les valeurs au-dessus du 25 centimes sont employées, elles seront également dépourvues de toute surcharge.

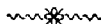
MALACCA. — Nous avons déjà dit que la petite colonie de Labuan avait été réunie à celle de Malacca et que par le fait elle n'aurait plus de timbres spéciaux. Après avoir beaucoup encombré les albums depuis 1894, elle n'a pas voulu mourir sans jeter un dernier cri, et actuellement elle emploie les timbres de Malacca concurremment avec les siens propres, type couronne, surchargés : STRAITS SETTLEMENTS, avec ou sans nouvelle valeur. Nous ignorons si cette émission est bien régulière, mais les lettres parviennent en Angleterre avec ces provisoires et il faut bien les admettre. Il va sans dire que ces timbres provisoires n'ont cours qu'à Labuan et non pas dans les établissements du détroit.



COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE. — La série en cours durait depuis 1894, c'est beaucoup. On a trouvé le moyen de la renouveler sans faire beaucoup de frais, en changeant tout simplement les couleurs. Il manque bien quelques valeurs dans la nouvelle série, quoique composée de treize timbres, mais soyons sûrs qu'on ne nous en fera pas grâce.



NOUVELLE-ZÉLANDE. — On nous communique trois timbres de service obtenus par l'apposition de la surcharge OFFICIAL sur les 1/2, 1 et 2 pence de 1900.



PAPOUA. — La *Nouvelle-Guinée anglaise* a été incorporée dans la Confédération australienne et a changé son nom en celui de *Papoua*. Les timbres de 1902 ont reçu la surcharge : « Papua », marquant l'ancien nom, mais on ne connaît encore que les valeurs de 2 et 4 pence.



PARAGUAY. — Les timbres au millésime 1904 qui paraissent en 1907, continuent à changer de couleurs ; nous avons reçu le 20 centavos brun clair au lieu de violet et le 30 c. violet gris au lieu de vert bleu. D'autre part on nous informe que le timbre de service de 1 centavo est maintenant orange après avoir passé du vert jaune à l'olive.



PAYS-BAS. — Notre dévoué correspondant de La Haye nous informe qu'un décret royal du 20 février 1907 autorise une

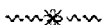
émission de timbres-poste de 1/2, 1 et 2 1/2 c. à l'effigie de l'amiral de Ruyter. Ces timbres, qui seront probablement mis en cours le 24 mars, donneront en même temps une vue de la flotte de guerre de l'amiral. Ils ne pourront être employés que dans l'intérieur du pays et seront valables jusqu'au 31 mai prochain.



PERSE. — Notre correspondant de Tabriz nous envoie deux timbres provisoires de l'année dernière qui n'ont pas encore été signalés. Ces timbres affranchissaient sa lettre du 14 février dernier, dans laquelle il nous disait :

« Vous verrez sur l'enveloppe recommandée deux timbres, l'un de 10 chahs qui a été surchargé 1 chah, l'autre de 2 krans qui a été surchargé 2 chahs. Ces timbres provisoires ont été mis en circulation pendant quinze jours dans le mois de mars 1906, et employés seulement par deux bureaux de poste, Tauris et Djoulfa. La quantité des timbres surchargés a été de 2,000 pièces ; ils n'ont pas été vendus au public, et les employés des postes ont affranchi eux-mêmes toutes les correspondances expédiées de Tauris ou de Djoulfa pour l'étranger ».

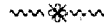
Les timbres en question sont de l'émission de 1902.



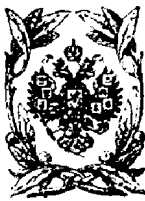
RÉUNION. — Nous avons annoncé les nouveaux timbres de cette colonie dans les *Dernières nouvelles* du mois dernier ; aujourd'hui nous en dirons quelques mots, ne serait-ce que pour constater leur laideur. L'artiste qui a signé les jolies compositions que nous avons données dans notre chronique d'octobre 1905, reconnaîtra difficilement son œuvre ; les retouches ont été malheureuses et les sujets sont étouffés par des inscriptions formées de lettres démesurées, y compris les inscriptions secondaires. Sur le premier type, carte de l'île, le nom de la capitale, SAINT-DENIS, était écrit en petites majuscules sur la composition, il est presque illisible sur le timbre, tandis qu'on lit fort bien les noms d'autres localités ; quant à : Océan Indien, on le voit à une distance de plus d'un mètre. Sur le second type, le graveur n'a rien compris aux armoiries qu'il a mutilées et il a répété la faute de l'artiste qui avait placé la couronne murale directement sur l'écu et faisant corps avec lui (pour les armes de SAINT-DENIS, voir le *Collectionneur* de 1905, page 85). La bandelette portant la devise qui était fort bien placée sur la composition, se déroule dans le bas en un long serpent, tantôt large,

tantôt étroite; c'est absolument incorrect. Dans le troisième type, l'artiste avait placé le nom du pays dans le haut; mais il n'y avait pas assez de place pour allonger les lettres et on l'a reporté dans le bas; de cette façon la série est aussi uniforme que de mauvais goût. Ajoutons que tous ces timbres sont de grand format oblong et imprimés en deux couleurs.

Le type des timbres-taxa a été respecté; il est assez coquet pour ce genre de timbres; il est dommage qu'on n'ait pu éviter les couleurs criardes, ton sur ton.



ROUMANIE. — Après avoir usé et abusé des timbres de charité, ce pays a maintenant recours aux cartes. Sous un arceau affectant le style gothique on voit un ange tenant un lis, veillant sur un enfant endormi dans son berceau; au-dessous cette légende : LEAGANUL S^{TA} ECATERINA. Ce timbre est imprimé en vert; les inscriptions et le cadre sont en noir. La valeur de cette carte est de 5 bani, mais elle est vendue 10 b.



RUSSIE. — Un aimable correspondant nous a envoyé la nouvelle carte de 3 kopecks, rose sur crème; le timbre est à un type nouveau et les armes de Russie, à gauche, sont entourées de deux branches de laurier du plus gracieux effet. Les inscriptions sont de la même couleur que le timbre.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUSTRALIE

OCCIDENTALE

Bandes, timbres-poste en cours.

1/2 penny vert.

1 » rouge.

AUTRICHE

Poste pneumatique de Vienne

Enveloppe, type 1900.

45 heller brun jaune sur rose.

Cartes, idem.

25 heller bleu sur gris bleu.

25 et 25 h. id.

Carte-lettre, idem.

35 heller vert sur rose.

BARBADE

Timbres de 1892 avec «Kingston Relief Fund 1 d » en surcharge rouge.

2 pence gris et orange.

BRÉSIL

Types des timbres de 500 et



1000 reis annoncés le mois dernier.

Type des timbres de service



de 10 et 10,000 reis annoncés précédemment.

CHILI

Timbre de service, timbres-poste en cours avec MARINA OFFICIAL en surcharge rouge.

- 2 cent. rouge.
- 5 » bleu.

CHINE

Bureaux français

Carte-lettre de 1904 avec valeur en surcharge noire.

10 c. sur 15 c. orange sur gris.

Canton

Hoï-Hao

Kouang-Tcheou-Wan

Mongtzé

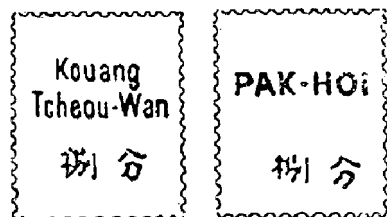
Packoi

Tchongking

Yunnansen

Timbres d'Indo-Chine de 1892 avec les surcharges res-

pectives suivantes, rouges ou noires : CANTON, HOÏ-HAO, KOEANG-TCHEOU-WAN, MONGT-SEU, PAC-HOÏ, TCHONG-KING ou YENNAN-FOU.



75 c. noir sur jaune.
5 fr. violet.

Timbres d'Indo-Chine de 1904, idem.

- 1 c. olive.
- 2 » brun lilas.
- 4 » carminé.
- 5 » vert foncé.
- 10 » rose.
- 15 » brun clair sur azuré.
- 20 » rouge sur vert.
- 25 » bleu.
- 30 » brun rouge.
- 40 » noir sur bleu gris.
- 50 » brun.
- 1 fr. olive pâle.
- 2 » gris violet sur orange.
- 10 » rouge sur vert.

Bureaux japonais

Timbre du Japon de 1906 avec caractères orientaux en surcharge noire.

1 1/2 sen violet.

COTE D'IVOIRE

Timbres-taxe, suite de la série en cours.



5 cent. vert.

- 40 cent. brun rouge.
 15 » bleu.
 30 » rouge.
 50 » violet.
 60 » noir sur orange.
 1 franc noir.

CRÈTE**Bureau italien**

- Cartes d'Italie de 1903 avec
 LA CANEA en surcharge noire.*
 10 cent. carmin sur crème.
 7 1/2 et 7 1/2 c. carm. sur rose.
 10 et 10 c. carmin sur vert.

DAHOMEY

*Timbres, suite de la série
 en cours, effigie de Faidherbe.*



- 1 cent. gris vert.
 2 » lilas brun.
 4 » lilas brun sur bleu.
 5 » vert.

Idem, type palmier.



20 cent. noir sur bleu.

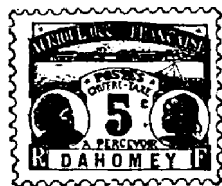
- 25 cent. bleu.
 30 » lilas brun.
 45 » lilas brun s. verdâtre
 50 » violet gris.
 75 » bleu sur chamois.

*Idem, effigie de face de
 Ballay, négresse, oblong, den-
 telés.*



- 1 franc noir sur bleu.
 2 » bleu sur rose.
 5 » carmin.

*Timbres-taxe, suite de la
 série en cours.*



- 5 cent. vert.
 10 » brun rouge.
 15 » bleu.
 30 » rouge.
 50 » violet.
 60 » noir sur orange.
 1 franc noir.

DANEMARK

*Timbre, suite de la série en
 cours.*



100 ore brun.

ESPAGNE

Carte, timbre à gauche, armes au milieu.

15 c. noir sur chamois foncé.

ÉTATS-UNIS

Timbres, types 1903-04, non dentelés.

1 cent vert.

2 » carmin.

FRANCE

Timbre, type Semeuse sans terrasse, dentelé.



5 centimes vert foncé.

GUINÉE FRANÇAISE

Timbres, effigie de face de Faïdherbe, GUINÉE en rose ou en bleu, oblongs, dentelés.



1 cent. gris vert.

2 » lilas brun.

4 » lilas brun sur bleu.

5 » vert.

10 » rose.

Idem, suite de la série en cours, type palmier.



20 cent. noir sur bleu.

25 » bleu.

30 » lilas brun.

45 » lilas brun s. verdâtre.

50 » violet gris.

75 » bleu sur chamois.

Idem, effigie de face de Bal-lay, négresse, oblongs, dentelés.



1 franc noir sur bleu.

2 » bleu sur rose.

5 » carmin.

Enveloppe, timbre en cours.
10 cent. rose sur verdâtre.

Cartes, idem.

5 cent. vert sur vert.

5 et 5 c. vert sur bleu.

Carte-lettre, idem.

10 cent. rose sur gris.

HAUT SENEGAL & NIGER

*Timbres, suite de la série
en cours, effigie de Faidherbe.*



- 1 cent. gris vert.
- 2 » lilas brun.
- 4 » lilas brun sur bleu.

Idem, type palmier.



- 20 cent. noir sur bleu.
- 25 » bleu.
- 30 » lilas brun.
- 40 » rouge sur azuré.
- 50 » violet gris.
- 75 » bleu sur chamois.

*Idem, effigie de face de Bal-
lay, négresse, oblongs, den-
telés.*



- 1 franc noir sur bleu.

- 2 francs bleu sur rose.
- 5 » carmin.

HONDURAS

*Timbres, suite de la série
en cours.*

- 2 centavos rose.
- 5 » bleu foncé.
- 20 » bleu clair.
- 50 » vermillon.
- 1 peso orange.

INDE ANGLAISE

Type du timbre de service



*de 1/2 anna annoncé précé-
demment.*

ISLANDE

*Carte de 1902 avec valeur en
surcharge violette.*

- 3 aur sur 5 aur vert.

ITALIE.

Carte, type en cours.

- 10 cent. rose sur crème.

LEVANT

Bureaux français

*Timbre, type 1902, sans sur-
charge.*

- 25 centimes bleu.

LUXEMBOURG

*Cartes, type en cours, for-
mule pour l'adresse de l'expé-
diteur.*

- 5 cent. vert sur bulle.
- 10 » rose sur bulle.

MALACCA

Timbres de Labuan de 1902 avec STRAITS SETTLEMENTS en surcharge rouge ou noire.

- 1 cent violet et noir.
- 2 » vert et noir.
- 8 » vermillon et noir.
- 10 » bleu gris et brun.

Idem, en plus la valeur.

- 1 c. sur 12 c. jaune et noir.
- 1 » sur 16 c. brun et vert.
- 1 » sur 18 c. bistre et noir.

MAURITANIE

Timbres-taxe, vue et types de nègres, oblongs, dentelés.



- 5 cent. vert.
- 10 » brun rouge.
- 15 » bleu.
- 20 » noir sur jaune.
- 30 » rouge.
- 50 » violet.
- 60 » noir sur orange.

1 franc noir.

Cie DE MOZAMBIQUE

Timbres, type 1894, dentelés.



- 2 1/2 reis gris.
- 10 » vert jaune.
- 15 » vert.
- 25 » carmin.
- 50 » brun.
- 75 » lilas.

- 100 reis bleu sur bleu.
- 115 » brun sur rose.
- 130 » brun sur chamois.
- 200 » lilas sur rose.
- 400 » bleu sur chamois.
- 500 » noir sur bleu.
- 700 » viol. sur chamois.

NICARAGUA

Timbres-télégraphe, timbres de 1900 avec « TELEGRAFOS » et valeur en surcharge noire.

10 c. sur 2 c. vermillon.

Idem, timbre de service de 1900, même surcharge.

10 c. sur 5 c. bleu foncé.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbres de service, timbres de 1900 avec OFFICIAL en surcharge verticale noire.



- 1/2 penny vert jaune.
- 1 » carmin.
- 2 pence violet.

PANAMA

Timbres, suite de la série en cours, effigies, dentelés.



- 2 cent. carmin et noir.
- 8 » violet et noir.

CANAL DE PANAMA

*Timbres de Panama avec
CANAL ZONE en surch. noire.*



- 1 cent. vert foncé et noir.
- 5 » bleu et noir.
- 8 » lilas et noir.
- 10 » violet et noir.

PAPOUA

Timbres de la Nouvelle-Guinée anglaise avec PAPUA en surcharge noire.

- 2 pence violet vif et noir.
- 4 » brun et noir.

PARAGUAY

Timbres, type en cours avec millésime 1904, dentelés.

- 20 cent. brun clair.
- 30 » violet gris.

Timbre de service, idem.

- 1 cent. orange.

PERSE

Timbres de 1902 avec valeur en surcharge violette.



- 1 char sur 10 ch. brun.
- 2 » sur 2 kr. bleu ciel.

PHILIPPINES

Type des timbres en pesos



annoncés précédemment.

REUNION

Timbres, carte de l'île, oblongs, dentelés.



- 1 cent. violet et rose.
- 2 » brun et bleu.
- 4 » olive et rouge brun.
- 5 » vert et rouge brun.
- 10 » rose vif et vert.

Idem, vue de la rade de Saint-Denis et armes, oblongs, dentelés.



- 20 cent. olive et vert.
- 25 » bleu et brun.
- 30 » brun bistre et vert.
- 35 » olive et bleu.
- 45 » violet et rose.
- 50 » brun rouge et bleu.
- 75 » vermillon et rose.

Idem, volcan, marine, globe terrestre, oblongs, dentelés.



- 1 franc olive et bleu.
- 2 » vermillon et vert.
- 5 » rose vif et lilas brun.

Timbres-taxe, ornements et inscriptions, dentelés.



- 5 cent. carmin sur jaune.
- 10 » bleu sur bleu.
- 15 » noir sur azuré.
- 20 » rose.
- 30 » vert sur verdâtre.
- 50 » carmin sur vert.
- 60 » rose sur bleu.
- 1 franc violet.

ROUMANIE

Carte de charité, timbre oblong à droite (ange veillant sur un enfant), cadre.

5 bani vert sur blanc.

RUSSIE

Carte, timbre à droite, armes à gauche entre deux branches de laurier.



3 kop. rose sur crème.

SALVADOR

Timbre, suite de la série en cours.

6 cent. carmin et noir.

Enveloppes, suite de la série en cours.

2 cent. carmin et noir.

3 » jaune et noir.

5 » bleu foncé et noir.

De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

(Suite, voir numéros 314 à 317)

RÉSUMÉ

Venise. — Ainsi qu'on a pu le voir par les extraits des mémoires que nous avons publiés, la date de création la plus ancienne qui ait été relatée remonte à 1561. C'est en effet sous Charles IX que le bureau de poste français de Venise fut établi. Ce bureau n'existait plus sous Louis XV.

Rome. — D'après les « lettres de Commission sur les

provisions » adressées par Henri IV, la création du bureau français de Rome aurait été décidée en 1595. Cependant nous avons trouvé la note suivante en marge d'un document de 1745: « On peut placer à l'an 1580 notre première course directe sur Rome, ce qui suppose l'établissement d'un bureau français à cette date ». Le bureau de Rome remonterait, dans ce cas, au règne d'Henri III.

Turin. — Ce bureau paraît avoir été établi vers le milieu du XVII^e siècle. Voici un renseignement que nous détachons d'un mémoire de 1750 :

« L'établissement d'un commis français à Turin est de temps immémorial. On ne peut en donner l'origine, mais ce que l'on peut dire, c'est qu'il étoit établi du Temps de Charles-Emmanuel second (1638-1675); puisque par les conventions arrêtées avec M. Rosaro, le 16 décembre 1696, il est expressément porté par l'art. 3 que ledit commis sera rétabli, preuve qu'il y étoit établi anciennement ».

Abandonné après la guerre de la Succession d'Espagne, le bureau de Turin fut rétabli lors de la signature du traité d'Utrecht (1713).

Gênes. — Le fermier général des postes sous Louis XV, dans un mémoire du 21 octobre 1749, attribuait à l'office français de Gênes une date de création fort ancienne (1595) mais, en réalité, les seuls documents authentiques que l'on possède démontrent qu'en 1714 cinq commis de la poste de France s'étaient succédés. Nous croyons donc qu'il faut placer l'établissement de ce bureau dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

La République de Gênes en demanda la suppression à maintes reprises. Cette suppression fut même prévue par le traité d'Aranjuez (1^{er} mai 1745) ce qui provoqua l'envoi de cette protestation au comte d'Argenson, surintendant général des postes:

« ... Ce bureau étant le point central de la route doit être aussi nécessaire à la sûreté des dépêches du Roy pour ses ministres en Italie qu'il est indispensable pour l'économie des postes de France et des intérêts du fermier général dans cette partie: feu M. Dufort avoit eu l'honneur d'en parler à Monseigneur, et de lui communiquer ce qu'il avoit appris que la Cour d'Espagne qui a à Gênes un bureau de poste comme la France, n'étoit pas dans le dessein de le supprimer; il semble naturel de penser que l'Espagne aiant été la principale partie contractante au Traité de Madrid, doit donner l'exemple.

Et dans le cas où cette Cour consentiroit à se relâcher sur ce point il seroit nécessaire que la Cour de France, pour se conserver une prérogative d'autant plus belle qu'elle est attachée à la Couronne de tems immémorial, insista pour avoir du moins un homme à Gênes qui, sous une autre dénomination, pût veiller tant au passage des dépêches du Roy qu'aux intérêts du fermier général des postes. Feu M. Dufort avoit, à cet effet, minuté un traité à faire avec les Gênois ».

Le projet de traité dont il est parlé ici avait pour objet le

maintien d'un agent des postes de France à Gènes et stipulait qu'il serait payé au Directeur des postes de la République un sol par lettre pour frais de distribution dans Gènes, ceci à la condition expresse que l'Espagne se conformât au traité d'Aranjuez, c'est-à-dire qu'elle supprimât son bureau de poste à Gènes.

Il faut croire que la France et l'Espagne considérèrent le traité d'Aranjuez comme lettre morte puisque le bureau de poste français de Gènes fonctionnait encore en 1775.

Nous terminerons cette étude le mois prochain en reproduisant les principales marques postales employées, pendant l'occupation, par les bureaux français à l'étranger.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Indo-Chine. Surcharges. — La lettre signée C. M., publiée dans notre numéro du 14 janvier dernier, nous a valu, de la part d'un de nos abonnés indo-chinois, la réponse suivante que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer :

En 1905 il a été surchargé 30,000 timbres-taxe en tout, soit 10,000 de chaque catégorie : 5 sur 40, 10 sur 60 et 30 sur 60.

L'approvisionnement est fait par le bureau des colonies qui en est chargé d'une manière très irrégulière et souvent on est obligé de recourir à des combinaisons de valeurs plus petites pour remplacer celles manquantes, d'où désarroi et finalement absence totale de certaines catégories indispensables.

Le chiffre-taxe est absolument nécessaire pour contrôler la perception des taxes sur les objets insuffisamment affranchis, cela est vrai surtout dans un pays où les facteurs sont des indigènes peu scrupuleux. Or, à Saïgon, on encaisse 800 piastres environ de chiffres-taxe par mois, au Tonkin la recette ne dépasse pas 60 piastres, la piastre valant 2 fr. 50.

De plus, à Saïgon, il y a, à l'heure actuelle, bien moins de gens qui s'occupent de timbres-poste qu'il n'y en a au Tonkin : comme la surcharge était faite pour les besoins du service, les surcharges ont été gardées à Saïgon et je sais que des ordres avaient été donnés pour n'en pas vendre au guichet : ces ordres étaient exécutés, la lettre de votre correspondant en fait foi. Peut-être, pour avoir la paix, le receveur lui a-t-il donné satisfaction, mais j'incline à penser qu'il n'en est rien et qu'il a pu se procurer plus tard les figurines qu'il désirait parce que le courrier qui arriva peu après l'incident ayant apporté des figurines, rien ne s'opposait plus à la vente au public et celle-ci fut autorisée. »



Nous découpons dans un journal d'Hanoï, *l'Avenir du Tonkin*, l'entrefilet suivant :

Les collectionneurs de timbres-poste indo-chinois, comme leurs rivaux d'outre-mer, sont dans l'attente d'un événement qui pourra passer inaperçu de la foule ignorante, mais il marquera une date dans l'histoire de la timbrologie. Il s'agit de l'apparition prochaine de nouvelles valeurs d'affranchissement, dites timbres-poste Doumer.

Ces figurines, que se disputeront, à leur apparition dans le monde, les amateurs, remplaceront les timbres-poste actuellement en cours.

Malgré certaines teintes originales, ces derniers sont loin de satisfaire le goût artistique des philatélistes et du public européen.



La bonne femme qui a la prétention assez inexplicable de représenter l'Indo-Chine, n'a guère la physionomie de la vigoureuse et élégante personnification de notre Colonie qu'elle devrait être.

Son aspect maladif, la gaucherie de son attitude, l'air peu aimable de cette pseudo-déesse, ont fait penser à bien des personnes qu'en adoptant cette image officielle, la pensée de nos dirigeants s'était peut-être attachée à faire ressortir l'état précaire de nos finances indo-chinoises vu les difficultés des temps présents.

Les indigènes, qui ont appliqué à notre unité monétaire l'appellation bien répandue de *piastre à la Dame*, ont désigné le timbre-poste à l'effigie actuelle du nom de *Kong rao à la quigne*.

Quand nous en débarrassera-t-on ?

En terminant, nous constatons que le grand bruit fait ces temps derniers autour de certaines émissions surchargées s'est subitement transformé en un admirable silence.

Qu'est-il advenu de tout ceci et, par quelles mystérieuses influences, certains gros personnages étrangers à l'Administration des Postes et Télégraphes, dont la compromettante participation était annoncée, ont-ils obtenu le bénéfice de l'indulgence administrative ?

Qui le sa ?

*
*
*

Pays-Bas. — Notre dévoué correspondant de La Haye nous adresse la communication suivante :

« Je vous envoie deux timbres-poste des Pays-Bas, type 1876, qui portent des variétés de gravure très peu connues même ici :



fig. 1



fig. 2

la spirale qui se trouve à l'angle supérieur droit du timbre, sous le chiffre de valeur, doit normalement se présenter comme sur la figure 1, c'est-à-dire que la courbe fait un certain nombre de révolutions autour de son point de départ.

» Or, sur chaque feuille de cent timbres, la figurine du coin supérieur droit présente cette spirale incomplète (figure 2). La variété est assez caractérisée et très visible sur le timbre. Je ne pense pas qu'elle soit jamais rare ; du reste j'en ai découvert plusieurs exemplaires sans trop de difficulté ».

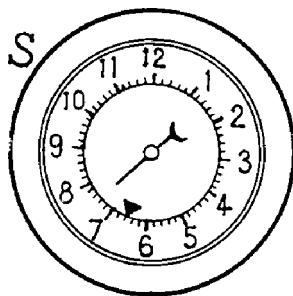
F. V.

*
**

Oblitérations. — L'Administration paraît avoir adopté définitivement l'appareil électrique Krag ; le service de la distribution possède maintenant des oblitérations semblables à celle décrite le mois dernier ; les sept traits parallèles, qui n'ont de raison d'être que pour l'annulation des timbres-poste au départ, sont cette fois supprimés. Le double timbre à date porte maintenant le numéro du rayon. Une oblitération semblable existe avec l'inscription : PARIS ÉTRANGER.

*
**

L'oblitération avec cadran horaire se généralise dans le Nouveau-Monde. En voici deux variétés relevées sur des lettres des États-Unis. En voulant trop préciser on arrive à donner



des renseignements inexacts ; c'est ainsi qu'il est impossible, sur la première figure, de discerner si le quantième est 18 ou 12, ce dernier chiffre est du reste à l'envers. En signalant des annulations analogues employées à Panama et dans la République Dominicaine, nous faisons prévoir que le mécanisme de ces timbres était trop délicat pour être employé dans le service postal où la condition principale est d'aller vite. S'il

fallait demander à ces systèmes plus ou moins ingénieux une production de 50.000 oblitérations à l'heure (rendement moyen des nouveaux « estampilleurs » employés à Paris), on se demande ce qu'il adviendrait de ces appareils et du mouvement d'horlogerie qui les actionne !

* * *

France. Timbres à 5 c. type 1900 imprimés sur fond jaune. — Nous possédons une fraction de feuille de timbres à 5 c. sur lequel existe un fond jaune imprimé d'une façon très apparente.



Ce fond nous semble être celui du timbre-taxe de 1 fr. de Nouvelle-Calédonie qui s'imprime également à l'atelier de l'État. C'est donc par suite d'une erreur qu'une ou plusieurs feuilles du papier destiné aux timbres coloniaux se sont trouvées mélangées au papier des timbres de la Métropole. Cette confusion a dû se produire le soir, à la lumière artificielle.

Les timbres de 5 centimes verts à fond franchement jaune constituent une variété curieuse de l'émission 1900.

* * *

Affranchissement de nécessité ? — On nous communique, en nous demandant notre avis, plusieurs cartes-postales illustrées affranchies à 5 centimes et expédiées en décembre 1904 au Sénégal. Ces cartes portent le petit cachet triangulaire T (à taxer). A défaut de timbres-taxe, l'agent embarqué a appliqué sur ces cartes tantôt un timbre-poste à 10 c., tantôt deux timbres à 5 c. qu'il a surchargés, à l'aide d'un timbre à main, de la mention : 10 CENTIMES A PERCEVOIR — PAQUEBOT-POSTE — CHILI, composée à peu près comme ci-contre, puis il les a oblitérés du



10 centimes
a percevoir

Paquebot-Poste
CHILI

timbre à date du paquebot : « Bordeaux à Buenos-Ayres 1^o L.U. n^o 2^o ».

Nous croyons qu'il faut ranger ces surcharges dans la catégorie des fantaisies faites à bord de l'Oxus (voir *Le Collectionneur* de juillet 1906). Les agents embarqués sont trop enclins à satisfaire les désirs de certains collectionneurs amateurs d'inédit; ils s'arrogent parfois des pouvoirs

excessifs, mais ces dérogations au règlement peuvent leur en coûter cher, l'auteur des surcharges de l'Oxus en sait quelque chose.

Pour notre part, nous considérons ces combinaisons d'affranchissement comme dénuées de tout intérêt philatélique.

*
* *

9 **Spitzberg.** — *Y a-t-il un bureau de poste norvégien au Spitzberg ? La liste des bureaux de poste norvégiens de 1906 ne le mentionne pas, mais dans le document suédois intitulé : « Taxa for Brevpost-forsandelser » je trouve dans la liste des pays faisant partie de l'Union postale la mention suivante : « Norge-Postanstalt i Advent Bay, à Vest Spetsbergen » Advent Bay est bien une localité de la côte ouest du Spitzberg.*

Un de mes co-abonnés de Norvège peut-il me renseigner ?

H. B.

*
* *

Projet d'enveloppe à l'effigie de la Liberté. — Examinant dernièrement des spécimens d'impression en relief chez un graveur industriel bien connu, je remarquai une épreuve à moitié effacée par le temps et qui portait l'inscription POSTES. Sur une question que je lui posai, le graveur m'expliqua que la matrice de cette estampille lui avait été commandée, il y a une trentaine d'années, par la maison Bertou et Robineau, celle-là même qui, en 1856, puis en 1862, proposa à l'Administration des postes des essais d'enveloppes filigranées à l'effigie ou aux armes impériales.

Le projet dont il s'agit consiste en une effigie de la Liberté



imprimée en relief et couleur. Dans la partie supérieure on lit l'inscription REPUB. FRANC. 4 C. et au bas POSTES C 4.

Je serais très désireux d'avoir de plus amples renseignements sur cette figurine inédite que je placerais, faute d'indications plus précises, vers 1878.

A. MAURY.

? **Sénégal.** — *Je possède un timbre du Sénégal nouveau type portant transversalement l'inscription violette « Petite Marianne » apposée sans doute à l'aide d'un timbre en caout-*

Petite Marianne

chouc. Est-ce une oblitération de paquebot ou d'une poste militaire ?

H. M. à La R.

Cette annulation n'a rien d'officiel et n'est pas sérieuse; elle est apposée en effet à l'aide d'un timbre en caoutchouc par le capitaine du chaland « *Petite Marianne* » de la Compagnie française de l'Afrique occidentale qui fait le service entre Saint-Louis, Podor, Dagana, etc.

Je possède aussi des timbres du Sénégal portant le cachet de la Mauritanie.

E. B. à Saint-Louis (Sénégal).

Il arrive souvent au Sénégal que l'Administration des postes charge un capitaine de vapeur de commerce de transporter ainsi les lettres moyennant une rétribution minime. C'est au cours d'un de ces voyages que le capitaine de la « *Petite Marianne* » a oblitéré les lettres avec le tampon du bord.

H. F. à B.

Voici donc la question élucidée. Notre correspondant de Saint-Louis trouve que cette oblitération est inutile, cependant l'Administration des postes la considère comme suffisante puisqu'elle n'appose aucun autre cachet sur les timbres ainsi annulés.

Nous pensons que les amateurs d'oblitérations peuvent parfaitement collectionner cette variété.

A. M.

* * *

? **Cartes-postales taxées mises sous enveloppe.** — *J'ai reçu dernièrement une enveloppe de l'Administration des postes portant un chiffre-taxe et contenant une carte illustrée insuffisamment affranchie. Cette façon de procéder est-elle récente et quelle est sa raison d'être ?*

M. D. à L.

Ce système a été mis en pratique il y a fort longtemps. Il arrivait souvent que le destinataire d'une carte-poste insuffisamment affranchie en prenait rapidement connaissance et la rendait au facteur sans acquitter la taxe. L'Administration des postes, dans le but de prévenir les fraudes de ce genre, fit imprimer des enveloppes spéciales qui portent quelques indications de service et sur lesquelles on transcrit l'adresse du destinataire. Les cartes sont placées dans ces enveloppes qui sont closes et sur lesquelles est apposé le timbre de la taxe.

Aujourd'hui le nombre considérable de cartes taxées rend l'emploi de cette mesure difficile, sinon impossible.

PETITE CORRESPONDANCE

C. D. à Troyes. — Les télégrammes provenant de l'étranger et distribués à Paris portent du côté de la suscription la mention EXT : (extérieur) manuscrite ou imprimée. Cette mention est remplacée le plus souvent par un signe conventionnel en forme d'X gravé plus ou moins grossièrement par les agents de l'Administration.

Le V. 114. — Il paraît que par cette figure on a voulu symboliser le service postal intérieur de l'île de Crète. Le personnage que l'on voit sur le timbre de 1 drachme a été relevé sur une monnaie de la cité crétoise Festos; il représente le géant fabuleux Talos ou Talon qui, trois fois par jour, avec une vitesse extraordinaire, faisait le tour de l'île en volant, pour transmettre les ordres du roi Minos et pour protéger l'île des brigands étrangers et des envahisseurs.



M. P. à R. — En effet, en prévision de l'abaissement du tarif postal on poursuivait activement le tirage des timbres à 10 centimes et ce, plus de six mois avant le vote de la loi; c'est ainsi que certaines cartes-lettres à 10 centimes portent le numéro de contrôle de la 37^e semaine de 1905 (537). Peut-être y en a-t-il encore de plus anciennes?

A. G. à V. — 1^o Toutes ces postes locales ont été supprimées de notre Catalogue; 2^o Cela n'est pas possible car les numéros ne seraient plus d'accord sur l'édition suivante; 3^o Les numéros de Crète ont été rétablis; 4^o Timbres fiscaux, leur usage postal n'est pas prouvé.

G. L. — Le mot *canc-heel* veut dire *annulé*. Cette surcharge est apposée notamment sur les timbres destinés à faire partie des collections des officiers postaux. Le mot *specimen* a la même signification. Les figurines ainsi surchargées ne sont nullement déplacées dans une collection de timbres-poste.

P. W. à Athènes. — 1^o Nous ne cataloguons pas les timbres de chemins de fer; 2^o Le timbre numéro 15 de Brunswick porte en effet l'inscription *fünf pfennig*; cette valeur est l'équivalent de 1 2 groschen.

Paul T. — Un fait semblable nous a été signalé fin 1905. A Sfax, un de nos abonnés a pu se procurer un certain nombre de tim-

bres tunisiens de 10 c. (n^o 38) *non dentelés*. Plusieurs de ces timbres ont servi à l'affranchissement.

L. R. — 1^o Quand le pointillé est déclaré il est impossible de reconnaître les deux sortes; 2^o et 3^o N'existent pas.

F. L. à A. — Nous connaissons ces timbres de *nécessité*.

G. N. à P. — La carte-lettre spécimen proposée par la France et reproduite page 79 est imprimée en bleu sur bleu pâle, la partie supérieure qui forme enveloppe est enfoncée dans la carte-lettre au départ. Au retour la partie portant le second timbre et la mention « *carte-lettre avec réponse payée* » reste seule adhérente; elle est enduite de gomme au verso et se replie de façon à fermer hermétiquement l'enveloppe-réponse.

D. V. à S. D. — L'Inde est un pays où la poste est le meilleur marché; en effet pour toute l'Inde, d'Aden à la Birmanie, la taxe n'est que de $\frac{1}{2}$ anna (soit environ 0 fr. 05) pour toute lettre ne dépassant pas $\frac{3}{4}$ de tola (environ 8 gr.). Les cartes postales pour l'intérieur sont de $\frac{1}{4}$ anna.

En Corée il y a deux graduations: 1 cent (0 fr. 025) par pli de 7 gr. $\frac{1}{4}$ dans l'intérieur d'une ville; 2 cents (0 fr. 05) pour toute la Corée (même poids).

Harry S. — Voyez notre numéro de Juillet 1897; la question du change ne paraît pas vous préoccuper, c'est pourtant la seule grosse difficulté.

Em. D. — Vous trouverez la liste complète des timbres oblitérants des bureaux de poste des corps expéditionnaires dans le supplément à notre catalogue de marques postales, prix 1 fr. 25, *franco*.

G. V. — Oni nous pouvons vous envoyer une enveloppe de Las Palmas affranchie en numéraire et portant le cachet de l'Alcade. (Prix: 5 fr.).

F. V.; J. R.; E. C. — Questions déjà traitées. Il n'est pas rare de rencontrer des timbres français sans aucune surcharge sur des lettres provenant de certains de nos bureaux à l'étranger. Nous en recevons tous les jours et ignorons s'il existe un document ou interdisant l'emploi.

Jules B. — Oui, si les variétés sont telles que vous les indiquez. Voyez notre numéro d'Avril 1904, page 104.

C. à P.; L. à D.; N. J. — Inutile de nous envoyer les notes en question; nous savons que l'expérience a été tentée des centaines de fois. Nous possédons aussi des cartes qu'une société italienne avait répandues à profusion et qui témoignaient de leur course autour du globe.

V. K., Martinique. — Recevrons volontiers communication du timbre de Labuan signalé.

Du B. — Nous placerons Mauritanie, dans l'Album Universel, entre Afrique portugaise et Sénégal.

E. M., Paris 18. — Votre timbre est certainement le n° 21; la couleur de ce timbre s'altère facilement. Nous en possédons qui sont franchement bleus. A. MARRY

TIMBRES RARES

Variétés non indiquées au Catalogue (suite)

LA DOMINIQUE

1874-79.

Effigie à gauche
(Victoria I)
dentelés.



- 2. 6 p. vert filigr. c. c. piq. 12 1/2 . . o 20^o »
- 3. 1 shill. carm. lilas piq. 12 1/2 . . . o 25^o »

ESPAGNE

1854.

Armes.

- 28. 2 quart vert sur azuré . . . de 50 à 65^o »



ETATS-UNIS

1861.

Effigie, v. s. en bas,
dentelé.



- 57. 90 cents bleu avec grille o 35^o »

Idem, effigies diverses, dentelés.



- 48. 1 cent. bleu.

- 49. 3 cent. rose.
- 50. 5 » brun.
- 52. 10 » vert.
- 53. 12 » noir.
- 54. 20 » violet.
- 56. 30 » jaune.
- 57. 90 » bleu.

Les 8 timb. avec grille x 200^o »

1869. Types divers, dentelés.



- 89. 1 c. bistre Franklin.
- 90. 2 » brun courrier.



- 91. 3 c. bleu locomotive.
- 92. 6 » bleu Washington.



- 93. 10 c. jaune armoiries.
- 94. 12 » vert navire.



- 95. 15 c. brun et bleu découverte de l'Amérique.

- 96. 24 c. vert et violet déclaration de l'Indépendance.
- 97. 30 c. rouge et bleu armoiries.

Les 9 timb. sans grille x 186

FALKLAND

1878-96.

Effigie à droite
(Victoria I),
dentelés.



- 1. 1 p. carminé sans filigr. s 40
- 3. 4 p. gris filigr. ex couchés s 12

FERNANDO-PO

1900. Timbre de 1899 valeur en surcharge violette.

- 62a. 50 c. sur 4 cent jaune. o 20^o »
- 62a. Idem deux timb. setenant o 40

GAMBIE

1866.

Effigie à gauche
(Victoria I)
relief.



- 1. 4 pence brun sans filigr. s 30^o »

6 pence bleu sans
filigr. . . . N 35f »
6 p. bleu
filigr. c. c. . . O 25f »
1880. Idem, dentelés.
4 p. brun,
filigr. c. c. . . N 25f »
Idem id. O 6f »

GIBRALTAR

1886-98.
Épave à gauche
Victoria I),
dentelé.
3 centimos sur 2
p. lilas brun.
(x cassé). . . O 40f »



GRANDE-BRETAGNE

1865-67. Victoria I,
types divers, gran-
des lettres aux qua-
tre angles sur fond
de couleur, dentelés.
64. 3 pence rose fi-
ligr. fleurettes. N 40f »
64. 3 p. id. filigr. tige
de rose . . . N 30f »
66. 6 p. violet filigr.
fleurettes. . . N 40f »
70. 2 sh. bleu pâle. N 50f »



1873-77. Types
antérieurs, lettres de
angles sur fond
blanc, dentelé.
90. 2 1/2 p. carminé
clair filigr. globe.
La paire. . . N 20f »
1830. Même genre.
128. 4 p. bistre gris
filigr. jarretière N 18f »



GRÈCE

1891.
Petit-tête de Mercure,
dentelé.
56. 1 lepton brun pe-
tit piquage . . O 8f »



PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

FRANCE

Semeuse, fond plein sans terrasse,
dentelé.
5 c. vert foncé . . . N » 10

PARAGUAY

Type 1905, dentelés.

20 c. brun jaune . . . N » 25
30 » gris bleu. . . . N » 35

URUGUAY

Armes, dentelé.
5 c. bleu O » 05

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE DU SUD-OUEST

1900.
Naire, dentelé.
10 pf. rose vif.
20 » bleu ciel.
30 » orange et n. s. chair
Les 3 timbres . . N » 95



187. 2 c. lilas brun et noir.



188. 5 c. carmin et noir,
189. 10 » violet et noir.



192. 1 sucre bistre et noir.
193. 5 » violet et noir.
La série des 8 timbr. N 5f50

ÉQUATEUR

189. Effigies diverses, dentelés
1 c. bleu gris et noir.



190. 20 c. vert et noir.
191. 50 » lilacé et noir.

LUXEMBOURG

1865-72.
Armes, dentelé.
20. 30 c. lilas carmin N 2f50



Jules B. — Oui, si les variétés sont telles que vous les indiquez. Voyez notre numéro d'Avril 1904, page 104.

C. à P.; L. à D.; N. J. — Inutile de nous envoyer les notes en question : nous savons que l'expérience a été tentée des centaines de fois. Nous possédons aussi des cartes qu'une société italienne avait répandues à profusion et qui témoignaient de leur course autour du globe.

V. K., Martinique. — Recevrons volontiers communication du timbre de Laluan signalé.

Du B. — Nous placerons Mauritanie, dans l'Album Universel, entre Afrique portugaise et Sénégal.

E. M., Paris 18. — Votre timbre est certainement le n° 21; la couleur de ce timbre s'altère facilement. Nous en possédons qui sont franchement bleus. A. MAURY

TIMBRES RARES

Variétés non indiquées au Catalogue (suite)

LA DOMINIQUE

1874-79.

Effigie à gauche
(Victoria I)
dentelés.



2. 6 p. vert filigr.
c. c. p. 12 1/2 . . . o 20^c »
3. 1 skull. carm. lilas
p. 12 1/2 . . . o 25^c »

ESPAGNE

1854.

Armes.



28. 2 quart vert sur
azuré . . . de 50 à 65^c »

ETATS-UNIS

1861.

Effigie, v. s. en bas,
dentelé.



57. 90 cents bleu avec
grille o 35^c »

Idem, effigies diverses, den-
telés.



48. 1 cent. bleu.

49. 3 cent. rose.
50. 5 » brun.
52. 10 » vert.
53. 12 » noir.
54. 20 » violet.
56. 30 » jaune.
57. 90 » bleu.

Les 8 timb. avec grille x 200^c »

1869. Types divers, dentelés.



89. 1 c. bistre Franklin.
99. 2 » brun courrier.



91. 3 c. bleu locomotive.
92. 6 » bleu Washington.



93. 10 c. jaune armoiries.
94. 12 » vert navire.



95. 15 c. brun et bleu décou-
verte de l'Amérique.

96. 24 c. vert et violet déclai-
tion de l'Indépendance.
97. 30 c. rouge et bleu
moiries.

Les 9 timb. sans grille x 180^c »

FALKLAND

1878-96.

Effigie à droite
(Victoria I.)
dentelés.



1. 1 p. carminé sans
filigr. x 16
3. 4 p. gris filigr. ca
couchés x 12

FERNANDO-PO

1900. Timbre de 1899 avec
cateur en surcharge violette.

- 62a. 50 c. sur 4 cent
jaune. o 20^c
62a. Idem
deux timb. se tenant o 40

GAMBIE

1866.

Effigie à gauche
(Victoria I.)
relief.



1. 4 pence brun sans
filigr. x 30^c

6 pence bleu sans
filigr. . . . N 35f »
6 p. bleu
filigr. c. c. . . O 25f »
1853. Idem, dentelés.
4 p. brun,
filigr. c. c. . . N 25f »
Idem id. O 6f »

GIBRALTAR

1856-98.
Épée à gauche
Victoria I.,
dentelé.
2 centimes sur 2
p. lilas brun.
x cassé) . . . O 40f »



GRANDE-BRETAGNE

1865-67. Victoria I,
types divers, gran-
des lettres aux qua-
tre angles sur fond
de couleur, dentelés.
64. 3 pence rose fi-
ligr. fleurettes. N 10f »
64. 3 p. id. filigr. tige
de rose . . . N 30f »
66. 6 p. violet filigr.
fleurettes. . . N 40f »
70. 2 sh. bleu pâle . N 50f »



1873-77. Types
antérieurs, lettres de
angles sur fond
blanc, dentelé.
90. 2 1/2 p. carminé
clair filigr. globe.
La paire. . . . N 20f »
1880. Même genre.
128. 4 p. bistre gris
filigr. jarretière x 18f »
GRÈCE
1891.
Petite tête de Mercure,
dentelé.
56. 1 lepton brun pe-
til piquage . . . O 8f »



PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

FRANCE

Seigneurie, fond plein sans terrasse,
dentelé.
5 c. vert foncé . . . N » 10

PARAGUAY

Type 1905, dentelés.

20 c. brun jaune . . . N » 25
30 » gris bleu. . . . N » 35

URUGUAY

Armes, dentelé.
5 c. bleu O » 05

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE DU

SUD OUEST

1900.
Navire, dentelé.
10 pf. rose vil.
20 » bleu ciel.
39 » orange et n. s. chair
Les 3 timbres . . N » 95



187. 2 c. lilas brun et noir.



188. 5 c. carmin et noir,
189. 10 » violet et noir.



192. 1 sucre bistre et noir.
193. 5 » violet et noir.
La série des 8 timbr. x 5'50

ÉQUATEUR

1889. Effigies diverses, dentelés



190. 20 c. vert et noir.
191. 50 » lilacé et noir.

LUXEMBOURG

1865-72.

Armes, dentelé.



20. 30 c. lilas carmin N 2'50

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

ARGENTINE

1902. *Timbre commémoratif de l'inauguration du port de Rosario, dentelé.*

184. 5 centavos bleu. 0 » 25

AUTRICHE

1904. *Genre 1900, dentelé.*

245. 72 h. rose . . . 0 » 45

CRÈTE

Bureaux français

1903. *Genre des timbres de France, avec valeur en surcharge.*

12. 2 pi. sur 50 c.

brun et azuré . . . N 2' »

13. 4 pi. sur 1 fr.

carmin foncé . . . N 3' »

14. 8 pi. sur 2 fr.

violet et jaune . . . N 6' »

15. 20 pi. sur 5 fr.

bleu et jaune . . . N 15' »

MAURICE

1902.

Type 1896,

grand,

dentelé.



134. 1 r. n. et carm. 0 4' 25

PARAGUAY

1906.

Type 1905,

dentelés.

164. 10 c. br. jaune. N »

167. 20 » violet. . . N »

168. 30 » vert bleu. N »

PÉROU

Timbre-taxe

1902. *Timbre-taxe de 187*

99 avec déficit en surcharge.

231. 5 c. s. 20 c. bleu. 0 »

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 405. — *Collection de 2,971 timbres en bon état, contenue dans deux albums à reliures mobiles, savoir :*

Allemagne 82 t., Autriche 61 t., Bade 22 t., Bavière 42 t., Belgique 74 t., Bosnie 7 t., Brunswick 8 t., Bulgarie 26 t., Chypre 7 t., Danemark 33 t., Espagne 143 t., Eglise 25 t., Grande-Bretagne 80 t., Grèce 30 t., Hanovre 10 t., Pays-Bas 35 t., Hongrie 43 t., Italie 50 t., Luxembourg 31 t., Malte 7 t., Madère 6 t., Monténégro 6 t., Norvège 30 t., Oldenbourg 5 t., Portugal 56 t., Prusse 18 t., Roumanie 46 t., Russie 21 t., Saxe 14 t., Serbie 22 t., Suisse 70 t., Turquie 27 t., Wurtemberg 56 t., France 50 t., Antigua 2 t., Antilles esp. 15 t., Argentine 63 t., Australie occ. 8 t., Bahamas 3 t., Barbade 11 t., Bermudes 5 t., Bolivie 11 t., Brésil 52 t., Canada 20 t., Ceylan 15 t., Chili 21 t., Colombie 34 t., Costa-Rica 12 t., Côte-d'Or 5 t., Curaçao 8 t., Egypte 32 t., E.-Unis 82 t., Gibraltar 7 t., Grenade 5 t., Guatémala 33 t., Haïti 18 t., Hong-Kong 23 t., Indes angl. 38 t., Indes

port. 6 t., Indes néerl. 21 t., Islande 7 t., Jamaïque 11 t., Japon 26 t., Maurice 15 t., Mexique 60 t., Natal 9 t., Terre-Neuve 12 t., Nlle-G. du Sud 24 t., Nlle-Zélande 26 t., Orange 7 t., Pérou 39 t., Perse 29 t., Prince-Edouard 7 t., Queensland 15 t., Ste-Lucie 5 t., Siam 9 t., Sierra-Leone 6 t., Malacca 19 t., Surinam 9 t., Tasmanie 12 t., Transvaal 10 t., Trinité 11 t., Tunisie 11 t., Uruguay 30 t., Venezuela 18 t., Victoria 42 t., etc. Prix : 290 francs.

N° 406. — *Collection de 2,957 timbres en bon état contenue dans deux albums, savoir :*

Belgique 35 t., France 84 t., Colonies fr. 18 t., Gde Bretagne 43 t., Malte 3 t., Allemagne Emp. 42 t., Allemagne Conf. 10 t., Prusse 7 t., Saxe 7 t., Brunswick 3 t., Bade 11 t., Allemagne T. et Taxis 15 t., Bavière 27 t., Wurtemberg 17 t., Pays-Bas 23 t., Luxembourg 13 t., Suisse 40 t., Autriche 40 t., Lombardo 8 t., Hongrie 19 t., Italie 50 t., Monaco 4 t., Espagne 88 t., Portugal 17 t., Gibraltar 3 t., Dane-

mark 21 t., Islande 6 t., Suède 30 t., Norvège 25 t., Finlande 11 t., Serbie 11 t., Bosnie 5 t., Bulgarie 4 t., Turquie 10 t., Grèce 12 t., Japon 16 t., Hong-Kong 5 t., Macao 11 t., Philippines 14 t., Malacca 5 t., Siam 2 t., Indes Port. 10 t., Chypre 3 t., Egypte 14 t., Maurice 10 t., Mozambique 11 t., Transvaal 7 t., Cap de Bne Esp. 6 t., Angola 10 t., St. Th. et Prince 10 t., Côte-d'Or 3 t., Cap Vert 12 t., Tunisie 9 t., Canada 12 t., Terre-Neuve 6 t., E.-Unis 42 t., Antilles Esp. 34 t., Jamaïque 11 t., Antilles Danoises 3 t., St-Vincent 3 t., Barbade 3 t., Curaçao 5 t., Brésil 42 t., Chili 19 t., Bolivie 16 t., Australie Occ. 6 t., Havai 5 t.

2^e volume. — Belgique 25 t., France 23 t., Maroc 9 t., Grèce 4 t., Port-Saïd 4 t., Allemagne Emp. 29 t., Pays-Bas 34 t., Luxembourg 9 t., Suisse 16 t., Hongrie 11 t., St-Marin 6 t., Monaco 6 t., Espagne 10 t., Suède 14 t., Russie 5 t., Roumanie 26 t., Serbie 6 t., Bulgarie 9 t., Malte 3 t., Grèce 20 t., Bornéo 18 t., Labuan 34 t., Indes Néerl. 13 t., Péraç 3 t., Sélangor 4 t., Siam 5 t., Indo-Chine 17 t., Perse 8 t., Egypte 4 t., Madagascar 11 t., Réunion 14 t., Maurice 8 t., Nyassa 10 t., Transvaal 9 t., Congo fr. 7 t., E.-Unis 34 t., Haïti 16 t., Uruguay 13 t., Argentine 24 t., Pérou 25 t., Colombie 14 t., Nlle Calédonie 8 t., etc.

Prix : 175 francs.

N° 107. — *Album contenant environ 2,004 timbres en très bon état, savoir :*

Allemagne T. et Taxis 13 t., Empire 20 t., Bade 11 t., Bavière 14 t., Belgique 44 t., Brunswick 4 t., Danemark 12 t., Espagne 47 t., Finlande 15 t., France 84 t., Gibraltar 3 t., Grande-Bretagne 27 t., Grèce 28 t., Islande 2 t., Italie 37 t., Levant 9 t., Luxembourg 16 t., Monaco 6 t. et envel., Norvège 9 t., Pays-Bas 26 t., Portugal 68 t., Roumanie 22 t., Russie 8 t., St-Marin 5 t., Saxe 4 t., Serbie 9 t., Suisse 23

t., Turquie 19 t., Bèchuanaland 3 t., Bénin 8 t., Cap de Bne-Espérance 6 t., Congo belge 2 t., Côte-d'Or 2 t., Côte des Somalis 5 t., Egypte 15 t., Suez 3 t., Erythrée 4 t., Libéria 4 t., Malte 2 t., Maurice 5 t., Mozambique 5 t., Natal 4 t., Obock 5 t., Orange 3 t., Sierra-Leone 2 t., Soudan fr. 6 t., Togo 2 t., Transvaal 6 t., Tunisie 7 t., Bhopal 3 t., Chypre 3 t., Gwalior 2 t., Indes Angl. 13 t., Indes Néerl. 8 t., Japon 26 t., Népaul 3 t., Péraç 2 t., Perse 7 t., Sirmoor 3 t., Bornéo 7 t., Labuan 16 t., Nlle Calédonie 10 t., Nlle Galles du Sud 7 t., Nouvelle-Zélande 13 t., Queensland 6 t., Antilles esp. 82 t., Barbade 8 t., Brésil 100 t., Curaçao 5 t., Etats-Unis 50 t., Guyane angl. 4 t., Haïti 13 t., N. Brunswick 1 t., Surinam 7 t., Trinité 3 t., etc.

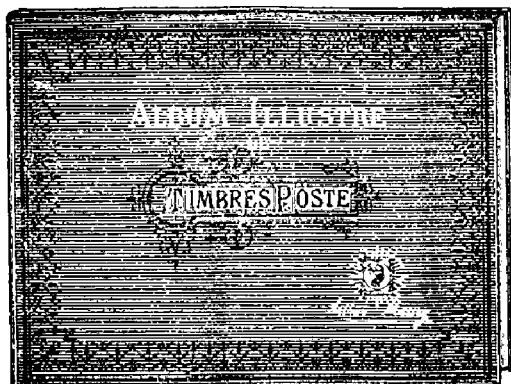
Prix : 200 francs.

N° 108. — *Album à reliure mobile contenant environ 1,318 timbres en très bon état, savoir :*

France 96 t., Colonies fr. 16 t., Allemagne Conf. 18 t., Empire 37 t., Bavière 35 t., Hanovre 6 t., Prusse 22 t., Saxe 7 t., Wurtemberg 14 t., Bade 18 t., Hambourg 6 t., Lubeck 2 t., Autriche 40 t., Hongrie 12 t., Belgique 30 t., Danemark 26 t., Espagne 128 t., Gde Bretagne 50 t., Grèce 12 t., Pays-Bas 22 t., Luxembourg 13 t., Italie 48 t., Eglise 16 t., Madère 5 t., Monaco 6 t., Portugal 25 t., Russie 9 t., Finlande 7 t., Suède 44 t., Norvège 20 t., Suisse 34 t., Serbie 9 t., Roumanie 24 t., Egypte 15 t., Orange 3 t., Cap de Bonne-Espérance 6 t., Ceylan 4 t., Malacca 5 t., Indes Néerl. 4 t., Indes Angl. 20 t., Hong-Kong 12 t., Antilles Esp. 37 t., Argentine 16 t., Brésil 18 t., Chili 12 t., Etats-Unis 34 t., Equateur 6 t., Mexique 30 t., Pérou 12 t., Uruguay 9 t., Barbade 5 t., Canada 15 t., Jamaïque 4 t., Antilles Danoises 4 t., Australie Sud 6 t., Océanie 3 t., Nlle G. Sud 5 t., Tasmanie 5 t., Victoria 8 t., etc.

Prix : 80 fr. (port 1 fr. 05).

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage pour la France: 50 c. — Pour l'Étranger: 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et
15,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage: pour la France: 70 c.; pour l'Étranger: 1 fr. 40)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures: forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1^o Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

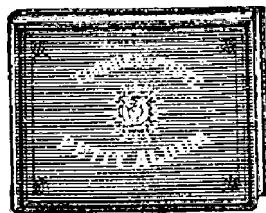
Prix..... 2 fr. 75
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

2^o Couverture en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix..... 3 fr. 50
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25
(Port: France: 15 c.; Étranger: 25 c.)

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (1900 ± 0 ±)

MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^{er} Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume.

L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs. 781 pages. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.
avec fermoir 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.
avec fermoir 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, article recommandé. 25 fr.

Port et emballage dans une caisse 1 fr. 35

Même album non relié. Prix : 11 fr.

Port et emballage 1 fr.

2^o Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes.

Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^o volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :

Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée, fermoir, *article recommandé* 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort, tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.

Superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes ; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55 ; pour le second volume : 2 fr. ; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

ALBUM ILLUSTRÉ

DE TIMBRES-POSTE

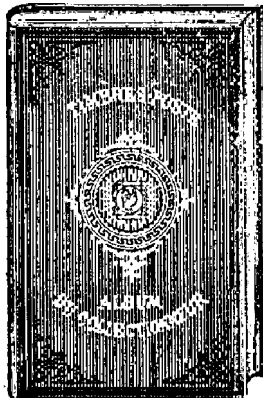


Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage pour la France: 50 c. — Pour l'Étranger: 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et
 13,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage: pour la France: 70 c.; pour l'Étranger: 1 fr. 40)

ALBUM CATALOGUE
 Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures: forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,

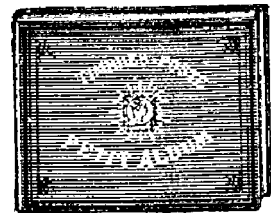


2^o Couverture en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix..... 3 fr. 50
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



Ces albums sont de deux types:
 1^o Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

Prix..... 2 fr. 75
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25
(Port: France: 15 c.; Étranger: 25 c.)

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (1860-1904)

MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



Plus de 2700 cases nouvelles et près de 100 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^{er} Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume.

L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs, 784 pages. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.
avec fermoir 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.
avec fermoir 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, *article recommandé*. 25 fr.

Port et emballage dans une caisse 1 fr. 55

Même album non relié. Prix : 11 fr.
Port et emballage 1 fr.

2^e Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes.

Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :
Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée,
fermoir, *article recommandé* 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort,
tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.

Superbes reliures, biseaux, charnières en peau, fermoir artistique, dorure à la main, très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix
reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc. 120 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse, des albums en deux volumes ; pour le 1^{er} volume : 1 fr. 55 ; pour le second volume : 2 fr. ; pour les deux volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

Nomenclature des Albums

DE

**TIMBRES
POSTE**

ÉDITÉS

Par Arthur MAURY



ÉDITION JANVIER 1906

Petit Album relié	1 fr. 25
Album Catalogue cartonné	2 fr. 75
Album Catalogue relié	3 fr. 50
Album Illustré relié (6,700 cases)	3 fr. 25
Album Illustré relié (13,000 cases)	5 fr. »
Album Universel complet en un seul volume :	
imprimé recto et verso, reliure toile, titre doré.	13 fr. »
» Le même, relié dos maroquin.	16 fr. »
» » » deux fermoirs, tranche dorée	25 fr. »
Album Universel complet en deux volumes :	
impression au recto seul, douze cartes géographiques en couleurs.	
Prix de chaque volume :	
» reliure percaline, titre doré, 1 fermoir. . .	15 fr. »
» 1/2 reliure, dos chagrin, 1 fermoir	18 fr. »
» Chagrin plein, titre or, 2 fermoirs. . . .	30 fr. »
» Maroquin, reliure riche, biseaux	60 fr. »
» » du Levant, 1 ^{er} choix, reliure splendide, sans dorure.	80 fr. »
Etc... (prix suivant la richesse des garnitures).	
Même ouvrage, contenu dans cinq couvertures, à feuilles mobiles, onglets en toile perforée, reliure spéciale, brevetée s. g. d. g., dos et coins chagrin. Complet.	
	120 fr. »

Voir la description de nos Albums dans notre prix-courant illustré qui est envoyé **gratuit** sur demande et qui indique le port de chaque volume.



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL.

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6. BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



POUR PARAÎTRE

Le 1^{er} Juin prochain

47^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres-Poste

COMPLET JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions, le prix du Catalogue ne sera pas changé : **1 fr. 50** broché
(Port : France : 30 cent., Étranger : 55 cent.)



VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE - MINIATURE

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Une nouvelle édition de notre Catalogue-Miniature vient de paraître.

L'édition précédente a été complètement remaniée; un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées.

ÉDITION 1907



Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

Nous avons un grand choix de collections d'occasion, rachetées à des amateurs, c'est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection. Le rabais est d'environ 50 à 75 0/0 sur les prix de détail de nos catalogues. Les timbres en trop mauvais état et les faux, s'il y en a, ne sont pas comptés; ces derniers sont marqués d'un F au crayon bleu. *Nous enterrons sur demande une liste des collections disponibles.*

N° 109. — Collection de 4,240 timbres en bon état contenue dans l'*Album Universel 12^e édition* et deux *relieurs électriques*, savoir :

Gde Bretagne 12 t., Italie 24 t., Malte 5 t., Égypte 42 t., Alexandrie 8 t., Port-Saïd 5 t., Tunisie 21 t., Maroc 16 t., Açores 10 t., Angra-Horta 23 t., Cap Vert 16 t., Sénégal 8 t., Guinée Portug. 14 t., Sierra-Leone 4 t., Libéria 10 t., Côte-d'Or 3 t., Togo 3 t., Bénin 8 t., Lagos 4 t., Congo fr. 8 t., Congo état 8 t., Angola 17 t., Cap de Bne Esp. 20 t., Natal 7 t., Orange 9 t., Transvaal 20 t., Réunion 19 t., Maurice 19 t., Madagascar 15 t., Obock 5 t., Erythrée 6 t., Chypre 7 t., Perse 37 t., Gwalior 3 t., Inde Angl. 47 t., Inde Portug. 13 t., Ceylan 20 t., Pérah 2 t., Malacca 11 t., Siam 10 t., Chine 10 t., Hong-Kong 9 t., Japon 50 t., Philippines 34 t., Labuan 18 t., Indes Néerl. 42 t., Australie Occ. 9 t., du Sud 17 t., Victoria 25 t., Nlle G. du Sud 26 t., Queensland 20 t., Tasmanie 6 t., Nlle Zélande 20 t., Fidji 2 t., Hawaï 9 t., Canada 40 t., N. Brunswick 2 t., Terre-Neuve, 15 t., E.-Unis, 98 t., Bermudes 3 t., Antilles Esp. 147 t., Haïti 35 t., Jamaïque 17 t., Barbade 11 t., La Grenade 3 t., Trinité 7 t., Curaçao 2 t., Vénézuëla 42 t., Guyane Angl. 9 t., Surinam 6 t., Colombie 47 t., Equateur 71 t., Brésil 77 t., Pérou 50 t., Chili 35 t., Argentine 56 t., Uruguay 44 t., etc.

2^e Allemagne T. et T. Sud 13 t., Nord 11 t., Conf. 11 t., Emp. 50 t., Autriche 81 t., Bade 17 t., Bavière 45 t., Belgique 83 t., Bosnie 14 t., Bulgarie 38 t., Danemark 27 t., D. Siciles 2 t., Eglise 10 t., Espagne 109 t., France 106 t., Colonies fr. 18 t., Gibraltar 7 t., Gde Bretagne 32 t., Grèce 72 t., Hongrie 45 t., Islande 7 t.

3^e Italie 80 t., Levant All. 13 t., Autr. 25 t., Levant fr. 10 t., Russe 13 t., Monaco 8 t., Monténégro 14 t., Norvège 43 t., Pays-Bas 71 t., Portugal 52 t., Roumanie 76 t., Russie 28 t., Saxe 5 t., Serbie 26 t., Suède 62 t., Suisse 64 t., Turquie 63 t., Wurtemberg 29 t.

Prix : 350 francs.

N° 110. — *Album mobile et reliures électriques en 3 volumes contenant environ 2,594 timbres en bon état*, savoir :

Gde Bretagne 41 t., Suède 98 t., Norvège 44 t., Danemark 27 t., Saxe 5 t., Brunswick 5 t., Bade 12 t., Wurtemberg 33 t., Bavière 40 t., Allemagne Emp. 44 t., Autriche 72 t., Hongrie 41 t., Suisse 67 t., Pays-Bas 46 t., Belgique 44 t., Luxembourg 28 t., France 129 t., Monaco 5 t., Espagne 135 t., Gibraltar 4 t., Portugal 59 t., Lombardo 7 t., Eglise 10 t., Italie 81 t., Malte 3 t., Russie 23 t., Finlande 13 t., Roumanie 74 t., Bulgarie 25 t., Bosnie 10 t., Serbie 15 t., Turquie 50 t., Grèce 38 t., Égypte 30 t., Açores 3 t., Gambie 2 t., Côte-d'Or 4 t., Ste-Hélène 2 t., Cap de Bne Esp. 5 t., Orange 4 t., Transvaal 7 t., Natal 5 t., Maurice 11 t., Congo belge 6 t., Chypre 4 t., Perse 21 t., Sorluh 2 t., Indes Angl. 37 t., Ceylan 16 t., Malacca 9 t., Siam 6 t., Hong-Kong 5 t., Japon 34 t., Philippines 7 t., Indes Néerl. 20 t., Australie Occ. 6 t., Victoria 13 t., Nlle G. du Sud 16 t., Queensland 9 t., Nlle Zélande 10 t., Havai 6 t., Terre-Neuve 7 t., N. Brunswick 4 t., Canada 11 t., E.-Unis 48 t., Mexique 66 t., Antilles Esp. 81 t., Haïti 9 t., Jamaïque 9 t., Barbade 4 t., Trinité 5 t., Curaçao 2 t., Guatemala 26 t., Costa-Rica 17 t., Vénézuëla 31 t., Surinam 4 t., Colombie 32 t., Brésil 54 t., Equateur 22 t., Chili 26 t., Bolivie 11 t., Argentine 55 t., Uruguay 14 t., etc.

Prix : 460 francs.

N° 111. — *Album contenant environ 1,041 timbres en bon état*, savoir :

Belgique 22 t., France 40 t., Gde Bretagne 33 t., Allemagne Emp. 31 t., Prusse 10 t., Saxe 5 t., Bade 11 t.,

Bavière 26 t., Wurtemberg 24 t., Pays-Bas 20 t., Suisse 39 t., Autriche 40 t., Hongrie 21 t., Italie 29 t., Espagne 22 t., Portugal 10 t., Danemark 16 t., Suède 26 t., Norvège 19 t., Finlande 8 t., Russie 29 t., Bulgarie 8 t., Grèce 7 t., Japon 19 t., Hong-Kong 6 t., Indes Néerl. 7 t., Indes Angl. 14 t., Egypte 10 t., Cap de Bne Esp. 6 t., Canada 6 t., E. Unis 32 t., Brésil 11 t., Uruguay 6 t., Argentine 18 t., Chili 8 t., Queensland 8 t., Victoria 7 t., Nlle Zélande 3 t., etc.

Supplément. — Belgique 12 t., Pays-Bas 9 t., Autriche 7 t., Suède 11 t., Serbie 3 t., E. Unis 7 t., Uruguay 4 t., Argentine 11 t., etc.

Prix : 25 francs (port : 85 c.)

N° 412. — *Cahiers contenant environ 1,223 timbres en bon état, savoir :*

Allemagne Empire 25 t., Argentine 25 t., Australie Occ. 4 t., Autriche 34 t., Barbade 5 t., Bavière 19 t., Belgique 48 t., Bosnie 4 t., Brésil 33 t., Bulgarie 12 t., Canada 10 t., Cap de Bonne-Esp. 5 t., Ceylan 6 t., Chypre 5 t., Chili 15 t., Cuba 16 t., Danemark 10 t., Egypte 29 t., Equateur 6 t., Espagne 52 t., Etats-Unis 40 t., Finlande 11 t., France 68 t., Grande-Bretagne 31 t., Grèce 26 t., Guatemala 8 t., Indes Angl. 18 t., Indes Néerl. 12 t., Italie 41 t., Japon 22 t., Luxembourg 12 t., Malacca 12 t., Malte 4 t., Monaco 10 t., Natal 4 t., Norvège 10 t., Nlle-G. du Sud 13 t., Pays-Bas 27 t., Prusse 4 t., Queensland 9 t., Roumanie 31 t., Suède 15 t., Victoria 23 t., etc.

Prix : 50 francs (port : 50 c.)

N° 413. — *Album universel, 1^{er} et 2^e volumes, 5^e édition contenant environ 3,507 timbres surtout anciens en bon état et collés à charnières, savoir :*

1^{er} volume. — Grande-Bretagne 81 t., Suède 49 t., Norvège 33 t., Islande 9 t., Danemark 33 t., Schleswig 3 t., Hambourg 17 t., Oldenbourg 3 t., Brunswick 8 t., Prusse 26 t., Saxe 17 t., Allemagne T. et Taxis Nord 26 t., Sud 22 t., Conféd. 20 t., Bade 26 t., Wurtemberg 46 t., Bavière 63 t., Allemagne emp. 71 t., Autri-

che 53 t., Hongrie 31 t., Suisse 55 t., Pays-Bas 42 t., Belgique 50 t., France 131 t., Espagne 124 t., Parme 6 t., Toscane 11 t., Deux-Siciles 17 t., Italie 76 t., Malte 6 t., Roumanie 45 t., Bulgarie 21 t., Levant Russe 12 t., Egypte 39 t., Sierra-Leone 6 t., Côte-d'Or 3 t., Cap de Bonne-Espérance 11 t., Orange 5 t., Maurice 29 t., Perse 10 t., Haiderabad 8 t., Inde Angl. 49 t., Ceylan 22 t., Malacca 11 t., Japon 43 t., Victoria 26 t., Nouvelle-Zélande 13 t., Hawaï 14 t., Terre-Neuve 12 t., Nouvelle-Ecosse 3 t., Nouveau-Brunswick 7 t., Canada 24 t., Etats-Unis 106 t., Mexique 65 t., Antilles Esp. 67 t., Haïti 16 t., Jamaïque 19 t., Antilles Danoises 8 t., Colonies fr. 59 t., Vénézuéla 25 t., Brésil 43 t., Pérou 36 t., Chili 22 t., etc.

2^e volume. — Hongrie 10 t., Suisse 12 t., Monaco 14 t., Gibraltar 7 t., Tunisie 9 t., Congo 5 t., Transvaal 8 t., Réunion 14 t., Perse 22 t., Sirmoor 5 t., Nabha 6 t., Puttialla 6 t., Bornéo 12 t., Timor 6 t., Victoria 9 t., E.-Unis 18 t., Mexique 22 t., Jamaïque 2 t., Barbade 2 t., Saint-Vincent 2 t., Grenade 4 t., Costa-Rica 11 t., Colombie 16 t., Panama 3 t., Brésil 28 t., Argentine 36 t., Uruguay 6 t., etc.

Prix : 500 francs.

N° 414. — *Album universel, 12^e édition, en un volume, imprimé en recto seulement, contenant environ 1,260 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 40 t., Suède 22 t., Prusse 2 t., Wurtemberg 11 t., Bavière 8 t., Autriche 59 t., Hongrie 26 t., Suisse 31 t., Pays-Bas 32 t., Belgique 44 t., Luxembourg 16 t., France 106 t., Monaco 8 t., Espagne 45 t., Saint-Marin 2 t., Malte 3 t., Russie 21 t., Finlande 6 t., Roumanie 19 t., Bulgarie 7 t., Grèce 31 t., Egypte 7 t., Sénégal 8 t., Cap de Bonne-Esp. 7 t., Orange 4 t., Transvaal 5 t., Réunion 7 t., Madagascar 9 t., Côte des Somalis 3 t., Perse 11 t., Indes angl. 18 t., Ceylan 9 t., Malacca 16 t., Siam 12 t., Hong-Kong 4 t., Japon 31 t., Indes néerl. 8 t., Australie du Sud 21 t., Nlle-G. du Sud 10 t., Nlle-Zélande 13 t., Canada 17 t., E.-Unis 54 t., Haïti 8 t., Jamaïque 2 t., Martinique 5 t., Guatemala 10 t., Vénézuéla 6 t., Panama 4 t., Brésil 22 t., Pérou 8 t., Chili 10 t., Argentine 22 t., Uruguay 10 t., etc.

Prix : 35 francs (port 1 fr. 05).

LE COLLECTIONNEUR
DE
TIMBRES-POSTE
JOURNAL FONDÉ EN 1864
PAR ARTHUR MAURY

Sommaire. — Petite causerie philatélique : l'emblème de la France. — Concours philatélique. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Une exposition de timbres à Paris. — De l'origine des bureaux de poste français à l'étranger. — Ce qu'on voit sur les timbres : Pays-Bas, l'amiral de Ruyter. Hongrie, la couronne de Saint-Etienne serait fautive! — Notes, questions et réponses : Îles de Cook. Les réimpressions des premiers timbres du Luxembourg, Spitzberg. Le naufrage du « Dakotah ». Cartes postales taxées mises sous enveloppe. Tunis. Les petits carnets de timbres. Marque postale. Les pigeons voyageurs du siège de Paris. A propos de boîtes aux lettres. Timbres pour colis postaux. — Petite correspondance. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE
PHILATÉLIQUE

L'EMBLÈME DE LA FRANCE

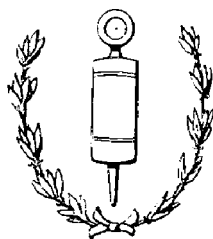
Je rappellerai que c'est dans ce journal que fut commencé, en 1892, la campagne en faveur du Coq gaulois. A cette époque il était question de changer le type du timbre-poste français et on étudiait la composition d'armoiries pour en faire le sujet principal. Le projet fut ajourné.

En juillet 1905 j'ai signalé les nouvelles armoiries choisies par M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, à l'occasion de la visite du roi d'Espagne, mais à la suite du tollé général que ce choix avait soulevé dans le monde héraldique, ces soi-disant armoiries furent remises, en même temps que toutes les décorations de fantaisie exhibées au milieu des drapeaux en ces jours de liesse.

Ces armoiries, reproduites dans le numéro de juillet 1905, ont inspiré à un lecteur du *Collectionneur*, M. le Dr M..., l'amusante lettre que voici :

Il faut avoir habité les pays étrangers pour constater comme la France a l'air pauvre dans ses emblèmes; et ce n'est certes pas les nouvelles armoiries composées par M. de Meyère qui relèveront l'opinion des étrangers et la nôtre. Comme votre coq est bien français, comme il chante clairement et avec quelle fierté il se dresse. Un emblème comme celui-là nous ferait honneur, mais celui de M. de Meyère ne servira qu'à propager, surtout en Angleterre, que le français est un mangeur de grenouille, car il a très bien représenté ce batracien.

Il s'étale admirablement tout en haut du « cartouche très artistique qui encadre l'insigne dont l'ensemble est parfait » (termes du communiqué officiel) : insigne qui représente, comme vous le dites si bien, l'aigle noire des Allemands. Oh ! Monsieur, faites tout votre possible pour que cette horreur n'aille pas à l'étranger, on se moquerait trop de nous, vraiment.



Je me souviens des quolibets dont les journaux conservateurs et étrangers saluèrent la première exposition en public de l'écusson R F : ces initiales signifiaient à volonté : *Royaume Français, Régime F...* ou encore *Rien de Fait*. Le faisceau des lecteurs ne fut pas davantage épargné et j'ai encore à la mémoire des caricatures auxquelles il fut associé.

Le Triboulet en donna une traduction à sa manière dont je vous envoie un spécimen.

Quand donc nous donnera-t-on un emblème vraiment français ?

Ce désir est exprimé par beaucoup de nos correspondants à l'étranger. L'un d'eux nous écrit :

Je souhaite que votre campagne en faveur du coq gaulois soit couronnée de succès, personne ne peut mieux que nous, qui vivons loin de la mère patrie, se rendre compte de l'insuffisance de nos emblèmes nationaux. Je vous assure qu'un faisceau des lecteurs et le monogramme R F sont d'un effet médiocre sur les services de Sèvres d'une ambassade. Et quand il y a une exposition comme celle qui vient d'avoir lieu cette année à Vienne, les comités organisateurs ne savent comment désigner la section française d'une manière un peu décorative.

J'avais eu la naïveté de penser qu'en publiant un livre qui montrerait d'une manière saisissante que, de tous les emblèmes proposés, le Coq gaulois était le seul qui, depuis des siècles, sous tous les régimes avait rallié les suffrages des artistes, j'avais eu la naïveté de penser, dis-je, que ce travail serait consulté avec fruit lors de l'élaboration des nouvelles armoiries françaises. En haut lieu on m'en avait presque donné l'assurance ; j'ai vu par la suite qu'il n'en avait rien été.

Et pourtant ce livre a été accueilli partout avec sympathie. si j'en juge par les centaines d'articles de journaux et de lettres que j'ai reçus depuis, de ministres, de législateurs, d'artistes, de journalistes, etc.

Beaucoup approuvent sans réserve la campagne que je poursuis depuis 16 ans.

A l'étranger même mon idée a trouvé un écho dans la presse et, entre autres, je citerai un des principaux journaux du Canada qui a consacré toute sa première page à une magistrale composition polychrome tirée des illustrations de mon livre.

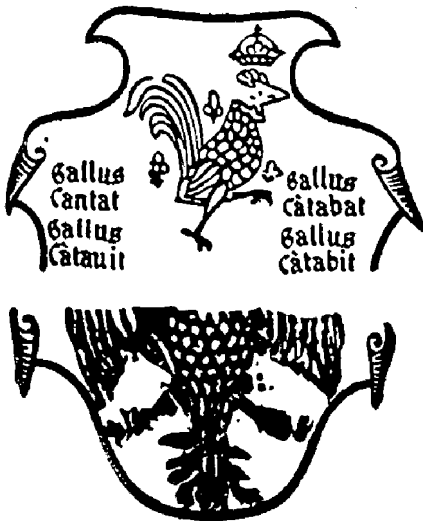
Parmi les lettres reçues il en est une que je demande la permission de publier, car elle m'a fait découvrir des documents très intéressants sur le Coq gaulois, documents qui trouveront leur place dans une seconde édition de mon ouvrage.

Voici cette lettre qui émane du grand poète provençal Mistral :

Cher Monsieur,

Je vous adresse l'expression de mes félicitations pour votre remarquable travail sur *Les Emblèmes et les Drapeaux de la France* qui est fort intéressant.

Je partage absolument votre prédilection pour le *Coq gaulois* comme emblème traditionnel du peuple de France et qui devrait figurer officiellement au blason de la République. Un poète provençal, Antonius de Arena, a publié un poème macaronique *Meygra entrepriza Catoliqui imperatoris*, sur l'invasion de la Provence par Charles-Quint; la vignette gravée sur la couverture de la première édition (1537) représente un coq couronné avec la devise *Gallus cantat, Gallus cantavit, Gallus cantabat, Gallus cantabit*. Dans un exemplaire porté dans le catalogue du duc de la Vallière sous le n° 2697, au-dessous du coq on voit la moitié de l'aigle impériale de Charles-Quint, foulée au pied par l'oiseau



qui représente la France. La gravure que vous donnez (page 70), datée de 1544, semble donc être la réplique à celle d'Antonius de Arena (1537).

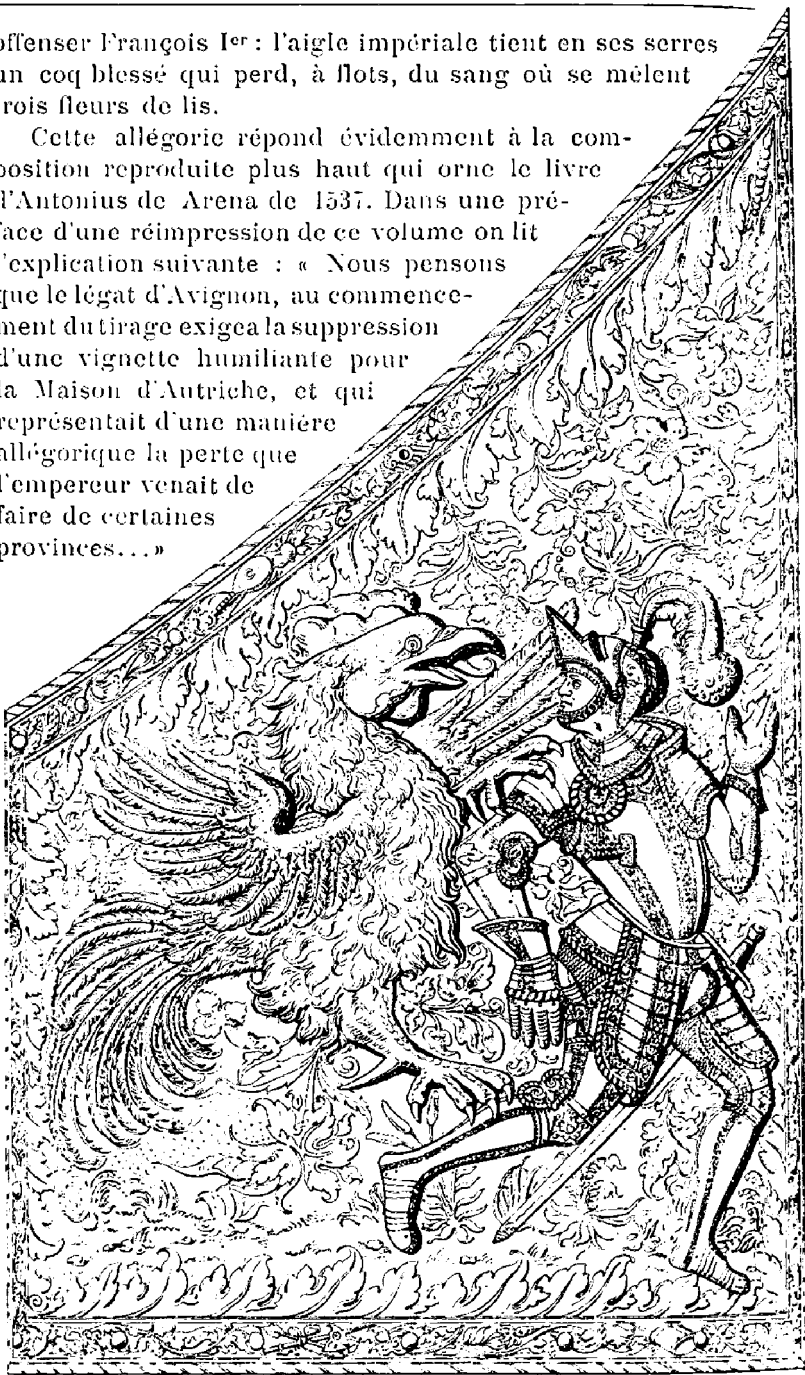
Recevez, cher Monsieur, etc.....

F. MISTRAL.

La gravure de 1544 à laquelle fait allusion le célèbre félibre représente les armoiries de Charles-Quint arrangées de façon à

offenser François I^{er} : l'aigle impériale tient en ses serres un coq blessé qui perd, à flots, du sang où se mêlent trois fleurs de lis.

Cette allégorie répond évidemment à la composition reproduite plus haut qui orne le livre d'Antonius de Arena de 1537. Dans une préface d'une réimpression de ce volume on lit l'explication suivante : « Nous pensons que le légat d'Avignon, au commencement du tirage exigea la suppression d'une vignette humiliante pour la Maison d'Autriche, et qui représentait d'une manière allégorique la perte que l'empereur venait de faire de certaines provinces... »



Bouclier de François I^{er}
(Conservé à l'Armoriale de Madrid)

Cette première découverte en a amené une autre.

Je possède depuis plusieurs années une magnifique gravure intitulée *Bouclier au coq*; ignorant l'origine de cette pièce dont on trouvera ci-contre une réduction photographique, et ne sachant pas si le coq qui y était représenté avait un caractère allégorique, je n'en pus tirer parti dans mon livre. Mais justement je viens d'apprendre que ce bouclier est celui de François 1^{er} et qu'il est précieusement conservé à l'Armurerie royale de Madrid. Rapproché des deux gravures de 1537 et de 1544, cet ensemble de documents est une nouvelle preuve de la valeur emblématique attribuée au Coq gaulois il y a plus de trois siècles et demi.

En sus de ces pièces historiques j'ai fait, depuis l'apparition de mon livre, une ample moisson de gravures, monnaies et objets divers, où la France est représentée par l'oiseau national. Tous ces documents seront utilisés plus tard, lors de la refonte de mon ouvrage.

Je souhaite que d'ici là le Coq prenne place dans la série de nos timbres nationaux, au même titre qu'il figure sur nos monnaies d'or.

ARTHUR MACRY.



CONCOURS PHILATELIQUE

Notre concours est clos depuis le 15 avril. Le tirage des prix se fera dans nos magasins le **Samedi 11 Mai prochain**, à 8 heures 3/4 du soir.

Le tirage aura lieu publiquement et nous invitons nos lecteurs et amis à assister à cette petite cérémonie.

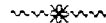
Les lots sont exposés dans notre salle de vente; ils seront expédiés aux gagnants au plus tard le mardi 14 mai.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

BRÉSIL. — Pour compléter la nouvelle émission récemment décrite ici, il nous faut ajouter une série de bandes et de cartes-lettres. Le dernier envoi qui nous est parvenu comprend une bande de 20 reis portant le timbre au type Liberté et des cartes-lettres de 200 et 300 reis.



ILES CAÏMANES. — La série de 1902 se complète par deux valeurs nouvelles de 4 pence et 5 shillings. En même temps les timbres de 6 pence et 1 shilling changent de couleurs.



CRÈTE. BUREAU ITALIEN. — Le 10 centesimi de la série annoncée en janvier dernier, était celui de l'émission de 1901 : il n'aura pas eu une longue durée car il est déjà remplacé par le 10 c. carmin de l'année dernière, effigie à gauche, qui a reçu la surcharge LA CANEA.

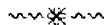


ÉTATS-UNIS. — Les expositions reviennent périodiquement tous les trois ans ; dans le cours de cette année il y en aura une à Jamestown. Pour ne pas faillir au passé, on lui prépare sa petite série de timbres commémoratifs et l'on nous apprend que les types des 1 et 2 cents viennent d'être adoptés. Pour le surplus nous attendons de plus amples détails.



INDE NÉERLANDAISE. — Notre correspondant de La Haye nous écrit :

Je lis dans le *Java Bode* : « Dans quelques mois on vendra des timbres-poste spéciaux pour Java et Madura. Les timbres des Indes néerlandaises vendus aux bureaux de poste de ces îles porteront en surcharge « JAVA » OU « MADURA ». Les timbres utilisés dans les autres îles (Sumatra, Bornéo, Selebes, etc.) resteront sans surcharge.

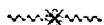


LAGOS. — Les timbres de cette colonie sont épuisés, à l'exception des 5 et 10 shillings, et l'on se sert actuellement des timbres du Niger du Sud. Cette situation fait prévoir une nouvelle émission à brève échéance.

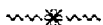
LUXEMBOURG. — On attendait pour ce mois-ci l'apparition des valeurs de 12 1/2, 20, 25 et 30 centimes, à l'effigie du grand-duc Guillaume ; seules les trois premières nous sont parvenues.



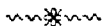
MALDIVES. — Les premiers timbres provisoires de cette colonie étaient disputés avec acharnement, en raison surtout de leur petit nombre ; on avait même dit que cette émission ne serait pas renouvelée et voilà que tout d'un coup des timbres sont mis en vente avec une surcharge absolument analogue.



NORVÈGE. — Une nouvelle valeur de 30 ore gris vient d'être ajoutée à la série de 1894. Cela fait penser que les timbres à l'effigie du roi Haakon ne seront pas prêts avant un certain temps.



NOUVELLES-HÉBRIDES. — Cet archipel, encore inconnu dans nos albums, va bientôt y faire son entrée. En 1897, il y eut cependant deux timbres qui furent émis par la Compagnie anglo-australienne qui exploitait ces îles et faisait un service régulier par vapeur, toutes les trois semaines, entre Port-Vila et Sydney. Mais il n'existait aucun bureau de poste dans l'archipel ; les timbres servaient plutôt de récépissés comme droits de factage et avec la meilleure volonté on ne put les considérer comme des locaux. Aujourd'hui les choses ont changé de face ; une convention signée entre la France et l'Angleterre au sujet de l'administration de cet archipel, et insérée au *Journal officiel* du 15 janvier dernier, délimite les droits de chacun. Les services de la police, des postes et des télégraphes, etc., resteront en commun, et seront organisés et régis par les commissaires des deux pays ; il est spécifié qu'il sera émis une série spéciale de figurines postales, et comme les monnaies des deux pays auront cours légal dans tout l'archipel, il est probable que les timbres porteront la valeur en francs et centimes, et en shillings et pence. Ce sera une nouveauté intéressante dans l'histoire des timbres.



CANAL DE PANAMA. — La carte de Panama de 2 centavos, carmin sur blanc, de 1904, carte de l'isthme, a été surchargée en noir « CANAL-ZONE-1 C^t » sur trois lignes. Le tirage est de 50.000 exemplaires.

PARAGUAY. — Continuation des changements de couleurs des timbres au millésime de 1904. Le 1 centavo qui était orange est maintenant carmin.



PAYS-BAS. — Nous avons reçu les timbres commémoratifs du troisième centenaire de la naissance de l'amiral Ruyter, dont nous parlions le mois dernier. Ces timbres, de format oblong, représentent à gauche une effigie de face de l'amiral, dans un médaillon surmonté des millésimes 1607-1907 ; à gauche une bataille navale surmontée de la valeur et de : NEDERLAND ; en bas du timbre : M. A. DE RUYTER. L'impression est en typographie.

Épilogue des timbres de bienfaisance annoncés en janvier, d'après le *Petit Bleu* :

« On a imprimé de chaque valeur (1, 3 et 5 cents), un million d'exemplaires. Ceux-ci, comme on le sait, ont été débités au double de leur valeur faciale, du 23 décembre 1906 au 3 janvier 1907, et rendus utilisables jusqu'au 31 janvier. La vente totale s'est élevée à 47,000 florins (soit à peu près 100,000 fr.), dont la Société d'Amsterdam pour la lutte contre la tuberculose a tiré la moitié comme profit. Les timbres non vendus dans le délai prescrit ont ensuite été oblitérés par ordre de la direction générale des postes et cédés gratuitement à la Société susdite pour la vente aux collectionneurs. »



PÉROU. — Notre aimable correspondant de Lima nous envoie le premier timbre de la nouvelle série dont nous parlions dans notre chronique de février. Il est de format plus grand que ceux de la précédente série et porte dans le haut, dans un cercle, l'effigie de trois quarts à droite du contre-amiral Miguel Grau, que nous connaissions déjà sur le timbre provisoire de 5 c. de 1885. Au-dessous de l'effigie sur trois lignes : UNION-POSTAL UNIVERSAL-PERU, et en bas : CENTAVOS entre deux chiffres 2 ; ces chiffres sont également répétés aux angles supérieurs ; peu d'ornements de remplissage sur le cadre qui paraît trop lourd pour l'effigie ; l'exécution est en taille-douce et l'impression est en deux couleurs, rouge et violet vif. Ce timbre a paru le 7 mars à 5 heures du soir et notre correspondant dit que la prochaine valeur que l'on mettra en vente sera le 10 centavos à l'effigie du colonel Bolognesi.

Cependant c'est le 5 centavos qui parvient le premier. Il représente la statue équestre d'un général, le cheval lancé comme celui de Louis XIV sur la place des Victoires. Le cadre est bleu et le centre noir ; l'impression que nous cause l'aspect de ce timbre est meilleure et rachète le mauvais effet causé par le 2 centavos.

Avant l'arrivée des nouveaux timbres on a dû recourir à des provisoires pour remplacer les 1 et 2 c. qui manquaient totalement et l'on s'est servi du 12 c. bleu et noir de 1905. La surcharge, en toutes lettres, est transversale sur deux lignes, rouge pour le 1 centavo et violette pour le 2 c.



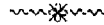
ROUMANIE. — Le flot des timbres de charité continue à nous submerger. Voici une nouvelle série de quatre timbres, d'une exécution cependant meilleure que les précédentes, représentant la reine de Roumanie entourée de ses enfants, recevant au seuil de son palais, une famille de malheureux conduite par un ange : à gauche du sujet, dans un cercle, le mot : **OBOLT** et au-dessous celui de : **MARIA** en lettres enchevêtrées de style moderne. Le format de ces timbres est oblong et l'impression est en deux couleurs. Le 3 bani est vendu 5 b. ; le 5 b., 10 b. ; le 10 b., 15 b., et le 15 b., 25 b. ; il y aura de ce fait un joli bénéfice.

Nous proposons maintenant à la reine de réserver une prochaine série au bénéfice des malheureux philatélistes que son inépuisable charité aura ruinés.



ILES SALOMON. — Cet archipel placé sous le protectorat anglais vient d'être doté d'une série de timbres comprenant sept valeurs. Si chaque îlot de l'Océanie se met à avoir des timbres, cette partie du monde ne tardera pas à occuper la place la plus prépondérante dans les collections. Les nouveaux venus sont de grand format oblong et portent dans le milieu une barque de guerre, la poupe et la proue relevées et montée par une vingtaine d'indigènes ; dans le fond se profilent des montagnes et de chaque côté sont plantés des palmiers. En haut sur deux lignes : **BRITISH SOLOMON ISLANDS-PROTECTORATE** ; en bas : **POSTAGE**, et aux deux angles la valeur dans des cercles. Ces timbres ont été fabriqués à Sydney et peuvent seulement affranchir pour le service local et pour le transport jus-

qu'à Sydney ; là les correspondances reçoivent des timbres de la Nouvelle-Galles du Sud. Mais il est probable que l'Angleterre obtiendra sous peu l'entrée de ce protectorat dans l'Union postale universelle et ce sera une occasion pour nous doter d'une seconde série.



SOMALILAND DU SUD. — Depuis que la Société commerciale qui exploitait le Bénadir a été déchue, ce pays a été érigé en colonie par le gouvernement italien sous le nom de *Somalia italiana Meridionale* et c'est sous ce nom qu'il va figurer dans notre catalogue. En attendant peut-être une série spéciale, l'Italie utilise les timbres de Bénadir surchargés en monnaie italienne. De plus il a été fourni à la nouvelle colonie dix valeurs de timbres-taxé : 5, 10, 20, 30, 40 et 50 centesimi. 1, 2, 5 et 10 lire de la métropole, portant en surcharge sur deux lignes : « *Somalia italiana-Meridionale* ».



TURQUIE. — Une nouvelle émission comprenant timbres, cartes et enveloppes, aura lieu le 1^{er} septembre prochain, anniversaire du sultan. Le type a été dessiné par Nazin Bey, attaché au ministère de la guerre ; malgré cela il y a gros à parier qu'il ne différera pas sensiblement des précédents.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ARGENTINE

Enveloppe, effigie de 3/4 à gauche du général San Martín, timbre rond, papier gris.
5 centavos rouge.

BRÉSIL

Type du timbre de 5.000



reis catalogué le mois dernier.

Bande, effigie de la Liberté à gauche, papier bulle.

20 reis vert foncé.

Cartes-lettres, même type.

200 reis bleu sur blanc.

300 » brun clair sur blanc.

ILES CAÏMANES

Timbres, type 1902, dentelés.

4 pence brun et bleu.

6 » olive et rose.

1 shill. violet et vert.

5 » vermillon et vert.

**COLONIES
ESPAGNOLES**

Types des timbres d'Elobey,



Fernando-Po, Guinée espa-



*gnole et Rio de Oro, annoncés
précédemment.*

COTE D'IVOIRE

*Timbres, suite de la série
en cours, effigie de Faïdherbe.*



2 cent. lilas brun.
4 » lilas brun sur bleu.

Idem, type palmier.



20 cent. noir sur bleu.

25 cent. bleu.
30 » lilas brun.
45 » lilas br. s. verdâtre.
50 » violet gris.
75 » bleu sur chamois.

*Idem, effigie de face de
Ballay, négresse, oblongs, den-
telés.*



1 franc noir sur bleu.
2 » bleu sur rose.
5 » carmin.

COTE D'OR

Timbre, type 1902.

1 penny rose.

CRÈTE

Bureau italien

*Timbre de 1906 avec LA
CANEA en surcharge noire.*

10 cent. carmin.

DANEMARK

*Timbres, suite de la série
en cours.*



5 ore vert foncé.
10 » rose vif.
25 » brun noir.
50 » carmin brun.

GUINÉE FRANÇAISE

Enveloppes, type en cours.

5 cent. vert.
25 » bleu sur rose.

Cartes, idem.

10 cent. rose sur vert.
10 et 10 c. rose sur bleu.

Carte-lettre, idem.

25 cent. bleu sur rose.

LUXEMBOURG

Timbres, suite de la série en cours.



12 1/2 cent. olive.
20 » orange.
25 » bleu.

Carte, type en cours, formule pour l'adresse de l'expéditeur.

5 et 5 c. vert sur bulle.

MALACCA

Timbres de Labuan de 1902 avec STRAITS SETTLEMENTS en surcharge rouge.



3 cents brun et noir.
25 » vert bleu et vert foncé
50 » violet gris et violet.
1 doll. orange et carmin.

MEXIQUE

Cartes, type 1899.

1 et 1 c. lilas sur crème.
2 et 2 c. vert sur crème.

Carte-lettre, type 1899.

2 et 2 c. vert sur crème.

NORVÈGE

Timbre, type 1894, dentelé.
30 ore gris.

CANAL DE PANAMA

Carte de Panama de 1904 avec CANAL ZONE et valeur en surcharge noire.

1 c. sur 2 c. carmin s. blanc.

PAPOUA

Timbres, suite de la série provisoire en cours.

1/2 penny vert jaune et noir.
1 shill. vermillon et noir.

PARAGUAY

Timbre, type en cours avec millésime 1904, dentelé.

1 centavo carmin.

PAYS-BAS

Timbres commémoratifs du troisième centenaire de l'amiral Ruyter, effigie de face et vaisseaux, oblongs, dentelés.



1/2 cent. bleu.
1 » lilas.
2 1/2 » rouge.

PÉROU

Timbres de 1905 avec valeur en surcharge transversale rouge ou violette.



1 c. sur 12 c. bleu et noir.
2 » » 12 » bleu et noir.

Timbres, types divers, dentelés.



2 cent. rouge et viol. vil. effigie



5 cent. bleu et noir, statue.

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance, la reine faisant la charité au seuil de son palais, oblongs, dentelés.

3 bani brun et brun foncé.

5 bani vert et brun foncé.
10 » rouge et brun foncé.
15 » bleu et brun foncé.

ILES SALOMON

PROTECTORAT ANGLAIS

Océanie, Polynésie

Timbres, barque montée par des indigènes, oblongs, dentelés.

1/2 penny bleu.
1 » carmin.
2 pence bleu foncé.
2 1/2 » orange.
5 » vert.
6 » brun rouge.
1 shilling violet.

SOMALILAND DU SUD

POSSESSION ITALIENNE

Afrique Orient

Timbres de Bénadir avec valeur en surcharge noire.



2 cent. sur 1 b. brun foncé.
5 » » 2 b. vert.
10 » » 1 a. carmin.
15 » » 2 a. orange brun
25 » » sur 2 1/2 a. bleu.
50 » » 5 a. orange pâle
1 lira sur 10 a. violet.

Timbres-taxe d'Italie avec

Somalia italiana Méridionale
en surcharge noire.

5 cent.	orange et carmin.
10 »	»
20 »	»
30 »	»
40 »	»
50 »	»
1 lira	bleu et brun.
2 lire	»
5 »	»
10 »	»

URUGUAY

Type du timbre de 5 centesimos



simos annoncé en février
dernier.

Une Exposition de Timbres français à Paris

Cette exposition ne se présente pas dans des conditions ordinaires. Aucun appel n'a été adressé aux philatélistes; les marchands ne sont pas davantage admis. C'est M. de L'Argentièrre qui exposera sa magnifique collection de timbres français à laquelle viendront s'ajouter quelques belles pièces appartenant à M. le comte Durrieu.

Néanmoins cette exposition revêtira un caractère officiel; elle sera placée sous les auspices du Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes et se tiendra en juin prochain dans l'ancien local de la Chambre syndicale des Agents de change, 6, rue Ménars.

L'exposition sera annoncée au moyen d'affiches blanches (couleur réservée au service de l'État); elle sera gardée par des employés des postes en tenue de service. Les frais seront entièrement à la charge de M. de L'Argentièrre et la totalité des recettes versée à une œuvre de bienfaisance des Postes et Télégraphes.

La collection de M. de L'Argentièrre est des plus importantes; elle sera complétée par des planches de timbres français, des essais de couleurs des tirages récents, etc., prêtés par le Sous-Secrétariat des Postes et Télégraphes.

L'Administration se propose, dit-on, d'adjoindre à l'exposition des timbres une exposition postale rétrospective qui formerait le noyau du futur musée postal; celui-ci doit être installé dans les nouveaux bâtiments du Sous-Secrétariat, 107, rue de Grenelle. Ces bâtiments, édifiés sur l'emplacement de l'hôtel Martignac, ne seront achevés que dans un an.

De l'origine des Bureaux de poste français à l'Étranger

(Suite et fin, voir numéros 314 à 318)

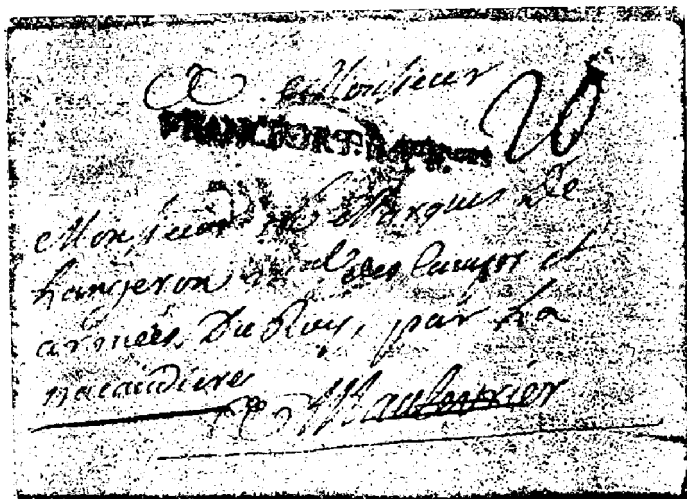
Genève. — Le bureau français de Genève fut créé en vertu d'une ordonnance de Louvois, surintendant général des postes, en date du 14 mars 1669, confirmée par lettre de Louis XIV du 31 mars de la même année. Le 14 avril suivant, l'établissement de ce bureau était autorisé par « Messieurs de Genève ».

Liège. — Le 18 avril 1757 la France fit de pressantes démarches pour obtenir l'ouverture d'un bureau de poste à Liège, mais l'autorité souveraine, c'est-à-dire l'évêque, s'y refusa et le projet fut abandonné. Cependant certains passages d'un mémoire de l'époque laissent supposer que la France entretenait un bureau de poste à Liège bien avant cette date.

Francfort et Mayence. — Des marques postales, reproduites ici, prouvent qu'il existait, sous Louis XV, des bureaux français

MAYENCE. B^{AV}FOIS.

à Francfort et à Mayence. Ces bureaux, créés sans doute pendant l'occupation française pour les besoins de nos troupes,



vers 1760, devaient être exclusivement militaires ; ils ont dû disparaître à la fin de la guerre de Sept ans.

Bureaux provisoires. — Nous connaissons d'autres marques postales employées par des bureaux provisoires à la suite de faits de guerre.

Nous citerons notamment, pour mémoire, les timbres de départ de LAUTERBOURG (1743), YPRES (1744), TOURNAY (1745),

TR NAY MONS

MONS (1756), AIX-LA-CHAPELLE (guerre de Sept ans), LANDAU (1773). Il en existe évidemment un plus grand nombre, mais cette liste se complètera petit à petit, au fur et à mesure des trouvailles des collectionneurs; seules les vieilles lettres conservent ces bribes de l'histoire que la chronique a négligées.



Sous la première République et le premier Empire notre zone d'influence s'élargit considérablement: de 1792 à 1813 quarante-neuf départements formés des pays conquis furent ajoutés à notre territoire. Indépendamment des bureaux de postes aux armées, des bureaux civils français furent établis dans tous les centres importants. La plupart des marques pos-

P 9 I P I 00 BRUGÈS MAYENCE

tales de ces bureaux portent le nom de la ville accompagné du numéro du département, c'est le type officiel fourni par l'Administration centrale; mais il en existe des sortes nombreuses, quelques-unes de couleur tout à fait locale (1). D'autres portent

CASSEL.

WESTPHALIE.

18. AVR. 1808

LAYBACH
ILLYRIE,

l'inscription BUREAU FRANÇAIS ou simplement l'abréviation B. F.

(1) Voir la description de ces cachets dans nos *Catalogues de marques postales*.

Pour que nos lecteurs se fassent une idée de l'importance de

P.P.B.F.
ROME

B.F. MILAN

BUREAU FRANÇAIS
P.P.
B. ROME

certaines de ces bureaux, nous donnons la composition de celui

B^{AU} FRANÇAIS
A FLESSINGUE

P.P.
FLORENCE
ESTAFFETTES

de Hambourg, en 1811 : Un directeur principal, deux contrô-

HAMBOURG R. 4.

B. G. D. 28 AOUT. 1807.

leurs, un vérificateur et sept employés.

Nous arrêterons ici cette étude qui se borne à la partie historique des bureaux français à l'étranger. Par les communications reçues jusqu'ici nous savons que beaucoup de nos lecteurs se sont vivement intéressés aux documents que nous avons publiés et qui jettent une lumière complète sur une partie curieuse de l'histoire de la poste de notre pays.

ARTHUR MAURY.



Cachets de cire qui scellaient les dépêches des bureaux français à l'étranger (1^{er} empire)

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

L'amiral hollandais de Ruyter.—Les timbres commémoratifs annoncés d'autre part portent l'effigie de l'amiral de Ruyter, le plus célèbre des marins hollandais. Il naquit à Flessingue, en Zélande, le 24 mars 1607. Son nom véritable est Van Michel



Adriaanszoon; son grand père avait été surnommé de Ruyter, qui signifie en hollandais: *cavalier*, et ce surnom devint le nom patronymique de la famille.

Dès son jeune âge il choisit le métier de matelot et gagna rapidement ses premiers galons. A 34 ans il était capitaine de vaisseau de la flotte marchande. Forcé de se défendre fréquemment contre les pirates, il montra tant de courage que les États hollandais lui demandèrent d'entrer dans la flotte de guerre. Ayant accepté, il fut promu contre-amiral, puis amiral en 1659 et envoyé au Danemark pour aider cette puissance à combattre les Suédois. La flotte suédoise fut battue et de Ruyter reçut l'ordre danois de l'Éléphant.

En 1666 il battit totalement la flotte anglaise sous le commandement du prince Robert. En 1672 et 1673, il fut encore vainqueur sur les Anglais à Solebay et à Kykduyn.

En 1675 il fut envoyé dans la Méditerranée avec vingt vaisseaux de guerre pour se joindre à la flotte espagnole qui combattait celle de Louis XIV, commandée par le brave Duquesne. La première bataille navale, à Stromboli, le 7 janvier 1676, fut indécise. Le 22 avril suivant, les flottes se rencontrèrent de nouveau à l'Etna; les Hollandais y remportèrent la victoire, mais l'amiral de Ruyter y fut blessé mortellement. Il expira à Syracuse le 29 avril 1676. Son corps fut embaumé et inhumé à Amsterdam dans les premiers mois de 1677. Quelques jours après sa mort parvenait une lettre du roi d'Espagne élevant l'amiral de Ruyter au titre de duc.

D'autres souverains lui avaient donné, à maintes reprises, des témoignages de leur haute estime. Le roi de Danemark lui avait demandé son portrait afin, disait-il, d'avoir plus souvent sous les yeux le modèle des capitaines de mer. Louis XIV lui fit la même demande et plaça son portrait au milieu de ceux de ses propres généraux. Il lui envoya en échange le sien avec le collier de l'Ordre de Saint-Michel.

Le troisième centenaire de la naissance de l'amiral de Ruyter a été célébré le 27 avril dernier à la nouvelle église d'Amsterdam. La reine-mère, les membres du cabinet, les ministres accrédités auprès de la cour, les autorités civiles et militaires étaient présents.

La reine a dévoilé la plaque commémorative sur le tombeau.

Plusieurs députations étrangères, notamment le chargé d'affaires de France, ont déposé des couronnes.

F. V. à La Haye

* * *

Hongrie. La couronne de Saint-Etienne serait fausse!

— Le *Journal* du 2 avril dernier publie, sous la signature de Jean de Bonnefon, un article dans lequel il est démontré que la sainte couronne de Hongrie et la bulle d'envoi du pape Sylvestre II sont des faux. Cet article, accompagné de deux reproductions de la couronne, est trop long pour être reproduit ici, mais la légende d'après laquelle le pape Sylvestre II aurait envoyé cette couronne, en 1001, au duc Etienne de Hongrie en le créant roi, doit être abandonnée. La couronne formée de plusieurs morceaux disparates a été fabriquée entre le treizième et le quinzième siècle; quant à la bulle elle est tout entière du quinzième.



La couronne en question fait le principal ornement des timbres de la série en cours. Elle s'appelle aussi couronne de fer de Hongrie parce que, dans l'or, se trouve dissimulé un petit cercle de fer forgé, dit-on, avec un clou de la Sainte-Croix. Elle fut, paraît-il, portée pour la première fois par Agiluph, en 591, puis elle a reposé sur la tête de Charlemagne et de Charles-Quint. Cette couronne, pour laquelle les Hongrois professent un respect profond, a son château et ses gardes à elle; dans les rares occasions où elle est exhibée en public, elle est l'objet de cérémonies imposantes.

L'article de Jean de Bonnefon va donc avoir en Hongrie un certain retentissement, car il détruit une légende profondément enracinée dans le royaume des Magyars.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Iles de Cook. — *La lecture de documents néo-zélandais récents me donne à penser que les îles Cook n'ont plus de timbres particuliers en dehors de ceux d'Aitutahi. Un lecteur du « Collectionneur » peut-il me dire si le fait est exact ?*

II. B.

*
* * *

Les réimpressions des premiers timbres du Luxembourg. — Nous recevons d'un aimable abonné la communication suivante qui répond justement à des questions posées par plusieurs de nos lecteurs :

Monsieur MAURY,

Il y a quelque temps, vous avez signalé le scandale de la réimpression des timbres de la première émission du Grand-Duché de Luxembourg, exécutée par un particulier avec les clichés et le papier authentiques. Cette question vient d'occuper la Chambre des députés et voici les indications que M. Mongenast, directeur général des Finances, vient de fournir. Les clichés et la presse ont été vendus par le gouvernement en 1860, à une époque où l'on n'y voyait pas encore d'inconvénient. On avait pris soin d'ailleurs de rendre les clichés inutilisables. C'est ainsi que presse et clichés devinrent la propriété d'un photographe de Diekirch, qui revendit les clichés à un ferblantier, et c'est probablement chez celui-ci que le propriétaire actuel les a trouvés et achetés. Il les fit nettoyer à Stuttgart et quand le gouvernement démonétisa l'année dernière les éditions antérieures à 1891, il se mit à l'œuvre, se croyant sans doute à l'abri des lois. Mais le gouvernement n'est pas du même avis et, à l'heure qu'il est, le procureur d'Etat est saisi de l'affaire. Comment l'auteur des réimpressions a-t-il réussi à se procurer le vrai papier avec filigrane w qui se trouvait dans les archives de la direction des Postes? On ne le sait pas encore, mais l'instruction nous l'apprendra sans doute. En attendant, clichés et papier ont été saisis par l'autorité publique. Vous voyez donc, M. Maury, que la philatélie aura pleine et entière satisfaction et qu'on s'est trop hâté de juger sévèrement l'attitude du gouvernement luxembourgeois en cette affaire.

Veuillez....

*
* * *

Spitzberg. — Réponse à la question posée le mois dernier :
« Vous demandez s'il existe un bureau de poste à Advent Bay (Spitzberg).

» Je puis vous affirmer qu'il en existe un, car je suis allé au Spitzberg, en croisière, au mois d'août 1906, et j'ai fait escale à Advent Bay.

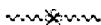
» Le bureau de poste est tenu par la femme de l'ingénieur qui dirige l'exploitation d'une mine de charbon.

» Ce bureau de poste, où l'on trouve tous les timbres et cartes postales norvégiens, a été institué pour les mineurs ainsi que pour le petit nombre de touristes qui font escale dans ces régions glaciales.

» Le service postal est, du reste, assuré par les bateaux qui font la pêche à la baleine, et, par les rares bateaux de touristes qui transportent les lettres au bureau de poste d'Hammeferst (Norvège).

» Du reste, je tiens à votre disposition des enveloppes et des cartes postales timbrées du bureau de poste d'Advent Bay (Spitzberg) ».

L. II.



Un autre correspondant nous fait une réponse identique et ajoute : « Il y a ainsi beaucoup de bureaux de poste qui restent inconnus parce qu'ils n'emploient pas de timbres spéciaux. On peut citer le bureau anglais de Panama et les bureaux indiens en Arabie, en Mésopotamie, en Perse et au Thibet. Peu de collectionneurs savent que dans nos possessions de l'Inde, l'office anglo-indien entretient des bureaux de poste à Mahé, Karikal, Yanaon, Pondichéry ».

*
* *

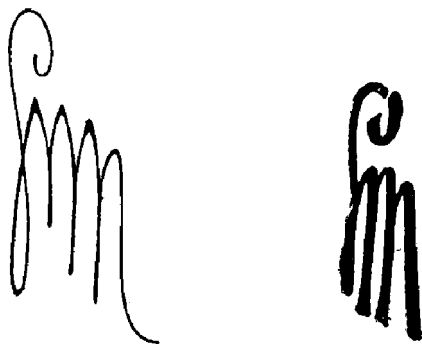
Le naufrage du « Dakotah ». — Notre fidèle correspondant de Tokio nous envoie la communication suivante :

Tokyo, 14 mars 1907,

Monsieur MAURY,

Le plus gros paquebot qui ait jamais fait naufrage, le « Dakotah » (28.000 tonnes), s'est perdu, le 3 mars, sur les côtes du Japon; une grande partie des sacs postaux venant d'Europe et d'Amérique a été perdue. Ce qu'on a pu en sauver était détremé par l'eau de mer et la plupart du temps illisible, sauf pour les lettres écrites à la machine à écrire. L'administration des postes, après séchage, a fait délivrer la matière postale dont l'adresse était encore lisible. Chaque objet avait reçu une étiquette explicative portant en japonais et en anglais l'inscription « détérioré et trempé dans le naufrage du Dakotah — Bureau de poste de... ». Les enveloppes déchirées ou coupées avaient été consolidées au moyen de timbres « officially sealed ».

? **Marque postale.** — Que signifie le paraphe de franchise que l'on voit sur certains plis contresignés du premier



Empire, de la Restauration et même de la Monarchie de Juillet. Il existe deux variétés de cette marque bizarre frappée tantôt en noir, tantôt en rouge. Est-ce une signature, ou un monogramme ?

UN CURIEUX.

* * *

Cartes postales taxées mises sous enveloppe. — A propos de la question traitée dans le numéro précédent, notre correspondant de La Haye nous envoie la note suivante :

Votre abonné, M. M. D., dit qu'il a reçu une carte postale taxée mise sous enveloppe. L'Administration des postes néerlandaises procède de la même façon, seulement les enveloppes sont en papier pelure du format des cartes. Le recto est transparent afin que le destinataire puisse lire son adresse au travers, mais l'autre face est noire et il lui est impossible dès lors de prendre connaissance du contenu de la carte sans acquitter au préalable le montant de la taxe représentée par des timbres collés sur l'enveloppe.

F. V.

* * *

Les petits carnets de timbres. — A la liste des pays qui emploient les carnets de timbres, publiée en décembre dernier, il y a lieu d'ajouter les suivants :

Cap de Bonne-Espérance : carnets de 30 timbres de 1 penny, vendus 2 sh. 7.

Ceylan : carnets de 24 timbres de 5 c. ou 24 timbres de 6 c. vendus 1 rup. 24 c. et 1 rup. 45 c.

Egypte : carnets de 24 timbres de 3 millièmes ou de 24 timbres de 5 mill. vendus 1 mill. en sus de la valeur nominale. (Il est probable que le carnet de 5 mill. sera remplacé par celui de 4 mill.)

Hong-Kong : carnets comprenant chacun 16 timbres de 4 cents, 12 timbres de 2 c. et 12 timbres de 1 c. et vendus 1 dollar.

Inde anglaise : carnets de 24 timbres de 1/2 anna, ou de 12 timbres de 1 anna, vendus 12 annas 1/4.

Inde néerlandaise : carnets de 24 timbres de 1 cent. ou de 24 timbres de 10 cent., vendus à la valeur nominale.

Natal : carnets de 30 timbres de 1 penny vendus 2 sh. 7.

Nouvelle-Zélande : carnets de 24 timbres de 1 penny vendus 2 sh. 1/2 p.

Enfin, par analogie avec les carnets de timbres, la Côte d'Or met en vente des carnets de 20 formules télégraphiques portant chacune un timbre de 6 pence; le prix est de 6 sh. 2.

* * *

Tunis. — Certains bureaux de la Régence ont, depuis quelque temps, la fâcheuse habitude d'oblitérer très fortement les timbres; la marque d'annulation cache une grande partie de la figurine, ce qui est dû, pensons-nous, au tampon trop encre.

Le bureau de Sidi-el-Hani fait mieux encore, il doit oblitérer avec le tampon lui-même ! Qu'on en juge par le fac-similé ci-contre d'un timbre de 10 centimes en cours ! Deux millimètres carrés du timbre ont été épargnés; sur le reste de la vignette s'étale un placard d'encre bleue, et si nos abonnés n'avaient eu à leur disposition que des spécimens semblables, il leur eût été difficile d'y découvrir le coq gaulois qui forme le cinquième sujet de notre concours.

Nous appelons la bienveillante attention de M. Mazoyer, Directeur de l'Office postal tunisien, sur cet abus. Nous savons qu'il s'intéresse aux philatélistes car ceux-ci concourent, dans une faible mesure il est vrai, à l'équilibre du budget de la Régence.

* * *

Les pigeons voyageurs du siège de Paris. — Nous relevons dans le journal *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* la question suivante :

Dans l'histoire du siège de 1870, les pigeons ont joué un rôle plus que tou-
chant. A qui revient cette idée d'employer les pigeons à la défense nationale ? A
M. Steenackers qui s'en vante, comme M. Ségalas ? A M. Cassiers qui parait le
prouver ? Que sont devenus les pigeons, héros des principales prouesses ?

Y.

Dans notre étude sur la poste aérienne pendant le siège de
Paris, publiée le 4^{er} mars 1906, nous avons dit quelques mots
sur l'organisation d'un colombier dans la tour de l'Administra-
tion générale des Postes et Télégraphes. Pour compléter cet
article, nous ajouterons les lignes suivantes empruntées aux
Mémoires historiques de M. Steenackers, alors directeur général
des Postes :

M. Rampont a dit devant la Commission d'enquête que l'Administration des
Postes a employé les pigeons voyageurs presque en même temps que les ballons ;
et il a voulu peut-être insinuer par là que c'est à lui qu'il faut attribuer l'initia-
tive de ce précieux service. Il y a là une singulière illusion : ce n'est ni à
M. Rampont ni à M. Steenackers qu'appartient l'honneur que le premier semble
revendiquer exclusivement : c'est à M. Ségalas, le mari de Madame Anaïs Ségalas,
connue par des poésies charmantes, que les contemporains n'ont pas oubliées.
M. Ségalas avait eu l'idée de recueillir une certaine quantité de pigeons pour les
renfermer dans la tour qui domine l'hôtel de l'Administration centrale des lignes
télégraphiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 103. Le 5 septembre 1870, il
vint me trouver pour m'entretenir du projet qu'il avait conçu : je l'accueillis avec
enthousiasme et je lui donnai toutes les autorisations dont il eut besoin pour
réunir et établir auprès de nous ces gentils messagers dont il était trop facile de
prévoir l'utilité prochaine. Voilà la vérité des faits....

Le personnel qui était à ma disposition, administrateurs, éleveurs ou ama-
teurs, et qui a rivalisé de zèle et de courage dans les moments les plus critiques,
se composait comme il suit :

Feillet (Alphonse), chef du Service des correspondances extraordinaires ;

Latolhye (de), inspecteur des lignes télégraphiques, chargé du service des
dépêches par pigeons voyageurs.

Blay (Georges), David (Auguste), chargés du lancer des pigeons dans le
rayon le plus rapproché de Paris ;

Cassiers (Edouard), Traclet (Gustave), Van Roosebeke (Louis), Thomas
(Prosper), chargés du soin des pigeons du service des expéditions et du lancer.

Blay (Georges) a été l'un des premiers chargés du lancer des pigeons : il a fait
ce difficile service depuis la fin de septembre 1870 jusqu'à la fin de janvier 1871.
C'est à lui qu'on doit l'emploi des tuyaux de plumes dans lesquels on inséra les
pellicules photo-microscopiques et qu'il avait trouvé le moyen de fixer à une des
plumes de la queue des pigeons sans que l'animal en fût embarrassé.
Mention honorable le 8 décembre 1870, il fut promu au grade de Chevalier de la
Légion d'honneur par décret en date du 9 janvier 1871.

David (Auguste) a couru les mêmes dangers et rendu les mêmes services
que M. Blay, qu'il accompagnait toujours dans ses excursions. Comme lui, il a été
nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 9 janvier 1871.

MM. Cassiers, Van Roosebeke, Traclet et Thomas, qui avaient offert leur
concours à la défense, ont rendu de grands services et je leur devrais une large
place dans ce livre. Par décret du 9 janvier 1871 ils furent décorés de la mention

honorable, transformée plus tard en médaille militaire ; mais j'avais demandé encore davantage pour eux. Ayant donné ma démission peu de temps après, je ne sais pas si on a récompensé, comme ils le méritaient, ces hommes dévoués et courageux.

Si la question posée par *L'Intermédiaire* provoquait des réponses jetant un jour nouveau sur cette partie historique du siège, nous ne manquerons pas d'en faire profiter nos lecteurs.

A. M.

* * *

Timbres pour colis postaux. — Nous recevons la communication suivante :

« En parcourant la 46^{me} édition de votre catalogue, je remarque que, seules de toutes nos colonies, la Côte-d'Ivoire et la Martinique possèdent des timbres pour colis-postaux.

» Je crois deviner que, pour la Côte-d'Ivoire, les timbres catalogués sont employés pour la réexpédition des colis du port de débarquement aux localités desservies et situées à l'intérieur de la colonie. Les valeurs 0 fr. 50, 1, 2, 4 et 8 fr. correspondant aux prix du tarif de réexpédition.

» Quant au timbre n° 59 de 5 fr. (1904) de la Martinique, il n'y a pas concordance avec un tarif analogue existant dans cette possession. D'un autre côté, le Congo français, le Dahomey, la Guinée française, Madagascar, le Sénégal, le Haut-Sénégal et Niger réexpédient aussi et n'emploient pas de timbres.

» En présence de cette anomalie et si cette question n'a pas encore été traitée, je vous serais obligé de me permettre de poser dans *Le Collectionneur* la question suivante :

Pourquoi nos deux colonies de la Côte-d'Ivoire et de la Martinique sont-elles dotées de timbres pour colis-postaux, de préférence aux autres possessions ? Ces valeurs sont-elles exclusivement employées pour le service intérieur de la colonie ?

Ed. B.

* * *

A propos de boîtes aux lettres. — On voulait doter, il y a deux ans, les tramways qui font le service entre Avignon et une petite ville voisine, Sorgues, de boîtes aux lettres. Le projet ne fut pas réalisé. Est-il définitivement abandonné ? Non !

Le projet est toujours à l'étude. Les ingénieurs des postes et télégraphes ne sont pas encore d'accord sur le modèle des clous à adopter pour la suspension des boîtes.

PETITE CORRESPONDANCE

J. de V. à T. — Le bureau de Smyrne a omis d'oblitérer le timbre qui a été annulé à bord du paquebot.

L. B. — Qui le sujet n° 6 figure bien sur les catalogues en question.

J. de Z. — C'est une variété de nuance.

R. P. — Certains bureaux belges ont conservé longtemps après notre occupation les marques postales françaises. Le numéro du département était supprimé; cependant sur des correspondances de Bruxelles datées de 1827 on voit encore entre les deux lettres d'une partie du chiffre 94 qui était le n° du département français de la Dyle.

O. M. à R. — Nous avons vu un timbre de 15 c. vert franchise militaire sans point après l'M. Est-ce cette variété qu'on vous a signalée ?

P. J. Tunisie. — Existente neufs et oblitérés.

A. V. à N. — 1° Timbre d'impôt sur le sel (fiscal égyptien); 2° si le timbre est authentique, neuf et en bon état, sommes acheteur à 700 fr.; 3° pas prendre du n° 5.

H. M. à La R. — Cette apparence est due évidemment à l'abondance de l'encre grasse employée qui a rendu le papier vitreux. Voyez les minuties signalées en juin 1905, page 180.

J. T. — Connaissons pas; en tout cas sans intérêt pour nous.

H. L. Paris. — 1° Cette marque a dû être apposée par l'office des Etats-Unis pour livrer aux agents français le montant de la taxe à percevoir; un cachet analogue a été signalé dans le n° d'octobre 1906, page 319; 2° oblitération et nota surcharge.

H. V. — Nom d'une maison de commerce.

Rh. à A. — 1° Cochinchine; 2° timbres de fantaisie; 3° cette surcharge n'existe qu'en noir; 4° non, ce n'est pas une variété; 5° poste locale; 6° timbre de clarté danois.

Louis de V. — Non, Victor Hugo ne collectionnait pas les timbres-poste, cependant il s'intéressait aux albums de ses petits-enfants et nous l'avons vu bien souvent accompagnant ces derniers dans nos magasins.

H. B. — Madagascar n° 1 ou Nossi-Bé n° 1 suivant la forme du chiffre 5.

S. D. à Porto. — Japon, 12 sen, non-vendons la feuille complète des 40 types y compris l'erreur 50 fr.; — Siam, n° 1 et 2 de notre catalogue. — Ne pas plonger ces timbres dans l'eau, les poser seulement quelques minutes à la surface. — Sainte-Hélène, marque d'annulation. — Formose, leur usage postal n'est nullement démontré. — Corée, timbres préparés mais non mis en cours. — Mont-négro, n° 39 à 42 et 50, les 5 timbres: 85 c.

A. B. 38. — Voyez l'avis sur la couverture, la 47^e édition du catalogue est sous presse et paraîtra vers le 1^{er} juin prochain.

B. à N. le R. — Timbre décoloré.

A. MARRY.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

COTE D'IVOIRE

Effigie de Faidherbe.

2 c. lilas brun . . . N » 05
4 » lilas br. s. bleu. N » 10

Palmier.

20 c. noir sur bleu . . N » 25
25 » bleu N » 35
30 » lilas brun N » 40
45 » lilas br. s. vert N » 55
50 » violet gris N » 60
75 » bleu sur jaune . . N » 90

Effigie de Ballay.

1 fr. noir sur bleu . . N 1'15
2 » bleu sur rose . . N 2'30
5 » rouge s. paille. N 5'75

DANEMARK

Effigie de Frédéric VIII, dentelés.

5 ore vert N » 15
10 » rose N » 25
20 » bleu N » 40
25 » brun noir N » 50

50 ore violet N 1'
100 » brun jaune . . N 2'

ELOBEY,
ANNOBON
& CORISCO*Effigie à droite, millésime.*

1 c. violet foncé.
2 » noir.
3 » rouge.
4 » vert foncé.
5 » vert bleu.

La série des 5 timb. 0 » 80

FERNANDO-PO

à droite, millésime.

- bleu noir.
- rose.
- violet foncé.
- noir.
- orange foncé.

Série des 5 timb. o » 80

GINÉE

ESPAGNOLE

à droite, millésime.

- vert foncé.
- bleu clair.
- violet.
- vert jaune.
- carmin.

Série des 5 timb. o » 80

LUXEMBOURG

Série de 3/4 à gauche du

Roi Guillaume dentelés.

12 c. olive . . . N » 20

- 20 c. orange . . . N » 30
- 25 » bleu . . . N » 40

MALTE

Timbre, type 1903, dentelé.

1 p. carmin . . . N » 20

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

Type 1894.



- 2 1/2 reis gris . . . N » 05
- 10 reis vert jaune . . . N » 10
- 15 » vert . . . N » 15
- 25 » rose . . . N » 25
- 50 » brun . . . N » 50
- 75 » lilas . . . N » 75
- 100 » bleu sur bleu N » 85
- 115 » brun s. rose. N 1^{er}

- 130 reis br. s. cham. N 4^{er} 15
- 200 » lilas s. rose. N 1^{er} 75
- 400 » bleu s. cham. N 3^{er} 50
- 500 » noir sur bleu N 4^{er} 25
- 700 » viol. s. cham. N 6^{er} »

NORVÈGE

Type 1894, dentelé.

30 ore gris . . . N » 70

SOMALILAND DU SUD

Timbres de Bénadir avec valeur en surcharge noire.

- 2 c. sur 1 besa.
 - 5 » sur 2 »
 - 10 » sur 1 anna.
 - 15 » sur 2 »
 - 25 » s. 2 1/2 »
 - 50 » sur 5 »
 - 1 lira s. 10 »
- La série des 7 valeurs o 7^{er}

TIMBRES RARES

Variétés non indiquées au Catalogue (suite)

LA GRENADE

1861-65.



Série de 3/4 à gauche de Victoria I, dentelés.

- 1 p. vert fil. grande étoile. . . . N 45^{er} »
- 1 p. vert sans filig. N 40^{er} »
- 5 p. rose sans filig. N 35^{er} »

1864. Idem, valeur en surcharge noire.

2 1/2 p. carminé fil. étoile épaisse . . . o 20^{er} »

1892. Timbres-poste de 1883 valeur et surcharge postage surcharge noire.

- 1 d. s. 6 p. deux timbres se tenant.
- 1/2 d. s. 6 p. deux timbres se tenant.
- Les deux paires. N 100^{er} »

GUATÉMALA

1871.



Soleil, armes, dentelés.

- 2. 5 cent. brun, trois exemplaires se tenant dont un tête bêche. . . . N 14^{er} »
- 2. 5 cent. brun, carré de quatre exemplaires, dont un tête bêche, non dentelés . N 20^{er} »

GUYANE ANGLAISE

1860.



Navire à droite, genre 1853, dentelés.

- 13. 4 cent. bleu piq. 15 o 25^{er} »
- 29. 12 cent. violet id. o 15^{er} »

1863.



Navire, dans un cercle, dentelé.

32. 24 cents vert piq. 15. . . . o 15^{er} »

1876.



Même genre, dentelé.

40. 8 cents carmin filigr. c. c. . . . N 6^{er} »

HAMBURG

1864.



Chiffre, armes.

- 9. 1 1/4 sch. gris bleu N 45^{er} »
- 9. 1 1/4 sch. bleu court de marges . . . N 30^{er} »

HANOVRE

1853.



Chiffre, couronne.

- 9. 3 pf. rose sur blanc
Couronne de chêne
en filig. 0 40' »

HÉLIGOLAND

1867.



Effigie (Victoria I)
à gauche, relief et
couteurs, dentelés.

- 1. 1/2 sch. vert et carm.
- 2. 1 » carm. et vert.

- 3. 2 sch. carm. et vert.
- 4. 6 » vert et carm.

La série des 4 timbres
percés en ligne. . . 0 125' »

1873. Idem, angles blancs,
autour de l'ovale, dentelé.

- 5. 1/4sch. carmin foncé
et vert pâle. X 15' »

HONDURAS

1865-79.



Effigie à gauche
(Victoria I) dentelés.

- 1. 1 p. bleu filig. c.a. N 8' »
- 3. 1 sh. vert sans filig. 0 15' »

HONG-KONG

1862.



Effigie à gauche
(Victoria I) dentelés.

- 4. 18 cents violet filig.
c.c. 0 1' »
- 6. 48 cents rose sans
filigr. X 2' »
- 7. 96 cents gris olive
sans filig. X 2' »

1903.



Effigie d'Édouard VII
dentelé.

- 82. 5 doll. vert bleu et
violet filigr. simple X 2' »

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

AÇORES

Ponta-Delgada

1897. Effigie de 3/4 à gan-
che (Don Carlos I^{er}), dentelés.

- 19. 10 r. vert . . . 0 » 10
- 23. 50 » bleu . . . 0 » 20

ALLEMAGNE

Timbre de service

1905. Cadre des tim-
bres-poste de 1900,
chiffre 16 dans le
milieu, arc surch.
transvers. FREI DURCH ABLOSUNG
N° 16.



- 162. 10 pf. rose vil. N » 20

BELGIQUE

1905. Effigie à gauche de
Léopold II, dentelés.



- 146. 20 c. olive . . . 0 » 05
- 148. 35 » lilas brun. 0 » 10

CAP VERT

1893. Effigie de
Don Carlos I^{er} de
3/4 à gauche,
dentelés.



- 44. 20 r. violet pâle. 0 » 20
- 46. 50 » bleu. . . . 0 » 20

CEYLAN

1903-04. Effigie à
gauche d'Édouard VII
dentelé.



- 204. 12 cents olive et
rouge 0 » 20

**CONGO
PORTUGAIS**

1898. Effigie de 3/4
à gauche
de Don Carlos I^{er},
dentelé.



- 19. 25 r. vert bleu . . 0 » 15

COTE D'OR

1898-1902

Type 1889,

dentelé.



- 38. 2 p. viol. et rouge N 5

ÉQUATEUR

1896. Timbre
commémoratif
du 50^e anniver-
saire de l'Indé-
pendance, dentelé.



- 137. 50 c. violet . . . X 25

GRÈCE

1906.

Timbres
commémo-
ratifs des jeux olympiques,
dentelés.



- 131. 40 l. br. foncé . . 0 » 30
- 133. 1 dr. noir . . . 0 1' »

HÂITI

1906. Timbre de 1904 avec surcharge EN PIASTRES FORTES. 22. 5c bleu de Prusse o » 05

Timbres-taxé

1906. Chiffre, oblongs, dentelés.
 2 cent. vermill. N » 20
 5 » bleu . N » 50
 10 » violet . N » 90
 50 » olive . N 4' »

MADÈRE Funchal

1897-99. Effigie de 3/4 à gauche (Don Carlos I^{er}), dentelés.
 5 r. chair . . . o » 05
 10 » vert . . . o » 10
 25 » vert bleu . o » 15
 25 » rose . . . o » 15

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

1894. Armes de Portugal, éléphants, dentelés.



15. 20 r. violet gris . o » 20
 16. 25 » vert . . . o » 15
 17. 50 » bleu . . . o » 20

NORVÈGE

1906. Timbre de 1872-75 avec valeur en surch. noire.
 95. 30 ore sur 7 sk. brun. o » 40

UGANDA

1902. Timbres de l'Afrique Orientale anglaise avec UGANDA en surcharge.



15. 2 1/2 a. bleu. . N 1' »
 15. idem. o » 75

PERSE

1899. Type 1898, lion, dentelé.
 167. 8 ch. orange . o » 25
 1902.



Timbres de 1899 avec PROVISORE 1319 en surch.
 182. 5 ch. jaune . o » 05
 183. 10 » bleu . . o » 10

ROUMANIE

1906. Timbres commémoratifs du 25^e anniversaire de la fondation du royaume, dentel.



222. 1 d. bist. j. et n. o » 10
 223. 3 » br. r. et n. o » 10
 225. 10 » carm. et n. o » 15
 226. 15 » viol. et noir o » 15



227. 25 b. bleu et noir o » 20
 228. 40 » br. f. et n. o » 50

SAINT-THOMAS & PRINCE

1898-1903. Effigie de 3/4 à gauche (Don Carlos I^{er}), dentelés.



52. 25 r. vert bleu . o » 15
 53. 50 » bleu . . . o » 25
 72. 25 » rose . . . o » 15

SÈNÈGAMBIE & NIGER

1903. Groupe allégorique (Navigation et Commerce) dentelés.



4. 5 c. vert jaune . o » 10
 5. 10 » rose rouge . o » 10

SIAM

1904. Effigie à gauche, dentelé.
 45. 4 atts brun et rose o » 15

TERRE-NEUVE

1897. Types divers, dentelés.



55. 1 c. vert foncé Victoria. . . o » 35
 56. 2 » carmin Cabot . o » 35

VÈNEZUELA

1901. Effigie du Maréchal Sucre, dentelé.
 163. 1 bolivar lil. br. o » 35

OCCASIONS DU MOIS

BORNÈO

1897. Types des timbres de 1894 avec inscriptions en anglais et en langues orientales, dentelés.



78. 1 c. bistre et noir.

79. 2 c. carmin et noir.
 80. 3 » violet et vert jaune.
 81. 5 » vermillon et noir.



82. 6 c. brun et noir.
 83. 8 » lilas brun et noir.

La série des 6 timb. o » 75

ÉQUATEUR

1901. Types 1899, dentelés.

208. 1 c. carmin et noir.
 209. 2 » vert et noir.
 210. 5 » violet gris et noir.
 211. 10 » bleu de Prusse et noir
 212. 20 » gris et noir.

Les 5 timbres . . . o » 45

GUATÉMALA1902. *Types divers, dentelés.*

135. 1 cent vert et violet.

136. 2 » carmin et noir.



137. 5 cent bleu ciel et noir.

138. 6 » jaune ol. et vertbleu



139. 10 cent orange et bleu.

*Les 5 timbres . . 0 » 30***PAYS-BAS****Timbres - taxe**

1870.

Chiffre, dentelés.

19. 5 c. brun sur jaune.

20. 10 » violet sur bleu.

*Les 2 timbres . . 0 » 50***VÉNÉZUÈLA**

1896.

*Carte du
Vénézuëla,
dentelé.*

105. 5 c. vert jaune. 0 » 05

SOUDAN**ÉGYPTIEN**

1898.

*Arabe monté**sur un chameau,
dentelés.*

17. 1 m. rose et brun.

18. 2 » brun et vert.

19. 3 » vert et violet.

20. 5 » noir et rose vif.

21. 1 p. brun rouge et bleu.

22. 2 » bleu ciel et noir.

*La série des 6 timb. 0 » 1 30***LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE****LE COQ GAULOIS**

Par ARTHUR MAURY

OUVRAGE HISTORIQUE ET INSTRUCTIF

*Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.*

PRIX : 5 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : 7 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : 25 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale, d'après un compte rendu de cet ouvrage est envoyée *gratis et franco* sur demande. A cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une *souscription du Ministre de la Guerre*, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.

ALBUMS POUR CARTES-POSTE

CARTES ILLUSTRÉES

Marques Postales et Enveloppes entières

Albums dont les feuillets sont munis transversalement de bandelettes en partie collées, où les cartes et les enveloppes peuvent être disposées facilement et bien maintenues *sans être collées*.

Par ce système on peut organiser sa collection à sa guise, la modifier et l'agrandir sans perdre les feuillets déjà employés. L'aspect d'une collection ainsi classée est fort attrayant.

Les bandelettes ne se voient plus, une fois la page garnie.

Ces albums sont de deux types depuis longtemps connus de nos clients : 1^o l'Album à feuilles mobiles encadrées d'une grecque; 2^o l'Album Universel de timbres-poste.

On comprendra combien il sera commode d'ajouter aux Collections des timbres déjà classés dans l'un de ces deux albums, des séries de cartes et d'enveloppes entières

Jusqu'à présent ces dernières étaient fort embarrassantes et un grand nombre d'amateurs, renonçant à les coller, se contentaient de les conserver dans des boîtes. Nos feuilles d'albums sont disposées de façon à mettre deux ou trois lettres, enveloppes ou cartes par rangée. Ces pages sont montées sur onglet de toiles, formant charnières et elles sont perforées de deux trous s'adaptant à la ferrure de nos albums.

Prix des albums et des feuilles

1^o Album composé d'une couverture en toile chagrinée, dos en maroquin avec titre doré : *CARTES-POSTE*, et de 50 feuillets à onglets perforés d'une grecque (dimensions 33 cent. de haut sur 25 de large) **21 francs.**

Tous les albums sont *vert foncé*, la bordure des feuilles est *bleue*.

On peut acheter séparément :

Couverture **12 fr. 50** Feuillet à bandelettes par 25 **4 fr. 50**
(Port des feuillets : France : 50 c. ; Étranger : 90 c.)

2^o Album composé d'une couverture en toile chagrinée, dos en maroquin avec titre doré : *ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE*, et de 50 feuillets à onglets perforés encadrés comme ceux de l'album universel (oblong, 38 centimètres sur 21). **20 francs.**

On peut acheter séparément :

Couverture rouge ou verte **12 fr.**
Feuillets à bandelettes par 25 **4 fr.**
(Port des feuillets : France : 30 c. ; Étranger : 60 c.)

Port des albums et couvertures, et emballage dans une caisse, pour la France : **1 fr. 35.**

NOTA. — Il est nécessaire de spécifier, en adressant la commande, s'il s'agit d'un album pour carte-poste ou pour marques postales, un modèle de bandelettes plus large ayant été adopté pour les feuillets de ce dernier album.

Vu l'épaisseur des cartes postales, on ne peut mettre plus de 50 feuillets dans le grand album et 35 dans l'album universel. Les collectionneurs qui trouveraient le prix des couvertures reliées trop élevé, pourraient ne prendre que des feuilles.

Echantillons des deux sortes de feuillets avec titres et dates ainsi qu'une douzaine de cartes de fantaisie mise en place pour montrer la simplicité du système et son bon effet.

Echantillons franco **50 centimes.**

FRANCE
REPUBLIQUE

Tidvårde Væjere, værten wir uns immer erwidern für das Vergessen und den Stolz der Könige!
Peupla catalada, nosse fegrecross-nous toujours pour la plus et l'orgueil des rois!

PAR BALLON
NON MONTE

—
Décret
du 16 septembre 1870



Art. 4. Le Gouvernement
se réserve la faculté de
retour toute carte postale
qui contiendrait des
renseignements de ma-
ture à être utilisés par
l'ennemi.

Negetit present vad biligt, das Luchshieret,
Principes bei Post, Posten,
Posten, France
Posten, France
Posten, France

Tous les
jours
à Paris
à 10 cent.
à 10 cent.

à 10 centimes
à 10 centimes
à 10 centimes

M.....

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
dans l'intérieur d'une même ville
ou dans la circonscription du même bureau.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Ab

Place
pour
2 timbres
à 5.

Lorsque la carte
est à destination
d'une ville, indiquera
le bureau de destination.

POSTALE

destinée à circuler en France et en Algérie,
dans une même ville
ou dans la circonscription du même bureau.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Paris
Algérie
Paris



Lorsque la carte
est à destination
d'une ville, indiquez
le bureau de destination.

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
(Loi du 20 Décembre 1872.)

Ab



POSTALE

destinée à circuler en France et en Algérie,
de bureau à bureau.
(Loi du 20 Décembre 1872.)



CARTE POSTALE

Pour ouvrir le télégramme, déchirez en suivant les pointillés.

CE CÔTÉ EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'ADRESSE

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE
TÉLÉGRAMME



M.....

PARIS



Reduction d'un centime sur le tarif des cartes postales et des télégrammes.

(Voir description de cet Album à la page précédente)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



IENT DE PARAITRE

47^e ÉDITION

DU



CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres - Poste

COMPLET JUSQU'EN MAI 1907



(VOIR AUX ANNONCES)

DEMANDEZ L'ÉDITION 1907

DE NOTRE

CATALOGUE MINIATURE

des petites Séries de Timbres à prix réduits

96 PAGES ; 1,000 GRAVURES

PRIX..... 5 Centimes *franco*

LOUPES



Nouveau modèle très soigné, monture nickelée.

Lentille de 40 millimètres..... 0 fr. 75

Port, pour la France, 0 fr. 10.

Les loupes ne peuvent pas être expédiées à l'ÉTRANGER.

Grand choix d'Essais Français

TYPES LIBERTÉ ET NAPOLEON
Essais proposés, Essais Pichot
Essais officiels 1900, 1902, 1903, etc.



Essais des Colonies



*Françaises & Bureaux
à l'Étranger*

CARNETS A CHOIX

DE

Timbres Français neufs

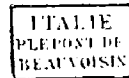
ou oblitérés

Blocs de quatre. — Variétés de Nuances. — Erreurs. — Spécimens. — Millésimes. — Réimpressions. — Oblitérations, etc.



CHOIX d'ESSAIS

de TOUS PAYS



PAQUETS

DE

MARQUES POSTALES FRANÇAISES
sur lettres entières

Ces paquets se composent d'un avertissement illustré de marques de port payé, de chiffres-Luxe, de marquis de départ d'une série de timbres à date, de timbres d'entrée en France, d'un ruban en campagne, etc. Quelques-unes de ces marques remontent au XVIII^e siècle.

Port de chaque paquet : 40 centimes

Paquet n° 1, 40 marques postales toutes différentes. Prix..... 2 fr.

Paquet n° 2, 50 marques postales différentes de celles ci-dessus. Prix..... 3 fr.

Paquet n° 3, 20 marques postales différentes. Prix..... 5 fr.

Paquet n° 4, 20 marques postales différentes. Prix..... 10 fr.

Paquet n° 5, 20 marques postales différentes. Prix..... 15 fr.

Paquet n° 6, 20 marques postales différentes. Prix..... 20 fr.

La série des six paquets contenant ensemble
140 marques toutes différentes. —
Prix réduit : 50 francs (*franco pour la France*).

*Voir détail de ces paquets dans notre prix courant
gratuit des albums et accessoires du collectionneur.*

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 115. — *Album contenant environ 2,518 timbres en bon état et collés à charnières, savoir :*

Allemagne 87 t., Prusse 26 t., Hanovre 6 t., Bade 18 t., Bavière 46 t., Wurtemberg 35 t., Pays-Bas 54 t., Belgique 65 t., France 115 t., et envelopp., Colonies Fr. 26 t., Suisse 56 t., Autriche 57 t., Hongrie 20 t., Italie 77 t., Eglise 9 t., Saint-Marin 7 t., Monaco 17 t., Espagne 67 t., Portugal 77 t., Gibraltar 10 t., Grande-Bretagne 63 t., Danemark 28 t., Islande 4 t., Suède 50 t., Norvège 27 t., Finlande 22 t., Russie 40 t., Roumanie 47 t., Serbie 22 t., Bulgarie 20 t., Grèce 37 t., Chypre 8 t., Ceylan 20 t., Siam 8 t., Malacca 9 t., Indes Néerl. 15 t., Bornéo 17 t., Chine 3 t., Egypte 29 t., Tunisie 23 t., Côte-d'Or 7 t., Congo-Belge 7 t., Cap de Bonne-Espérance 12 t., Orange 4 t., Natal 6 t., Transvaal 8 t., Maurice 11 t., Canada 24 t., Etats-Unis 82 t., Nicaragua 23 t., Bermudes 4 t., Antilles Espagn. 84 t., Haïti 24 t., Antigua 2 t., Guadeloupe 11 t., Trinité 12 t., Guyane Angl. 7 t., Brésil 37 t., Argentine 40 t., Chili 15 t., Equateur 7 t., Australie Occ. 6 t., Victoria 11 t., Fidji 3 t., Hawaï 20 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 116. — *Album contenant environ 1,975 timbres en bon état, savoir :*

France 109 t., Allemagne 78 t., Autriche 67 t., Bade 15 t., Bavière 30 t., Belgique 59 t., Brunswick 5 t., Bosnie 11 t., Bulgarie 27 t., Danemark 19 t., Eglise 7 t., Espagne 122 t., Finlande 11 t., Gibraltar 3 t., Gde-Bretagne 61 t., Grèce 73 t., Hongrie 40 t., Lombardie 9 t., Luxembourg 24 t., Monaco 10 t., Norvège 35 t., Pays-Bas 46 t., Portugal 61 t., Prusse 7 t., Russie 28 t., St-Marin 3 t., Saxe 5 t., Serbie 32 t., Suède 49 t., Wurtemberg 35 t., Indes Angl., 5 t., Abyssinie 14 t., Cap de Bne-Esp. 3 t., Egypte 8 t., Maurice 7 t., Tunisie 8 t., Argentine 19 t., Canada 23 t., Chili 18 t., Costa-Rica 9 t., E.-Unis 33 t., Haïti 4 t., Martinique 7 t., Pérou 24 t., Uruguay 13 t., Bornéo 18 t., Indes Néerl. 5 t., Nlle G. du Sud 8 t., Nlle-Zélande 7 t., Queensland 4 t., etc.

Prix : 80 francs (port 85 c.).

N° 118. — *Album universel 14^e édition contenant environ 2,335 timbres en bon état, cette collection peut être continuée, savoir :*

Grande-Bretagne 60 t., Suède 23 t., Danemark 18 t., Prusse 3 t., Allemagne Conf. 7 t., Wurtemberg 12 t., Bavière 23 t., Allemagne Emp. 45 t., Autriche 63 t., Hongrie 34 t., Suisse 42 t., Pays-Bas 35 t., Belgique 41 t., France 102 t., Monaco 6 t., Espagne 72 t.,

Portugal 29 t., Gibraltar 5 t., Italie 54 t., Malte 6 t., Russie 15 t., Bosnie 8 t., Serbie 21 t., Roumanie 26 t., Bulgarie 25 t., Grèce 41 t., Levant 29 t., Egypte 19 t., Alexandrie 9 t., Tunisie 20 t., Maroc 14 t., Cap-Vert 7 t., Sénégal 7 t., Sierra-Leone 4 t., Côte-d'Or 4 t., Bénin 4 t., Lagos 3 t., Cameroun 2 t., Saint-Thomas et Prince 10 t., Angola 13 t., Afrique Sud-Ouest 4 t., Cap de Bonne-Espérance 17 t., Natal 8 t., Orange 7 t., Transvaal 19 t., Mozambique 19 t., Réunion 10 t., Maurice 19 t., Côte des Somalis 5 t., Erythrée 4 t., Chypre 6 t., Perse 15 t., Puttialla 3 t., Gwalior 4 t., Holkar 3 t., Inde Angl. 66 t., Ceylan 16 t., Malacca 14 t., Siam 3 t., Kiautchou 2 t., Hong-Kong 8 t., Japon 27 t., Labuan 7 t., Sarawak 4 t., Bornéo 11 t., Indes Néerl. 14 t., Australie Occ. 8 t., du Sud 15 t., Victoria 19 t., Nlle G. du Sud 13 t., Queensland 19 t., Nlle Zélande 18 t., Nouvelle Calédonie 7 t., Fidji 6 t., Samoa 6 t., Canada 32 t., Terre-Neuve 9 t., Etats-Unis 54 t., Mexique 30 t., Leeward Islands 4 t., Antilles Espagnoles 67 t., Haïti 15 t., Jamaïque 14 t., Colonies françaises 13 t., Barbade 8 t., Grenade 4 t., Curaçao 4 t., Guatemala 27 t., Costa-Rica 17 t., Venezuela 27 t., Guyane angl. 8 t., Surinam 2 t., Colombie 41 t., Brésil 27 t., etc.

Prix : 450 francs.

N° 117. — *Album universel. 12^e édition, contenant environ 1,545 timbres en bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 30 t., Suède 22 t., Danemark 10 t., Bade 2 t., Wurtemberg 14 t., Bavière 12 t., Allemagne Emp. 39 t., Autriche 36 t., Suisse 27 t., Pays-Bas 29 t., Belgique 28 t., Luxembourg 12 t., France 76 t., Monaco 5 t., Espagne 45 t., Portugal 20 t., Lombardo 3 t., Italie 36 t., Malte 4 t., Russie 21 t., Bosnie 10 t., Roumanie 26 t., Bulgarie 24 t., Grèce 21 t., Levant 7 t., Egypte 10 t., Tunisie 9 t., Sénégal 9 t., Gambie 2 t., Guinée fr. 6 t., Congo fr. 9 t., Cap de Bonne-Espérance 8 t., Natal 2 t., Orange 4 t., Transvaal 14 t., Maurice 12 t., Chypre 2 t., Perse 22 t., Inde angl. 14 t., Ceylan 9 t., Selangor 2 t., Siam 4 t., Hong-Kong 5 t., Japon 30 t., Philippines 13 t., Labuan 9 t., Bornéo 7 t., Inde Néerl. 9 t., Australie Occ. 4 t., du Sud 6 t., Victoria 10 t., Nlle Galles du Sud 9 t., Queensland 6 t., Tasmanie 4 t., Nlle-Zélande 9 t., Canada 18 t., Terre-Neuve 5 t., Etats-Unis 59 t., Antilles Esp. 27 t., Haïti 13 t., Jamaïque 9 t., Iles Vierges 2 t., Colonies fr. 15 t., Martinique 12 t., Barbade 11 t., Saint-Vincent 4 t., Trinité 5 t., Guatemala 14 t., Colombie 22 t., etc.

Prix : 45 francs (port 85 c.).

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS (suite)

Cameroun



1900. 3, 5, 10, 20 p.
4 timb. N » 70

Al. 25, 30, 40, 50
80 p., 1 m.
6 timb. N » 5/75

Canada



1870-1898. 1, 2, 3,
5, 8 c. 1875, charg
5 c.
6 timbres » 30



1897-98. 1, 2, 3,
5 c.
4 timbres » 25



1898-1902. ½, 1,
2, 3 2 c.
5 timbres » 20



1903. 1, 2, 5, 7,
10 c.
5 timbres » 40

**Cap de Bonne
Espérance**



1864. 1, 6 p. 1 sh
3 timbres » 30



1876-98. ½, 2, ½,

2 ½, 1, 3 p.
6 timbres » 35



1894-1902. ½ p.
1, 3, 1, 1 v.
4 timbres » 25



1903-04 ½, 1, 3
1 sh.
4 timbres » 45

Cap-Vert



1877-85. 20, 20,
25, 25 r.
4 timb. N » 50



1898-1903. 2 ½, 5,
10, 15, 20, 25 r.
6 timb. N » 75
Id. 60, 65, 75, 100,
115, 130, 200 r.
7 timb. N 6f 50
1904. 5, 10, 20,
30 r.
4 t.-taxe N » 65

Carolines



1900. 3, 5, 10, 20 p.
4 timb. N » 70
Id. 25, 30, 40, 50,
80 p. 1 m.
6 timb. N 5f 75

Cavalle



1902. 5, 10, 15 c.
3 timb. N » 45



Al. 1, 2, 4 pi.
3 timb. N 2 f 15

Ceylan



1903-04. 2, 3, 4, 5,
6 c.
5 timbres » 35

Chili



1878-81. 1, 2, 5 c.
3 timbres » 10



1880-91. 1, a c.
2 timbres » 30



1883-94. 5, 10,
1, 2 c.
5 timbres »



1883. télégr.
20 c. 3 t.-
Al. plus le 1
1 timbres



1894. télégr.
20 c.
3 timbr. - a

Id. 2, 5, 10,
1 p.
5 timbres »



1901. télégr. 5, 10,
20 c.
3 timbres » 20

Chine



1898. ½, 1, 2, 4, 10 c.
5 timbres » 25

**BUREAUX
ALLEMANDS**



1905. 1, 2, 4,
10 c.
4 timb. N » 80

**BUREAUX
FRANÇAIS**



1903. 5, 10, 15,
20 c.
4 timb. N » 70

CANTON



1901-03. 1, 2, 4, 5,
15 c.
5 timb. » 90

HOU-HAO



1901. 1, 2, 4, 5,
10, 15 c.
6 timb. N » 1/75

Chypre



1881. ½, 2 pi.,
½ p. 1903. ½ p.
4 timbres » 40

Cochin



1892. ½, 2 p.
2 timbres » 40



1899. ½, 1, 2, 3 p.
4 timbres. » 50

EN VENTE
Edition 1906
de l'Album Uni-
versel de timbres-
poste. Notice détail-
lée gratis et franco
sur demande.

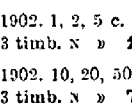
Colombie



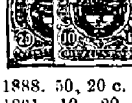
1886. 5 c. 1891
5 c. 1892. 1, 2,
10, 20 c.
6 timbres » 35



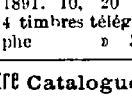
1901. 1, 2, 1, 2 c.
4 timb. N » 45



1902. 1, 2, 5 c.
3 timb. N » 10



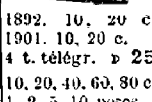
1902. 10, 20, 50 c.
3 timb. N » 75



1888. 50, 20 c.
1891. 10, 20 c.
4 timbres télégra-
phe » 30



1892. 10, 20 c
1901. 10, 20 c.
4 t. télégr. » 25



10, 20, 40, 60, 80 c.
1, 2, 5, 10 pesos.
9 t. télégr. N 5 f

ANTIQUIA



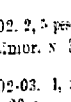
1889. 2 ½, 5 c
1890-93. 5 c.
3 timbres » 35



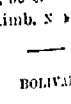
1899-1902. ½, 1,
1, 5, 1, 1, 1 c.
7 timb. N » 70



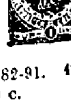
1902. 1, 2, 3,
2 ½ c.
6 timbres »



1902. 2, 5 pes-
2 timbr. N 3



1902-03. 1,
10, 20 c.
5 timbr. N »



1903-04. 4,
20, 30 c.
5 timb. N »



1882-91. 40,
20 c.
3 timbres »

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : La suppression des cartes-poste — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La petite poste de Paris sous Louis XIV. — Ce qu'on voit sur les timbres : L'ordre de la Toison d'or. — Notre concours philatélique. — Les marques postales de la France. — Notes, questions et réponses : Hongrie, la couronne de Saint-Etienne serait fausse ! L'estampilleur krag. Les nouveaux timbres de la Réunion. May ou Mai ? Les colonies anglaises pourvues de timbres. Une exposition de timbres français à Paris. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LA SUPPRESSION DES CARTES-POSTE

Nous avons entendu répéter depuis quelque temps qu'il est question de supprimer la carte-poste à 10 centimes, sans idée de la remplacer par une marque quelconque d'affranchissement. Nous avons été aux informations et on nous a assuré que cette nouvelle était prématurée.

Cependant l'administration des postes n'est pas, ne fût jamais amie des cartes-poste ; on l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de les faire adopter en France. Lors de la discussion de la loi du 14 août 1871 modifiant les taxes postales, M. Wolowski avait proposé, par un amendement, d'adopter la carte-poste, mais il avait échoué, le Directeur général, M. Rampont, ayant répondu que les cartes créeraient une concurrence aux lettres et amèneraient une diminution du budget, alors que la nouvelle loi demandait au contraire des ressources au service des postes, en augmentant les tarifs.

M. Wolowski, dont nous avons vu le nom en tête de toutes les propositions de loi de progrès relatives aux postes, fut plus heureux l'année suivante ; il présenta à nouveau son amendement dont voici le texte :

L'administration fera fabriquer des cartes postales destinées à circuler à découvert.

Elles seront mises en vente au prix de dix centimes pour celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau, ainsi que de Paris pour Paris, dans l'étendue dont les fortifications marquent la limite, et au prix de 15 centimes pour celles qui circulent en France et en Algérie, de bureau à bureau.

Cet abaissement de taxe à 10 et à 15 centimes était encore bien timide, puisque la plupart des pays avaient adopté, pour la carte postale, une taxe uniforme équivalente à environ 5 centimes de notre monnaie ; cependant M. Wolowski dut défendre vigoureusement son amendement à l'Assemblée nationale dans la séance du 19 décembre 1872 :

Lorsque j'ai eu l'honneur, dit-il, de faire une proposition analogue, il y a seize mois, on m'a répondu que l'expérience n'était pas encore faite, qu'il fallait attendre qu'elle eût prononcé, et qu'alors je pourrais renouveler ma proposition.

Aujourd'hui l'expérience est faite, et bien faite : non seulement elle est faite en Angleterre et dans l'empire d'Allemagne, mais elle est faite dans les autres pays de l'Europe ; car, par un triste privilège, il ne reste plus en Europe que deux pays où l'on ne voit pas la carte postale et où elle ne se trouve même pas en préparation : ces deux pays, ce sont la Turquie et la France ; tous les autres l'ont déjà adoptée, ou se préparent à le faire.

A l'exemple de l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'empire d'Allemagne, la Suisse, l'empire d'Autriche, la Russie, l'Espagne, voient déjà circuler des cartes-correspondances et en recueillent de grands avantages.

Je ne veux pas entrer dans de longs développements à ce sujet. Qu'il ne suffise de vous signaler ce fait qui est connu de tout le monde.

La seule objection qui a été faite dans une intention que je respecte fort, concernait les recettes du Trésor. On craignait que l'introduction de la carte postale ne portât atteinte aux recettes. Voici la seule question que je vous demande la permission de traiter.

En Angleterre, l'expérience a démontré que, loin de nuire aux recettes de la correspondance ordinaire, les cartes postales tendent à les augmenter.

Je ne bornerai à citer un chiffre. Dans les cinq années qui ont précédé l'introduction de la carte postale, la moyenne annuelle de l'accroissement des lettres ordinaires envoyées par la poste a été de 4 p. 100 ; depuis l'introduction de la carte-poste, la moyenne annuelle de l'augmentation est montée à 6 p. 100. Voilà pour l'Angleterre.

.... En Allemagne, en Suisse, depuis l'introduction de la carte-poste, le chiffre proportionnel de l'accroissement normal des lettres ordinaires s'est accru au lieu de diminuer, et le directeur général de la poste de France, en explique parfaitement le motif. Des relations nouvelles s'établissent, on envoie d'abord ces cartes-poste et souvent les réponses sont faites par lettres ordinaires.

Quand les relations se multiplient, les lettres se multiplient. L'avantage que recueillent le commerce et l'industrie, loin de nuire au Trésor, devient une source de bénéfices pour le Trésor.

Cet amendement fut combattu par M. Caillaux, qui demanda le renvoi à une commission spéciale et nia que l'expérience fût concluante en Angleterre et en Allemagne ! Comme transaction, il proposa de créer des cartes-poste à 10 centimes qui n'auraient cours que dans la circonscription d'un même bureau, en essayant d'abord à Paris puis dans les autres grandes villes. Ainsi, concluait-il, on ne risquerait de perdre que 1 million 1/2, tandis qu'en employant immédiatement la carte dans toute la France, on s'exposerait à une perte de plus de 12 millions.

La commission du budget, par l'organe de son rapporteur, dit qu'il était préférable de s'abstenir puisque la situation financière ne permettait pas de faire des expériences périlleuses.

Heureusement que M. Rampont, directeur général des postes, déclara qu'il avait changé d'opinion depuis l'année précédente et qu'il se ralliait à la proposition de M. Wolowski ; l'amendement fut ainsi voté par l'Assemblée. (Art. 22 de la loi de finances du 30 décembre 1872.)

Aujourd'hui, par suite du récent abaissement des tarifs postaux à 10 centimes pour les lettres ordinaires, la carte-poste dont la taxe a été maintenue également à 10 centimes n'a plus de raison d'être : elle mourra tout doucement et ce serait déjà fait si elle n'avait été soutenue par la carte illustrée. Il y a à cet abandon un grave inconvénient, il y en a même plusieurs : c'est d'abord celui qui ressort de la suppression d'une formule postale qui avait pris son essor en France, et se comportait parfaitement là comme ailleurs. Cette formule est devenue à l'étranger d'un usage courant énorme. Ici, l'entendement de l'administration a toujours été faussé parce que cette administration ne considère les tarifs postaux que comme des impôts d'un rapport considérable. En conséquence, tout ce qui est de nature à les diminuer rencontre une opposition opiniâtre, tout bon ministre des finances étant uniquement préoccupé de boucler son budget. La carte-poste offrant à la fois une économie de style épistolaire et une réduction de moitié dans le tarif postal a contribué à donner une telle impulsion à l'usage de la correspondance que celle-ci s'est accrue considérablement, même dans les contrées les plus pauvres et les moins instruites.

En dépit de ce résultat, et quoique notre République se pique de démocratie au point de représenter sur ses timbres

une déesse semant généreusement des idées, nous voyons cet outil admirable de vulgarisation faussé au point d'en arrêter complètement l'emploi.

*
* *

Un fait singulier qui se passe depuis quelques années et dont il est bon que les collectionneurs prennent note : le trafic postal fut tout à coup gêné, obstrué par l'apparition inopinée des cartes postales illustrées. Une clameur s'entendit partout, les bureaux ambulants surtout gémissaient : ils étaient impuissants à classer ce surcroît de correspondance, on s'organisa pour modérer ce goût bizarre du public et les tracasseries administratives dont on avait tant usé contre les collectionneurs de timbres-poste recommencèrent contre les collectionneurs de cartes ; mais le public se montra cette fois moins accommodant.

Mais bientôt toutes les administrations constatèrent un fait nouveau admirable, c'est que ce goût augmentait les recettes dans des proportions absolument extravagantes, à ce point que le rapporteur du budget des postes, M. Sembat, s'appuyait, en 1904, sur cet excédent de recettes pour proposer l'abaissement de la taxe des lettres.

Voici un préambule que nous détachons de son rapport :

Nous croyons que la réforme est non seulement utile, mais encore immédiatement possible. Nous allons même plus loin : il nous paraît que nous bénéficions à présent, sinon au point de vue du budget général, du moins au point de vue du budget postal, d'une occasion exceptionnelle et extraordinaire.

Il existe, en effet, dans le trafic postal, un élément nouveau et récent, peut-être éphémère, qui nous offre, pour réaliser la réforme, des facilités dont il serait déplorable de ne pas profiter : cet élément, c'est la carte postale illustrée...

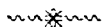
*
* *

Il résulte de renseignements puisés à bonne source que la vente des cartes postales ordinaires a baissé des trois quarts. On pourrait, sans perte appréciable pour le Trésor, mettre la carte-poste à 1 sou. Ce serait aussi une économie de temps pour les employés des postes qui sont obligés de lire les cartes affranchies à 5 centimes pour s'assurer si parmi les cinq mots tolérés, il ne s'en trouve pas ayant un caractère de correspondance. Et alors, tout en supprimant cette sorte de cabinet noir légal, on ne verrait plus ces quantités de cartes illustrées surtaxées. La dernière vexation postale contre laquelle tout le monde proteste disparaîtrait ainsi.

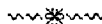
ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AUSTRALIE CONFÉDÉRATION. — Enfin, une commission a été nommée pour étudier l'unification des timbres des divers Etats ; mais il n'y a pas lieu de trop s'en réjouir, car il ne peut sortir de ses travaux qu'une série, type passe-partout, où chaque Etat insérera son nom. Nous aurons une quantité de timbres en plus, voilà tout : et il en sera ainsi tant que ne sera pas aboli le système du *book-keeping*, c'est-à-dire tant que les recettes postales n'iront pas à la Confédération, au lieu d'être conservées par chaque Etat. Notre confrère australien prêche la série unique, comme au Canada et ailleurs, et il a raison.



BELGIQUE. — La *Revue Postale* nous apprend que les seuls timbres belges démonétisés sont les suivants : émissions de Léopold 1^{er}, de 1849 à 1863 inclus, le timbre de 5 francs rouge brun et les timbres spéciaux aux expositions d'Anvers et de Bruxelles.



CUBA. — Le 10 centavos brun vient d'être regravé comme l'ont déjà été les 1 et 2 cent. ; les modifications apportées à la gravure sont peu sensibles, mais cependant très visibles. La teinte du nouveau timbre est un peu plus claire que l'ancien.



ÉQUATEUR. — On signale une carte-lettre de 5 centavos qui ne doit pas être d'émission récente ; elle porte le timbre de 1899 à l'effigie de Montalvo, et est imprimée en lilas sur vert bleu.



ÉTATS-UNIS. — A la date du 1^{er} mai, notre correspondant de New-York nous a envoyé les 1 et 2 cents émis à l'occasion de l'exposition de Jamestown (Virginie). Il dit :

« Cette série ne comprendra que trois timbres, 1, 2 et 5 cents ; elle a été mise en circulation hier et sera autorisée jusqu'au 30 novembre ; le 5 cents n'est pas encore paru »

Les timbres sont du petit format oblong de ceux de l'exposition de Buffalo. Le 1 cent porte sous un arc, l'effigie de face du capitaine *John Smith*, le fondateur de Jamestown en 1607. Il est représenté à mi-corps, vêtu d'une cuirasse, une main sur la hanche, l'autre tenant la poignée de son épée ; tête nue et

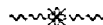
forte barbe. Les inscriptions nous apprennent qu'il est né en 1580 et mort en 1631. Aux angles supérieurs du timbre se trouvent dans des médaillons, deux têtes de profil; celui de gauche représente une femme et l'autre un homme ayant un pendant à l'oreille. Tout en haut est l'inscription : *COMMEMORATIVE SERIES 1907*. Il est imprimé en vert foncé.

Le 2 cents représente la scène de la fondation de Jamestown en 1607. Les barques d'un navire ancré viennent d'aborder la terre où l'on voit à gauche une végétation luxuriante; en tête s'avance un homme (probablement le capitaine John Smith), élevant le drapeau anglais de la main gauche, et de la droite son épée, on n'aperçoit aucun indigène, la prise de possession est donc facile. Ce timbre est carmin.

Pour le 5 cents notre correspondant nous donne les renseignements suivants :

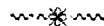
« Il porte le portrait de *Pocahontas*, le même qu'on voit au coin gauche en haut du timbre à 1 cent. Sous ce portrait l'inscription : *1595 Pocahontas 1617* (dates de naissance et mort). Les autres inscriptions sont les mêmes que sur les autres timbres ».

Pocahontas était une indienne qui épousa le capitaine Smith et qui fit un voyage à Londres en compagnie de celui-ci. Elle dut se marier très jeune et mourut à vingt-deux ans. L'adoption de ce type n'avait pas été sans soulever de grosses difficultés, les effigies féminines étant bannies des timbres des États-Unis; mais la récente admission de Martha Washington sur le 8 cents en cours, fit pencher la balance en faveur des amateurs du beau sexe et la petite indienne Pocahontas aura son timbre.



FRANCE. — Le timbre à 30 centimes, qui devait être imprimé en brun, vient de paraître dans la couleur orange. Ce choix n'est pas heureux et le nouveau timbre est loin de produire l'effet du 5 centimes.

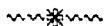
On a eu un moment l'idée, au Sous-Secrétariat des Postes, de le retirer de la circulation; mais comme l'emploi de cette valeur, destinée presque exclusivement à l'affranchissement des cartes pneumatiques, sera très restreint, la mesure qu'escomptaient déjà quelques spéculateurs n'a pas été prise.



GRÈCE. — Ce pays se prépare à fêter dignement en 1910, le 2400^e anniversaire de la bataille de Marathon, qui mit fin à la

marche en avant des armées des Perses et préserva l'Occident d'une terrible invasion des Orientaux. Pour que la fête soit complète on émettra des timbres commémoratifs et les sujets représenteront naturellement les luttes épiques des Grecs.

Où allons-nous, si tous les faits de l'histoire doivent être prétexte à timbres-poste ; attendons-nous à voir quelque pays commémorer le 6000^e anniversaire de la création d'Adam et d'Ève, pourvu encore qu'on ne remonte pas au delà !

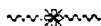


INDE ANGLAISE. — Une nouvelle carte de 1 anna vient d'arriver dans la colonie et sera mise très prochainement en cours, le timbre sera rose et d'un dessin entièrement nouveau, mais sur lequel on ne nous donne pas de renseignements.

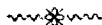


LEVANT. BUREAUX FRANÇAIS. — Il est question de modifier la série des timbres qui porteraient tous la valeur en monnaie turque. Les petits timbres de 1 à 4 centimes seraient supprimés ; le 5 c. recevrait la surcharge 10 paras ; le 10 c., 20 paras ; le 15 c., 30 pa. ; le 20 c., 1 piastre, au lieu du 25 centimes, ce qui fait qu'il devrait prendre la couleur bleue ; le 25 c., 50 paras ; le 30 c., 60 pa ; le 40 c., 2 piastres (au lieu du 50 cent.) ; le 50 c., 100 paras.

Ces changements sont devenus nécessaires par la concurrence des bureaux étrangers qui ont tous leurs timbres en monnaie turque, et s'ils sont adoptés, ils recevront leur application au mois de juillet prochain.

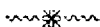


MALACCA. — Les cartes doubles de Labuan de 1892 ont subi le sort des timbres et ont été transformées pour servir dans tous les établissements du détroit. Le mot LABUAN a été biffé d'un double trait et remplacé par STRAITS SETTLEMENTS en rouge.

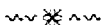


MALDIVES. — La seconde émission des timbres provisoires de cette colonie, dont nous parlions le mois dernier, comprend les quantités suivantes ; 2 cents, 3,000 ; 3 c., 2,000 ; 4 c., 1,000 ; 5 c., 14,000. Il n'y en aura encore pas pour tout le monde, mais il n'y aura qu'à continuer.

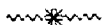
MEXIQUE. — On nous informe qu'une nouvelle série de timbres paraîtra prochainement. Le 5 centavos et le 5 pesos représenteront le nouvel hôtel des postes de Mexico ; les autres valeurs seront dans le genre des timbres actuels.



NOUVELLE-ZÉLANDE. — Le 6 pence rose vient d'être refait dans un format beaucoup plus petit que celui de 1898. Les variétés de format ne manquaient déjà pas dans cette série : est-ce un indice que d'autres valeurs subiront la même modification ?



PARAGUAY. — Les timbres de cette république continuent à changer de couleur ; le 10 centavos était brun jaune l'année dernière, violet foncé au commencement de celle-ci et maintenant il nous parvient en vert jaune. Il porte toujours le millésime 1901.



PÉROU. — Notre fidèle correspondant de Lima nous envoie deux timbres de la série en cours : 20 et 50 centavos. Le 20 c., de format oblong, donne une vue de l'École de Médecine de Lima ; le centre est noir et le cadre vert. Le 50 c. est de grand format oblong et porte la perspective de l'Hôtel des Postes et Télégraphes et est imprimé en une seule couleur noire.

Les timbres à paraître encore seront aux types suivants : 1 centavo, monument de Bolognesi ; 10 c., bâtiments de l'Exposition ; 1 sol, hippodrome de Sainte-Béatrice ; 2 soles, monument de Christophe Colomb.

Le même correspondant ajoute :

« Il y a eu vraiment pénurie de timbres dans les provinces de l'intérieur ; celui qui paraît avoir fait le plus défaut est le 5 centavos qui est arrivé à Lima le plus souvent sous la forme d'une moitié de timbre de 10 cent., coupé diagonalement.

« Vers la fin de 1906, ce timbre de 5 centavos vert bleu avait servi pour affranchir à 2 cent. les circulaires, imprimés, etc., après avoir été coupé irrégulièrement, et c'est la plus petite partie qui servait. Plus tard le timbre de 12 c. bleu et noir a été coupé en deux verticalement, chaque moitié servant comme 5 centavos.

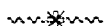
« Enfin le plus curieux est l'affranchissement à 35 centavos qui était formé de deux moitiés de timbres à 20 et à 50 cent., coupés diagonalement et rapprochés l'un de l'autre, avec le timbre du bureau expéditeur placé bien au milieu. On collait ces timbres au dos de l'enveloppe et au-dessus une mention ma-

nuscrite en espagnol, disait : « Par manque de timbres-poste de petites valeurs pour affranchir à 35 centavos, il est apposé 1 2 timbre de 20 c. et 1/2 timbre de 50 c. Le chef du bureau (signature) ».

Les amateurs de timbres mutilés pourront se livrer à des recherches intéressantes. ~*~

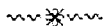
PORTUGAL. — L'émission en préparation, dont nous parlions dans notre chronique de février, n'est pas immédiate et ne verra le jour que le 1^{er} janvier 1908 ; c'est le *Diario oficial* qui le dit, mais nous ne perdrons rien pour attendre, jugez-en plutôt.

Les neuf colonies d'Afrique : Angola, Cap Vert, Congo, Guinée, Inhambane, Lorenzo-Marqués, Mozambique, Saint-Thomas et Prince et Zambèze recevront chacune douze timbres et huit timbres-taxé ; les Indes auront quinze timbres et neuf taxes ; Macao et Timor recevront chacun treize timbres et neuf taxes ; soit en tout 248 timbres !



SAINT-MARIN. — Une nouvelle série est en préparation et on nous informe que trois valeurs ont déjà vu le jour. Nous en parlerons plus longuement le mois prochain lorsque nous aurons reçu les timbres. ~*~

SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — Cette colonie veut aussi avoir ses timbres spéciaux. A cet effet on lui prépare deux types dont l'un représente une tête de pêcheur et l'autre un oiseau de mer ; le format sera oblong. Les dessins adoptés sont superbes, mais qu'en restera-t-il à la gravure et à l'impression ? L'exemple des timbres de la Réunion est encore trop récent pour croire qu'on fera mieux, ce qui, pourtant, ne serait pas difficile.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — Notre correspondant de Port-Sudan nous envoie une carte provisoire émise, dit-il, il y a quelques semaines. C'est la carte d'Égypte de 1894, 3 millièmes violet sur bulle, portant en surcharge noire sur deux lignes : SOUDAN — 2 MILLIÈMES. ~*~

URUGUAY. — On nous informe qu'une nouvelle série de timbres sera mise en cours, à l'occasion de l'installation d'un nouveau Président de cette République.

En attendant, le 1 centesimo passe du vert au bleu ; ce changement de couleur paraît inexplicable, à moins que ce ne soit une erreur d'impression.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ARGENTINE

*Type des bandes annoncées
précédemment.*



BRÉSIL

*Bandes, suite de la série en
cours.*

40 reis orange.

60 « brun noir.

COTE D'OR

Timbre, type 1902, dentelé.

2 1/2 pence bleu.

CUBA

*Timbre, type 1899, refait,
dentelé.*

10 centavos brun.

DANEMARK

*Carte, effigie de face de
Frédéric VIII.*

5 ore vert sur blanc.

Carte-lettre, idem.

5 ore vert sur blanc.

EQUATEUR

*Carte-lettre, type du timbre-
poste de 1899, effigie de Mon-
talco.*

5 centavos lilas sur vert bleu.

ETATS-UNIS

*Timbres commémoratifs de
l'exposition de Jamestown,
types divers, oblongs, dentelés.*

1 cent vert.

2 « carmin.

FRANCE

*Timbre, Semeuse sans ter-
rasse, suite de la série en
cours.*



30 cent. orange.

GIBRALTAR

Timbre, type 1903 dentelé.

1/2 penny vert.

ISLANDE

Type de la carte provisoire



annoncée précédemment.

**HAUT-SÉNÉGAL
ET NIGER**

Timbre, palmier, suite de la série en cours.

45 c. lilas brun sur verdâtre.

MALACCA

Carte de Labuan avec STRAITS SETTLEMENTS en surcharge rouge.

1 et 1 cent lilas sur bulle.

3 et 3 » vert sur bulle.

MAURITANIE

Timbre, palmier, suite de la série en cours.

45 c. lilas brun sur verdâtre.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbre, type 1898, format plus petit, dentelé.

6 pence rose.

PAPOUA

Timbres de la Nouvelle Guinée anglaise avec PAPUA en surcharge noire.

1 penny carmin et noir.

2 1/2 pence bleu ciel et noir.

6 » vert noir et noir.

2 sh. 6 p. brun et noir.

PARAGUAY

Timbre, type en cours avec millésime 1904, dentelé.

10 centavos vert jaune.

PÉROU

Timbres, suite de la série en cours.



20 centavos vert et noir.



50 centavos noir.

RIO DE ORO

Type du timbre provisoire



annoncé l'année dernière.

SAINT-CHRISTOPHE

Timbre, type 1903, dentelé.
2 1/2 pence bleu.

SAINT-MARIN

Timbres, armes, cadres divers dentelés.



1 cent. brun.

15 » gris.

Idem, armes, vue, déesse, dentelé (pour lettres express).



25 cent. rose vif.

SÉNÉGAL

Timbre, palmier, suite de la série en cours.

45 c. lilas brun sur verdâtre.

SIERRA-LEONE

Timbre, type 1903, dentelé.

1/2 penny vert.

SOUDAN EGYPTIEN

Carte d'Égypte de 1894 avec SUDAN et valeur en surcharge noire.

2 mill. sur 3 mill. violet sur bulle.

URUGUAY

Timbre, type 1904, dentelé.

1 centesimo bleu.

LA PETITE POSTE DE PARIS SOUS LOUIS XIV

Jean-Jacques RENOARD DE VILLAYER

Inventeur du Billet de port payé en 1653

A deux reprises différentes déjà, le 15 septembre 1864 et en janvier 1890, *Le Collectionneur de Timbres-poste* s'est occupé de la petite poste de Paris et a parlé de cet intéressant billet de port payé, ancêtre du timbre, si l'on peut s'exprimer ainsi; malheureusement quelques lacunes nous restaient à combler. A cette époque, le prospectus de 1653, destiné à faire connaître aux Parisiens l'établissement de la petite poste, seul était connu, et malgré de longues et actives recherches il nous avait été impossible de retrouver les lettres patentes de Louis XIV autorisant cette institution. Nous désespérions d'arriver jamais à de plus complètes informations, lorsque tout récemment une simple indication de M. Jullien, nous signalant un document postal du XV^e siècle, nous mit d'une façon toute fortuite sur la bonne piste. Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur de ces lettres patentes, persuadé qu'elles les intéresseront vivement. Pour conserver à ce document toute son originalité nous le reproduisons avec l'orthographe du temps :

Extrait des Ordonnances de Louis XIV

18 Juillet 1653

Permission aux S^{rs} Comte de Nogent et de Villayer d'establiir des personnes qui porteront pour ceux qui s'en voudront servir, les lettres d'ung quartier de Paris à ung autre.

Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Considérant que la grande estandue de nostre bonne ville de Paris et la multitude des personnes qui la composent cause beaucoup de longueur et de retardement au nombre infini des affaires qui s'y traitent et qui s'y négocient, nous avons recognüe qu'il étoit nécessaire

d'apporter quelque'ordre particulier afin d'en avoir une plus prompte et dilligente expédition ; et, après avoir examiné plusieurs propositions qui nous ont été faictes à ce subject, nous n'en avons poinct trouvé de plus innocentes pour les particuliers, ni de plus avantageux pour le publicq que l'establissement de plusieurs commis dans nostre dicte ville de Paris, lesquels estant divisés par quartiers auront la charge et le soin de partir tous les matins et de prendre chacun dans un bon nombre de boittes, qui seront mises en différents endroits des dictes quartiers, pour la commoditté de tout le monde, les billets, lettres et mémoires que l'on est obligé d'esperire à tout moment et à toute rencontre, et de les porter dans une boutique ou bureau qui sera dans la cour du Pallais, pour y estre distribuez par ordre de quartiers et rendües par les dictes commis sur le champ et fidellement à leur adresse, d'oü retournant reporter au Pallais sur le midy et à trois heures, et mesme plus souvent s'il est nécessaire, les billets, lettres et mémoires qui auront été mis dans les dictes boittes pendant le dict temps ; il en résultera cette commoditté que l'on pourra scavoïr de ses nouvelles et avoir responcez deux ou trois fois par jour, d'un bout de Paris à l'autre, et ainsy on fera plus d'expéditions et de dilligence en ung jour qu'il y en a pu se faire à présent en une semaine, outre se qui se passe bien souvent sans que l'on puisse avancer en ses affaires par l'extraordinaire difficulté qu'il y a de joindre les personnes desquelles on a besoing, et qui se cherchent inutilement, soit par l'esloignement des quartiers, soit parce que les heures et les commoditez des uns ne s'accomodent pas avec celles des autres. Et, comme rien ne se fait qu'en parlant et en escripvant et qu'il est tout certain que pour arranger une affaire il est nécessaire de se voir, de s'esperire et de s'entretenir plusieurs fois, la peine et l'incommoditté et quasy impossibilitié de se trouver à propos serait fort soulagée sy tous les jours et à tout moment on pouvoit aisément faire scavoïr son intention sans sortir de chez soy et sans perdre de temps, ou sans avoir recours à des vallets, qui passent des jours entiers, ou par liberte, ou par ignorance, à chercher ung logis, ou à rapporter une responce qui ne s'entend poinct, joint qu'il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas de gens propres à envoyer ou mesme qui n'en ont pas du tout. Considérant aussy que ceux qui sont à Paris ont plus d'affaires avesque les personnes qui sont dans la dicte ville qu'avesque ceux qui sont dans la province dont on a bien souvent plus facilement des nouvelles ou des responcez que de ceux qui sont dans des quartiers éloignés et qu'il est bien à propos

d'establi pour la facillité du commerce et pour la commodité du publicq et des quartiers une correspondance si nécessaire à tout le monde, et particulièrement au marchand qui ne peult quitter sa boutique; à l'artisan qui n'a rien sy cher que le temps de son travail qui le nourrit; et à l'officier de quelque condition qu'il soit, qui durant l'assiduité de son service, ne le peult abandonner. *Ces causes* scavoir faisons que de l'adviz de nostre Conseil et de nostre pleine puissance et autorité royalle, nous avons ordonné et ordonnons, voulons à nous plaise qu'il soit establi dans nostre bonne ville et faux bourgs de Paris tel nombre de boittes, de commis et de bureaux qu'il sera nécessaire et dans les lieux qui seront jugez estre plus à propos, affin que ceux qui voudront se servir de cette voye, et n'entendons y contraindre personne, voullant aussi que le sallaire des dictz commis soit modique, et que ne soit que d'ung sol marqué quelque grosseur que puisse avoir le billet, lettre ou mémoire; et ce affin que cette commodité puisse estre bien establie et bien entretenüe et que ceux qui conçoivent heureusement quelques pensées pour l'advantage du publicq et des particuliers en reçoivent aussy récompense et travaillent plus librement à faire la despence du dict établissement et à l'entretenir et à le faire réussir avecque grand ordre et diligence. Nous avons donné, accordé et octroyé, donnons, accordons et octroyons à noz chers et bien aimez les sieurs de Nogent et de Villayer, maistres des requestes, en considération aussy des bons et agréables services qu'ils nous ont rendus et rendent tous les jours, la permission et faculté de faire le dict établissement dans nostre dicte ville et faux bourgs de Paris et austres villes de nostre royaume, où ils verront qu'il sera nécessaire, à l'exclusion de toutes austres personnes de quelque état, qualitté ou condition qu'elles puissent estre, auxquelles nous avons expressément deffendu et deffendons d'uzer de la dicte faculté à peine de dix mille livres d'amende que nous voulons estre incontinent payées sans aucun déport. Et pendant ce temps et espace de quarante années, durant lesquelles nous voulons et entendons que les dictz sieurs de Nogent et de Villayer jouissent seuls de la dicte faculté et de tous les proflits ou émoluements qui en pourront venir, nonobstant tous brevestz ou dons que nous pourrions cy devant avoir faicts en faveur d'austres personnes que nous avons révoquez n'ayant jamais été mis à exécution. Nous donnons en mandement à nos aimez et feaux Conseillers les gens tenant Cour de nostre parlement de Paris qu'il siez a honneur que le dict établissement soit commode au publicq et

qu'il ne préjudicie à personne ; et soye a faire lire publicquement et registrée notre présente déclaration et faire jouir et usez pleinement et paisiblement de nostre presente commission les dicts sieurs de Nogent et de Villayer et faire sur ce subject executer nostre volonté et ce sans troubles et empeschemens à ce contraire, car tel est nostre plaisir, et affin que ce soit chose pleine et stable à tous jours nous avons fait metre nostre scel à la présente, sauf en aultre chose, nostre droit et l'aultruy en toutes. Donnée à Paris au mois de May, l'an de grace mil six cent cinquante trois et de nostre resgne le onzième.

. Signé : LOUIS.

Et sur le reply : par le Roy : DE GUÉNÉGAUD.

Et scellée du grand sceau de cire jaune, registrée ouy le procureur général du roy pour estre executée selon les formes du Parlement de Paris le dix huitième jour de Juillet mil six cent cinquante trois.

Signé : DU TILLET.

Collation faite à l'original,
DU TILLET.

Le mois prochain nous publierons une notice biographique sur M. de Villayer, et nous donnerons un croquis de ce que devait être, d'après notre imagination et les documents qui nous ont été communiqués, le fameux billet de port payé.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

L'ordre de la Toison d'or. — L'exposition de la Toison d'or qui doit se tenir prochainement à Bruges aura un éclat tout particulier ; le roi d'Espagne assistera à l'inauguration. Cet événement rend d'actualité l'ordre près de cinq fois centenaire de la Toison d'or qui figure sur les timbres d'Autriche et d'Espagne.

Voici l'historique de cet ordre :

D'après un document ancien le collier de la Toison d'or était d'or : « C'est à sçavoir par pièces à façon de fusils, touchans à pierres, dont partent estincelles ardantes ; et au bout d'iceluy collier pendant la semblance d'une toison d'or, lequel collier qui appartiendra et devra toujours demeurer à l'ordre, nous et nos dits successeurs souverains, et chacun desdits chevaliers dudit ordre seront tenus de porter chacun jour autour du col, et à descouvert ».

Cet ordre, essentiellement français, a été institué par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, le 10 janvier 1430, à Bruges, à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal.

Plusieurs motifs ont été assignés à l'établissement de cet ordre fameux : Olivier de la Marche écrit : « Qu'on dit à Philippe-le-Bel, roy de Castille, père de Charles-Quint, que Philippe-le-Bon, son ayeul, avoit institué l'ordre de la Toison-d'or en vue du bellier de Jason : mais que Jean-Germain, évesque de Châlon en Bourgogne et chancelier de l'ordre étant survenu, changea cette idée. et déclara au jeune prince que cet ordre n'avoit en veüe que l'histoire canonique de Gedeon, fameux par sa toison arrosée ».

A la mort de Charles-le-Téméraire, en 1477, l'ordre passa à la maison d'Autriche par le mariage de Marie, fille unique de Charles, avec l'archiduc Maximilien, puis à la maison d'Espagne par Philippe II, fils de Charles-Quint.

Le collier se voit, autour de l'écu, sur les timbres-poste d'Autriche, type armes 1850, sur les timbres-taxe fiscale et sur les cartes postales ; il est du reste très peu apparent.



Il se distingue mieux sur les timbres d'Espagne, timbres-poste et service de 1854, timbres-télégraphe 1861, timbre pour lettres express de 1905 et principalement sur les cartes postales.



L'ordre se compose d'un collier formé alternativement, comme l'indique le document précité, de *fusils*, (mot ancien signifiant briquets) et de flammes. A ce collier est suspendue la toison d'or qu'on représente aujourd'hui par un mouton doré. Au début, le collier comprenait, dit-on, des laes d'amour, c'est-à-dire des tresses de cheveux dont la plus apparente était tellement blonde qu'elle semblait d'or.

Certains historiens prêtent à l'origine de cette institution un sens de galanterie outrée dans le goût de l'époque et auquel nous ne pouvons faire plus ample allusion ici.

Aujourd'hui l'ordre de la Toison d'or existe avec de légères variantes aussi bien en Autriche qu'en Espagne.

CONCOURS PHILATÉLIQUE

SOLUTION

N° 1 MAURICE.	N° 6 DOMINICAINE.
N° 2 DANEMARK.	N° 7 INDO-CHINE.
N° 3 EGYPTE.	N° 8 BELGIQUE.
N° 4 ETATS-UNIS.	N° 9 GRÈCE.
N° 5 TUNIS.	N° 10 BRÉSIL.



Le tirage des primes offertes par « Le Collectionneur de Timbres-poste » a eu lieu publiquement dans nos magasins le samedi 11 mai, à 8 heures 3/4 du soir, ainsi qu'il avait été annoncé.

Beaucoup d'abonnés avaient répondu à notre invitation. Nous leur avons présenté toutes les solutions reçues qui s'élevaient au nombre de 2.700. En 1906, il y en avait plus du double et cependant cette année plusieurs centaines d'abonnés de plus. Ce résultat était prévu car le concours présentait cette fois certaines difficultés.

Voici les noms des gagnants :

1^{er} PRIX consistant en **8 timbres d'une valeur de 200 francs** : M. le Baron D'AMECOURT, à Saint-Calais (Sarthe).

2° Un timbre de Bolivie n° 4 : M. GEORGES FOURMY, à Paris.

3° Un Album universel en deux vol., édition 1906 : M. PINARD, à Troyes.

4° et 5° Un Album universel recto-verso : M. N. LAJON et Mademoiselle DE MONTGOMERY.

5 lots de timbres de 10 francs :

MM.	MM.
6° DUFFAC Henry, à Tunis.	9° WILHÉLEM Georges.
7° PEIGNÉ.	10° M ^{me} Marie-Louise VERNE.
8° MARQUET, à Versailles.	

40 lots de timbres de 5 francs :

MM.	MM.	MM.
11° ROUSSEAU Raoul.	27° DONALD Mac-Kaih.	39° BLONDEL, à Saint-Laa-
12° GEORGE, à Kehl.	28° DARNEY, à Paris.	font-Blangy.
13° SIMPÈRE A.	29° GOMBALT René.	40° PULVIRENTI.
14° DELAGARDE, à Paris.	30° BOESWILLWALD G.	41° ISSARD V.
15° SAINT-OLIVE LOUIS.	31° GOUMAIN M.	42° LÉE E.
16° CLOUD H.	32° D ^r JOLY, à Montvicq.	43° COLLET J., à Bois-Co-
17° MARGOTIN.	33° M ^{lle} T. DESHAÏRES.	lombes.
18° BOHIN J.	MM.	44° RISLER.
19° PAUL DE LA TOUR.	34° MENARD Jules.	45° LAMMENS A.
20° CABANES J.	35° FARINA Gonzalez, à	46° CORDER Alexandre.
21° VERGERON,	Paris.	47° LONG-SAVIGNY G.
22° ROUVIER, à Voiron.	36° JOLI L.	48° M ^{me} LEMAITRE, à Ver-
23° MALRAISON Raymond.	37° TEISSEIRE H.	sailles.
24° COACHE Ch.	38° LEMAIRE, à La Made-	MM.
25° MORLOT Ed.	leine.	49° CAUHIÈRE.
26° RENAULT Pol.		50° SCHENKER E.

Tous les lots ont été exposés dans notre salle de vente ; ils ont été expédiés aux gagnants le lundi 13 mai.

Voici la lettre par laquelle M. le baron d'Amécourt nous accuse réception du premier prix :

Chartres, 15 mai 1907.

Monsieur Maury

Je viens de recevoir votre pli recommandé et quelle n'a pas été ma surprise et ma joie en voyant les magnifiques timbres que le sort venait de m'attribuer. J'en suis d'autant plus heureux qu'aucun d'eux n'était encore dans ma collection.

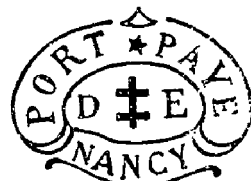
Veillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'assurance.....

B^{on} D'AMÉCOURT.

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir n° 308 à 312)

Chapitre 2. — *Marques de port payé.* — Quatre intéressantes marques de port payé viennent d'être signalées par MM. Doé et



Strowski ; nous en donnons ici la reproduction. L'estampille sans nom de ville est originaire de Bourg-en-Bresse et l'inscription FRANC, en cursive (fig. 1), appartient au bureau de Luné-

Fig. 1.

Fig. 2.

ville. Ce mot FRANC, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, était généralement tracé à la plume (fig. 2), ce n'est que très rarement qu'on le rencontre frappé à l'encre grasse. Les quatre marques en question appartiennent à la collection de M. Delaine.

Nous possédons une lettre partie de Levroux (Indre) le 20

Affranchie

novembre 1817 et qui porte, outre le timbre de port payé avec n° de département, la marque AFFRANCHIE imprimée en rouge. Cette marque doit-être, pensons-nous, de création plus ancienne. Son analogie avec les timbres « franc » et « port franc », nous fait supposer qu'elle peut remonter à 1770 ou 1780 ?

Un curieux port payé orné a encore été découvert par M. André Verwaest, c'est celui du Havre (1779). La partie cen-

trale de ce cachet est un peu fruste, cependant on croit recon-



naitre l'ornement habituel des marques de cette époque, c'est-à-dire la fleur de lis.

Dans la même collection nous avons remarqué un très bel



exemplaire du port payé de Caen qui est un peu différent du cliché publié dans notre catalogue. Comme ce cliché avait été gravé d'après une empreinte peu lisible, nous le remplacerons, dans une prochaine édition, par le fac-similé ci-dessus.

Voici encore un port payé de Toul et le type de la marque

PORT PAYÉ
TOUL

PORT PAYE HONFLEUR

de Honfleur, cataloguée sous le n° 237, mais frappée cette fois en rouge (1789).

Sur une lettre partie le 6 germinal an XIII du camp de Montreuil, nous trouvons l'inscription noire PORT PAYE associée aux

P O R T . P A Y E

timbres p. 61 p. MONTREUIL-S.-MER et P. P. P. P. (Port Payé en Passe Paris).

Le bureau de banlieue Picpus utilisait, un peu avant la Révolution, le timbre P P. sans encadrement (variété du n° 361)

P.P

PICPUCE

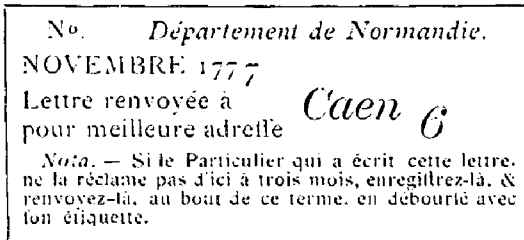
et la marque de départ PICPUCE (*sic*).

Signalons, parmi les timbres modernes, cette déformation de



l'estampille n° 382 que l'on voit depuis peu sur les imprimés affranchis en numéraire au bureau de Pontoise.

Chapitre 3. Taxes à payer. — M. André Verwaest possède une lettre de 1777 à laquelle est collée, au moyen d'un pain à cacheter, une étiquette de 10 cent. sur 4 c. 1/2 libellée ainsi :



Le chiffre 6 que l'on voit sur cette formule exprime la taxe à payer (6 sols).

Nous trouvons, sur des enveloppes de valeurs recouvrées de 1903, un chiffre 10 (fig. 3) imprimé à l'encre grasse au moyen d'un timbre à main dans l'encadrement intitulé « *taxe de valeurs impayées à percevoir* ».

Nous pensons que ce cachet, qui exprime la taxe de 10 centimes, a été fabriqué par les employés du bureau des recouvrements pour s'éviter la peine de tracer fréquemment ce chiffre à la plume ?



Fig. 3.



Fig. 4.

C'est sans doute aussi à l'initiative des agents du bureau de la rue Ballu que nous devons ce cachet T (à taxer) (fig. 4) d'une dimension inusitée et qui tient lieu vraisemblablement du cachet triangulaire habituel momentanément égaré ou insuffisant pour le service du bureau ? La lettre sur laquelle est imprimée cette estampille... de fortune n'est pas affranchie, ce qui justifie l'aposition d'une marque de ce genre.

Chapitre 4. Franchises. — Nous avons fait remarquer en 1904, que le bureau de Brest se servait encore d'une griffe de franchise : « VU n° 1 » supprimée depuis l'Empire. Cette griffe, à la suite de notre article, fut immédiatement retirée du service.

Voici qu'on nous signale, toujours dans le Finistère, un second vestige des marques impériales. C'est le bureau de Daoulas qui en est détenteur et qui l'appose imperturbablement sur les plis officiels contresignés par les fonctionnaires.



Nous donnons une reproduction de ce timbre curieux qui n'a plus aucune signification aujourd'hui et qu'on pourrait appeler un « rescappé ».

(A suivre).

A. MAURY.

NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Hongrie. La couronne de Saint-Etienne serait fausse !

— L'article paru sous ce titre dans notre dernier numéro a suggéré à un de nos abonnés de Budapest la lettre suivante qui démontre que la « Couronne de fer » n'a rien de commun avec la « Couronne de Saint-Etienne ». Nous prenons bonne note de cette rectification :

Budapest, le 10 Mai 1907,

Monsieur MAURY,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans le dernier numéro de votre excellent journal, la notice sur la couronne de Saint-Etienne de Hongrie, reproduisant les conclusions d'un article paru sous la signature de M. Jean de Bonnefon dans *Le Journal* du 2 avril dernier.

Cet article a été aussi reproduit dans nos principaux journaux et, quoiqu'il eut chez nous un certain retentissement, les arguments invoqués n'ont pas été assez puissants pour détruire la légende enracinée depuis 1,000 ans dans le droit public et toutes les institutions du royaume hongrois.

Défendre l'authenticité de la sainte couronne de Hongrie et celle de la bulle du pape Sylvestre II ne nous regarde pas, nous autres philatélistes ; c'est l'affaire de nos historiens qui trouveront certainement le moyen de répondre avantageusement à M. Jean de Bonnefon et de réfuter ses arguments.

A cette occasion je me permets seulement de rectifier une erreur de fait de votre article et j'espère que vous aurez l'obligeance d'en donner connaissance à vos lecteurs.

La couronne de Saint-Etienne ou autrement la sainte couronne de Hongrie n'a rien de commun avec la couronne de fer. Elle ne s'appelle point la couronne de fer de Hongrie et il ne se trouve pas dans l'or de notre couronne, dissimulé, un petit cercle de fer forgé avec un clou de la Sainte-Croix.

La couronne de fer portée pour la première fois par Agilph, en 591, est un objet tout à fait différent de notre sainte couronne. Notre sainte couronne n'a jamais reposé ni sur la tête de Charlemagne ni de Charles-Quint, parce que ces souverains n'ont jamais été des rois de Hongrie.

Aussi bien cette couronne de fer n'a été jamais gardée en Hongrie et elle est — paraît-il — perdue en Italie. L'ordre des chevaliers fondé par Napoléon I^{er} le 5 juin 1805, en mémoire de son couronnement à Milan, a reçu son nom de cette couronne de fer. L'ordre fut refondu en 1816 par François I^{er}, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, en sa qualité de roi de Lombardo-Vénétie et c'est par ces faits que la couronne de fer fut sauvée de l'oubli.

Agréer...

D. Z. B.



*
* *

L'estampilleur Krag. — Les amateurs d'oblitérations ont dû déjà s'apercevoir que le timbre à date de gauche de l'estampilleur électrique Krag (bureau de distribution, 10^e rayon), n'avait plus la forme habituelle. Il est maintenant ovale, mais l'ovale n'est pas parfait et nous attribuons cette déformation à un accident de l'appareil. Fait curieux, sur 50 empreintes que nous avons sous les yeux, il n'y a pas cinq cachets qui aient la même forme : l'ovale est plus ou moins large, tantôt la forme du timbre à date est elliptique, tantôt ovoïde. Nous ne savons à quoi attribuer ces différences.



Au dernier moment les enveloppes reçues portent au bas des deux timbres à date une bordure pointillée large de 4 à 5 millimètres et tenant toute la longueur de l'enveloppe. Décidément l'estampilleur Krag est détraqué.

*
* *

Les nouveaux timbres de la Réunion. — La déception a été grande à Saint-Denis et dans les autres bureaux de notre colonie africaine lorsque furent mis en vente les nouveaux tim-

bres. Plusieurs de nos abonnés nous font part de leur mécontentement, tous s'accordent à dire que l'œuvre du dessinateur n'a pas été rendue comme elle le méritait. L'un d'eux ajoute : « La forme de notre île n'est pas du tout exacte. Tous les changements apportés au projet de M. Chauvet ont été faits sans que l'artiste soit consulté ; il n'a même pas été envoyé ici d'épreuves d'essai ! » Une feuille locale, *Le Journal de la Réunion*, publie à propos de cette émission l'article suivant :

Nos timbres-poste. — Comme nous l'avons annoncé dernièrement, les nouvelles figurines postales qu'avait commandées la colonie sont mises en vente depuis quelques jours.

On sait que les divers types de ces timbres furent choisis après une sorte de concours. Ce sont les modèles présentés par M. Chauvet, géomètre du domaine, qui obtinrent la préférence. Ils étaient délicieux.

Composées avec esprit et d'une façon charmante, finement dessinées et très agréablement teintées, ces vignettes, que nous vîmes à l'époque, nous paraissaient irréprochables. A la gravure, nous disait l'auteur avec une grande modestie, on obtiendra mieux encore. Nous en acceptons l'augure.

Quelle ne fut donc pas notre déception en face des petites horreurs qu'on nous a envoyées ! Une collection qui coûte quarante et quelques mille francs, s'il vous plaît ! On croirait à une gageure.

Le timbre d'un centime, que nous utilisons par centaines, chaque jour, porte la carte minuscule de la colonie au milieu d'un cadre de couleur mauve. La carte semble une carapace de tortue : c'est un placard.



Nos cirques, nos montagnes, nos ravines si caractéristiques, qu'on distinguait à l'éclair sur l'original, tout a disparu. Quant au rose adopté pour le tirage il est invraisemblable.

Feu Chevreul lui-même, qui classa des milliers de teintes, n'a dû jamais signaler celle-là.

Très utilement pour les Métropolitains, mais assez discrètement, l'auteur avait indiqué que l'île se trouvait dans l'Océan Indien. Le graveur a jugé bon d'accentuer le renseignement, peut-être parce qu'il en a été surpris. Sous son barin ces mots « Océan Indien » ont pris une importance capitale. C'est affreux.

Le timbre de dix centimes est encore plus mal venu. Ici c'est la bordure qui



est du rose inédit. On dirait une étiquette reproduisant une marque de fabrique. Il est évident que le graveur croyait avoir affaire à des peuplades africaines.

Les figurines armoriées ne sont pas mieux réussies. Celle qui représente la rade de Saint-Denis, avec le cap Bernard et le Barachois, devance l'heure : le Barachois est comblé et la jetée courbe qui le ferme devient une route en corniche. Les autres sont à l'avenant.

Par dérision ce sont les timbres-taxé qui seuls donnent satisfaction. Ils sortent de la banalité courante.

Les philatélistes ne se montrent généralement pas difficiles au point de vue artistique. Ils achèteront les nouvelles figurines. Ils achetaient bien l'émission Frogier, de Diégo-Suarez : vous savez, ces lithographies informes qu'a supprimées l'amiral Bienaimé. Cependant nous regrettons que notre administration postale n'ait pas exigé qu'on lui soumit des épreuves avant d'accepter le travail commandé. Les modèles étaient parfaits : ce qu'on nous a donné pour *quarante-trois mille francs* ne vaut pas... un clou.

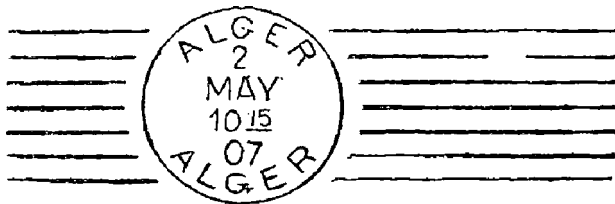
EDMOND DANTÉS.

*
*
*

May ou Mai. ? — De la *Dépêche Algérienne* :

Notre collaborateur F. Beuscher, dans sa dernière « Petite Actualité », faisait spirituellement observer qu'il y avait lieu de franciser les nouveaux cachets de la poste d'Alger qui, mis en service depuis bientôt deux mois, trahissent encore l'origine étrangère (américaine) de leur fabrication.

Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que le vou formulé par notre



collaborateur se voyait exaucé. En effet, les cachets de la poste qui, il a deux jours encore, orthographiaient « May », comme s'il se fut agi du mois de « Mary », impriment un Mai, bien français cette fois, sur nos enveloppes.

Tout est bien qui finit vite et bien...

*
*
*

Les Colonies anglaises non pourvues de timbres. — A la suite de l'émission des îles Salomon, le *Stamp collectors' fortnightly*, dans un intéressant article, relève les noms des colonies anglaises qui ne sont pas pourvues de timbres. La plupart de ces colonies sont de minime importance, mais après l'exemple donné par les Maldives, rien n'est impossible et l'on peut tout prévoir. Ce sont :

Dans le Pacifique, le protectorat des *Iles Gilbert et Ellice*, comprenant 35,000 habitants ; puis les *Phoenix Islands* et l'*Union ou Tokelan islands*.

Dans les Antilles, la *Barboude* associée avec Antigua, *Redonda* dans le même voisinage et *Anquilla* associé avec Névis.

En Afrique, le pays de l'avenir, il faudra compter avec le *Basoutoland* et le *Swaziland* qui ont déjà des timbres propres: il y a encore le *Witu protectorate* administré par la Compagnie de l'Afrique orientale, et quelques îlots rattachés à Maurice, comme *Rodrigues* et *Diego Garcia* dans l'archipel Chagos.

Enfin au sud de l'Atlantique sont les îles de l'*Ascension* et de *Tristan d'Acunha*, cette dernière ne recevant son courrier qu'une fois par an, par un vapeur australien.

*
* *
*

Une exposition de timbres français à Paris. — L'exposition annoncée dans notre dernier numéro s'ouvrira du 5 au 12 juin prochain. On y admirera les plus beaux spécimens de la collection française, mais on y cherchera vainement la première marque d'affranchissement de notre pays, le précurseur du timbre-poste, c'est-à-dire le fameux billet de port payé inventé sous Louis XIV par M. de Villayer. Nous rappelons que nous offrons toujours 1,000 francs à quiconque nous procurera ce billet de port payé qui était une sorte de bande timbrée marquée 1 sol.

Nos lecteurs trouveront d'autre part une notice sur l'invention de M. de Villayer.



POUR PARAÎTRE

Le 10 Juin prochain

47^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

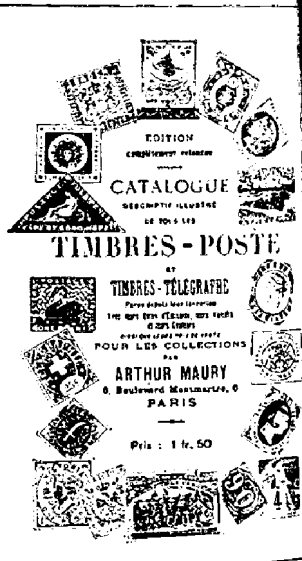
Timbres-Poste

COMPLET JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions, le prix du Catalogue ne sera pas changé : 1 fr. 50 broché

(Port : France : 30 cent., Étranger : 55 cent.)

Le Catalogue relié paraîtra le 20 Juin (Voir aux annonces)



PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

AUSTRALIE OCCIDENTALE
Type du n° 63, dentelé.
violet 0 » 60

BRÉSIL
Timbres, effigies diverses,
1875.
Craie vert. N » 20
" rose. N » 30
" bleu. N » 60
" gris. N » 90
" olive. N 1'25
" violet. N 1'50
" brun rouge. N 2' »
" rouge. N 3' »
" vert. N 6' »

Timbres-taxe
Chiffre, dentelés.
1 r. vert noir . . . N » 05
20 » violet vif . . . N » 10
30 » vert foncé . . . N » 20
50 » carmin N » 30

200 » bleu foncé. . . N » 60
300 » noir. N » 90
400 » vert olive foncé N 1'25
500 » violet noir. . . N 1'50
700 » marron N 2' »
1000 » rouge. N 3' »

FRANCE
Type semeuse, dentelé.
30 c. orange N » 35

HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER
Type palmier, dentelé.
45 c. lilas br. s. vert. N » 55

INDE ANGLAISE
Type 1905, avec POSTAGE AND REVENUE, dentelés.
1/2 a. vert. 0 » 05
1 » rose. 0 » 05

LUXEMBOURG
1907. Effigie du grand duc Guillaume, dentelé.
10 centimes rouge . . 0 » 05

MAURITANIE
Type palmier, dentelé.
45 c. lilas br. s. vert. N » 55

CANAL DE PANAMA
Timbres de Panama avec CANAL ZONE en surcharge noire.
1 cent. vert l. et noir. N » 15
5 » bleu et noir. N » 45
8 » lilas et noir. N » 75
10 » violet et noir. N 1' »

PARAGUAY
Type 1905, dentelé.
10 c. vert clair N » 15

SALVADOR
Timbre de service
Type en cours.
13 c. brun et noir . . 0 » 25

SÉNÉGAL
Type palmier, dentelé.
45 c. lilas br. s. vert. N » 55

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

AFRIQUE DU SUD
Armes, dentelé.
2. 3 sh. brun et vert 0 5' »

AUTRICHE
1867. Effigie à droite François Joseph I^{er}, dentelé.
2. 50 kr. chair. . . . 0 1' »

BOSNIE et HERZÉGOVINE
Timbres-taxe
1905. Chiffre, inscription noire, dentelés.
57. 1 hel. jaune et rouge.
58. 3 " " "
59. 4 " " "

40. 2 hel. jaune et rouge.
41. 5 " " "
42. 6 " " "
43. 7 " " "
44. 8 " " "
La série des 8 timbr. 0 » 50

BADE
1853. Chiffre, noir sur couleur.
7. 3 kr. noir sur vert 0 » 15

DANEMARK
1851.
Couronne et armes, valeur en lettres.
2. 4 R. b. s. brun . 0 » 15

ÉQUATEUR
Timbres-télégraphe
1900. Effigies diverses, dentelés



205. 10 c. bleu pâle et noir.
206. 20 » rouge et noir.
Les 2 timbres . . . N » 25



ILES CAÏMANES

1902-03.

Effigie à gauche
d'Edouard VII,
dentelés.



- 3. 2 1/2 p. bleu . . . N » 50
- 4. 6 » brun . . . N 1'50
- 5. 1 sh. orange . . . N 3' »

FRANCE

Timbre-taxé

1894-1906. Chiffre, orne-
ments, dentelés.

- 321. 20 c. olive . . . 0 » 05

GUYANE

FRANÇAISE

1905. Laveur d'or, dentelé.

- 67. 40 c. rose rouge. 0 » 15

1905. Place

des Cocotiers
à Cayenne,
dentelé.



- 70. 1 fr. rose rouge . 0 » 25

HAÏTI

1906. Effigie du Président
Nord Alexis, dentelé.

- 123. 2 c. de g. bleu. 0 » 05

HANOVRE

1859.

Effigie à gauche.



- 24. 1 gr. carmin . . . 0 » 25

HONG-KONG

1903. Effigie à gauche
d'Edouard VII, dentelés.

- 73. 8 c. viol. et noir 0 » 20
- 77. 30 » noir et vert 0 » 40
- 78. 50 » lilas et vert. 0 » 75

JAMAÏQUE

1906. Type 1904, POSTAGE
ET REVENUE sur les cotés,
dentelé.

- 49. 1 p. rose . . . 0 » 05

LABUAN

Timbres-taxé

1901. Timbres-poste en cours
avec POSTAGE DUE en surcharge
verticale noire.

- 83. 2 c. vert et noir.
- 84. 3 » bistre et noir.
- 85. 4 » carmin et noir.
- 86. 5 » bleu et noir.
- 87. 6 » rouge brun et noir.
- 88. 8 » rouge et noir.

Les 6 timbres . . . 0 » 75

ÉTATS MALAIS

1906. Type 1901, dentelés.

- 26. 1 cent. vert . . . 0 » 05
- 27. 3 » brun . . . 0 » 05

MONTÈNÈGRO

Timbres-taxé

1902

Genre 1894, dentelés.

- 93. 5 heller orange.
- 94. 10 » olive.
- 95. 25 » violet.
- 96. 50 » vert bleu.
- 97. 1 krone gris vert.

Les 5 timbres . . . N 1'50

**NOUVELLE
GUINÉE ANGLAISE**

1901-05.

Canot, oblongs
dentelés.



- 1. 1 1/2 p. vert jaune
et noir . . . N » 25
- 2. 1 » carmin et
noir . . . N » 35
- 3. 2 » violet vif
et noir . . . N » 60
- 4. 2 1/2 » bleu ciel et
noir . . . N » 75
- 5. 4 » br. et noir N 1'25
- 6. 6 » vert noir
et noir . . . N 2'50
- 7. 1 sh. verm. et noir N 5' »
- 8. 2 sh. 6 p. br. et noir N 10' »

PARAGUAY

1906. Type 1905, dentelés.

- 168. 30 c. vert bleu. 0 »

ROUMANIE

1906. Timbres
de bienfaisance.
la reine assise
filant à la que-
nonille, dentelés.



- 196. 3 bani brun rouge.
- 197. 5 » vert.
- 198. 10 » rose.
- 199. 15 » violet.

La série des 4 timbr. 0 »

1906. Idem, la
reine devant un
métier à tisser,
dentelés.



- 200. 3 bani brun rouge.
- 201. 5 » vert.
- 202. 10 » rose.
- 203. 15 » violet.

La série des 4 timbr. 0 »

1906.

Idem, reine
soignant un
malade,
dentelés.



- 204. 3 bani brun rouge.
- 205. 5 » vert.
- 206. 10 » rose.
- 207. 15 » violet.

La série des 4 timbr. 0 »

SOUDAN

ÉGYPTIEN

Timbre de service

- 39. 1 p. brun rouge et
bleu 0 » 35

SUISSE

1904-05. Type 1882, dentelés.

- 132. 40 c. gris . . . 0 » 05

THESSALIE

88. Thongra
et pont
Larissa,
Sagones,
dentelés.



10 paras vert jaune.
20 » rose.
2 piastres orange.
5 » violet.
Série des 4 valeurs c » 85

TONGA

89. Timbre commémoratif,
T. L. et 1 JUNE 1899 en
surcharge.
1 p. rouge et noir x 2'50

TUNIS

**Timbres pour colis
postaux**

1906. Courrier indigène à
cheral, dentelés.
71. 20 c. brun foncé. o » 20
72. 25 » bleu et brun o » 20
73. 40 » gris noir et
rose o » 35
74. 50 » lilas brun et
violet o » 40
76. 1 fr. brun carmin o » 60
77. 2 » rose carminé o 1'25

ZANZIBAR

Bureaux anglais

1897. Effigie du sultan de

3/4 à droite, drapeaux rou-
ges, dentelés.

27. 1 1/2 a. vert jaune.
28. 1 » bleu de Prusse.
29. 2 » brun rouge.
30. 2 1/2 » bleu ciel.

Les 4 timbres . . . o » 80

1904.

Armes,

dentelé.



89. 2 rupees vert bleu o 4'75

OCCASIONS DU MOIS

BOSNIE

1901-05.

Genre 1900,
dentelé.



10 heller orange. o » 25

Timbres-taxe

1905.

Chiffre, inscription
noire, dentelés.



1 hel. jaune et rouge.
2 » jaune et rouge.
3 » jaune et rouge.
4 » jaune et rouge.
5 » jaune et rouge.
6 » jaune et rouge.
7 » jaune et rouge.
8 » jaune et rouge.

La série des 8 timb. o » 50

CURAÇAO

1873-79. Effigie à gauche
(Guillaume III), dentelé.
9. 2 gl. 50c. bist. et viol. o 5'25

HONG-KONG

1903. Effigie
à gauche
d'Edouard VII.
dentelés.



73. 8 c. viol. et noir. o » 20
76. 20 » carm. brun. o » 25

LABUAN

Timbres-taxe

1901.

Timbres-poste
en cours, avec
POSTAGE DUE en
surcharge verticale noire.



83. 2 c. vert et noir.
84. 3 » bistre et noir.

85. 4 c. carmin et noir.
86. 5 » bleu et noir.
87. 6 » rouge brun et noir.
88. 8 » rouge et noir.

Les 6 timbres. . . . o » 75

MONTÈNÈGRO

1902. Effigie du prince Ni-
colas, dentelé (pour accusé de
réception).

92. 25 h. or. et carm. x » 25

SURINAM

1898-1900. Timbres de
1873-89 avec valeur en sur-
charge.

69. 10 c. s. 12 1/2 c. gris bleu.
10 c. » 20 » vert.
10 c. » 25 » bleu.
10 c. » 30 » br. rouge.

La série des 4 timb. x 1'50
idem. o 1'50

70. 50 c. sur 1 g. gris
et brun. x 1'50

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS (suite)

SANTANDER
1881-86. 1, 2, 5, 15, 25 c.
5 timb. + d 20



1905. 5, 10, 20 c.
3 timb. N » 25

1905. 5, 10, 20 c.
3 timb. N » 20

CUCUTA



1905. 1, 2, 5 c.
3 timb. N » 30

Colonies Françaises



1881. 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 75 c., 1 fr.
13 timb. N 4f 50


1884. Taxe. 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c. noirs
11 timb. N 3f »

1886. Id. 1, 2, 5 fr. brun rouge.
3 timb. N 10f »

1884. Taxe. 5, 10, 15, 20, 30 c.
5 timb. + 1f »


1884-94. Taxe. 1, 2, 3, 4, 5, 10 c.
6 t. N + 1 f 10

Congo français




1900. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 40

Congo indépendant



1895. 5 c. 1900. 5, 10, 25, 50 c.
5 timbres 1 f »

Congo portugais



1898-1903. 2 ½, 5, 10 c.
5 t. N » 40

10, 15, 20, 25 c.
6 timb. N » 75


Id. 50, 65, 75, 100, 115, 130, 200 r.
7 timb. N 6f 50

Costa-Rica




1863-82. ½, 2 r.
5 timb. + d 30

Iles de Cook




1898-1902. ½, 1, 2 p.
3 timb. N » 70

Corée



1903. 1 ch. s. 25 p, 2 ch. s. 25 p, 3 ch. sur 50 p.
3 t. surch. » 50

Côte d'Ivoire



1892. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 40

Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 fr.
8 timb. N 4f 25

Côte d'Or



1902. ½, 1 p.
2 timbres » 10

Côte des Somalis



1903. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 45

Crête




1898. 1, 2 m.
2 timb. (emis par les Russes) 2f 50

BUREAU FRANÇAIS




1902. 1, 2, 3, 4, 5 c.
5 timbres N » 30

Curaçao



1901. 1, 2, 2 ½, 3 c.
4 timb. N » 35

Dahomey




1900-04. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 40

Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 f.
8 timb. N 4f 25

1907. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timb. N » 40

Id. 20, 25, 30, 35, 45, 50, 75 c., 1 fr.
8 timb. N 4 f. 55


Danemark



1851-68. 4, 4, 4, 4.
1 timbres » 20

1875. 3, 4, 8, 12, 18, 25, 50 c.
7 timbres » 30


Deux-Siciles



1882-1902. 1, 5, 10, 15, 20 c.
5 timbres » 10

1861. ½ c., ½, 2, 5, 10, 20, 50 gr.
8 timb. N 3f 20


Dédéagh



1905-06. 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20 c.
8 timbres » 30

1902. 5, 10, 15 c.
3 timbr. N » 45

Dominicaine



1899-1900. ¼ et ½ cent.
2 timbres 1f 50

France



1883. 5 c., 10, 59, 5, 1, 2, 5, 10, 6 timbres + d 30

1889. 1, 2, 5, 20, 50 c., 1, 2, 10 p.
10 timb. N 45

1892. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c., 1, 2, 10 p.
10 timb. N 5f

Id. oblit. + 2f 20

Id. 1, 2, 5, 10, 20 c.
5 timb. + d 30

VIENT DE PARAITRE

PETIT ALBUM (14 cent. sur 11)

S'ouvrant en long, 264 pages, cases pour 3050 timbres, noms des pays, renseignements, 1250 gravures de timbres, titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25

(Port : France : 15 c. ; Etranger : 25 c.)

VIENT DE PARAITRE

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (38 centimètres sur 21) ; sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille quatre cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6.700 n'ont pas les descriptions. Son prix est absolument modique. — PRIX... 3 fr. 25.

(Port et emballage 1 fr. 10)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,000 cases au lieu de 6,700.

PRIX : 5 f (Port et emballage, pour la France : 1 fr. 10 ; pour l'Étranger : 1 fr. 60)



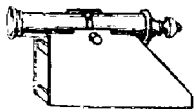
On demande à acheter

ou à échanger

des Jouets et Jeux anciens

Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens

Faire des offres au bureau du journal



VIENT DE PARAÎTRE



47^{me} Edition

entièrement

REFONDUE

DU



CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

TIMBRES-POSTE

Timbres-Taxe et Timbres-Télégraphes

PARUS

DEPUIS LEUR INVENTION

jusqu'en Mai 1907

PAR

ARTHUR MAURY



PARIS — 6, Boulevard Montmartre, 6 — PARIS

Fort volume de 500 pages renfermant 2.800 gravures de timbres

Malgré d'importantes additions le prix de ce catalogue est resté le même

Catalogue Broché, 1 fr. 50

(port : France : 30 cent. Etranger : 55 cent.)

Relié couverture souple rouge ou havane, tranché rouge, 2 fr. 25 (port : France : 30 cent. Etranger : 60 cent.)

ÉDITION 1907



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

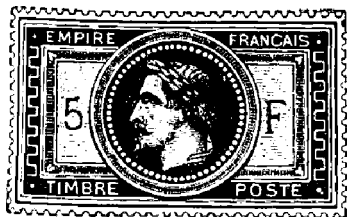
Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



POUR PARAITRE
LE 15 JUILLET PROCHAIN
HISTOIRE
DES



TIMBRES-POSTE
FRANÇAIS

PAR ARTHUR MAURY

Fort volume de 400 pages

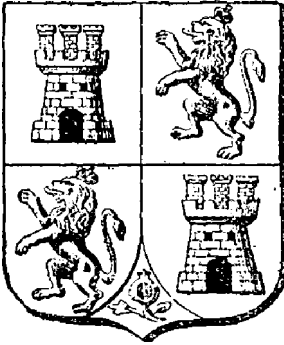
illustré de 480 gravures dont 11 planches entières de timbres

VOIR AUX ANNONCES

ARMORIAL UNIVERSEL

8^e Édition revue et corrigée

Presque tous les écussons ont été retouchés. L'impression polychrome a été particulièrement soignée, de nouvelles teintes ont été ajoutées qui donnent à cet ouvrage plus de netteté et de vivacité.



Cette nouvelle série de QUATRE-VINGT-DOUZE ARMORIES ou emblèmes modernes des principaux pays du globe n'est pas, comme d'habitude, une copie d'ouvrages antérieurs plus ou moins erronés et incomplets : chaque blason a été contrôlé sérieusement dans les chancelleries, les collections de monnaies, de sceaux, etc.

Ces **Armoiries** forment une magnifique feuille imprimée en couleurs héraldiques, or et argent ; elles peuvent être conservées telles quelles ou découpées et collées en regard de chaque pays dans les albums de timbres.

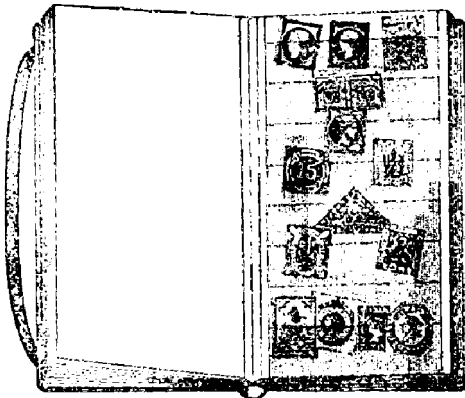
Prix..... 1 fr. 75

2^e Feuille de 54 Drapeaux 1 fr. 50

3^e Feuille de 50 Armoiries et 28 Drapeaux ... 1 fr. 75

(Port et emballage dans un tube en carton, 0 fr. 15).

CLASSEUR DE POCHE



Recommandé pour les échanges de la main à la main ; feuillets carte, montés sur onglets toile ; bandelettes toile transparente bleuâtre, *laisant voir la partie maintenue des timbres*, reliure percaline, fermeture à élastique.

Format 0^m105 × 0^m145, 6 feuillets, pouvant contenir environ 150 timbres 1 fr. 50 (Port : 0 fr. 10)

Format 0^m102 × 0^m180, 10 feuillets, pouvant contenir environ 300 timbres 2 fr. (Port : 0 fr. 15)

Grand format 0^m160 × 0^m195, 20 feuillets, pouvant contenir environ 1,200 timbres 6 fr. (Port : 0 fr. 45)

Grand format 0^m270 × 0^m220, 20 feuillets, pouvant contenir environ 2,000 timbres 10 fr. (Port 0 fr. 85)

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : L'exposition de Juin 1907 à Paris et l'histoire des Timbres poste français. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La Petite Poste de Paris sous Louis XIV. — Le régime postal de la Compagnie de Mozambique. — Notes, questions et réponses : Un musée postal à Berne. — Histoire des timbres-poste français. — Petite correspondance. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres avec la mention « SPECIMEN ». — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion.

PETITE CAUSERIE
PHILATÉLIQUE

L'EXPOSITION DE JUIN 1907 A PARIS
ET L'HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

L'Exposition des timbres-poste, annoncée le mois dernier dans ce journal, s'est ouverte le 5 juin, et pendant les huit jours qu'elle a duré elle n'a cessé d'attirer de nombreux curieux. Ce fait, nous l'avouons, nous a quelque peu surpris, à cause de l'indifférence apportée constamment par le public dans des circonstances analogues, aussi bien à Paris qu'à l'étranger.

Et nous avons cherché quelles pouvaient bien être les causes de ce changement. La principale, croyons-nous, réside dans ce fait que cette exposition était installée dans un magnifique local situé

en plein centre de Paris, près de la place de la Bourse ; de



plus, elle fut parfaitement annoncée dans toute la grande presse. L'allure en était officielle c'est-à-dire que l'entrée était pavoisée aux couleurs nationales et placardée d'affiches blanches signées de M. Barthou, Ministre des Travaux Publics et de M. Symian, Sous-Secrétaire d'État aux Postes et Télégraphes. Des facteurs en uniforme circulaient dans les salles comme surveillants, et enfin un petit bureau de poste élémentaire était installé sur une table dans le vestibule, et n'avait d'autre but que le timbrage des lettres et cartes postales, au moyen de la griffe dont nous donnons ci-dessus le fac-similé. Le public profita largement de l'occasion.

Aucune des cérémonies coutumières en ces sortes d'occasion : discours, distribution de décorations, etc., etc..., n'eut lieu ; c'est qu'en réalité un collectionneur, seul, s'était avisé de cette manifestation et en avait fait tous les frais, pour montrer comment il comprend la collection des timbres-poste français, et rien que cette collection. Je dirai, puisque je peux le faire sans porter le moindre préjudice à l'entreprise qui a si bien réussi, que si j'avais été consulté, ce qui n'a pas eu lieu, ce n'est pas ainsi que je l'eusse comprise. Il me semble d'abord qu'il eût été nécessaire d'y consacrer un temps beaucoup plus long, d'inviter à y collaborer tous les grands collectionneurs, ne fut-ce que pour faire ajouter à l'ensemble un timbre ou un essai.

Le premier avantage de ce système eut été d'éviter aussi quelques erreurs, qu'en vérité le public a acceptées de confiance.

L'improvisation de cette exposition est curieuse : M. de l'Argentière possède une grande collection, et depuis longtemps s'est *spécialisé* dans les timbres-poste français.

Chassant un jour avec M. Clémenceau, ce dernier lui confia qu'il le savait philatéliste et lui dit qu'il serait curieux de voir sa collection.

« Oh ! répondit M. de l'Argentière, ceci n'est pas aussi commode à montrer qu'il semble au premier abord ; ma collection est fort importante, et quoiqu'elle soit d'avance bien organisée, il serait nécessaire, pour la voir sans y consacrer beaucoup de temps, d'en faire une véritable exposition ; mais j'y pense, ne pourriez-vous m'aider à mettre cette exposition sur pied ? C'est une idée que j'ai eue déjà et justement j'ai sous la main aujourd'hui un local propice ».

M. Clémenceau promit son concours et tint parole, il peut donc joindre aujourd'hui à d'autres titres celui de protecteur de la philatélie.

Il y a une dizaine d'années, je chassais moi aussi en compagnie de M. Clémenceau, de son jeune fils et de son frère, dans la forêt de Villers-Cotterets; nous étions là une dizaine d'actionnaires assez expansifs, sauf cependant M. Clémenceau qui se réservait certainement pour de meilleures occasions. Eh bien! je n'ai pas gardé le souvenir qu'il eut montré une seule fois de l'intérêt pour la philatélie; cependant, j'ai retenu qu'il collectionnait avec entraînement les anciennes faïences japonaises, les grès et d'autres bibelots.

L'organisation de la collection rêvée par M. de l'Argètière rencontra, faut-il le dire, de nombreuses difficultés, il fut question d'abord de l'installer à la Monnaie, puis dans divers locaux aussi solennels et aussi tristes. L'Administration des Postes se montra sans enthousiasme pour prêter quoi que ce soit, alors M. de l'Argètière, agent de change distingué, revint à son idée première qui était d'utiliser un fort bel hôtel situé rue Ménars, n° 6, et justement laissé libre en ce moment par la Chambre syndicale des Agents de change, qui prend possession de sa nouvelle installation à la Bourse.

C'est donc rue Ménars que les collectionneurs furent conviés et ce, au bénéfice de Sociétés de bienfaisance de l'Administration des Postes, qui encaissèrent de ce fait quelques billets de mille francs.

La grande salle de l'hôtel, située au premier étage, d'une surface de 160 mètres carrés, avait été divisée par des travées de 5 mètres, à double face, ce qui permettait d'installer de nombreux cadres où les timbres, mis sous verre, n'eurent pas trop à souffrir du grand jour pendant la semaine que dura l'exposition. Deux autres pièces, moins grandes, faisaient suite et avaient la même installation. On voit que la place ne manquait pas et cependant une sélection dut être faite car il y avait trop de timbres, du moins à mon idée.

* * *

Cette exposition renfermait, et à profusion, ce qu'il y a de plus rare, de plus précieux en fait de timbres-poste français. Pourquoi alors cette sourde protestation ressentie en moi-même? Elle vient tout simplement d'une appréciation différente de l'ordre, du classement, parfois de l'opportunité des mots, d'une date, d'un titre employés. Oui, quand des hommes se vouent ensemble à une étude unique, plus ils y sont dévoués, plus ils

deviennent intransigeants. Les diners mensuels des Sociétés savantes ont souvent montré ce fait bizarre de discussion où les plats et les assiettes prenaient une part beaucoup trop active.

J'ai donc revu, avec une certaine émotion, à l'exposition, les grandes raretés qui, le plus obligeamment du monde, m'ont été communiquées à l'occasion par leur heureux possesseur ou que j'ai parfois possédées moi-même et je n'ai trouvé d'absolument ignoré par moi qu'une série d'épreuves très curieuses montrant la genèse du timbre de 5 francs de l'empire et une paire de timbres de l'empire, non laurés, dentelés, de 20 c. bleu. Ces derniers timbres très communs étaient indiqués comme imitations, mais imitations extraordinaires disaient là quelques connaisseurs. Il m'a semblé à moi que c'étaient de *fausses imitations*, chacun peut se fabriquer, avec des timbres authentiques, de semblables raretés à volonté ; celles-ci, me dit Mahé, sont l'œuvre de M. le Baron Sparre qui, entre parenthèse, ne doit pas être jeune ; si je me souviens bien, il avait en 1862 la réputation d'un graveur extraordinairement habile, et même fantaisiste.

A ce propos, j'ai vu à l'exposition, mais trop haut placé pour qu'on puisse le bien examiner, un essai curieux à l'effigie de Napoléon III, qui était autrefois dans la collection de M. de Sauley ; par erreur j'ai dit que cet essai était de ce même M. Sparre, j'aurais dû dire seulement « gravé par M. Sparre » puisque j'en possède le dessin original superbe et signé H. Cabasson. Cet artiste est mort en 1884, il était professeur à l'École Nationale des Arts Décoratifs et est l'auteur de plusieurs billets de banque. Il fit partie du jury de toutes les expositions de peinture de son temps.

Il faudrait les 30 pages du catalogue de l'exposition pour énumérer les richesses révélées aux visiteurs. Toutes les émissions ont été copieusement représentées, aussi bien à l'état neuf qu'à l'état d'essai. Les planches de Bordeaux ont obtenu un grand succès, ainsi que la feuille entière du 10 c. bistre sur rose de 1871 contenant l'erreur 15 c. La Monnaie avait exposé plusieurs épreuves de *mise en train* de 1849 et de l'empire avec des découpages minutieux.

L'envoi de l'Administration des postes se composait d'une trentaine de feuilles entières aux types Blanc et Semeuse. A signaler le 20 c. lilas brun fond plein non encore paru et une demi-feuille d'essais du 10 c. Semeuse en silhouette sur fond blanc, essais dont il a été parlé dans ma Causerie de décembre dernier, page 369.

J'ai retrouvé là le cadre contenant les émissions de timbres français imprimés sous la direction de M. Gaumel. Tous ces timbres ont été tirés sur un seul feuillet, c'est-à-dire que la même feuille a passé 91 fois sous la presse. Ce tour de force,



Essai de timbre-poste dessiné par M. H. Cabasson
(Collection A. Maury)

Gravure extraite de l'ouvrage *L'Histoire des Timbres-poste français*

qui constitue un *chef-d'œuvre* d'atelier, a passé inaperçu du public qui ne s'est pas rendu compte des difficultés de réperage nécessitées par l'impression de 91 teintes différentes.

J'ai noté, de plus, beaucoup de choses que je compte signaler à mes lecteurs dans un des prochains numéros.

*
* *

M. de l'Argentière n'avait demandé le concours que de trois grands collectionneurs : M. le comte Durrieu, M. Mirabeau, M. Kastler, sans compter les Administrations des Postes et des Monnaies. M. Mirabeau s'excusa.

Le public put donc voir comment les grands amateurs entendent la philatélie, et là un malentendu surgit immédiatement; les collectionneurs avancés qui se *spécialisent*, s'intéressent promptement à des minuties lesquelles sont à peu près lettre morte pour les collectionneurs dépensant moins d'argent.

Aussi bien dans les cadres que sur les désignations du catalogue, les timbres étaient classés dans un esprit qui échappe à la majorité des amateurs :

1849-1850. République Française.

10 centimes, bistre : 3 blocs de 4, 6 paires, 8 unités ; nuances.

15 centimes, vert : 2 blocs de 4, 2 paires, 6 unités ; nuances.

20 centimes, bleu (erreur). 1^{er} tirage : bloc de 4, paire, unité.

2^e tirage : 2 paires, 2 unités ; nuances.

20 centimes, noir : 9 blocs de 4, 10 paires, 11 unités ; variétés de papiers et nuances.

J'ai entendu beaucoup de collectionneurs se demander pourquoi les timbres rares et même les très rares étaient ainsi présentés par groupes de 4 semblables ou de 2. C'est évidemment là un usage nouveau très luxueux et très difficile à expliquer, il ravit les marchands et flatte l'amour-propre des amateurs, mais est certainement nuisible, présenté ainsi au public qui trouve déjà les *unités* bien assez chères.

Dans les journaux spéciaux ce dilettantisme devient de l'exaltation. Voici du Montader :

« Il y a là quelques morceaux incomparables : deux blocs de 4 du 1 franc vermillon... paire du 40 centimes, orange, 1849, avec les 4 retouchés, pièce rarissime; une chose absolument unique : la feuille originale du 20 centimes bleu de 1850, contenant les trois tête-bêche tout ceci neuf bien entendu » et en note : « Pour les amateurs de prix et ceux qui estiment les timbres seulement pour la monnaie qu'ils représentent, je puis bien dire que la paire du 4 retouché vaut entre 12,000 et 15,000 francs, et la feuille du 20 centimes en question entre 60,000 et 70,000 francs ».

J'estime, moi qui suis l'un des doyens de la philatélie, que ces prix extravagants ne seront jamais atteints, ils ne me semblent utiles qu'à fausser le jugement des collectionneurs et à épouvanter les familles dont un des membres serait atteint d'une telle passion.

Certes les tête-bêche dont M. Hulot agrémentait ses planches à la Monnaie sont amusantes, mais ne méritent pas le fêti-

chisme des amateurs, pas plus du reste que les retouches de chiffres et les défauts, comme la fameuse *barbiche* de la République, et la *corne* sur le nez de l'empereur.

De tout cela il faut parler évidemment, mais simplement pour en fournir la raison, et ajoutons que ce n'est pas avec de telles histoires que l'on fera des prosélytes, qu'on les instruira, qu'on les intéressera.

*
*
*

Il y a autre chose de plus utile à chercher dans les timbres-poste et je regretterais d'avoir passé ma vie à leur étude s'il n'y avait pas d'autre résultat à en obtenir, mais heureusement il y en a, et je peux immédiatement le prouver : il y a l'histoire des timbres-poste français associée étroitement à l'histoire nationale, il y a l'étude des lois postales aussi bien que celle de la fabrication des timbres, où l'on peut relever souvent, et c'est le cas pour les tête-bêche, la négligence qui a présidé à cette fabrication et en tirer un enseignement pour l'avenir, de même qu'on peut être fier de certains efforts d'art et d'industrie réalisés là.

Cela je l'ai fait, et j'y ai consacré un temps considérable, dans mon journal d'abord, puis dans une révision complète, où j'ai pu faire entrer une grande quantité de documents nouveaux.

Ce livre je l'ai enfin, l'occasion est trop tentante pour en remettre encore l'édition à plus tard, et je suis sûr qu'il a un rapport immédiat avec l'exposition, c'en est pour ainsi dire l'explication que le public réclamait avec justice, et qu'il ne pouvait trouver dans un simple catalogue. Mon programme est d'ailleurs plus étendu que ne l'était l'ensemble de l'exposition où ne se trouvaient pas les enveloppes, les bandes et les cartes postales; de ce fait, j'ai pu étudier plusieurs chapitres fort intéressants, comme celui de la poste par ballons et par pigeons pendant la guerre de 1870, etc., etc...

A la vérité il manque bien quelques feuilles à ce livre, mais je les fournirai avant la fin de l'année aux souscripteurs. Pourtant, tel qu'il est aujourd'hui, tout imprimé, il comporte les timbres français parus de 1849 à 1885 et peut parfaitement former un tout complet et même être relié, il y a d'ailleurs de nombreux précédents et je citerai le splendide ouvrage de MM. P. Mirabaud et A. de Reuterskiold, *Les Timbres-poste Suisses, 1843-1862*.

Mes lecteurs trouveront plus loin une note relative à la publication de ce volume.

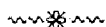
ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AUTRICHE. — Dès le mois de novembre de l'année dernière nous avons annoncé qu'on préparait une émission commémorative à l'occasion du soixantième anniversaire du règne de l'empereur François-Joseph 1^{er}. Aujourd'hui les types sont arrêtés et nous allons voir défiler toute la galerie des Habsbourg et des Lorraine-Habsbourg qui ont occupé le trône d'Allemagne, puis d'Autriche, depuis le XVIII^e siècle. Voici quelles sont les effigies qui seront représentées :

- 1 heller. Charles VI, empereur d'Allemagne (1711-1740), père de Marie-Thérèse ;
- 2 » Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême ;
- 3 » Joseph II, fils de François 1^{er}, duc de Lorraine, et de Marie-Thérèse, frère de Marie-Antoinette, nommé empereur d'Allemagne en 1765 ;
- 5 » François-Joseph 1^{er}, en 1848 ;
- 10 » » en 1878 ;
- 12 » Léopold II, frère de Joseph II et son successeur à l'empire d'Allemagne, en 1790 ;
- 20 » François 1^{er}, époux de Marie-Thérèse ;
- 25 » François-Joseph 1^{er}, en 1906 ;
- 30 » Ferdinand 1^{er}, empereur d'Autriche de 1835 à 1848, oncle et prédécesseur de François-Joseph 1^{er} ;
- 35 » Ferdinand 1^{er}.

Au second type des timbres en cours, vient de paraître une nouvelle valeur de 12 heller violet.



BELGIQUE. — Un aimable correspondant belge nous communique l'arrêté suivant du Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, du 17 mai dernier :

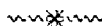
ARTICLE PREMIER. — Les cartes postales illustrées représentant les paquebots de la ligne de l'Etat belge entre Ostende et Douvres, seront dorénavant imprimées sur carton blanc.

ART. 2. — Les cartes sur carton jaune pâle ou bleu pâle restent valables.

CHILI. — Les timbres de service pour la marine, que nous avons catalogués en avril, affectent une autre forme. C'est une étiquette oblongue, dentelée ou non dentelée, portant une ancre avec sa gumène posée transversalement; en haut sur deux lignes: CORRESPONDENCIA OFICIAL, et en bas à gauche: CHILE — MINISTERIO DE MARINA. Le tout est imprimé en bleu sans indication de la valeur. De plus ces timbres portent une surcharge: OFICIO ou CARTA et un chiffre, qui doit servir de contrôle.



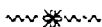
CHINE. BUREAUX RUSSES. — Les beaux timbres de Russie de l'année dernière, 5 et 10 roubles, viennent d'être mis en cours avec la surcharge habituelle. De même pour les enveloppes de 14 kop. bleu de 1884 et 20 kop. bleu de 1889. Les surcharges sont bleues ou rouges.



ESPAGNE. — Actuellement en Espagne, le port d'une lettre pour l'intérieur coûte 15 centimes d'affranchissement, plus cinq centimes payés au facteur par le destinataire. M. Dethier annonce que le gouvernement va réduire la taxe à 10 centimes, et supprimer la rémunération du facteur.

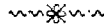


ÉTATS-UNIS. — Le 5 cents de l'exposition de Jamestown nous est parvenu et porte dans un ovale le buste de face et à mi-corps de Pocahontas. La jeune femme indienne est vêtue à la mode de son époque, ayant un large col en dentelles et tenant à la main un éventail. Elle est coiffée d'un immense chapeau haut de forme, garni à la base d'un ruban tressé et orné dans le haut à gauche d'une sorte d'aigrette; cette coiffure de femme est bizarre et ne sourirait pas beaucoup à nos élégantes d'aujourd'hui. Le chiffre de valeur est posé sur deux écussons aux armes des États-Unis, un de chaque côté de l'ovale. Il est imprimé en bleu de Prusse.



FRANCE. — Le timbre de 0.25 bleu, type semeuse sans terrasse, a fait son apparition le 19 juin; sa couleur bleu très foncé à reflets métalliques présentait le grave inconvénient de ne pas rendre l'oblitération assez apparente; aussi quelques

jours plus tard une nouvelle nuance plus claire faisait-elle son apparition tandis que les timbres bleu foncé étaient retirés du service.



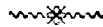
GUATÉMALA. — Cette république prépare pour la fin de cette année ou le commencement de l'autre, une série commémorative de cinq valeurs, à l'occasion de l'achèvement du chemin de fer interocéanique de Guatémala.



INDE ANGLAISE. — Les cartes de 1 anna carmin, simple et double, ont paru. Le timbre dont nous parlions le mois dernier a, en effet, une forme particulière : pointu en haut et en bas et évidé sur les côtés. L'effigie d'Edouard VII est à gauche sur fond plein dans un ovale perlé.

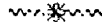


LUXEMBOURG. — Le *Journal officiel* du 1^{er} juin annonce l'émission prochaine d'une série de timbres-taxé comprenant sept valeurs : 5, 10, 12 1/2, 20, 25, 50 centimes et 1 franc.



MAROC. BUREAUX ANGLAIS. — La série en cours se complète par le 10 shillings bleu, surchargé 12 pesetas.

En plus de ces timbres, avec valeur en monnaie espagnole, il existe une seconde série qui comprend les valeurs de 1/2, 1 penny, 2, 4, 6 pence, 1 shilling et 2 sh. 6 p., ayant seulement la surcharge : MOROCCO AGENCIES et conservant par conséquent la monnaie anglaise ; ils servent exclusivement pour affranchir les colis postaux.



MAURICE. — Un de nos abonnés nous informe que les timbres de l'île Maurice seront probablement changés, soit pour être mis d'accord avec les armes de la colonie qui ont été récemment modifiées, soit pour représenter Edouard VII ; la question est à l'étude.



MEXIQUE. — Une nouvelle série est en préparation et paraîtra sous peu. Les timbres seront dans le genre de ceux en cours, sauf les 5 centavos et 5 pesos qui représenteront l'Hôtel des Postes de Mexico.

MONTÉNÉGRO. — Une nouvelle émission arrive sans crier gare. Elle se compose d'une série de huit timbres-poste et d'une autre de quatre timbres-taxe ; sur chacune d'elles, la valeur est exprimée en *paras*, est-ce le motif qui nous vaut ce changement ?

Sur les timbres, le prince Nicolas est représenté de face, en uniforme militaire avec ses décorations et est coiffé d'une sorte de toque ; les timbres sont de : 4, 5, 10, 15, 20, 25, 35 et 50 paras et peut-être nous réserve-t-on quelques grosses autres valeurs dans l'avenir.

Les timbres-taxe sont assez coquets. Le chiffre de valeur est dans un écusson sommé de la couronne princière et accosté de deux branches de laurier ; les valeurs sont : 5, 10, 25 et 50 paras.



PAYS-BAS. — Les deux enveloppes de 5 et 12 1/2 cent. viennent de paraître avec une formule pour l'adresse de l'expéditeur.

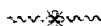


PÉROU. — Depuis le mois dernier nous avons reçu de notre dévoué correspondant de Lima, les 4 centavos et 1 sol ; d'autre part on nous annonce les valeurs de 1 et 10 cent.

Le 1 centavo représente le monument du colonel Bolognesi ; statue sur une haute colonne architecturale, posé sous un portique ; le cadre est vert jaune et le centre noir. Le 4 c. est de petit format oblong ; il a paru le 20 avril et, nous dit notre correspondant, servira principalement pour affranchir les cartes-poste pour l'Europe ; il représente un lama tourné vers la droite et est imprimé en une seule couleur olive. Le 10 c. nous montre des bâtiments de l'Exposition ; il est de format oblong comme le 20 c. et est imprimé en brun et noir. Enfin le 1 sol est du grand format oblong du 50 c. et porte une vue de l'hippodrome de Santa-Beatriz à Lima ; le cadre est violet et le centre vert.



SAINTE-LUCIE. — Nous avons à annoncer l'enveloppe-registrée de 2 pence à l'effigie d'Edouard VII ; elle est du même genre que celle de 1888, avec timbre rond.



SAINT-MARIN. — Le mois dernier nous avons catalogué trois nouveaux timbres sur lesquels nous manquions de rensei-

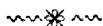
gnements. De la composition des sujets il y a peu de chose à dire, sinon qu'ils procèdent de l'art nouveau et qu'ils sont très laids ; ce ne sont pas encore ces timbres qui nous réconcilieront avec ledit art. Cependant le timbre pour lettres express mérite quelques mots. A droite de l'horrible tablette portant le mot :



ESPRESSO et d'autres inscriptions, on voit la personnification de la république sous les traits d'une femme un peu forte, ayant sur la tête une couronne murale, et abritée sous les plis d'un drapeau qu'elle élève de la main droite ; de la gauche elle

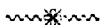
doit tenir un faisceau des licteurs dont on n'aperçoit que l'extrémité. A gauche du timbre sont les armoiries plutôt fantaisistes de Saint-Marin, posées sur deux rameaux de laurier et chêne. Dans le fond le soleil se lève derrière le mont Titan, montrant ses trois pics, dont le premier seulement est couronné d'une forteresse, et rappelle l'origine des armes de cette République.

Ces timbres ont été imprimés par l'*Officina Calcografica Italiana*, société succursale de l'*American Banknote Co.*, de New-York, qui s'est établie à Rome en 1905 et qui a fourni au gouvernement italien le 15 centesimi en cours. Cette société utilise pour l'impression en taille-douce les presses accélérées des grandes maisons américaines et l'on peut dire que, comme le 15 c. d'Italie, les nouveaux timbres de Saint-Marin sont irréprochables sous ce rapport. Mais le gouvernement italien, par raison d'économie, ne paraît pas disposé à continuer l'essai qu'il avait fait pour son 15 c., puisque depuis, il a continué à faire imprimer en typographie dans son atelier de Turin les nouveaux types de 5, 10 et 25 centesimi, et l'on peut se demander si la république de Saint-Marin suffira à elle seule à alimenter l'*Officina Calcografica*.



SAINT-VINCENT. — Cette colonie paraît vouloir abandonner l'effigie d'Edouard VII et nous envoie un timbre de 1 penny rouge, précurseur d'une nouvelle série. Il est au type du 5 shillings de 1882 et porte le sceau ou les armes de la colonie ; la devise : PAX ET JUSTITIA est sur les côtés inférieurs. Les inscriptions : POSTAGE AND REVENUE et SAINT-VINCENT sont en bas l'une sur l'autre. La valeur est indiquée sur un écusson en haut à l'angle droit.

SALVADOR. — Les pouvoirs du président Escalon, dont l'effigie orne les timbres depuis l'année dernière, arrivaient à expiration le 1^{er} mars dernier, et à cette occasion on devait émettre une nouvelle série comprenant douze valeurs de timbres-poste, des timbres de service et des timbres-taxe. Comme nous n'avons rien reçu encore, nous supposons que la querelle sanglante entre les trois républiques de Salvador, du Honduras et de Nicaragua, a dû ajourner l'émission à des temps meilleurs.



SUISSE. — Les journaux de La Chaux-de-Fonds publient l'information suivante :

Les nouveaux timbres-poste. — Nous apprenons que M. le professeur l'Eplattenier vient de remettre à l'Administration fédérale des Postes le coin gravé d'une variante de son timbre Helvétia. On se rappelle que la gravure du modèle choisi par le Conseil fédéral avait été commandée à Berlin et que le résultat n'avait nullement satisfait l'auteur. Celui-ci avait obtenu de l'Administration l'autorisation de faire graver, comme il l'entendait, en collaboration, une variante du modèle exécuté à Berlin.

La gravure de cette variante, qui sera soumise, avec les autres modèles, à l'adoption des Chambres fédérales, est due au talent d'un artiste de La Chaux-de-Fonds, M. Geel, professeur à l'École d'art. Nous savons que l'auteur du timbre est très satisfait du résultat obtenu par son graveur.

De sorte que si, comme il est à souhaiter, ce modèle est définitivement adopté, M. Geel aura prouvé que nous possédons en Suisse, et quoi qu'on ait dit, les hommes capables de graver les timbres, ce qui nécessite, il importe de le dire, des aptitudes exceptionnelles.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUTRICHE

Timbre, type 1906, dentelé.

12 heller violet.

CHILI

Timbre de service pour la marine, ancre et inscriptions, dentelé ou non dentelé.

bleu.

CHINE

Bureaux russes

Timbres, suite de la série en cours.

5 roubles bleu de Prusse et
bleu pâle sur vert.
10 » rouge et gris sur
jaune.

Enveloppes de Russie de 1884-89 avec KNTAN en surcharge rouge.

14 kop. bleu sur azuré.
20 » bleu sur azuré.

COTE D'OR

Timbre, type 1902, dentelé.
1/2 penny vert.

CRÈTE

Bureau italien

*Timbre d'Italie de 1906 avec
LA CANEA en surcharge noire.*



5 cent. vert.

ÉTATS-UNIS

*Timbre, suite de la série de
l'exposition de Jamestown.*



5 cents bleu de Prusse.

Types des timbres de 1 et 2



cents annoncés le mois der-



nier.

DANEMARK

*Cartes, effigie de face de
Frédéric VIII.*

5 et 5 o. vert sur blanc.
10 ore rouge sur crème.

FRANCE

*Timbres, semeuse sans ter-
rasse, suite de la série en
cours.*



25 cent. bleu foncé.
25 » bleu.

HONDURAS

Type des timbres annoncés



précédemment.

INDE ANGLAISE

*Timbre de service, timbre de
1907 avec « On H. M. S. » en
surcharge noire.*

1 anna rose.

*Cartes, effigie à gauche d'E-
douard VII.*

1 anna carmin sur chamois.
1 et 1 a. id.

LUXEMBOURG

Cartes, effigie de 3/4 à gauche du grand duc Guillaume.

5 et 5 c. vert sur chamois.
10 et 10 c. rouge sur chamois.

MAROC**Bureaux anglais**

Timbres, suite de la série en cours.

12 pesetas sur 10 sh. bleu.

Idem, avec MOROCCO AGENCIES seulement (pour colis postaux).



1/2 penny vert.

1 » rose.

2 pence vert et rose.

4 » brun et vert.

6 » violet.

1 shill. rose et vert.

2 sh. 6 p. violet.

MONTÉNÉGO

Timbres, effigie de face du prince Nicolas, dentelés.

1 para bistre.

5 » vert jaune.

10 » rose.

15 » bleu gris.

20 » rouge.

25 » bleu foncé.

35 » brun.

50 » lilas.

Timbres-taxe, chiffre dans un écusson couronné, dentelés

5 paras brun.

10 » violet.

25 » carmin.

50 » vert.

OCÉANIE

Timbre, type 1892, dentelé.

5 cent. vert jaune.

PAYS-BAS

Enveloppes, type 1899, formule pour l'adresse de l'expéditeur.

5 cent. rose.

12 1/2 » bleu clair.

PÉROU

Timbres, suite de la série en cours.



1 cent. vert jaune et noir.



4 cent. olive.

10 » brun et noir.



1 sol violet et vert.

SAINTE-LUCIE

Enveloppe-registration, effigie à gauche d'Edouard VII, relief, timbre rond.

2 pence bleu.

SIERRA LEONE

Timbres, type 1903, dentelés.

1 penny carmin.

2 1/2 pence bleu.

SAINT-VINCENT

Timbre, groupe (genre 1882), dentelé.



1 penny rouge.

SOMALILAND DU SUD

Timbre-taxe d'Italie avec Somalia italiana Meridionale en surcharge noire.

60 cent. orange et carmin.

TUNIS

Carte, laboureurs.

40 cent. rouge sur vert.

LA PETITE POSTE DE PARIS SOUS LOUIS XIV

Jean-Jacques RENOUARD DE VILLAYER

Inventeur du Billet de port payé en 1653

(Suite, voir n° 320)

Le nom de l'inventeur du billet de port payé et de la Petite Poste de Paris, ne nous était connu que par Pellisson qui l'appelait M. de Vélayer. Nos recherches restèrent longtemps stériles, mais la qualité de maître des requêtes donnée à M. de Vélayer, nous fit retrouver, vers le milieu du XVII^e siècle, un maître des requêtes du nom de Jean-Jacques Renouard, pour qui la terre de *Villayer*, en Bretagne, fut érigée en comté en 1655, et que l'on appelait communément M. de Villayer. Pour être définitivement fixés, nous posâmes dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 décembre 1904, une question pour savoir si M. de Villayer était en fonctions en 1653, date de l'établissement de la Petite Poste. Les réponses furent nombreuses⁽¹⁾, et ne laissèrent aucun doute sur l'identité de ce personnage.

(1) Voir *Intermédiaire* de 1905, LI^e vol., col. 83, 143, 196 et 477.

Une chose en amène souvent une autre, et nous retrouvâmes que cette Revue, en 1866, s'était déjà occupée de la petite poste, et que, dès ce moment, M. de Villayer était reconnu comme en étant l'inventeur. On lit dans le numéro du 10 septembre 1866 :

M. Ed. Fournier dans son nouvel ouvrage sur la Bruyère, vient justement de nous révéler le nom de l'inventeur de la Petite poste et des billets de port payé. C'est l'académicien M. de Villayer dont le portrait comique se trouve dans l'*Hermippe* des Caractères.

M. Fournier dit, en effet : (1)

Parmi les inventions de notre Hermippe, il ne faut pas oublier celle de la Petite Poste, et surtout son complément le plus curieux, l'invention des *billets de port payé*, premiers types des timbres-poste en plein xviii^e siècle.

La Bruyère a tourné en *caractère* (en comédie, ce qu'il n'a pu mettre en discours (à propos du fauteuil à l'Académie) ; au lieu de l'éloge académique de Villayer, on eut ainsi le portrait comique d'Hermippe.

Un établissement comme celui de la Petite Poste ne pouvait pas recevoir un commencement d'exécution sans avoir été autorisé par lettres patentes. Nous les trouvâmes dans les *Ordonnances de Louis XIV*, de mai 1653 (2), et ne fûmes pas peu surpris d'y lire en marge :

« Permission aux S^{rs} Comte de Nogent et de Villayer d'establiir des personnes qui porteront pour ceux qui s'en voudront servir, les lettres d'ung quartier de Paris à ung autre ».

Pour la première fois nous rencontrions ce comte de Nogent qui fut l'associé de M. de Villayer, ou son bailleur de fonds, ou tout autre chose, car nous avons de bonnes raisons de croire que ce fut ce dernier seul qui conçut le projet de la Petite Poste et en fit l'essai malheureux. Le titre de comte de Nogent était, à cette époque, en possession de la famille Bautru, originaire de l'Anjou, pour qui la seigneurie de Nogent-le-Roi fut érigée en comté par lettres patentes du mois d'août 1636, en faveur de Nicolas Bautru, capitaine des gardes de la porte. Dans les généalogies de cette famille que nous avons consultées (3), nous trouvons dans le xviii^e siècle des officiers de tous grades, un conseiller au grand Conseil, un conseiller d'Etat, un académieien, mais pas de maître des requêtes, comme il est dit dans les lettres patentes du 18 juillet 1653. Nous en sommes réduits aux conjec-

(1) La *Comédie de la Bruyère*, page 560.

(2) Ces lettres-patentes ont été publiées dans le numéro du mois dernier.

(3) *Moréri et la Chesnaie des Bois*.

tures sur le rôle que le comte de Nogent joua dans l'association et nous en revenons à M. de Villayer dont nous allons esquisser une petite biographie.

Jean-Jacques Renouard, ou de Renouard, naquit en 1605 ; il était le second fils de Guy de Renouard, sieur de Rivière et de Longlée, maître des comptes à Nantes et de Françoise de Becdelièvre, morte le 4 septembre 1668, à l'âge de cent ans. Cette famille, dont le nom s'est aussi écrit Regnouard, était originaire de la Gascogne ; on ignore à quelle époque elle s'était fixée en Bretagne, et l'on ne remonte son établissement dans cette province qu'à partir du xv^e siècle.

Guy de Renouard qui siégea pendant cinquante-deux ans à la Chambre des Comptes de Nantes, avait obtenu de Henri IV des lettres d'anoblissement datées du 8 Juin 1607.

Ses fils firent leurs premières études au Collège des Jésuites de la Flèche, et les deux aînés vinrent ensuite les achever à Rennes, pour y approfondir, sous la direction de leur grand-père maternel, conseiller au Parlement, les questions épineuses du vieux droit coutumier de la province (1).

Jean-Jacques Renouard qui portait, comme seigneur de Villayer, le titre d'un fief de fort minime importance situé dans la paroisse d'Ossé, aux environs de Rennes, fut reçu conseiller au Parlement de Rennes, en 1632, en même temps que son frère aîné César, connu sous le nom de Renouard de Drouges, entra à la Chambre des Comptes de Nantes, après la résignation que son père avait faite en sa faveur. Jean-Jacques ne siégea pas longtemps à Rennes, et la même année il prit possession d'un office de conseiller au Parlement de Paris.

Quatre ans après, il épousa Marthe de Neubourg, fille de Claude, correcteur à la Chambre des Comptes de Paris, et d'Anne d'Épinoy, puis, se sentant plus de dispositions pour la vie administrative que pour la magistrature proprement dite, il sollicita et obtint, le 28 février 1636, des lettres de maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi. Il fut reçu le 4 juillet dans cette compagnie laborieuse, première étape pour arriver au Conseil d'État, dont il devait devenir le doyen : il y entra à trente et un ans, et, pendant cinquante-cinq années consécutives, il l'éclaira de ses lumières.

(1) La plupart de ces notes et de celles qui vont suivre, sont extraites de l'étude que M. René Kerviler a consacrée à Jean-Jacques Renouard de Villayer et à sa famille, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

M. de Villayer fut de la première création des intendants en 1638, et envoyé à Orléans. Il y resta peu d'années, car, en 1644, on le retrouve prenant part aux velléités de révolte des maîtres des Requêtes contre l'autorité royale, révolte qui, s'accroissant plus ouvertement quelques années plus tard, fut la cause de la Fronde. Pendant les troubles, M. de Villayer resta cependant fidèle au ministère qui, en 1651, le récompensa par une augmentation de gages. Encouragé par cette faveur, il se renferma étroitement dans ses fonctions de rapporteur de requêtes, et tout nous porte à croire qu'il acquit une influence considérable au Conseil.

Il n'est donc pas surprenant qu'au mois de janvier 1655, Jean-Jacques Renouard ait obtenu, en récompense de ses excellents services, des lettres patentes pour l'érection en Comté de sa terre de Villayer.

En dépit des déclarations pompeuses des lettres royales, dit M. René Kerviler, c'était fort peu de chose que la terre et seigneurie de Villayer, si peu de chose qu'il nous a fallu de longues recherches pour arriver à pouvoir découvrir dans quelle paroisse de France elle était située. D'après un aveu du 16 février 1679, du bailliage proprement dit de Villayer ne relevaient que 29 vassaux qui devaient en tout 57 sols 12 deniers de rente argent, 241 boisseaux et demi d'avoine, 59 poules et 39 corvées et demie. A la seigneurie de Villayer avaient été réunis quatre autres fiefs de moindre importance pour former le comté. Il est vrai que pour tous ces fiefs ledit sieur de Villayer a « droit de haulte, moyenne et basse justice, espaves, gallois, déshérences, successions de bastards et autres droits appartenant à seigneur hault justicier ». Il fallait tout le crédit d'un puissant du jour pour obtenir pareille érection.

M. de Villayer était entré au Conseil d'Etat à la réforme de 1657, et, non content de tous ses titres, il voulut être de l'Académie française. Abel Servien, ministre d'Etat et surintendant des finances, étant mort en 1659, il brigua son fauteuil académique, et, d'une commune voix, la compagnie accéda à son désir. Le nouvel élu n'avait cependant rien publié, mais ses titres littéraires étaient suffisamment constatés par le succès de ses rapports au Conseil. Il paraît même qu'il fut dispensé de prononcer un discours d'apparat pour sa réception, car on n'en retrouve aucune trace dans le recueil des harangues de l'Académie. Comme les hauts personnages de ce temps, il se contenta d'un simple remerciement qui ne fut pas même écrit, et mentionné seulement dans un mémoire de Chapelain au ministre Colbert.

En 1680, M. de Villayer devint doyen du Conseil d'Etat avec son confrère Poncet ; puis il fut seul à partir de 1681, à la mort de ce dernier. Pendant dix ans il exerça avec honneur et intégrité, ces éminentes fonctions qui lui rapportaient 10,200 livres d'appointements par an.

Il mourut le 5 mars 1691, à l'âge de 86 ans et fut enterré au noviciat des Jésuites du faubourg Saint-Germain. Sa femme, Marthe de Neubourg, morte quelques mois auparavant, lui avait donné deux enfants : 1° Jean-Jacques (comme son père), conseiller au parlement de Rennes, qui épousa Lucrèce Chappel et fut le père d'un maître des requêtes, mort sans postérité ; 2° Madeleine-Angélique, mariée à Pierre de Hodie, comte de Marly, maître des requêtes. A l'extinction de cette famille, tous les biens des Renouard, y compris l'hôtel de Drouges, à Nantes, et l'hôtel de Villayer, rue Saint-André-des-Arcs, à Paris, passèrent aux Rosmadec.

Ce nom de Villayer avait brillé d'un assez vif éclat pour qu'au milieu du XVIII^e siècle on vit apparaître un second comté, qui n'avait que le nom de commun avec le premier. Il était composé des terres et seigneuries de Sertans, Amancey, Malans, Deservillers et Abondans, en Franche-Comté, qui furent unies et érigées en comté, sous le nom de Villayer, par lettres patentes d'août 1749, enregistrées au Parlement de Besançon et à la Chambre des Comptes de Dôle, accordées à Claude-François de Renouard, seigneur de Fleury, grand-maître des Eaux et Forêts de Bourgogne.

On ne trouve pas l'attache de ces Renouard de Fleury avec ceux de Bretagne ; ils portaient des armoiries différentes, mais néanmoins se considéraient, peut-être à tort, comme issus de la même souche. Cette famille subsiste encore dans les Renouard de Sainte-Croix.

C'est dans la tranquillité qui suivit les troubles de la Fronde, que M. de Villayer avait conçu le projet de la petite poste et des billets de port payé ; mais cette idée venait avant son heure et n'eut qu'un succès de curiosité.

Ce bonhomme Villayer, dit Saint-Simon (1), était plein d'inventions singulières et avait beaucoup d'esprit. C'est peut-être à lui qu'on doit celles des pendules et des montres à répétition pour en avoir excité le désir. Il avait disposé à sa portée, dans son lit, une horloge avec un fort grand cadran, dont les chiffres

(1) Notes du *Journal de Dangeau*, pour le 5 Mars 1691.

des heures étaient creux et remplis d'épices différentes, en sorte que, conduisant son doigt le long de l'aiguille sur l'heure qu'elle marquait ou au plus près de la division de l'heure, il goûtait ensuite, et par le goût et la mémoire connaissait, la nuit, l'heure qu'il était.

C'est lui aussi qui a inventé ces chaises volantes qui par des contrepoids montent et descendent seules entre deux murs à l'étage qu'on veut. M. le Prince s'en est fort servi à Paris et à Chantilly. M^{me} la duchesse, sa belle-fille et fille de roi, en voulut avoir une de même pour son entresol à Versailles : et voulant y monter un soir la machine manqua, et s'arrêta à mi-chemin, en sorte qu'avant qu'on pût l'entendre et la secourir en rompant le mur, elle y demeura bien trois longues heures engagées. Cette aventure la corrigea de la voiture et en a fait passer la mode.

Comme pour l'affranchissement d'avance au moyen de vignettes, l'idée des ascenseurs ne devait devenir pratique qu'au milieu du XIX^e siècle, mais on peut conclure que M. de Villayer devançait son époque par son génie inventif.

Il nous reste à dire un mot du billet de port payé qui n'a pas encore été retrouvé et que nous ne connaissons que par la description faite par Pellisson (1), nous avons même risqué une reconstitution, mais la *marque qui était particulière* à M. de Villayer nous faisait défaut. Or, au milieu du XVII^e siècle, la marque d'un maître des Requêtes ne pouvait être que ses armes personnelles ; l'héraldique était alors en pleine faveur et le style des armoiries de cette époque comprenait un écu français avec son casque et de beaux lambrequins, embrassé par deux rameaux (palme ou laurier, ou les deux) ayant parfois les tiges passées en sautoir et nouées d'un ruban. Les armes des Renouard étaient très simples : *D'argent à une quintefeuille de gueules*, et par cela même facilement reconnaissables par les nombreux commis qui devaient transporter et distribuer les lettres dans Paris.

Faut-il penser, que par suite de son association avec le comte de Nogent, il avait accolé ses armes à celles de son associé ? Les Bautru de Nogent portaient : *D'azur au chevron, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une tête de loup, le tout d'argent*.

Ces renseignements pourront peut-être aider à découvrir le fameux billet de port payé que tous les philatélistes désirent ardemment connaître et dont nous reparlerons le mois prochain.

(1) Voir le *Collectionneur de Timbres-poste*, année 1890, page 9.

LE RÉGIME POSTAL DE LA COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

Je n'apprendrai rien aux lecteurs du *Collectionneur* en disant qu'avant 1893 les timbres de Mozambique étaient en usage dans toute la colonie portugaise bordant

l'Océan Indien. Cette colonie était alors divisée en districts, qui étaient du nord au sud : Cabo-Delgado, Mozambique, Quélimana, Tété, Manica, Sofala, Inhambane, Gaza et Lorenzo-Marques.



Après le règlement des dernières difficultés territoriales avec l'Angleterre, pour soulager une situation financière obérée et pour donner un certain essor à cette colonie, le Portugal afferma, depuis 1893, la plus grande partie des districts à des compagnies de colonisation, ce qui amena dans les diverses parties de la colonie des différences de régime et eut pour résultat de donner une certaine autonomie au point de vue postal aux diverses portions.



La Compagnie de Mozambique formée en 1893 prit à bail les

districts de Sofala et Manica, c'est-à-dire toute la région comprise entre le Zambèze et la Savé. Presque en même temps, la Compagnie du Zambèze prit les districts du Tété et Quéli-mane (ce dernier est plus souvent aujourd'hui appelé Zambezia) c'est-à-dire la région au nord du Zambèze jusqu'au Ligonja.



Ces deux compagnies ayant leurs timbres spéciaux, les timbres de Mozambique n'avaient plus d'usage que dans deux portions de territoires fort éloignées l'une de l'autre, aussi réserva-t-on la série Mozambique pour la portion du nord et on créa la série Lorenzo-Marques pour la région du sud.



En 1898, la portion du nord restant directement sous l'autorité de la métropole fut encore amoindrie par la formation de la Compagnie du Nyassa qui prit l'ancien district de Cabo-Delgado; enfin le district postal de Lorenzo-Marques fut à son tour réduit de moitié par la formation de la Compagnie Inhambane. (Le district Inhambane a bien émis des timbres pour le centenaire de Saint-Antoine. Sans vouloir rechercher jusqu'à quel point cette émission fut sérieuse, constatons seulement qu'elle est bien antérieure à la formation de la compagnie).

Ces diverses compagnies ont des chartes différentes et leurs prérogatives sont variables, c'est ainsi que les Compagnies de Mozambique et de Nyassa ont pris à leur compte les services



postaux, d'où leurs timbres spéciaux. Les Compagnies du Zambèze et de Inhambane au contraire ont un privilège bien moins étendu, et la poste reste sous la direction du gouvernement ce qui explique l'emploi, sur leur territoire, de timbres au type passe-partout des colonies portugaises.

Il n'y a donc, à l'heure actuelle, que le district de Gaza qui n'emploie pas de timbres spéciaux, il emploie ceux de Lorenzo-Marques. Enfin mentionnons que l'ensemble des possessions

portugaises forme avec l'ensemble des possessions anglaises sud-africaines (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Rhodesia, Afrique centrale) l'Union postale sud-africaine.

Cette Union postale a un tarif inférieur à celui de l'Union postale Universelle, et aussi de plus grandes facilités pour l'émission des mandats intercoloniaux.

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Un musée postal à Berne. — Une nouvelle intéressante nous parvient au moment de mettre sous presse. Elle est ainsi annoncée par *Le National Suisse* :

Depuis quelques années, la Direction générale des postes a collectionné les objets se rapportant à l'ancien régime des transports et des postes de notre pays, en vue de représenter le développement des postes suisses jusqu'à ce jour. Les efforts de la Direction générale ont été secondés, dans de nombreux cas, par des dons émanant d'autorités, de fonctionnaires et de particuliers, et pour lesquels la Direction générale réitère ses remerciements.

Les collections seront exposées à partir du 22 juin au premier étage du nouvel Hôtel des postes, chambre n° 50, à Berne, et peuvent être examinées gratuitement chaque jour, de dix heures à midi.

Les objets exposés et copies d'originaux sont divisés comme suit, savoir : Ceux concernant le service des postes au temps des Romains (*Cursus publicus*), ceux se rapportant au service des transports du XIV^e au XVII^e siècle, ceux du service des postes au XVIII^e siècle, ceux relatifs au service des postes sous le régime helvétique, ceux concernant les postes cantonales de 1803-1848 et, enfin, ceux se rapportant aux postes fédérales, de 1848 jusqu'à l'époque présente. Une section spéciale est réservée à la poste militaire. Est, en outre, exposée une collection de projets issus du concours général ouvert en 1901 pour la création de nouveaux timbres-poste, d'estampilles de valeurs postales suisses et d'épreuves officielles de ces estampilles.

La Direction générale des postes continuera de collectionner, dans les limites des moyens dont elle dispose, les objets concernant l'ancien régime des transports et des postes, en vue de compléter peu à peu et autant que possible le musée postal.



Histoire des Timbres-Poste Français

TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, CARTES, ESSAIS
CBLITÉRATIONS, ETC. (1848-1885)

PAR

Arthur MAURY



Fort volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 400 pages,
illustré de 480 gravures, dont 11 planches entières de
timbres.

Prix : 5 Francs

(Port : France, 50 c. ; Étranger, 1 fr.)

NOTA. — La suite du livre formera un supplément important
et sera envoyée gratuitement, dans l'année, aux souscripteurs.

Résumé analytique des matières contenues dans l'Histoire des Timbres-poste français :

1818-1885. — PRÉLIMINAIRES DE LA RÉFORME POSTALE EN FRANCE

Proposition de M. Émile de Girardin. — La réforme postale anglaise et les projets de loi
en France. — La tarification par zones. — Abus de la franchise. — Projets de timbres
et d'enveloppes : Piron, Grasset, Pichot.

1848. — RÉFORME POSTALE

Historique. — Adoption du timbre-poste en France. — Fabrication des timbres-poste. —
Essais, type, gravure, impression. — M. Hulot. — Timbres tête-bêche. — Papier. —
fond de sûreté.

1849. — ÉMISSION DES PREMIERS TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

Première émission de timbres-poste. — Variétés. — Retrait du 1 franc vermillon. — Le
timbre à 40 centimes. — Essais d'annulation des timbres. — Fraudes et falsifications. —
Statistique. — Oblitérations.

1850

Un pas un arrière : augmentation de la taxe des lettres. — Chiffre-taxe. — Timbre à 20 centimes bleu, non émis. — Timbre surchargé 25 centimes, non émis. — Timbres à 10, 15 et 25 centimes. — Tête-bêche. — Oblitérations. — Timbres des journaux. — Marques postales. — Télégraphie électrique.

1852. — PRÉSIDENTE

Coup d'État. — Loi du 12 août 1852 relative à l'effigie de Louis-Napoléon. — Essais. — Émissions de timbres de 10 et 25 centimes.

1853-60. — EMPIRE

Abaissement de la taxe postale pour Paris. — Prime à l'affranchissement. — Émission de timbres à l'effigie de Napoléon III. — Retour à la taxe de 20 centimes. — Mauvais tirages. — Timbres fixes pour journaux. — Propositions de timbres et d'enveloppes. — Oblitérations.

1850-62

Création des timbres-taxe mobiles. — Variétés. — Timbres dentelés. — Réimpressions. — Spécimens. — Marques postales. — Taxe des lettres en retard. — Essais de contre-façons par la photographie.

1863-70

Timbres avec effigie laurée. — Essais. — Variétés résultant de tirages défectueux. — Timbre-taxe à 15 centimes. — Propositions de timbres et d'enveloppes. — Timbres de journaux. — Timbres-télégraphe. — Essai à l'effigie du prince impérial.

1870. — LA GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE

Chute de l'Empire. — Conséquences au point de vue postal. — Timbres-poste émis à Paris. — Siège de Strasbourg, cartes-postales privées. — Siège de Metz, lettres par ballons libres. — Moyens divers de communication essayés entre la province et Paris.

1870-1871. — LA POSTE AÉRIENNE PENDANT LE SIÈGE DE PARIS

Les ballons-poste. — Cartes et lettres par ballons. — Lettres, journaux. — Service postal par pigeons voyageurs.

1870-71. — FABRICATION DES TIMBRES-POSTE A BORDEAUX

Historique. — Essais. — Timbre-taxe. — Reports lithographiques. — Signe secret destiné à faire reconnaître les fautes. — Émission. — Variétés. — Oblitérations. — Timbres faux.

1870-71. — TIMBRES DITS D'ALSACE-LORRAINE ET ARRANGEMENTS POSTAUX FRANCO-ALLEMANDS

Historique. — Feld-Post. — Franchise postale des prisonniers de guerre. — Émission de timbres allemands pour les départements français envahis. — Cartes-poste. — Oblitérations. — Franchise postale accordée par la Suisse. — Arrangements postaux franco-allemands pour les départements occupés.

1871. — LA COMMUNE

Historique. — Découverte de planches et de timbres à la Monnaie. — Tirages effectués par les soins des délégués de la Commune. — Les agences ou offices particuliers. — La poste à Versailles. — Fin de l'insurrection.

1871-75. — APRÈS LA GUERRE ET LA COMMUNE

Pénurie de timbres-poste. — Réorganisation de la fabrication à la Monnaie. — Loi du 24 août 1871 relevant la taxe des lettres. — Timbres coupés. — Émission de timbres-taxe. — Fabrication des timbres, embarras de l'administration. — Timbre à 5 centimes de l'Empire sur papier azuré. — Suite de l'émission à l'effigie de la Liberté. — Erreur d'impression. — Timbres faux. — Essai. — Marques postales.

1873-78. — CARTES-POSTE

Historique. — Adoption de la carte-poste en France. — Nombreux types de formules. — Cartes imprimées par l'État. — Cartes commandées par l'État à l'industrie privée : cartes particulières. — Essais. — Prix des cartes. — Cartes avec annonces. — L'Union générale des postes.

1875

Timbre légitimiste de fantaisie. — Suppression du timbre à l'effigie de la République. — Concours. — Proposition en dehors du concours.

1876-77

Fin du règne de M. Hulot. — Fabrication des timbres-poste à la Banque de France. — La gravure, les clichés, les planches. — Deux variétés de clichés. — L'impression, le papier, le piquage. — Émission des timbres du type groupe allégorique.

1876-79

Maisement et unification des taxes postales à l'intérieur. — Changement de couleur des timbres. — Oblitérations. — Timbres-taxe. — La fabrication des timbres reprise par l'État. — Essais.

1879-85

Situation de l'Administration des Postes. — Fusion des Postes et Télégraphes. — M. A. Coehery ministre, ses réformes. — Le sol-lisant lavage des timbres. — Changement de couleur de divers timbres.

Note pour les Anciens Souscripteurs

Les Personnes qui, antérieurement à 1907, ont souscrit à notre Livre *L'Histoire des Timbres-poste français* sont priées de nous rappeler leur adresse (écrite lisiblement) pour éviter des envois erronés.

PETITE CORRESPONDANCE

T. G. — Le coupon-réponse sera mis en service cette année. Il résulte en effet d'une communication faite à la Chambre de commerce de Berlin par le Secrétaire d'Etat au Ministère des Postes qu'à partir du 1^{er} octobre prochain on pourra se procurer des « timbres de réponse internationaux d'une valeur de 25 centimes ».

J. F. à Poitiers. — Timbre fiscal d'Indo-Chine.

F. H. à P. — Le Portugal ne démonétise pas ses anciens timbres ce qui explique qu'on peut encore trouver en usage des timbres d'anciennes émissions. La surcharge 130 reis sur 150 rose est encore à l'heure actuelle en usage à Lorenzo-Marquês.

La statistique postale portugaise mentionne la vente du timbre de 1000 reis : c'est donc celui de 1884 qui est encore en cours. La vente, du reste, est infime, il n'en a été vendu que 122 dans tout le royaume en 1904.

J. G. à La R. — 1^o Fiscal de l'Inde anglaise ; 2^o fiscal du Canada.

G. à Turin. — Marque de papier timbré des Etats sardes.

Un abonné. — Ces timbres étaient destinés à remplacer les timbres français dans les départements envahis.

Marcel M. à V. — Le Haut-Sénégal et Niger sera placé dans notre album à la suite de Sénégalie et Niger. A. M.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 419. — *Album Universel, 5^e édition, contenant environ 3,065 timbres en assez bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 75 t., Suède 68 t., Norvège 47 t., Bergen 4 t., Islande 3 t., Danemark 21 t., Brunswick 2 t., Prusse 18 t., Saxe 10 t., Allemagne Sud T. et Taxis 12 t., Bade 14 t., Wurtemberg 30 t., Bavière 34 t., Allemagne Emp. 59 t., Autriche 37 t., Hongrie, 31 t., Suisse 60 t., Pays-Bas, 63 t., Belgique 46 t., France 100 t., Espagne 100 t., Portugal 28 t., Lombardo 9 t., Eglise 13 t., Malte 6 t., Russie 29 t., Finlande 13 t., Bosnie 6 t., Serbie 11 t., Roumanie 30 t., Grèce 80 t., Levant Russe 5 t., Egypte 28 t., Côte-d'Or 5 t., Angola 9 t., Cap de Bue-Esp. 12 t., Orange 4 t., Natal 5 t., Réunion 20 t., Chypre 5 t., Bhopal 2 t., Haïderabad 2 t., Indes Angl. 32 t., Ceylan 6 t., Malacca 7 t., Siam 35 t., Chine 3 t., Hong-Kong 13 t., Japon 25 t., Sarawak 6 t., Indes Néerl. 15 t., Australie Occ. 13 t., du Sud 5 t., Victoria 14 t., Nlle-G. du Sud 23 t., Nlle-Zélande 17 t., Fidji 2 t., Terre-Neuve 10 t., Canada 23 t., E.-Unis 41 t., Bermudes 2 t., Antilles Esp. 73 t., Jamaïque 5 t., Antilles Danoises 4 t., Colonies Fr., 45 t., Surinam 6 t., Brésil 19 t., Chili 23 t., Argentine 9 t., Uruguay 25 t., Serbie 22 t.

2^e volume. — Suisse 7 t., Monaco 4 t., Gibraltar 3 t., Tunisie 14 t., Libéria 4 t., Congo Etat 3 t., Transvaal 11 t., Perse 6 t., Ceylan 9 t., Macao 5 t., Philippines 16 t., Australie Sud 9 t., Victoria 11 t., Queensland 14 t., Indes Néerl. 6 t., Grenade 2 t., Trinité 3 t., Colombie 10 t., Brésil 31 t., E.-Unis 30 t., Maurice 8 t., Leeward Islands 5 t., etc.

Prix : 200 francs.

N° 420. — *Album Lallier contenant environ 650 timbres antérieurs à 1869, dont 1/3 environ en mauvais état savoir :*

France et Colonies fr. 63 t., Allemagne Nord 24 t., Gde-Bretagne 20 t., Autriche 34 t., Lombardo 6 t., Bade 20 t., Bavière 11 t., Belgique 20 t., Brème 1 t., Brunswick 3 t., Danemark 7 t., Espagne 31 t., Grèce 10 t., Hanovre 8 t., Italie 30 t., Lubec 6 t., Modène 3 t., Naples 2 t., Pays-Bas 12 t., Portugal 5 t., Prusse 19 t., Russie 13 t., Saxe 15 t., Suède 17 t., Suisse 13 t., Wurtemberg 13 t., Ceylan 5 t., Indes Angl. 11 t., Ste-Hélène 1 t., Argentine 6 t., Brésil 14 t., N. Brunswick

4 t., Canada 3 t., E.-Unis 22 t., Jamaïque 2 t., etc.

Prix : 50 francs (port 85 c.).

N° 422. — *Album unicersel, 13^e édition, contenant environ 2,175 timbres, bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 52 t., Suède 27 t., Norvège 15 t., Danemark 16 t., Saxe 5 t., Bade 3 t., Wurtemberg 18 t., Bavière 30 t., Allemagne emp. 67 t., Autriche 84 t., Hongrie 45 t., Suisse 38 t., Pays-Bas 40 t., Belgique 53 t., France 113 t., Monaco 8 t., Espagne 85 t., Portugal 30 t., Gibraltar 4 t., Italie 58 t., Malte 4 t., Russie 19 t., Bosnie 8 t., Serbie 18 t., Roumanie 41 t., Bulgarie 24 t., Turquie 25 t., Grèce 37 t., Levant 16 t., Egypte 17 t., Tunisie 12 t., Açores 11 t., Sénégal 6 t., Congo état 4 t., Cap de Bue-Espérance 11 t., Maurice 13 t., Madagascar 15 t., Anjouan 5 t., Côte des Somalis 5 t., Perse 18 t., Inde angl. 28 t., Ceylan 8 t., Malacca 5 t., Indo-Chine 13 t., Hong-Kong 9 t., Japon 35 t., Philippines 22 t., Inde Néerl. 17 t., Australie Occ. 6 t., du Sud 6 t., Victoria 11 t., Nlle-G.-du-Sud 11 t., Queensland 7 t., Tasmanie 6 t., Nlle-Zélande 8 t., Nlle-Calédonie St., Canada 26 t., E.-Unis 83 t., Mexique 24 t., Antilles Esp. 79 t., Haïti 12 t., Jamaïque 5 t., Trinité 6 t., Gualémala 21 t., Guyane angl. 6 t., Colombie 38 t., Brésil 44 t., Pérou 27 t., etc.

Prix : 125 francs.

N° 423. — *Album universel, 15^e édition, contenant environ 1,935 timbres :*

Grande-Bretagne 47 t., Suède 18 t., Danemark 14 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 20 t., Autriche 52 t., Hongrie 18 t., Suisse 39 t., Pays-Bas 32 t., France 80 t., Monaco 5 t., Espagne 41 t., Gibraltar 3 t., Lombardo 5 t., Italie 55 t., Russie 18 t., Serbie 7 t., Roumanie 21 t., Bulgarie 8 t., Grèce 17 t., Levant 6 t., Egypte 10 t., Tunisie 4 t., Côte-d'Or 2 t., Cap de Bue-Espérance 10 t., Orange 4 t., Transvaal 6 t., Réunion 8 t., Ervthrée 4 t., Inde angl. 13 t., Chine 4 t., Japon 17 t., Australie Sud 7 t., Canada 12 t., E.-Unis 52 t., Antilles esp. 22 t., Jamaïque 2 t., Barbade 3 t., Colombie 8 t., Equateur 9 t., Brésil 21 t., Chili 10 t., Argentine 17 t., etc.

Prix : 25 francs (port 85 centimes).

TIMBRES DE FRANCE EMPLOYÉS AUX COLONIES

1849-50. Liberté à gauche.
bleu (une paire).
1 fr. carmin.

3 timbres oblitérés grille rou-
ge sur fragment de lettre proce-
de de la Martinique 25 fr.

même oblitération, la lettre

porte, en outre, le timbre à date de
Saint-Pierre (Martinique). . . . 50 fr.

Nous possédons quelques réponses
aux lettres annoncées ci-dessus. Elles
sont adressées de Paris à Saint-Pierre
(Martinique), l'affranchissement est le
même et l'oblitération aussi (grille
rouleau) 15 fr.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

CRÈTE

Bureau italien
Timbres d'Italie de 1901-06
à LA CANCA en surcharge.

cent. brun.
brun-rouge.
vert.
carmin.
série des 4 timbr. 0 » 60

ÉTATS-UNIS

Timbres commémoratifs de

l'exposition de Jamestown,
dentelés.

1 cent. vert . . . N » 40
2 " carmin . . . N » 45
5 " bleu N » 40

FRANCE

Semeuse, dentelés.
25 c. bleu foncé . . . N » 50
25 » bleu N » 30

MAROC

Bureaux anglais
Timbre, suite de la série en
cours.
12 pesetas bleu . . . N 16 »

Océanie

Type en cours.
5 c. vert jaune . . . N » 40

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance, la
reine faisant la charité au
seuil de son palais.
3 h. brun et br. foncé.
5 » vert et br. foncé.
10 » rouge et br. foncé.
15 » bleu et br. foncé.
La série des 4 timbres N 1'25

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPECIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients
nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous
avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays
qui suivent, que d'une seule série.

AFRIQUE CENTRALE

1895-96
dentelé
25 pounds 50f



1897

Genre 1895, fond
blanc, dentelé.
50. 10 pounds jaune et
noir 20f



AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

1898
Genre 1896,
grands, dentelés
95. 1 rupee bleu.



- 96. 2 rupees orange.
- 97. 3 » violet noir.
- 98. 4 » carmin.
- 99. 5 » brun noir.
- 100. 10 » bistre.
- 101. 20 » vert jaune.
- 102. 50 » violet.

La série des 8 timbres. 50'

**AFRIQUE
ORIENTALE
ET OUGANDA**

1903

Effigie d'Edouard
VII, grands,
dentelés.



- 113. 3 rupees noir et vert.
- 114. 4 » vert et noir.
- 115. 5 » carmin et noir.
- 116. 10 » bleu et noir.
- 117. 20 » olive et noir.
- 118. 50 » rouge brun et noir

Les 6 timbres . . . 45'

**AUSTRALIE
DU SUD**

1887-90. Effigie à
gauche Victoria I
inscription POSTAGE
ET REVENUE, grands
dentelés.



- 46. 2 shill 6 p. violet.
- 47. 5 » rose.
- 48. 10 » vert gris.
- 49. 15 » orange.
- 50. 1 pound bleu.
- 51. 2 » brun rouge.
- 52. 50 shill rouge rose.
- 53. 3 pounds olive.
- 54. 4 » jaune.
- 55. 5 » gris violet.
- 56. 10 » bronze.
- 57. 15 » argent.
- 58. 20 » lilas.

Les 13 timbres . . . 45'

BORNEO

1894. Armoiries, grands,
dentelés.

- 57. 25 cents gris bleu.
- 58. 50 » violet foncé.
- 59. 1 doll. rouge.
- 60. 2 » vert olive.
- 61. 5 » violet.
- 62. 80 » brun.

Les 6 timbres . . . 15'

CANADA

1897. Timbres commémora-
tifs, double effi-
gie de la reine
Victoria, milli-
simes 1837-1897
dentelés.



- 71. 50 c. bleu ciel.
- 72. 1 d. carmin.
- 73. 2 » violet foncé.
- 74. 3 » brun jaune.
- 75. 4 » violet vif.
- 76. 5 » olive.

Les 6 timbres . . . 25'

HONDURAS

BRITANNIQUE

1902-07. Effigie à
gauche d'Edouard
VII, dentelés.



- 48. 10 c. violet et vert.
- 49. 25 » violet et brun jaune.
- 50. 50 » vert et carmin.
- 51. 1 dol. vert et carmin.
- 52. 2 » vert et bleu.
- 53. 5 » vert et noir.

Les 6 timbres . . . 40'

MALACCA

1902. Petite effigie
à gauche d'Edouard
VII, dentelé.



- 92. 100 dollars brun et
jaune . . . 40'

**NOUVELLE
GALLE
DU SUD**

34 timbres de diverses
émissions de 1888 à 1903

**Timbres-taxe
1891.**

Chiffre, dentelés.

- 115. 1/2 p. vert.
- 101. 1 » vert.
- 102. 2 » vert.
- 103. 3 » vert.
- 104. 4 » vert.
- 105. 6 » vert.
- 106. 8 » vert.
- 107. 5 shill. vert.
- 108. 10 » vert.
- 109. 20 » vert.

Les 10 timbres . . .

PÉRAK

1895. Groupe
d'éléphants,



- grands, dentelés.
- 26. 1 doll. vert et vert
 - 29. 2 » vert et carmin
 - 30. 3 » vert et olive.
 - 27. 5 » vert et bleu
 - 32. 25 » vert et orange

Les 5 timbres . . .

SÉLANGOR

1895-98. Groupe
d'éléphants,
grands, dente-
lés.



- 17. 1 doll. vert et vert
- 20. 2 » vert et rose.
- 24. 3 » vert et jaunâtre
- 18. 5 » vert et bleu
- 22. 10 » vert et lilas.
- 23. 25 » vert et orange.

Les 6 timbres . . .

SOULOU LAND

1896. Petite effigie Victoria à gauche dentelés.
1900. 2 p. violet et vert.



20. 1 p. violet et rose.
29. 2 sh. 6 p. vert et noir.
27. 5 pounds rouge et noir.

Les 4 timbres . . . 38f

TRANSVAAL

1900. Armes, dentelés, avec

VRI en surcharge noire.

110. 2 sh. 6 p. violet gris et vert.
111. 5 sh. gris bleu.
112. 10 » brun clair.
113. 5 pounds vert.
Les 4 timbres . . . 45

LA HAUSSE ET LA BAISSSE

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

ALLEMAGNE

Timbre de service

1905. Cadre
Timbres-poste de
avec surcharge
FREE DUNCH
N° 16, dentelés.



20 pf. Bleu ciel N » 10

ITALIENNES

DANOISES

1855-67.

Couronne.



3c. carm. s. blanc 0 3f50

CHINE

1900-05. Type 1898, dentelés.
73. 5 cents violet. . 0 » 15

Bureaux allemands

1905. Timbre d'Allemagne de 1902 avec CHINA en surch.
25. 20 c. sur 40 pf.
lilas et noir . . 0 » 50

KIAUTCHOU

1905. Type 1900,
monnaie en cent.
dentelés.



17. 4 c. rose vif. . 0 » 20
18. 10 » bleu ciel . 0 » 50
19. 20 » carm. et n. 0 » 75
20. 40 » carm. et n.
sur rose . . . 0 1f25

COSTA-RICA

1900-03. Effigie, dentelés.

69. 4 c. lilas et noir. N » 20

Timbres-taxe

1903.

Chiffre en noir,
dentelés.



73. 5 cent. bleu gris.
74. 10 » brun rouge.
75. 15 » vert.
76. 20 » carmin.
77. 25 » bleu.
78. 30 » brun noir.
79. 40 » olive.
80. 50 » lilas.

La série des 8 timbr. N 8f »

OCCASIONS DU MOIS

DOMINICAINE

Timbres de service

1902. Fortin,
dentelés.



2c. rouge et noir.
5 » bleu et noir.
10 » vert jaune et noir.
20 » jaune et noir.
La 4 timbres . . N 1f75

ÉQUATEUR

1897. Armes,

un seul chiffre sous
les armes, dentelés.



168. 1 c. vert.
169. 2 » vermillon.
170. 5 » carmin.
171. 10 » brun noir.
172. 20 » jaune.
173. 50 » bleu.
174. 1 s. gris.
175. 5 » violet.

La série des 8 timbr. N 2f75

1901. Type 1899, dentelés.

208. 1 c. carmin et noir.
209. 2 » vert et noir.
210. 5 » violet gris et noir.
211. 10 » bleu de Prusse et n.
212. 20 » gris et noir.
213. 50 » bleu pâle.
214. 1 s. brun et noir.

La série des 7 timbr. 0 1f75

MONTÉNÉGR0

1893. Effigie de 3/4 à droite de Nicolas Petrowich, (Jubilé du quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie), dentelés.



- 18. 2 nov. jaune.
- 19. 3 » vert.
- 20. 5 » rouge.
- 21. 7 » lilas.
- 22. 10 » bleu.
- 23. 15 » bistre.
- 24. 25 » violet.

La série des 7 timbr. n° 250

NYASSA

1898. Timbres de Mozambique avec NYASSA en surcharge.



- 1. 2 1/2 r. brun.
- 2. 5 » jaune.
- 3. 10 » lilas.
- 4. 15 » brun rouge.
- 5. 20 » violet pâle.
- 6. 25 » vert.
- 7. 50 » bleu pâle.
- 8. 75 » rose.
- 9. 80 » vert clair.
- 10. 100 » brun sur jaune.
- 12. 200 » bleu sur bleu.
- 13. 300 » bleu sur chamois.

Les 12 timbres. n° 275

PERSE

1902. Timbres de 1899 avec



PROVISOIRE 1319 en surcharge dans un petit cadre octogone.

- 180. 1 ch. gris.
- 181. 2 » bistre.
- 182. 5 » jaune.
- 183. 10 » bleu.
- 184. 12 » rose.
- 185. 16 » vert.
- 186. 1 kr. rose effigie.
- 187. 2 » vert foncé effigie.
- 188. 2 » lilas.
- 189. 4 » rouge brun.
- 189a. 5 » brun clair.
- 189b. 10 » bleu foncé.
- 164. 3 ch. violet.
- 165. 4 » rouge.
- 167. 8 » orange.
- 177. 50 kr. brun rouge.

La série des 16 timbr. n° 253



Oblitérations

provisoires

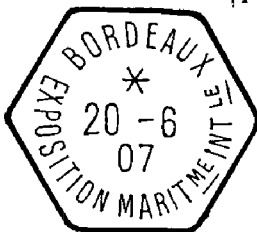


Exposition du Timbre-Poste français

- Enveloppe entière portant un timbre d'affranchissement oblitéré : EXP^{on} DU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS PARIS 0 fr. 50
- Idem, avec 4 timbres d'affranchissement 0 fr. 75
- (Port 0 fr. 05)

Exposition Coloniale de Nogent-sur-Marne

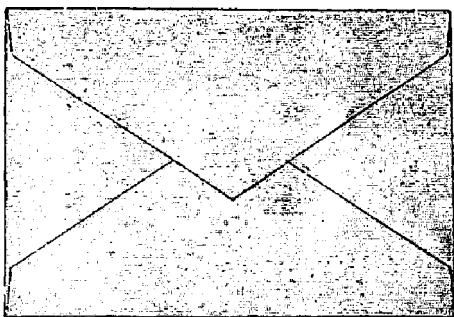
- Enveloppe entière affranchie avec un seul timbre oblitéré : NOGENT-S/-MARNE EXPOSITION COLONIALE 0 fr. 50
- Idem, avec 4 timbres 0 fr. 75
- (Port 0 fr. 05)



Expositon maritime de Bordeaux

- Enveloppe entière affranchie avec un timbre oblitéré BORDEAUX EXPOSITION MARITIME INT^{le} 0 fr. 50
- Idem, avec 4 timbres 0 fr. 75
- (Port 0 fr. 05)

Enveloppes en papier pelure très transparentes



Pouvant être utilisées pour les envois de timbres rares, de séries, les envois à choix, etc.

FORMATS :

N° 1	— 0.055×0.036	: 0 fr. 70	le cent	(Port : 0.05)
N° 2	— 0.087×0.053	: 0 fr. 90	—	— 0.05)
N° 3	— 0.102×0.060	: 1 fr. »	—	— 0.05)
N° 4	— 0.114×0.073	: 1 fr. 25	—	— 0.05)

PRIX :

CHARNIÈRES EN PAPIER PELURE

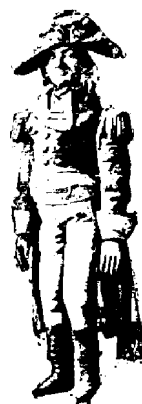


permettant de distinguer les filigranes au revers des timbres, toutes pliées et découpées, pour fixer les timbres dans les albums.

PRIX : la boîte de mille : 0 fr. 70 (Port : 0,05 c.)



On demande à acheter
ou à échanger
des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens.

Faire des offres aux Bureaux du journal

VIENT DE PARAÎTRE



47^{me} Édition

entièrement

REFONDUE

DU



ÉDITION 1907

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

TIMBRES-POSTE

Timbres-Taxe et Timbres-Télégraphes

PARUS

DEPUIS LEUR INVENTION

jusqu'en Mai 1907

PAR

ARTHUR MAURY



PARIS — 6, Boulevard Montmartre, 6 — PARIS

Fort volume de 500 pages renfermant 2.800 gravures de timbres

Malgré d'importantes additions le prix de ce catalogue est resté le même

Catalogue Broché, 1 fr. 50

(port : France : 30 cent. Etranger : 55 cent.)

Relié couverture souple rouge ou havane, tranché
rouge, 2 fr. 25 (port : France : 30 cent. Etranger : 60 cent.)



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL.

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE

DES

TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

PAR ARTHUR MAURY

Fort volume de 400 pages

Illustré de 480 gravures dont 11 planches entières de timbres

VOIR AUX ANNONCES



GRAND CHOIX

D'ESSAIS FRANÇAIS

TYPES LIBERTÉ ET NAPOLÉON

Essais proposés

Essais Pichot, essais officiels 1900, 1902, 1903, etc.



ESSAIS DES COLONIES



FRANÇAISES & BUREAUX A L'ÉTRANGER

CARNETS A CHOIX

DE

TIMBRES FRANÇAIS NEUFS OU OBLITÉRÉS



Blocs de quatre. — Variétés
de Nuances. — Erreurs. — Spécimens. — Millé-
simes. — Réimpressions. — Oblitérations, etc.

LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les paires et les blocs. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — La Petite Poste de Paris sous Louis XIV. — Notes, questions et réponses : Carte postale parvenue sans adresse. — Les marques postales concourant à fournir les preuves d'authenticité d'un document historique. La question du timbre international. Le timbre T (à taxer). Hongrie, la couronne de Saint Etienne. A propos des futurs timbres suisses. Le timbre algérien. — Petite correspondance. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Collections d'occasion. — Souvenir philatélique des timbres de Bordeaux.

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LES PAIRES ET LES BLOCS

J'ai reçu diverses lettres à propos de ma *Causerie* sur l'Exposition des timbres-poste français à Paris.

L'une dit en substance : « De quoi vous mêlez-vous ? Est-ce que cela vous regarde si les gens achètent leurs timbres par un, par paire, ou par bloc de quatre ? »

Là n'est pas la question, je ne vais pas recommencer ce que j'ai dit, les personnes que cela intéresse n'ont qu'à relire l'article dont il s'agit, mais j'ai émis cette opinion que dans une exposition publique, dans le catalogue de cette exposition, il eut mieux valu ne pas parler de paires et de blocs, ne pas en faire figurer autant, de façon à réserver de la place pour d'autres timbres que l'on a dû éliminer ; que les collectionneurs recueillent dans leurs albums tout ce qui leur semble utile, documentaire, ou simplement tout ce qui leur plaît, je le comprends tellement bien que je le pratique pour moi-même et encore plus pour les clients de ma maison, cela n'empêche pas que j'ai le droit

d'écrire ici que je trouve bizarre cette mode nouvelle qui consiste à collectionner les timbres par deux ou par quatre, sans en donner la raison.

D'abord cherchons l'origine de cette manière de collectionner; évidemment c'est pour distinguer d'une façon nette et indiscutable la nature des marges.

Un grand collectionneur de la première heure, M. Oscar Berger-Levrault, l'éditeur bien connu de Strasbourg, eut l'idée, vers 1865, de faire figurer dans sa collection au moins un timbre de chaque série qui était coupé au milieu d'une feuille, de façon à emprunter les marges dentelées ou non des huit timbres qui avaient été ses voisins comme le montre le fac-similé ci-contre.



Ce collectionneur émérite avait même la conscience de laisser un peu de chacun de ces huit timbres après la marge; certainement il y avait là du déchet, il eut été plus simple de garder les timbres par blocs de neuf, d'autant plus que cette façon de procéder ne donnait pas un résultat agréable à l'œil et qu'elle revenait assez chère.

M. Berger-Levrault eut au moins un imitateur, c'était un parisien de ses amis qui me chargea de lui préparer ce que je pourrais de timbres découpés comme je viens de l'indiquer; il me souvient qu'il tenait principalement à des Finlande dont la dentelure n'était pas solide, et ces timbres étant déjà rares à cette époque (1868), il m'était pénible d'en détériorer un si grand nombre.

De ce temps, aussi bien qu'aujourd'hui, beaucoup de collectionneurs *faisaient*, c'est-à-dire réunissaient les timbres d'une même feuille quand ils offraient des différences même minimes de dessin, comme par exemple les vues de Sydney, les premiers Nouvelle-Calédonie etc., etc. Mais cela est autre chose.

Dans mon *Histoire des timbres-poste français*, j'ai publié des réductions [photographiques des feuilles entières de presque toutes les émissions, pour qu'on en distingue tous les détails, je n'ai fait, dans ce cas, que suivre la voie indiquée dans quelques grandes collections, comme celle de M. Mirabaud, et là, il y a une explication puisque chaque feuille entière montre les marges, la dentelure, la place des tête-bêche s'il y en a, les marques de contrôle du papier, les chiffres millésimes de fabrication enfin tous les détails possibles.

*
*
*

Bien que la question des blocs de quatre n'intéresse qu'un nombre relativement restreint de collectionneurs, je propose, pour donner satisfaction à quelques-uns de mes correspondants, de la traiter à fond dans ce journal. La rubrique spéciale des « Questions et réponses des Collectionneurs » est ouverte à tous et je convie volontiers les amateurs à y exprimer leur avis.

ARTHUR MAURY.



CHRONIQUE UNIVERSELLE

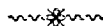
AFRIQUE ORIENTALE ET OUGANDA. — L'unité monétaire va être la rupee divisée en 100 cents, au lieu d'annas. Ce changement nous vaudra sûrement une nouvelle émission.



ARGENTINE. — Le 3 centavos qui était orange passe au vert bleu. Ce changement pourrait bien amener celui du 1 cent. qui est vert également.



AUSTRALIE OCCIDENTALE. — Le timbre de 1 shilling vient d'être refait dans le genre des 2 1/2, 6 et 10 pence, l'encadrement est fort joli. Il est imprimé en olive.



CHINE. BUREAUX FRANÇAIS. — Ces bureaux ont reçu le timbre-taxe de France, de 20 centimes olive, avec la surcharge « Chine ».

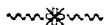
Les bureaux de Canton, Hoi-Hao, Kouang-Tcheou-Wan, Mongtzé, Paekoï, Tchongking et Yunnansen qui utilisent les timbres de l'Indo-Chine, ont reçu le 35 centimes noir sur jaune avec une surcharge rouge portant respectivement le nom du bureau, et des caractères chinois. Le tirage a été de 9.000 pour Canton et de 6.000 pour les autres bureaux.

HAÏTI. — Voici quelles sont les quantités des timbres de 1898 et 1899 qui ont reçu l'année dernière la surcharge ovale : EN PIASTRES FORTES, etc : 1 centime, 29,000, dont un tiers sur le bleu et les deux tiers sur le vert ; 2 c., 13,000 (la proportion n'est pas indiquée) ; 3 c., 9,800 ; 4 c., 2,000 ; 5 c., 43,900, dont cinq pour cent seulement sur le brun rouge ; 7 c., 4,700 ; 8 c., 13,000 ; 10 c., 11,800 ; 15 c., 21,400 ; 20 c., 4,000 ; 50 c., 8,000 et 1 gourde, 5,000.

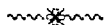


ISLANDE. — Une nouvelle émission vient de paraître ; elle comprend une série de timbres-poste et une autre de timbres de service. Le type rappelle celui de 1902 par le cadre, mais l'effigie est remplacée par une double effigie à droite de Christian IX et de son fils et successeur Frédéric VIII, cette dernière superposant la première. Les inscriptions sont interverties : ISLAND est en haut, la valeur en bas et sur chacun des côtés : FRIMERKI. Les valeurs sont les mêmes qu'à la précédente série. Tous les timbres sont imprimés en taille-douce.

La série des timbres de service est au même type, à la différence que le mot : ÞJONUSTA remplace celui de : FRIMERKI. Toutes les valeurs ont le centre uniformément gris et le cadre d'une autre couleur.



LUXEMBOURG. — Les timbres-taxé dont nous parlions le mois dernier nous sont parvenus. Ils sont très coquets pour ce genre de timbres et portent dans le haut les armes du grand duché ; au-dessous dans un octogone blanc est le chiffre de valeur avec « cent » ou « franc », et en bas sur le cadre « à payer ». Sur les côtés latéraux on lit : GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. Le cadre est uniformément vert pour toutes les valeurs, tandis que la valeur est noire. La série se compose des 5, 10, 12 1/2, 20, 25, 50 cent. et 1 franc.

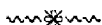


MONTÉNÉGRO. — L'émission du mois dernier se complète par le 2 paras et les fortes valeurs de 1, 2 et 5 krone. Il y a en plus un timbre pour accusé de réception de 25 paras brun olive, au même type que les autres, à la différence que les chiffres de valeur des angles supérieurs sont remplacés par les lettres A. R.

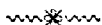


NATAL. — Le *Monthly Journal* nous apprend que les tim-

bres de service portant la surcharge : OFFICIAL, vont être retirés et qu'ils seront remplacés par les timbres ordinaires ayant en perforation les lettres N. G. R. qui signifient *Natal Government Railways*.



NORVÈGE. — Les timbres avec valeur en krone qui doivent porter l'effigie du roi, ne seront pas prêts avant plusieurs mois. Le type est gravé, mais les planches ne sont pas faites et ensuite auront lieu les essais de couleurs avant d'adopter celles qui seront définitives.



NOUVELLES-HÉBRIDES. — De l'Annonce *Timbrologique* :

La question des Nouvelles-Hébrides, posée depuis 1878 entre la France et l'Angleterre, est toujours pendante, car elle fut laissée de côté lors du traité d'avril 1904, qui prévoyait seulement la réunion d'une commission franco-anglaise chargée de régler le différend entre les deux pays.

Cette commission élabora une convention qui reconnaissait les Nouvelles-Hébrides comme territoire d'influence commune.

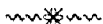
Il fut donc institué un tribunal mixte et deux tribunaux, l'un anglais et l'autre français.

L'administration fut confiée à deux hauts commissaires, l'un français et l'autre anglais.

Cette convention ne contenta ni les colons anglais ni les colons français, et de nouveaux pourparlers furent entamés entre les deux pays.

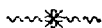
Aujourd'hui, on annonce que l'Angleterre offre à la France, contre l'abandon complet des Nouvelles-Hébrides, la cession de Sierra-Leone, en Afrique occidentale.

Si l'offre est acceptée, il faudra donc renoncer à l'émission de timbres anglo-français, qui devait, paraît-il, satisfaire à la fois les spécialistes des colonies anglaises et ceux des colonies françaises.

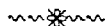


NOUVELLE-ZÉLANDE. — Les timbres commémoratifs de l'exposition de Christchurch ont été émis aux chiffres suivants : 1/2 penny, 200,000; 1 p., 175,000; 3 pence, 80,000; 6 p., 45,000. Ils ne sont donc pas appelés à devenir des raretés, surtout les deux premiers.

UGANDA. — L'union avec l'Afrique orientale anglaise n'aura pas été de longue durée, car il est question de rétablir ce pays en colonie relevant directement de la couronne, et c'est peut-être fait à l'heure actuelle.



PARAGUAY. — Au type de la série de 1904 vient de paraître le 60 centavos brun rouge. Le 1 peso fuerte qui n'a que quelques mois d'existence change déjà de couleur, au lieu de rose et noir il est maintenant imprimé en brun jaune et noir. Puis le même timbre avec OFICIAL est transformé en timbre de service et il devient rouge pâle et noir.



SAINT-VINCENT. — Au type groupe du 1 penny, annoncé le mois dernier, vient de paraître le 3 pence violet foncé. Le 1/2 penny est prêt également à être émis, mais on attend l'épuisement du stock de 20,000 timbres de cette valeur, à l'effigie d'Edouard VII.

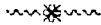


SIAM. — Des timbres provisoires de très fortes valeurs : 10, 20 et 40 ticals viennent d'être émis sur des timbres fiscaux de justice, très grands en hauteur, portant dans un médaillon oriental l'effigie presque de face du roi et au-dessous des balances. La surcharge en caractères chinois signifie : SIAM POSTAGE. Ils sont tous les trois imprimés en vert clair. Le tical vaut environ un franc quatre-vingts centimes de notre monnaie. L'emploi de ces timbres est assez curieux pour le mentionner :

Dans le royaume de Siam habitent plusieurs centaines de mille de Chinois dont beaucoup ont conservé des attaches avec la mère-patrie.

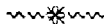
Jusqu'à ces dernières années la poste en Chine était si rudimentaire qu'il ne fallait pas songer à utiliser ce moyen pour correspondre. Alors il se forma au Siam des Sociétés de Chinois qui recueillaient les lettres pour la Chine et lorsqu'il y en avait un assez grand nombre pour une même région, on envoyait un homme pour les porter, les distribuer et rapporter celles qui étaient destinées au Siam. Cet usage durait depuis un nombre considérable d'années ; mais la Chine ayant maintenant des courriers et des facteurs qui pénètrent dans les plus petits villages, elle s'émut de cette concurrence et prit un arrangement avec le Siam pour que ces paquets soient dirigés par la poste jusqu'à Bangkok et de là aux ports de mer chinois d'où les lettres triées

et classées sont dirigées et remises aux destinataires par les soins de la poste. Chaque lettre doit payer au départ la taxe de 1/2 atts et l'on comprend que pour affranchir les paquets, il ait fallu des timbres de grosses valeurs. Des timbres définitifs, commandés à Londres, remplaceront bientôt les provisoires. Cette convention prendra fin lorsque la Chine entrera dans l'Union postale universelle, c'est-à-dire dans un délai qu'on peut évaluer à deux ans, et alors les lettres de Siam pour la Chine seront traitées individuellement comme le prescrivent les règlements.

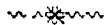


SOUDAN ÉGYPTIEN. — Notre fidèle correspondant de Port-Soudan nous envoie l'information suivante :

« J'ai le plaisir de vous annoncer que, d'après une décision du gouvernement, une nouvelle série de timbres-poste soudanais va être émise dans quelque temps. Ces timbres seront de types différents et leur format sera plus petit que celui des timbres actuels ».



TERRE-NEUVE. — L'effigie de la reine Victoria va disparaître du timbre de 1 cent pour faire place à celle de son fils, le roi Edouard VII ; celui-ci sera représenté en robe d'hermine, comme sur la carte de 1 c. Il est cependant à remarquer que le roi Edouard VII figure déjà dans la série, comme prince de Galles, sur le timbre de 2 cents, ce qui amènera forcément un autre changement d'ici peu.

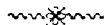


TRANSVAAL. — Le *Petit Bleu* de Bruxelles apprend de Prétoria une intéressante nouvelle :

« Le drapeau britannique qui, depuis la fin de la guerre anglo-boër, flottait souverainement sur tous les édifices publics du Transvaal, va disparaître pour faire place à un drapeau nouveau symbolisant le nouveau régime.

« Il se compose du « vierkleur » — drapeau aux quatre couleurs de l'ancienne République boër, avec les couleurs britanniques dans l'angle gauche supérieur, constituant ainsi l'emblème de la réconciliation et de l'union des deux races.

« Le modèle du nouveau drapeau soumis par le général Botha au ministère des colonies d'Angleterre, a été approuvé par lord Edwin ».



VICTORIA. — Nous avons à signaler une bande de 1/2 penny vert, portant l'effigie en relief d'Edouard VII dans un ovale. L'inscription est : POSTAGE HALFPENNY VICTORIA.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ARGENTINE

Timbre, type 1901, dentelé.
3 centavos vert bleu.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Timbre, genre 1901, dentelé.
1 shilling olive.

CHINE

Bureaux français

*Timbre-taxe de France avec
Chine en surcharge noire.*
20 centimes olive.

Canton

Hoï - Hao

Kouang-Tcheou-Wan

Mongtzé

Packhoï

Tchongking

Yunnansen

*Timbre d'Indo-Chine de
1906 avec les surcharges rou-
ges respectives suivantes :*
CANTON, HOÏ-HAO, KOUANG-
TCHEOU-WAN, MONGTSEN, PAK-
HOÏ, TCHONG-KING ou YUNNAN-
FOU.



35 centimes noir sur jaune.

CHINE

Bureaux russes

Type de l'enveloppe de 14



kop. annoncée le mois dernier.

ÉQUATEUR

Type de la carte-lettre de



*5 centavos annoncée en juin
dernier.*

INDE ANGLAISE

Type de la carte de 1 anna



annoncée le mois dernier.

ISLANDE

Timbres, double effigie à

droite de Christian IX et de Frédéric VIII, dentelés.



- 3 aur bistre.
- 4 » gris et carmin.
- 5 » vert.
- 6 » gris.
- 10 » rouge.
- 16 » brun.
- 20 » bleu.
- 25 » brun et vert.
- 40 » lilas.
- 50 » gris.
- 1 krona bleu et brun.
- 2 » brun et vert.
- 5 » brun et bleu gris.

Timbres-taxe, même genre, inscription MONUSTA, dentelés.

- 3 aur bistre et gris.
- 4 » vert et gris.
- 5 » orange et gris.
- 10 » bleu et gris.
- 16 » rouge et gris.
- 20 » vert jaune et gris.
- 50 » violet et gris.

LEEWARD-ISLANDS

Timbre, type 1902, dentelé.

- 1 penny rouge.

LUXEMBOURG

Timbres-taxe, chiffre et



armes, dentelés.

- 5 cent. vert et noir.

- 10 cent. vert et noir.
- 12 1/2 » » »
- 20 » » »
- 25 » » »
- 50 » » »
- 1 franc » »

MAROC

Bureaux anglais

Type du timbre de 2 sh. 6 p.



annoncé le mois dernier.

MONTÉNÈGRO

Timbres, suite de la série en cours.



- 2 paras noir.
- 1 krona carmin.
- 2 » vert.
- 5 » brun rouge.

Timbre pour accusé de réception, même genre, lettres A. R. en haut, dentelé.

- 25 paras brun olive.

Type des timbres-taxe au-



noncés précédemment.

PARAGUAY

Timbres, suite de la série en cours, avec millésime 1904.
60 centavos brun rouge.



1 peso fuerte br. jaune et n.

Timbre de 1906 surchargé
Habilitado en 5 CENTAVOS.

5 cent. sur 2 c. rouge.

Timbre de service, suite de la série en cours.

5 centavos bleu de Prusse.

1 peso fuerte rouge pâle et n.

PÉROU

Type du timbre de 10 centavos



vos annoncé le mois dernier.

PHILIPPINES

Type du timbre de 20 centavos



vos pour lettres express annoncées précédemment.

SAINT-VINCENT

Timbre, type groupe, dentelé.



3 pence violet foncé.

SIAM

Timbres fiscaux avec surcharge noire SIAM POSTAGE en caractères siamois.

40 ticals vert clair.

20 » »

40 » »

VICTORIA

Bande, effigie à gauche d'Edouard VII, relief.

1/2 penny vert.

LA PETITE POSTE DE PARIS SOUS LOUIS XIV

Jean-Jacques **RENOUARD DE VILLAYER**

Inventeur du Billet de port payé en 1653

(Suite, voir nos 320 et 321)

Pour terminer cette étude nous citerons, après les avoir mis au point, des passages publiés autrefois dans notre journal et relatifs à l'invention de M. de Villayer.

Jusqu'alors (1653), si la poste fonctionnait régulièrement d'une ville à une autre, elle n'existait aucunement pour l'inté-

rieur d'une même ville, c'est-à-dire que seules les lettres du dehors était distribuées par le service des postes. Les lettres de et pour Paris, par exemple, étaient portées par les valets et, à leur défaut, par des commissionnaires appelés généralement *Savoyards*, qui se tenaient aux coins des rues.

M. de Villayer, après l'obtention de son privilège, procéda exactement comme le fit, près de deux cents ans plus tard, Rowland Hill, pour l'Angleterre.

Il fit placer dans Paris de nombreuses boîtes qui devaient être levées trois fois par jour. Il annonça que, pour la célérité du service, ses commis ne recevraient point d'argent, mais que les lettres devraient être accompagnées d'un *billet de port payé*. C'est, avons-nous dit, le premier essai d'affranchissement préalable des lettres qui ait été fait au moyen d'une vignette, enveloppe ou bande à prix marqué.

Ce billet de port payé coûtait un sou, le dépôt principal en était au Palais; l'avis ajoute que celui qui veut obtenir réponse à sa lettre n'aura qu'à y insérer un second billet de port payé.

Le service devait commencer le 8 août 1653.

Nous reproduisons plus loin la première page du prospectus destiné à faire connaître aux parisiens l'établissement de la Petite Poste.

On est frappé en lisant ce prospectus, qui semble bien naïf aujourd'hui, de ce fait que M. de Villayer a tout organisé, tout prévu; c'est la poste à prix réduit, avec le timbre-poste pour comptable; nous y trouvons même l'enveloppe-réponse, qui n'est mise en usage que depuis peu de temps.

Loret, dans sa gazette, la *Muse historique*, annonce ainsi aux Parisiens la création de la petite poste :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement,
Mais c'est pour Paris seulement,
Des boîtes nombreuses et drues
Aux petites et grandes rues,
Où, par soi-même ou son laquais,
On pourra porter des paquets,
En dedans, à toute heure, mettre,
Avis, billet, missive ou lettre
Que des gens commis pour cela
Feront chercher et prendre là;
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville
A des neveux, à des cousins
Qui ne seront pas trop voisins,
A des gendres, à des beaux-pères,
A des nonnains, à des commères,

A Jean, Martin, Guilmain, Lucas,
A des clercs, à des avocats,
A des marchands, à des marchandes,
A des gaïants, à des gaïantes,
A des amis, à des agents,
Bref, à toutes sortes de gens,
Ceux qui n'ont suivants ni suivantes,
Ny de valets ni de servantes,
Seront ainsi fort soulagez,
Ayant des amis loin logez.
Outre plus, je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir réponse,
On l'aura par mesme moyen,
Et si l'on veut savoir combien
Coûtera le port d'une lettre,
Chose qu'il ne faut pas obmettre,
Afin que nul n'y soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé (1).

(1) Sou frappé à l'effigie du Souverain.

La petite poste de M. de Villayer eut un succès de curiosité, mais, comme beaucoup d'excellentes inventions, elle arrivait



INSTRUCTION POUR CEUX

Qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre, & avoir responce promptement deux & trois fois le iour sans y enuoyer personne, par le moyen de l'establissement que sa Majesté a permis estre fait par ses Lettres, verifiées au Parlement, pour la commodité du public & expedition des affaires.



N Faict a sçavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris en un autre, que leurs lettres, billets, ou memoires seront fidèlement portés & diligemment rendus à leur adresse, & qu'ils en auront promptement responce, pourueu que lorsqu'ils escriront ils mettent avec leurs lettres vn billet qui portera *port payé*, par ce que l'on ne prendra point d'argent, lequel billet sera attaché à ladite lettre ou mis auioar de la lettre, ou passé dans la lettre, ou en telle autre maniere qu'ils trouueront à propos, de telle sorte neantmoins que le Commis le puisse voir & l'oster aysement.

Chacun estant aduertiy que nulle lettre n'y responce ne sera portée qu'il ny aye avec icelle vn billet de port payé, dont la date sera remplie du iour & du mois qu'il sera enuoyé, à quoy il ne faudra manquer si l'on veut que la lettre soit portée.

Le Commis General qui sera au Palais vendra de ces billets de port payé à ceux qui en voudront auoir, pour le prix d'un sol marqué & non plus, a peine de concussion, & chacun est aduertiy d'en acheter pour sa necessité le nombre qu'il luy plaira, afin que lors que l'on voudra écrire l'on ne manque pas pour si peu de chose à faire ses affaires, Et en cét endroit les Soliciteurs sont aduertis de donner quelque nombre de ces billers à leurs Procureurs & Clercs afin qu'ils les puissent informer à tous momens de l'estat de leurs affaires, & les peres à leurs enfans qui sont au Collee &

A

Réduction photographique de la première page du prospectus de M. Villayer

avant son heure et, outre l'indifférence du public, elle fut bientôt en butte à la stupide malveillance ; les boites furent souillées, des *malicieux* y introduisirent des souris, des rats et pire encore.

M. de Villayer dut bientôt renoncer à son entreprise.

Nous nous sommes efforcé inutilement, dès 1864, de retrouver un de ces fameux billets de port payé; on nous avait affirmé que M. Feuillet de Conches, alors Introduceur des ambassadeurs, en possédait un encore attaché à une lettre de Pellisson; il eut l'obligeance de nous communiquer ce précieux autographe, mais, malheureusement, la bande d'affranchissement que nous espérions découvrir n'y était pas.

Nous donnons plus loin, d'après nos souvenirs, une reproduction de cette lettre, laquelle n'était qu'une formule banale imprimée qui, à la vérité, touchait de près au billet de port payé, ainsi que Pellisson nous l'apprend lui-même :

En même temps que M. de Vélayer établit les boëstes pour porter des billets d'un quartier à l'autre, il fit aussi imprimer de certains formulaires de billets d'une douzaine de sortes, comme pour demander de l'argent à un débiteur, pour recommander une affaire à son procureur, un ouvrage à quelque artisan, etc., afin que ceux qui auraient des choses semblables à écrire se pussent servir de ces billets tout faits, du moins en remplissant quelques lignes de blanc qu'on y laissait comme on fait par exemple aux quittances des parties casuelles et en une infinité d'autres affaires. Ces billets se vendaient au Palais avec les autres billets de port payé; Acante (1), en ayant acheté une douzaine pour cinq sous, s'avisa, pour employer son argent, d'envoyer à Sapho, par la voie des boëstes, celui qui est ici attaché.

Pellisson dit ailleurs que ce billet fut écrit par plaisanterie et envoyé à M^{lle} de Scudéry sous une enveloppe de M^{me} Boquet attendu que l'adresse : *au Pays des Nouveaux Sansomates* était comme la lettre tout à fait de fantaisie.

C'est donc l'enveloppe de M^{me} Boquet qui portait le billet de port payé.

M^{lle} de Scudéry répondit à l'épître également par la petite poste, ainsi qu'en témoignent ces lignes :

J'en eusse bien dit davantage, écrit-elle, mais la boëste des billets s'ouvre à huit heures et c'est par cette voie que je prétends vous envoyer celle-ci.

Pellisson, qui était rentré en possession de cette lettre et la conservait lui-même comme curiosité, a écrit en marge :

Il est vraisemblable que, dans quelques années, on ne saura plus ce qu'étaient les boëstes de M. de Vélayer...

Très heureusement, il donne plus loin la description des fameux billets :

Il avait établi un bureau au Palais, où on vendait pour un sou pièce certains billets imprimés et marqués d'une marque qui lui était particulière. Ces billets ne contenaient que :

(1) Il était du bel air de prendre des noms romanesques. Acante et Pisandre sont ceux de Pellisson; Sapho désigne M^{lle} de Scudéry.

Port payé le...

jour de...

L'an mil six cens cinquante, etc.

Mademoiselle,

Mandez-moy si vous ne scavez point, quelque bon remède contre l'amour ou contre l'absence & si vous n'en connaissez point, faites-moy le plaisir de vous en enquérir, & au cas que vous en trouerez, de l'enuoyer à

Votre très humble et très
obeissant serviteur

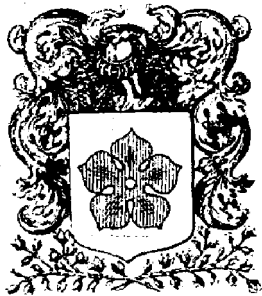
Sifandre

Outre le billet de port payé que l'on mettra sur cette lettre pour la faire partir, celuy qui escrira aura soing, s'il veut avoir réponse, d'envoyer un autre billet de port payé enfermé dans la lettre.

Pour s'en servir, il fallait remplir le blanc de la date du jour et du mois auquel vous écriviez, et, après cela, vous n'aviez qu'à entortiller ce billet autour de celui que vous écriviez à votre ami et les faire jeter ensemble dans la boîte, etc.

Pour Mademoiselle
Suzanne
demeurant en la rue au Doy
des nouveaux Solfomutes
à Paris

Par billet de port payé



Le prix est de un sol

Disposition probable

Comment devait être le billet de port payé. — D'après l'Instruction de M. de Villayer et la description qu'en donne Pellisson on peut reconstituer en imagination le fameux billet de port payé : c'était une bande portant une *marque particulière* (1) et une formule pour que le public inscrive lui-même la date, ce qui constituait l'*oblitération* et ne permettait pas de faire servir une autre fois cet affranchissement.

Cette bande, nous apprend l'avis, devait être jointe à la lettre, de façon que le commis pût la voir et l'ôter aisément ; il l'ôtait donc, pour la soumettre probablement au contrôle de M. de Villayer, qui ensuite n'avait plus qu'à la détruire, ce qui expliquerait sa rareté.

Cependant il peut en avoir été conservé et nous faisons appel principalement aux collectionneurs d'autographes et aux assidus des Bibliothèques publiques et des Archives pour nous aider à retrouver un *billet de port payé* de 1653 ; ce serait un précieux document pour l'histoire des timbres-poste (2).

(1) Comme nous le disions dans le n° 321, page 213, cette marque était très probablement les armes personnelles de M. de Villayer : *D'argent à une quintefeuille de gueules*, armoiries que l'on voit sur la reproduction ci-dessus.

(2) Nous rappelons que nous offrons toujours 1,000 francs à quiconque nous procurera ce billet de port payé.

Port payé le
jour de
mil six cents cinquante

de port payé (1653)

NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Carte postale parvenue sans adresse. — On nous communique une carte postale qui étonnerait certes très vivement le personnel de la rue du Louvre si pareil fait se produisait à Paris.

Mise à la grande poste de La Haye (Hollande), cette carte, dont l'adresse avait été omise par disraction, est revenue à celui qui l'avait écrite munie de 15 cachets différents de facteurs. Le plus curieux c'est que cette carte était sans importance, écrite dans une langue étrangère, ne portant, pour toute indication, que la signature plus ou moins lisible de son auteur nouvellement installé dans cette ville de 250,000 habitants.

Ce petit pays de Hollande offre ainsi un grand exemple de scrupuleuse conscience que ne manqueront pas d'apprécier tous ceux qui, pour une légère incorrection de l'adresse, se sont vus délibérément privés de leur correspondance.

* * *

Hongrie. La Couronne de Saint-Etienne. — Nous

recevons d'un de nos abonnés de Turin la communication suivante :

Monsieur MAURY,

J'ai lu dans le n° 320 du *Collectionneur* l'article sur la couronne de Saint-Étienne. Il y est dit : « la couronne de fer est, paraît-il, perdue en Italie ». Je me permets de rectifier cette erreur de votre correspondant, car la couronne n'est pas perdue, mais conservée dans le trésor du dôme de Monza (environs de Milan).

A. G.

*
* *

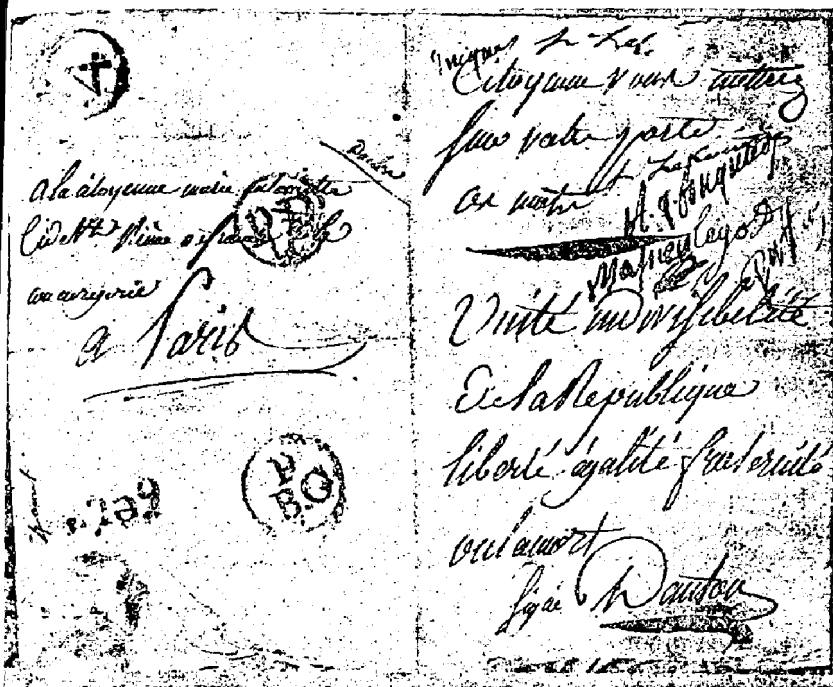
Les marques postales concourant à fournir les preuves d'authenticité d'un document historique. — Un riche Américain possédant une des plus importantes collections d'autographes vint nous trouver il y a quelques semaines et nous soumit une lettre fort curieuse adressée en 1793, par Danton à Marie-Antoinette. Ce document, aux dires de certains, était faux de toutes pièces. Son propriétaire ayant eu connaissance de nos études sur les marques postales tenait à avoir notre avis.

Cette lettre qui paraît avoir été déposée à la grande poste, dont elle porte le timbre de départ (lettre P dans un triangle), fut versée d'office à la petite poste comme l'exigeait alors le règlement. Elle fut acheminée par les soins de cette entreprise, ainsi qu'en font foi les différents cachets imprimés à l'encre rouge. Le cachet P. D. dans un cercle apposé en surcharge sur la marque de départ de Paris signifie *Port dû* ; il était en usage au début de la Révolution et servait encore en 1793.

Au dos de la lettre se voit l'estampille P. B. G. laquelle est très souvent associée au timbre à date dit « quantième dans un cercle », alors qu'au contraire les autres marques de Paris de cette époque sont 99 fois sur 100 accompagnées du quantième sans cercle surmonté ou non d'une sorte de tréma. Sur la lettre en question le quantième 4 est bien dans un cercle.

L'indication de la levée (6^e levée) est absolument conforme aux inscriptions de l'époque. Il y a sur ce document un jeu de timbrage que peu d'amateurs de marques postales peuvent expliquer, et après avoir comparé cette pièce avec quelques spécimens de notre collection, nous n'avons pas hésité à reconnaître l'authenticité des marques qui y sont apposées. Sans nous prononcer sur l'autographe de Danton, nous avons la conviction que cette lettre a passé par la poste à l'époque de 1793.

Cette pièce, dont nous avons la bonne fortune de pouvoir publier une réduction photographique, a son histoire. Son propriétaire actuel la tient d'une maison ducale de France qui l'a



Réduction photographique d'une lettre adressée par Danton à Marie-Antoinette en 1793

reçue des mains de Louis XVIII en 1816. Elle fut saisie alors chez un membre de la Convention qui possédait en outre des documents fort intéressants, entre autres plusieurs lettres de la reine Marie-Antoinette dont l'une fut versée aux Archives Nationales.

Sur le document reproduit plus haut on lit :

A la Citoyenne Marie-Antoinette
Ci-devant Reine de France
à la Conciergerie à Paris

et le texte contresigné par les commissaires :

Citoyenne, vous mettez sur votre porte ces mots : Unité indivisible de la République, liberté égalité fraternité ou la mort.

Signé : DANTON.

* * *

La question du timbre international. — Aux propositions faites au Congrès postal de Rome, propositions que nous avons signalées dans notre numéro de mars, il faut ajouter les trois essais suivants envoyés par la Belgique, la Russie et la Suède :

Belgique. — Enveloppe portant la mention « BELGIQUE ENVELOPPE AVEC RÉPONSE PAYÉE » ; à l'angle supérieur droit est ménagée une ouverture carrée de 25 millimètres de côté. Cette enveloppe en renferme une seconde sur laquelle se lit l'en-tête BELGIQUE ENVELOPPE-RÉPONSE ; à droite, un encadrement avec l'inscription : TIMBRE IMPRIMÉ SUR L'ENVELOPPE. Cet encadrement correspond à l'ouverture pratiquée dans la première enveloppe. Dans l'angle inférieur gauche de la seconde enveloppe un autre encadrement renferme la mention « TIMBRE D'AFFRANCHISSEMENT », ce dernier réservé pour le retour.

Russie. — Grande carte-lettre (105 m/m × 175 m/m) avec réponse payée se développant en triptyque ; à gauche les armes de Russie, à droite le timbre de 10 kop. des cartes-lettres ordinaires. La carte-réponse est du même format que la première et on ne s'explique pas bien l'idée poursuivie par l'office russe.

Suède. — Enveloppe avec deux pattes de fermeture, l'une portant la mention : « *Pour ouvrir cette enveloppe, la fendre suivant le pointillé. Puis ôter cette partie de l'enveloppe et déplier la partie correspondante qui se trouve sous ce pli* ». L'autre patte réservée à la réponse porte l'inscription : *Avant d'expédier la réponse, biffer l'adresse ci-dessous.*

Sur l'une des faces de l'enveloppe on lit : SUÈDE (*pays d'origine*). ENVELOPPE AVEC RÉPONSE PAYÉE (*recto*). — Au dos : RÉPONSE, et la destination : SUÈDE (*verso*).

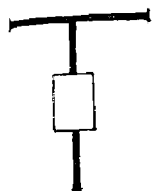
Cette enveloppe a ceci de particulier que le timbre de 20 ore, type en cours, qui figure sur les deux faces, est reproduit en noir en simili gravure y compris la dentelure qui est ainsi simulée, et, précaution bien inutile, cette figurine porte en plus la surcharge noire SPECIMEN. La vignette destinée à la réponse est protégée au départ par la patte de fermeture qui la recouvre entièrement.

Comme on le voit, la Belgique et la Suède ont cherché à tirer parti de notre projet de timbre-double.

*
* *

Le timbre T (à taxer). — On sait que lorsqu'une lettre non affranchie entre dans le service des postes elle est immédiatement frappée d'un timbre T qui signifie « à taxer » et qui est destiné à appeler l'attention du bureau chargé d'apposer les timbres-taxe mobiles.

Dans les relations internationales l'application de ce timbre est prescrite par les règlements de l'Union postale et chaque



pays a adopté, pour cette marque, une forme particulière. C'est contre cette dissemblance des cachets que se sont élevées les Colonies portugaises et elles ont demandé au dernier Congrès postal qu'un type uniforme fût adopté par tous les états contractants. Elles ont proposé le modèle reproduit ci-contre qui consiste

en une lettre T avec cadre passe-partout où serait écrit ou imprimé le nom du bureau qui emploierait ce timbre.

*
* *

A propos des futurs timbres suisses. — La question des nouveaux timbres continue à passionner, en Suisse, l'opinion publique. De tous côtés nous parviennent, sur ce sujet, des coupures de journaux et certains de ces articles ne sont pas tendres pour l'Administration. Qu'on en juge :

..... Poursuivons. Le concours est fermé. Qui va se faire juge des résultats ? Une Commission de cinq personnes, dont deux artistes seulement : MM. Giron et Sandreuter. Et, comme on pouvait le prévoir, ceux-ci, qui opinèrent en faveur d'un projet de M. Hodler, que le *Grüne Heinrich* publiera prochainement, furent mis en minorité. Excellent début, n'est-ce pas ?...

Continuons par l'examen de deux cas typiques, les cas Welti et Sprenger. En 1905, l'Administration des Postes chargea MM. Welti et l'Eplattenier de lui présenter des projets pour les timbres-poste de deux à quinze centimes. Dans quelles conditions le projet du premier de ces deux maîtres a-t-il été exécuté ? Le timbre de M. Welti représente, on s'en souvient, le fils de Tell. Confiant dans les indications de l'Administration des Postes, qui laissaient à l'auteur le choix du procédé d'exécution, M. Welti avait fait son modèle dans l'idée qu'il serait exécuté en deux couleurs en relief, comme les vieux timbres suisses et les timbres bavarois actuels. Après, il fallut déchanter. L'Administration ne voulait entendre parler que de l'impression. Mais, direz-vous, l'artiste fut mis ensuite en relations avec un dessinateur et un graveur, afin de pouvoir surveiller l'exécution de son projet ? Nullement. Le modèle de M. Welti fut dessiné à nouveau et gravé à Berlin, et l'Administration des postes a fait savoir à cet artiste, qui habite Munich, qu'il devait venir à Berne pour voir ce qu'était devenu son modèle sur

les bords de la Sprée. Mais qui donc avait choisi la maison de Berlin pour exécuter les matrices? Le rapport de gestion de 1906 nous répond : « Sur le préavis de gens du métier et de connaisseurs des procédés graphiques de reproduction... » Qui sont donc ces hautes autorités qui dédaignent les graveurs du pays et vont confier du travail à des Berlinoises, comme si Berlin était la capitale de la Suisse — ou du monde? Je vais les nommer, puisque l'administration m'y oblige. Ce sont : M. Scheweggler, contrôleur du service des timbres; M. Schatzmann, imprimeur, et M. Adrian, directeur de la Monnaie. Or, je défie ces Messieurs de me dire à quelle époque ils ont touché un burin, sauf peut-être M. Schatzmann, qui, en sa qualité d'imprimeur, sait certainement exécuter des ornements dans le genre de ceux que l'on met à l'en-tête des lettres de commerce. La voilà, cette fameuse commission d'experts!

Un homme, compétent, il est vrai, fut appelé à donner son avis, M. Max Girardet, mais on ne l'écouta pas. Sur les protestations du public et de la presse, en revanche, on s'adressa de nouveau à lui, et sur ses indications, on chargea M. Sprenger d'exécuter la matrice du projet de modification du timbre actuel de valeur supérieure — Helvetia debout — conçu par M. Murger. M. Sprenger, qui est un des dix premiers graveurs dont la Suisse peut être fière, présenta son projet. Mais celui-ci fut écarté, sous prétexte que « la profondeur de la taille, ainsi que sa finesse et sa netteté laissaient à désirer ».

Toutes les personnes compétentes ont déjà critiqué ce jugement, à commencer par M. Murger lui-même, l'auteur du projet, qui a signé une déclaration, déposée au greffe du Tribunal, dans ce sens. Et j'ajoute que l'opinion de l'auteur du timbre est aussi celle — bien modeste — de votre correspondant. Après six mois de procès et d'ennuis, M. Sprenger a fini par obtenir, en dédommagement, une indemnité de cinq cents francs. L'Administration la lui offrit à la condition qu'il voulut bien signer une déclaration, moyennant quoi cette indemnité était un don bénévole de notre mère Helvétie, auquel il n'avait aucun droit formel. M. Sprenger refusa de signer; il recevait deux jours après les cinq cents francs condition.

Ces cinq cents francs ne constituent, ai-je besoin de le dire, qu'une faible compensation des peines qu'a eues l'artiste dont nous sommes tous fiers. Déduisez, en effet, deux cent cinquante francs de frais d'avocat, cent francs pour les frais d'outils et d'acier, et vous voyez ce qui reste pour dix mois de travail assidu, de tribulations et de déceptions.

Après cela, l'Administration peut déclarer, comme elle l'a fait dans le « Bund », « qu'elle n'a cessé de montrer la plus grande bienveillance envers M. Sprenger ». L'opinion jugera ce point. Elle pourra juger aussi, j'en suis certain, la question dans son ensemble. Si je suis bien informé, toutes les pièces du procès seront un jour soumises au public. C'est pourquoi nous pouvons attendre l'avenir avec confiance. « Ne nous frappons pas, disait cet excellent Alphonse Allais ».

R. B.

* * *

Le timbre algérien. — Toute la grande presse annonce comme imminente l'apparition du timbre spécial à l'Algérie. C'est le timbre de la Métropole, c'est à dire le type Semeuse qui serait utilisé avec l'adjonction du mot « ALGÉRIE ».

La question du timbre algérien a suggéré à M. César Trouin l'intéressant article que voici, publié le 11 Juillet dans *L'Aïn Sefra* de Mostaganem :

Dans son rapport sur le budget spécial de l'Algérie pour l'exercice 1907, mon collègue, M. Cazeneuve, disait :

Tout en reconnaissant comme inadmissible qu'un Etat algérien soit constitué distinct de l'Etat français, avec un budget absolument autonome et indépendant il ressortira en toute évidence, pour qui réfléchit, que ce système de l'entière autonomie au point de vue financier et budgétaire est le seul qui permette à un administrateur responsable de savoir ce qu'il fait et où il va.

On sait que la loi de 1900 donne à l'Algérie le pouvoir de s'administrer, d'escompter ses recettes et de régler ses dépenses. Ceux qui ont charge de son activité et cherchent à assurer sa prospérité, le gouverneur et les assemblées algériennes doivent faire acte de prévoyance, supputant les aléas des rendements agricoles, des recettes de chemins de fer, etc. ; ils doivent régler la marche des réformes et des améliorations pour ne pas dépasser les ressources constatées ou présumables afin d'éviter le plus possible de recourir à des impôts nouveaux. Or, il est vraiment stupéfiant de constater qu'avec des attributions aussi étendues, les délégations financières, appuyées par le conseil supérieur, n'aient pu encore obtenir de la Métropole l'autorisation de créer le timbre algérien, qu'ils réclament depuis six ans.

A diverses reprises, un de mes amis, M. Tandonnet, délégué financier de Mostaganem, a exposé de la façon la plus claire et la plus précise, les avantages que l'Algérie pourrait retirer de la création *du* ou *des* timbres algériens. Tout d'abord, l'intérêt budgétaire est beaucoup plus sérieux qu'on pourrait le penser. La série complète des timbres à créer, timbres-poste, timbres-quittances, etc., comprendra des timbres de 3 et 5 francs et sa valeur totale atteindra vingt-cinq francs. On sait ce qui se passe à chaque émission de timbres nouveaux : les collectionneurs sérieux, dont les journaux philatélistes fixent le nombre à *cinquante mille*, s'empressent d'acheter toute la série. Faites la multiplication. Premier bénéfice à escompter pour la colonie : environ *douze cent cinquante mille francs* ! (1)

Quand la création du timbre ne devrait avoir que cet unique résultat, on voit selon une expression courante, que « le jeu en vaut bien la chandelle... ».

* * *

Mais, dans notre proposition, il y a une question plus haute, qui pour le gouvernement français semble être avant tout une question d'honnêteté. Il s'agit de garantir au budget spécial de l'Algérie l'*intégralité* de ses recettes.

D'une enquête faite par un des membres du Conseil supérieur, il résulte que les parents de nos soldats qui servent en Algérie leur envoient des sommes importantes en timbres-poste : on estime que chaque homme en reçoit environ *pour trois francs par mois*. Si le timbre algérien était créé, s'il se trouvait,

(1) Ce chiffre nous paraît exagéré, car les collectionneurs qui achètent les séries de 25 francs sont le petit nombre.

comme le timbre tunisien, à la disposition des parents, dans tous les bureaux de poste du monde, pensez-vous qu'il n'y aurait pas là pour l'Algérie un supplément de recettes qui lui échappe jusqu'aujourd'hui, et tout à fait injustement ?

Bien mieux, les succursales des grands établissements de crédit reçoivent de la Métropole la plus grande partie des timbres qu'elles utilisent pour leur correspondance. Est-ce que, là encore, l'Algérie n'est pas frustrée d'une ressource qui lui revient de droit ? Possédant un budget autonome, n'est-il pas naturel que, *comme les autres colonies françaises*, elle dispose de son timbre ? Et sait-on plus-value qu'entraînerait pour elle la création de ce timbre que nous réclamons sans résultats d'ailleurs depuis bientôt six ans ?

Environ 80,000 francs par an...

* * *

L'émission réclamée présente-t-elle des difficultés insurmontables ? ou des frais nouveaux de gravures ? ou des concours onéreux entre artistes ? Nullement. Il s'agit d'inscrire sur la figurine métropolitaine le mot *Algérie*. L'opération n'est donc ni difficile, ni compliquée. Pourquoi l'administration des Finances lui a-t-elle fait jusqu'à présent une opposition systématique ? Sur quels arguments se base-t-on pour repousser une création qui n'est qu'un acte de justice ? Va-t-on encore accuser l'Algérie d'avoir des « idées séparatistes » alors qu'elle vient de prouver dans la crise viticole qu'elle était plus sincèrement attachée à la mère-patrie que certains départements « fédérés » français ? Non, dans toute cette affaire, il y a une question de bonne foi, d'honnêteté, d'impartialité, qui doit primer toutes les autres, et en nous accordant la création du timbre, la Métropole ne voudra pas plus longtemps donner le spectacle d'une mauvaise mère qui cherche à économiser sur le salaire de ses enfants...

CÉSAR TROUX,
Député d'Oran.

PETITE CORRESPONDANCE

H. P. à Rennes. — 1° Oblitération et non surcharge ; 2° surcharge fantaisiste.

M. G. — Au commencement de 1908.

S. — Cette surcharge de Tonga : G. F. B. signifie *Gaue Faku Buleaga* (Service du Gouvernement).

E. R. à Reims. — Le cas se présente souvent ; il a été signalé maintes fois ici même.

M^{me} A. P. — Nous ignorons ce que signifie cette annulation, du reste nous ne nous occupons que des oblitérations françaises.

A. P. D. M. — Initiales de maison de commerce.

Lucien D. à L. — 1° timbre fiscal suisse ;

2° valeur indiquée au catalogue ; 3° 3 fr. la cent ; 4° voyez notre prix-courant albums (envoi gratis) ; 5° non, c'est une règle absolue.

Chev. L. M. — Regrettons, n'avons pas le cliché de cette vignette de fantaisie ; tous nos remerciements pour les renseignements envoyés.

Jean C. à S. — Les vignettes dites *Cubiertas* de Colombie sont de véritables timbres-poste destinés à l'affranchissement et à la recommandation des lettres chargées. Au moment où la lettre à recommander est remise au guichet, l'employé de la poste en recouvre le verso d'une *Cubierta* qui constate à la fois la taxe d'affranchissement et celle de recommandation. A l'arrivée de la lettre à

...ation, le facteur exige que l'enveloppe
...verte de la Cubierta lui soit rendue dans
...bat de contrôle. Le grand format de ces
...es a été la raison pour laquelle nous les
...s éliminés de notre catalogue de timbres-
...e pour les reporter au catalogue des
...eloppes, mais ce sont, nous le répétons
...re une fois, des timbres de recommanda-
...a.

p. à N. — 1^o Vous avez raison. Nous
...igerons dans ce sens la prochaine édition;
...son ces deux timbres n'existent pas avec
...tre imprimé en même temps que le cadre.



D. F. fils. — Cuba n° 26,
teinte plus foncée que le n° 14;
la base du piédestal où est ins-
crit le mot CENTAVOS au lieu
d'être rectangulaire comme sur
le n° 14 a, sur le n° 26 les quatre angles
coupés, détail caractéristique.

Le n° 27 est d'une teinte plus
claire que le n° 15, les palmiers
sont moins touffus, les nervures
des feuilles s'aperçoivent nette-
ment, le sol est également moins
ombre. Les lettres du mot CENTAVOS parais-
sent plus grosses.



A. M.

NOUVELLE A LA MAIN

On demande, devant Calino :

— Comment se fait-il qu'il y ait eu un tel déficit depuis le
timbre à deux sous, puisque le nombre des lettres a cependant
augmenté ?

Et lui sans hésiter :

— On ne les aura pas affranchies ! . . .

FANTAISIE



TÊTE-BÈCHE

VIENT DE PARAÎTRE



Histoire des Timbres-Poste Français

TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, CARTES, ESSAIS
OBLITÉRATIONS, ETC. (1848-1885)

PAR

Arthur MAURY



Fort volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 400 pages,
illustré de 480 gravures, dont 11 planches entières de timbres.
Nombreux documents inédits.

Prix : 5 Francs

(Port : France, 60 c. ; Étranger, 1 fr. 20)

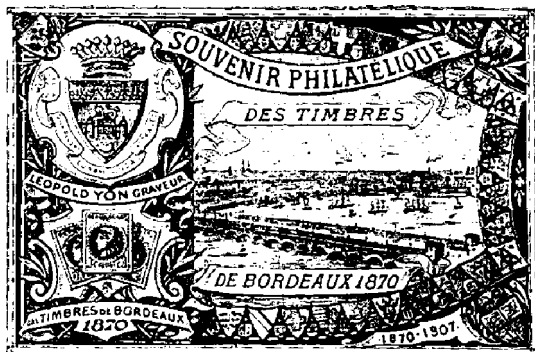
AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Beaucoup de souscripteurs nous renvoient maintenant le bon en échange duquel la suite du livre sur les timbres français doit leur être envoyée gratuitement plus tard lors de sa publication.

Nous les prions de bien vouloir conserver leur bon jusqu'à cette époque, la fin du livre étant actuellement en préparation et ne devant paraître que dans l'année. Nous annoncerons d'ailleurs en temps voulu, dans le *Collectionneur*, la date exacte de son apparition.

SOUVENIR PHILATÉLIQUE DES TIMBRES DE BORDEAUX

M. Yon, le graveur bien connu des timbres de Bordeaux en 1870, nous envoie quelques séries de vignettes créées sur la sollicitation pressante de collectionneurs à l'occasion de l'exposition de cette ville.



Ces timbres commémoratifs, admirablement gravés, puis reportés sur pierre portent, entourée des écussons des pays faisant partie de l'Union postale, une vue de Bordeaux avec l'inscription: SOUVENIR PHILATÉLIQUE DES TIMBRES DE BORDEAUX 1870. A l'angle inférieur gauche, on distingue trois minuscules timbres de Bordeaux superposés.

Deux séries différentes, l'une avec, à gauche, l'écusson de la ville de Bordeaux. l'autre, avec la photographie du graveur à l'âge de 30 ans, époque à laquelle il grava les timbres de 1870, deux formats différents; en tout 8 timbres, 4 rouges et 4 bleus.

Ces vignettes n'ont rien de postal. Nous les signalons à titre de curiosité philatélique.

Prix de chaque vignette : 0 fr. 05

La série des 4..... 0 fr. 15

Les mêmes avec le portrait du graveur :

Prix de chaque vignette : 0 fr. 10

La série des 4..... 0 fr. 35

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 424. — *Collection de 4,301 timbres en très bon état, collés sur des feuilles et contenue dans trois reliures électriques, savoir :*

Allemagne T. et Taxis 13 t., Conféd. 18 t., Empire 68 t., Autriche 117 t., Bade 15 t., Belgique 78 t., Bosnie 27 t., Bulgarie 39 t., Crète 7 t., Danemark 28 t., Espagne 120 t., Eglise 12 t., Finlande 24 t., France 150 t., Gibraltar 5 t., Grande-Bretagne 60 t., Levant Russe 9 t., Allemand 9 t., Anglais 3 t., Autrichien 18 t., Français 10 t., Malte 8 t., Monaco 14 t., Norvège 37 t., Pays-Bas 81 t., Portugal 48 t., Roumanie 79 t., Russie 41 t., Saint-Marin 10 t., Suède 55 t., Suisse 68 t., Turquie 52 t.

Abyssinie 8 t., Alexandrie 20 t., Anjouan 10 t., Açores 10 t., Angola 18 t., Cap de Bne-Esp. 18 t., Cap vert 14 t., Congo fr. 9 t., Belge 13 t., Côte-d'Or 2 t., Côte d'Ivoire 12 t., Côte des Somalis 13 t., Diégo-Suarez 14 t., Egypte 34 t., Eritrée 8 t., Gambie 3 t., Guinée fr. 9 t., Lagos 3 t., Libéria 11 t., Mozambique 11 t., Madagascar 20 t., Maurice 28 t., Maroc 5 t., bur. all. 6 t., bur. fr. 8 t., Natal 11 t., Niger Nord 2 t., Nossi-Bé 8 t., Nyassa 12 t., Obock 12 t., Orange 13 t., Port-Saïd 15 t., Réunion 21 t., Sainte-Hélène 6 t., Soudan Egypt. 7 t., Seychelles 6 t., Sierra-Léone 6 t., Transvaal 17 t., Tunisie 24 t., Alwar 2 t., Ceylan 33 t., Chine 18 t., bur. fr. 11 t., Canton 9 t., Chypre 11 t., Colonies fr. 32 t., Haïderabad 3 t., Hong-Kong 14 t., Indes Anglaises 55 t., Indo-Chine 26 t., Cuba E.-Unis 8 t.,

Argentine 69 t., Barbade 12 t., Bermudes 4 t., Bolivie 41 t., Brésil 58 t., Caïmanes 2 t., Canada 47 t., Chili 39 t., Costa-Rica 26 t., Curaçao 11 t., Dominicaine 15 t., Equateur 48 t., E.-Unis 88 t., La Grenade 6 t., Guyane Angl. 7 t., Haïti 41 t., Jamaïque 12 t., Mexique 54 t., N. Brunswick 3 t., Saint-Christophe 5 t., Surinam 13 t., Terre-Neuve 13 t., Trinité 16 t., Australie Occ. 13 t., du Sud 15 t., Cook 5 t., Fidji 5 t., Hawaï 13 t., Labuan 14 t., Nlle G. du Sud 22 t., Nlle Zélande 25 t., Queensland 15 t., Sarawak 11 t., Tasmanie 10 t., Victoria 20 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 425. — *Album contenant environ 2,100 timbres en bon état, savoir :*

Belgique 60 t., Congo Indép. 8 t.,

Bulgarie 26 t., Danemark 27 t., Islande 5 t., Allemagne Emp. 47 t., Bade 6 t., Bavière 24 t., Prusse 3 t., Saxe 6 t., France 84 t., Crète 5 t., Alexandrie 7 t., Congo fr. 6 t., Guinée fr. 7 t., Indo-Chine 7 t., Guadeloupe 15 t., Réunion 13 t., Sénégal 8 t., Côte des Somalis 5 t., Tunisie 8 t., Grèce 34 t., Grande-Bretagne 54 t., Gibraltar 2 t., Antigua 3 t., Barbade 8 t., Bermudes 2 t., Guyane Angl. 4 t., Indes Angl. 19 t., Gwalior 3 t., Canada 28 t., Cap de Bne Espérance 7 t., Ceylan 10 t., Chypre 4 t., Falkland 2 t., Gibraltar 6 t., Côte d'Or 4 t., Grenade 4 t., Jamaïque 17 t., Malte 8 t., Maurice 8 t., Natal 4 t., Terre-Neuve 5 t., Nlle-Zélande 8 t., Orange 5 t., Saint-Vincent 5 t., Seychelles 4 t., Malacca 11 t., Australie Sud 4 t., Transvaal 10 t., Trinité 5 t., Australie Occ. 5 t., Italie 68 t., Eglise 16 t., Eritrée 5 t., Luxembourg 24 t., Pays-Bas 50 t., Indes Néerl. 18 t., Norvège 17 t., Autriche 52 t., Bosnie 8 t., Hongrie 26 t., Portugal 42 t., Açores 4 t., Macao 3 t., Indes Portug. 7 t., Russie 20 t., Levant Russe 5 t., Finlande 13 t., Suède 46 t., Suisse 39 t., Antilles esp. 121 t., Turquie 37 t., Egypte 15 t., Brésil 32 t., Chili 20 t., Colombie 15 t., Equateur 11 t., Haïti 7 t., Japon 15 t., Mexique 19 t., Pérou 22 t., Siam 2 t., E.-Unis 59 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 426. — *Album universel 13^e édition, contenant environ 860 timbres, savoir :*

Grande-Bretagne 40 t., Suède 17 t., Danemark 9 t., Allemagne Conf. 5 t., Bavière 6 t., Allemagne Emp. 34 t., Autriche 27 t., Hongrie 16 t., Suisse 24 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 32 t., Luxembourg 10 t., France 73 t., Monaco 6 t., Espagne 39 t., Portugal 23 t., Italie 35 t., Russie 10 t., Bulgarie 8 t., Grèce 16 t., Egypte 6 t., Tunisie 4 t., Sénégal 7 t., Cap de Bne-Espérance 4 t., Natal 2 t., Nyassa 7 t., Maurice 4 t., Côte des Somalis 2 t., Indes Angl. 12 t., Hong-Kong 3 t., Japon 16 t., Indes Néerl. 7 t., Australie Sud 2 t., Victoria 5 t., Nlle G. du Sud 7 t., Canada 19 t., E.-Unis 47 t., Mexique 13 t., Venezuela 7 t., Guyane Angl. 3 t., Brésil 18 t., Chili 9 t., Argentine 24 t., etc.

Prix : 20 francs (port 85 cent.).

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

BRÉSIL

Enveloppes, type Liberté.

bleu.

brun gris.

olive.

rouge brun.

enveloppes E N 5' »

Bandes, même type.

bleu.

orange.

brun gris.

bandes E. . . N » 60

Cartes, type Liberté.

10 reis orange.

» vert.

» rose.

lettres, idem.

bleu.

gris.

cartes et cartes-

» N 2' 25

CAIMANES

1902, dentelés.

brun et bleu N » 75

olive et rose N 1' »

violet et vert. N 1' 75

LUXEMBOURG

Timbres-taxé

», chiffre, dentelés.

vert et noir. N » 40

» » N » 15

» » N » 20

20 c. vert et noir. N » 30

25 » » N » 40

50 » » N » 70

1 fr. » N 1' 40

Cartes

Effigie de 3/4 à gauche du grand duc Guillaume.

5 c. verts. bulle N » 15

5 et 5 » N » 20

10 » rose » N » 20

MONTÉNÈGRO

Effigie de face du prince Nicolas, dentelés.

1 para bistre. . . N » 05

2 » noir . . . N » 05

5 » vert . . . N » 10

10 » carmin . . N » 20

15 » bleu . . . N » 25

20 » orange . . N » 30

25 » bleu . . . N » 40

35 » brun bistre. N » 55

50 » violet . . . N » 75

1 kr. carmin . . . N 1' 50

2 » vert. . . . N 3' »

5 » brun rouge . N 7' 50

25 paras olive (pour accusé de réception) N » 40

Timbres-taxé

Chiffre dans un écusson couronné, dentelés.

5 paras brun rouge N » 10

10 » violet . . . N » 15

25 » carmin. . . N » 40

50 » vert N » 75

PARAGUAY

Timbre de 1906 surchargé.

5 c. sur 2 c. rouge. N » 25

Types en cours, millésime 1904.

60 c. brun 0 » 75

1 peso orange et n. N 1' 25

idem 0 1' 25

Timbre de service, idem.

5 c. bleu foncé . . N » 15

RIO DE ORO

1907. Effigie à droite, millésime.

18. 1 cent. carminé.

19. 2 » vert bronze.

20. 3 » brun foncé.

21. 4 » orange rouge.

22. 5 » brun olive.

23. 10 » brun.

24. 15 » bleu foncé.

25. 25 » vert foncé.

26. 50 » violet brun.

27. 75 » brun rouge.

28. 1 peseta orange.

29. 2 » violet.

30. 3 » vert bleu.

31. 4 » bleu.

32. 5 » rouge orange.

33. 10 » vert clair.

La série des 16 timbr. N 55' »

ROUMANIE

Timbres de bienfaisance, la reine faisant la charité au seuil de son palais, dentelés.

3 bani brun et brun foncé.

5 » vert et vert foncé.

10 » rouge et brun foncé.

15 » bleu et brun foncé.

La série des 4 timbr. N 1' 25

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

BRÉSIL

oblongs, dentelés.

238. 100 reis rose.

239. 200 » bleu.

La série des 2 timbr. 0 1' 25

ILES CAIMANES

1902-03. Effigie à gauche

d'Edouard VII, dentelés.



4. 6 pence brun. . . N 2' 50



1906.
timbres
psemo-
la troi-
congrès panaméricain,

5. 1 sh. orange. . . N 3'50

CRÈTE**Bureau italien**

1907. *Timbres d'Italie de 1901 avec LA CANEA en surcharge noire.*



3. 1 c. brun . . . N » 05

3. idem O » 05

4. 2 c. brun rouge. N » 05

4. idem O » 05

5. 5 c. vert . . . N » 10

6. 10 » carmin . . . N » 20

7. 15 s. 20 c. orange N » 30

9. 25 c. bleu . . . N » 50

10. 40 » brun . . . N » 75

11. 45 » olive . . . N » 80

12. 50 » lilas. . . . N » 90

13. 1 lira vert et br. N 1'75

14. 5 » bleu et rose N 8' »

1906. *Timbre pour lettres express.*

15. 25 c. rose. . . . N » 50

ORANGE**Occupation anglaise**1900. *Oranger et**cors avec surcharge**V.R.I., dentelés.*

51. 2 1/2 d. sur 3 p.

bleu. . . . N 5' »



54a. 6 p. rose vif . . N

PARAGUAY1906. *Vue de monnaie millésime 1904, dentelés*

171. 1 peso rose et b. N

171. idem O

SAINT-MARIE1905. *Timbre de 1904 valeur en surcharge noir*

59. 15 c. s. 20 c. orang. N

1907. *Armes, dentelés*

60. 1 c. brun. . . . N

61. 15 » gris. . . . N

1907. *Déesse, armes, dentelé (pour lettres exp)*

62. 25 c. rose vif . . N

OCCASIONS DU MOIS**NICARAGUA****Timbres de service**1905-06. *Armes du**département de**Managua, dentelés.*

482. 1 cent. vert.

483. 2 » rose.

484. 5 » bleu.

485. 10 » bistre.

486. 20 » rouge.

487. 50 » brun noir.

488. 1 peso carmin.

489. 2 pesos violet.

490. 5 » noir.

*La série des 9 timbr. N 5' »***ÉGYPTE****Timbres de service**1907. *Timbres-poste de 1888-**1906 avec O.H.H.S. en surcharge.*

90. 5 mil. rose.

91. 1 piastre bleu.

*Les 2 timbres. . . O » 20***LABUAN**1902-03. *Couronne r**dentelés.*

105. 1 cent violet et no

95. 2 cents vert et noir

106. 3 » brun et noir

96. 4 » carmin et no

97. 8 » vermillon et no

98. 10 » bleu gris et no

99. 12 » jaune et no

100. 16 » br. bistre et no

101. 18 » bistre et no

102. 25 » vert bleu et foncé.

*La série des 10 timbr. O***ON DEMANDE A ACHETER**les numéros suivants du « *Collectionneur de Timbres-poste* »

Nos 43, 48 et 49 à 4 fr. pièce.

Nos 31, 38 et 40 à 2 fr. pièce.

Nos 4, 16, 24 et 32 à 1 fr. 50
pièce.

No 23 à 1 fr. pièce.

Nos 54, 78, 84, 111 et 114 à
0 fr. 50 pièce.Nos 52, 53, 65, 112, 113 et 117 à
0 fr. 25 pièce.

Nos 134 et 160 à 0 fr. 15 pièce.

LES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS (suite)

1. 2. 5. 10
3 c.
1 f 25
Service. 2.
3 c.
1 f 75
1
Téleg. 25.
2, 5, 10 p.
1 f 25
Enveloppes.
10, 20, 30.
1 f.
1. 2. 3. 10.
1. 5 s.
1 f 75
1. 2. 5 c.
1 f 20
1. 5, 10, 20.
1 f 75
1. c. sur
1 c. sur 2 c.

La Dominique

1893. 1/2, 1, 2 p.
3 timb. N 60

1903. 1/2, 1, 2 p.
3 timb. N 60

États de l'Eglise

1852. 1, 2, 3, 5, 6, 8 ba.
7 timbres 2 f

1867. 2, 3, 5, 10, 20, 40, 80 c.
7 t. réimp. 35

1868. 2, 3, 5, 10, 20, 40, 80 c.
7 t. réimp. 35

1888-93. 1, 2, 3, 5 m. 2 pi. 1893. 1 timb. service. 6 timbres 20

Égypte

1872-82. 1 pi, 5 pa. 1 pi, 10 pa.
1 timbre service.
5 timbres 30

1880-84. 10 pa. 20 pa. sur 5 pi. 20 pa. 1 pi.
4 timbres 25

1888-93. 1, 2, 3, 5 m. 2 pi. 1893. 1 timb. service. 6 timbres 20

1888-93. 1, 2, 3, 5 m. 2 pi. 1893. 1 timb. service. 6 timbres 20

SURZ

1868. 5, 20, 40 c.
3 timbr. garantis anciens N 1 f

Élobey

1893. 1/4, 1/2, 1, 2, 3, 4 c.
6 timbr. N 1 f 25

1905. 1, 2, 3, 4, 5 c.
5 timb. N 80

1888-93. 1, 2, 3, 5 m. 2 pi. 1893. 1 timb. service. 6 timbres 20

Équateur

1881. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c.
6 timbres 50

1892. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 1, 5 s.
4 timb. N 1 f 75

1893. 5 c. sur 1 s. 5 c. sur 6 a. 2 t. surch. 60

1893. 5 c. sur 1 s. 5 c. sur 6 a. 2 t. surch. 60

1894. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 1, 5 s.
5 timb. N 1 f 75

1894-95. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 1, 5 s.
4 timbr. + 1 f 75

1897. 1, 2, 5, 10 c.
4 timbres 30

1897. 1, 2, 5, 10 c. 4 timbres 30

1899. 1, 2, 5, 10 c.
4 timbres 25

1901. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 1 s.
7 timbres 2 f 75

1892. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 50 c. 1 s.
7 t. surch. N 1 f 75

1900. Télégr. 10, 20, 40 c.
3 timb. N 2 f

1895. Id. 7 timb. N 1 f 75

1895. Id. 7 timb. N 1 f 75

1892-93. Télégr. 1, 2, 5, 10, 10, 20, 50 c. 1, 5 s.
9 t. surch. N 2 f

1893. Télégr. 10, 20, 40 c.
3 timbr. + 1 f 25

1893. Télégr. 10, 20, 40 c. 3 timbr. + 1 f 25

1891. Id. 3 t. N 2 f 50

1900. Télégr. 10, 20, 40 c.
3 timb. N 2 f

1906. 1 c. sur 5 c. 3 c. sur 1 s.
2 timb. N 40

1906. 1 c. sur 5 c. 3 c. sur 1 s. 2 timb. N 40

1896. Taxe. 1, 2, 5, 10, 20, 50, 100 c.
7 timb. N 1 f 75

1892. Enveloppes 5, 10 c. Bandes 1, 2 c.
La série 75

1892. Enveloppes 5, 10 c. Bandes 1, 2 c. La série 75

Érythrée

1903. 1, 2, 5, 10 c.
4 t. surch. N 30

1860. 4, 12 c. 1, 2 r.
4 timbres 60

Espagne

1890-94. 5, 6, 6, 6, 6 c.
5 timbres 30

1890-94. 5, 6, 6, 6, 6 c. 5 timbres 30

1855-56. 4 c., 2 r., 4 c.
3 timbres 30

1855-56. 4 c., 2 r., 4 c. 3 timbres 30

1860. 4, 12 c. 1, 2 r.
4 timbres 60

1860. 4, 12 c. 1, 2 r. 4 timbres 60

1870-72. 1, 50, 200 m. 12 c.
4 timbres 30

1864-66. 4, 12 c. 2 r. 4, 4, 12 c.
6 timbres 85

1864-66. 4, 12 c. 2 r. 4, 4, 12 c. 6 timbres 85

1867. 12, 20 c. 50 m. 1869. 60 m.
4 timbres 25

1867. 12, 20 c. 50 m. 1869. 60 m. 4 timbres 25

1870-72. 1, 50, 200 m. 12 c.
4 timbres 30

1870-72. 1, 50, 200 m. 12 c. 4 timbres 30

1873-77. 2, 10, 40 c. 1 p. 4 c.
5 timbres 35

1873-77. 2, 10, 40 c. 1 p. 4 c. 5 timbres 35

Espagne



1874-75. 1, 1 r.
50 c.
3 timb. effigie Don
Carlos N° 1 f 25



1874. 2, 10, 40 c.
10 c. 4 p.
5 timbres » 60



1878-82. 2, 50, 30,
75 c.
4 timbres » 30



1878-82. 10, 2, 10,
25, 15 c.
5 timbres » 10



1889. 2, 5, 10, 15,
25, 30, 50, 75 c.,
1 p. 9 t. » 35

Id. 5, 10, 15, 20,
25, 30, 40, 50, 75 c.,
1, 4, 10 p.
12 t. oblitérés d'un
trou rond » 25



1901. 2, 5, 10, 15,
20, 25, 30, 40, 50 c.,
1 p.

1902-05. 15, 15 c.
12 timb. » 60



1895-98. 2 timbres
de franchise.

1873-98. 7 timbr.
impôt de guerre.
Les 9 t. » 45



1855. Service, 1/2,
1, 4 o., 1 l.
4 timb. N° » 35



1901. Télégr., 5,
10, 15, 30, 50 c.,
1, 4, 10 p.
8 t. troués » 25

**États
Confédérés**



1862-63. 5, 10 c.
2 timb. N° » 40

États-Unis



1870-83. 1, 2, 3,
10, 5, 2, 2, 5 c.
8 timbr. » 35



1887-88. 1, 2, 5,
10 c. express.
4 timbres » 20



1890-93. 1, 2, 3, 4,
5, 10, 8 c.
7 timbres » 35



1893. 1, 2, 4, 5,
10 c.
5 t. + » 30



1894-95. 1, 2, 3,
1, 5, 6, 8, 10, 15,
10 c. » 40



1898. 1, 4, 5, 10,
15 c.
5 timbres » 25



1903. 1, 2, 3,
6, 8, 10 c.
8 timbr. » 35



1894-95. 1, 1,
10 c.
5 timbres » 35



1895. Jour
1, 2, 5, 10,
50 c. 2, 5, 10,
50, 100 d.
12 timb. N° » 35

Falkland



1904. 1/2, 1 p.
2 timb. N° » 25

Fernando-Po



1903. 1/2, 1, 2,
3, 4 c.
6 timb. N° 1 f 20



1905. 1, 2, 3, 4, 5 c.
5 timb. N° » 75

Iles Fidji



1892-1900. 1/2, 2,
1 p.
3 timbres » 45



1903. 1/2, 1, 2 p.
3 timb. » 55

Finlande

1885. 5, 10, 20,
25 p., 1 m.
5 timbres » 35



1889-90. 2, 5, 10,
20, 25 p., 1 m.
6 timbres » 30



1901. 2, 5, 10, 20
p., 1 m.
5 timbres » 35

France



1849-50. 10, 15,
20, 25, 40 c. 1 fr.
6 timbres 18 f »



1852. 10, 25 c.
2 timbres 5 f



1853-60. 10, 20,
40, 80 c.
4 t. n. d. » 20



1862. 1, 5, 10, 20,
40, 80 c.
6 t. dent. » 25



1863-70. 1, 2, 10,
20, 30, 40, 80 c.
7 timbres » 30



1870. 20, 40 c. dent.
10, 20, 40 c. lithog.
5 timbres » 80



1871-75. 1, 2, 4, 5,
15, 25, 30, 80, 10,
15, 10 c.
11 timbres » 50



1876-77. 1, 2, 4, 5,
10, 15, 20, 25, 25,
30, 75, 1 f.
12 timbr. »



1877-78. 1, 2, 3,
4, 10, 15, 25, 35,
40, 5 fr.
10 timbres 1 f »

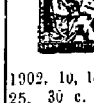
1879-1900. 3, 20,
25, 25, 50, 75, 15,
5 c.
8 timbres » 20



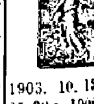
1900. 1, 2, 3, 4,
5, 10, 15, 25, 30,
40, 50 c.
11 timbres » 45



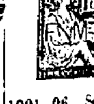
1900. 1, 2, 5 f.
3 timbres 1 f



1902. 10, 15,
25, 30 c.
5 timbres » 35



1903. 10, 15,
25, 30 c. 1904.
5 timbres » 35



1901-06. S. f.
franchise m.
(aire), 15, 15,
10 c.
4 timbres » 35

ÉDITION 1907

CATALOGUE-MINIATURE
des Petites Séries de Timbres à Prix réduits
Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue-Miniature
des
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

Prix : 5 Centimes/Franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX : 5 CENTIMES FRANCO



**On demande à acheter
ou à échanger**

des Jouets et Jeux anciens

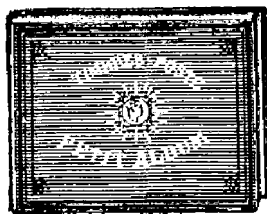
Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens

Paire des offres aux bureaux du journal



VIENT DE PARAITRE

PETIT ALBUM (14 cent. sur 11)



S'ouvrant en long, 264 pages, cases pour 30 timbres, noms des pays, renseignements, 1250 vignettes de timbres, titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25
(Port : France : 15 c. ; Etranger : 25 c.)

VIENT DE PARAITRE

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES - POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (38 centimètres sur 21) ; sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille quatre cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6.700 n'ont pas les descriptions. Son prix est absolument modique. — PRIX... 3 fr. 25.

(Port et emballage 1 fr. 10)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,900 cases au lieu de 6,700.
PRIX : 5 f. (Port et emballage, pour la France : 1 fr. 10 ; pour l'Étranger : 1 fr. 60)



Vient de paraître

47^e ÉDITION

DU

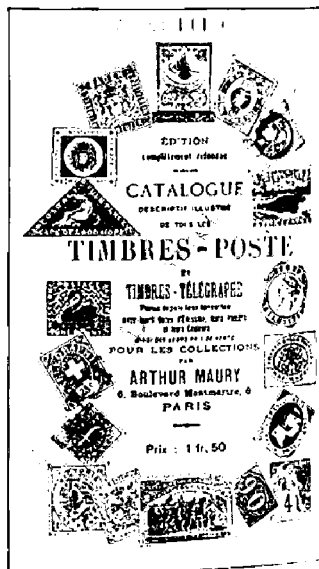
CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres - Poste

COMPLET JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions, le prix du Catalogue n'a pas été changé : 1 fr. 50 broché
(Port : France : 30 cent., Etranger : 55 cent.)



Relié, couverture souple rouge ou havane, 2 fr. 25
(Port : France : 0,30 c., Étranger : 60 c.)



Le Collectionneur DE TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e
Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.



VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE

DES

**TIMBRES-POSTE
FRANÇAIS**

PAR ARTHUR MAURY

Fort volume de 400 pages

Illustré de 480 gravures dont 11 planches entières de timbres



LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE

LE COQ GAULOIS

Par ARTHUR MAURY



Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.

PRIX : **5 francs** (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : **7 francs** (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures colorisées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : **25 francs** (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale donnant un compte rendu de cet ouvrage est envoyée gratis et franco sur demande.

A cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une *souscription du Ministère de la Guerre*, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.

SUPPLÉMENT A LA 2^e ÉDITION

DU

CATALOGUE ILLUSTRÉ

DES

MARQUES POSTALES

de la France



Inscriptions, Timbres à main et Oblitérations depuis leur origine jusqu'à nos jours

Avec des prix de vente pour les Collections

Par Arthur MAURY

PARIS, 6, boulevard Montmartre, PARIS

Volume de 220 pages renfermant plus de 900 gravures de marques postales dont 16 fac-similés de lettres anciennes

Cet ouvrage renferme, en outre, la nomenclature des 137 oblitérations « losanges de points avec lettres » utilisées par les postes des corps expéditionnaires (1854-1871).

PRIX : **1 franc** (port 0 fr. 25)

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

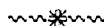
Sommaire. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Le coupon-réponse international. — Les marques postales de la France. — Ce qu'on voit sur les timbres : Les emblèmes de la poste, Mercure. — Notes, questions et réponses : Un bureau de poste original. La franchise postale pour nos soldats au Maroc. Belgique, carnets de timbres. Îles de Cook. La petite poste à Paris, proposition Molina et Espinosa. Oblitération spéciale de la Conférence de la Paix. — Petite correspondance. — Les petites reines. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Collections d'occasion. — Petites séries de timbres à prix réduits.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

ABYSSINIE. — Nouvelle série provisoire comprenant les timbres de 1894, ayant une surcharge composée d'une inscription en caractères amhariques et de la valeur en guerches. Puis la série des timbres-taxe de 1905 avec : TAXE A PERCEVOIR, a reçu également en seconde surcharge la valeur en guerches.



AFGHANISTAN. — Le *Philatelic Journal of India* annonce que deux nouveaux timbres, des valeurs de 1 et 2 abassis, viennent d'être émis, mais tous autres détails, quant au type et à la couleur, font complètement défaut.



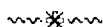
AFRIQUE ORIENTALE ET OUGANDA. — Le changement d'unité monétaire est un fait accompli; la rupee est divisée en 100 cents au lieu de 16 annas et les timbres portent les nouvelles valeurs. Il n'y a rien de changé dans le type, sauf que le chiffre est suivi de c. au lieu de a. L'ancienne série comprenait huit valeurs en annas, la nouvelle en a neuf en cents,

qui sont : 1, 3, 6, 10, 12, 15, 25, 50 et 75 c. Les 3, 6 et 15 cents correspondant aux 5, 10 et 25 centimes de l'Union postale, sont imprimés en une seule couleur. Il y a en plus une enveloppe de 6 cents et des cartes de 3 et 6 c., simples et doubles.



BRÉSIL. — L'émission du commencement de cette année, avec ses séries mirobolantes, ne suffit pas au bonheur de cette république, elle prépare pour cette année un timbre commémoratif de 100 reis destiné à rappeler l'ouverture des ports brésiliens au commerce international, et qui sera émis à l'ouverture de l'exposition en préparation. L'auteur du dessin est M. Bernardelli et l'*American banknote Co* de New-York a été chargée de l'exécution : gravure et impression.

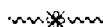
On parle encore d'un autre commémoratif de 100 reis qui serait émis l'année prochaine à l'occasion de la visite projetée du roi de Portugal au Brésil.



BULGARIE. — On lit dans le *Gaulois* :

« A l'occasion du jubilé des vingt ans de règne du prince Ferdinand de Bulgarie et des fêtes commémoratives du couronnement qui seront célébrées à Tirnovo, le 2/15 août, le gouvernement bulgare a décidé d'émettre une série de timbres qui ne resteront en circulation que pendant quelques jours.

Le directeur des postes et télégraphes de Sofia vient d'être chargé par le ministre des travaux publics, M. Stoyanovitch, d'aller à Budapest, où il surveillera lui-même l'exécution de ces timbres qui promettent d'être très artistiques ».



CANADA. — Le Dominion va émettre des bandes de 1, 2 et 3 cents, de très grand format, qui serviront exclusivement aux éditeurs pour l'envoi de journaux aux Etats-Unis. On ne nous dit pas quel sera le type de ces bandes.



CEYLAN. — La carte de 2 cents de 1903, olive sur blanc, a la disposition du recto changée; elle est divisée en deux parties inégales, la plus grande à droite est pour l'adresse et l'autre pour la correspondance.



COLOMBIE. — Les départements de cette république ne

peuvent se consoler de n'avoir plus de timbres depuis deux ans, et cherchent tous les moyens de se rappeler au souvenir des collectionneurs. C'est ainsi que Santander et Cucuta ont imaginé de transformer leurs anciens timbres en valeur de 1/2, 1 et 2 centavos qui seraient payables en or au lieu de papier-monnaie. Les surcharges ont eu lieu sur toutes sortes de timbres, il y en a même que nous ne connaissons pas et il existe environ une centaine de variétés ; c'est dire dans quel but ces timbres sont émis.



ÉQUATEUR. — L'émission que nous avons annoncée depuis novembre dernier, vient de voir le jour. Elle a été faite économiquement ; les personnages ont changé mais les cadres sont restés ; on pourra ainsi sans jalousie, épuiser toute la galerie des grands hommes nationaux. Comme dans la précédente série, les noms sont inscrits au-dessous des effigies, ce qui nous dispense d'une description banale. Le 5 sucres est supprimé, mais on a créé une nouvelle valeur de 3 centavos, ce qui fait le même nombre de timbres. Ce 3 cent. devait représenter le monument du 10 août, mais ce sujet eût juré dans une galerie de portraits et on l'a remplacé par l'effigie de Robles, un militaire représenté de face, avec un grand cordon en sautoir sur la poitrine. Les couleurs de l'Union Postale n'ont pas été respectées et certains timbres se confondront facilement, comme les 1 et 5 centavos, rouge et noir, 2 et 10 c., bleu et noir.



ÉTATS-UNIS. — La carte de 1 cent, noir sur chamois, vient d'être refaite entièrement. Elle porte toujours l'effigie à gauche du Président Mac-Kinley, dans un cercle ayant autour : UNITED STATES OF AMERICA ; au-dessous sur une banderole : MAC KINLEY et les dates : 1843 et 1901. En bas, en deux lignes : POSTAGE-ONE CENT. Le tout est dans un cadre rectangulaire avec les angles coupés.



INDE NÉERLANDAISE. — Le 10 cent. de 1902, qui était imprimé en gris violet, parvient maintenant en bleu foncé.



INDO-CHINE. — La nouvelle émission commence par les fortes valeurs de 75 centimes à 10 francs au nombre de cinq, avec autant de types différents. Ces timbres sont de grand format rectangulaire et signés : puyplat ; nous en reparlerons le mois prochain.

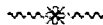
ISLANDE. — L'émission du mois dernier se complète par un timbre-taxe de 6 aur; des cartes de 3, 5, 8 et 10 a., simples et doubles, et des cartes-lettres de 4 et 10 aur.



LUXEMBOURG. — De l'Annonce *Timbrologique* :

« Le timbre-poste de 12 1/2 c. du Luxembourg, émis à l'effigie du nouveau Grand-Duc, devra être modifié, parce que l'indication de la valeur ne ressort pas assez. Le premier tirage de cette vignette comportait 70,000 exemplaires, imprimés en feuilles de 100 ».

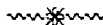
D'autre part on nous annonce que les timbres de 15 et 87 1/2 centimes vont paraître très prochainement.



MALACCA. — Voici quelles sont les quantités de timbres surchargés de Labuan : 1 cent, 6,000 ; 2 c., 4,000 ; 3 c., 10,000 ; 8 c., 28,800 ; 10 c., 41,700 ; 25 c., 46,200 ; 50 c., 42,800 ; 1 dollar, 43,800. Puis les surcharges de 4 c. ont porté sur 25,730 timbres de 12 c. ; 28,200 de 16 c. et 42,400 de 18 c. D'après ces chiffres il ne paraît pas que ces provisoires deviennent des raretés de premier ordre.



NICARAGUA. — Les timbres de service de 1905-06, armes de Managua, servent déjà à faire des quantités de provisoires; c'est à croire que ce pays sera toujours incorrigible. Le 1 centavo vert a servi à faire des 15 cent.; le 2 c. rose devient 10 c., 20 c. et 3 pesos; enfin le 5 c. bleu est surchargé 4 pesos. Il est à remarquer que ces deux dernières valeurs, 3 et 4 pesos, n'existaient pas dans la série normale.



PAPOUA. — Tout le stock des timbres de la Nouvelle-Guinée anglaise a reçu la surcharge : PAPUA, et l'on dit même que la grosse valeur de 2 shillings 6 pence deviendra rare, sans la surcharge. Un type nouveau est, paraît-il, en préparation, et une nouvelle émission aura lieu aussitôt après l'épuisement des provisoires.

PAYS-BAS. — Il reste un stock des timbres commémoratifs de l'amiral de Ruyter ; qui l'eut cru ? On va l'utiliser comme



timbres-taxe, naturellement après avoir muni chaque timbre d'une surcharge en rapport avec son nouvel emploi.



TRANSVAAL. — Une série de timbres-taxe a été émise à Johannesburg le 1^{er} juillet dernier. Elle comprend sept valeurs du 1/2 penny au 1 shilling, et le type consiste dans un gros chiffre imprimé en noir, sauf pour le 1 shilling qui est carmin, ayant au-dessus : POSTAGE et au-dessous : DUE. Les autres inscriptions sont en haut : TRANSVAAL et en bas : POST-OFFICE. Chaque valeur a le cadre de couleur différente.



TURQUIE. — Une vente de timbres démonétisés pour construire un chemin de fer, voilà qui n'est pas banal. La Turquie a réuni pour dix-sept millions de francs, à leur valeur faciale, de timbres démonétisés depuis 43 ans et comprenant une centaine de variétés. Une commission s'est instituée ayant pour président le sultan, et les ambassades de tous pays sont chargées de recueillir les offres et au besoin de les provoquer pour le lot entier qui sera vendu au plus offrant. Nous ne pensons pas que les vieux timbres de Turquie acquerront une plus value de ce fait, et nous croyons que le tronçon de chemin de fer qui sera construit avec la meilleure offre ne mènera pas bien loin ; nous verrons cela le mois prochain. En tous cas il s'agit d'une œuvre sainte, étant admis que tout bon mahométan doit, au moins une fois dans sa vie, faire le pèlerinage au tombeau du prophète à la Mecque, et le chemin de fer doit relier la Jérusalem musulmane au port de Damas. On escompte déjà les bénéfices de cette exploitation, mais alors adieu les longues caravanes de pèlerins à dos de chameau, sillonnant le désert et venant des quatre points cardinaux.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AFRIQUE ORIENTALE ET OUGANDA

Timbres, type 1903, valeur en cents, dentelés.

- 4 cent gris.
- 3 » vert gris.
- 6 » rouge.
- 10 » olive et lilas.
- 12 » violet et lilas.
- 15 » bleu.
- 25 » noir et vert.
- 50 » brun jaune et vert.
- 75 » bleu clair et noir.

Enveloppe, même type.

6 cents carmin.

Cartes, idem.

- 3 cents vert.
- 3 et 3 c. id.
- 6 cents carmin.
- 6 et 6 c. id.

CEYLAN

Cartes, genre 1903, disposition pour la correspondance au recto.

- 2 cents olive sur blanc.
- 2 et 2 c. id.

ÉQUATEUR

Timbres, effigies diverses, dentelés.



1 cent. rouge et noir *Roca.*



2 cent. bleu et noir *Noboa.*



3 cent. orange et noir *Robles.*



5 cent. rose et noir *Urcina.*



10 cent. bleu et noir *Moreno.*
20 » vert j. et n. *Carriou.*
50 » violet et noir *Espinoza*
1 sucre vert et noir *Borrero.*

ÉTATS-UNIS

Carte, effigie à gauche de
Mac-Kinley (nouveau type).
1 cent noir sur chamois.

INDE NÉERLANDAISE

Timbre, type 1902.



10 cent bleu foncé.

INDO-CHINE

Timbres, types divers, grands,
denteles.



75 c. vermillon et noir, Cam-
bodgienne.



1 fr. rose et noir, Annamite.



2 fr. vert et n., femme Muong.



5 fr. bleu et noir, Laotienne.



10 fr. violet et noir, Cambod-
gienne

CRÈTE

Bureau italien

Carte d'Italie de 1907 avec
LA CANEA en surcharge noire.

15 c. = 5 c. vert et 10 c. rose
sur gris.

ISLANDE

Timbre-taxe, suite de la série en cours.

6 aur gris clair et gris.

Cartes, types des timbres-poste.

3 aur brun et gris sur blanc.

3 et 3 a. id.

5 aur vert sur blanc.

5 et 5 a. id.

8 aur lilas sur blanc.

8 et 8 a. id.

10 aur rouge sur blanc.

10 et 10 a. id.

Cartes-lettres, idem.

4 aur gris et rouge sur gris.

10 » rouge et gris sur gris.

MALACCA

Timbre, type 1903, dentelé.

4 cents rouge.

MONTÈNEGRO

Enveloppes, timbre en cours.



10 paras carmin.

25 » bleu.

Bandes, idem.

5 paras vert sur jaune.

10 » carmin sur jaune.

Cartes, idem.

5 paras vert sur jaune.

5 et 5 p. id.

10 paras carmin sur jaune.

10 et 10 p. id.

Cartes-lettres, idem.

10 paras carmin sur jaune.

25 » bleu sur gris.

COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

Timbres, suite de la série en cours.



5 reis orange.

20 » violet.

Carte, armes.

10 et 10 reis rouge s. chamois.

Cartes-lettres, idem.

25 reis carmin sur chamois.

50 » lilas brun sur gris.

NICARAGUA

Timbres de service de 1905-06 avec valeur en surcharge noire.



10 cent. sur 2 c. rose.

15 » sur 1 c. vert.

20 » sur 2 c. rose.

3 pesos sur 2 c. rose.

4 » sur 5 c. bleu.

NÉPAUL

Timbres, dixième, oblongs, dentelés.



- 2 pice brun.
- 4 » vert.
- 8 » carmin.
- 16 » violet.

NORVÈGE

Timbres, effigie de 3/4 à gauche de Haakon VII, dentelés.



- 1 kr. vert jaune.
- 1 1/2 » bleu.
- 2 » rose.

PANAMA

Cartes, types des timbres-poste.

- 1 cent. vert et noir sur blanc.
- 2 » rouge et noir s. blanc.

SAINT-VINCENT

Timbres, suite de la série en cours.



- 1/2 penny vert.
- 2 1/2 » bleu.

TRANSVAAL

Timbres-taxe, chiffre, dentelés.

- 1/2 penny vert et noir.
- 1 » carmin et noir.
- 2 pence orange et noir.
- 3 » bleu et noir.
- 5 » violet et noir.
- 6 » brun rouge et noir.
- 1 shill. noir et carmin.

TUNIS

Carte, type en cours.

- 10 et 10 c. rouge sur bleu.

LE COUPON-RÉPONSE INTERNATIONAL

Nous allons prochainement bénéficier d'une des innovations adoptées par le Congrès postal de Rome de 1906, innovation curieuse proposée par la Grande-Bretagne et votée par tous les représentants des États à ce congrès.

Il s'agit du *coupon-réponse internationale* qui sera mis en vente dans tous les bureaux de poste à partir du 1^{er} octobre prochain et dont les premiers exemplaires sortent, en ce moment-ci, des presses de la maison Benziger et Co, à Einsiedeln (Suisse), qui a été chargée, par le Bureau international de l'Union postale universelle, de l'imprimer.

Ce coupon-réponse, qui intéresse le monde entier, est destiné à permettre à un correspondant d'un pays de fournir le moyen à un correspondant d'un autre pays de se procurer à ses frais un timbre pour la réponse. Ce coupon-réponse, qui est fort léger, il ne pèse pas un demi-gramme, et qui, par conséquent, n'alourdit pas sensiblement le poids d'une lettre, peut être, en effet, échangé dans un bureau de poste du pays de réception contre un timbre de 25 centimes.

Le coupon-réponse international sera mis en vente au prix de 28 centimes dans les bureaux postaux suisses.

Son prix variera de 28 à 30 centimes, suivant les pays. Le congrès de Rome a simplement décidé qu'il ne pouvait être vendu en dessous de 28 centimes. La France en a fixé le prix à 30 centimes.

On comprend sans peine que ce coupon pourra également être utilisé pour de petits paiements à l'étranger, c'est-à-dire pour tous les paiements que l'on fait en timbres-poste. Il n'y aura plus, avec ce coupon, à tenter de se procurer, avec mille difficultés, des timbres-poste du pays destinataire.

Les divers pays qui ont adhéré à l'Union postale universelle ne sont point tenus d'adopter le coupon-réponse international. La plupart d'entre eux, cependant, en ont compris les grands avantages. Le Bureau international des Postes, qui a été chargé de créer le coupon et de le vendre aux administrations postales, a reçu avis de l'acceptation des administrations d'Allemagne (y compris les protectorats allemands), des États-Unis d'Amérique, de l'Autriche, de Belgique, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, du Chili, de Costa-Rica, de Crète, du Danemark, des Antilles danoises, d'Égypte, d'Espagne, de France, des Colonies françaises : de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, du Haut-Sénégal et Niger, de Guinée, de Martinique, de Mauritanie, du Sénégal, de la Nouvelle-Calédonie, de la Guyane ; de la Grande-Bretagne, des Colonies britanniques de Bahamas, Ceylan, Gibraltar, Malte, Trinité, Inde, Canada, Cap, Transvaal, Hong-Kong, Côte-d'Or, Rhodesia du Sud, Seychelles et Malacca ; de Grèce, d'Haïti, de Hongrie, d'Italie, du Japon, de la Corée, du Luxembourg, du Mexique, de Norvège, des Pays-Bas, des Indes néerlandaises, de Roumanie, de Siam, de Suède et de Suisse.

Le coupon-réponse porte en filigrane ces mots : « 25 C. UNION POSTALE UNIVERSELLE, 25 C. »

Au verso, également orné d'une vignette représentant sym-

boliquement l'Union postale qui passe un coupon d'un hémisphère à l'autre et qui est de l'invention du peintre Eugène Grasset, on lit ces lignes : « Ce coupon peut être échangé contre un timbre-poste de la valeur de 25 centimes, ou de l'équivalent de cette somme, dans les pays qui ont adhéré à l'arrangement ». Cette inscription est répétée au verso en allemand, en anglais, en espagnol et en italien.

La vignette de Grasset a été gravée par un autre artiste dont la réputation est universelle. Je veux parler du graveur E. Florian.

Le timbre commémoratif de l'Union postale universelle émis en Suisse en 1900, est également dû à ces deux artistes. M. Grasset est, on le sait, l'auteur du timbre d'Indo-Chine au type déesse.

C'est une maison allemande qui a fourni le papier.

L'imprimerie artistique d'Einsiedeln est occupée à tirer environ quatre millions de coupons, total des commandes à ce jour des États adhérents.

On se souvient qu'en décembre 1905, en rendant compte du peu de faveur que rencontrait auprès des États contractants le projet de timbre international, nous disions que le plus simple était de créer un mandat international de 30 centimes, frais compris.

C'est une disposition analogue qu'a adoptée le congrès de Rome puisque le coupon-réponse comme le mandat international, servira uniquement de pièce comptable et sera vendu de 28 à 30 centimes.



Type réduit du coupon-réponse international

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les Emblèmes de la Poste. — Mercure. — Les attributs divers et significatifs sont nombreux sur les timbres, mais les plus intéressants et surtout les plus dignes d'y figurer sont à coup sûr ceux qui symbolisent la poste elle-même. A ce titre, Mercure ou Hermès, l'antique messenger des dieux dans l'Olympe, ne peut être ignoré d'aucun ami de la philatélie, car il fut le facteur de la poste avant même que la poste fut inventée.

Les mythologues se sont donnés bien du mal pour ramener à l'unité le caractère de ce dieu, toutefois, ils ne semblent pas qu'ils y soient parvenus et Hermès ne peut être considéré comme la personnification d'une force naturelle bien définie. L'hypothèse la plus ingénieuse est celle qui le regarde comme le dieu du vent, dérivant de là ses fonctions de messenger des dieux, de trompeur, de chanteur, d'auteur des mirages et des rêves, de fécondateur des champs, de protecteur des voyageurs, etc.



Il est astucieux, malin, beau parleur, diseur de balivernes, il a toutes les qualités désirables pour remplir les fonctions de messenger de Jupiter près des autres divinités. Les poètes racontent qu'il avait dérobé les bœufs et le carquois d'Apollon, le trident de Neptune, l'épée de Mars et jusqu'à la ceinture de Vénus. Peut-être, de là, cette mauvaise réputation qui le fait considérer quelquefois comme le dieu des voleurs et par une injuste extension comme le dieu du commerce. Ce n'est pas tout, non seulement il surveillait les routes et assurait le service sur la terre, mais c'est lui encore qui conduisait les âmes en enfer et qui les ramenait après l'expiation.

Il est d'habitude représenté sous la forme d'un jeune homme

très peu gêné dans ses mouvements, n'ayant pour tout costume qu'une simple chlamyde légèrement jetée sur les épaules.

La Grèce et la Crète surtout ont, dans ces derniers temps, fait figurer Mercure en pied sur leurs timbres, de telle façon qu'il donne à la vignette qu'il décore non seulement un sens symbolique réel, mais encore une valeur artistique indéniable.

Soit que nous le voyions lancé dans une course vertigineuse ainsi que nous le montre cette reproduction de la célèbre statue de l'Hermès de Jean de Bologne (1524-1608), actuellement à Rome et considérée à juste titre comme un des chefs-d'œuvre de la sculpture, soit qu'au contraire nous l'apercevions arrêté et rajustant ses talonnières le pied appuyé sur un rocher comme le représente le timbre de Crète de 1 lepton 1900.



Les attributs de Mercure, modifiés selon les rôles qu'il remplit, sont :

En sa qualité de dieu des fêtes et des jeux : le coq et le palmier qui lui étaient consacrés.



Comme conducteurs des âmes, le caducée et les talonnières.

Lorsqu'il symbolise le commerce, il porte également un caducée ou une bourse.

Dieu de l'éloquence, il a le bras droit levé.



Ses attributs de messenger sont le caducée, les talonnières et



le pétase ou chapeau de voyage, tantôt sans ailes et tantôt muni d'ailes.



Nous le voyons avec ces différents attributs sur un grand nombre de vignettes ; mais l'une des plus remarquables, au point de vue artistique, est sans contredit la suivante, qui nous le montre au repos, d'après une statue en bronze bien connue et que l'on peut admirer au musée de Naples.



Souvent le caducée figure seul sur les timbres comme ornement accessoire, il n'est donc pas inutile d'en dire ici quelques mots.

C'est une baguette d'olivier ou de laurier surmontée de deux ailes et entourée de deux serpents. Les serpents sont le sym-



bole de la prudence et de la ruse et les ailes désignent l'activité ou la vitesse. La fable raconte que Mercure sépara un jour avec sa baguette deux serpents qui se battaient. Le caducée fait ainsi des deux serpents enroulés devint dès lors l'emblème de la concorde.

Au même titre que le caducée la poste a fréquemment employé la roue ailée comme attribut emblématique, tantôt seule, ornant les angles du timbre, tantôt alliée à Mercure auquel elle



sert pour ainsi dire de coursier. Dans ce dernier cas est-il possible d'imaginer pour la poste un symbole plus frappant de personnification et de rapidité tout à la fois ?

(A suivre).

A. MAURY.



Vignette ornant une dépêche télégraphique de Chappe (1820)

LES MARQUES POSTALES DE LA FRANCE

(Suite, voir n° 308 à 312 et 320)

Chapitre 4. Franchises (suite). — Un aimable abonné de Privas nous communique une enveloppe avec l'en-tête de l'administration des postes et le timbre à date des contre-seings et sur laquelle est apposée la marque **AUTORISÉ**. Notre correspondant nous informe en même temps que cette griffe



est maintenant appliquée sur tous les plis de service émanant du bureau d'expédition des timbres-poste ; elle remplace la griffe : « *Sous-Secrétaire d'État des Postes.* »

* * *

Chapitre 5. Marques de départ. — En juillet dernier nous signalions la marque de départ du bureau de Querhoent, nom attribué sous Louis XV à Montoire (chef-lieu de canton du Loir-et-Cher). Nous reproduisons aujourd'hui cette marque relevée sur un pli de 1760.

DE-QUERHOENT

Le bureau du Pont de Neuilly employait pendant la période révolutionnaire le timbre de départ P. DE NEULLY (*sic*).

P. DENEULLY

On trouve cette abréviation imprimée tantôt en noir, tantôt en rouge.



A la chute de Napoléon, les communes dont les noms rappelaient les souvenirs de l'Empire ou de la Révolution reprirent leur ancienne dénomination et, pendant les mois d'août, septembre et octobre 1814, on vit revenir toute une série de marques postales avec nom monarchique. Nous citerons notamment :

73. Brie-Comte-Robert.	4. Mont-Dauphin.	70. Bourbon-Lancy.
27. Nogent-le-Roi.	17. Dun-le-Roi.	54. Port-Louis.
55. Sarre-Louis.	36. Neuvy-Roi.	26. Broglie.
53. Bar-le-Duc.	79. Fontenay-le-Comte.	49. Vitry-le-Français.
31. Vic-Fezensac.	13. Dozulé.	

Mais nous voici en mars 1815. Napoléon revient au pouvoir et aussitôt réapparaissent les cachets considérés comme séditieux sous Louis XVIII.

Nous avons noté comme ayant fait leur réapparition pendant les Cent-Jours :

50. Ville-sur-Aujon.	54. Napoléon-Ville.	36. Neuvy-la-Loi.
55. Sarre-Libre.	27. Nogent-Roulebois.	54. Port-Liberté.
31. Vic-sur-Losse.	61. Auxi-la-Réunion.	49. Vitry-sur-Marne.
13. Vire.	73. Brie-s.-Hières.	17. Dun-s.-Auron.
26. Chambois.	4. Mont-Lyon.	79. Fontenay.

Évidemment cette liste est incomplète ; en la publiant nous avons voulu seulement montrer à quel point les marques postales reflètent l'histoire de notre pays.

C'est à partir du 15 juillet 1815 que les nouvelles estampilles sont envoyées aux communes ayant pour la deuxième fois repris leur ancien nom ; les quatre premiers bureaux qui en sont pourvus sont : 50 Montigny-le-Roi — 83 Villeneuve-l'Archevêque — 53 Bar-le-Duc — 31 Vic-Fezensac.

Nous avons signalé parmi les marques de départ manuscrites de l'occupation française à l'étranger l'inscription « *de Cinta-della* ». Aujourd'hui M. Verwaest nous communique une lettre de Port-Mahon de 1761, portant la mention *de Mahon* d'une

Mahon

autre encre que la suscription. Ces inscriptions et des taxes manuscrites parfois assez élevées sont les seules marques postales dont on fit usage pendant la campagne de Minorque.

M. Jullien nous soumet deux lettres intéressantes, l'une adressée de Bonifacio à Bastia en 1785, et l'autre de Milan à

BONIF°CORSE

MILANO
L. F.

Naples pendant l'occupation française ; les lettres L. F. signifient vraisemblablement *lettre française* ? (impression bleue).

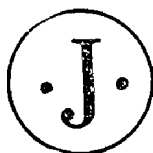
Sur une lettre partie de Lille le 13 mai 1793 à destination de Paris se voit une marque rouge ayant l'apparence d'une lettre L. Faut-il y voir un timbre de la petite poste de Lille, dont on



connait déjà 5 sortes d'estampilles ?

Au dos de cette lettre, communiquée par M. André Verwaest, est apposé le timbre à date MAI en rouge et le cachet rond des bureaux de Paris avec la lettre J entre deux points cette fois ;

M A I



à côté de ce dernier timbre figure la mention « *inconnu rue Simon-le-Franc* ». On se rappelle que nous avons signalé dans les marques à déterminer une série d'estampilles où se retrouve la lettre J et qui, toutes, ont été apposées sur des lettres portant une rectification d'adresse. Nous n'avons jamais pu trouver la signification de cette lettre J.

(à suivre).

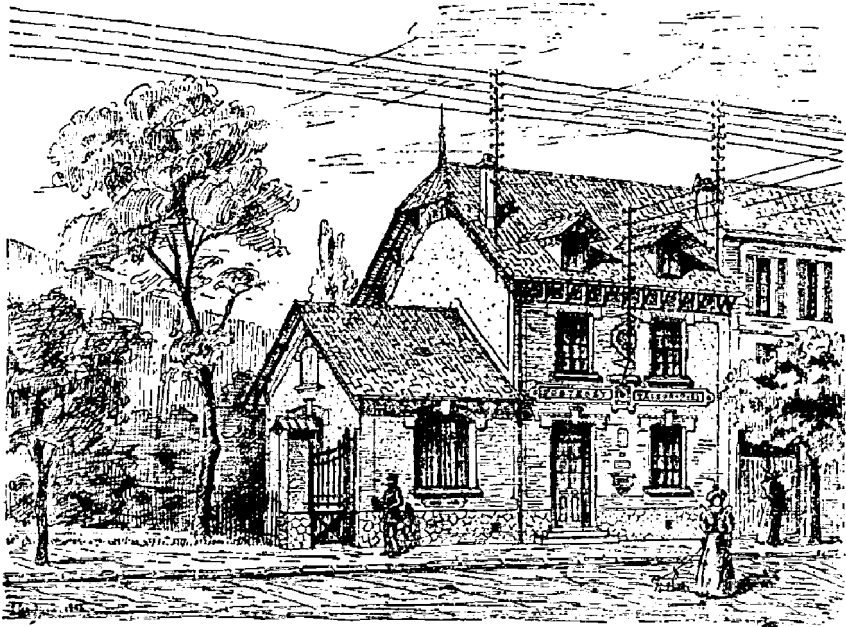
NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Un bureau de poste original. — La grande presse a beaucoup vanté ces temps derniers un bureau de poste qui, loin de ressembler à la plupart des édifices administratifs du même genre, donne au contraire à tous ceux qui ne peuvent villégiaturer par ces temps de vacances, l'idée d'une villa gaie, confortable et construite selon toutes les règles de l'hygiène moderne.

Dans ce local agréable habite un facteur-receveur, qui, dit-on, depuis qu'il est ainsi logé, laisse éclater sur son visage une joie perpétuelle et donne au public les renseignements les plus divers de son ressort avec une inlassable amabilité.

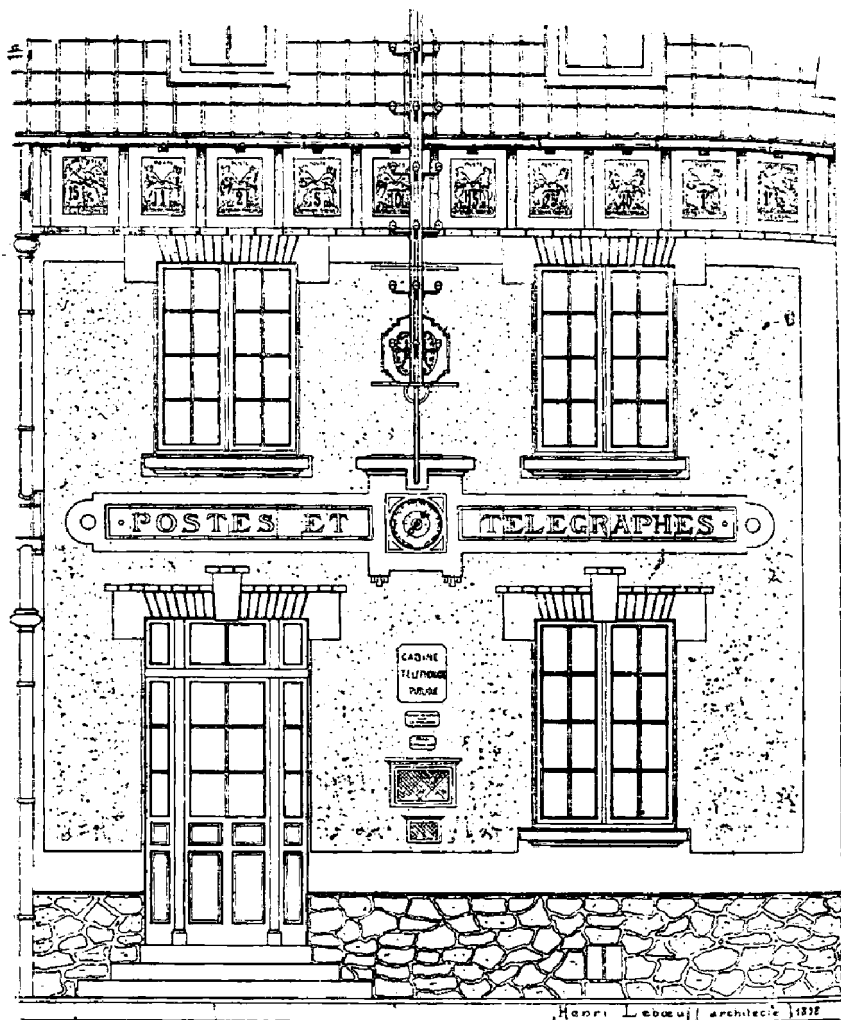
Sans courir à Aulnay-sous-Auneau où se trouve ce phénix des bureaux de poste, nous avons signalé autrefois à Croissy, en aval de Chatou, un bureau de poste qui, s'il n'est pas mieux



Vue du bureau de poste de Croissy (Seine-et-Oise)

aménagé présente sans doute en plus un cachet d'originalité tout spécial. Nous conseillons vivement de le regarder en passant à ceux que les choses de la poste intéressent, si toutefois le hasard d'une promenade les mène de ce côté. Il ne ressemble à aucun autre, son architecte M. Lebœuf l'ayant doté d'une pointe de fantaisie. C'est une construction forme chalet, dont la frise est décorée par de grands timbres-poste français et des timbres de tickets téléphoniques qui remplacent avantageusement les ornements habituels en céramique. Le pignon du petit édifice présente, comme le soldat les armes, un poteau télégraphique supportant les fils. C'est un agrément de plus à l'ornementation.

Nous donnons ici deux vues de ce bureau bien moderne, l'une générale permettant de juger l'ensemble du bâtiment, et



Façade du bureau de poste de Croissy

l'autre plus grande, prise de face, de manière à bien montrer dans ses détails l'aspect extérieur auquel ce chalet doit son principal cachet d'originalité.

*
* *

La franchise postale pour nos soldats au Maroc. — Le

Ministre des Travaux publics, des Postes et Télégraphes, vient, d'accord avec le Ministre de la Guerre, de présenter à la signature du Président de la République le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 15 grammes, provenant ou à l'adresse des militaires et des marins opérant au Maroc, sont admises à circuler en franchise par la poste.

ARTICLE 2. — Les mandats-poste dont le montant ne dépasse pas 50 francs, adressés aux militaires ou aux marins désignés à l'article précédent ou expédiés par ces derniers, sont exempts du droit de commission.

Dès que nous connaissons les marques dont se servent les postes et trésorerie de la colonne expéditionnaire nous en donnerons la reproduction.

* * *

Belgique. Carnets de timbres. — On travaille en ce moment, à l'atelier du timbre, à Malines, aux carnets de timbres qui seront mis en vente, dans tous les bureaux de postes du pays, au mois d'octobre prochain. Ces carnets contiendront 10 timbres de 10 centimes et 20 timbres de 5 centimes.

Les carnets se vendront fr. 2.05 ; ils auront une couverture bleue et porteront l'inscription suivante en caractères noirs : *10 timbres de 10 centimes ; 20 timbres de 5 centimes.* Prix : 2.05 francs.

On mettra en circulation un premier lot de 250.000 carnets.

* * *

Iles de Cook. — En réponse à la question posée par M^r H. B. en mai dernier, un de nos abonnés nous adresse la communication suivante :

« A Aitutaki, Niue et Penrhyn, il y a des offices néozélandais : ce ne sont même pas des bureaux indépendants, ce sont des *sub-offices* dépendants du bureau d'Auckland. En dehors de ces bureaux auxiliaires, le service indigène fonctionne toujours avec les timbres des Iles Cook. Il y a des bureaux fonctionnant régulièrement à Ravatonga (capitale), Mangaia, Penrhyn et Aitutaki ; ces bureaux sont en relations directes avec les bureaux néozélandais. Mais en outre, dans les autres îles, les « Residents » sont office de Postmasters, ce qui fait que le bénéfice du service postal s'étend à Manke, Atin, Miliaro, Manihiki et Rokahonga. Les relations postales ont lieu une fois par mois avec la Nouvelle-Zélande et avec Tahiti par une ligne de vapeurs régulière. Entre les îles, le service est fait par des schooners.

» La vente annuelle des timbres rapporte environ £ 200 ».

Oblitération spéciale de la Conférence de la Paix. —



Un aimable correspondant nous communique des plis adressés par un diplomate faisant partie de la Conférence de La Haye et sur lesquels figure l'oblitération ci-contre du bureau de poste spécial installé dans le palais où siège la Conférence.

*
* * *

La petite poste à Paris. — Proposition Molina et Espinosa. — Une dizaine d'années après l'insuccès de la petite poste de M. de Villayer, une proposition du même genre fut faite par une dame Molina et Espinosa. Nous en trouvons quelques détails dans le rapport suivant qui fut adressé au roi le 14 mars 1662, rapport que nous avons eu la bonne fortune de découvrir dans une liasse de documents de l'époque sur les postes et messageries :

« François Presdesegle marchand bourgeois de Paris après avoir vu le placet présenté à Sa Majesté par la Senora Molina et Espinosa pour avoir permission d'établir des bureaux dans tous les quartiers de cette ville et faubourgs de Paris pour le port des lettres et hardes d'un quartier à un autre sans qu'aucun puisse estre contrainct de se servir des dictz bureaux dont l'usage sera entièrement volontaire, ledict placet a nous envoyé par Monsieur le Procureur du Roy avec l'arest du conseil du dix neufviesme janvier dernier et la Requête présentée à Monsr le Lieutenant Civil pour donner nos advis sur la commodité ou incommodité des dictz bureaux pour y estre fait droit ainsy que de raison.

Mon advis est que l'usage des dictz bureaux demeurant absolument volontaire d'en permettre l'establissement lequel pourra estre avantageux au public soulageant les particuliers des quartiers éloignés des bureaux généraux de la peine qu'ils ont tant pour porter que retirer leurs lettres dont le port en sera plus aysé par ledict establissement. et principalement pour ceux qui n'ont la cognoissance de tous les quartiers de Paris où les bureaux généraux sont établis, à condition néanmoins que ceux qui establiront les dictz bureaux dans chaque quartier laisseront la liberté public à un chacun de sen servir sy bon leurs semble lors qu'il les retireront des bureaux généraux pour les porter à leurs adresse dautant que les dictz bureaux généraux sont obligés à les faire porter à leurs adresse sans augmentation de portz.

Fait le quatorziesme mars mil six cens soixante et deux. »

Sur le manuscrit original les passages suivants ont été biffés :

« Les bureaux généraux sont établis à condition néanmoins que ceux qui establiront les dictz bureaux dans chaque quartier n'augmenteront point les portz des lettres et hardes qui sont escriptz sur les dictes lettres par ceux qui les envoient et qui leurs seront donnés des bureaux généraux pour estre portés en leurs adresses et toujours laisser la liberté publique à un chacun de s'en servir sy bon leurs semble. »

Cette proposition ne semble pas avoir eu de suite.

PETITE CORRESPONDANCE

E. R. Reims. — Le cas n'est pas rare dans l'archipel des Comores, mais c'est irrégulier.

Jules B. — Ces petits défauts de fabrication sont fréquents; ils ne présentent qu'un bien minime intérêt.

A. Guillaume à M. — Ce ne sont pas des oblitérations postales mais de simples cachets des corps de troupes.

J. D. P. — Ce sont des variétés de nuances.

L. M. — Les timbres d'Orange dérobés l'année dernière à Bloemfontein sont des timbres fiscaux grand format (6 p., 2 sh., 2 sh. 6 p. et 6 sh.).

T. P. à Nancy. — H. fils. — Sur le timbre de 25 c. suisse de 1899 les traits sont plus accentués, le fond est plus serré, les étoiles plus petites; la nuance est très foncée alors que celle du timbre de 1905 est bien pâle.

A. P. à B. — Les timbres des Philippines n^{os} 90 et 113 ont été modifiés en timbres fiscaux par l'apposition de la surcharge *Habilitado recargo de consumos* dont la traduction est : *Transformé pour augmentation des droits de consommation* (ou d'octroi). Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que de tels timbres fiscaux ont servi à affranchir des lettres et se rencontrent oblitérés postalement.

A. G. — Nous avons donné cette explication dans le n^o 267, page 29.

G. S. — Oui, vous trouverez tous ces renseignements dans notre ouvrage « *L'histoire des timbres-poste français* ». Voir aux annonces.

L. à C. — Il faudrait un numéro entier du journal pour traiter toutes les questions posées.

D. L. à P. — *Porte de Mer* sur les timbres du Mexique signifie *port de mer*. Ils servaient non précisément comme timbres-taxe, mais comme timbres-surtaxe pour les lettres déjà affranchies de la taxe intérieure, qui devaient être dirigées d'un port de mer du Mexique à un autre par lignes de paquebots seulement. Ils furent en général peu employés et l'on ne trouve guère oblitéré que le 10 c. noir de la première série.



J. L. P. — Voir *Le Collectionneur* de février 1902, page 67.

P. V. à St-D. — Les premiers sont verts bleus ou bruns, tandis que les autres sont noirs ou rouges.

A. M.

Les "Petites Reines"

Beaucoup de gens, et je suis du nombre, goûtent en plongeant dans le passé un certain plaisir à se remémorer les petits cadeaux qui ont le plus frappé leur imagination à l'époque de la prime jeunesse.

Cherchons dans nos souvenirs, nous y découvrons un fouillis de vélocipèdes, de panoplies, d'anciens jouets, de livres même, qui tout à coup exhumés, et gardant comme un vague parfum d'autrefois font revivre un moment les heures si brèves de notre enfance.

Vieux Jules Verne, vieux amis des jeunes années, qui nous rendra les enchantements goûtés avec vous dans ces contrées de rêves fantastiques où nous transportait votre imagination ! Mais revenons de ces pays à la froide réalité, et sans m'attarder davantage aux portes de mon récit, je vous parlerai d'un de ces cadeaux qui me frappa tout particulièrement et dont le souvenir laisse bien loin en arrière tous les autres.

C'était un Album Maury, d'un tout petit format. Après bien des années sa vue évoque encore en moi la bonne et loyale figure du voisin qui me le donna. Il était bien modeste ce petit album, mais il contenait une centaine de timbres qui auraient ma foi aujourd'hui une certaine valeur ; malheureusement ils ont passé depuis par tant d'épreuves : collage, décollage et recollage, qu'il n'en reste plus guère que des vestiges.



Il y avait là-dedans de ces timbres triangulaires du Cap que mon petit garçon dénomme avec un certain sens de la ligne « des pignons » ; des Danemark 1853, vieux petits timbres tristes où je voyais vaguement une tête de mort sur deux tibias ; de ces timbres d'anciens états allemands qui ont tous des airs sévères de Burgraves. Vous rappelez-vous, ô confrères, qui portez aujourd'hui allègrement six ou sept lustres, ces chevaux de Brunswick, ces Bade et ces Bavière héraldiques et aussi ces petits Bergedorf bizarres dont la valeur croît avec la surface, ce qui paraît d'ailleurs tout à fait rationnel.

Nous haïssions un peu les « Empire d'Allemagne » (la blessure était encore trop récente) ; mais quel enthousiasme pour les pays



d'outre-mer ! Victoria ! Hong-Kong ! Canada ! Brésil ! J'étais heureux de donner l'hospitalité dans mon album à ces braves argentins qui ont tous de bonnes têtes de notaires de province.



Moi qui avais déjà l'âme d'un spécialiste, je portais tous mes efforts sur un vague pays que l'on appelait la Barbade. Il n'y a pas à dire, j'étais « coiffé » de ce territoire là dont la figurine me faisait et me fait encore l'effet d'une bonne femme assise sur un tonneau et appuyée sur un pain de quatre livres.

Mon plus grand bonheur le soir, en rentrant de l'école, était de feuilleter mon album, et la nuit en songe, je le voyais tout à coup orné des figurines les plus rares, de tous ces timbres que je convoitais tant et dont la possession imaginaire m'enchantait.

Mais passons sur ces échos trop lointains ; l'instabilité de l'enfance m'emporta bientôt vers de nouveaux amusements et je délaissai album et timbres pour m'occuper d'autres choses.

Puis un jour j'eus l'idée de classer mes petits rectangles illustrés. La passion me reprit alors avec une ardeur imprévue au point d'en perdre le boire et le manger et surtout, hélas ! le fruit de mes économies. Car quelle folie ne ferait pas un collectionneur pour satisfaire sa manie !! Halte, me dis-je un jour, il serait sage, étant donné le nombre des timbres émis aujourd'hui (nous ne sommes plus en 1880), il serait sage de borner tes désirs. Mieux vaut quelques feuillets bien garnis qu'un vaste album endeuillé de cases vides. Je me suis tenu comme vous voyez le langage de ce monsieur qui collectionnait les timbres de Pologne ; mais je voulais appliquer mon idée sous une forme moins outrancière.

Sur quel pays porter un choix judicieux ?

Inutile de me parler de vos Nicaragua, Salvador, Guatemala et autres Uruguay, acrobates de la philatélie.

Vous pensez bien que je n'allais pas m'embarquer dans la galère des « oficial » et des « provisorio ».

Mais, où trouver cette contrée idéale, pourvue à la fois d'un timbre sobre et de bon goût, renfermant dans son médaillon la tête d'un souverain sympathique et offrant aux collectionneurs, outre des spécimens à la portée de toutes les bourses, une espèce d'honnêteté morale donnant des garanties pour l'avenir ?

Je n'avais pas feuilleté mon album pendant 5 minutes que je tombais amoureux de la petite reine Wilhelmine ou plutôt de sa très gracieuse effigie. — Oui, Messieurs, nouveau Ruy Blas, ou nouveau ver de terre, si vous le préférez, j'avais trouvé mon étoile !



Depuis, c'en est fait, j'amasse les portraits de Sa Majesté, je les choisis autant que possible de couleurs et de chiffres différents. J'essaie surtout de me procurer des exemplaires neufs ou à leur défaut, mes ressources étant modiques, des oblitérés sur lesquels le profil de mon idole apparaisse sans souillure, maudissant cette encre grasse apposée par des employés sacrilèges. Par exemple j'ai la rage dans le cœur en pensant qu'il existe, de ma souveraine, dans ses lointaines colonies, des timbres si rares que l'accès de mon album leur semble à jamais interdit.

Mais il ne faut désespérer de rien, le sage se contente de ce qu'il a. Ma collection « Pays-Bas et Colonies » se garnira peu à peu. Je goûte, à l'enrichir d'un nouveau timbre, un charme toujours nouveau, et l'un de mes plus grands plaisirs est d'entendre dire après dîner, à mon petit garçon qui a quatre ans et demi et qui déjà est sérieux comme un homme : « Père, prends ton album, nous allons regarder tes « petites reines » ».

Ch. JOUVET



ON DEMANDE A ACHETER

les numéros suivants du « *Collectionneur de Timbres-poste* »

N^{os} 43, 48 et 49 à 4 fr. pièce.

N^{os} 31, 38 et 40 à 2 fr. pièce.

N^{os} 4, 16, 24 et 32 à 1 fr. 50
pièce.

N^o 23 à 1 fr. pièce.

N^{os} 51, 78, 84, 111 et 114 à
0 fr. 50 pièce.

N^{os} 52, 53, 65, 112, 113 et 117 à
0 fr. 25 pièce.

N^{os} 134 et 160 à 0 fr. 15 pièce.

FLACON A GOMME

Avec bouchon conique en verre assez haut pour loger la hampe du pinceau qui est ainsi enfermée avec la gomme ; une barre en cuivre permet d'essuyer le trop-plein du pinceau. Très commode et très propre.



Prix : 1 fr. 25 ; port : 20 c.

Le flacon avec son pinceau est soigneusement emballé dans une boîte en carton ; mais il sera expédié par poste *aux risques du client*. Il ne peut être envoyé par poste à l'étranger.

LOUPES



Nouveau modèle très soigné, monture nickelée.

Lentille de 40 millimètres..... 0 fr. 75

Port, pour la France, 0 fr. 10.

Les loupes ne peuvent pas être expédiées à l'ÉTRANGER.

VIENT DE PARAÎTRE

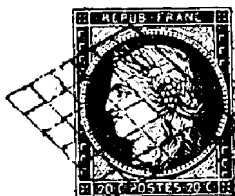
Histoire des Timbres-Poste Français



TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, CARTES, ESSAIS
OBLITÉRATIONS, ETC. (1848-1885)

PAR

Arthur MAURY



Fort volume, sur beau papier, in-8^o raisin, de 400 pages,
illustré de 480 gravures, dont 11 planches entières de timbres.
Nombreux documents inédits.

Prix : 5 Francs

(Port : France, 60 c. ; Étranger, 1 fr. 20)

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS

Beaucoup de souscripteurs nous renvoient maintenant le bon en échange duquel la suite du livre sur les timbres français doit leur être envoyée gratuitement plus tard lors de sa publication.

Nous les prions de bien vouloir conserver leur bon jusqu'à cette époque, la fin du livre étant actuellement en préparation et ne devant paraître que dans l'année. Nous annoncerons d'ailleurs en temps voulu, dans le *Collectionneur*, la date exacte de son apparition.

COLLECTIONS D'OCCASION

Apèçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

Nous avons un grand choix de collections d'occasion, rachetées à des amateurs, c'est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection. Le rabais est d'environ 30 à 75 0/0 sur les prix de détail de nos catalogues. Les timbres en trop mauvais état et les faux, s'il y en a, ne sont pas comptés; ces derniers sont marqués d'un F au crayon bleu. *Nous errons sur demande une liste des collections disponibles.*

N° 427. — *Album contenant environ 2,194 timbres en bon état.*

France 115 t., Colonies fr. 46 t., Gde-Bretagne 72 t., Espagne 106 t., Portugal 45 t., Pays-Bas 35 t., Belgique 56 t., Luxembourg 29 t., Monaco 19 t., Suisse 46 t., Autriche 55 t., Levant Aut., 23 t., Hongrie 20 t., Lombardie 9 t., Italie 62 t., Eglise 9 t., Allemagne Emp. 47 t., Conf. 22 t., Prusse 17 t., Hanovre 5 t., Saxe 8 t., Allemagne T. et Taxis 36 t., Bade 23 t., Bavière 35 t., Wurtemberg 12 t., Danemark 29 t., Islande 10 t., Suède 48 t., Norvège 28 t., Finlande 12 t., Russie 34 t., Bulgarie 20 t., Grèce 27 t., Malte 4 t., Chypre 4 t., Perse 15 t., Indes Angl. 22 t., Siam 6 t., Indes Néerl. 12 t., Hong-Kong 5 t., Japon 12 t., Egypte 19 t., Tunisie 17 t., Gambie 8 t., Congo 4 t., Cap de Bonne-Esp. 10 t., Transvaal 7 t., Maurice 16 t., Terre-Neuve 13 t., Et.-Unis 74 t., Mexique 29 t., Iles Turk 2 t., Antilles Espag. 93 t., Jamaïque 9 t., Haïti 23 t., Grenade 3 t., Tabago 3 t., Venezuela 9 t., Brésil 46 t., Uruguay 15 t., Argentine 55 t., Chili 15 t., Pérou 14 t., Equateur 11 t., Colombie 22 t., Australie Occid. 10 t., Victoria 8 t., Nouvelle-Galles du Sud 15 t., Tasmanie 4 t., Nouvelle-Zélande 12 t., Hawaï 5 t., Canada 16 t., etc.

Prix : 270 francs.

N° 428. — *Album Universel 14^e édition, contenant environ 2,488 timbres en bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 47 t., Suède 43 t., Norvège 21 t., Islande 7 t., Danemark 20 t., Saxe 4 t., Bade 6 t., Wurtemberg 17 t., Bavière 33 t., Allemagne Emp. 44 t., Hongrie 46 t., Suisse 52 t., Pays-Bas 50 t., Belgique 55 t., France 105 t., Monaco 9 t., Espagne 92 t.,

Portugal 40 t., Gibraltar 9 t., Eglise 4 t., Italie 64 t., Malte 8 t., Russie 26 t., Finlande 14 t., Bosnie 13 t., Serbie 32 t., Grèce 37 t., Crète 14 t., Levant 38 t., Egypte 20 t., Tunisie 21 t., Maroc 13 t., Cap Vert 2 t., Sénégal 8 t., Gambie 2 t., Guinée fr. 7 t., Libéria 3 t., Côte-d'Or 4 t., Lagos 4 t., Congo fr. 4 t., Congo belge 5 t., Angola 10 t., Afrique sud-ouest 5 t., Cap de Bonne-Esp. 11 t., Natal 7 t., Orange 7 t., Transvaal 10 t., Réunion 11 t., Maurice 22 t., Seychelles, 4 t., Côte des Somalis 13 t., Obock 5 t., Erythré 7 t., Soudan égyptien 12 t., Perse 21 t., Sirmoor 4 t., Jhind 4 t., Pérah 5 t., Malacca 20 t., Siam 16 t., Hong-Kong 12 t., Japon 30 t., Philippines 16 t., Bornéo 18 t., Indes Néerl. 22 t., Australie occ. 6 t., Queensland 7 t., Nlle-Zélande 13 t., Nlle-Calédonie 14 t., Canada 29 t., Terre-Neuve 11 t., Et.-Unis 72 t., Mexique 30 t., Bermudes 4 t., Antilles esp. 67 t., Haïti 21 t., Jamaïque 9 t., Antilles danoises 4 t., Saint-Christophe 3 t., Guadeloupe 19 t., Barbade 9 t., Grenade 5 t., Trinité 8 t., Curaçao 8 t., Guatemala 19 t., Surinam 2 t., Colombie 16 t., Equateur 20 t., Brésil 29 t., Chili 25 t., Bolivie 11 t., Argentine 39 t., etc.

Prix : 120 francs.

N° 429. — *Album Universel 12^e édition, contenant environ 1,180 timbres en assez bon état, savoir :*

Gde-Bretagne 22 t., Suède 17 t., Islande 3 t., Bade 5 t., Wurtemberg 5 t., Bavière 9 t., Allemagne Emp. 33 t., Autriche 40 t., Suisse 33 t., Pays-Bas 30 t., Belgique 31 t., Luxembourg 11 t., France 47 t., Monaco 3 t., Espagne, 50 t., Portugal 27 t., Italie 36 t., Saint-Marin 2 t., Russie 18 t., Serbie 7 t., Bulgarie 7 t., Turquie 13 t., Grèce 15 t., Egypte 16 t., Tunisie 7 t., Sierra-Leone 3 t., Côte-d'Or 2 t., Niger 2 t., Congo fr. 4 t., Cap de Bonne-Esp. 5 t., Natal 3 t., Transvaal 5 t., Maurice 14 t., Perse 9 t., Indes angl. 14 t., Ceylan 4 t., Malacca 5 t., Japon 30 t., Indes néerl. 6 t., Et.-Unis 36 t., Haïti 11 t., Trinité 5 t., Costa-Rica 6 t., Brésil 23 t., Chili 12 t., Argentine 28 t., Falkland 1 t., etc.

Prix : 35 francs (port : 85 c.).

DERNIÈRES NOUVELLES

CRÈTE. — Au moment de mettre sous presse nous recevons la communication suivante :

Le 15/28 août seront mis en circulation les nouveaux timbres-poste de l'État Crétois autonome, d'une drachme et de vingt-cinq lepta.

Le nouveau timbre d'une drachme, est un timbre commémoratif de l'arrivée en Crète de S. A. R. le Prince Georges de Grèce comme Haut Commissaire des quatre grandes puissances protectrices : ses dimensions sont de 43x26 m/m. Il représente le débarquement à la Sude (Crète) de S. A. R. le 9/21 Décembre 1898 et sa réception par les amiraux français (Pollier), italien (Baltolo), russe (Seydloff) et anglais (Noël), qui figurent à la partie gauche du timbre. Ce timbre commémoratif de deux couleurs, vert et noirâtre, ne circulera qu'à 100,000 figurines.

Le timbre de la valeur de 25 lepta représente le buste de S. E. le Haut Commissaire en Crète, M. Alexandre Zaimis ; ses dimensions sont de 36x20 m/m.

Un autre timbre-poste de la valeur de 10 lepta, à dimensions ordinaires, sur lequel sera représenté le buste de la statue fameuse d'Hermès de Praxitèle, déposée au Musée d'Olympie (Grèce), sera émis sous peu de temps.

Dès que les nouveaux timbres-poste de 25 et 10 lepta auront été mis en circulation, tous les timbres des mêmes valeurs émis et en vigueur jusqu'à présent, seront retirés définitivement de la circulation.

Il sera émis plus tard deux nouveaux timbres-poste, de 10 et 30 lepta, destinés exclusivement à l'affranchissement des pièces de la procédure civile, signifiées par l'intermédiaire du service postal crétois.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

BRÉSIL

Timbres de service

Étiquette de 3/4 à droite.

10 r.	orange et vert	N	»	05
20	»	»	»	10
50	»	»	»	20
100	»	»	»	30
200	»	»	»	60
300	»	»	»	90
400	»	»	»	1'25
500	»	»	»	1'50
700	»	»	»	2' »
1000	»	»	»	3' »
2000	»	»	»	5'50
5000	»	»	»	12'50
10000	»	»	»	25' »

Timbre-taxe

Étiquette, inscriptions.

2000 r.	vert.	N	»	6' »
---------	-------	---	---	------

ÉQUATEUR

Étiquettes diverses, dentelés.

rouge et noir.	N	»	10
bleu clair et noir	N	»	15

3 c.	orange et noir.	N	»	20
5	» lilacé et noir.	N	»	20
10	» bleu et noir.	N	»	50

INDO-CHINE

Types divers, grands, dentelés.

75 c.	orange et noir.	N	»	90
1 f.	carmin et noir.	N	»	1'15
2	» vert bleu et noir.	N	»	2'30
5	» bleu et noir.	N	»	5'75
10	» violet et noir.	N	»	11'50

ISLANDE

Double effigie à droite de Christian IX et de Frédéric VIII, dentelés.

3 aur	bistre.	N	»	10
4	» gris et carmin	N	»	10
5	» vert.	N	»	15
6	» gris.	N	»	15
10	» rouge.	N	»	20
16	» brun.	N	»	35
20	» bleu.	N	»	40
25	» brun et vert.	N	»	50
40	» lilas.	N	»	80
50	» gris.	N	»	1' »

1 krona	bleu et brun	N	»	2' »
2	» brun et vert	N	»	4' »
5	» br. et bleu gr.	N	»	10' »

Timbres de service

Timbres-taxe, même genre, inscription MONSTA, dentelés.

3 aur	bistre et gris.	N	»	10
4	» vert et gris.	N	»	10
5	» orange et gris.	N	»	15
10	» bleu et gris.	N	»	25
16	» rouge et gris.	N	»	40
20	» vert j. et gris.	N	»	50
50	» violet et gris.	N	»	1' »

Cartes

Carte de 1902, avec valeur en surcharge violette.

3 aur sur 5 aur	vert.	N	»	25
-----------------	-------	---	---	----

NÉPAUL

Timbres, divinité, oblongs, dentelés.

2 pice	brun.	N	»	15
4	» vert.	N	»	30
8	» carmin.	N	»	50
16	» violet.	N	»	1' »

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

INDE NÉERLANDAISE

1883-87.

Chiffre, dentelés.



36. 2 1/2 c. jaune. . . 0 » 10
43. 5 » vert . . . 0 » 60

ISLANDE

1902-04.

Effigie à droite de
Christian IX, dentelés.



38. 3 aur orange . N » 15
39. 4 » gr. et rose N » 15
40. 5 » vert. . . N » 20
41. 6 » brun gris N » 20
42. 10 » rose vif . N » 25
43. 16 » br. rouge N » 40
44. 20 » bleu . . . N » 50
45. 25 » br. et vert N » 70
46. 40 » violet . . N 1' »
47. 50 » gr. et vio-
let gris N 1'25

48. 1 krona bleu et br. N 2'50
56. 2 » br. et bleu N 5' »
57. 5 » br. rouge
et vert bleu. N 12'50

Timbres de service

4902. Effigie à droite de
Christian IX, inscription PRO-
NESTA ISLAND, dentelés.

49. 3 a. jaune et brun » 15
50. 4 » vert bl. et br. N » 15
51. 5 » br. r. et br. N » 20
52. 10 » bleu et brun N » 25
53. 16 » carm. et br. N » 40
54. 20 » vert et brun N » 50
55. 50 » viol. et brun N 1'25

SERBIE

1905. Effigie à
gauche du roi



Pierre I^{er}, dentelés.

109. 1 para gris et noir.
110. 5 » vert j. et noir.
111. 10 » rose et noir.
112. 15 » lilas et noir.
113. 20 » jaune et noir.
114. 25 » bleu clair et noir

119. 30 paras ardoise et noir
115. 50 » br. foncé et noir
116. 1 dinar bistre et noir
117. 3 » vert bleu et noir
118. 5 » violet et noir
La série des 11 timb. 0 1

RÉUNION

1892.

Groupe allégorique
(Navigation et Com-
merce), dentelés.

40. 10 c. noirs. violet N »
41. 15 » bleu. . . . N »

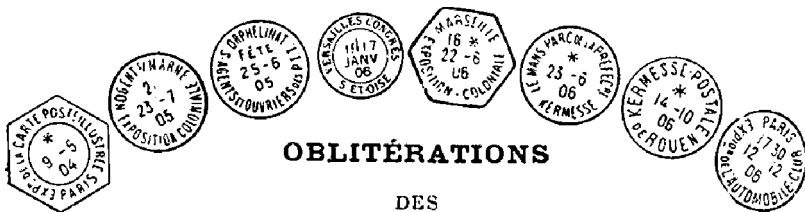
SOUDAN

ÉGYPTIEN

1906. Timbres
de 1898 ARMY
SERVICE en sur-
charge horizon-
tale noire.



48. 1 mill. rose et brun.
49. 2 » brun et vert.
50. 3 » vert et violet.
51. 5 » noir et rose.
Les 4 timbres . . . 0 »



OBLITÉRATIONS DES BUREAUX SPÉCIAUX

Il nous reste encore quelques oblitérations provisoires de bureaux spéciaux que nous tenons à la disposition des amateurs aux prix suivants :

EXPOSITION DE LA CARTE POSTALE ILLUSTRÉE (Mai 1905)	1 fr. »
FÊTE DES FACTEURS (Juin 1905)	1 fr. »
VERSAILLES CONGRES (17 Janvier 1906).	1 fr. »
MARSEILLE, EXPOSITION COLONIALE (Juin 1906)	1 fr. »
KERMESSE DU MANS (Juin 1906)	1 fr. »
KERMESSE POSTALE DE ROUEN (Juin 1906)	1 fr. »
EXPOSITION DE L'AUTOMOBILE-CLUB (Décembre 1906)	1 fr. »
EXPOSITION DU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS (Juin 1907).	0 fr. 50
EXPOSITION MARITIME DE BORDEAUX (Juillet 1907)	0 fr. 50

PETITES SÉRIES DE TIMBRES A PRIX RÉDUITS (suite)

France
 1849-52. Essais
 Pichot.
 Série de 6 essais
 différents. 4f »
 1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50
 1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50
 1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50

5 t. fixes dont un
 sans chiffre de va-
 leur » 85
 8 essais, timbres
 et envel. 1f 90
 1849-52. Essais
 Pichot.
 Série de 6 essais
 différents. 4f »
 Essai à l'effigie de
 Prince Imperial
 La collection de
 12 couleurs diffé-
 rentes. 1f »



Nota. — Le
 cadre découpé d'un
 timbre-poste ordi-
 naire de l'empire
 est joint à chaque
 série complète ;
 l'essai avec ce ca-
 dre posé dessus,
 donne l'idée exacte
 de ce que devait
 être le timbre dé-
 finitif.
 Gabon
 1904. 1, 2, 4, 5,
 10 c.
 5 timbr. N » 40
 1904. 15, 20, 25, 30,
 35, 40, 50, 75 c.,
 1 fr.
 5 timbr. N » 4f 70



Gambie
 1902. 1/2, 1, 2,
 2 1/2 p.
 4 timbr. N 1f »
 1903. 1/2, 1, 2 p.
 3 timbr. N » 60
 Grande-Bretagne
 1841. 1 p. 1854-
 64. 1, 4, 6, 2, 1 p.
 6 timbres » 30



1869-67. 3, 4, 6 p.,
 1 sh.
 4 timbres » 35
 1880-81. 1/2, 1,
 2 1/2, 1 p.
 4 timbres » 15
 1883-92. 1/2, 2 1/2,
 1/2, 1 1/2, 2, 2 1/2,
 3, 4, 5, 6 p., 1 sh.
 11 timbr. » 40
 1902. 1/2, 1, 1 1/2,
 2, 2 1/2, 3, 4, 5, 6 p.
 1 sh.
 10 timbres » 45
 1841-94. 4 envel
 et bandes » 90

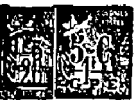
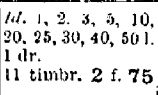


1882-1901. Ser-
 vice. 1/2, 1, 1/2, 1
 1/2 p.
 5 timbres » 25
 1902. Service, 1,
 1/2, 1 p.
 3 timbres » 15
 Grande-Comore
 1897. 1, 2, 4, 5,
 10 c.
 5 timbr. N » 40
 1904. 15, 20, 25, 30,
 35, 40, 50, 75 c.,
 1 f
 9 timbr. N » 4f 70
 Grèce
 1862. 1, 2, 5, 10,
 20, 40 l.
 6 timbres » 40

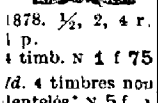
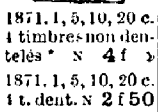


1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50
 1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50
 1843. Journaux
 1833. 10, 20, 5,
 20, 30, 40 l.
 timbres » 50

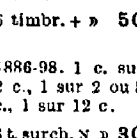
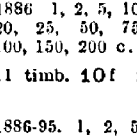
1906. 1, 2, 3, 5,
 10, 20, 25, 50 l.
 8 timbr. » » 75
 1892-1901. 1, 2,
 4, 5, 10 c.
 5 timbr. N » 45
 1904. 15, 20, 25, 30,
 40, 50, 75 c., 1 f.
 5 timbr. N » 4 25
 1904. 1, 2, 5, 10, 15,
 25 c.
 6 timbr. » » 30
 1900-01. 5, 10, 15 c.
 3 timbres » » 10
 Grenade
 1902. 1/2, 1, 2 p.
 3 timbres » »
 Guadeloupe
 1905. 15, 20, 25, 30,
 35, 40, 50, 75 c.,
 1 fr.
 9 timbr. N » 4 f 70



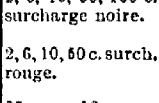
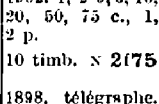
1905. Taxe. 5, 10,
 15 c.
 3 timbr. N » 45
 Guatémala
 1871. 1, 5, 10, 20 c.
 4 timbres-non den-
 telés » N 4f »
 1871. 1, 5, 10, 20 c.
 4 t. dent. N » 2 f 50
 1886. 1, 2, 5, 10,
 20, 25, 50, 75,
 100, 150, 200 c.
 11 timbr. 10f »
 1886-95. 1, 2, 5,
 10, 20, 6 c.
 6 timbr. » » 50
 1886-98. 1 c. sur
 2 c., 1 sur 2 ou 5
 c., 1 sur 12 c.
 3 t. surch. N » 30



1886. 25 c. sur 1 p.,
 50 sur 1, 75 sur 1,
 100 sur 1, 150
 sur 1.
 5 t. surch. N 1f 50
 1897. 2, 6, 10 c.
 3 timbres N » 20
 1898-1900. 1 c. sur
 10 c., 1 sur 5, 1
 sur 10, 1 sur 20,
 1 sur 25, 2 sur 20.
 6 t. surch. N » 60
 1902. 1, 2, 5, 6, 10,
 20, 50, 75 c., 1,
 2 p.
 10 timbr. N » 2f 75
 1898. télégraphe.
 2, 6, 10, 50, 100 c.
 surcharge noire.
 2, 6, 10, 60 c. surch.
 rouge.
 25 c. sur 12 c., sur
 18 c., sur 75 c., sur
 130 c.
 13 timbres sur-
 chargés N » 4 f 50



1897. 2, 6, 10 c.
 3 timbres N » 20
 1898-1900. 1 c. sur
 10 c., 1 sur 5, 1
 sur 10, 1 sur 20,
 1 sur 25, 2 sur 20.
 6 t. surch. N » 60
 1902. 1, 2, 5, 6, 10,
 20, 50, 75 c., 1,
 2 p.
 10 timbr. N » 2f 75
 1898. télégraphe.
 2, 6, 10, 50, 100 c.
 surcharge noire.
 2, 6, 10, 60 c. surch.
 rouge.
 25 c. sur 12 c., sur
 18 c., sur 75 c., sur
 130 c.
 13 timbres sur-
 chargés N » 4 f 50



Guinée espagnole



1903. 1/2, 1, 2, 3, 4 c.
6 timbr. N 1 f 25
1905. 1, 2, 3, 4, 5 c.
5 timbr. N 2 80

Guinée Française



1892. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 2 45
Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 fr.
8 timbr. N 4 f 25



1904. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 4 40

1906. 1 sur 20, 2 sur 50.
2 timbr. N 2 25

Hambourg



1864-66. 1/2, 2, 4, 7, 2 1/2, 1 1/2, 1 1/2 r.
7 t. N 4 f 25
1866. 2 enveloppes 1/2, 2 sch. 1 f

Haut-Sénégal et Niger



1906. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 2 40
Id. 15, 20, 25, 30, 35, 40, 50, 75 c., 1 fr.
9 timbr. N 4 f 70



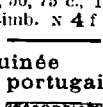
1908. Taxe, 5, 10,

Id. 15, 20, 25, 30, 35, 40, 50, 75 c., 1 fr.
9 timbr. N 4 f 70



1906. Taxe, 5, 10, 15 c.
3 timbr. N 2 45
1907. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 2 40
Id. 20, 25, 30, 35, 45, 50, 75 c., 1 fr.
8 timbr. N 4 f 55

Guinée portugaise



1881-83. 20, 25, 10, 20, 25 r.
5 timbr. N 2 80



1886-89. 5, 10, 20, 15 c.
3 timbr. N 2 45

1877. 1/2 sur 2 r., 1 sur 2 r., 2 sur 2 r.
3 t. surch. N 2 f 50

Héligoland



1867. 1/2, 1, 2, 6 p.
1873. 1/2, 1/2, 1/2, 1 1/2 s. 1875-76. 2, 2 1/2 s.
10 timbr. réimp. et 1 env. 1 f 75

Honduras



POSSÉSION ANGLAISE
1895-1904. 1 c. 1 c., 2 c., 5 c. (roi).
4 timbr. N 2 80

RÉPUBLIQUE



1866. 2, 2 r.
2 timbr. N 2 30

Guyane française



1892-1900. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 2 40

Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 fr.
8 timbr. N 4 f 45

1892-1902. 15, 25, 40 c., 1 fr., 2 fr.
5 timbr. + 2 75



1905. 1, 2, 4, 5, 10 c.
5 timbr. N 2 40



Id. 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c., 1 fr.
8 timbr. N 4 f 25

Haiderabad



1871-91. 1/2, 1, 2, 1/2 n.
4 timbres 2 55

Haïti



1887-90. 1, 2, 3, 5 c., 2 c. sur 3 c.
5 timbres 2 90



1891. 1, 2, 3, 5 c.
4 timbres 2 45



1904. C. ratifs. 1, 2, 10, 20, 50 c.
7 timbr. sans charge 2 10

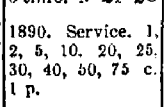


1895. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 1 p.
8 t. N 1 f 75

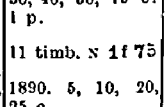
1891. 2, 5, 10 p.
3 t. N 1 f 75



1896. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 1 p.
8 timbr. N 2 f 25



1890. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 p.
11 t. N 1 f 75



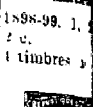
1891. Service. 1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 p.
11 timbr. N 1 f 75

1893. 1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75 c. 1 p.
4 envel. 1 f 20

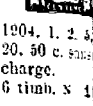
7 c. 1 timbr.



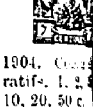
1898-99. 1, 2 c.
1 timbr.



1904. 1, 2, 3, 20, 50 c. sans charge.
6 timbr. N 1



1904. C. ratifs. 1, 2, 10, 20, 50 c.
7 timbr. sans charge 2 10



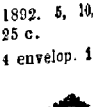
1893-95. 1, 2, 5, 10, 20, 30, 50 c. 1 p.
8 t. N 1 f 75



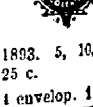
1891. 5, 10, 25.
4 envelop. 1 f



1892. 5, 10, 25 c.
4 envelop. 1 f



1893. 5, 10, 25 c.
4 envelop. 1 f



1893. 5, 10, 25 c.
4 envelop. 1 f

ON DEMANDE A ACHETER

les numéros suivants du « *Collectionneur de Timbres-poste* »

N^{os} 43, 48 et 49 à 4 fr. pièce.

N^{os} 31, 38 et 40 à 2 fr. pièce.

N^{os} 4, 16, 24 et 32 à 1 fr. 50
pièce.

N^o 23 à 1 fr. pièce.

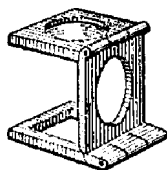
N^{os} 51, 78, 81, 111 et 114 à
0 fr. 50 pièce.

N^{os} 52, 53, 65, 112, 113 et 117 à
0 fr. 25 pièce.

N^{os} 134 et 160 à 0 fr. 15 pièce.

COMPTE-FILS — grossissant considéra-
blement le dessin des tim-
bres et permettant d'en étudier les moindres
détails, monture nickelée.

Prix : 4 fr. (*Port et emballage, 0 fr. 15*).



PINCES A TIMBRES

en acier nickelé, qualité supérieure, fabrication spéciale très
soignée, bouts plats nor: striés. Prix : 1 fr. 50 (*port 0 fr. 05*).



CHARNIÈRES EN PAPIER PELURE pour fixer les timbres
dans les albums, permettant de distinguer
les filigranes au revers des timbres, toutes
pliées et découpées.



PRIX : la boîte de 500 : 0 fr. 70 (*Port : 0,05 c.*)

On demande à acheter
ou à échanger
des Jouets et Jeux anciens

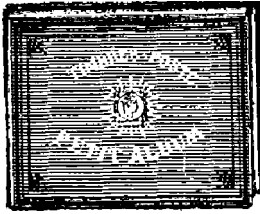
Un philatéliste de nos amis achèterait ou échan-
gerait contre des timbres-poste des
jouets antérieurs au second empire
ou exotiques, ainsi que des publica-
tions ayant trait aux jeux et jouets
anciens.

Faire des offres aux Bureaux du journal



VIENT DE PARAITRE

PETIT ALBUM (14 cent. sur 11)



S'ouvrant en long, 264 pages, cases pour 3 timbres, noms des pays, renseignements, 1250 valeurs de timbres, titre doré, jolie reliure en perline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert ou brun.

Prix..... 1 fr. 25
(Port : France : 15 c. ; Etranger : 25 c.)

VIENT DE PARAITRE

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES - POSTE

ÉDITION 1907, entièrement remaniée et mise complètement à jour



Cet album obtient un grand succès auprès des collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (38 centimètres sur 21) ; sa reliure est en caline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille quatre cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armures. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions. Son prix est absolument modique. — PRIX... 3 fr.

(Port et emballage 1 fr. 10)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,900 cases au lieu de 6,700.
PRIX : 5 f. (Port et emballage, pour la France : 1 fr. 10 ; pour l'Étranger : 1 fr. 60)



Vient de paraître

47^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

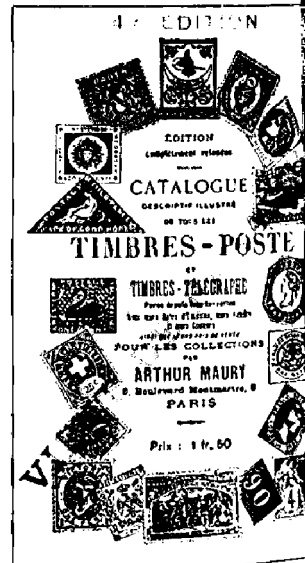
DE TOUS LES

Timbres - Poste

COMPLET JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions, le prix du Catalogue n'a pas été changé : 4 fr. 50 broché
(Port : France : 30 cent., Etranger : 55 cent.)

Relié, couverture souple rouge ou havane, 2 fr. 25
(Port : France : 0,30 c., Étranger : 60 c.)





Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

VIENT DE PARAITRE

Histoire des Timbres-Poste Français



TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, CARTES, ESSAIS
OBLITÉRATIONS, ETC. (1848-1895)

PAR ARTHUR MAURY

VOIR AUX ANNONCES

ÉDITION 1907

CATALOGUE - MINIATURE

des Petites Séries de Timbres à Prix réduits

Nouvelle Édition complètement remaniée



Catalogue-Miniature
DES
Petites Séries
DE
TIMBRES-POSTE
à prix réduits

96 Pages - 1.000 Gravures
Arthur MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6
PARIS

Prix : 5 Centimes franco

Cette petite brochure de 96 pages est illustrée de plus de 1,000 Gravures de timbres-poste. Jolie couverture en couleurs. Un grand nombre de séries nouvelles, très avantageuses, ont été ajoutées à l'édition précédente.

PRIX 5 CENTIMES FRANCO

On demande à acheter

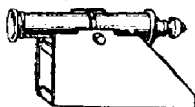
ou à échanger

des Jouets et Jeux anciens



Un philatéliste de nos amis achèterait ou échangerait contre des timbres-poste des jouets antérieurs au second empire ou exotiques, ainsi que des publications ayant trait aux jeux et jouets anciens

Faire des offres aux bureaux du journal



LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone N^o 133-51

Sommaire. — Petite causerie philatélique : La Ruine. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Histoire philatélique de l'Allemagne — Ce qu'on voit sur les timbres : Les emblèmes de la poste. — Notes, questions et réponses : Le coupon-réponse international. Oblitérations des bureaux spéciaux. La poste par pigeons voyageurs. La franchise postale au Maroc. — Petite correspondance. — Collections d'occasion. — Prix-courant des nouveautés. — Occasions du mois. — Timbres avec la mention « Spécimen ».

PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LA RUINE

J'examinais avec étonnement cette bizarre propriété de Montignolles qui est enclavée dans la forêt de Bouron ; j'avais déjà parcouru celle-ci vingt fois à diverses époques, mais jamais par ce côté. Les murs de clôture étaient partout en ruine montrant des brèches faites par le temps et qui n'avaient été réparées qu'à l'aide de broussailles, de moellons et de troncs d'arbres ; certaines parties même étaient écroulées sur une grande longueur. De l'autre côté du mur les arbres avaient un aspect grandiose qu'on ne leur voit pas souvent sinon dans la forêt de Fontainebleau. La végétation n'avait suivi aucune règle ; il y avait parfois cent arbres où régulièrement il eut pu en tenir vingt, tandis qu'à quelques pas, par un contraste bizarre, le terrain était entièrement dénudé, peut-être par suite d'un incendie qui datait de loin.

Tout cela était plein de mélancolie et d'une sauvage beauté qui me fit dire à haute voix : « Quel site merveilleux pour des vacances ! »

— Ah ! bien non, Monsieur, me répondit mon cocher, d'ailleurs si nous ne nous dépêchons pas de nous mettre à l'abri, nous allons dans un instant être pris par une averse.

— C'est vrai, lui dis-je, le ciel s'est obscurci, nous n'aurons pas le temps de regagner la ville avant la pluie.

— Nous pouvons facilement trouver ici un abri, mon père est garde de cette propriété et sa maison est à très peu de distance.

J'acceptai volontiers et un instant après nous entrions chez le garde qui avait jugé à propos de réintégrer son logis.

La conversation s'établit entre lui et son fils :

— Oh ! dit le garde, la marquise a dû vous apercevoir, car j'ai vu le rideau de sa fenêtre remuer.

— Elle demeure donc par ici à présent ?

— Mais oui, les planchers du pavillon qu'elle habitait se sont effondrés au commencement de la saison; il a fallu arranger cette partie du château, ce qui n'a pas été une petite affaire, elle n'en dort plus du tout et mène la vie dure à ta mère; quant à moi et à Jean il faut qu'elle nous voie nous promener armés au moindre aboiement des chiens, et Dieu sait s'ils s'en paient. Je crois bien du reste que des braconniers viennent parfois chercher un abri jusque dans le château, nous sommes constamment en éveil et je t'assure que ce n'est pas gai.

— Voyons, ça n'en est pas à ce point là ?

— Mais si vraiment, et il est heureux que M^{me} la marquise ne s'inquiète pas du gibier. Nous avons encore cette semaine reçu une lettre de menaces parce que nous avons découvert une douzaine de lapins pris au collet; mais voici autre chose de plus désagréable encore, le notaire a refusé à Jean les petites rentes qu'il lui remettait depuis si longtemps pour M^{me} la marquise et nous nous demandons comment nous allons faire pour vivre !

Je pris part alors à la conversation, m'informant s'il n'était pas indiscret de demander le nom de cette pauvre dame.

— Mais pas du tout, répondit le garde, tout le monde la connaît bien dans le pays, elle a eu de grands malheurs et, l'âge aidant, elle perd la tête et tout cela finira mal; c'est Madame la marquise de D. . . . , qui avait encore une grande fortune il y a une trentaine d'années, mais qui aujourd'hui doit être complètement ruinée, surtout par son fils.

— Ce nom ne m'est pas inconnu; j'ai eu, il y a environ quarante ans, une cliente qui s'appelait ainsi; son mari était membre du corps diplomatique sous l'Empire, elle avait alors une jeune fille et un petit garçon, je les ai vus souvent.

— C'est bien cela. Le marquis, qui avait un château important et de grandes chasses très suivies, eut tout à coup des revers ; toute la famille se retira ici où le train de maison fut tout à fait modifié, on vendit presque tous les chevaux, la meute et les voitures. Cependant le marquis garda sa passion pour la chasse et acheta en conséquence de nouvelles propriétés, il tomba dans l'exagération et un beau jour on mit en vente une grande partie du domaine, ce qui lui causa un tel chagrin qu'il en mourut.

M^{lle} D... se maria à l'étranger et, depuis, nous n'en avons plus entendu parler, mais le jeune marquis, qui avait alors 19 ans, s'engagea et mena bientôt une vie de bâtons de chaise. Un jour que sa mère était au château, il alla à Paris et vendit tout ce qu'il put des restes de leur ancienne splendeur, notamment des harnais superbes, un très beau lustre ancien, des livres rares, etc., etc.

— Mais avec ces livres vous rappelez-vous s'il y avait une collection de timbres-poste ?

— Oui, je me le rappelle, parce que cela fut le commencement des procès.

— Eh bien ! cette collection, j'ai contribué autrefois à la faire rentrer en la possession de la marquise et je n'ai pas connaissance qu'elle l'ait vendue depuis.

— Non seulement cette collection n'a pas été vendue, mais elle est restée chez le notaire de la ville voisine depuis le commencement des procès et j'ai entendu celui-ci se plaindre souvent qu'elle l'embarrassait.

— Il y a au moins vingt ans de cela, si elle contient toujours les timbres qu'il y avait en principe, elle doit constituer aujourd'hui une fortune.

— Oh ! Monsieur, vous devriez bien aller voir le notaire qui ne sait plus où trouver de l'argent pour M^{me} la marquise.

Je remis ma carte au cocher et la pluie ayant cessé on put songer au retour.

Le lendemain matin je reçus un mot de M^e Hanolin, le notaire en question, il m'invitait à le venir voir le plus tôt possible ; je ne me fis pas prier.

— Le hasard, dit-il, est curieux en cette affaire ; voilà plus de six mois que j'ai l'intention d'aller à Paris pour m'en occuper, lorsque fortuitement une promenade en voiture vous amène de ce côté. Je ne sais si vous pourrez plus tard vous rendre acquéreur de la collection, parce que tout est si embrouillé dans cette

affaire qu'on ne peut toucher à la moindre chose : titres, terrains, etc., sans qu'immédiatement le papier timbré pleuve chez moi de tous côtés.

J'ai vu sur votre carte que vous êtes expert près le Tribunal de la Seine, ce qui me met à l'aise pour consulter en votre présence cette fameuse collection et me renseigner sur sa valeur.

— Je le ferai volontiers en une demi-journée quitte à y revenir, en prenant tout le temps nécessaire, s'il s'agit bien de la collection que j'ai connue autrefois et qui était une des plus belles dont j'ai gardé le souvenir.

— Depuis de longues années elle est déposée dans mon coffre-fort, M^{me} la marquise n'ayant pas voulu la vendre à cette époque et ses héritiers présomptifs, c'est-à-dire son fils et les enfants de sa fille, s'étant opposés à ce qu'elle en prit possession. On a fini par tomber d'accord pour qu'elle restât chez moi en consignment.

Cependant il me vient à l'idée, pour éviter de nouvelles contestations, de prendre deux témoins qui assisteront à l'ouverture et à l'examen de ces albums pour lesquels les petits-enfants ont à plusieurs reprises réclamé énergiquement. Le fils n'a rien demandé et cela m'a beaucoup étonné car il était mieux placé qu'eux pour en savoir la valeur, puisqu'ils ne l'ont jamais vue.

Nous primes donc rendez-vous pour le lendemain et M^e Hanolin me tint brièvement au courant de la position critique de la marquise, qui est aujourd'hui âgée d'environ 70 ans et qui, pour lui et pour son médecin d'ailleurs, a complètement perdu la tête.

— Nous deux seulement sommes reçus dans la demeure délabrée qui fut son château et que le fisc se dispose à faire vendre définitivement. Cela serait fait depuis longtemps déjà si le Tribunal avait voulu reconnaître l'état de santé de ma cliente, mais le président s'est entêté à prétendre que du moment qu'elle reconnaissait et pouvait nommer un billet de banque, une pièce d'or, une pièce d'argent, elle était capable d'administrer elle-même son bien.

On croit, bien à tort selon moi, qu'elle cache un monceau d'argent dans son triste domaine et un jour ou l'autre elle sera assassinée par des brigands qui se contentent, en attendant, de braconner le rare gibier de la propriété.

Puis M^e Hanolin me raconta comment le fils, le jeune marquis de D....., tomba lui aussi dans une misère noire. Il s'adonna tout entier à la passion du jeu et y engloutit sa

fortune. Il fit alors des emprunts aux usuriers spéciaux et bientôt, manquant du nécessaire pour vivre, il fut accueilli dans un cercle où, grâce à sa bonne mine, à sa distinction et à ses anciennes relations, on lui assura la vie de tous les jours; à quelles conditions? On l'ignore. On était donc sûr de le rencontrer à ce cercle à tout moment; il était là dans son élément et tenait parfois des banques considérables on ne sait avec quels moyens puisqu'il ne possédait rien et devait à tout le monde, même aux fournisseurs et aux moindres domestiques.

En dehors de ce cercle, on ne le voyait nulle part et c'était l'un des hommes d'affaires de l'établissement qui, chaque fois que l'occasion se présentait, intentait en son nom des procès interminables à la marquise.

Evidemment cela rapportait un peu de temps en temps, mais ce produit était engouffré par la maison de jeu qui le faisait vivre et pour laquelle il travaillait sans s'en soucier, comme un simple employé.

Sa sœur était morte à l'étranger laissant deux enfants, que des aigrefins exploitaient aussi contre leur grand-mère, laquelle se défendait d'ailleurs avec énergie et était devenue elle-même processive. Cette situation dure depuis longtemps et nourrit quelques hommes de loi de bas étage.

— La collection de timbres-poste, reprit M^e Hanolin, fut, il y a une trentaine d'années, l'occasion d'un de ces procès; elle appartenait en propre à la marquise, et, cependant on obtint qu'elle serait déposée ici, prétextant le manque de sécurité du château.

Un jour, le jeune marquis vint dans mon étude accompagné d'un soi-disant collectionneur; il était muni d'un permis en règle pour visiter la collection. Je la mis à sa disposition, sous la surveillance d'un de mes clercs; l'opération dura deux jours, après quoi je n'entendis plus parler de rien sous ce rapport.

La marquise aussi avait voulu revoir ses albums, mais j'obtins enfin qu'on me laissât tranquille de ce côté, et la collection est aujourd'hui dans mon coffre, enveloppée de ses papiers, cachetée et paraphée sur toutes les coutures.

Le lendemain je revins donc à l'étude pas mal intrigué je l'avoue, et me demandant si vraiment j'allais remettre au jour de beaux timbres rarissimes que je me souvenais très bien avoir vendus dans le temps, par exemple, le 2 soldi et le 60 crazie de Toscane tout neufs que j'avais coupés exprès, dans deux petites

feuilles dont le hasard m'avait rendu acquéreur. Il y avait encore les deux premiers timbres de la Réunion; la Suisse et l'Espagne étaient au complet, etc., etc...

Je trouvai, attendant chez le notaire, les deux témoins dont il m'avait parlé; on atteignit le fameux paquet, et les scellés furent brisés. La collection se composait de deux albums reliés superbement en maroquin bleu.

Ému, je pris un de ces albums et l'ouvris.

C'était une vieille édition de Justin Lallier; je feuilletai vivement ce volume et n'y trouvai que des timbres assez communs et surtout en mauvais état. Il en était de même dans les feuilles ajoutées. Je passai vivement au second volume, il contenait un album pareil, même volume, même édition, avec des timbres également sans valeur. Je fis part de mon impression au notaire et aux témoins, supposant que la véritable collection de la marquise de D.... avait été escamotée et qu'on y avait substitué ces déchets; le notaire était atterré.

— Mais non, dit-il, c'est bien celle qui m'a été confiée. Voyez les plats de la reliure ils portent des attestations et des signatures.

Je constatai en effet que les feuillets de chaque album avaient été enlevés en quelques coups de canif, et remplacés par ceux qui y étaient et qui tenaient à la reliure, non par les procédés ordinaires, mais par un paquet de colle appliqué là vivement et sans soin. C'était ce que les relieurs appellent de l'emboitage, la fraude était indiscutable et avait dû se produire lors de la visite ancienne du marquis, dans un moment d'inattention ou d'absence du clerc préposé à la surveillance.

La colère du notaire grandissait sans cesse, d'autant qu'il devenait indispensable de prévenir la marquise et qu'il voyait là des scènes terribles, mais cela se termina lugubrement et sans scandale.

Quelques jours après, le notaire était venu chez la marquise et lui avait dit qu'il était absolument nécessaire qu'elle passât à l'étude reconnaître sa collection; elle ne paraissait guère avoir compris.

Pendant comme le notaire insistait, lui disant qu'il viendrait lui-même la chercher en voiture, à deux heures de l'après-midi, elle s'anima et dit nettement qu'elle se rendrait chez lui.

Le jour du rendez-vous, elle appela sa vieille domestique vers dix heures du matin, et se fit habiller de quelques effets en loques, qui traînaient dans un coin.

Sur l'observation qui lui fut faite que le rendez-vous était pour l'après-midi, elle répondit qu'elle voulait absolument aller seule et sans que personne s'avisât de la suivre.

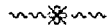
Elle sortit, droite, et s'engagea dans l'avenue, observée de loin, sous bois, par les deux gardes, qui se dissimulèrent ainsi pendant longtemps. La marquise marchait toujours sans embarras apparent, mais au moment où elle allait s'engager sur la route, on entendit la corne d'une automobile, et avant qu'on ait pu s'élaner au secours de la pauvre femme, qui ne s'était pas dérangée, elle était tamponnée ; quand on la releva elle avait cessé de vivre.

Ainsi finit, du moins ici, cette lamentable histoire, dont le hasard m'avait rendu témoin à deux époques si différentes.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

AFGHANISTAN. — Nous pouvons donner quelques renseignements sur les timbres dont nous parlions le mois dernier. Ils sont moins rudimentaires que ceux des émissions précédentes et paraissent imprimés en taille-douce sur plaque de cuivre. Le type est toujours le portique avec les petits drapeaux et autour des branches de feuillage. Il y a même des ornements sur le cadre qui est différent pour les deux valeurs, 1 et 2 abasi ; ce dernier est même de format plus petit que le premier. Le 1 abasi est imprimé en vert ou bleu clair et le 2 a. en bleu foncé. Ils sont non dentelés.

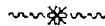


AFRIQUE CENTRALE. — Ce protectorat va prendre le nom de *Nyassaland Protectorate*, ce qui amènera forcément un changement de timbres. Nous avons déjà le Nyassa portugais, cela fera deux.



BELGIQUE. — Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro de février dernier, la Belgique vient de faire subir à ses timbres de 1, 2 et 5 centimes la modification projetée. Les minuscules ornements qui enjolivaient le cadre de la bandelette « Ne pas livrer le Dimanche » ont en effet disparu pour faire place à un cadre rectangulaire uni. Puisque ce pays marche dans la voie des simplifications, à quand maintenant la suppression de la manchette d'une utilité si contestable ?

BULGARIE. — Les timbres commémoratifs dont nous parlions le mois dernier, fabriqués à Budapest, sont ce qu'ils devaient être : de vulgaires étiquettes, fort mal imprimées en lithographie. Ils sont de grand format oblong et portent dans deux médaillons ronds, l'effigie du prince Ferdinand en 1887 et en 1907. Entre les deux médaillons est un ange faisant tous ses efforts pour supporter une énorme couronne princière. Le reste du cadre est rempli par les inscriptions et des ornements de style moderne. Nous ne pensons pas qu'on s'arrache ces timbres pour leur esthétique. Il y a trois valeurs : 5 stotinki vert foncé, 10 st. brun rouge et 25 st. bleu, qui n'ont eu cours que du 15 au 20 août.

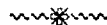


CONGO INDÉPENDANT. — Ce pays ne possède pas de timbre-taxe ; pour les remplacer il est question de surcharger tous les timbres du mot : TAXES, dans un rectangle.



CRÈTE. — Les deux timbres que nous avons annoncés aux dernières nouvelles du mois dernier, ont paru à la date indiquée. Le 25 lepta est de grand format oblong et porte dans le milieu l'effigie de face de M. Alexandre Zaïmis, en haut le nom du pays ; de chaque côté un gros chiffre 25 et le mot : LEPTA répété à chaque angle inférieur. L'aspect de ce timbre n'est pas heureux ; il y a trop de répétitions et le sujet eut amplement tenu dans un timbre de petit format.

Il n'en est pas de même pour le 1 drachme qui, quoique d'un très grand format oblong, peut à peine contenir neuf personnages au premier plan et une dizaine de marins au second. Tout le monde se salue militairement et nous assistons au débarquement en Crète du prince Georges de Grèce. En bas on lit la date : 9 DÉCEMBRE 1898.



ESPAGNE. — Encore des commémoratifs ! Par décret royal du 14 août a été autorisée l'émission d'une série de timbres pour l'exposition industrielle de Madrid. Ces timbres ne seront vendus que dans le bureau installé dans l'intérieur de l'exposition et serviront pour toutes sortes d'affranchissements. Ils auront cours de la deuxième quinzaine de septembre jusqu'au 31 octobre.

Le type est de grand format oblong et porte dans deux mé-

daillons les bustes affrontés de la reine et du roi d'Espagne ; entre les médaillons et en haut une couronne royale. Au-dessus: EXP^o DE INDUSTRIAS DE MADRID ; sur les côtés: CORREOS et AÑO 1907; en bas: ESPAÑA et la valeur aux angles dans des écussons. *Madrid Filatelico* croit que la série comprendra toutes les valeurs normales, mais pour le moment on ne connaît que les 10, 15, 25, 50 cent. et 1 peseta.



INDO-CHINE.— Le temps nous a manqué le mois dernier pour parler des nouveaux timbres ; il faut bien y revenir, ne serait-ce que pour en dire tout le mal que nous en pensons. Pour la seconde fois cette année, nous voyons des essais artistement conçus dans les colonies et défigurés à Paris pour faire des tim-



Projets

bres définitifs. L'œuvre transformée de M. Chauvet, de la Réunion, était laide, celle-ci est horrible. Il n'y a d'ailleurs qu'à



Types définitifs

comparer les essais que nous avons déjà donnés en février avec les timbres pour se faire un jugement. L'artiste, qui cette fois

signe : A. PUYPLAT DEL. n'a rien compris et a dessiné de chic. Il y avait dans ces cinq types, cinq arbres différents et superbes, du genre palmier, qui sont réduits à l'état d'arbrisseaux ou de plumeaux. Les portiques des 75 centimes et 10 francs sont de la haute fantaisie ; le cadre du 5 francs nous montre deux têtes



Projets

d'éléphants hideuses avec leurs trompes pendantes. Enfin on se demande pourquoi l'enfant de la Cambodgienne (timbre de



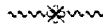
Types définitifs

10 fr.) a été adopté par la femme Annamite (timbre de 1 fr.). Ce qui domine dans les timbres de M. Puyplat, c'est la place exagérée pour mettre la valeur dans des cercles ou des rectangles; ils inspirent à un de nos abonnés les réflexions suivantes :

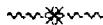
« Il semble que les ronds, fonds de tonneaux, et les rectangles, parois de caisses, soient indispensables sur les timbres coloniaux, couverts d'inscriptions variées, ils sont peut-être dans la pensée de l'artiste un emblème du commerce ! A voir ce qu'on a fait des cinq sujets qui viennent de paraître, je me demande à quelle sauce on aura accommodé les deux têtes des petites valeurs, et comment l'artiste (?) aura pu loger dans une surface

deux fois plus étroite, encore des ronds et des rectangles à inscriptions, car il y en aura sûrement ».

Le scandale indo-chinois a eu son dénouement devant le tribunal d'Hanoi ; après de longs débats tous les prévenus ont été acquittés. Toutefois le Ministère des Colonies s'est ému des tripotages qui se font, non seulement en Indo-Chine, mais un peu partout, et il a pris des mesures sévères pour enrayer complètement les surcharges. Il y a une quinzaine d'années, un arrêté semblable avait déjà interdit tous les provisoires et les collectionneurs savent le peu de cas qui en a été fait. En attendant l'atelier du boulevard Brune a été chargé de faire les surcharges pour les bureaux permanents et l'on dit qu'il travaille déjà à transformer les nouveaux timbres d'Indo-Chine pour les bureaux chinois!



ÉTATS-UNIS. — Une nouvelle émission d'enveloppes vient de paraître. On est revenu au type ovale portant l'effigie à gauche de *Franklin* pour les 1 et 4 cents et de *Washington* pour les 2 et 5 cents. L'exécution est pauvre, on pourrait dire, comme d'habitude ; car il est à remarquer que les États-Unis qui ont les plus beaux timbres ont toujours eu des enveloppes détestables. Le 5 cents n'est pas encore paru.



JAPON. — Un aimable abonné de Tokio nous envoie le nouveau timbre de 6 sen émis le 20 août. La série en cours ne comportait pas de timbre de cette valeur qui représente le double de la taxe des lettres ordinaires dans l'intérieur du Japon (3 sen). Le nouveau timbre est analogue comme composition et dessin à ceux de la série en cours.



LUXEMBOURG. — Les cartes nouvelles ne sont pas à l'effigie du grand-duc Guillaume, mais à un type armes entièrement nouveau. Ces armes sont placées sur deux cercles concentriques, celui du milieu plein et l'autre blanc avec l'inscription : GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG ; en bas : CENT. et le chiffre de valeur aux deux angles. Il y a aussi la carte à 5 centimes, vert sur bulle, simple et double.



NEPAUL. — Dans le *Monthly Journal* nous trouvons l'explication du sujet représenté sur les timbres catalogués le mois dernier.

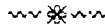
Dans le milieu, parmi les neiges éternelles d'où découlent les cours d'eau qui vont fertiliser les collines au-dessous, est assis le dieu Siva Mahadeo, ou Mahadiva comme on l'appelle, le destructeur, le dieu suprême, avec ses trois yeux pour dénoter les trois divisions du temps : passé, présent et futur. Dans une main il tient une antilope ; dans l'autre un trident pour montrer les trois grands attributs de création, de préservation et de destruction, et qu'il est l'Isvara ou le Seigneur suprême.



Une troisième main est tenue dans une attitude de commandement, et la quatrième est tendue en forme de sollicitation. Le collier de crânes qui lui retombe sur la poitrine, signifie l'écoulement du temps et la révolution des âges, en même temps qu'il exprime l'extinction et le renouvellement des générations du genre humain.

La légende qui court autour du sujet central se traduit ainsi : « *Goshi Sarhar, maître de toutes les créatures ; ses fidèles lui sont plus chers que la vie. Aux angles supérieurs est un croissant de lune et un soleil ; aux angles inférieurs un millésime. Qui aurait pensé qu'il y avait tant de choses sur ces timbres.* »

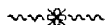
Ajoutons qu'ils sont bien gravés et imprimés en taille-douce par la maison *Perkins, Bacon and Co*, de Londres.



NIGER DU SUD. — Une nouvelle valeur vient s'ajouter à la série en cours ; c'est le 3 pence, imprimé en deux couleurs, violet et orange. Par contre les 1/2, 1 penny et 2 1/2 pence paraissent dans une couleur uniforme, respectivement vert, carmin et bleu.



NOUVELLE-ZÉLANDE. — On continue à faire des économies de papier et d'encre, et après le 6 pence c'est le 3 p. brun bistre qui vient d'être regravé dans un petit format.



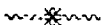
PAYS-BAS. — Un aimable abonné de La Haye nous écrit :

« On annonce que l'Administration des Postes veut mettre en vente les timbres-poste de De Ruyter, dont le stock est encore considérable. Ils auront une surcharge et seront vendus ainsi comme des timbres-poste de valeurs diverses ».

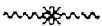
Nous avons dit le mois dernier qu'on en ferait des timbres-taxe ; mais le plus certain c'est qu'ils seront surchargés d'une façon ou de l'autre.



SAINTE-LUCIE. — Pour suivre l'exemple d'autres colonies, le 1/2 penny paraît en vert, au lieu de violet et vert. Les 1 penny et 2 1/2 pence suivront sans doute le même mouvement.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — Le 4 millièmes qui est en cours seulement depuis quelques mois a changé déjà de couleur ; au lieu de olive et bleu ciel il devient brun rouge.



SUISSE. — Le *National Suisse* publie la correspondance suivante, écrite de La Chaux-de-Fonds :

« Nous avons eu l'occasion de jeter un coup d'œil sur les épreuves en couleurs, sortant de l'impression, du modèle définitif adopté pour les nouveaux timbres suisses de 10, 12 et 15 centimes.

» Nous voilà loin de la simple esquisse présentée par M. Ch. L'Eplattenier au concours restreint de fin 1905, et adoptée par le Conseil fédéral sous réserve de modifications ! La composition a été étudiée longuement et, grâce à des améliorations successives, l'Helvétia qui caractérisera la Suisse sur nos timbres-poste sera certainement bien accueillie dans le pays.

» Nous n'entreprendrons pas de refaire ici la relation détaillée des phases nombreuses par où a dû passer le dessin jusqu'à l'adoption du modèle actuel. Nous nous contenterons plutôt, ce qui intéressera davantage, de faire une description sommaire du nouveau timbre, avant son entrée dans la circulation.

» L'auteur a cherché à exprimer, le plus clairement possible, sur la surface restreinte qu'offre un timbre-poste, la physionomie et le caractère du pays ; au milieu, en buste, l'Helvétia, grande et forte ; sur ses larges épaules est jeté un ample manteau, qui laisse apercevoir la croix blanche sur sa poitrine ; son visage, noble et énergique, se tourne fièrement de profil, et regarde l'avenir avec confiance : ses cheveux flottants ont des ondulations où passe un souffle de liberté ; c'est la Suisse altière des grands jours de l'histoire ; elle s'appuie, de la droite,

sur sa glorieuse épée, qui, dans le passé, fut sa force, et reste, pour l'avenir, sa sauvegarde ; l'Helvétia, de l'autre main, tient, devant elle, le rameau d'olivier, emblème de paix, et s'avance, calme et majestueuse, devant la chaîne des Alpes, nettement dessinée dans le fond, sous un ciel tranquille.

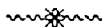
» La valeur marchande du timbre est indiquée, discrètement mais d'une façon suffisamment apparente, dans les deux coins du haut.

» Ainsi l'artiste a tenu compte, dans sa composition, et c'est ce qui en rehausse la valeur, des conditions essentielles que doit réunir un timbre : synthétiser, d'une part, le plus clairement et le plus simplement possible, les caractéristiques de l'esprit national ; donner, d'autre part, la physionomie générale du pays. Comme la monnaie, les timbres-poste sont pour ainsi dire la représentation de la nation. M. L'Eplattenier nous paraît avoir satisfait à ces deux exigences avec un rare bonheur. Nous tenons à lui exprimer ici nos félicitations cordiales pour ce beau travail, qui fera, du même coup, honneur à notre cité.

» Nous sommes d'autant plus heureux des résultats obtenus que le timbre a été confectionné en entier à La Chaux-de-Fonds. C'est, en effet, un autre professeur de notre Ecole d'art, M. Geel, qui est arrivé à le graver à la satisfaction générale. Nous sommes persuadés que si l'administration des postes avait su qu'elle avait à sa disposition un graveur aussi qualifié, elle ne se serait pas adressée, d'ailleurs dans une bonne intention, à un spécialiste étranger, alors qu'elle avait sur place l'homme qu'il lui fallait. On peut lui savoir gré d'avoir reconnu à temps qu'un bon timbre ne peut être obtenu que par l'étroite collaboration du dessinateur et du graveur ; c'est grâce à cette intime communion des deux artistes que nous serons enfin dotés d'un beau timbre, qui répondra nous en avons la conviction à l'attente générale de nos compatriotes et qui, au dehors, contribuera à notre renommée artistique ».



SURINAM. — Un aimable correspondant nous informe que les timbres de 15, 20, 30, 50 cent, 1 gulden et 2 g. 50 c., annoncés depuis l'année dernière, ont été mis en cours dans la colonie le 1^{er} août dernier seulement.



URUGUAY. — Le type du timbre de 5 centesimos bleu, armes, de l'année dernière, semble vouloir devenir celui de toute la série, car il vient de paraître à ce type le 7 cent. brun bistre et le 50 c. rose.

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ABYSSINIE

Timbres de 1894 avec surcharge en caractères amhariques et valeur entre deux étoiles.

- 1/4 sur 1/4 g. vert.
- 1/2 » 1/2 » rose.
- 1 » 1 » bleu.
- 2 » 2 » brun.
- 4 » 4 » brun lilas.
- 8 » 8 » violet.
- 16 » 16 » noir.

Timbres-taxe de 1905, en plus valeur en surcharge.

- 1/4 sur 1/4 g. vert.
- 1/2 » 1/2 » rose.
- 1 » 1 » bleu.
- 2 » 2 » brun.
- 4 » 4 » brun lilas.
- 8 » 8 » violet.
- 16 » 16 » noir.

AFGHANISTAN

Timbres, porte de mosquée et branches de feuillage, non dentelés.



- 1 abasi vert.
- 1 » bleu clair.
- 2 » bleu foncé.

BELGIQUE

Type en cours, bandelette sans ornements.

- 1 c. gris.

- 2 c. jaune.
- 5 » vert.

BULGARIE

Timbres commémoratifs du 20^e anniversaire de règne du prince Ferdinand, deux effigies, millésimes, oblongs, dentelés.



- 5 stotinki vert foncé.
- 10 » brun rouge.
- 25 » bleu.

CRÈTE

Timbres, types et formats divers, oblongs, dentelés.



- 25 lepta bleu et noir.



- 1 drachme vert noir.

**ELOBEY, ANNOBON
& CORISCO***Carte, type 1905.*

10 et 10 c. violet sur brun.

EQUATEUR*Types des timbres de 20, 50**centavos et 1 sucre annoncés**précédemment.***ESPAGNE***Timbres commémoratifs de l'exposition de Madrid, deux effigies, oblongs, dentelés.*

10 cent rouge.

15 » violet.

25 » bleu.

50 » vert.

1 peseta bistre.

ÉTATS-UNIS*Enveloppes, effigies diverses, relief.*

1 cent vert foncé Franklin.

2 » br. rouge Washington.

4 » noir Franklin.

FRANCE*Timbre de service, Semeuse**sans terrasse, avec surcharge noire F.M.*

10 centimes rouge.

GUATÉMALA*Type du timbre de 12 1/2 c.**annoncé précédemment.***GWALIOR***Timbre de l'Inde anglaise de 1906 avec GWALIOR en surcharge noire.*

1/2 anna vert.

JAPON*Timbre, type en cours, dentelé.*

6 sen brun rouge.

LUXEMBOURG*Timbres, suite de la série en cours.*

15 cent. brun rouge.

37 1/2 cent. vert.
50 » brun.

Cartes, armes (type nouveau).

5 cent. vert sur bulle.
5 et 5 c. id.

MEXIQUE

Enveloppe, type 1899.
2 centavos vert.

NICARAGUA

Timbres de service de 1905-06 avec valeur en surcharge noire.

50 cent. sur 1 c. vert.
1 peso » 2 » rose.
2 » » 2 » rose.

NIGER DU SUD

Timbres, type 1902, dentelés.

1/2 penny vert.
1 » carmin.
2 1/2 pence bleu.
3 » violet et orange.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Timbre, type 1898, format plus petit, dentelé.

3 pence brun bistre.

ROUMANIE

Type des timbres de bienfai-



sance annoncés en mai dernier

SAINT-CRISTOPHE

Timbre, type 1903, dentelé.

1 penny rouge.

SAINTE-LUCIE

Timbre, type 1902, dentelé.

1/2 penny vert.

ILES SALOMON

Type des timbres annoncés



en mai dernier.

SALVADOR

Timbres de 1906-07 avec armes dans un soleil en surcharge.

2 cent carmin et noir.
3 » jaune et noir.

Idem, avec valeur en plus.

1 c. sur 5 c. bleu et noir.
1 » sur 5 » bleu viol. et noir.
2 » sur 6 » carmin et noir.

SÉNÉGAL

Timbre, suite de la série en cours.

35 cent. noir sur jaune.

Timbre-taxe, idem.

20 cent. noir sur jaune.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Timbre, type en cours, dentelé.

4 millièmes rouge et brun.

TRANSVAAL

Type des timbres-taxe an-



noncés le mois dernier.

URUGUAY

Timbres, type du n° 228, dentelés.

7 centesimos brun bistre.
50 » rose.

HISTOIRE PHILATÉLIQUE DE L'ALLEMAGNE

1849-1901 (1)

1^o Géographie philatélique de l'Allemagne vers 1860

Antérieurement à 1871, et surtout avant 1806, chacun des nombreux États composant l'Allemagne jouissait de la plénitude de ses droits souverains, les petits États en étaient d'autant plus jaloux qu'ils avaient plus à redouter de l'ambition de leurs grands voisins. Cependant, l'un de ces droits souverains n'était pas, en fait, exercé directement par tous ces États ; outre la raison historique dont il sera question tout à l'heure, il y avait une raison pratique : c'est que la plupart des petits États étaient formés de nombreux fragments de territoires dispersés à des distances parfois considérables, et qui formaient un réseau inextricable : c'est ainsi que le groupe d'États de la Hesse et de la Thuringe réunissait une vingtaine de principautés dispersées de droite et de gauche sur une étendue équivalente à environ une dizaine de départements français. Pour donner une idée de leur division, nous dirons seulement que l'un d'eux (Saxe-Cobourg-Gotha) comprend encore actuellement trois portions principales, accompagnées d'une vingtaine de fragments minuscules.

Et ce n'est pas là une exception, presque toutes les principautés allemandes étaient dans le même cas. On conçoit donc l'impossibilité pratique d'établir un service postal convenable si chacun des 37 États eût voulu conserver son monopole postal.

Heureusement, dès le xvi^e siècle, une famille princière allemande avait été l'une des premières à organiser un service postal régulier, et ce service s'étendant petit à petit pendant deux siècles, les princes de Tour et Taxis arrivèrent, en fait, à être à la fin du xviii^e siècle concessionnaires des postes de tous les petits États allemands.

Après la tourmente qui prit fin en 1815, la Confédération Germanique fut réorganisée et un certain nombre d'États confièrent à nouveau leurs postes aux princes de Tour et Taxis. Mais d'autres, les plus importants, préférèrent racheter

(1) La fin de cet article paraîtra dans le prochain numéro et sera accompagnée d'une carte indiquant les pays régis par les divers offices et la limite des deux principaux systèmes monétaires.

leur monopole pour l'exercer directement ; ces rachats du reste se firent séparément, les derniers furent le Wurtemberg (1851) et le Mecklembourg-Strelitz (1864). Enfin d'autres petits États (Waldeck, Anhalt) eurent encore recours à leur puissant voisin, la Prusse, avec laquelle ils fusionnèrent leur administration postale.

Donc, vers 1855, la géographie postale de l'Allemagne pouvait ainsi se résumer :

1^o États gérant eux-mêmes leurs postes, et, par suite, employant des timbres particuliers :

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Prusse. | 8. Hambourg. |
| 2. Bade. | 9. Hanovre. |
| 3. Bavière. | 10. Lubeck. |
| 4. Brême. | 11. Luxembourg. |
| 5. Brunswick. | 12. Mecklembourg-Schwerin. |
| 6. Danemark (pour le Schles-
wig-Holstein). | 13. Oldenbourg. |
| | 14. Saxe (Royaume). |
| | 15. Wurtemberg. |

2^o États ayant affermé leurs postes aux princes de Tour et Taxis :

- | | |
|--|---|
| 16. Hesse-Cassel. | 24. Saxe Meiningen. |
| 17. Hesse-Darmstadt. | 25. Schaumbourg-Lippe. |
| 18. Hesse-Hombourg. | 26. Lippe-Detmold. |
| 19. Saxe-Weimar-Eisenach
(en partie). | 27. Schwarzbourg Rudolstadt } en partie. |
| | 28. » Sondershausen } en partie. |
| 20. Saxe-Altenbourg. | 29. Mecklembourg Strelitz
(jusqu'en 1864). |
| 21. Reuss, ligne aînée. | 30. Francfort (ville libre). |
| 22. Reuss, ligne cadette. | Prusse pour le Hohenzol-
lern. |
| 23. Saxe-Cobourg-Gotha. | |

3^o États ayant affermé leurs postes à la Prusse :

- | | |
|----------------------------|--------------|
| 31. Anhalt. | |
| 32. Waldeck. | |
| Schwarzbourg-Rudolstadt | } en partie. |
| Schwarzbourg-Sondershausen | |
| Saxe-Weimar-Eisenach | |

L'énumération ci-dessus ne comprend pas Bergedorf qui n'était qu'un territoire administré en commun par Hambourg et Lubeck.

Il est à remarquer que ces délimitations n'étaient pas abso-

lues, et que bien souvent un État entretenait un bureau de poste ou un bureau d'échange chez ses voisins : certaines villes possédaient ainsi plusieurs bureaux de poste qui se chargeaient de l'expédition des correspondances vers leurs offices respectifs : le record était détenu sous ce rapport par Hambourg où il y avait, outre le bureau local, des bureaux prussiens, danois, hanovriens, mecklembourgeois et de Tour et Taxis.

On remarquera que trois États jouissaient d'un régime mixte : en effet la portion principale du Schwarzbourg-Sandershausen entourée de toute part par la Prusse, était administrée par elle, tandis que ses enclaves de Thuringe, environnées par les duchés de Saxe, étaient dépendantes, au point de vue postal, de l'administration de Tour et Taxis, L'inverse avait lieu pour les principautés Thuringiennes de Schwarzbourg-Rudolstadt et de Saxe Weimar, dont les enclaves du nord seules étaient gérées par l'office prussien. Il y avait encore de nombreux cas analogues, pour des enclaves minuscules ; les citer tous serait inutile et fastidieux.

On voit qu'en résumé, le territoire desservi par l'office de Tour et Taxis formait un ensemble assez compact allant du Rhin à la Saxe et du Mein au Weser, avec de plus cinq petits territoires au nord pour les deux Lippe et le Mecklembourg-Strelitz et au sud, pour le Hohenzollern, et pour quelques enclaves voisines du Palatinat.

* * *

Pour terminer, une anecdote au sujet du privilège des princes de Tour et Taxis. Le rachat de leur monopole par divers États s'était fait bien souvent non seulement contre indemnité pécuniaire mais aussi contre certains privilèges au nombre desquels figurait la franchise postale. Or, il nous souvient d'avoir lu il y a quelques années dans les journaux politiques, que le gouvernement bavarois était très mécontent du prince de Tour et Taxis : celui-ci aurait abusé de la franchise postale jusqu'à se faire envoyer, par ce moyen, sans bourse délier, les pierres de taille destinées à la reconstruction de son hôtel de Ratisbonne !

2° Systèmes monétaires Allemands

Tous ces États n'avaient pas le même système monétaire : Ils formaient (sauf quelques petites exceptions) deux grands groupes.

Le groupe du nord comptait en thalers (= 3 fr. 75) qui se divisait en 30 gros d'argent (ou groschen ou silbergroschen ou neugroschen (= 0 fr. 125) qui eux-mêmes comprenaient 10 pfennig (1).



Le pfennig valait donc à peu près un centime et quart, comme le pfennig actuel. Lors de la réforme monétaire de 1875 on prit comme unité le mark, équivalant à 10 groschen, et qu'on divisa en 100 pfennig : le thaler équivalait donc exactement à 3 marks (2).

Cependant tous les États du nord ne divisaient pas le mark de la même façon : on le trouve (et souvent concurremment avec la division en silbergroschen), divisé autrement : au Hanovre et au Brunswick, nous trouvons les gutegroschen, à 24 pour un thaler (donc 1 gutegroschen = 12 pfennig = 1 1/4 silbergroschen.



ou 0 fr. 148). A Brème on voit apparaître le *grote*, dont 72 équivalaient à un thaler : il fallait donc 3 grote pour 1 gutegroschen.

Mais si nous voulons établir le rapport du grote et du silbergroschen, nous trouvons la fraction plus complexe : 1 grote = $\frac{5}{12}$ de silbergroschen. Le grote valait un peu plus de 0 fr. 05.

L'unité monétaire des États du Sud était le gulden ou florin, divisé en 60 kreuzer ; il valait primitivement 2 fr. 50, soit

(1) Conformément à l'usage allemand nous laissons invariables au pluriel les noms de monnaie, sauf pour les mots mark et thaler qui sont d'usage courant en français.

(2) Les anciennes pièces de 1 thaler sont restées en cours pour cette valeur jusqu'à ces derniers temps, elles viennent seulement d'être retirées par une loi toute récente.

les $\frac{2}{3}$ du thaler; de sorte que l'on avait la proportion exacte 3 kreuzer = 1 silbergroschen, c'est sur cette base que sont établies les valeurs des timbres de Tour et Taxis. Mais plus tard,



pour des raisons monétaires et financières, la valeur du florin diminua jusqu'à 2 fr. 40 environ, il n'y avait plus dès lors de proportion exacte, c'est ce qui explique que de 1868 à 1875 nous trouvons les équivalences suivantes qui ne sont qu'approximatives :

$\frac{1}{3}$ groschen	=	1 kreuzer
$\frac{1}{2}$	—	2 —
1	—	3 —
2	—	7 —
2 $\frac{1}{2}$	—	9 —
5	—	18 —

Nous avons dit que les États du Nord comptaient en thalers et ceux du Sud en florins. La délimitation coupait à peu près en deux le district postal de Tour et Taxis.

La moitié nord-est des principautés de Thuringe et la Hesse-Cassel comptaient en thalers, comme la Saxe, la Prusse, le Hanovre et les autres États du Nord.



La moitié sud-ouest de ces États Thuringiens, le Nassau, la Hesse-Darmstadt, la Hesse-Hombourg et Francfort comptaient en florins, comme Bade, le Wurtemberg et la Bavière.

Signalons enfin, pour être complet, que quelques autres États de la Confédération possédaient encore d'autres étalons monétaires : Le Luxembourg employait les unités latines : franc et centime (il avait cependant des timbres de 12 centimes $\frac{1}{2}$ = 1 groschen, taxe des lettres pour l'Allemagne). Quelques États

voisins du Danemark employaient un autre système : le Schleswig, les villes de Hambourg, Lubeck et Bergedorf employaient



le mark-courant, un peu supérieur au mark actuel ou reichsmark, il valait environ 1 fr. 44 et se divisait en 16 schilling valant environ 0 fr. 09. Nous trouvons sur les timbres du Holstein de 1866 l'équivalence $1 \frac{1}{3}$ schilling = 1 silbergroschen, et 4 schilling = 3 silbergroschen(1).

Sauf ces quelques exceptions on peut donc, en pratique, rattacher tous les systèmes monétaires allemands au thaler et au silbergroschen.

(A suivre)

H. BATAILLE

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les Emblèmes de la Poste (suite⁽²⁾). — Courriers, chemins de fer, automobiles, diligences, navires, etc. — Pour représenter la poste, un grand nombre de pays voulant joindre une image réelle au symbole, ont reproduit sur leurs timbres les différents modes de transport employés chez eux pour les correspondances. C'est ainsi qu'en feuilletant notre album et sans bouger de notre chambre, nous pouvons suivre d'un œil

(1) Les systèmes monétaires allemands offraient d'autres complications, c'est ainsi qu'on trouve sur les timbres du Holstein de 1864 deux autres indications :

1° $1 \frac{1}{4}$ SCHILLING-C R T = 4 S. R. M (Schilling Rigsbank Munze ou Schilling de la Banque d'Etat) = environ 0,12 c.



Types réduits

2° $1 \frac{1}{4}$ SCHILLING-C R T = $1 \frac{1}{2}$ S. L. M (Schilling Lokal Munze ou Schilling monnaie locale) = environ 0,12 c.

(2) Voir n° 323, page 268.

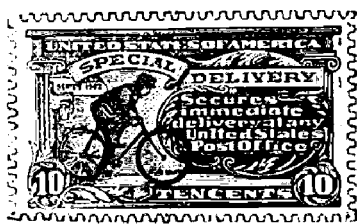
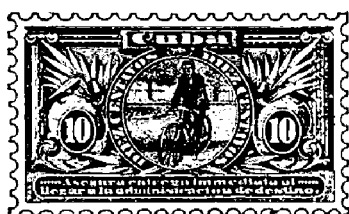
attentif les progrès réalisés sous ce rapport par la poste dans toutes les parties du monde et nous instruire tout en nous amusant.



Voici d'abord le modeste courrier, toujours attendu avec impatience. Tantôt nous le voyons à pied, tantôt à cheval,



quelquefois même au pas de course ou à bicyclette, se hâtant de porter à domicile les lettres express ou les plis qui ne doivent subir aucun retard.



Il nous est représenté sous différents aspects selon la nature des pays qu'il parcourt : mais nous le suivons toujours avec



intérêt soit qu'il chemine à travers les montagnes guidant son

mulet dans les sentiers abrupts, soit qu'il traverse les déserts



brûlants de l'Afrique à dos de méhari, se détachant seul sur l'horizon ou défilant en immenses caravanes le long d'interni-



nables lignes télégraphiques.

Puis ce sont les antiques diligences encore en usage dans



quelques contrées et rappelant les temps primitifs de la poste. Leurs formes si diverses selon les lieux et les époques éveillent en notre esprit toute une série d'images intéressantes par leur variété même et nous nous rendons immédiatement un compte exact de ce qu'elles peuvent être dans les différentes parties du globe.

Bientôt les chemins de fer se multipliant, la diligence tend à



disparaître et la locomotive fait son apparition sur les timbres.



Remarque curieuse et digne d'être notée, elle ne figure sur aucun timbre de l'Europe, quoique cette dernière se targue de vouloir introduire la civilisation et le progrès dans les contrées

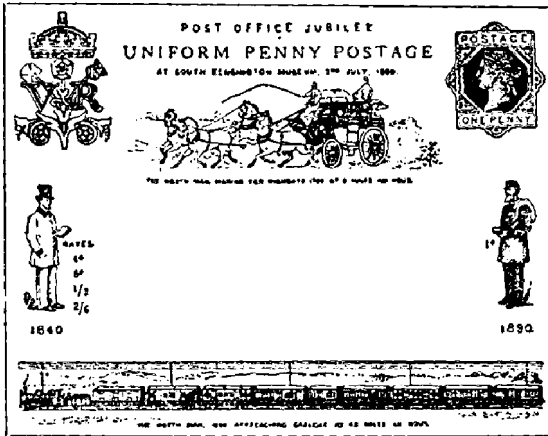


les plus lointaines, exception faite toutefois en faveur de



l'enveloppe commémorative émise par l'Angleterre en 1890 à l'occasion du cinquantenaire des timbres-poste. Nous y voyons

en effet l'ancienne diligence et un train entier, mettant ainsi en parallèle les améliorations apportées dans le service de la poste



pendant cette période de cinquante années (90 kil. à l'heure actuellement, 20 autrefois).

(A suivre)

NOTES

QUESTIONS & RÉPONSES

Le coupon-réponse international.— A propos du coupon-réponse international dont nous parlions dans notre numéro d'août dernier, un aimable abonné de La Haye nous fait savoir que ce coupon sera sans doute peu employé en Hollande attendu que les bureaux des grands centres y sont actuellement approvisionnés du timbre correspondant à 25 centimes des principaux États.

Ce cas particulier, avantageux seulement pour les villes importantes, et pour les lettres échangées avec les grandes puissances, ne saurait selon nous s'appliquer à la généralité; car outre les difficultés qu'il y aurait à munir *tous* les bureaux d'un pays du timbre de chaque État, quelques-uns de ces timbres (comme ceux de certaines Républiques Sud-Américaines) risqueraient fort d'être démonétisés avant d'avoir été utilisés.

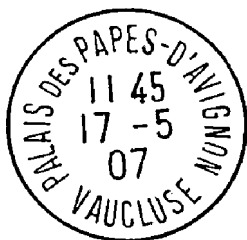
Ce système, en usage à La Haye, nous paraîtrait surtout profitable s'il pouvait s'appliquer sur une grande échelle, ou pour deux pays voisins jouissant entre eux d'un tarif réduit,

tarif dont l'emploi du coupon-réponse international les empêcherait de bénéficier en la circonstance. Tel est précisément le cas pour la Belgique et la Hollande qui affranchissent leurs lettres à 20 centimes. A ce sujet, remarquons en passant qu'il en est de même en France dans le voisinage des frontières, puisque des conventions particulières ont été conclues avec certains pays limitrophes, notamment avec la Suisse, la Belgique, etc..., pour réduire au tarif intérieur le port des lettres dans un rayon déterminé.

Dans le même ordre d'idées, le port des lettres entre la France et ses colonies n'étant plus que de 0 fr. 10, il serait à souhaiter qu'un coupon-réponse de valeur égale fût créé par la Métropole. Cette innovation serait certes pour la France ce que se propose d'être pour l'Union postale le Coupon-réponse international, c'est-à-dire une facilité d'échange et par suite un accroissement de la correspondance.

*
* *

Oblitérations des bureaux spéciaux. — Un aimable abonné nous signale l'oblitération ci-après du bureau de poste



spécial installé dans le palais des papes à Avignon à l'occasion de l'exposition ouverte du 5 mai au 2 septembre dernier.

A l'étranger, les oblitérations de ce genre attirent également l'attention des collectionneurs ; nous citerons, à titre de curiosité, l'oblitération récente du bureau près le congrès international de pétrole de Bucharest.



Le congrès international de Libre pensée, qui a tenu séance il y a quelques mois à Buenos-Ayres dans le local du Prince Georges, a dû être doté aussi, d'après un correspondant, d'un bureau postal provisoire ; mais nous ne savons pas quelle annulation y a été employée.

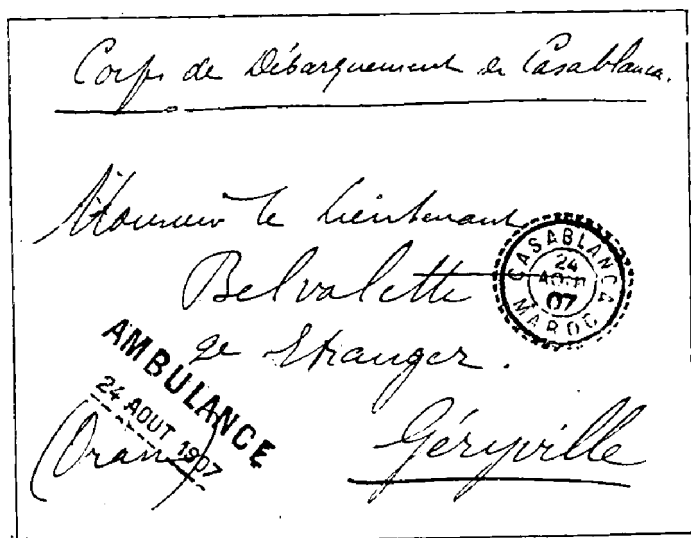
La poste par pigeons au Congo. — Du Journal :

D'un rapport parvenu au ministère des colonies, il résulte que le colombier installé à Brazzaville est désormais utilisable dans un rayon de 300 kilomètres autour de la ville et en tout sens, les pigeons ayant subi un entraînement approprié.

Il s'agit maintenant de créer, de 200 en 200 kilomètres, de Brazzaville au Tchad, de nouveaux colombiers ; ainsi, un service de poste, suffisamment rapide, pourra fonctionner du Tchad au Congo. Nous croyons savoir que cette création sera promptement effectuée.

* * *

La franchise postale au Maroc. — Nous avons publié le mois dernier le décret accordant la franchise postale aux soldats opérant au Maroc. Nous n'avons pas encore vu le timbre à date habituel employé par les poste et trésorerie du corps expéditionnaire ; toutefois un aimable abonné nous communique



une enveloppe dont voici une réduction et qui porte avec le timbre à date de Casablanca le cachet AMBULANCE 24 AOUT 1907.

Ce cachet et d'autres analogues ont dû servir provisoirement de marques de franchise en attendant la confection du timbre spécial dont nous parlons plus haut.

PETITE CORRESPONDANCE

J. de F. — Timbre d'Espagne employé au Maroc; les timbres surchargés ne furent employés qu'en 1903.

H. C. à Smyrne. — Non il n'existe qu'un format du journal.

E. G. à Montpellier — Il nous est impossible de donner suite à ce projet, car on ne s'approvisionne pas toujours facilement de timbres nouveaux oblitérés.

L. P. — Le filigrane, que vous remarquez dans certains timbres de Guatémala de 1888 (type indienne) n'est que la marque du fabricant de papier LACHOIX FRÈRES; il occupe le côté des feuilles et porte verticalement sur six timbres environ. La vraie marque de contrôle de ce papier se trouve sur les marges où l'on peut lire, non en filigrane, mais en blanc sur fond teinté les mots CORREOS DE GUATEMALA.

C. R. — Non, ces cachets ne nous intéressent pas, mais si vous pouviez vous procurer des marques postales des dernières grandes manœuvres, nous les recevons bien volontiers en communication.

P. M. L. Lycée Sévigné. — La carte Indo-Chine 10 c. noir sur bleu type passe-partout existe bien avec cartouche bleu et cartouche rose; cette seconde variété a même été en vente assez longtemps. Les mêmes variétés se rencontrent pour la Réunion où toutes les cartes que nous avons vues avec cartouche rose portaient au dos la formule d'un mandat-poste.

H. T. à R. — 1° Non, sans valeur; 2° les prix n'ont pas été modifiés; 3° chaque

année entière 1 fr. 75 franco; 4° ces vignettes n'ont aucun caractère postal; 5° étiquettes de propagande sans intérêt.

Emile P. à La Riche. — Voyez N° du 1^{er} juillet, page 206 (timbres de l'Exposition de Jamestown).

G. M. à L. — Nous n'avons plus entendu parler du projet de timbres-taxe pour Madagascar. Voici le type qui avait été arrêté il y a quelques années; il a



pour sujet la vue de la résidence du Gouverneur.

Georges S. — Il a en effet été question d'ajouter à la nouvelle série d'Indo-Chine une série de timbres-taxe au type dragon, nous en avons vu des épreuves, mais le projet n'est pas définitif.

E. H. G. — 1° Ce timbre a été découqué dans une carte-lettre pneumatique; 2° oui, les types sont les mêmes pour les timbres et les enveloppes; 3° et 4° timbres fiscaux.

G. Glez. — Il ne s'agit pas de notre compatriote; l'effigie que l'on voit sur les nouveaux timbres du Brésil est celle de Benjamin Constant Botelho de Magalhães, né à Rio de Janeiro en 1833 qui contribua puissamment à l'établissement de la République brésilienne. A. M.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 430. — *Album universel, 13^e édition, contenant 1490 timbres en bon état, savoir :*

Grande-Bretagne 53 t., Allemagne emp. 55 t., Autriche 59 t., Hongrie 50 t., Suisse 39 t., Pays-Bas 59 t., Belgique 48 t., France 134 t., Espagne 29 t., Italie 90 t., Malte 4 t., Russie 24 t., Grèce 22 t., Egypte 12 t., Liberia 6 t., Congo état 2 t., Maurice 4 t., Obock 7 t., Perse 9 t., Inde angl. 8 t., Ceylan 6 t., Indo-Chine 9 t., Hong-Kong 14 t., Bornéo 4 t., Nlle G. du Sud 15 t., Nlle Calédonie 9 t., Canada 8 t., Etats-Unis 24 t., Haiti 10 t., Martinique 10 t., Pérou 9 t., Argentine 10 t., etc.

Prix : 55 fr. (port 85 c.).

N° 431. — *Album illustré conte-*

nant environ 1,048 timbres en assez bon état, savoir :

Allemagne emp. 27 t., Antilles esp. 13 t., Argentine 18 t., Autriche 19 t., Barbade 2 t., Belgique 21 t., Bornéo 4 t., Brésil 14 t., Canada 18 t., Cap de Bne-Esp. 5 t., Chypre 4 t., Chili 14 t., Congo 3 t., Crète 3 t., Costa-Rica 9 t., Côte des Somalis 13 t., Danemark 8 t., Egypte 10 t., Espagne 34 t., E.-Unis 44 t., France 50 t., Gde-Bretagne 32 t., Grèce 17 t., Gde-Comore 5 t., Guadeloupe 5 t., Guatemala 11 t., Guinée fr. 4 t., Haiti 16 t., Indes angl. 6 t., Indo-Chine 16 t., Italie 33 t., Luxembourg 8 t., Malacca 3 t., Maurice 9 t., Martinique 9 t., Natal 2 t., Norvège 4 t., Nlle G. du Sud 5 t., Nlle-Zélande 8 t., Orange 2 t., Panama 4 t., Paraguay 7 t., Pays-Bas 16 t.,

Portugal 18 t., Roumanie 13 t., Russie 11 t., Suède 11 t., Suisse 25 t., Tunisie 12 t., Trinité 5 t., Uruguay 12 t., Victoria 5 t., etc.

Prix : 30 fr. (port 85 c.).

N° 432. — *Album contenant 2,100 timbres en bon état, savoir :*

Argentine 32 t., Autriche 88 t., Nlle-Zélande 17 t., Porto-Rico 37 t., France 85 t., Bulgarie 24 t., Cuba 35 t., Italie 82 t., Eglise 8 t., Grèce 56 t., Pays-Bas 52 t., Norvège 18 t., Bornéo 17 t., Japon 33 t., Colonies fr. 79 t., Philippines 18 t., Portugal 27 t., Gde Bretagne 63 t., E.-Unis 67 t., Espagne 55 t., Jamaïque 14 t., Canada 23 t., Colonies Portug. 51 t., Malte 8 t., Suède

36 t., Belgique 50 t., Allemagne emp. 50 t., Hongrie 29 t., Roumanie 32 t., Labuan 6 t., Chili 15 t., Suisse 30 t., Tunisie 38 t., Perse 25 t., Victoria 27 t., Indes angl. 40 t., Chypre 7 t., Queensland 14 t., Egypte 27 t., Transvaal 15 t., Orange 8 t., Bermudes 5 t., Terre-Neuve 14 t., Nlle-G. du Sud 18 t., Ceylan 19 t., Barbade 8 t., Danemark 13 t., Natal 10 t., Maurice 16 t., Australie Occ. 13 t., Tasmanie 7 t., Cap de Bne-Esp. 20 t., Australie Sud 12 t., St-Marin 6 t., Islande 8 t., Liberia 9 t., Seychelles 8 t., Selangor 7 t., Bosnie 7 t., Gibraltar 9 t., Hong-Kong 6 t., Ste-Lucie 4 t., Côte d'Or 4 t., Monaco 3 t., Sierra-Leone 3 t., etc.

Prix : 100 fr.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

BELGIQUE

Timbres type en cours sans éléments à la bandelette.

gris N » 05
jaune N » 05
vert N » 10

BULGARIE

Timbres commémoratifs du anniversaire du règne de Ferdinand, deux effigies, dentel.

vert.

10 st. rouge brun.
25 » bleu.

Les 3 timbres . . . N » 75

LUXEMBOURG

Type en cours, dentelés.

15 c. orange . . . N » 25
37 1/2 » vert . . . N » 55
50 » brun . . . N » 70

PAPOUA

Timbre de la Nouvelle-Gui-

née anglaise avec PAPUA en surcharge.

1/2 d. vert et noir . . N » 35

PARAGUAY

Type 1906 surchargé habilitado en 5 CENTAVOS.

5 sur 2 c. vert jaune. N » 15

PÉROU

Statue, dentelé.

1 c. vert et noir . . N » 10

OCCASIONS DU MOIS

FINLANDE

Timbre de Russie, petits ronds.



1 reuble br. etor. o 3'

DOMINICAINE

1906. Type 1901, dentelé.

188. 5 c. bleu et noir o » 15

MACAO

1902. Timbres de 1884-94 avec valeur en surcharge, dentelés.

102. 6 avos s. 10 c. jaune.
type couronne. N 1'25
6 avos s. 10 r. vert.
type couronne. N 1'25
6 avos s. 5 r. noir.
effigie relief. . N » 40

6 avos s. 10 r. vert.
effigie relief. . N » 40
6 avos s. 40 r. vert.
effigie relief. . N 2' »

103. 18 avos s. 20 r. rose.
18 » s. 25 r. violet.
18 » s. 80 r. gris.
18 » s. 100 r. brun.
18 » s. 200 r. violet.
18 » s. 300 r. orange.

La série des 6 timbr. N 50' »

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPÉCIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPÉCIMEN » que nous avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays qui suivent, que d'une seule série.

AFRIQUE DU SUD Compagnie Anglaise

1905.

Timbres
commémora-
tifs, vue



des chutes de Victoria, oblongs,
dentelés.

72. 1 penny rose.

73. 2 1/2 p. bleu ciel.

74. 5 p. lilas.

75. 1 shill. vert.

76. 2 sh. 6 p. noir.

77. 5 shill. violet vif.

Les 6 timbres . . . 3^{fr} »

BARBADE

1906. Timbres
commémoratifs
du centenaire de
l'amiral Nelson,
statue,



millésimes 1805-1906, dentelés.

75. 1 l. gris et noir.

76. 1/2 p. vert et noir.

77. 1 p. rouge et noir.

78. 2 » jaune et noir.

79. 2 1/2 p. bleu et noir.

80. 6 p. lilas et noir.

81. 1 sh. carmin et noir.

Les 7 timbres . . . 1^{fr} 25

BERMUDES

1902-06.

Armes, dentelés.



34. 2 p. gris et orange.

35. 2 1/2 p. brun et bleu.

36. 4 p. bleu et brun rouge.

Les 3 timbres . . . » 50

COTE D'OR

1902-06. Petite
effigie à gauche
d'Edouard VII,
dentelé.

53. 2 sh. 6 p. vert et jaune 1^{fr} »

FALKLAND

1904. Effigie à gauche
d'Edouard VII, petits, dentelés

24. 2 pence violet foncé.

25. 6 » orange.

26. 1 sh. brun gris.

Les 3 timbres . . . » 50

1904. Même

genre,

grand, dentelé.

27. 5 sh. rose lilacé . . . 2^{fr} »

GAMBIE

1902-05. Effigie à gauche
d'Edouard VII, dentelés.

37. 5 pence gris et noir.

38. 7 1/2 » vert et carmin.

39. 10 » olive et carmin.

40. 1 sh. 6 p. vert et carmin

41. 2 » 6 p. violet et brun.

42. 3 » carm. et vert s. jaune

Les 6 timbres . . . 2^{fr} 50

GIBRALTAR

1906. Effigie à gau-
che d'Edouard VII,
dentelés.



77. 1 p. carmin.

78. 2 1/2 p. bleu.

Les 2 timbres . . . » 25

JAMAÏQUE

1904-05.

Armes, dentelés.



43. 1/2 p. vert et noir.

44. 1 » carmin et noir.

47. 5 sh. violet et noir.

Les 3 timbres . . . 1^{fr} 50

LAGOS

1903. Effigie à gau-
che d'Edouard VII,
filigr. c a
simple, dentelés.



34. 1/2 p. vert et vert bleu.

38. 3 » violet et brun.

39. 6 » violet et lilas.

40. 1 sh. vert et noir.

41. 2 » 6 p. vert et carmin.

42. 5 » vert et bleu.

43. 10 » vert et brun.

Les 7 timbres . . . 50^{fr} »

MALACCA

1902. Petite effigie à gauche
d'Edouard VII.

92. 25 sh. vert et noir. 45^{fr} »

SOUDAN

ÉGYPTIEN

1898-1907.

Arabe monté sur
un chameau,
dentelés.



17. 1 m. rose et brun.

18. 2 » brun et vert.

19. 3 » vert et violet.

20. 5 » noir et rose vif.

21. 1 p. brun rouge et bleu.

22. 2 » bleu ciel et noir.

23. 5 » vert et brun rouge.

24. 10 » violet et noir.

Les 8 timbres . . . 15^{fr} »

VIENT DE PARAÎTRE



47^{me} Édition



entièrement
REFONDUE
DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

TIMBRES-POSTE

Timbres-Taxe et Timbres-Télégraphe

PARUS



DEPUIS LEUR INVENTION

jusqu'en Mai 1907

PAR

ARTHUR MAURY



PARIS — 6, Boulevard Montmartre, 6 — PARIS

Fort volume de 500 pages renfermant 2.800 gravures de timbres

Malgré d'importantes additions le prix de ce catalogue est resté le même

Catalogue Broché, **1 fr. 50**

(port : France : 30 cent. Etranger : 53 cent.)

Relié **couverture souple rouge ou havane, tranche rouge, 2 fr. 25** (port : France : 30 cent. Etranger : 60 cent.)

VIENT DE PARAÎTRE

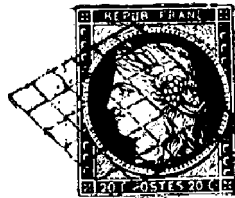


Histoire des Timbres - Postes Français

TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE, CARTES, ESSAIS
OBLITÉRATIONS, ETC. (1818 - 1885)

par

Arthur MAURY



Fort volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 400 pages, illustré
de 480 gravures, dont 11 planches entières de timbres.

Prix : 5 Francs

(Port : France, 60 c. ; Étranger, 1 fr. 20)

NOTA. — *La suite du livre formera un supplément important et
sera envoyé gratuitement, dans l'année, aux souscripteurs*



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

CONCOURS ENTRE NOS ABONNÉS DE 1908

500 Francs de Prix

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1908 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les six timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6

VOIR CONTRE LES CONDITIONS DU CONCOURS

CONCOURS PHILATELIQUE

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1908.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du *format d'une demi-page du journal* (0^m 11 × 0^m 13) ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

Il est indispensable que les noms des pays soient placés dans l'ordre occupé ci-contre par les vignettes (N^o 1, N^o 2, N^o 3, etc.).

Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question figurent toutes sur notre catalogue descriptif. Ces fragments sont placés dans la position réelle qu'ils occupent sur les timbres.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1908.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :

1^{er} Prix : États-Unis N^o 1, 9, 12, 28, 32, 51, 96, 97 et 98 (Les 9 timbres, valeur : 200 francs.)



2^e Prix : Un Album Universel en 2 volumes, édition 1907 (valeur 36 fr.)

3^e Prix : États de l'Église, N^o 17, 50 baj. (valeur 20 fr.)

Les 47 autres prix se composeront de :

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1907 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr. (*)

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs. (*)

COUVERTURE POUR LE JOURNAL — COUVERTURE POUR LE CATALOGUE

Autorelieur Gorrilliot breveté s.g.d.g.

Reliure à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique
Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute,
les catalogues, brochures, journaux et tous
documents formant cahiers

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et s'ouvrent bien à plat, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste* ou *Catalogues*

PRIX : 1 FR. 75

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

(*) La composition de ces lots sera publiée ultérieurement.

L'Histoire des Timbres-Poste Français

Nous sommes heureux, par l'organe de ce journal, de remercier tous ceux qui se sont intéressés à notre dernier ouvrage sur « L'HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS » et qui ont bien voulu nous adresser des félicitations auxquelles nous avons été très sensible.

Bien qu'il soit toujours délicat pour un auteur de parler d'un sujet qu'il a traité, nous nous croyons néanmoins obligé auprès des lecteurs du *Collectionneur* de constater que notre livre a reçu de tous côtés un accueil des plus favorables et des plus chaleureux. C'est la plus belle récompense que nous pouvions espérer pour les longues années d'effort consacrées à réunir les matériaux propres à le rendre intéressant. Nous en avons éprouvé d'autant plus de satisfaction que ces marques de sympathie nous ont été prodiguées par des personnalités d'une compétence reconnue et ont eu par suite leur écho dans le monde philatélique tout entier. Nous espérons que la deuxième partie à laquelle nous travaillons sans relâche répondra de la même façon que la précédente à ce qu'en attendent les souscripteurs et nous ne doutons pas qu'ils ne lui réservent la même faveur.

Nous exprimons ici nos remerciements d'une manière toute spéciale aux membres de la presse philatélique française et étrangère qui nous ont si élogieusement consacré dans leurs colonnes un article bibliographique que leur connaissance en la matière nous rend particulièrement précieux. Nous nous permettons d'extraire de ces comptes rendus les passages suivants :

De M. Georges Montorgueil dans *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* :

Avec sa conscience et sa compétence bien connues, M. Arthur Maury vient de publier une *Histoire des Timbres-poste français* qui est certainement le meilleur ouvrage et le plus complet que nous possédions sur la matière. Il en poursuit la réalisation depuis quinze ans, à travers un amoncellement rare des plus rares matériaux, car le collectionneur, chez M. Arthur Maury, a été l'incitateur de l'historien. Tous les changements survenus depuis l'établissement de cette intéressante vignette — dont les métamorphoses sont si intimement liées aux événements historiques — sont scrupuleusement soulignées, expliquées,

CONCOURS PHILATELIQUE

CONDITIONS DU CONCOURS

Les solutions devront nous parvenir avant le 15 avril 1908.

Elles devront être inscrites au dos de la fiche de réabonnement, ou sur une feuille du format d'une demi-page du journal (0 m 11 x 0 m 13) ne contenant que la solution du rébus et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

Il est indispensable que les noms des pays soient placés dans l'ordre occupé ci-contre par les vignettes (N° 1, N° 2, N° 3, etc.).

Les gravures de timbres auxquelles sont empruntés les fragments en question figurent toutes sur notre catalogue descriptif. Ces fragments sont placés dans la position réelle qu'ils occupent sur les timbres.

Ne participeront au tirage des prix que les personnes ayant acquitté le montant de l'abonnement pour 1908.

Les abonnés recevant le journal gratuitement (échanges de journaux, service à la presse, etc.), ne pourront y prendre part.

Ne sont pas considérées comme abonnées les personnes qui achètent le journal au numéro ou qui le prennent à nos distributeurs.

Le tirage aura lieu publiquement et se fera avec toutes les garanties d'usage.

Il sera tiré au sort 50 prix, savoir :

1^{er} Prix : Etats-Unis N° 1, 9, 12, 28, 32, 51, 96, 97 et 98 (Les 9 timbres, valeur : 200 francs.)



2^e Prix : Un Album Universel en 2 volumes, édition 1907 (valeur 36 fr.)

3^e Prix : Etats de l'Eglise, N° 17, 50 baj. (valeur 20 fr.)

Les 47 autres prix se composeront de :

Deux Albums Universels, recto-verso, édition 1907 (valeur 13 fr.)

Cinq lots de timbres d'une valeur de 10 fr. (*)

Quarante lots de timbres d'une valeur de 5 francs. (*)

COUVERTURE POUR LE JOURNAL — COUVERTURE POUR LE CATALOGUE

Autorelieur Gorrilliot breveté s.g.d.g.

Reliure à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique

Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute,
les catalogues, brochures, journaux et tous
documents formant cahiers

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et s'ouvrent bien à plat, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement

Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste* ou *Catalogues*

PRIX : 1 FR. 75

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

(*) La composition de ces lots sera publiée ultérieurement.

L'Histoire des Timbres-Poste Français

Nous sommes heureux, par l'organe de ce journal, de remercier tous ceux qui se sont intéressés à notre dernier ouvrage sur « L'HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS » et qui ont bien voulu nous adresser des félicitations auxquelles nous avons été très sensible.

Bien qu'il soit toujours délicat pour un auteur de parler d'un sujet qu'il a traité, nous nous croyons néanmoins obligé auprès des lecteurs du *Collectionneur* de constater que notre livre a reçu de tous côtés un accueil des plus favorables et des plus chaleureux. C'est la plus belle récompense que nous pouvions espérer pour les longues années d'effort consacrées à réunir les matériaux propres à le rendre intéressant. Nous en avons éprouvé d'autant plus de satisfaction que ces marques de sympathie nous ont été prodiguées par des personnalités d'une compétence reconnue et ont eu par suite leur écho dans le monde philatélique tout entier. Nous espérons que la deuxième partie à laquelle nous travaillons sans relâche répondra de la même façon que la précédente à ce qu'en attendent les souscripteurs et nous ne doutons pas qu'ils ne lui réservent la même faveur.

Nous exprimons ici nos remerciements d'une manière toute spéciale aux membres de la presse philatélique française et étrangère qui nous ont si élogieusement consacré dans leurs colonnes un article bibliographique que leur connaissance en la matière nous rend particulièrement précieux. Nous nous permettons d'extraire de ces comptes rendus les passages suivants :

De M. Georges Montorgueil dans *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* :

Avec sa conscience et sa compétence bien connues, M. Arthur Maury vient de publier une *Histoire des Timbres-poste français* qui est certainement le meilleur ouvrage et le plus complet que nous possédions sur la matière. Il en poursuit la réalisation depuis quinze ans, à travers un amoncellement rare des plus rares matériaux, car le collectionneur, chez M. Arthur Maury, a été l'incitateur de l'historien. Tous les changements survenus depuis l'établissement de cette intéressante vignette — dont les métamorphoses sont si intimement liées aux événements historiques — sont scrupuleusement soulignées, expliquées,

commentées dans ce remarquable ouvrage. L'érudition en est fort agréable, 480 gravures ajoutent encore à cet agrément.



De M. Charavay dans *L'Amateur d'Autographes* :

M. Arthur Maury, le philatéliste bien connu, vient de réunir en un beau volume in-8° ses recherches sur l'origine et le développement de l'affranchissement des lettres, en France, au moyen du timbre-poste. Le volume est illustré de 480 reproductions et l'on a peine à se figurer tout l'intérêt qui se dégage de l'étude de ces petites vignettes, dont les modifications rappellent les péripéties de notre histoire. L'ouvrage de M. Maury ne laissera certainement pas indifférents toutes les personnes qui s'intéressent aux petits côtés de la grande histoire. Le chapitre sur la poste pendant le siège de Paris est particulièrement curieux. Les amateurs y trouveront tous les renseignements possibles pour classer leur collection, orienter leurs recherches et vérifier leurs découvertes.



De M. Henry Vivarez dans le Bulletin de la Société *Le Vieux Papier* :

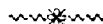
Notre confrère, M. Arthur Maury, vient d'ajouter un ouvrage important à la série des publications relatives à la poste, à la philatélie, aux emblèmes, qu'il a faites dans ces dernières années et qui sont, en quelque sorte, la synthèse des études diverses que, depuis vingt ans, il a abordées, tour à tour, dans son vaillant petit journal, *Le Collectionneur de Timbres-Poste*.

Tous ceux qui le lisent savent la verve que M. Maury dépense dans sa chronique. On la retrouve dans son nouveau livre qui se ressent du plaisir avec lequel il l'a composé, dit-il dans sa préface, comme il aurait écrit ses mémoires.

Tous les membres de notre Société ont été plus ou moins, s'ils ne le sont encore, de fervents adeptes de la collection de timbres-poste. Pour beaucoup, elle est un souvenir d'enfance et de jeunesse auquel ils restent fidèles par un sentiment de reconnaissance et d'attachement pour le passé. Pour d'autres, elle est restée une passion vivace et une source de satisfactions présentes.

Aux uns et aux autres, nous ne pouvons que conseiller vivement la lecture du livre de M. Maury. Elle est agréable, instructive et, si elle avait besoin d'être facilitée, elle le serait par l'abondance des illustrations qui le parent.

Sa place est indiquée dans toutes les bibliothèques des collectionneurs de timbres-poste et de vieux papiers.



De *La Circulaire Philatélique* :

Sous ce titre : *Histoire des Timbres-poste français*, M. Maury vient de faire paraître un important ouvrage, condensant, après révision, tout ce que l'érudit et documenté timbrologue a publié depuis de nombreuses années dans son journal *Le Collectionneur de Timbres-Poste*.

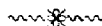
C'est, à ma connaissance, l'ouvrage le plus complet sur les timbres-poste français.

De plus, en examinant attentivement cet ouvrage, on a l'impression qu'il renferme la vie entière d'un philatéliste convaincu ; cela ne peut qu'en augmenter l'intérêt pour des philatélistes.



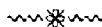
De *L'Écho de la Timbrologie* :

M. Maury vient de publier une *Histoire des Timbres-poste français* depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1885. C'est avec plaisir que nous signalons ce livre à nos abonnés et que nous le recommandons plus particulièrement à ceux qui collectionnent d'une façon spéciale les timbres de France. Si le nouvel ouvrage de notre confrère n'ajoute rien aux connaissances acquises sur les timbres eux-mêmes, il présente un intérêt de tout premier ordre pour sa riche documentation et il donnera de grandes joies à ceux qui aiment à saisir le pourquoi des choses. Historien consciencieux et très informé M. Maury est un écrivain agréable ; il a de l'ordre et de la méthode et sait se faire lire avec plaisir. Son *Histoire des Timbres français* est le complément obligé de toute collection française qui se respecte ; souhaitons que l'auteur couronne bientôt cette œuvre en y ajoutant l'histoire des timbres de 1885 jusqu'à nos jours.



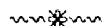
Du *Journal des Philatélistes* :

M. Arthur Maury vient de faire paraître une *Histoire des Timbres-poste français* que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs, car ce livre, remarquablement documenté, est un véritable traité scientifique qui embrasse le timbre français dans toutes ses transformations, depuis 1848 jusqu'en 1885, décrit toutes les réformes postales, étudie les essais et toutes les sortes d'oblitérations. Les chapitres consacrés à la période de l'occupation allemande et à la Commune de Paris sont particulièrement intéressants. Nous estimons que cet ouvrage, fruit de vingt années de travail et de recherches, est indispensable à tous les spécialistes de timbres français, qui y trouveront — condensés sous une forme aussi peu aride que possible — les renseignements les plus minutieux sur toutes les questions ayant trait à nos timbres nationaux.



Du *Postillon* :

..... Son titre indique le but que s'est proposé l'auteur. Il prend nos timbres dès l'œuf, c'est le cas de le dire, car il nous met au courant et de façon fort documentée et sur les discussions préliminaires à la création des timbres en France, et à la fabrication des premiers émis et enfin à leur émission même et aux incidents divers qui en furent le résultat. La documentation n'est pas moins complète sur les émissions suivantes jusqu'aux dernières.



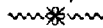
Du *Timbrophile de France* :

C'est un ouvrage indispensable aux collectionneurs spécialistes ou non de timbres français et sa place est toute marquée dans la bibliothèque d'un philatéliste. Son prix relativement modique n'est que de 5 francs.

De *L'Annonce Timbrologique* :

Après une carrière de plus de 40 années, consacrée à l'absorbant commerce de timbres, il semblerait que M. Maury ait bien conquis le droit à l'*otium cum dignitate*. Or, c'est justement ce moment que, faisant sienne la devise : *Repos ailleurs*, l'éminent philatéliste choisit pour publier coup sur coup des ouvrages considérables, appuyés sur une documentation abondamment précise, tels que *Les Emblèmes et les Drapeaux de la France*, *Le Catalogue des Marques Postales de la France* et, tout récemment, *L'Histoire des Timbres-Poste Français*.

Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à se procurer l'*Histoire des Timbres-Poste Français* ; ils auront enrichi leur bibliothèque philatélique d'un ouvrage précieux, édité avec un luxe très sobre et dont le prix modique de 5 fr. ne peut un seul instant être mis en comparaison avec la mine inépuisable de renseignements qu'il constitue pour les spécialistes des timbres français.



De *Courrier Philatélique Universel* :

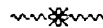
Tous nos confrères de la presse philatélique sont unanimes à signaler et à recommander sans restriction aucune (chose digne de remarque !) l'important et nouvel ouvrage que vient de faire paraître M. Arthur Maury : *L'Histoire des Timbres-Poste français*.

Nous joignons notre modeste tribut de félicitations aux hommages si mérités qu'a reçus de la Presse universelle, un des vétérans et des plus laborieux collaborateurs de la science philatélique.

C'est avec le plus grand plaisir que nous signalons ce livre à nos abonnés ; pour en donner une idée, il faudrait citer tous les chapitres. . . . ; cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque de tout philatéliste convaincu, qui veut se documenter sérieusement et aime à saisir la raison dernière des choses.

L'auteur nous annonce que l'ouvrage aura une suite, qui donnera l'histoire des timbres français jusqu'en 1907, et nous sommes persuadés que le chapitre des actualités, lequel nous relatera les aussi multiples qu'éphémères transformations de la « Semeuse » de Roty, ne sera pas le moins intéressant.

Faisons des vœux pour que l'érudit et vaillant auteur mène son œuvre à bonne fin.



De *La Revue Postale* :

. Je dois avouer que c'est avec plaisir que j'ai repris la plume pour annoncer aux lecteurs de la *Revue Postale* la venue d'un superbe ouvrage, qui vient clôturer dignement l'année philatélique.

Cet imposant volume de cinq cents pages, édité avec un soin extrême, illustré à profusion par de fines gravures, peut être considéré comme le couronnement d'une existence consacrée toute entière à la timbrologie. Comme l'auteur le dit, dans son avant-propos, cette histoire du timbre-poste français, M. Arthur Maury, l'a composée comme s'il écrivait ses mémoires, il l'a suivie pas à pas pendant quarante ans, il l'a, pour ainsi dire, vécue.

Que de documents, que d'anecdotes, que de découvertes nous sont montrés

(Voir suite page 355)

RÉABONNEMENT

Notre publication partant du mois de janvier et ne paraissant qu'une fois par mois, un grand nombre de personnes oublie chaque année de renouveler leur abonnement et ne le font que tardivement pour recevoir la *prime* gratuite qui est donnée en fin d'année.

Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la *réception de ce journal*, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

ARTHUR MAURY.

(Voir au verso).

CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1908 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les six timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6

(Voir ci-après les conditions du concours)

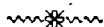
Seront seules admises les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille **du format d'une demi-page du journal (0^m 11 sur 0^m 13)** et ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes-postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

De *L'Annonce Timbrologique* :

Après une carrière de plus de 40 années, consacrée à l'absorbant commerce de timbres, il semblerait que M. Maury ait bien acquis le droit à l'*otium cum dignitate*. Or, c'est justement ce moment que, faisant sienne la devise : *Repos ailleurs*, l'éminent philatéliste choisit pour publier coup sur coup des ouvrages considérables, appuyés sur une documentation abondamment précise, tels que *Les Emblèmes et les Drapeaux de la France*, *Le Catalogue des Marques Postales de la France* et, tout récemment, *L'Histoire des Timbres-Poste Français*.

Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à se procurer l'Histoire des Timbres-Poste Français ; ils auront enrichi leur bibliothèque philatélique d'un ouvrage précieux, édité avec un luxe très sobre et dont le prix modique de 5 fr. ne peut un seul instant être mis en comparaison avec la mine inépuisable de renseignements qu'il constitue pour les spécialistes des timbres français.



De *Le Courrier Philatélique Universel* :

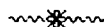
Tous nos confrères de la presse philatélique sont unanimes à signaler et à recommander sans restriction aucune (chose digne de remarque !) l'important et nouvel ouvrage que vient de faire paraître M. Arthur Maury : *L'Histoire des Timbres-Poste français*.

Nous joignons notre modeste tribut de félicitations aux hommages si mérités qu'a reçus de la Presse universelle, un des vétérans et des plus laborieux collaborateurs de la science philatélique.

C'est avec le plus grand plaisir que nous signalons ce livre à nos abonnés : pour en donner une idée, il faudrait citer tous les chapitres..... ; cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque de tout philatéliste convaincu, qui veut se documenter sérieusement et aime à saisir la raison dernière des choses.

L'auteur nous annonce que l'ouvrage aura une suite, qui donnera l'histoire des timbres français jusqu'en 1907, et nous sommes persuadés que le chapitre des actualités, lequel nous relatara les aussi multiples qu'éphémères transformations de la « Semeuse » de Roty, ne sera pas le moins intéressant.

Faisons des vœux pour que l'érudite et vaillant auteur mène son œuvre à bonne fin.



De *La Revue Postale* :

..... Je dois avouer que c'est avec plaisir que j'ai repris la plume pour annoncer aux lecteurs de la *Revue Postale* la venue d'un superbe ouvrage, qui vient clôturer dignement l'année philatélique.

Cet imposant volume de cinq cents pages, édité avec un soin extrême, illustré à profusion par de fines gravures, peut être considéré comme le couronnement d'une existence consacrée toute entière à la timbrologie. Comme l'auteur le dit, dans son avant-propos, cette histoire du timbre-poste français, M. Arthur Maury, l'a composée comme s'il écrivait ses mémoires, il l'a suivie pas à pas pendant quarante ans, il l'a, pour ainsi dire, vécue.

Que de documents, que d'anecdotes, que de découvertes nous sont montrés

(Voir suite page 355)

RÉABONNEMENT

Notre publication partant du mois de janvier et ne paraissant qu'une fois par mois, un grand nombre de personnes oublie chaque année de renouveler leur abonnement et ne le font que tardivement pour recevoir la *prime* gratuite qui est donnée en fin d'année.

Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la *réception de ce journal*, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

ARTHUR MAURY.

(Voir au verso).

CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1908 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les six timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6

(Voir ci-après les conditions du concours)

Seront seules admises les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille *du format d'une demi-page du journal (0 m 11 sur 0 m 13)* et ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes-postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

FICHE DE RÉABONNEMENT

(Date) : Le 190

A MONSIEUR ARTHUR MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS (9^e)

Je vous remets ci-joint la somme de 1 fr. 50 en timbres ou mandat, montant de mon abonnement au bulletin mensuel Le Collectionneur de Timbres-poste à partir du 1^{er} janvier 1908 (donnant droit au Catalogue Prime à la fin de l'année).

NOM ET ADRESSE :

(Très lisiblement écrits. Ne pas oublier le nom du département).

.....
.....
.....

CONCOURS PHILATÉLIQUE

SOLUTION

N ^o 1	N ^o 4
N ^o 2	N ^o 5
N ^o 3	N ^o 6

NOTA. — Mettre en regard du numéro correspondant le nom du pays sans autre indication

Cette partie devant être détachée par nous de la fiche d'abonnement, nous prions nos lecteurs de vouloir bien répéter ici leurs nom et adresse.

NOM ET ADRESSE :

.....
.....

LE COLLECTIONNEUR

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

Sommaire. — Petite causerie philatélique : Les carottes philatéliques. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Histoire philatélique de l'Allemagne (suite). — Ce qu'on voit sur les timbres : Les emblèmes de la poste. — Notes, questions et réponses : Une curieuse marque postale japonaise. Une information fantaisiste. Timbres faux. Le nouveau régime postal international. Natal. Suisse, minute. Pays qui n'ont pas encore adopté les couleurs de l'Union postale. Oblitérations des postes aux armées. — Bibliographie. — Collections d'occasion. — Prix-courant des nouveautés. — La hausse et la baisse. — Occasions du mois.

PETITE CAUSERIE
PHILATÉLIQUE

LES CAROTTES PHILATÉLIQUES

Il ne se passe pas d'année qu'on ne voie surgir tout à coup une émission de timbres bizarres d'un pays incertain que des collectionneurs s'empressent d'acquérir sur le champ de peur de voir ces soi-disant provisoires accaparés et devenir introuvables.

C'est l'histoire des timbres de Bokhara, de Brunci, des Scdangs de Moresnet, etc... dont j'ai déjà entretenu mes lecteurs. Il n'y a pas longtemps c'était le tour des timbres counaniens, type étoile, proposés par une alléchante circulaire à l'allure officielle signée comte Ch. de D..., conseiller d'État, secrétaire aux Postes et Communications de l'État libre du Counani. A titre de curiosité, je reproduis ici le texte de cette circulaire :

ÉTAT LIBRE DU COUNANI

Liberté — Justice

8^e Secrétariat
—
Postes
et
Communications
—
1^{er} Bureau
—

Le Conseiller d'État secrétaire aux Postes et Communications du Gouvernement Counanien porte à la connaissance des services intéressés que le Gouvernement de l'État libre procède à la réorganisation de son service postal, tant à l'intérieur qu'en ce qui touche aux relations entre les bureaux Counaniens et les bureaux Étrangers. Cette réorganisation recevra son plein effet à compter du premier janvier prochain.

Les tarifs appliqués, en ce qui a trait au service international, seront ceux de l'Union Postale Universelle.

Jusqu'à nouvel ordre les bureaux Counaniens n'échangeront pas d'articles d'argent (mandats, bons de poste, etc.). Ils seront ouverts au service des chargements.



Le service des postes Counaniennes traitera les correspondances étrangères sur le pied de la réciprocité.

Les dépêches destinées aux bureaux Counaniens devront être acheminées par Cayenne (Guyane Française).

Une ligne postale de navires à vapeur commencera sous peu un service direct, entre l'Europe et l'État libre du Counani, et le reliera par les Guyane Française, Hollandaise et Anglaise, aux autres États d'Amérique et aux Antilles.

Le Conseiller d'État,

Secrétaire aux Postes et Communications,

Comte CH. DE D...

Inutile de dire que l'extraordinaire extension que devait prendre le service postal Counanien ne s'est jamais produite, et pour cause. Les gogos qui ont acheté les cinq timbres-poste et les cinq timbres de service annoncés alors feront bien de les retirer de leur album.

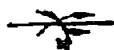
Aujourd'hui l'offre qui m'est faite ne revêt pas un caractère aussi pompeux ; je la considère même comme une simple fumisterie et si j'en parle c'est pour aller au-devant des demandes de renseignements que pourraient m'adresser les possesseurs éventuels des étranges vignettes qu'on va voir.

Donc le 26 septembre dernier je recevais la lettre que voici :

Kelfuk

le re

BSK DEL UÖL



SANIMUSOKU'À

Blükubade te Sarofu



Paris, le 25 septembre 1907.

Monsieur,

Je reçois à l'instant mon courrier parmi lequel se trouve une lettre à votre adresse que je vous fais remettre sous ce pli.

Je suis représentant à Paris de la Principauté de Sarofu (Blükubade te Sarofu), en langue indigène (Océanie).

La dite Principauté se compose de trois îles situées (*sic*) à 175 lieues des îles Phénix et S. A. R. Musaro I^{er} les dirige sur la voie de la civilisation.

La population de l'archipel est de 200 habitants environ dont sept de race blanche.

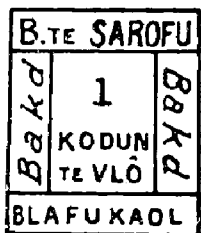
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

L.....

Représentant de la Principauté de Sarofu

N.-B. -- Mon Gouvernement a fait passer une note au Puissance (*sic*) lors de sa création (1^{er} Mai 1907).

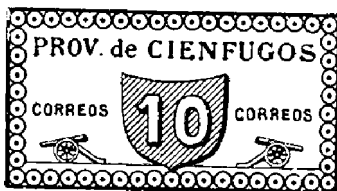
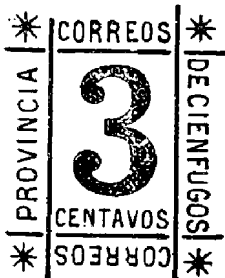
A cette naïve élucubration était jointe une circulaire écrite en *agrach* quelconque et portant neuf spécimens de timbres au type ci-contre qu'en guise de joyeux avènement le non moins joyeux Musaro I^{er} avait cru bon de doter ses 200 sauvages.



Les timbres en question sont imprimés en violet à la pâte polycopie avec la valeur ajoutée à l'aide d'un cachet de couleur.

Comme on le voit c'est enfantin et je doute cette fois que l'auteur de cette farce ait pu placer une seule de ses séries.

Nous avons reproduit, dans notre numéro d'octobre 1906, le dessin de trois timbres soi-disant émis par des insurgés à Cienfuegos (Cuba). Depuis lors plusieurs de nos abonnés nous



Surcharges et soi-disant timbres de Cienfuegos

ont demandé de plus amples renseignements sur ces vignettes, mais cette carotte n'a pas eu le temps de se développer et de prendre racine dans les albums des collectionneurs. On n'en a plus entendu parler.

* * *

A propos de carottes on me demande quelle valeur on peut attribuer au timbre Semeuse de 15 centimes, fond ligné, coupé en deux et surchargé : *affranchissement spécial faute de timbres à 10 cent.*

J'ai déjà dit dans ce journal ce que je pensais de cette opération illégale pratiquée en 1905 à bord de l'*Oxus*; l'agent



Affranchement spécial
faute de timbres à 10 cent.

embarqué qui s'est prêté à cette combinaison louche est passé pour ce fait devant un Conseil d'enquête et je ne pense pas qu'il soit de sitôt imité.



Un fait semblable s'était produit en 1901 à bord du navire allemand *Vineta*. Le 3 pfennig étant venu à manquer en coupé en deux verticalement les timbres de 5 pfennig, et chaque moitié reçut en surcharge 3 p f. Mes confrères allemands faisaient grand cas de ce provisoire qui était coté de 40 à 50 fr.

Mais aujourd'hui on sait à quoi s'en tenir sur ce prétendu timbre de nécessité. Le Congrès philatélique de Hambourg vient tout récemment de jeter l'interdit sur ce provisoire; il a déclaré que ce timbre étant inexistant, ne devait plus figurer dans les catalogues.

A ce propos mon confrère M. Dethier écrit dans le *Petit Bleu de Bruxelles* :

Il faut féliciter les Allemands d'avoir porté résolument la cognée dans le fracas de *carottes philatéliques* que des spéculateurs roublards nous font avaler, avec le regret, toutefois, que ce travail d'élimination ne soit pas méthodiquement poursuivi dans tous les pays où existent des organismes philatéliques sérieux.

Je suis absolument de l'avis de mon confrère belge. Un grand nombre de timbres à origine douteuse trouvent trop facilement droit de cité dans les catalogues; il serait nécessaire qu'on passât au crible certaines émissions spéculatives.

Et je serais volontiers partisan de comprendre parmi les carottes philatéliques les séries commémoratives que depuis quelque temps des gouvernements besogneux émettent à tout propos.

Le moment n'est sans doute pas éloigné où le vrai collection-

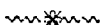
neur, écœuré par les combinaisons philatélico-financières de certains pays, rejettent définitivement de leur album les séries commémoratives pour se consacrer exclusivement aux timbres réguliers émis pour le seul besoin de l'affranchissement des lettres.

A ce moment seulement les administrations postales qui ont abusé des émissions spéculatives comprendront qu'elles ont tué la poule aux œufs d'or.

ARTHUR MAURY.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

ARGENTINE. — Une nouvelle série est en préparation et verra le jour le 1^{er} janvier prochain. Tous autres détails font défaut.



AUSTRALIE CONFÉDÉRATION. — La question de l'uniformité des timbres de la confédération a fait un grand pas. Un comité a été réuni à Sydney pour élaborer le type qui doit être adopté ; il se compose de cinq membres, savoir : un haut fonctionnaire des Postes, l'imprimeur officiel des timbres de l'État, à Adélaïde ; un expert en gravure : un artiste et un philatéliste. Ce dernier est M. Basset-Hull, philatéliste distingué de Sydney, et l'on voit par là que, aux antipodes, on sait prendre l'avis de personnes compétentes en la matière. Mais ne nous réjouissons pas encore de voir diminuer le nombre des timbres, l'*Argus* de Melbourne nous l'apprend. Pendant la continuation du *book-keeping*, il est nécessaire qu'il existe quelques différences entre les timbres des différents États de la Confédération, et l'objet du Comité est d'obtenir un timbre d'un modèle unique, mais avec quelques différences dans les accessoires qui permettront de reconnaître l'État d'émission. Ce qui revient à dire que nous aurons un timbre passe-partout, avec autant d'émissions qu'il en a actuellement ; nous ne sommes pas près d'atteindre le but désiré, une seule série pour toute la Confédération.



AUTRICHE. — La carte-lettre de 6 heller, orange sur chamois de 1900, vient d'être transformée en carte-lettre à 10 heller. Le timbre primitif est annulé au moyen de trois barres

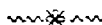
horizontales rouges et un nouveau timbre de 10 h. rouge est imprimé à côté. Sous les armes le prix de vente de la carte est indiqué « 11 heller ».



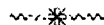
BOSNIE. — Un changement de couleur s'est déjà produit dans la série en cours ; de vert foncé le 5 heller est devenu vert jaune.



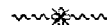
BULGARIE. — Les timbres commémoratifs annoncés le mois dernier, ont été tirés dans les quantités suivantes : 5 et 10 stotunki, 500,000 chacun ; 25 st., 200,000. Avec de pareils chiffres, le stock restant doit être considérable.



ILES CAÏMANES. — Un provisoire vient d'éclorre dans cette petite colonie. Le 1 penny rose vif a été réduit à 1/2 penny par la surcharge noire : One-Halpenny en lettres minuscules sur deux lignes ; l'impression a eu lieu à la Jamaïque. *Twen* nous apprend que ce provisoire n'a pas été fait pour la spéculation et qu'il n'en a pas été vendu aux marchands ; le tirage a été très restreint et les timbres ont été délivrés par petites quantités pour les besoins de l'affranchissement.



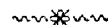
CHILI. — Après les surcharges et les étiquettes pour le service de la Marine, voici une série surchargée du mot : OFICIAL en noir et qui pourra servir pour tous les besoins. Elle comprend les valeurs de 1, 5, 10, 15, 20, 50 centavos et 1 peso de 1905, et le 3 cent. sur 1 peso brun foncé de 1904, dont on veut certainement épuiser le stock.



CHINE. — Nous avons reçu une nouvelle valeur à ajouter à la série en cours : le 16 cents olive, type poisson.



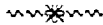
CHYPRE. — Une toute petite valeur de 5 paras est en préparation et verra le jour prochainement ; on ne dit pas quelle sera sa couleur.



DANEMARK. — Ce pays vient d'émettre une série de timbres pour journaux qui ne comprend pas moins de dix valeurs allant du 1 ore au 10 krone ; nous ne savons pas si l'uti-

lité en était bien démontrée. En tous cas les timbres sont très laids ; ils se composent d'un gros chiffre dans le milieu ressortant en blanc sur fond plein ; aux angles quatre couronnes royales alternant avec quatre cors de chasse ; en haut : AVISPORTO et en bas MAERKE ; enfin sur les côtés l'indication de la monnaie par ONE ou KR. Ces derniers sont imprimés en deux couleurs.

Dernièrement pour trouver un prétexte au changement des timbres des Pays-Bas, on objectait entre autres choses, que la couronne royale qui figure sur ces timbres était superflue, puisque la reine avait déjà la tête ceinte d'un diadème. Dirait-on ici que le roi de Danemark a la tête assez forte pour porter quatre couronnes ?



ESPAGNE. — Doit-on collectionner les timbres spéciaux de l'exposition industrielle de Madrid que nous avons catalogués le mois dernier ? Nous avons dit que ces timbres étaient

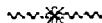


seulement vendus au bureau de poste installé à l'intérieur de l'exposition, mais pour que l'affranchissement soit valable il faut que les timbres de l'exposition soient accompagnés de la même valeur en timbres réguliers. C'est donc

une double taxe à acquitter et elle paraît avoir été établie pour viser uniquement les collectionneurs. Il ne semble pas que les personnes étrangères à la philatélie doivent beaucoup user de ce bureau de poste pour l'envoi de leur correspondance. Depuis le mois dernier, la série s'est augmentée d'une valeur de 4 pesetas brun.



ÉTATS-UNIS. — On prête au Directeur général des Postes de la grande république américaine l'intention de réduire à 2 cents la taxe des lettres pour certains pays d'Europe avec lesquels il existe des services directs de navigation, savoir : l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la France, la Hollande et l'Italie ; mais la réciproque aura-t-elle lieu ? Il nous semble que la question est prématurée, du moins en ce qui nous concerne.



GRENADE. — Au type caravelle on nous annonce l'appa-

rition prochaine du complément de la série, consistant dans les valeurs de 3 et 6 pence, 1, 2, 5 et 10 shillings, mais au lieu d'être imprimés en taille-douce, ces timbres seront sur papier crayeux avec encres fugitives.



INDO-CHINE. — La série des petites valeurs vient de voir le jour ; ces timbres n'ont rien à envier à leurs devanciers, la gravure en est tout aussi mauvaise et le type primitif a été aussi mal copié que possible. Nous parlons, bien entendu, des têtes d'indigènes qui ont été données comme modèles et que l'artiste a associées sans goût au dragon et à un animal fantastique qui ne peut être que l'hydre de Lerne.



Projets



Types définitifs

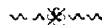
Du reste on peut en juger par les reproductions ci-dessus.

La série se compose de treize valeurs imprimées en deux couleurs. On en trouvera la nomenclature aux émissions nouvelles.

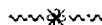


LUXEMBOURG. — Nous avons reçu la série des petites valeurs, comprenant 1, 2, 4, 5 et 6 centimes (cette dernière est nouvelle), au type armes des cartes que nous avons décrit le mois dernier.

La carte double de 10 cent. rose, de 1895, porte maintenant la formule pour l'adresse de l'expéditeur.



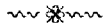
MAURICE. — Le type actuel qui dure depuis plus de dix ans a cessé de plaire, et on nous fait prévoir une nouvelle série où le type serait modifié, tout en conservant les armoiries.



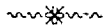
MAURITANIE. — De l'Annonce *Timbrologique* :

Une émission provisoire de timbres-taxe vient d'éclorre dans cette colonie française, doté l'an dernier seulement d'une série

de timbres-poste. Trois de ceux-ci, le 5, le 10 et le 20 centimes, ont été surchargés de la lettre T dans un triangle renversé. Les chiffres-taxe de Mauritanie n'étant pas encore parvenus au bureau de Kaédi, le gouverneur général décida, en l'absence des figurines spéciales, d'appliquer la surcharge ci-dessus sur les timbres ordinaires, pour les distinguer de ceux ayant affranchi régulièrement les correspondances. Cette mesure fut rapportée depuis et l'application du T fut faite alors sur l'enveloppe seule. Voilà donc encore trois raretés, parfaitement légitimées par les circonstances qui présidèrent à leur naissance, mais il serait intéressant de connaître exactement le nombre des exemplaires employés jusqu'au retrait de la décision administrative, le tirage officiel des vignettes surchargées, et surtout de savoir si le surplus des timbres sans emploi a été détruit ou chambré précieusement par les employés du bureau de Kaédi.

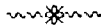


NABHA. — L'enveloppe-registration de l'Inde anglaise, de 1902, sert pour cet état indigène, avec les armes en noir au-dessous du timbre.



PARAGUAY. — Les nouveautés abondent, mais elles portent toujours le millésime de 1904 : heureux pays qui ne veut pas vieillir. Voici d'abord un « Habilitado » de 5 centavos sur le 2 c., mais celui-ci au lieu d'être rouge, comme dernièrement est maintenant imprimé en vert gris ; nous ne le connaissons pas sans surcharge dans cette couleur. Puis le 20 centavos qui fut violet et brun clair, passe maintenant au vert clair ; enfin au type du 1 peso, les 2 pesos, vert, bleu et noir et 5 p. rouge et noir.

On nous informe en outre, qu'il existe, toujours à ce dernier type, des timbres de 10 et 20 pesos.



SALVADOR. — Un avis officiel informe qu'une nouvelle série, gravée à l'étranger, sera mise en cours prochainement pour les années 1907 et 1908. Les timbres représenteront la façade du Palais National, actuellement en construction. Ce ne sera pas banal de voir des maçons à l'œuvre.



SUISSE. — Nous tenons de source officielle que les nouveaux timbres des taxes inférieures à 20 centimes paraîtront dans le courant du mois de novembre.

URUGUAY. — De l'Écho :

Nous savons maintenant pourquoi les timbres de l'Uruguay, jadis si jolis, sont si mal imprimés depuis quelque temps : c'est parce qu'on a voulu utiliser les services de l'École des Arts et Métiers, institution nationale. On est arrivé à un piètre résultat artistique, mais à un résultat financier encore plus déplorable ; en effet, la facilité d'imiter ces horribles vignettes a suscité de nombreux falsificateurs et, pour enrayer le mal, on a dû décider de revenir à l'ancien système. On a câblé à MM. Waterlow et Sons, de Londres, anciens imprimeurs des timbres de l'Uruguay, une demande de 8.000.000 de vignettes aux anciens types, et en même temps on a décidé une nouvelle émission à l'effigie d'Artigas, le fondateur de la nationalité uruguayenne.

•••  •••

ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

ANJOUAN

Timbre, type, groupe allégorique, dentelé.



45 cent. noir sur verdâtre.

AUTRICHE

Carte-lettre de 1900, avec timbre annulé et impression d'un nouveau timbre à côté.

10 hel. rouge sur 6 h. orange sur chamois.

BOSNIE

Timbre, type 1906, dentelé.
5 heller vert jaune.

ILES CAÏMANES

Timbre de 1902 avec valeur en surcharge noire.

1/2 penny sur 1 p. rose vif.

CHILI

Timbre de service, timbre provisoire de 1904 avec OFFICIAL en surcharge noire.

3 c. sur 1 peso brun foncé.

Idem, timbres de 1905, même surcharge.

1 centavo vert.

5 » bleu.

etc. etc.

CHINE

Timbre, type 1898 (poisson), dentelé.

16 cents olive.

CRÈTE**Bureaux autrichiens**

Timbre d'Autriche de 1904-06, avec valeur en surcharge noire.

15 centimes violet.

COSTA-RICA

Timbres, types en cours pour les 1 et 2 c. et effigie pour le 5 c., dentelés.



- 1 c. brun et vert.
- 2 » vert et noir.
- 5 » orange et bleu, Mauro Fernandez.

DANEMARK

Timbres pour journaux, chiffre, couronnes et cors, dentelés.

- 1 ore olive.
- 5 » bleu.
- 7 » carmin.
- 10 » violet.
- 20 » vert.
- 38 » orange.
- 68 » brun.
- 1 krona vert et rouge.
- 5 » carmin et vert.
- 10 » bistre et bleu.

ÉTATS-UNIS

Enveloppe, suite de la série en cours.

- 5 cents bleu Washington.

GABON

Timbre, type en cours, dentelé.

- 45 cent. noir sur verdâtre.

GRANDE COMORE

Timbre, type en cours, dentelé.

- 45 cent. noir sur verdâtre.

GUADELOUPE

Timbre, type 1905, dentelé.
45 cent. olive sur lilacé.

GUYANE FRANÇAISE

Timbre, type 1905, dentelé.



- 45 cent. olive.

INDE FRANÇAISE

Timbre, type en cours, dentelé.

- 45 cent. noir sur verdâtre.

INDO-CHINE

Timbres, tête d'indigène de 3/4 à gauche, dentelés (voir fac-similés page 328).

- 1 cent. olive et noir.
- 2 » bistre et noir.
- 4 » bleu et noir.
- 5 » vert et noir.
- 10 » rouge rose et noir.
- 15 » violet et noir.

Même genre, tête d'indigène, de 3/4 à droite, dentelés.

- 20 cent. violet et noir.
- 25 » bleu et noir.
- 30 » brun lilas et noir.
- 35 » olive et noir.

- 40 cent. bistre et noir.
 45 » orange et noir.
 50 » carmin et noir.

LEVANT

Bureaux autrichiens

Timbre d'Autriche de 1904-06 avec valeur en surcharge noire.

- 30 paras violet.

LUXEMBOURG



Timbres, armes, dentelés.

- 1 centime gris.
 2 » brun gris.
 4 » bistre gris.
 5 » vert.
 6 » violet vif.

Carte de 1895, formule pour l'adresse de l'expéditeur.

- 10 et 10 cent. rose sur bulle.

MAYOTTE

Timbre, type en cours, dentelé.

- 45 cent. noir sur verdâtre.

MOHÉLI

Timbre, type en cours, dentelé.



- 45 cent. noir sur verdâtre.

NABHA

Enveloppe - registration de l'Inde anglaise de 1902, avec nom du pays et armes au-dessous du timbre en surcharge noire.

- 2 annas bleu.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Timbre, type 1905, dentelé.
 45 cent. lilas.

OCEANIE

Timbre, type en cours, dentelé.

- 45 cent. noir sur verdâtre.

PARAGUAY

Timbre en cours avec Habilitado et valeur en surcharge, noire.

- 5 cent. sur 2 c. vert gris.

Timbres, types en cours, millésimes 1904, dentelés.

- 20 cent. vert clair.



- 2 pesos bleu et noir.
 5 » rouge et noir.

TRANSVAAL

Timbre, type 1902, dentelé.



- 2 pence orange.

SALVADOR

Timbre de 1906-07 avec armes dans un soleil en surcharge noire.

10 c. sur 6 c. carmin et noir.

URUGUAY

Timbre, suite de la série en cours.

2 centesimos rouge.

HISTOIRE PHILATÉLIQUE DE L'ALLEMAGNE

1849-1901

(Suite, voir n° 323)

3^e Formation de l'unité postale allemande

Le premier changement apporté à cet ordre de chose fut le rachat des postes du Mecklenbourg-Strelitz, qui reprit son autonomie le 1^{er} janvier 1864.

Peu après, les duchés danois de Schleswig-Holstein commencèrent une série de vicissitudes politiques, dont la trace se retrouve sur les timbres. Depuis 1850, ces deux duchés employaient la même série de timbres.

Sous la pression de l'opinion publique allemande, et de la Diète de Francfort, le roi de Danemark accorda, en 1864, un régime particulier à chacun des deux duchés, d'où la première émission de timbres spéciale à chacun d'eux (1864).

Puis à la suite de l'exécution des décisions de la Diète par la Prusse et l'Autriche, le Danemark étant provisoirement déposé des duchés, le condominium austro-prussien se manifesta par une émission de timbres communs aux deux duchés (avril 1865).

La Prusse et l'Autriche s'étant ensuite partagé l'administration des deux duchés, par la convention du 20 août 1865, nous voyons paraître, à la fin de 1865 et au commencement de 1866, deux émissions, l'une prussienne pour le Schleswig, l'autre autrichienne pour le Holstein. Enfin à la suite des événements de 1866 la Prusse s'annexa complètement les dépouilles du Danemark et les timbres prussiens remplacèrent les timbres locaux (fin 1866).

L'étincelle partie du Schleswig mit le feu aux poudres de toute l'Allemagne : dès lors se déroule en quelques mois les grands événements d'où naquit l'Allemagne nouvelle : coalition de l'Autriche, de la Saxe, du Hanovre et des petits États, la guerre avec la Prusse, et l'écrasement de Sadowa.

Le vainqueur s'incorpora la majeure partie des États Allemands vaincus. Le Hanovre avec ses timbres disparut dans la tourmente; le Nassau, la Hesse-Cassel, la Hesse-Hombourg, Francfort eurent le même sort : le district postal de Tour et Taxis se trouva ainsi amputé du tiers de son étendue. Comme il lui devenait difficile de subsister dans ces conditions nouvelles le Prince de Tour et Taxis céda, moitié de gré, moitié de force, son privilège à la Prusse le 1^{er} juillet 1867 : il ne conservait que le titre héréditaire, et, du reste purement honorifique, de « Grand maître des postes royales de Bavière ».

La Prusse, se trouvant alors posséder ou administrer les postes de pays comptant en florins, fit, à leur usage, une émis-



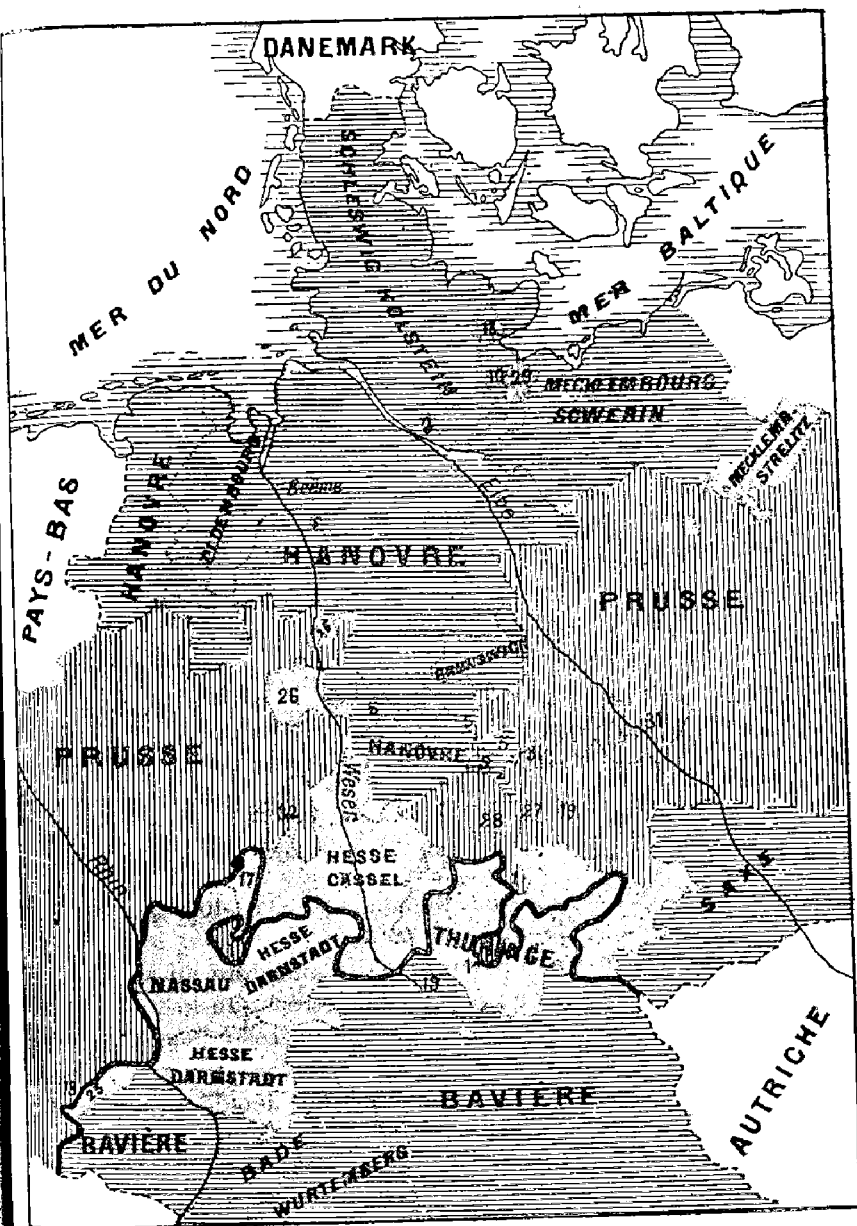
sion de timbres en monnaie du sud. Ces timbres, du reste, n'ont pas eu un long usage, et, de ce fait, sont restés assez rares.

Cependant les États de l'Allemagne du Nord échappés au naufrage se trouvaient de plus en plus soumis à la tutelle de la Prusse : celle-ci se les annexa à demi en fondant avec eux la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Il y eut donc à partir du 1^{er} janvier 1868 une Administration postale nord-allemande (Norddeutscher-Postbezirk) dont les limites coïncidaient avec celles de la nouvelle Confédération.

A cette date cessèrent d'avoir cours les timbres de Prusse, Saxe, Hambourg, Brême, Lubeck, Bergedorf, Oldenbourg, Mecklembourg-Schwerin et Strelitz et de Brunswick. Le grand duché de Luxembourg qui, sur la réclamation de Napoléon III, avait cessé de faire partie des Confédérations allemandes, conservait seul ses timbres spéciaux ainsi que les États de l'Allemagne du Sud, Bade, Bavière et Wurtemberg : partout ailleurs on employa les timbres de l'Allemagne du Nord qui furent émis en deux séries : l'une en groschen pour le nord et l'autre en kreuzer pour le sud.

Les conséquences philatéliques de la guerre de 1870 furent beaucoup moindres : deux séries impériales, respectant encore les deux systèmes monétaires, remplacèrent les deux séries de l'Allemagne du Nord.



Carte des États allemands

LÉGENDE. — *Pointillé* : États desservis par l'Office de Tour et Taxis.
hachures verticales : États desservis par la Prusse.
hachures horizontales : États ayant leurs postes particulières.
 — *gros trait* : Limite des deux principaux systèmes monétaires.

1. Prusse. — 5. Bavière. — 8. Hambourg. — 9. Hanovre. — 10. Lubeck. — 13. Oldenbourg.
 — 17. Hesse-Darmstadt. — 19. Saxe-Weimar. — 23. Saxe-Cobourg-Gotha. — 25. Schumbourg-Lippe.
 — 26. Lippe-Deimold. — 27, 28. Schwarzbourg. — 29. Mecklenbourg-Strelitz. — 31. Anhalt. — 32. Waldeck.

Le Hohenzollern qui ne figure pas sur cette carte se trouve au sud du Wurtemberg et le Luxembourg au sud-ouest de la Prusse.

L'Allemagne du Nord avait émis, pour les départements occupés, des timbres en monnaie française qui n'eurent cours, en Alsace-Lorraine, que jusqu'au 31 décembre 1871 ; enfin, le grand duché de Bade cessa d'employer ses timbres particuliers



et employa depuis cette même date ceux de l'Empire. Seuls, la Bavière et le Wurtemberg conservèrent leur autonomie postale : c'est pour cette raison que les timbres de l'Empire n'eurent pas la légende « Empire allemand », mais « Poste impériale allemande ».

L'année 1875 vit la réforme du système monétaire allemand ; la poste impériale n'eut plus dès lors qu'une série de timbres dans la nouvelle monnaie qui fut adoptée aussi pour les séries de Bavière et de Wurtemberg.

Enfin, en 1901, le Wurtemberg cessa à son tour d'avoir une administration postale à part ; il ne conserva que ses timbres de service. A cette occasion, et bien que la Bavière restât encore en dehors, les timbres allemands prirent alors la légende « Deutsches Reich », Empire allemand.

Terminons cette étude par une petite anecdote au sujet des timbres au type Germania ; elle fit à cette époque le tour de la presse politique, nous n'en garantissons du reste pas l'authenticité :



Le changement de type des timbres étant décidé, l'Empereur aurait désiré y voir figurer son effigie, mais ce ne fut pas sans protestations de la part des autres souverains confédérés, qui sont restés fort chatouilleux sur les petits détails. Aussi, devant la protestation générale, on aurait retiré l'effigie de l'Empereur, et mis à sa place..... celle de l'Impératrice, qui aurait, paraît-il servi de modèle pour la « Germania ».

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les Emblèmes de la Poste (suite (1)). — Automobiles, bateaux et attributs divers. Emblèmes de la poste aérienne. — L'automobile qui, depuis quelque temps déjà, rend d'indiscutables services pour le transport rapide des correspon-



dances, tant dans nos grandes villes que dans quelques-unes de nos campagnes, a pris, lui aussi, sa place dans la philatélie en décorant les timbres. Comme pour les chemins de fer, les pages de nos albums lui ont été ouvertes et ce n'est que justice.



Il y jette çà et là une note à la fois moderne et pittoresque marquant ainsi une étape dans la marche croissante du progrès réalisé par la poste durant ces dernières années. Quoique rare encore sur les vignettes, nous le verrons sans doute d'ici peu y figurer plus souvent.



Bateaux. — Plusieurs États montrent aussi sur leurs timbres des navires et des bateaux en tous genres, soit pour indiquer

(1) Voir nos 323 et 324.

leur puissance coloniale ou commémorer un événement historique, soit simplement comme emblème postal. C'est là une galerie intéressante pour tous ceux qui veulent observer, et nous



voyons défilier sous nos yeux, depuis l'antique galère carthaginoise, la modeste pirogue et la frêle caravelle jusqu'aux plus puissants steamers modernes.



Afin de rendre encore plus frappant le symbole des transports par terre et par mer quelques pays ont représenté à la



fois des navires et des chemins de fer, assemblage heureux et décoratif.



Cors de poste, enveloppes, etc. — De temps immémorial,

les conducteurs de voitures, de malles-poste et tous les courriers en général annonçaient leur arrivée au moyen de cet instrument. Nous le voyons, bien avant l'invention du timbre, symboliser la poste sur l'enveloppe de Sardaigne de 1818 dont le dessin est renouvelé de l'antique; c'est-à-dire que le cor y affecte la forme d'une simple corne.



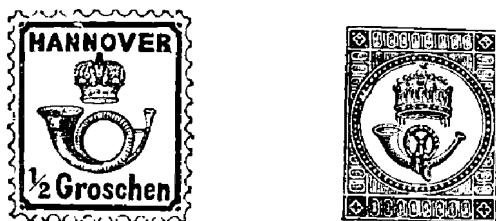
Il est présenté sous différents aspects : tantôt nu, tantôt avec un cordon enroulé.

On le rencontre communément sur les timbres des anciens états allemands ou des pays limitrophes. Le plus souvent, il



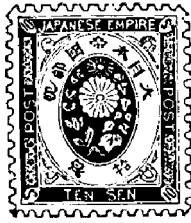
sert d'ornement accessoire très petit; presque microscopique dans certains cas, il devient même invisible au premier abord lorsqu'il est reproduit en filigrane.

D'autres fois il forme le sujet principal du timbre, lui don-



nant un cachet d'une artistique sobriété et cet aspect sévère commun surtout dans les premières émissions.

Indépendamment du cor, attribut inséparable de l'antique messenger, figurent aussi comme symbole de la poste aux chevaux le fer à cheval et le fouet de postillon.



Sur ses timbres, la Hongrie a ingénieusement allié au cor une enveloppe, symbole qui, en complétant le premier, rend l'image plus saisissante encore.

Cet heureux exemple se retrouve d'ailleurs souvent et nous voyons joints au cor divers attributs tels que ancre, caducée, roue ailée et même enveloppe ailée, quelquefois tous réunis sur la même vignette.

(A suivre)



NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Une curieuse marque postale japonaise. — Notre excellent correspondant de Tokio nous envoie la communication suivante :

Tokyo, 2 septembre 1907

Monsieur,

« Ainsi qu'on l'a déjà appris en Europe par les télégrammes, le Japon central a été dévasté, dans les derniers jours du mois d'août, par des inondations qui ont causé des désastres tels qu'on n'en avait pas éprouvés depuis de nombreuses années, dans ce pays pourtant fréquemment affligé par ce fléau.

Tokyo, la capitale, se trouva pendant plusieurs jours isolée au milieu d'une série de vastes lacs, coupée de toutes communications, sauf par mer, avec le reste du pays. Les pertes matérielles ont été considérables, des centaines d'habitants noyés et rien que dans la capitale 78,000 personnes se trouvent sans abri.

De Tokyo à Yokohama, distance couverte en 27 minutes en express, en temps ordinaire, on dut organiser pendant près d'une semaine un service de bateaux à vapeur.

Par suite des nombreuses interruptions causées par le trafic des chemins de fer, le service de la poste fut tout à fait désorganisé dans la plus grande partie du pays. En certains points, lors des débordements nécessités par la rupture des ponts, les bacs chargés de sacs postaux furent entraînés par le courant, chavirèrent, les convoyeurs se noyèrent et les sacs furent entraînés à la mer par les eaux furieuses. A l'occasion de ces inondations et pour expliquer aux destinataires les délais fatalement subis par la transmission de la correspondance on fit usage d'une surcharge appliquée sur les lettres, etc. Cette surcharge se lit : « kawa » « tsukae » c'est-à-dire *retardé par les inondations*.

Je vous adresse ci-inclus une carte postale portant cette surcharge en rouge.

*
* *

Une information fantaisiste. — Voici un entrefilet qui a fait le tour de la grande presse :

On a vendu récemment, à Londres, une collection absolument complète de timbres français pour la somme coquette de 32,000 francs.

Est-il donc si rare de se procurer cette collection complète ?

Oui, si l'on y comprend deux pièces rarissimes.

La première évoque un souvenir sinistre. Au mois de janvier 1900, des lettres distribuées avec un retard considérable étaient estampillées d'un cachet rouge portant ces mots : *Naufrage de la Russie*. L'enveloppe atteint aujourd'hui un très haut prix.

La seconde pièce est le *demi-timbre de Djibouti*. Il y a quelques années, un bureau de poste de notre colonie abyssine (?) celui du *Plateau du Serpent*, vint à manquer de timbres de 5 centimes. En revanche, les timbres de 10 centimes surabondaient. On ne pouvait être ravitaillé que dans plusieurs mois. Le gouverneur, M. Bonhoure, eut alors une idée géniale. Il prit un arrêté autorisant à couper en deux parties les timbres de 10 centimes de manière à obtenir des fractions de 5...

Or, l'enveloppe avec la mention NAUFRAGE DE LA RUSSIE vaut de 5 à 8 francs ; quant au demi-timbre de Djibouti, sa rareté est

encore plus problématique puisqu'on peut s'en procurer facilement à 75 centimes.

Voilà donc les deux pièces « rarissimes » qui, au dire de nos confrères, ont fait monter la collection à 32,000 francs!

* * *

Le nouveau régime postal international. — Voici les améliorations introduites depuis le 1^{er} octobre dans le régime postal international en vertu des décisions du Congrès de Rome du 26 mai 1906. Nous les avons signalées en substance dans notre numéro de juillet de l'année dernière :

Lettres. — Le tarif d'affranchissement des lettres de France à destination de l'étranger est fixé à 0 fr. 25 pour les 15 premiers grammes, et 0 fr. 15 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes en excédent, autrement dit, l'abaissement du tarif est de 10 centimes au-dessus de la première coupure du poids de 15 gr.

Cartes postales. — Les cartes postales peuvent porter les figurines d'affranchissement au recto ou au verso *indistinctement* ; les cartes postales illustrées à recto divisé sont admises pour toutes destinations.

Cartes illustrées. — Les cartes portant le titre « Carte postale » sont admises au tarif des imprimés, sous la réserve expresse qu'elles remplissent les conditions générales imposées aux objets rentrant dans la catégorie des imprimés.

Les cartes de Nouvel An et de Noël pourront, pendant la période des fêtes de fin d'année, porter une formule de politesse n'excédant pas cinq mots.

Coupons-Réponse. — Les bureaux de poste délivrent maintenant, au prix de 30 centimes, des coupons-réponse qui peuvent être échangés dans un grand nombre de pays étrangers contre des timbres-poste de 25 centimes, ce qui permet à un expéditeur français d'obtenir une réponse affranchie à une demande de renseignements faite à un correspondant étranger.

Mandats-Poste. — Le droit perçu sur les mandats-poste à destination de la plupart des pays de l'Union postale est abaissé à 25 centimes par 50 francs ou fraction de 50 francs.

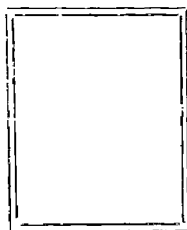
Colis Postaux. — Enfin, des colis postaux n'excédant pas le poids de 1 kilog. sont admis à destination des pays d'outre-mer, avec une réduction très appréciable du prix d'affranchissement.

D'autre part on nous informe de Casablanca que le tarif des correspondances échangées entre le Maroc, la France, la Tripolitaine, l'Algérie et la Tunisie est réduit de 0 fr. 25 à 0 fr. 10 à partir du 1^{er} octobre.

* * *

Natal. — La colonie anglaise du Natal vient de mettre en vente au prix de 2 shillings 6 pence des carnets de timbres de 1 penny présentant une particularité curieuse. Pour être délivrés à ce prix ces carnets devraient contenir exactement 29 timbres, nombre impossible à répartir identiquement sur

chaque feuille; aussi afin de remédier à cet inconvénient tout en évitant une case vide, les a-t-on composés de 30 timbres dont l'un est annulé par le cachet NOT FOR USE (*non pour servir*) et représente par suite le coût de la confection du carnet.



C'est pour une raison analogue que les feuilles des premiers timbres d'Autriche portent des croix de Saint-André tantôt de couleur sur papier blanc, tantôt blanches sur couleur. Certaines feuilles devant contenir 60 timbres pour former une valeur en chiffre rond, il a fallu annuler les espaces restés libres pour ne pas tenter les faussaires qui eussent pu imprimer des vignettes sur ces papiers de la dimension des timbres et portant la gomme toute particulière des timbres d'Autriche. Cet exemple de cases barrées a été suivi plus tard par d'autres pays.

L'état de Kishengarh complète ses feuilles par des encadrements à double filet de la couleur et de la dimension des timbres, ce qui va à l'encontre du but qu'on se propose; ces cases, en effet, pourraient très bien servir aux contrefacteurs.

*
*
*

Pays qui n'ont pas encore adopté les couleurs de l'Union postale. — *Je lis dans un compte rendu relatif aux propositions faites au Congrès postal universel de Rome qu'un vœu a été émis pour que les sept pays qui n'ont pas encore adopté les couleurs de l'Union postale se conforment à la règle générale avant la mise à exécution de la Convention de Rome. Pourriez-vous, je vous prie, me faire savoir quels sont les pays dont il s'agit?*

H. F. à Lyon

D'après quelques recherches faites à la hâte, nous avons relevé, en dehors de plusieurs colonies anglaises, les noms des pays suivants qui, en 1906, étaient en défaut :

Bolivie, Dominicaine, Equateur, Paraguay, Compagnie de Mozambique, Espagne pour ses colonies, Maurice, Liberia.

Au sujet des quatre premiers il est bon de noter deux choses :

Que dans ces pays, par dérogation à la Convention de l'Union postale, les tarifs internationaux sont majorés. Le port de la lettre simple est en effet de 20 centavos en Bolivie, via San-Francisco; 22 centavos en Bolivie, via Panama; 10 centavos en Équateur; 60 centavos en Paraguay.

Toutes ces valeurs sont données par un guide officiel mexicain, comme équivalant à 50 centimes, monnaie française?

Noter également que ce sont des pays à finances d'une stabilité douteuse où le change subit des variations très étendues et très rapides, en sorte que la valeur représentative en papier ou en monnaie locale d'une somme d'or déterminée y est variable; il leur est donc difficile d'avoir des valeurs de timbres qui représentent constamment 5, 10 ou 25 centimes.

* * *

Oblitérations des postes aux armées. — Plusieurs correspondants nous ont adressé des lettres provenant du corps expéditionnaire du Maroc et portant le timbre à date ci-dessous. C'est ce qu'on peut appeler un timbre neutre; on s'est bien gardé cette fois d'employer le cliché habituel : *Corps expéditionnaire de...* Les postes militaires françaises, influencées par la diplomatie, se sont tout simplement servi du type employé aux grandes manœuvres de 1900 et 1902; seul le chiffre 172 nous servira d'indication pour le classement de cette marque postale.



Timbre à date du corps expéditionnaire du Maroc



Timbres employés pendant les grandes manœuvres



Les deux autres timbres à date nous sont communiqués par M. Jullien; ce sont ceux qui ont été en usage durant les dernières grandes manœuvres.

Timbres faux. — On nous signale l'apparition de timbres de service de 1875-1880 avec fausses surcharges OFFICIEL et S. P., les derniers à l'état neuf. Ces timbres auraient été proposés à des marchands et à des collectionneurs dans les premiers jours d'octobre.

Il circule également des timbres faux oblitérés du Congo indépendant, 5 et 10 c. de 1894 ; de Monaco, 40 et 75 c. de 1885, oblitération uniforme, puis des timbres de l'Afrique orientale anglaise de 1896-97 avec fausses surcharges.

Collectionneurs, ouvrez l'œil!

*
*
*

Suisse. Minutie. — Un aimable abonné nous communique un timbre de 30 c. dernière émission qui porte un défaut de gravure assez apparent: l'I de Helvétia est déformé et ressemble à un T mal fait. Ce détail que notre fac-similé rend imparfaitement, ressort davantage sur le timbre même. S'il n'a pas été corrigé, il doit se répéter sur toutes les feuilles du tirage. Nous ignorons la place occupée par ce timbre dans la feuille.



B I B L I O G R A P H I E

Nous avons reçu une intéressante brochure de 50 pages sur les timbres-poste du Portugal (effigies de Dona Maria II et de Don Pedro V). (1)

Toutes les variétés de gravure relevées par l'auteur M. R. B. Yardley, sont minutieusement décrites et vingt-neuf agrandissements sont ajoutés à cette étude qui ne manquera pas d'intéresser tous les spécialistes de timbres portugais.

ON DEMANDE A ACHETER

les marques postales suivantes de la Révolution (chapitre 5) :

27 NOGENT-LE-RÉPUBLICAIN (Nogent-le-Rotrou)

59 BOX-AIR (St-Maurice)

(1) *The Dies of the Postage Stamps of Portugal...* par R. B. Yardley. Prix : 3 shillings 6 pence. Londres, West Norwood, S. E.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 433. — *Album Universel, 13^e édition, contenant environ 3,865 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 74 t., Suède 54 t., Norvège 30 t., Islande 7 t., Danemark 21 t., Saxe 5 t., Allemagne Conf. 13 t., Bade 14 t., Wurtemberg 27 t., Bavière 38 t., Autriche 84 t., Hongrie 44 t., Suisse 59 t., Pays-Bas 64 t., Belgique 56 t., France 104 t., Monaco 9 t., Espagne 140 t., Portugal 60 t., Gibraltar 8 t., Lombardo 11 t., Eglise 10 t., Italie 80 t., Malte 6 t., Finlande 22 t., Bosnie 14 t., Monténégro 17 t., Serbie 25 t., Roumanie 57 t., Bulgarie 44 t., Grèce 40 t., Levant Autr. 25 t., Russe 4 t., Egypte 33 t., Tunisie 19 t., Maroc 4 t., Açores 10 t., Funchal 9 t., Cap Vert 8 t., Sénégal 7 t., Gambie 3 t., Sierra-Léone 4 t., Côte-d'Or 6 t., Niger du Nord 3 t., Cameroun 2 t., Congo fr. 9 t., Congo état 8 t., Cap de Bue-Espérance 14 t., Natal 4 t., Orange 8 t., Transvaal 13 t., Afrique Sud 4 t., Nyassa 7 t., Réunion 12 t., Maurice 20 t., Diégo-Suarez 8 t., Côte des Somalis 7 t., Abyssinie 4 t., Erythrée 5 t., Soudan Egypt. 6 t., Chypre 4 t., Perse 43 t., Sirmoor 3 t., Gwalior 5 t., Holkar 2 t., Inde Anglaise 39 t., Ceylan 27 t., Malacca 10 t., Siam 6 t., Indo-Chine 12 t., Chine 13 t., Hong-Kong 7 t., Japon 57 t., Philippines 39 t., Labuan 8 t., Sarawak 5 t., Bornéo 16 t., Indes Néerl. 35 t., Australie Occ. 9 t., du Sud 15 t., Victoria 24 t., Tasmanie 7 t., Nlle Zélande 23 t., Fidji 2 t., Hawaï 10 t., Samoa 3 t., Canada 36 t., Terre-Neuve 15 t., E.-Unis 114 t., Bermudes 3 t., Antilles Esp. 187 t., Haïti 40 t., Dominicaine 23 t., Jamaïque 16 t., Colonies fr. 27 t., Guadeloupe 19 t., Ste-Lucie 6 t., Barbade 12 t., Grenade 5 t., Trinité 15 t., Curaçao 14 t., Costa-Rica 28 t., Vénézuéla 77 t., Surinam 12 t., Colombie 63 t., Equateur 46 t., Brésil 66 t., Pérou 64 t., Chili 42 t., Bolivie 28 t., Argentine 72 t., Falkland 2 t., Uruguay 62 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 434. — *Album Universel, 13^e édition, contenant environ 1,740 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 48 t., Suède 23 t., Norvège 11 t., Danemark 12 t., Saxe 4 t., Bavière 19 t., Allemagne Emp.

44 t., Autriche 53 t., Suisse 37 t., Pays-Bas 33 t., Belgique 44 t., France 90 t., Monaco 6 t., Espagne 55 t., Gibraltar 5 t., Italie 47 t., Malte 4 t., Russie 18 t., Bosnie 3 t., Serbie 18 t., Roumanie 25 t., Grèce 24 t., Levant Autr. 9 t., Egypte 13 t., Tunisie 16 t., Sénégal 6 t., Côte-d'Or 2 t., Lagos 2 t., Cap de Bue-Esp. 8 t., Natal 2 t., Orange 4 t., Natal 7., Maurice 4 t., Soudan Egyptien 3., Sirmoor 3 t., Inde Angl. 16 t., Pérek 2 t., Siam 5 t., Indo-Chine 6 t., Hong-Kong 7 t., Japon 31 t., Indes Néerl. 11 t., Australie Occ. 4 t., du Sud 3 t., Victoria 9 t., Nlle G. du Sud 7 t., Nlle Zélande 13 t., Canada 24 t., Terre-Neuve 7 t., E.-Unis 71 t., Mexique 29 t., Antilles Esp. 18 t., Haïti 17 t., Jamaïque 7 t., Guadeloupe 11 t., Sainte-Lucie 3 t., Barbade 5 t., Trinité 7 t., Costa-Rica 11 t., Vénézuéla 22 t., Guyane Angl. 4 t., Colombie 29 t., Brésil 25 t., Pérou 24 t., Chili 29 t., Bolivie 15 t., Argentine 40 t., Uruguay 15 t., etc.

Prix : 85 fr. (port, 85 cent.).

N° 435. — *Cahiers contenant environ 2,280 timbres en bon état, savoir :*

Gde Bretagne 51 t., Indes Angl. 37 t., Ceylan 17 t., Canada 30 t., Cap de Bue Esp. 11 t., Malacca 8 t., Terre-Neuve 8 t., Nlle G. du Sud 12 t., Queensland 10 t., Maurice 17 t., Barbade 3 t., Guyane Angl. 3 t., Bermudes 2 t., Jamaïque 10 t., Sierra-Léone 6 t., Natal 3 t., Australie Occ. 4 t., Malte 5 t., Fidji 4 t., France 114 t., Colonies fr. 11 t., Tunisie 8 t., Réunion 11 t., Nlle Calédonie 6 t., Belgique 57 t., Suisse 55 t., Suède 53 t., Norvège 17 t., Danemark 20 t., Islande 9 t., Pays-Bas 46 t., Indes Néerl. 21 t., Espagne 160 t., Portugal 48 t., Erythrée 108 t., St-Marin 3 t., Russie 30 t., Grèce 41 t., Bulgarie 30 t., Bosnie 7 t., Saxe 6 t., Wurtemberg 20 t., Bade 12 t., Luxembourg 23 t., Hongrie 35 t., Allemagne Nord 11 t., Empire 56 t., Egypte 36 t., Transvaal 9 t., Perse 17 t., Chine 5 t., Hawaï 5 t., E.-Unis 79 t., Mexique 32 t., Haïti 27 t., Colombie 15 t., Brésil 45 t., Bolivie 13 t., Equateur 22 t., Pérou 20 t., Chili 21 t., Argentine 47 t., Uruguay 19 t., etc.

Prix : 100 francs.

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

ANJOUAN

Type en cours.

1 c. noir sur vert . N » 55

ILES CAÏMANES

Type 1902, dentelé.

1 c. orange et vert . N » 8'50

CHINE

Type 1898 (poisson), dentelé.

1 c. vert olive . . . N » 75

CRÈTE

Effigie de Zaïmis, dentelé.

1 c. septa bleu et noir. O » 30

GABON

Type en cours.

1 c. noir sur vert . N » 55

GRANDE-COMORE

Type en cours.

1 c. noir sur vert . N » 55

GUADELOUPE

Type en cours.

1 c. olive sur lilas . N » 55

GUYANE

FRANÇAISE

Type en cours.

45 c. olive N » 55

INDE FRANÇAISE

Type en cours.

45 c. noir sur vert clair N » 55

INDO-CHINE

Tête d'indigène, dentelés.

1 c. olive et noir . N » 05

2 » bistre et noir . N » 05

4 » bleu et noir . N » 10

5 » vert et noir . N » 10

10 » rouge rose et

noir N » 15

15 » violet et noir . N » 20

20 » violet et noir . N » 25

25 » bleu et noir . N » 35

30 » brun lilas et

noir N » 40

35 » vert olive et

noir N » 45

40 » bistre et noir . N » 50

45 » orange et noir. N » 55

50 » carmin et noir. N » 60

LUXEMBOURG

Armes, dentelés.

1 c. gris. N » 05

2 » brun N » 05

4 » brun bistre . . N » 10

5 » vert N » 10

6 » violet N » 15

Les 5 timbres . . . N » 35

MAYOTTE

Type en cours.

45 c. noir sur vert. . N » 55

MOHÉLI

Type en cours.

45 c. noir sur vert. . N » 55

NOUVELLE

CALÉDONIE

Type en cours.

45 c. lilas brun sur
lilas. N » 55

Océanie

Type en cours.

45 c. noir sur vert. . N » 55

LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

ABYSSINIE

1901. Timbres de 1894 avec
effigie en surcharge.

1. 1/4 guêrche vert. N » 50

2. 1/2 » rose. N » 75

1903

1. avec caractères
amhariques en sur-
charge.



2. 1/4 guêrche vert. N » 25

AFRIQUE

ORIENTALE

ALLEMANDE

1905

Type 1900, monnai

en heller, dentelés.



28. 4 heller vert. . . O » 10

29. 7 1/2 heller rose. O » 15

AFRIQUE

ORIENTALE

ANGLAISE

1896

Petite effigie (Victo-
ria I), dentelé.



61. 1/2 a. vert jaune. O » 10

AFRIQUE DU SUD

1898. Armes, dentelé.

58. 6 p. violet. . . . O » 50

**AUSTRALIE
DU SUD**

1902. Genre 1887, grands, dentelés.

- 71. 3 p. olive. . . o » 40
- 72. 4 » rouge orange. o » 40

BARBADE

1906. Timbre commémoratif du troisième centenaire de la découverte de l'île, vaisseau, dentelé.



- 82. 1 p. noir vert et bleu o » 20

BAVIÈRE

1849-62

Chiffre dans un rond.



- 5. 9 kr. vert . . . o » 20
- 13. 12 » vert . . . o 1' »

1870

Armes, relief et couleur, dentelé.



- 49. 9 kr. brun. . . o » 15

BELGIQUE

1869-78. Effigie à gauche (Léopold II), dentelés.



- 28. 30 c. orange . . . o » 20
- 47. 50 » gris . . . o » 25

BERMUDES

1891-93. Effigie à gauche (Victoria), dentelé.

- 19. 1/2 p. vert. . . o » 15

BORNÉO

1897. Type des timbres de 1894, dentelés.



- N° 78 au n° 86.
- Du 1 c. au 24 c.
- La série des 9 timbres o 2' »

1901-05. Timbres de 1897 avec BRITISH PROTECTORATE en surcharge.



- N° 113 à 116.
- Du 1 c. au 4 c.
- Les 4 timbres . . . o » 30

1901-05. Idem.

- 135. 25 c. gris bleu.
- 136. 50 » violet.
- 140. 1 dol. rouge.
- 143. 2 » vert olive.
- Les 4 timbres . . . o 12' »

1901-05. Idem.

- 137. 10 c. violet gris et brun.
- 138. 16 » bistre et vert.
- Les 2 timbres . . . o » 60

BRÉSIL

1850-61

Petits chiffres droits.



- 13. 30 r. noir. . . o » 10
- 15. 90 » noir. . . o » 50
- 19. 10 » bleu. . . o » 50

1866. Effigie de Don Pedro II, dentelé.

- 40. 100 reis vert. . . o » 10

1878

Idem



- 55. 20 reis violet. . . o » 10

1878-79.

Même effigie de 3/4 à droite, dentelés.



- 59. 50 r. bleu . . . o » 10
- 56. 100 » vert . . . o » 10

1906-07. Effigie, dentelé.

- 246. 400 reis olive . . o » 10

CANADA

1898-1902

Effigie de Victoria, dentelé



- 89. 6 c. brun foncé . . o »

COTE D'OR

1907.

Petite effigie d'Edouard VII, dentelé.



- 54. 1 p. rose o »

DOMINICAINE

1906. Type 1901, dentelés.

- 185. 1/2 c. vert et noir. o »
- 186. 1 c. carmin et noir. o »
- 187. 2 c. brun rouge et noir. o »

Timbres-taxé

1901. Chiffre, lettre T aux angles, dentelés.



- 148. 2 c. noir. N » 2
- 149. 4 » noir. N » 4

ESPAGNE

1872

Grand chiffre, dentelé.



- 176. 5 c. de p. vert . . o 4'

ÉTATS-UNIS

1870

Effigie de Jackson, dentelé.



- 100. 2 c. brun. o » 10

1875

Effigie de Taylor, dentelé.



- 243. 5 c. bleu. o » 15

1901. Timbre commémoratif
Exposition de Buffalo, den-

5 c. bleu ciel et
noir 0 » 40

FERNANDO-PO

1907. Effigie à droite, den-

1 c. bleu gris . . . 0 » 20

FRANCE

1906



10 centimes sans terrasses,
dentelé.

5 c. vert foncé . . . 0 » 05

GRANDE

BRETAGNE

Enveloppes

1902. Effigie à gauche d'E-
ward VII, relief.

1/2 p. vert 0 » 05

1 » carmin 0 » 05

3 » brunroug. 0 » 05

GUADELOUPE

1905-06. Vue de la colonie,
dentelé.

35 c. noir sur jaune 0 » 35

GUINÉE

ESPAGNOLE

1903



1902, millési-
més, dentelés.

50 c. carmin 1'50

75 » violet 1'25

GUINÉE

FRANÇAISE

1904



1904. Effigie assis, fond
teinté, dentelé.

1 c. noir sur vert 0 » 05

1905-06. Laveur d'or, den-
telé.

73. 35 c. noir sur jaune 0 » 35

GUYANE

ANGLAISE

Enveloppes

1895. Vaisseau, relief et
couleur.

83. 1 c. vert 0 » 05

84. 2 » rose 0 » 05

GWALIOR

Timbre de service

1904. Timbre de 1903-04
(roi) avec deux lignes d'ins-
criptions orientales.

3 p. gris 0 » 10

HAÏTI

1906



Timbre de 1904,
avec valeur en sur-
charge.

105. 1 cent. sur 20 c.
orange 0 » 10

1906. Effigie de face du Pré-
sident Nord Alexis, dentelé.

125. 7 c. de g. vert. 0 » 15

HOLKAR

Timbre de service

1904-05. Timbre de 1904-
05 avec SERVICE en surcharge.

13. 1/2 anna lilas. . . 0 » 10

HONGRIE

Timbres-taxe

1903



Chiffre, oblongs,
dentelés.

103. 1 fillor vert et noir.

104. 2 » vert et noir.

105. 5 » vert et noir.

106. 6 » vert et noir.

107. 10 » vert et noir.

108. 12 fillor vert et noir.

109. 20 » vert et noir.

110. 50 » vert et noir.

La série des 8 timbres 0 » 80

HONG-KONG

1903



Effigie à gauche d'E-
douard VII, dentelé.

73. 8 c. violet et noir. 0 » 20

INDO-CHINE

1896-1900. Groupe
allégorique (Naviga-
tion et Commerce),
dentelé.



26. 25 c. bleu 0 » 40

1904-06. Figure allégorique
de 3/4 à gauche, dentelé.

42. 40 c. noir s. bleu

gris. 0 » 50

LABUAN

1897. Genre des timbres de
1894, LABUAN en surcharge,
dentelé.

57. 5 c. vert et noir. 0 » 30

MALACCA

1907. Timbres de Labuan de
1902 avec STRAITS SETTLEMENTS
en surcharge.

102. 8 c. vermillon et noir.

103. 10 » bleu gris et brun.

104. 25 » vert bleu et vert
foncé.

105. 50 » violet gris et brun.

106. 1 doll. orange et carmi n.

1907. Idem, en plus la ra-
leur.

107. 4 c. sur 12 c. jaune et noir.

4 » sur 16 c. brun et vert.

4 » sur 18 c. bistre et noir.

La série des 8 timbres s' » 48 »

OCCASIONS DU MOIS

AFRIQUE

ORIENTALE ANGLAISE

1890-91. Soleil et
couronne, POSTAGE
ET REVENUE, dentelés.



- 4. 1/2 a. brun.
- 5. 1 » vert.
- 6. 2 » rouge.
- 14. 2 1/2 a. noir sur jaune.
- 15. 3 » noir sur rouge.
- 7. 4 » brun clair.
- 16. 4 1/2 » brun violet.
- 8. 8 a. bleu.
- 9. 1 rupee rouge carmin.
- 10. 2 » brun.
- 11. 3 » violet.
- 12. 4 » bleu clair.
- 13. 5 » vert.

1895. *Idem.*

- 25. 5 a. noir sur azuré.
- 26. 7 1/2 a. noir sur blanc.
- La série des 15 timbres N 24' »

AUSTRALIE OCCIDENTALE

1902

Effigie à gauche de
Victoria, dentelés.



- 66. 5 sh. vert bleu.
- 67. 10 » violet.
- 68. 1 pound orange. 0 11' »
- La série des 3 timbres. 0 22' »

PERSE

1892

Lion, dentelés.



- 90. 5 ch. bleu foncé N » 10
- 92. 10 » carmin. . N » 20

1892

Effigie du chah,
dentelé

96. 5 kr. jauné . . . N »

TURQUIE

1901. Thougra au
milieu, dentelé (pour
journaux).

150. 5 p. lilas. . . 0 » 3

1905. Thougra sur
un écusson renversé,
dentelés.

176. 5 p. brun . . . 0 » 30

177. 10 » brun rouge 0 150

1905. *Idem.* pour journaux
surchargé en caractères turcs

186. 2 p. bleu gris . 0 »

187. 5 » brun. . . 0 »

VÉRITABLE OCCASION POUR LES COMMENÇANTS



Nous mettons en vente un nouveau paquet dit

PAQUET UNIVERSEL

QUI CONTIENT

200 TIMBRES-POSTE

*bien choisis, tous différents, tous authentiques
sans timbres fiscaux, ni enveloppes, ni cartes coupées*

Pour UN FRANC

Valeur d'après le Catalogue : 10 francs

Port pour la France (échantillon recommandé)..... 0 fr. 15
Port pour l'Étranger (lettre simple)..... 0 fr. 25

Nota. — Les timbres du **paquet universel** peuvent seuls
se rencontrer dans notre série de 17 paquets annoncée dans
notre prix-courant spécial qui est envoyé gratis sur demande.

dans ce beau livre, il faudrait plusieurs pages de ce journal pour en donner un aperçu convenable, l'espace réservé nous est assez restreint, nous ne pouvons, bien à regret, qu'en donner une analyse trop succincte vu l'importance de l'œuvre.

Nos lecteurs liront avec grand intérêt l'*histoire du Timbre-poste français*, la collection de France est une des plus intéressantes auxquelles un philatéliste puisse consacrer ses loisirs et comme le livre de M. Maury n'est que l'étude de sa propre collection, les spécialistes y trouveront grand profit, ce livre sera pour eux le guide le plus sûr et le plus complet.

Il nous reste à féliciter M. Maury pour avoir doté la bibliothèque philatélique d'une des plus belles œuvres qui aient paru jusqu'à présent.

De *Madrid Filatelico* :

Cette œuvre de l'illustre philatéliste Arthur Maury est, indubitablement, une des plus importantes qui aient paru dans le monde philatélique, venant constituer un véritable monument par sa littérature et son histoire.

Et si l'importance de ce livre, au point de vue historique, est grande, elle ne l'est pas moins comme étude philatélique détaillée et consciencieuse.

La richesse, la profusion et l'exactitude des clichés de timbres, de cartes postales, timbres oblitérants, enfin tout ce qui se rapporte à la philatélie se trouve dans l'œuvre de M. Maury, révélant ses profondes connaissances et les longues années consacrées à son étude.....

De *El Eco Postal* :

Nous devons donner compte aujourd'hui à nos lecteurs d'un livre de véritable importance et du plus haut intérêt, non seulement pour les collectionneurs français mais pour tous les philatélistes en général.

Il traite des timbres-poste français et est édité avec un véritable luxe et un soin irréprochable par son auteur, le connu et entendu philatéliste M. Arthur Maury.

Si M. Maury n'avait déjà conquis la renommée d'écrivain philatélique consciencieux avec les différentes œuvres qu'il a publiées, celle dont nous nous occupons serait suffisante pour la lui donner, mais celui qui collectionne les timbres dans n'importe quel pays, connaît surabondamment l'auteur de ce travail si méritoire et il n'est pas nécessaire que nous nous efforcions de le démontrer.

Il nous reste seulement à recommander à nos lecteurs qui sont vraiment collectionneurs d'acquérir ce livre si intéressant, sûrs qu'ils ne se repentiront pas de suivre notre conseil, car cet ouvrage est de ceux qui doivent se lire ou plutôt s'étudier.

Du *Berliner Briefmarken Zeitung* :

M. Maury a disséminé dans son journal *Le Collectionneur* des observations et des notices sur les timbres de son pays, et les a rassemblés sous le titre de

« *Histoire des Timbres-Poste Français* ». Il ne se contente pas, dans son travail, d'une simple reproduction, il donne une forme à cet historique de la poste française. Par la superposition, des mille pierres formant la construction de son ouvrage, il a obtenu pour ainsi dire des vues kaleidoscopiques. Tout dans ce volume de 400 pages est traité de main de maître, et quoique l'abondance des matières en soit considérable, chacune pourtant y est exposée en détail. Chaque page est pareillement intéressante et, de plus, le choix du papier, les dessins, l'arrangement, l'impression, tout en un mot y est très soigné. Les profanes ne peuvent se figurer quelle somme de travail cet ouvrage représente.

.....

Nous regrettons vivement de quitter déjà ce livre ; mais nous ne lui disons pas encore adieu, nous le verrons de nouveau. La lecture en est si intéressante que nous recommandons l'acquisition de l'ouvrage à chaque amateur, ces 5 marks ne seront pas dépensés inutilement.

De *Der Philatelist* :

Notre sociétaire de longues années, M. A. Maury, a déjà dans son *Collectionneur* traité depuis des années avec continuité et une grande autorité l'histoire des choses de la poste française.

Aujourd'hui, composée par lui, se présente l'*Histoire des Timbres-poste français* jusqu'en 1885, en un volume de 400 pages, orné de superbes reproductions. La philatélie française peut être fière du travail de son doyen Maury ; aucun pays ne peut se réjouir de posséder un travail spécial aussi avancé.

Ces articles parus avec la plus grande recherche dans le *Collectionneur* ont été convertis en un tout homogène. Tout témoigne d'un soin laborieux et d'une grande étude, et nous exprimons à M. Maury toutes nos félicitations pour son travail.

La préface, elle aussi, est très intéressante, elle nous fait jeter un coup d'œil dans les recherches de l'auteur et nous montre qu'il ne s'est laissé abattre par aucune difficulté pour parvenir à son but. Il fait mention avec une grande connaissance de tous les enseignements qu'il a recueillis dans ses investigations.

.....

De *Philatelistisches Echo* :

Histoire des Timbres-Poste français..... Sous ce titre se montre à nous toute la vie d'une vocation. M. Arthur Maury est un des hommes qui s'est occupé de notre sport dès le début et lui a donné le baptême, il y a consacré une partie de sa vie.

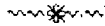
..... C'est pourquoi son travail est une mine de connaissances et de choses intéressantes mais il nous laisse maintenant un désir, c'est qu'il puisse paraître aussi en langue allemande pour qu'il soit à la portée de tous les collectionneurs allemands.

De *Nederlandsche Philatelist* :

Comme nous l'annonçons dans notre dernier numéro, il vient de paraître un ouvrage de M. A. Maury.

Il est presque impossible de comprendre comment un particulier peut si bien connaître toutes les choses relatives à la poste ; mais il faut tenir compte de ce que l'écrivain n'a pas seulement passé toute sa vie dans le commerce des timbres, mais aussi dans leur étude.

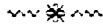
Dans ce livre est une description de chaque timbre, avec le dessin de tous les types et aussi quelquefois avec l'épreuve de l'artiste. On peut voir aussi dans l'ouvrage la reproduction de pièces officielles, de correspondances reproduites exactement.....



De *Stanley Gibbons Monthly Journal* :

Le dernier ouvrage de M. Arthur Maury, un joli volume d'environ 400 pages, est de ceux qui doivent trouver leur place dans la bibliothèque de tout philatéliste, qu'il collectionne les timbres de France ou qu'il ne les collectionne pas, comme exemple de littérature philatélique de haute valeur. M. Maury, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer auparavant, étudie l'histoire et l'héraldique, aussi bien que la philatélie ; il a apporté tout son savoir varié pour traiter un sujet qui lui est cher — les émissions de son propre pays ; il a accès à une grande quantité d'informations officielles et il en a fait un excellent usage en publiant ce livre de grande valeur et intéressant.

L'espace ne nous permettra pas de suivre M. Maury pas à pas à travers ses recherches, d'ailleurs nous serons heureux de voir nos lecteurs acquérir le livre pour eux-mêmes et de le lire, car il est vraiment à lire.



De *Philatelic Journal of Great Britain* :

La publication de cet ouvrage est un événement de la plus haute importance dans l'histoire de la littérature de la philatélie et il sera classé, non seulement comme le chef-d'œuvre de son auteur érudit, mais encore comme un rare exemple d'assiduité et de recherches pour ceux qui se consacrent spécialement à l'étude de la philatélie concernant un seul pays. M. Maury, comme il l'établit dans sa préface, a commencé il y a près de vingt ans et continué par intermittence dans le *Collectionneur de Timbres-poste* les séries d'articles détachés sur lesquels le présent volume est basé et leur réunion a été soigneusement révisée et coordonnée. Tout a été calculé pour jeter la lumière ou donner des renseignements sur les institutions postales de la France.

Il commence par un bref coup d'œil sur la période précédant l'adoption des timbres-poste, qui, dans la plupart des pays, a été le résultat direct ou a accompagné les réformes postales. Les différents arrangements qui ont eu trait à la première émission de timbres, les nombreux essais et projets, la fabrication, les statistiques et de multiples renseignements sur toutes les émissions jusqu'en 1885 sont donnés avec une grande richesse de détails et de gravures. Il serait impossible, par des extraits ou autres moyens, de donner une idée du soin apporté à toutes les informations. Il peut être suffisant de dire que l'ouvrage entier est une excellente lecture, intérêt philatélique à part, et dans beaucoup de pays nous voyons révisés de frappants chapitres de l'histoire de l'Empire et de la République.

Les illustrations sont excessivement nombreuses et généralement très bonnes et comprennent les timbres, leurs projets et variétés aussi bien que beaucoup d'autres sujets relatifs aux pigeons, ballons et autres moyens adoptés pendant la guerre franco-allemande pour tenir ouverte la communication postale de la ville assiégée.

Le livre est un monument et tout philatéliste connaissant un peu la langue française se hâtera de le posséder, et pour beaucoup qui n'ont pas cet avantage il vaut l'argent eu égard à ses illustrations. Car, à la vente, nous estimons que ce livre est, sans exception, le livre le moins cher qu'on ait jamais publié sur un sujet philatélique, en prenant en considération sa haute valeur et son autorité.

Il n'est pas rare que des connaisseurs passent une partie de leur vie à produire un ouvrage qui, par suite de son coût inaccessible, n'atteint que peu de ceux auxquels il s'adresse. Non seulement M. Maury n'a pas fait cela, mais il prévoit en outre, au moyen d'un *bon* attaché au présent volume, que tous les acheteurs recevront gratuitement le supplément qu'on apportera à l'ouvrage jusqu'à fin 1907. Nous offrons nos remerciements à l'auteur et à l'éditeur qui, après un si long temps consacré à son livre, l'a publié à un prix tel qu'il est accessible à la bourse la plus humble d'un philatéliste.

Nous rappelons que notre ouvrage comprend notamment les préliminaires de la réforme postale avec les curieux projets qui ont précédé l'adoption du timbre-poste, l'historique très complet de chaque émission avec toutes les variétés dignes d'être mentionnées, les fac-similés des projets déposés par les artistes, les épreuves d'essais, etc..... Des documents absolument inédits donnent l'explication de certaines erreurs et viennent jeter la lumière sur des détails de fabrication ignorés du public.

Onze réductions de feuilles entières avec emplacement des tête-bêche, chiffres des marges, etc....., figurent dans le livre qui comprend, en outre, plus de 450 illustrations parmi lesquelles des agrandissements de variétés, des gravures, sur la poste, sur les moyens de communications provisoires, des reproductions de pièces de collections, d'oblitérations occasionnelles, etc.....

Chaque volume est accompagné d'un bon donnant droit à la suite de l'ouvrage (1885 à 1907), brochée, et au catalogue détaillé de tous les timbres français et leurs variétés, les essais, cartes, enveloppes, etc. Cette seconde partie, à elle seule, vaut le prix de l'ouvrage.

Prix de l'HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS :

Fort volume, sur beau papier in-8° raisin de 400 pages, illustré de 480 gravures, dont 11 planches entières de timbres

Broché : 3 francs

Relié : couverture rouge, titre et tranches dorés : 7 fr.

(Port : France, 60 c. — Etranger, 1 fr. 20)

ARTHUR MAURY

6, Boulevard Montmartre, 6. — PARIS (9^e)

ENVOIS A CHOIX

Le succès qu'ont remporté nos séries précédentes d'envois à choix nous a amené à confectionner de nouveaux carnets d'environ 150 à 200 timbres chacun. Ces timbres sont en parfait état et, bien entendu, garantis par nous.

Il est indispensable de spécifier sur les demandes quel pays l'on désire de préférence.

Lorsqu'un seul pays n'occupe pas tous les feuillets d'un carnet il y est joint un ou plusieurs autres pays par ordre alphabétique.

Nos carnets sont de deux sortes :

- 1^o Timbres valant de 25 à 45 centimes la pièce ;
- 2^o Timbres valant de 50 centimes à 3 francs la pièce ;

D'autres carnets comprennent un choix de variétés de timbres d'un même pays, quels qu'en soient les prix. Exemples :

France : neufs ou oblitérés ; blocs de quatre à l'état neuf ; Essais ; Oblitérations françaises ; **Alsace-Lorraine** : oblitérations ; **Colonies françaises**.

Chypre : variétés de nuances, numéros de planches, différentes surcharges, filigranes et types différents.

Japon : première émission et autres : nuances, numéros de planches, piquages et papiers différents, blocs, neufs et oblitérés.

Luxembourg : idem ; nuances, piquages de couleur et en blanc, blocs, officiels ; variétés de surcharges.

Idem pour Curaçao, Deux-Siciles, Dominicaine, Finlande, Grèce, Inde néerlandaise, Libéria, etc.

Si des amateurs désirent des carnets de variétés de pays non mentionnés ci-dessus ou un choix d'essais étrangers, nous demanderons un délai de quelques jours pour les préparer.

CONDITIONS D'ENVOI

Sur demande nous enverrons des carnets aux Collectionneurs qui ont un compte dans notre maison ou qui nous donneront des références sérieuses. Maisons de banque de préférence.

Les autres demandes devront être accompagnées d'un dépôt d'argent : 20 francs par carnet de la première sorte et 50 francs par carnet de la seconde.

Un deuxième carnet ne pourra être expédié qu'après le retour du premier.

Messieurs les amateurs doivent, bien entendu, s'engager à ne pas nous retourner d'autres timbres que ceux que nous leur aurons envoyés ; les timbres qui ne conviennent pas doivent nous être retournés dans la huitaine.



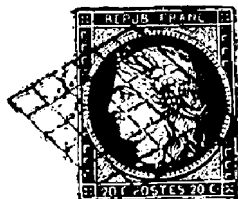
Vient de Paraître

Histoire des Timbres - Post Français

TIMBRES-TAXE, TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE, CARTES, ESSAIS
OBLITÉRATIONS, ETC. (1818 - 1885)

par

Arthur MAURY



Fort volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 400 pages, illustré
de 480 gravures, dont 41 planches entières de timbres.

Prix : Broché 5 Francs
Relié, couverture rouge-franche et titre doré 7 Francs

(Port : France, 65 c. ; Étranger, 1 fr. 25)

NOTA. — *La suite du livre (1885-1907) formera un supplément important et sera envoyée gratuitement, dans l'année, aux souscripteurs.*

Ce supplément comprendra, en outre, le **catalogue détaillé** de tous les timbres, essais, cartes, enveloppes, etc., traités dans l'ouvrage

Une Notice est envoyée franco sur demande



Le Collectionneur

DE

TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale.

Tous les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*), qui accompagne le douzième numéro.

Adresser les demandes et communications à

ARTHUR MAURY

3. BOULEVARD MONTMARTRE — PARIS, 9^e

Téléphone N° 133-51

Avis. — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

MAGNIFIQUE LIVRE D'ÉTRENNES

Les Emblèmes et les Drapeaux de la France

LE COQ GAULOIS

Ouvrage historique et instructif, nombreuses illustrations, planches hors-texte et en couleurs

Reliure rouge avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés.



Prix : 7 francs franco

Étrennes

ALBUMS

de

TIMBRES-POSTE

depuis 1 fr. 25 jusqu'à 200 fr.

Demandez le

prix-courant général illustré qui est envoyé franco

Article recommandé
pour les étrennes 1908

Album Universel

15^e ÉDITION

Fort volume de 843 pages (1,350 cases nouvelles)



ÉTRENNES

LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE

LE COQ GAULOIS

Par ARTHUR MAURY



Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.

PRIX : **5 francs** (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : **7 francs** (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : **25 francs** (franco pour la France)

(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale donnant un compte rendu de cet ouvrage est envoyée gratis et franco sur demande.

A cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une *souscription du Ministère de la Guerre*, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.

Vient de Paraître



HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

PAR ARTHUR MAURY

Fort volume de 400 pages

sur beau papier, in-8° raisin, illustré de 480 gravures dont 11 planches entières de timbres

Prix { Broché 5 fr.
 { Relié, couverture rouge, tranche et titre dorés... 7 fr.
 (Port : France, 65 c.; Étranger, 1 fr. 25)

Le volume relié forme un magnifique livre d'étrennes

NOTA. — La suite du livre (1825-1907) formera un supplément important et sera envoyée gratuitement, dans l'année, aux souscripteurs.

Ce supplément comprendra, en outre, le catalogue détaillé de tous les timbres, essais, cartes, enveloppes, etc... traités dans l'ouvrage.

Une Notice est envoyée franco sur demande

RÉABONNEMENT

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement prend fin avec le présent numéro.

Le premier numéro de 1908 paraîtra le 1^{er} janvier prochain. Nous prions les collectionneurs qui désiraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la réception de ce journal, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

Par suite de l'abondance des matières le **Catalogue-prime des timbres parus dans l'année** qui devait accompagner le présent numéro ne pourra être expédié à nos abonnés que vers fin décembre. A ce supplément sera jointe la **table des matières** du *Collectionneur de Timbres-poste*.

ARTHUR MAURY.

(Voir au verso).

CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1908 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les six timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6

(Voir dans *Le Collectionneur* de novembre les conditions du concours).

Seront seules admises les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille **du format d'une demi-page du journal (0^m 11 sur 0^m 13)** et ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes-postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

ÉTRENNES

LES EMBLÈMES ET LES DRAPEAUX DE LA FRANCE LE COQ GAULOIS

Par ARTHUR MAURY



Magnifique volume, sur beau papier, in-8° raisin, de 385 pages, renfermant 350 gravures et 27 planches hors texte, dont 11 en couleurs. Jolie couverture chromo en quinze teintes.

PRIX : 3 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Le même, reliure rouge, avec armes mosaïque dans un écusson, titre et tranche dorés

PRIX : 7 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Même ouvrage, avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, reliure chagrin plein, très soignée

PRIX : 25 francs (franco pour la France)
(Port pour l'Étranger : 1 franc)

Une notice spéciale donnant un compte rendu de cet ouvrage est envoyée gratis et franco sur demande.

A cette notice est jointe une planche extraite de notre volume.

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre, de la Bibliothèque du Ministère des Affaires Étrangères, de la Bibliothèque Nationale, du Musée Historique de l'Armée, du Musée Historique d'Orléans, etc.



Vient de Paraître

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

PAR ARTHUR MAURY

Fort volume de 400 pages

sur beau papier, in-8° raisin, illustré de 480 gravures
dont 11 planches entières de timbres

Prix { Broché 3 fr.
{ Relié, couverture rouge, tranche et titre dorés... 7 fr.
(Port : France, 65 c.; Étranger, 1 fr. 25)

Le volume relié forme un magnifique livre d'étrennes

NOTA. — La suite du livre (1885-1907) formera un supplément important et sera envoyée gratuitement, dans l'année, aux souscripteurs.

Ce supplément comprendra, en outre, le catalogue détaillé de tous les timbres, essais, cartes, enveloppes, etc., traités dans l'ouvrage.

En vente chez tous les libraires et papeteries.

RÉABONNEMENT

Nous rappelons à nos lecteurs que leur abonnement prend fin avec le présent numéro.

Le premier numéro de 1908 paraîtra le 1^{er} janvier prochain. Nous prions les collectionneurs qui désireraient renouveler leur abonnement de ne pas attendre la fin de décembre alors que nous sommes débordé par les commandes et l'établissement des listes d'adresses. Nous leur serons même très obligé, afin de nous éviter une hésitation pour le tirage, de vouloir bien, à la réception de ce journal, nous retourner le présent bulletin avec le montant de leur abonnement.

Par suite de l'abondance des matières le **Catalogue-prime des timbres parus dans l'année** qui devait accompagner le présent numéro ne pourra être expédié à nos abonnés que vers fin décembre. A ce supplément sera jointe la **table des matières** du *Collectionneur de Timbres-poste*.

ARTHUR MAURY.

(Voir au verso).

CONCOURS PHILATÉLIQUE

500 FRANCS DE PRIX

en timbres-poste seront tirés au sort entre ceux de nos abonnés de 1908 qui indiqueront exactement le nom des pays auxquels appartiennent les six timbres d'où sont extraits les sujets et ornements reproduits ici :



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6

(Voir dans *Le Collectionneur* de novembre les conditions du concours).

Seront seules admises les solutions inscrites au dos de la présente fiche ou sur une feuille *du format d'une demi-page du journal (0^m 11 sur 0^m 13)* et ne contenant que la solution du concours et l'adresse de l'abonné.

Les solutions écrites sur cartes-postales, sur cartes de visite ou sur papier d'un format non conforme à celui indiqué, ne prendront pas part au concours.

FICHE DE RÉABONNEMENT

(Date) : Le 190

A MONSIEUR ARTHUR MAURY
6, Boulevard Montmartre, 6, PARIS (9^e)

*Je vous remets ci-joint la somme de 1 fr. 50 en timbres ou mandat, montant de mon abonnement au bulletin mensuel **Le Collectionneur de Timbres-poste** à partir du 1^{er} janvier 1908 (donnant droit au Catalogue Prime à la fin de l'année).*

NOM ET ADRESSE :

(Très lisiblement écrits. Ne pas oublier le nom du département).

Une formule semblable accompagnait déjà le numéro de Novembre. Prière de vouloir bien faire circuler celle qui fait double emploi parmi les collectionneurs de vos amis.

CONCOURS PHILATÉLIQUE

SOLUTION

N ^o 1	N ^o 4
N ^o 2	N ^o 5
N ^o 3	N ^o 6

NOTA. — Mettre en regard du numéro correspondant le nom du pays sans autre indication

Cette partie devant être détachée par nous de la fiche d'abonnement, nous prions nos lecteurs de vouloir bien répéter ici leurs nom et adresse.

NOM ET ADRESSE :

NOTA. — La fiche d'abonnement et celle destinée à recevoir la solution du rébus ne doivent porter aucune autre indication. Les commandes ou demandes de renseignements doivent être écrites sur une feuille séparée.

VIENT DE PARAITRE ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Par Arthur MAURY (1904)

MÉDAILLE D'ARGENT
Exposition universelle — Liège 1905



EDITION 1908
entièrement mise à jour

Plus de 1350 cases nouvelles et 64 pages ont été ajoutées à l'édition précédente

L'ÉDITION 1908 COMPREND 850 PAGES

PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

1^o Album Universel de Timbres-Poste complet en un seul volume. L'impression est recto-verso, c'est-à-dire que les timbres ont des cases des deux côtés des pages, 8 cartes géographiques noires, mappemonde en couleurs, 784 pages. Reliure percaline chagrinée rouge, marron ou verte, titre doré.

Prix sans fermoir 13 fr.
avec fermoir 13 fr. 75

Même album, relié, dos maroquin, titre doré.

Prix : sans fermoir 16 fr.
avec fermoir 16 fr. 75

Même album, tranche dorée, deux fermoirs, *article recommandé*. 25 fr.

Port et emballage dans une caisse 1 fr. 55

Même album non relié. Prix : 11 fr.

Port et emballage 4 fr.

2^o Album Universel de Timbres-Poste complet en deux volumes.

Même ouvrage, mais ayant les cases destinées aux timbres imprimées d'un seul côté des pages, 12 belles cartes géographiques gravées spécialement et tirées en couleurs.

1^{er} volume : Europe et Afrique.

2^e volume : Asie, Océanie et Amérique.

Prix de chaque volume :
Reliure percaline, titre doré,
1 fermoir 15 fr.

Demi-reliure dos maroquin,
titre doré, tranche marbrée,
fermoir, *article recommandé* 18 fr.

Chagrin plein, papier très fort,
tranche dorée, fermoir 30 fr.

Même album. Reliures riches.
Superbes reliures, biseaux, charnières
en peau, fermoir artistique, dorure à la main,
très soignée. Ces albums sont enfermés dans des étuis-boîtes
couverts en toile chagrinée.

Chagrin plein, premier choix 60 fr.

Maroquin du Levant, 1^{er} choix
reliure splendide, sans dorure 80 fr.

Le même, avec coins et écusson en métal,
fermoir à serrure, etc. 20 fr.

Port (pour la France) et emballage dans une caisse,
des albums en deux volumes : pour le 1^{er} volume :
1 fr. 55 ; pour le second volume : 2 fr. ; pour les deux
volumes ensemble : 2 fr.

Une notice spéciale, donnant une description plus complète de l'Album Universel, ainsi que des références et le prix du transport à l'étranger, est envoyée gratuitement sur demande.

Cette notice donne également les prix de l'Album Universel non relié, de l'Album universel à reliure mobile, et une nomenclature de tous les accessoires de l'Album Universel.

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album

LA GUADELOUPE
POSSESSIONS FRANÇAISES

1902	1903	1904	1905
1906	1907	1908	1909
1910	1911	1912	1913
1914	1915	1916	1917
1918	1919	1920	1921
1922	1923	1924	1925

Il nous reste un petit nombre de pages complémentaires contenant les émissions de 1902 à 1905 imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album ; elles forment une série de **200 feuillets** que nos clients peuvent substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

Cette série ne sera pas réimprimée ; aussi conseillons-nous aux possesseurs de la 13^e édition de notre album de se procurer ces pages avant qu'elles ne soient épuisées.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, **4 fr.** ; papier fort, **6 fr.**

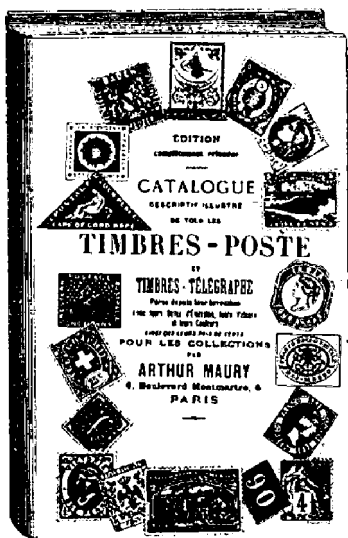
Papier fort, feuillets montés sur

onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, **12 fr.**

Port pour la France : 0 fr. 85. — Port recommandé pour l'étranger : papier ordinaire, 1 fr. 75 ; papier fort, 2 fr. 10.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.

Le complément de la 14^e édition paraîtra en février prochain.



47^e ÉDITION DU CATALOGUE DESCRIPTIF DE TOUS LES **Timbres-Poste**

COMPLÉT JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions le prix du Catalogue n'a pas été changé : **1 fr. 50** broché.

(Port : France : 30 cent., Étranger : 55 cent.)

Relié, couverture souple rouge ou havane, **2 fr. 25.**

(Port : France : 30 cent., Étranger : 60 c.)

Numéro 326

1^{er} Décembre 1907

LE COLLECTIONNEUR
DE
TIMBRES-POSTE

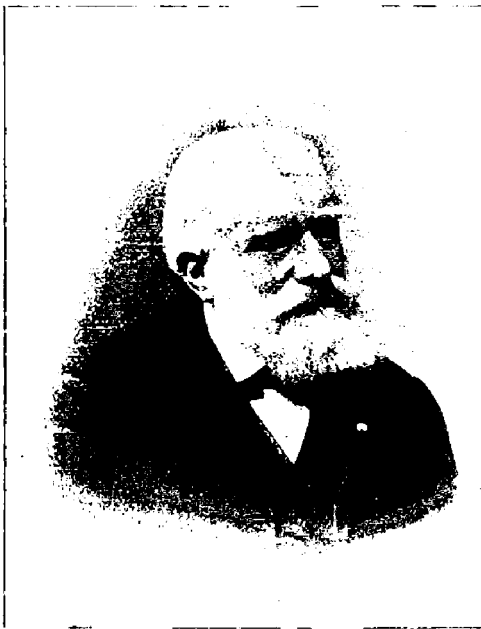
JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre*, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone n° 133-51

M. ARTHUR MAURY

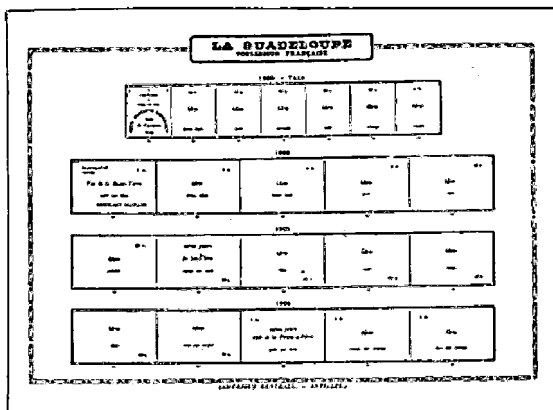


NÉCROLOGIE

Le journal était sous presse quand est survenu le décès presque subit de M. Arthur Maury qui, frappé de congestion vendredi dernier, s'est éteint dimanche 1^{er} décembre, à l'âge de

COMPLÉMENT DE LA 13^e ÉDITION DE L'ALBUM UNIVERSEL

Tiré sur le même papier que l'Album



Il nous reste un petit nombre de pages complémentaires contenant les émissions de 1902 à 1905 imprimées d'un seul côté et sur le même modèle que l'Album; elles forment une série de **200 feuillets** que nos clients peuvent substituer aux anciennes pages ou intercaler dans leur Album.

Cette série ne sera pas réimprimée; aussi conseillons-nous aux possesseurs de la 13^e édition de notre album de se procurer ces pages avant qu'elles ne soient épuisées.

PRIX DE LA SÉRIE COMPLÈTE :

Papier ordinaire, **4 fr.**; papier fort, **6 fr.**

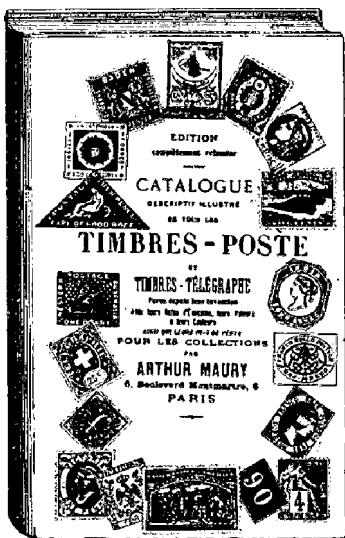
Papier fort, feuillets montés sur

onglets de toile perforés, pour l'Album à reliure mobile, **12 fr.**

Port pour la France : 0 fr. 85. — Port recommandé pour l'étranger : papier ordinaire, 1 fr. 75; papier fort, 2 fr. 10.

Nota. — La série peut être livrée rognée au format habituel de l'Album ou non rognée.

Le complément de la 14^e édition paraîtra en février prochain.



47^e ÉDITION

DU

CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

Timbres-Poste

COMPLÉT JUSQU'EN MAI 1907

Malgré d'importantes additions le prix du Catalogue n'a pas été changé : **1 fr. 50** broché.

(Port : France : 30 cent., Étranger : 55 cent.)

Relié, couverture souple rouge ou havane, **2 fr. 25.**

(Port : France : 30 cent., Étranger : 60 c.)

Numéro 326

1^{er} Décembre 1907

LE COLLECTIONNEUR
DE
TIMBRES-POSTE

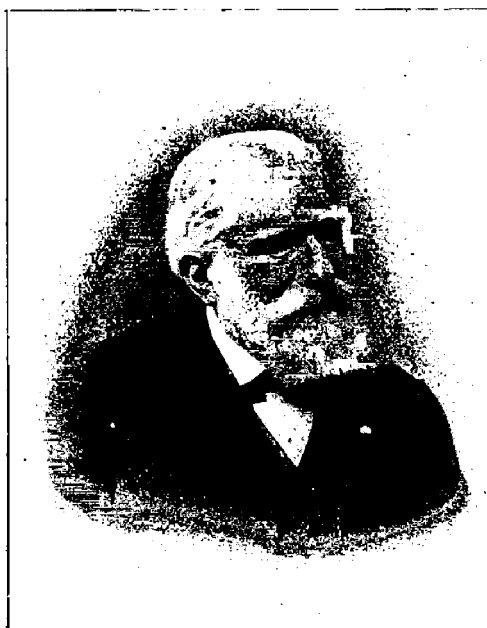
JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre*, 6. — PARIS (9^e)

Téléphone n° 133-51

M. ARTHUR MAURY



NÉCROLOGIE

Le journal était sous presse quand est survenu le décès presque subit de M. Arthur Maury qui, frappé de congestion vendredi dernier, s'est éteint dimanche 1^{er} décembre, à l'âge de

63 ans. Nous faisons part de cette douloureuse nouvelle aux lecteurs du *Collectionneur de Timbres-poste*.

Fondateur de ce journal qu'il ne cessa de diriger toujours activement depuis plus de 40 ans, M. Maury laissera d'unanimes regrets dans le monde philatélique tout entier qui perd en lui un de ses doyens. Les nombreuses marques de sympathie qui affluent de toutes parts au domicile du défunt montrent en quelle estime le tenaient ses confrères et tous ceux qui l'ont connu.

Philatéliste de la première heure, il s'occupa toujours des timbres, et se consacra entièrement à leur étude. Les ouvrages qu'il a écrits sur ce sujet sont vivants, il les a pour ainsi dire vécus. En même temps qu'un auteur consciencieux, la philatélie perd en lui un érudit et un collectionneur passionné.

Héraldiste, il avait réuni dans son Hôtel de la rue Spontini des collections intéressantes de bibelots curieux et historiques souvent cités dans les Revues illustrées.

Il s'est efforcé de démontrer l'origine populaire du Coq gaulois et de le faire réapparaître dans les armoiries de la France, ce à quoi il a réussi en partie. On se souvient de l'important ouvrage qu'il a publié sur ce sujet, ouvrage qui fut honoré d'une souscription du Gouvernement.

Tout récemment, il faisait paraître un volume de 400 pages sur les timbres français, et les lecteurs du *Collectionneur* ont vu dans le numéro précédent l'accueil qui a été fait à cette publication si complète et si documentée.

Officier de l'Instruction publique, officier du Nicham Istiekhar, décoré de plusieurs ordres étrangers, M. Maury avait été nommé président de la Chambre Syndicale des Négociants en timbres-poste dès sa fondation. Il était également, aux côtés de MM. Léo Claretie et d'Allemagne, vice-président de la Société des Amateurs de jeux et de jouets anciens. Expert près le Tribunal de la Seine, M. Maury, dans cette dernière fonction, et dans les travaux multiples qu'il avait entrepris malgré l'état précaire de sa santé, s'était surmené ces temps derniers ; il est mort pour ainsi dire sur la brèche.

C'était un homme affable, aimé de son personnel, toujours prêt à rendre service et qui sera regretté de tous ceux qui l'ont approché.

Ses obsèques auront lieu mercredi 4 décembre, à 10 heures du matin, en l'église Notre-Dame-de-Lorette. On se réunira 6, boulevard Montmartre.

SOMMAIRE

Nécrologie. — Chronique universelle. — Emissions nouvelles. — Ce qu'on voit sur les timbres : Les emblèmes de la poste. — La fin des collections. — Les faux timbres type Semeuse devant la Justice. — Notes, questions et réponses : Petits carreaux-reclame de timbres. Ce qu'on voit sur les timbres de Scinde. Timbres de l'expédition arctique. Emploi de la monnaie française sur les timbres-télégraphe de Bavière. Corps expéditionnaire du Maroc. Date de l'invention de l'enveloppe. — Petite Correspondance. — Les pérégrinations de la Semeuse. — Collections d'occasion. — Prix-courant des nouveautés. — Timbres rares. — Timbres avec la mention « SPECIMEN ». — La hausse et la baisse. — Occasions du mois. — Dernières nouvelles.

CHRONIQUE UNIVERSELLE

CHINE. — Une nouvelle série est en préparation et verra le jour le 1^{er} janvier prochain.

Le 10 cents, catalogué le mois dernier, nous dit notre correspondant de Shanghai, a été émis dans les derniers jours de septembre, pour affranchir spécialement la correspondance étrangère, car d'après la convention de Rome les nouveaux tarifs pour les pays de l'Union postale sont les suivants : 10 cents pour les premiers 20 grammes, et 6 c. par chaque 20 grammes ou fraction de 20 grammes en plus.



CHINE. BUREAUX FRANÇAIS. — La série de 1902 vient de recevoir en surcharge la valeur en CENTS et en PIASTRES répétée en français et en chinois. Il y a ainsi huit valeurs et les timbres employés sont les 5, 10, 15, 20, 25, 50 centimes, 1 et 5 francs.



COSTA-RICA. — Une nouvelle série vient remplacer celle de 1900-03 ; elle comprend dix valeurs, toutes portant une effigie, sauf le 1 centimo qui conserve la statue de Juan Santa-Maria. Certains des grands hommes de Costa-Rica ont conservé les valeurs précédentes, mais tous les cadres ont été changés. Ces timbres sont gravés en taille-douce et superbement imprimés en deux couleurs.

La légende des nouveaux timbres porte seulement : CORREOS, ce qui nous vaut une série de timbres-télégraphe comprenant les valeurs de 5, 10, 25, 50 centimos, 1, 2, 5 et 10 colones ; le type ne nous en est pas encore connu.

Enfin on nous annonce des bandes de 5 et 10 centimos, à l'effigie de Christophe Colomb que nous décrirons dès que nous les aurons vues.

EQUATEUR. — Encore une avalanche de timbres fiscaux surchargés pour servir de timbres-poste ; il est probable qu'ils ont précédé l'émission nouvelle. Les 1, 2, 5 et 10 centavos conservent leur valeur ; le 3 c. est obtenu sur le 20 c. gris.

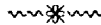


FRANCE. — Le 35 centimes violet a été retouché ; toutes les légendes ont été épaissies et la différence est surtout

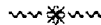
1^{er} type

Type retouché

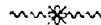
sensible dans le chiffre. La nuance est plus vive et l'ensemble du timbre est très joli.



HONG-KONG. — Un timbre de 6 cents étant devenu nécessaire, sera émis prochainement. On ne dit pas quelle sera sa couleur.



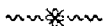
MALACCA. — Le 4 cents rouge qui n'a que quelques mois d'existence prend la couleur violette du 3 c., et celui-ci, à son tour, est imprimé en carmin. Nous ignorons ce qui nous vaut ces changements successifs.



MARIANNES. — *Mekeel's Weekly Stamp News* signale une intéressante série de timbres des îles Mariannes, qui n'a jamais été décrite. Il s'agit de timbres des Philippines de l'émission 1898, qui auraient été employés, pendant une grande partie de l'année 1898, avec la surcharge MARIANAS-ESPANOLAS, en violet, sur deux lignes, dans un cadre octogonal.

Cette émission provisoire s'explique par le fait que, lorsque les Philippines furent acquises par les États-Unis, les îles Mariannes continuèrent, pendant près d'un an, à appartenir à l'Espagne, avant de devenir possession allemande. Or, les timbres en usage aux îles Mariannes étaient ceux de la dernière émission espagnole des Philippines et c'est à ce moment qu'aurait été créée la surcharge décrite ci-dessus et qui a été rencontrée sur des exemplaires de 2, 3, 5, 6 et 8 c. de peso.

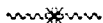
Il reste à savoir si cette émission est régulière, ou si elle est l'œuvre d'un... mystificateur.



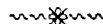
MOYEN-CONGO. — Le Congo français a été divisé en plusieurs parties, ce qui nous vaut une colonie de plus, le Moyen-Congo. Cette nouvelle colonie vient d'être dotée d'une série de seize timbres-poste et pour cela on s'est servi des trois types du Congo. Mais les nouveaux timbres, pour être imprimés en typographie, ont été entièrement refaits et la signature : PUYPLAT a remplacé celle de : DAMMAN. Les trois types ont été ramenés au même format, ce qui fait qu'on a agrandi celui des petites valeurs de 1 à 20 centimes et diminué celui des valeurs en francs. Toutes les inscriptions sont les mêmes, à la différence qu'on lit : MOYEN CONGO au lieu de CONGO FRANÇAIS.

Pour rester impartial il faut dire que la nouvelle œuvre de Puyplat est supérieure à ses productions antérieures, mais nous reprocherons encore l'assemblage des couleurs criardes sur certains timbres.

Faut-il nous attendre à recevoir une série semblable pour les deux autres divisions du Congo : le *Tchad* et l'*Oubangui*? C'est probable, car il n'y a pas de raisons pour qu'elles continuent à se servir des anciens timbres du Congo imprimés en taille-douce.



PARAGUAY. — La série en cours, quoique portant toujours le millésime 1904, se continue par les deux grosses valeurs de 10 pesos orange et noir et 20 pesos olive et noir, au type du 1 peso. Espérons que l'on s'arrêtera là.



PAYS-BAS. — Les timbres-taxe provisoires obtenus sur les timbres commémoratifs de l'amiral Ruyter, ont paru le 1^{er} novembre. Il n'y a pas moins de treize valeurs, ce qui prouve bien le caractère spéculatif de cette émission ; on en trouvera la nomenclature plus loin. La surcharge comporte, en haut : PORTZEGEL ; au-dessous et à droite le chiffre de valeur, puis CENT ou GULDEN sur une troisième ligne. Le stock des timbres de Ruyter qui a servi aux surcharges était le suivant : 30.000 du 1/2 cent ; 40.000 du 1 c. et 20.000 du 2 1/2 c., soit en tout 90.000 timbres pour treize valeurs. Il n'est donc pas surprenant qu'on se soit jeté sur ces timbres qui étaient vendus au guichet de la poste à l'état neuf et oblitéré ?

Le journal *Het Handelsblad* d'Amsterdam du 8 novembre disait :

« Cette semaine il y a eu une grande foule à la poste d'Amsterdam pour tâcher d'y obtenir les timbres-poste de Ruyter avec une surcharge, et vendus maintenant comme timbres-taxe. Depuis quelques jours le *florin* ne peut plus être obtenu ; un marchand de timbres-poste à Amsterdam le vend 3 fl. 50 et 4 florins et il veut encore en doubler le prix. Les timbres-taxe de 1/2 cent sont aussi épuisés, et les marchands le vendent à 5 cents, soit dix fois sa valeur. Toutes les autres valeurs seront probablement épuisées aujourd'hui. »

A la Haye, nous dit notre correspondant, c'était aussi la même chose ; à la date du 11 novembre, on ne pouvait plus que se procurer les valeurs de 5 à 50 cents, et il est probable qu'il n'en reste plus actuellement.

Morale : les timbres de Ruyter, dont personne ne voulait en raison de leur caractère commémoratif et de leur manque d'esthétique, sont disputés par les collectionneurs depuis qu'une surcharge les a rendus encore plus affreux. C'est beau la philatélie, comprise ainsi !



ROUMANIE. — Après le flot de timbres commémoratifs et de bienfaisance de l'année dernière, ce pays change sa série normale. L'effigie du roi Charles est celle que nous connaissons par les commémoratifs, de profil à gauche ; elle est renfermée dans un ovale surmonté d'une petite couronne royale ; en haut dans les angles des branches de laurier et de chêne ; sur les côtés : POSTA, et dans le bas : ROMANIA avec la valeur dans un rectangle à l'angle gauche. La série comprend dix valeurs : les 1 leu et 2 lei sont imprimés en deux couleurs. La dernière série servira encore pendant trois mois concurremment avec la nouvelle, puis sera démonétisée.



SALVADOR. — La série à l'effigie du président Escalon, qui a déjà fourni tant de provisoires, n'aura pas eu une longue durée : elle est remplacée par une nouvelle qui aura probablement le même sort. Le sujet représente le palais national qui occupe toute la largeur du timbre et qui paraît disgracieux par son peu de hauteur ; on dirait plutôt une caserne qu'un palais. Les inscriptions sont dans le haut, et dans le bas la valeur est inscrite sur un cartouche guilloché. Les valeurs sont au nom-

bre de douze, imprimées en deux couleurs, et portent chacune en surcharge noire, la marque de contrôle bien connue, avec écusson, ancre et soleil. Les timbres sont de grand format et bien imprimés en taille-douce, mais aucune signature ne permet de reconnaître le lieu de leur fabrication.



SOUDAN ÉGYPTIEN. — Notre correspondant nous dit que le 4 millièmes a été changé de couleurs parce que celles du premier timbre n'ont pas été agréées par le public.

D'autre part on nous signale l'apparition d'une enveloppe de 1 piastre bleu, au type des timbres-poste, arabe monté sur un chameau.



SUISSE. — Un correspondant de La Chaux-de-Fonds nous envoie des enveloppes de commande de 10 centimes rose, type de 1882, que l'on peut obtenir depuis le 15 octobre dernier. Il y a joint une instruction de la Direction Générale des Postes, contenant en vingt-deux articles les conditions pour l'impression des estampilles d'affranchissement. Le timbrage est fait gratuitement. A partir du 1^{er} novembre, on a dû se servir pour cette impression des nouveaux types dont nous allons parler.

Malgré trois années d'études et tous les éloges, avant la lettre, qui nous ont été prodigués et dont nous nous sommes faits l'écho, il faut convenir que le résultat n'est pas brillant. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire une des nombreuses critiques que nous avons reçues et qui résume toutes les nôtres :

« Je ne me dissimule pas que l'impression générale est défavorable et que le public a été déçu. Toutefois, si nous devons abandonner le modèle de deux à cinq centimes, de M. Albert Welti, à son malheureux sort, je me permettrai de prendre avec conviction la défense du modèle de M. l'Éplatténier (timbres de 10 à 15 centimes), exécuté par M. Geel, de La Chaux-de-Fonds. Je concède aux détracteurs de ce dernier modèle que l'Helvétia occupe beaucoup de place par rapport à l'ensemble du dessin ; j'admets aussi que les Alpes ne sont pas assez marquées, que la main droite est à la fois trop grande et trop osseuse, et même que le menton est peut-être un peu fortement accusé. Mais nous sommes en vérité des gens étranges. La France est-elle parvenue immédiatement à la perfection du modèle actuel de la *Semeuse* de Roty ? N'a-t-elle pas adopté par cinq fois des modi-

fications? N'a-t-elle pas pris un nombre égal d'années pour créer son modèle définitif? N'en a-t-il pas été sensiblement de même en Italie? Il faut être raisonnable et reconnaître sans ambages que le timbre de M. l'Eplattenier représente une belle et noble tentative — susceptible d'améliorations, sans doute, — de nous délivrer des cartouches poncifs et des détails d'ornementation inutiles, de ces Helvétias qui étaient, plutôt que des Suissesses, des Minerves ou des matrones romaines.

Le modèle de M. Welti, en revanche, est quelque peu ridicule, ce dont il ne faut point accuser l'auteur. On se souvient, en effet, que, lors de l'ouverture du concours, on avait laissé aux artistes le choix du mode d'exécution. M. Welti fit un dessin destiné à être exécuté en relief, en deux couleurs, comme les anciens timbres suisses et les timbres bavarois actuels. Mais, le modèle une fois adopté, l'administration déclara que l'impression serait le seul procédé autorisé. Nous regrettons seulement que, dans ces conditions, M. Welti ne se soit pas opposé à l'exécution de son projet, que la gravure devait encore gâter. En effet, tandis que, sur le dessin primitif, on reconnaissait au petit Tell des bras et des jambes, nous ne découvrons plus guère, sur le timbre lui-même, que des saucissons informes.

De telle sorte qu'on en est à se demander s'il ne vaudrait pas mieux renoncer immédiatement à ce modèle bizarre et faire exécuter les timbres de deux à cinq centimes d'après celui de M. l'Eplattenier, légèrement modifié. Il est permis de croire qu'après quelques mois de tâtonnements, nous obtiendrions, sur la base de ce modèle, un timbre-poste que nous oserions montrer avec quelque fierté aux étrangers. »

Certains journaux locaux, notamment l'*Impartial*, ont publié

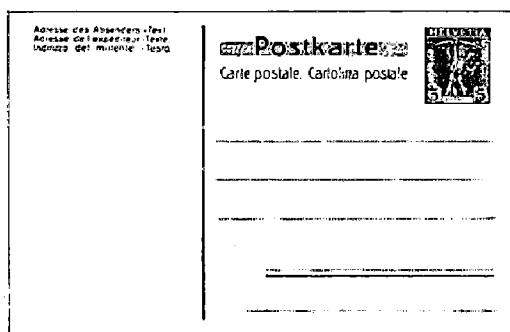


Type définitif

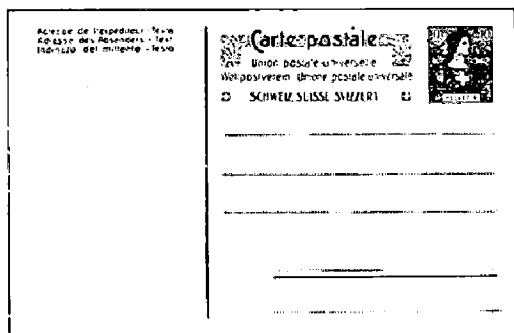
Caricatures

à ce propos des caricatures dont nous donnons ici un aperçu.

Nous avons reçu le 5 centimes vert, au premier type, fils de Tell, et le 10 c. rouge, au second type, Helvétia. Dans ce dernier les chiffres de valeur, répétés cependant aux deux angles supérieurs, sont à peine visibles et nous nous demandons pourquoi sur le premier type il y a le mot : FRANCO qui ne figure pas sur le second.



En même temps ont paru les cartes de 5 et 10 centimes, dans les mêmes couleurs, et nous remarquons qu'elles portent



sur le côté gauche une place pour l'adresse et la correspondance.



SURINAM. — Complément des petites valeurs au type chiffre, par l'apparition des 1, 2, 2 1/2 et 3 cent.; la série, ébauchée en 1901, est donc complète aujourd'hui.



ÉMISSIONS NOUVELLES A CATALOGUER

AUSTRALIE DU SUD

Timbre, type de 1902, refait, dentelé.

10 shill. vert.

CHILI

Enveloppe, effigie à gauche de Christophe Colomb, relief.

10 centavos gris sur jaune.

CHINE

Bureaux français

Timbres de 1902 avec valeur en surcharge noire.



2 cents sur 5 c. vert.

4 » sur 10 c. rose.

6 » sur 15 c. rouge rosé.



8 cents sur 20 c. lilas brun.

10 » sur 25 c. bleu.



20 cents sur 50 c. brun et azuré.

40 cents sur 1 fr. carmin et vert jaune.

2 piastres sur 5 fr. bleu et jaune.

COSTA-RICA

Timbres, effigies diverses, dentelés.



1 cent. brun rouge et bleu, *statue de Juan Santa Maria.*

2 cent. vert et noir, *Juan Mora.*

4 cent. rose et noir, *José M. Canas.*

5 cent. bistre jaune et bleu, *Mauro Fernandez.*

10 cent. bleu et noir, *Branlio Carrillo.*

20 cent. olive et noir, *Julian Volio.*

25 cent. violet gris et noir, *Eusebio Figueroa.*

50 cent. bleu et lilas, *José M. Castro.*

1 colon noir et brun, *Jesus Jimenez.*

2 colon vert et brun rouge, *Juan Rafael Mora.*

(Annuler les timbres annoncés le mois dernier).

DANEMARK

Carte-lettre, type en cours.

10 ore rouge sur blanc.

Type des timbres de jour-

naux annoncés le mois dernier.

ÉQUATEUR

Timbres fiscaux avec CORREOS en surcharge noire, servant comme timbres-poste.

- 1 cent. brun foncé.
- 2 » carmin.
- 5 » vert.
- 10 » noir.

Idem, en plus la valeur.

3 cent. sur 20 c. gris.

ÉRYTHRÉE

Timbre pour lettres express d'Italie avec Colonia Eritrea en surcharge noire.

25 cent. rose.

FRANCE

Timbre, type en cours, retouché, chiffre plus gras, dentelé.

35 centimes violet vif.

Enveloppe

Semeuse, fond plein, sans terrasse.

10 centimes rouge et azuré.

MALACCA

Timbres, type 1903, dentelés.

- 3 cents carmin.
- 4 » violet.

ÉTATS MALAIS

Timbres, type 1901, dentelés.

3 cents rose.

8 » bleu.

MONACO**Timbre-taxe**

Type en cours, dentelé.

1 centime olive.

MOYEN-CONGO

POSSESSION FRANÇAISE

Afrique Occident

Timbres, types divers, dentelés.



- 1 cent. gris et brun.
- 2 » violet et brun.
- 4 » bleu et brun.
- 5 » vert et bleu.
- 10 » rose et bleu.
- 20 » brun et bleu.



- 25 cent. bleu et vert.
- 30 » rouge et vert.
- 35 » rouge brun et bleu.
- 40 » vert foncé et brun.
- 45 » violet et rouge.

50 cent. vert et rouge.
75 » brun et bleu.



1 franc vert et lilas brun.
2 » violet et olive.
5 » bleu et rose.

NICARAGUA

Enveloppe de 1900 avec millésime 1907 en surcharge noire.

10 centavos violet.

NIGER DU SUD

Carte, type 1904.

1 et 1 p. carmin sur chamois.

PAPOUASIE

Type des timbres annoncés



précédemment.

PARAGUAY

Timbres, type en cours, millésime 1904, dentelés.

10 pesos orange et noir.
20 » olive et noir.

PAYS-BAS

Timbres-taxe, timbres commémoratifs de l'amiral Ruyter avec PORTZEGEL et valeur en surcharge noire.



1/2 cent. sur 1 c. lilas.
1 » sur 1 c. lilas.
1 1/2 » sur 1 c. lilas.
2 1/2 » sur 1 c. lilas.
5 » sur 2 1/2 c. rouge.
6 1/2 » sur 2 1/2 c. rouge.
7 1/2 » sur 1/2 c. bleu.
10 » sur 1/2 c. bleu.
12 1/2 » sur 1/2 c. bleu.
15 » sur 2 1/2 c. rouge.
25 » sur 1/2 c. bleu.
50 » sur 1/2 c. bleu.
1 guld. sur 1/2 c. bleu.

ROUMANIE

Timbres, effigie à gauche, dentelés.

1 ban brun.
3 bani brun rouge.
5 » vert.
10 » rose.
15 » violet.
25 » bleu.
40 » vert.
50 » orange.
1 leu brun et noir.
2 lei vert et noir.

SAINT-CRISTOPHE

Timbre, type 1903, dentelé.

1/2 penny vert.

SAINTE-LUCIE

Timbres, type 1902, dentelés.

1 penny carmin.

2 1/2 pence bleu.

SALVADOR

Timbres, palais national, dentelés.



- 1 centavo vert et noir.
- 2 » rouge et noir.
- 3 » jaune et noir.
- 5 » bleu et noir.
- 6 » vermillon et noir.
- 10 » violet et noir.
- 12 » violet et noir.
- 13 » brun foncé et noir
- 24 » carmin et noir.
- 26 » brun et noir.
- 50 » orange et noir.
- 100 » bleu clair et noir.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Enveloppe, arabe monté sur un chameau.

1 piastre bleu.

SUISSE

Timbres, types divers, dentelés.



5 centimes vert, fils de Tell.



10 centimes rouge, Helcétia.

Enveloppe de commande, timbre de 1882.

10 centimes rose.

Cartes, type des nouveaux timbres.

5 cent. vert sur crème.

10 » rouge sur crème.

SURINAM

Timbres, type 1901, chiffre, dentelés.

1 cent olive.

2 » brun rouge.

2 1/2 » vert.

3 » orange.

CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Les emblèmes de la Poste (suite (1)). Poste aérienne : colombes, ballons, etc. — Dès la plus haute antiquité, les poètes se sont plu à considérer certains oiseaux comme porteurs d'heureuses nouvelles, confiant ce rôle de préférence à l'hirondelle ou à la colombe.

(1) Voir n° 323, 324 et 325.

Cette dernière fait son apparition au déluge comme messagère de la paix ; nous la voyons également dans la mythologie, trainant le char de Vénus et à l'occasion lui servant de courrier ailé. Il est donc tout naturel de la rencontrer sur les tim-



bres et l'on ne peut imaginer en la circonstance de symbole plus gracieux et plus poétique tout à la fois.

Les pigeons si rapides et d'un instinct si sûr pour se guider dans les airs sont actuellement utilisés avec succès. Ils deviendraient en cas de guerre de précieux auxiliaires pour la poste,



comme ils l'ont prouvé d'ailleurs en 1870, lorsque les malheureux Parisiens assiégés et isolés du reste du monde n'avaient plus pour communiquer avec l'extérieur que la voie aérienne et qu'ils employaient les pigeons voyageurs et les ballons.



Enfin, dans ces dernières années, certains pays ont fait graver sur leurs timbres l'hôtel des postes de leur capitale, cherchant ainsi à évoquer l'idée de l'institution elle-même par la vue du monument.

Mais, quelle que soit l'image représentée, tous les ornements emblématiques dont nous venons de parler sont bien propres à symboliser la poste. Ils nous en montrent les moyens et nous en font toucher du doigt les rouages. Par leur énumération rapide, nous nous rendons compte des progrès accomplis, nous constatons les améliorations successives tendant toujours à un fonctionnement plus parfait et à une rapidité plus grande. En un mot, ils nous acheminent graduellement en passant par la roue ailée vers les foudres, symboles de la vitesse idéale enfin réalisée par l'électricité et mise au service de la poste dans le télégraphe.

Le télégraphe. — Ses emblèmes. — La plupart des pays se sont efforcés sur leurs timbres télégraphique de représenter l'électricité d'une manière frappante pour l'esprit et faisant



image. A cet effet, renouvelant une forme tirée de l'antique, ils ont généralement employé les foudres.

Ces derniers y sont d'habitude figurés par des lignes en zigzags terminées par un dard ainsi que nous pouvons nous en



assurer en considérant les timbres d'un grand nombre d'États.

Ils sont disposés de diverses manières, souvent en faisceaux ou en gerbes; quelquefois même ils composent le cadre ou servent de simples ornements.

Cette dernière fait son apparition au déluge comme messagère de la paix; nous la voyons également dans la mythologie, trainant le char de Vénus et à l'occasion lui servant de courrier ailé. Il est donc tout naturel de la rencontrer sur les tim-



bres et l'on ne peut imaginer en la circonstance de symbole plus gracieux et plus poétique tout à la fois.

Les pigeons si rapides et d'un instinct si sûr pour se guider dans les airs sont actuellement utilisés avec succès. Ils deviendraient en cas de guerre de précieux auxiliaires pour la poste,



comme ils l'ont prouvé d'ailleurs en 1870, lorsque les malheureux Parisiens assiégés et isolés du reste du monde n'avaient plus pour communiquer avec l'extérieur que la voie aérienne et qu'ils employaient les pigeons voyageurs et les ballons.



Enfin, dans ces dernières années, certains pays ont fait graver sur leurs timbres l'hôtel des postes de leur capitale, cherchant ainsi à évoquer l'idée de l'institution elle-même par la vue du monument.

Mais, quelle que soit l'image représentée, tous les ornements emblématiques dont nous venons de parler sont bien propres à symboliser la poste. Ils nous en montrent les moyens et nous en font toucher du doigt les rouages. Par leur énumération rapide, nous nous rendons compte des progrès accomplis, nous constatons les améliorations successives tendant toujours à un fonctionnement plus parfait et à une rapidité plus grande. En un mot, ils nous acheminent graduellement en passant par la roue ailée vers les foudres, symboles de la vitesse idéale enfin réalisée par l'électricité et mise au service de la poste dans le télégraphe.

Le télégraphe. — Ses emblèmes. — La plupart des pays se sont efforcés sur leurs timbres télégraphe de représenter l'électricité d'une manière frappante pour l'esprit et faisant



image. A cet effet, renouvelant une forme tirée de l'antique, ils ont généralement employé les foudres.

Ces derniers y sont d'habitude figurés par des lignes en zigzags terminées par un dard ainsi que nous pouvons nous en



assurer en considérant les timbres d'un grand nombre d'États.

Ils sont disposés de diverses manières, souvent en faisceaux ou en gerbes; quelquefois même ils composent le cadre ou servent de simples ornements.

Sur quelques timbres les foudres affectent parfois une forme un peu différente de celle ordinairement en usage.



Sur les timbres télégraphe de l'Empire Français l'aigle tient dans ses serres un foudre constant en une espèce de fuscau, du milieu duquel sortent en zigzags plusieurs dards.



Le foudre ainsi représenté est l'attribut de Jupiter. Il le lançait sur la terre pour châtier les parjures et punir les méchants. La mythologie nous apprend qu'il fut forgé par Vulcain dans le sein de l'Etna.

Quelques pays ont en outre joint aux foudres sur leurs timbres télégraphe des roues ailées, des étoiles ailées ou différents attributs, ajoutant ainsi au premier un nouveau symbole de rapidité.



Avec moins de recherche l'Allemagne nous montre sur ses timbres télégraphe une simple flèche traversant un cercle; emblème sobre s'il en fut mais pourtant expressif.

Pour représenter le télégraphe sous une forme plus réelle, le Brésil, le Japon et d'autres États encore ont imaginé de reproduire sur leurs vignettes soit un appareil électrique ou la



pile qui engendre le courant, voire même les fils qui le conduisent et le distribuent.

C'est ainsi que sur plusieurs timbres-poste et timbres télégraphe on remarque avec à propos des lignes télégraphiques.



Citons en passant le 10 sen du Japon sur lequel se trouve un ornement répété aux quatre angles et qui n'est autre que l'isolateur du fil conducteur. Ce fil sert ainsi de cadre au timbre; l'idée est amusante et originale.



Enfin quelques artistes n'ont pas craint de représenter sur les timbres l'électricité sous une forme allégorique.

Laisant libre cours à la fantaisie ils l'ont personnifiée sous



différents aspects, et nous devons convenir que ces conceptions artistiques et variées ne sont pas les moins intéressantes qu'il était possible d'imaginer en la circonstance.



LA FIN DES COLLECTIONS

Sous cette rubrique nous avons signalé, en 1899, la tentative d'un inventeur anglais qui proposait au Post Office de Londres de construire une machine automatique affranchissant et annulant les lettres déposées par le public.

Depuis, l'idée a fait son chemin et nous en trouvons l'écho dans l'extrait suivant du rapport du *Postmaster General* de la Nouvelle-Zélande pour l'année fiscale 1906-07 :

MACHINE A AFFRANCHIR LES LETTRES ET TÉLÉGRAMMES

En 1904, l'*Automatic Stamping Company (Limited)* construisit, sur l'indication du département des Postes, une machine à affranchir et le *Postmaster General* conclut un arrangement avec la Compagnie, lui permettant de fabriquer 50 machines et de s'en servir du 1^{er} janvier 1905 au 31 décembre 1910. La permission fut donnée à la Compagnie en janvier dernier de placer 50 machines supplémentaires dans des administrations particulières dans chacune des villes de Christchurch, Dunedin, Invercargille et Wellington.

Les machines sont vendues ou louées à des maisons de commerce sérieuses approuvées par l'Administration, dans le but d'affranchir à l'avance les articles postaux et les télégrammes intérieurs. Aucune revente ou sous-location n'est

permise sans l'approbation du *Postmaster General*. Les coins de cette machine impriment les valeurs de 1/2 d., 1 d., 3 d. et 1 s. Les premières machines ont été faites sur le principe du « sou dans la fente » (*coin-in-the-slot*). L'introduction d'un souverain dans la fente permet l'impression de timbres jusqu'à concurrence de £1, une fois la machine automatiquement verrouillée.

L'insertion d'un autre souverain permet à la machine de recommencer. L'usage de pièces de monnaie a été évité depuis et remplacé par un indicateur-enregistreur. Pour obtenir l'impression on tourne une poignée comme dans une caisse-enregistreuse. La machine partant de zéro enregistre le montant de chaque impression, en montrant le total dépensé sur un cadran. Quand 1 £ a été employé, le montant est automatiquement reporté et la machine continue. L'employeur peut contrôler du dehors sa dépense jusqu'à concurrence de £ 20 et alors l'enregistreur, s'il le faut, revient à zéro. Le cadran est fait de la même manière qu'un compteur à gaz. Une encre spéciale est employée pour l'impression et par l'emploi d'un simple réactif la fraude peut être aisément découverte. Chaque série de coins a une marque distinctive indiquant par quelle machine les objets ont été timbrés. Le contrôle fait par l'administration empêche toute fraude, chaque coin donne une impression circulaire autour de la légende « New Zealand Postage Paid » la valeur étant indiquée dans un cercle intérieur. Il y a à présent quelques-unes de ces machines en usage à Christchurch. Les détenteurs constatent qu'ils peuvent la mettre en place aussi aisément que l'enlever. Toutes les machines fonctionnent d'une façon satisfaisante.

Un appareil analogue vient d'être essayé à Paris.

Nous avons pu joindre l'inventeur qui nous a dit ignorer complètement l'existence de machines anglaises similaires.

Voici ce qu'il nous a déclaré :

— Mon appareil imprime sur les lettres, au moyen d'un cachet en caoutchouc, un timbre-poste au type Semeuse, d'un dessin rudimentaire ; je me propose de faire ultérieurement une gravure sur cuivre mieux conditionnée.

En même temps que la figurine, l'enveloppe reçoit la date et l'indication de la levée et un cadran enregistre le nombre des lettres déposées.

— Mais ne craignez-vous pas qu'on introduise dans votre appareil de la fausse monnaie, des jetons par exemple comme cela se pratique couramment.

— J'ai pensé à cette objection et un dispositif très simple permet de reconnaître à quelle lettre s'applique la fausse pièce, de là à retrouver le délinquant il n'y a qu'un pas, et puisqu'il s'agit d'un service public il suffira d'édicter des peines sévères contre ces fraudes pour qu'elles deviennent extrêmement rares.

D'ailleurs j'ai proposé mes services à un Directeur du Sous-Secrétariat des postes et je puis vous dire que la perspective de simplifier d'une façon si complète et la fabrication des timbres-

poste et la manipulation du départ l'a tout d'abord séduit. Je ne désespère pas d'arriver à un bon résultat de ce côté.

D'autre part, un fonctionnaire de l'administration des postes nous a fait ressortir quelques-uns des inconvénients que ce système présenterait :

1° Incommodité qui résulterait pour les courriers des importantes maisons de commerce du dépôt alternatif des décimes et des lettres ;

2° Abondance de billon dans les caisses postales ;

3° Comment se comportera l'appareil lorsqu'on introduira une lettre d'un poids supérieur ?

Bien entendu les plis à destination de l'étranger, les imprimés, les lettres recommandées devront être traitées comme par le passé.

En attendant que l'administration décide officiellement du sort de ces machines nous demandons à ceux de nos abonnés qui auraient en leur possession des lettres de Nouvelle-Zélande affranchies mécaniquement de vouloir bien nous les communiquer.

Les faux timbres type Semeuse devant la Justice

Cette affaire, que nous avons longuement exposée dans nos numéros de mars et avril dernier, vient d'avoir son épilogue devant la 11^e chambre du Tribunal correctionnel de la Seine.



Photogravure d'un timbre faux de 10 centimes, type 1903

A défaut du véritable auteur des contrefaçons, le Parquet avait poursuivi un marchand de timbres M. C... pour infraction à la loi du 11 juillet 1885. Cette loi est ainsi conçue :

Sont punis d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de 16 à 2.000 francs :

1° La fabrication, la vente, le colportage et la distribution de tous imprimés ou formules obtenus par un procédé quelconque qui, par leur forme extérieure, présenteraient avec les vignettes et timbres du service des Postes et Télégraphes et, généralement, avec les valeurs fiduciaires émises par l'État, une ressemblance de nature à faciliter l'acceptation desdits imprimés ou formules aux lieu et place des valeurs imitées.

M. C... a reconnu avoir acheté à la Bourse aux timbres, à un inconnu, une quinzaine de timbres incriminés neufs et oblitérés à raison de 0 fr. 50 chaque.

Il en a cédé trois exemplaires à M. Schnebelin pour 15 fr. et c'est cette opération commerciale qui l'a amené à la barre des prévenus.

Deux inspecteurs de l'administration des Postes viennent déposer. L'avocat de C..., M^e Chamboissier, s'efforce de prouver la bonne foi de son client. Il soutient que la détention et la vente de timbres faux oblitérés ne sont pas punissables.

— Ce ne sont plus des faux timbres, plaide-t-il, puisqu'ils ont déjà servi. On se trouve alors en présence de simples vignettes sans valeur postale et la loi, dans ce cas, n'est pas applicable.

Mais le Substitut, M. Monnot des Angles, soutient l'accusation. Pendant 20 minutes il développe un réquisitoire sévère.

— Il est incontestable, dit-il en terminant, que des contrefaçons si parfaites peuvent causer un tort considérable à l'Etat. Les termes de la loi de 1885 sont formels et je requiers contre le prévenu l'application de cette loi.

Le Tribunal rend ensuite le jugement suivant :

Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats, que depuis moins de trois ans, à Paris, C... a fabriqué (1) et vendu des vignettes présentant, par leur forme extérieure avec les timbres de service des postes et télégraphes, une ressemblance de nature à faciliter l'acceptation desdites vignettes aux lieu et place des timbres imités :

Délit prévu et puni par les articles 1, 2 et 3 de la loi du 11 juillet 1885 :

Faisant application desdits articles :

Condamne C... à 50 francs d'amende et aux dépens :

Prononce la confiscation des vignettes ou timbres saisis et en ordonne la destruction.

Il résulte de ce jugement qu'il est interdit de vendre, même comme objets de collections et quels qu'en soient les prix, des contrefaçons de timbres français neuves ou oblitérées. C'est une jurisprudence qu'il faut retenir.

(1) C'est sans doute par suite d'une erreur du copiste que le mot *fabriqué* est employé ici, puisque la preuve n'en a pas été faite. La peine, du reste, ne serait pas en proportion avec le délit.

À l'occasion des Fêtes

de Noël et du Jour de l'An

et pour répondre au désir exprimé par beaucoup de nos clients, nous avons l'avantage de prévenir notre clientèle

qu'exceptionnellement

nos Magasins seront ouverts de 10 heures à 6 heures le
Dimanche 22 Décembre, avant Noël, et le Dimanche
29 Décembre, avant le Jour de l'An.

NOTES QUESTIONS & RÉPONSES

Petits carnets-réclame de timbres-poste. — Depuis quelque temps on met en vente dans certains bureaux de tabac des petits carnets-réclame de timbres à 0 fr. 10.

Ces timbres sont collés au centre d'un cadre de couleur qui, à première vue, semble faire partie du timbre lui-même et qui porte en exergue le nom d'une maison de commerce ou une réclame de propagande en faveur de l'anti-alcoolisme.



Comme ces carnets contenant 6 timbres ne sont vendus que 0 fr. 50 on comprend l'empressement du public à les acquérir et l'avantage que peuvent en retirer les débits qui en sont détenteurs. Sur la réclamation des débits de tabac moins favorisés et des facteurs qui ont une petite remise sur les timbres qu'ils vendent, il est à prévoir que l'existence de ces petits carnets ne sera pas de longue durée et ceux qui voudraient s'en procurer, tant à titre de curiosité que pour bénéficier d'une réduction temporaire, feront bien de se hâter.

* * *

Ce qu'on voit sur les timbres de Scinde. — On nous demande la signification des lettres contenues dans le cœur occupant le centre du timbre de Scinde de 1851.

Ces lettres sont le monogramme d'une Compagnie anglaise *East India Company*.



Quant au petit dessin placé au-dessus du cœur et figurant assez un chiffre 4, c'est une modification de la tête de flèche (*broad arrow*), emblème dont la Compagnie des Indes avait fait usage depuis le règne de Charles II.

* * *

Timbres de l'expédition arctique. — L'expédition arctique française nous adresse la communication suivante :

* * *

* * *

Nous aurions l'intention de faire imprimer un timbre de notre expédition.

Tout souscripteur de 5 francs le recevrait de Tromsø, en bleu, en même temps que le timbre norvégien.

Tout souscripteur de 10 francs le recevrait de la côte Mourmane lapone, en rouge, en même temps que le timbre russe.

Tout souscripteur de 20 francs le recevrait de la côte Mourmane lapone, en bleu, en rouge, en vert et en jaune, en même temps que le timbre russe.

Le timbre représenterait le navire de l'expédition, un phoque et un morse.

Les souscripteurs, montés sur ce bateau, en verraient ainsi pour leur argent, de toutes les couleurs. Après cet essai et vu les progrès de la science et l'imagination des explorateurs, attendons-nous à voir surgir un jour ou l'autre le timbre des expéditions sous-marines ou de la navigation aérienne !

Est-il besoin d'ajouter que ces vignettes n'ont aucun intérêt philatélique et qu'elles sont rejetées des collections sérieuses comme l'ont été du reste les fameux timbres du Spitzberg que nous reproduisons ci-contre et qui ont été émis en 1896 dans un but spéculatif.



* * *

Emploi de la monnaie française sur les timbres-télégraphe de Bavière. — L'intéressant article de M. Bataille paru dans dans les numéros 324 et 325 du *Collectionneur de timbres-poste* sur les systèmes monétaires allemands, nous remet en mémoire des notes que nous avons préparées autrefois sur les timbres-télégraphe bavarois émis en 1870 et désignés par les numéros 31 à 38 de notre catalogue.

Cette série comprend les valeurs suivantes :

1/2	silbergrosche.
1	»
7	silbergroschen = 25 centimes.
14	» = 50 »
28	kreuzer = 1 franc.
1	florin 24 kr. = 3 francs.
4	» 40 » = 10 »
23	» 50 » = 50 »



Il était en effet intéressant de se demander pourquoi cet emploi simultané de deux sortes de monnaies et nous nous sommes dans ce but livré à une petite enquête qui jusque'à présent n'a donné que des hypothèses.

Faut-il supposer un vestige de l'influence française laissée par l'ancienne alliance de Maximilien-Joseph avec Napoléon Ier ou envisager simplement la question pratique d'une entente internationale entre les administrations françaises et bavaroises à propos des tarifs télégraphiques ?

A première vue, cette dernière hypothèse paraîtrait plus vraisemblable si l'on remarque que la conversion en chiffres ronds des deux sortes de monnaies employées correspond toujours à la valeur française, tandis que, au contraire, la valeur fractionnaire est exprimée en monnaies allemandes, ce qui tendrait bien à démontrer que la base sur laquelle a été établi le système est le franc et non pas le florin. Or, logiquement, une pareille détermination aurait plutôt été prise dans un but de commodité facilitant l'emploi des monnaies que par un sentiment problématique de déférence envers les idées françaises.

Par sa nature, cette question nous semble pouvoir être plus facilement résolue par des philatélistes allemands, mais elle intéressera certainement un grand nombre de nos lecteurs et nous ne manquerons pas de publier les communications qui nous parviendront sur ce sujet.

*
**

Corps expéditionnaire du Maroc. — Indépendamment



des marques que nous avons signalées, les postes du corps de débarquement emploient le timbre à date ci-contre : « *Tresor et postes aux armées, Casablanca* ». Le renforcement de nos troupes à Oudja et les opérations qui se préparent du côté de notre frontière algérienne vont sans doute rendre nécessaire la création de nouvelles

marques postales militaires. Nous en recevons volontiers communication.

*
**

Date de l'invention de l'enveloppe. — D'après certains de nos confrères on aurait célébré, il y a deux mois, le centenaire de l'invention de l'enveloppe des lettres. On cite même le nom de l'inventeur, le papetier Brewes de Brighton. Cette information, reproduite dans un grand nombre de journaux spéciaux et même dans la grande presse, est inexacte quant à la date de

l'invention en question. Nous avons noté dans nos collections de marques postales des enveloppes, faites à la main, remontant à 1660 et 1667 et originaires de Castelnaudary et de Toulouse. Il en existe évidemment de plus anciennes encore. Le règlement royal de 1644 fixant le prix du port des lettres fait du reste mention des lettres avec enveloppes :

« Les maîtres des courriers de Paris, Lyon.... prendront quatre sols des lettres simples, cinq sols des doubles auxquelles il y a enveloppes.... »

Le règlement du 11 avril 1676 prévoit également les tarifs suivants :

Lettre simple : 4 sols.

Lettre avec enveloppe : 5 sols.

Double lettre : 6 sols.

L'invention des enveloppes paraît donc remonter à la première partie du XVII^e siècle.

PETITE CORRESPONDANCE

Georges B. à P. — Les timbres d'Autriche de 1900 ont les chiffres de la valeur en noir sur fond de couleur, tandis que ceux de 1904-06 ont les chiffres tantôt en couleur sur blanc, tantôt en noir sur blanc, tantôt en blanc sur fond de couleur.

R. F. Paris 7^e. — La N^o Zélande a bien émis un vign en faveur de l'*Entressel Penny Postage*, même sans condition de réciprocité, mais la France n'a pas adhéré à ce tarif et c'est ce qui explique la surtaxe dont vous vous plaignez.

C. M. Milan. — Sans valeur pour nous.

L. N. 165. — Le timbre de 75 c. de Kouang-Tcheou-Wan a été tiré à 300 exemplaires et non à 150 comme on l'a publié. Quant au timbre de 35 c. il en a été tiré 9,000 pour Canton et 6,000 pour chacun des autres bureaux.

Léon R. à P. — La croix manuscrite ou imprimée que l'on voit sur certains télégrammes provenant de l'étranger ou des colonies et à destination de Paris, signifie « extérieur ». Ce signe est employé pour un contrôle de statistique.

B. de C. — La variété est mentionnée sur notre nouveau catalogue de France (prix : 15 centimes franco).

P. E. — La variété franchement orange du timbre 10 c. Semeuse provient d'une manipulation chimique.

M. L. à V. — C'est par suite d'une erreur typographique que le cliché de la page 345 (marque japonaise) a été imprimé à l'envers.

Ernest G. — L'affranchissement des lettres n'est que de 1 p. par 1 2 once, non seulement pour l'Angleterre et ses Colonies, mais aussi pour les pays suivants : Etats-Unis et possessions, Chili, Costa-Rica, Italie, Liberia, Mexique, Nicaragua, Pérou, Portugal et Colonies, Serbie, Siam, Tonga. C'est le début de la mise en pratique de l'*Universal Penny Postage*; il est probable que cette liste s'allongera.

G. S. à L. — 1^o Non ces dessins sont plutôt agrandis; 2^o les feuilles complémentaires de la 14^e édition de l'Album universel paraîtront en février prochain; 3^o vignette de propagande de Don Carlos.

E. M. à Lyon. — De 3 à 5 fr. suivant État.

E. L. à G. — Les timbres d'Alsace-Lorraine ont servi exclusivement dans les départements occupés par les armées allemandes (voir notre ouvrage sur les timbres français, page 257 et suivantes).

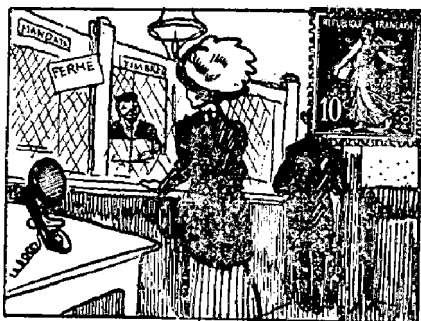
C. à Romans. — Le décret du 23 mars 1901 (article 1) dit nettement : « La franchise pour l'expédition de 2 lettres simples est acquise aux hommes en activité de service des armées de terre et de mer et de l'*armée coloniale*. »

Il est donc tout naturel de rencontrer le timbre de franchise militaire dont vous nous parlez avec une oblation coloniale.

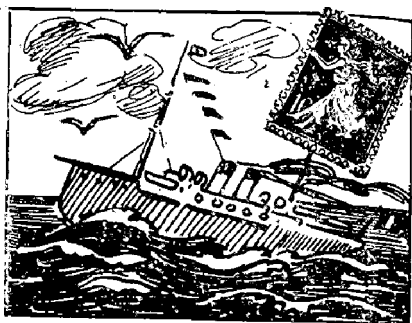
Louis T. — Les timbres de service avec fausses surcharges dont il a été question page 349 sont en effet ceux de Luxembourg.

A. M.

Les Pérégrinations de la Semeuse



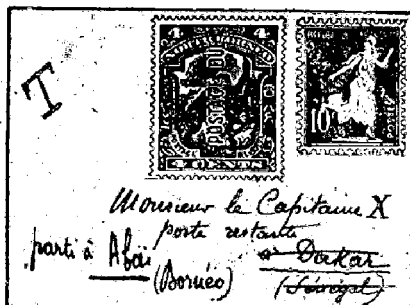
J'avais à peine quelques mois d'existence lorsque je fus destinée à affranchir une lettre adressée au Sénégal, à M. X..., capitaine au long cours.



La traversée fut pénible et le mal de mer ne m'épargna guère.



Enfin me voici à Dakar. Il fait une chaleur épouvantable : j'apprends que le capitaine X... est parti pour l'île de Bornéo où l'on m'exposé aussitôt.



Là, sous prétexte que ma valeur est insuffisante, on m'a joint un compagnon terrible dont le voisinage me fait trembler.



Le courrier de France apporte alors une bien mauvaise nouvelle : il paraît qu'à Paris mes anciennes compagnes sèment toujours dans l'obscurité et ne peuvent plus discerner l'ivraie du bon grain ; que de plus elles ont été dépossédées du seul bien qui leur restait, de leur pauvre petit lopin de terre.



Comme un sort semblable m'est sans doute réservé plus tard, je lâche mon sac qui me pèse et je préfère en finir avec l'existence.

COLLECTIONS D'OCCASION

Aperçu de quelques collections offertes à des prix très avantageux

N° 436. — *Cahier contenant environ 1,027 timbres en bon état, savoir :*

France 73 t., Allemagne Emp. 36 t., Gde Bretagne 42 t., Espagne 26 t., Italie 28 t., Belgique 30 t., Suisse 34 t., Autriche 32 t., Pays-Bas 15 t., Roumanie 16 t., Monaco 3 t., Grèce 33 t., Bulgarie 13 t., Malacca 3 t., E.-Unis 44 t., Mexique 13 t., Brésil 12 t., Argentine 30 t., Chili 20 t., Haiti 17 t., Egypte 10 t., Canada 9 t., Costa-Rica 5 t., Siam 6 t., Dominicaine 13 t., Trinité 5 t., Tunisie 14 t., Levant 12 t., Martinique 9 t., Maurice 15 t., Transvaal 11 t., Natal 4 t., Guadeloupe 7 t., Indo-Chine 10 t., Japon 25 t., Hong-Kong 8 t., Indes Angl. 9 t., etc.

Prix : 40 fr. (port, 85 cent.).

N° 437. — *Collection de 1,637 timbres en bon état, collés sur des feuilles mobiles, savoir :*

Allemagne Emp. 51 t., Autriche 35 t., Bavière 22 t., Belgique 47 t., Bulgarie 11 t., Russie 15 t., Danemark 17 t., Espagne 89 t., Eglise 4 t., France 99 t., Colonies fr. 56 t., Tunisie 5 t., Gde Bretagne 50 t., Grèce 14 t., Allemagne Emp. 15 t., Italie 50 t., Portugal 22 t., Luxembourg 15 t., Pays-Bas 29 t., Prusse 5 t., Saxe 3 t., Serbie 12 t., Suède 10 t., Norvège 17 t., Suisse 34 t., Uruguay 16 t., Inde Néerl. 8 t., Labuan 13 t., Brésil 20 t., Argentine 34 t., Guatemala 13 t., Haiti 10 t., Colombie 15 t., E.-Unis 46 t., Chili 24 t., Pérou 24 t., Equateur 8 t., Canada 16 t., Victoria 17 t., Malacca 8 t., Indes Angl. 5 t., Orange 2 t., Natal 4 t., Nlle Zélande 12 t., Cap de Bne Esp. 8 t., Hawaï 4 t., Jamaïque 8 t., Barbade 4 t., Terre-Neuve 8 t., Malte 3 t., Japon 18 t., Antilles Esp. 27 t., Nyassa 8 t., Egypte 20 t.,

Prix : 80 fr. (port, 85 cent.).

N° 438. — *Album contenant environ 3,686 timbres en bon état, savoir :*

Allemagne 14 t., Allemagne Emp. 60 t., Autriche 81 t., Bavière 31 t.,

Belgique 58 t., Crète 10 t., Danemark 23 t., Eglise 8 t., Espagne 98 t., France 107 t., Gibraltar 6 t., Gde Bretagne 52 t., Grèce 52 t., Hongrie 44 t., Islande 5 t., Italie 78 t., Levant All. 7 t., Levant Fr. 13 t., Russe 3 t., Lombardo 9 t., Luxembourg 23 t., Monaco 7 t., Norvège 30 t., Pays-Bas 57 t., Portugal 47 t., Russie 28 t., Serbie 34 t., Suède 52 t., Suisse 47 t., Açores 11 t., Abyssinie 5 t., Angola 17 t., Cap de Bne-Espérance 17 t., Congo belge 9 t., Côte-d'Or 2 t., Côte des Somalis 7 t., Erythrée 10 t., Egypte 25 t., Guinée fr. 10 t., Lagos 4 t., Malte 8 t., Maroc 8 t., Maurice 24 t., Natal 8 t., Niger du Sud 3 t., Nyassa 8 t., Orange 10 t., Sénégal 13 t., Seychelles 4 t., Soudan Egypt. 5 t., Transvaal 17 t., Tunisie 22 t., Canton 6 t., Ceylan 23 t., Chypre 8 t., Hong-Kong 14 t., Indes Angl. 48 t., Inde Néer. 36 t., Johore 6 t., Malacca 26 t., Pérah 5 t., Siam 12 t., Sirmoor 5 t., Australie Occ. 8 t., du Sud 12 t., Fidji 5 t., Nlle Calédonie 21 t., Nlle Zélande 16 t., Philippines 26 t., Sarawak 5 t., Victoria 21 t., Argentine 59 t., Barbade 7 t., Bermudes 5 t., Bolivie 34 t., Brésil 54 t., Canada 36 t., Chili 54 t., Costa-Rica 28 t., Antilles Esp. 45 t., Curaçao 13 t., Dominicaine 21 t., E.-Unis 77 t., Falkland 2 t., La Grenade 4 t., Guyane Angl. 12 t., Haiti 38 t., Jamaïque 19 t., Honduras britannique 6 t., Martinique 13 t., Panama 9 t., Pérou 48 t., Ste-Lucie 4 t., Surinam 3 t., Terre-Neuve 12 t., Trinité 9 t., Vénézuëla 25 t., etc.

Prix : 250 francs.

N° 439. — *Album Universel, 1^{er} et 2^e volumes, 11^e édition, contenant environ 3,668 timbres en très bon état, savoir :*

Gde Bretagne 42 t., Suède 58 t., Norvège 38 t., Islande 7 t., Danemark 41 t., Saxe 5 t., Bade 4 t., Wurtemberg 48 t., Bavière 44 t., Allemagne Emp. 54 t., Autriche 102 t., Hongrie 57 t., Suisse 58 t., Pays-Bas 70 t., Belgique 58 t., France 86 t., Monaco 20 t., Espagne 93 t., Portugal 49 t., Gibraltar 7 t., Italie 80 t., St-Marin

10 t., Malte 7 t., Russie 34 t., Finlande 25 t., Bosnie 24 t., Monténégro 14 t., Serbie 41 t., Roumanie 66 t., Bulgarie 55 t., Turquie 30 t., Grèce 68 t., Levant All. 4 t., Angl. 2 t., Autr. 22 t., Fr. 11 t., Vathy 3 t., Levant Russe 14 t., Crète 4 t., Egypte 38 t., Tunisie 18 t., Açores 8 t., Cap-Vert 7 t., Gambie 2 t., Libéria 10 t., Côte-d'Or 6 t., Congo Fr. 9 t., Belge 6 t., Cap de Bne-Esp. 9 t., Natal 14 t., Transvaal 18 t., Zambéze 6 t., Réunion 14 t., Maurice 28 t., Seychelles 4 t., Abyssinie 7 t., etc.

2^e vol. — Chypre 7 t., Perse 47 t., Chamba 6 t., Sirmoor 6 t., Nowanuggur 4 t., Holkar 4 t., Haiderabad 5 t., Inde Angl. 58 t., Johore 2 t., Selangor 2 t., Malacca 8 t., Siam 6 t., Hong-Kong 8 t., Macao 9 t., Japon 54 t., Philippines 14 t., Bornéo 36 t., Inde Néerl. 34 t., Australie Occ. 12 t., du Sud 9 t., Victoria 34 t., Nlle G. du Sud 19 t., Queensland 27 t., Nlle Zélande 22 t., Nlle Calédonie 6 t., Fidji 3 t., Canada 50 t., Terre-Neuve 20 t., E.-Unis 80 t., Bermudes 4 t., Turk 4 t., Antilles Esp. 30 t., Haïti 48 t., Dominicaine 19 t., Jamaïque 21 t., Martinique 12 t., Ste-Lucie 6 t., Barbade 13 t., St-Vincent 7 t., Grenade 7 t., Trinité 14 t., Curaçao 19 t., Salvador 97 t., Costa-Rica 47 t., Vénézuëla 71 t., Colombie 89 t., Equateur 35 t., Brésil 89 t., Pérou 40 t., Chili 51 t., Bolivie 38 t., Paraguay 27 t., Argentine 100 t., Uruguay 36 t., etc.

Prix : 300 francs.

N° 440. — *Album Universel, 13^e édition, contenant environ 2,164 timbres en bon état :*

Gde Bretagne 42 t., Suède 54 t., Islande 4 t., Saxe 4 t., Bade 12 t., Wurtemberg 13 t., Bavière 29 t., Allemagne Emp. 50 t., Autriche 69 t., Hongrie 37 t., Suisse 44 t., Pays-Bas

63 t., Belgique 62 t., France 106 t., Espagne 67 t., Portugal 39 t., Malte 7 t., Russie 17 t., Bosnie 6 t., Bulgarie 23 t., Grèce 39 t., Levant Autr. 10 t., Fr. 7 t., Egypte 22 t., Tunisie 23 t., Maroc bur. angl. 2 t., Côte-d'Or 2 t., Congo belge 3 t., Cap. de Bne-Esp. 10 t., Natal 3 t., Transvaal 11 t., Nyassa 7 t., Maurice 5 t., Côte des Somalis 5 t., Abyssinie 5 t., Chypre 2 t., Inde anglaise 16 t., Pérak 5 t., Selangor 4 t., Etats-Malais 4 t., Hong-Kong 2 t., Japon 27 t., Philippines 38 t., Labuan 8 t., Inde Néerl. 20 t., Australie Sud 2 t., Victoria 11 t., Nlle G. du Sud 9 t., Nlle Zélande 6 t., Penrhyn 2 t., Canada 22 t., E.-Unis 50 t., Mexique 21 t., Bermudes 4 t., Antilles Esp. 139 t., Haïti 22 t., Jamaïque 8 t., Ste-Lucie 4 t., Barbade 5 t., Trinité 7 t., Guatémala 24 t., Costa-Rica 19 t., Guyane Angl. 5 t., Equateur 29 t., Brésil 49 t., Pérou 23 t., Chili 23 t., Bolivie 17 t., Uruguay 16 t., etc.

Prix : 400 francs.

N° 441. — *Album illustré contenant environ 794 timbres, savoir :*

Afrique Orient. all. 3 t., Allemagne Emp. 31 t., Argentine 22 t., Autriche 28 t., Belgique 25 t., Bosnie 2 t., Brésil 11 t., Canada 14 t., Cap de Bne-Esp. 3 t., Chili 7 t., Colombie 7 t., Danemark 5 t., Egypte 8 t., Espagne 25 t., E.-Unis 38 t., France 64 t., Gde Bretagne 30 t., Hong-Kong 2 t., Hongrie 14 t., Inde Néerl. 15 t., Indochine 8 t., Italie 25 t., Luxembourg 8 t., Maurice 5 t., Monaco 4 t., Natal 2 t., Norvège 7 t., Pays-Bas 18 t., Philippines 5 t., Queensland 6 t., Serbie 7 t., Suède 13 t., Suisse 27 t., Tasmanie 4 t., Tunisie 8 t., Uruguay 4 t., Victoria 5 t., Wurtemberg 5 t., etc.

Prix : 45 francs (port : 85 cent.).

PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

CHINE					
Bureaux français Timbres de 1902 avec valeur en surcharge.	6 cents sur 15 » rouge	» 25	40 cents sur 1 ^e carmin		
	8 » sur 20 » lilas,	» 35	et vert jaune N	150	
	10 » sur 25 » brun N	» 45	2 piastres sur 5 ^e bleu		67
	20 » sur 50 » bleu N	» 90	et jaune N		
2 cents sur 5 c. vert N	» 10				
4 » sur 10 » rose N	» 20				
			Enveloppe		
			2 cents sur 5 c. vert N		15

Cartes

cents sur 10 c. rose . N » 20
et 4 c. sur 10 c. rose N » 35

Carte-lettre

cents sur 10 c. rose . N » 20

CRÈTE

Bureaux autrichiens

Timbre d'Autriche de 1904-06
avec valeur en surcharge.

5 centimes violet . . N » 25

FRANCE

Timbre, type en cours, re-
taché, chiffre plus gras, den-
telé.

5 centimes violet gris N » 45

Enveloppe

Semense, sans terrasse.

10 c. rouge sur azuré N » 15

MONACO

Timbre-taxé

Type en cours.

1 c. olive N » 05



MOYEN-CONGO

Types divers, dentelés.

1 c. gris et brun . . N » 05

2 » violet et brun . N » 05

4 » bleu et brun . . N » 10

5 » vert et bleu . . N » 10

10 » rose et bleu . . N » 15

20 » brun et bleu . . N » 25

25 » bleu et vert . . N » 35

30 » rouge et vert . . N » 40

35 » rouge br. et bl. N » 45

40 » vert foncé et br. N » 50

45 » violet et rouge . N » 55

50 » vert et rouge . . N » 60

75 » brun et bleu . . N » 90

1 fr. vert et lilas brun N 1'15
2 » violet et olive. . N 2'30
5 » bleu et rose . . N 5'75

PAYS-BAS

Timbres-taxé

Timbres commémoratifs de
l'amiral Ruyter avec PORTZEGEL
en surcharge.

1/2 c. s. 1 c. lilas. N » 10

1 " 1 " " N » 10

2 1/2 " 1 " " N » 15

5 c. s. 2 1/2 c. rouge N » 25

7 1/2 c. s. 1/2 c. bleu . N » 35

10 " " " " N » 50

12 1/2 " " " " N » 60

25 " " " " N 1'10

SUISSE

Types divers, dentelés.

5 c. vert, fils de Tell. N » 10

10 » rouge, Helvétia . N » 15

TIMBRES RARES

Les timbres rares que nous annonçons, seront exposés sous vitrine dans nos magasins dès l'apparition du journal et pendant huit jours.

Notre seul but est que chacun puisse venir les voir.

Ces timbres pourront être retenus par les amateurs qui ne seront nullement forcés de les conserver si, après examen, ils ne leur plaisent pas.

HONGRIE

1874-76.

Couronne,
dentelé.



3/4. 30 kr. gris noir
sans filigrane . . N 35'

Timbre-taxé

1882-88.

Chiffre noir,
cadre couleur,
dentelé.



29. 20 noir et carmin
type 4. N 50'

JAMAÏQUE

1860-71.

Effigie à gauche
(Victoria I.,



types divers, dentelés.

1. 1 penny bleu fil. c. A N 10'

2. 2 » rose » » N 20'

INDE

NÉERLANDAISE

1870-88.

Effigie à droite,
dentelés.



9. 50 cent. carmin
piq. 14 N 8'

10. 2 gl. 50 c. violet
et vert piq. 14 . . N 18'

ITALIE

Timbres-taxé

1870-74.

Chiffre brun, cadre
bleu, dentelés.



69. 10 lire bleu et br.
chiffres renversés . N 20'

69. Idem. O 6'

1872-75.

Même genre,
dentelés.



8. 2 shill. brun rouge
piq. 12 1/2.

9. 5 shill. lilas piqué 12 1/2.

Les deux timbres . N 20'

JHIND


1885-86. Timbre de l'Inde

anglaise avec JHIND STATE en surcharge noire.

24. 1 rupee gris, variété *Jhine* . . . N 40^f »

LABUAN

1879-80.

Effigie à gauche (Victoria I), dentelés. 

- 2. 6 cents bistre or. filigr. C A couché . N 50^f »
- 3. 10 cents bist. foncé filigr. c c. . . N 42^f »
- 5. 16 cents bleu filigr. C A couché . . . N 20^f »
- 5. 16 cents bleu filigr. C A couché.

La paire N 50^f »

1885-93. *Idem.* avec valeur en surcharge noire.


11. 2 c. sur 8 cents carmin surcharge lettres majuscules . N 20^f »

1886. *Idem.* sans surcharge.

15. 16 cents gris clair filigr. C A. N 25^f »

LAGOS


1874-75.

Effigie à gauche, Victoria, dentelés. 

- 3. 3 pence br. pûq. 12 1/2 N 46^f »
- 4. 4 » rose fil. C A N 30^f »
- 4. 4 » » fil. c c N 45^f »
- 6. 1 shill. orange filigr. c c pûq. 14. N 20^f »
- 6. 1 shill. orange filigr. c c pûq. 12 1/2 un peu aminci . . . N 50^f »

LUBECK


1859.

Armes (aigle), rectangulaire. 

1. 1/2 sch. violet fil. fleurettes N 30^f »

MALACCA


1879-83.

Effigie à gauche avec valeur en surcharge noire. 

22. 40 cents sur 30 carminé N 35^f »

MAROC

Bureaux anglais

1898. Timbres de Gibraltar avec MOROCCO AGENCIES en surcharge noire. 


7. 1 peseta br. bistre bleu ciel surcharge bleue O 30^f »

1905. Timbres d'Allemagne de 1902 avec valeur en surcharge gothique noire ou rouge.

20. 5 c. s. 5 pf. vert, surcharge sur REICHSPOST (au lieu de DEUTSCHES REICH . N 5^f »

MEXIQUE


1861.

Effigie de trois quarts à gauche (curé Hidalgo) noir sur couleur. 

6. 1/2 real chamois surcharge gothique. O 50^f »


MODÈNE

1852.

Aigle, noir sur couleur. 


6. 40 cene au lieu de cent N 12^f »

1859.

Aigle dans un cercle. 


10. 10 cent blanc. O 25^f »

MONTSERRAT

1876. Timbres d'Antigua avec MONTSERRAT en surcharge noire, dentelés. 

1. 1 penny rouge pûq. 12 N 15^f »

1. 1 penny rouge pûq. 12 O 40^f »

1879. Effigie à gauche (Victoria I), dentelés. 

3. 2 1/2 pence brun rouge filigr. C A. . . N 35^f »

3. 2 1/2 pence brun rouge filigr. c c. . . N 30^f »

4. 4 p. bleu fil. C A . . N 160^f »

4. *Idem.* O 60^f »

MOZAMBIQUE

1895. Timbres de 1886 surcharges CENTENARIO ANTONINO 1895.

La série des 9 timb N 50^f »

VIENT DE PARAÎTRE

ÉDITION 1908

ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

IMPRESSION RECTO ET VERSO

(Voir aux annonces).

TIMBRES AVEC LA MENTION « SPÉCIMEN »

Pour répondre au désir exprimé par un certain nombre de nos clients nous publions ici la liste des timbres avec la mention « SPECIMEN » que nous avons actuellement en vente. Nous ne disposons, pour la plupart des pays qui suivent, que d'une seule série.

AFRIQUE ORIENTALE ET OUGANDA

1903. Timbres, effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.



- 194. 1 p. carmin et gris
- 196. 2 1/2 » bleu.
- 197. 3 » vert et brun r.
- 198. 4 annas noir.
- 199. 5 » brun r. et gris.
- 119. 8 » bleu cl. et gris.
- 113. 3 rupees noir et vert.
- 114. 4 » vert et noir.
- 115. 5 » carmin. et noir.
- 116. 10 » bleu et noir.
- 117. 20 » olive et noir.
- 118. 50 » rouge brun et noir.

Les 12 timbres . . . 40^f »

AUSTRALIE Confédération Timbres-taxé

1903. Chiffre, dentelés



(deux types)

- 1. 1 1/2 p. vert.
- 2. 1 » vert.
- 3. 2 » vert.
- 4. 3 » vert.
- 5. 4 » vert.
- 6. 5 » vert.
- 7. 6 » vert.
- 8. 8 » vert.

- 9. 10 p. vert.
- 10. 1 shill vert.
- 11. 2 » vert.
- 12. 5 » vert.
- 13. 10 » vert.
- 14. 20 » vert.

La série complète des 14 timbres . . . 12^f 50

BORNÉO

1897-99. Timbres en cours avec valeur en surcharge noire.

- 4 cents sur divers.
- 13 timbres. . . . 2^f »

BRUNEI

Village indigène



dentelés

- 12. 1 c. vert et noir.
- 13. 2 » rouge et noir.
- 14. 3 » brun et noir.
- 15. 4 » lilas et noir.
- 16. 5 » bleu et noir.
- 17. 8 » jaune et noir.
- 18. 10 » vert foncé et noir.
- 19. 25 » br. clair et bleu ciel.
- 20. 30 » noir et violet.
- 21. 50 » brun foncé et vert.
- 22. 1 dollar gris et orange.

La série complète des 11 timbres. . . 2^f 50

CHYPRE

1903-06.

Effigie à gauche d'Edouard VII dentelés



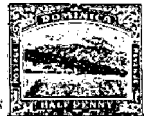
- 57. 10 pa. orange et vert.
- 47. 30 » violet et vert.
- 46. 1/2 pi. vert et carmin.

- 48. 1 pi. carmin et bleu.
- 54. 2 » bl. ciel et br. carmin.
- 49. 4 » olive et violet.
- 50. 6 » gris et vert.
- 55. 9 » brun et carmin.
- 51. 12 » rouge br. et noir.
- 56. 18 » noir et brun.

Les 10 timbres (FILIGR. C. A. SIMPLE). 20^f »

LA DOMINIQUE

1903.



Vue de l'île,

oblongs, dentelés

- 25. 1/2 penny vert.
- 26. 1 » carmin et noir.
- 27. 2 pence brun et vert.
- 28. 2 1/2 » bleu et noir.
- 29. 3 » noir et violet.
- 30. 6 » brun rouge et noir.
- 31. 1 shill. vert et lilas.
- 32. 2 » lilas et noir.
- 33. 2 sh. 6 p. orange et vert.
- 34. 5 sh. brun et noir

(Edouard VII).

La série des 10 timb. 5^f »

FRANCE

1862.

Napoléon III, dentelés.



- 25. 5 c. vert . . . 4^f »
- 27. 20 » bleu . . . 4^f »
- 28. 40 » rouge . . . 4^f »
- 29. 80 » rose . . . 4^f »

1863-70. Même effigie tournée à gauche, grands chiffres, dentelés.



- 33. 2 c. marron . . . 5^f »
- 34. 4 » gris. . . . 5^f »

1900. *Liberté assise, dentelés, essais surchargés SPECIMEN.*



15 c. gris . . . 2f »
15 » brun . . . 2f »

**SOMALILAND
BRITANNIQUE**

1904. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*



- 24. 1/2 a. vert et vert f.
- 25. 1 » carmin et noir.
- 26. 2 » lilas et lilas br.
- 27. 2 1/2 » bleu.
- 28. 3 » vert et br. lilas.
- 29. 4 » noir et vert.
- 30. 6 » violet et vert.
- 31. 8 » bl. clair et noir.
- 32. 12 » orange et noir.
- 33. 1 rupee vert.
- 34. 2 » lilas et lilas br.
- 35. 3 » noir et vert.

36. 5 rup. carmin et noir.
La série des 13 timbres. 8f »

**HONDURAS
BRITANNIQUE
1902-07.**

Effigie à gauche d'Edouard VII



- 46. 1 c. vert.
- 48. 10 » violet et vert.
- 49. 25 » violet et brun jaune.
- 50. 50 » vert et carmin.
- 51. 1 dol vert et carmin.
- 52. 2 » vert et bleu.
- 53. 5 » vert et noir.

Les 7 timbres . . . 10f »

ILES VIERGES

1904.

Effigie à gauche d'Edouard VII dentelés



- 30. 1/2 penny violet vert.
- 31. 1 » viol. et carm.
- 32. 2 » viol. et bistre.
- 33. 2 1/2 » viol. et bleu.
- 34. 3 » viol. et noir.
- 35. 6 » viol. et brun.
- 36. 1 shill. vert et carm.

37. 2 sh. 6 p. vert et noir.
38. 5 sh. vert et bleu.

La série complète des 9 timbres . . . 4f

**ZANZIBAR
Bureaux anglais**

1904.

Armes, dentelés.



- 78. 1/2 anna vert.
- 79. 1 » rose.
- 80. 2 » brun foncé.
- 81. 2 1/2 » bleu ciel.
- 82. 3 » gris vert.
- 83. 4 » vert foncé.
- 84. 4 1/2 » noir.
- 85. 5 » bistre jaune.
- 86. 7 1/2 » violet.
- 87. 8 » olive.
- 88. 1 rupee bl. ciel et rouge.
- 89. 2 » vert bleu et rouge.
- 90. 3 » violet et rouge.
- 91. 4 » lilas et rouge.
- 92. 5 » br. foncé et rouge.

La série complète des 15 timbres . . . 7f

LA HAUSSE ET LA BAISSSE

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS
et Timbres non cotés au Catalogue

**AUSTRALIE
OCCIDENTALE**

1902-03. *Type 1890-1901 avec POSTAGE dentelé.*



71. 8 p. vert jaune . . . 0 » 75

**ANTILLES
DANOISES**

1905. *Effigie à gauche de Christian IX, dentelés.*



34. 5 bit. vert . . . 0 » 40

- 35. 10 bit. rouge . . . 0 » 15
- 36. 20 » vert et bleu 0 » 20
- 37. 25 » bleu . . . 0 » 20
- 39. 50 » or et gris . 0 » 40

**AUSTRALIE
DU SUD**

1904. *Genre des timbres de 1902, le mot POSTAGE est en caractère plus gras.*

- 86. 6 p. vert bleu . . . 0 » 50
- 83. 9 » carmin . . . 0 4f »

AUTRICHE

1850.

Armes, (aigle).



- 1. 1 kr. orange . . . 0 1'25
- 2. 1 » jaune . . . 0 1'25

1863.

Aigle, relief et couleur, dentelé.



- 40. 3 kr. vert . . . 0 » 25

Timbre-taxé

1900. *Chiffre, non dentelé.*
 40 h. brun . . . 0 » 15

BAVIÈRE

1867.



Armes, relief et couleur.

1 kr. vert clair . . . 0 » 15

Timbres-télégraphe

1876. *Armes, reliefs, dentelés.*

10 pf. bleu clair.

20 » violet.

25 » carmin.

40 » bleu.

80 » vert.

1 m. jaune.

2 » bistre.

4 » rouge.

10 » argent.

20 » or.

La série complète

10 timbres. . . . N 4'50

CANADA

1898-1902. *Effigie de la reine Victoria, dentelés.*

1/2 cent noir.

1 » vert foncé.

2 » violet vil.

3 » rose vil.

5 » bleu de Prusse.

6 » brun foncé.

7 » jaune vert.

8 » orange.

10 » lilas brun.

20 » olive.

2 » rose.

La série des 11 timbres 0 2'25

CEYLAN

1903-04. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*

4c. orange et bleu 0 » 10

CHINE

Bureaux français

1902. *Genre des timbres de France, dentelés.*



34. 5 cent. vert . . . N » 15

42. 10 » rose . . . N » 20

43. 15 » rouge rosé N » 25

41. 20 » lilas brun. N » 35

44. 25 » bleu . . . N » 40

45. 30 » violet . . . N » 50



35. 40 cent. rouge et

azuré. N » 60

36. 50 » brun et

azuré. N » 75

37. 1 franc carmin

foncé et vert jaune. N 2' »

38. 2 francs violet et

jaune N 3'50

39. 5 francs bleu et

jaune N 10' »

CHYPRE

1903-06. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*

57. 10 p. orange et

vert. 0 » 10

54. 2 p. bleu ciel et

brun carmin. 0 » 30

CURAÇAO

1904.

Chiffre, oblongs, dentelés.



65. 1 c. olive. . . . 0 » 05

67. 2 1/2 » vert. . . . 0 » 05

ÉLOBEY ANNOBON ET CORISCO

1903. *Effigie à gauche d'Alphonse XIII, dentelés.*



1. 1/4 c. rose . . . N » 35

2. 1/2 » violet brun . N » 35

ÉQUATEUR

1896.

Timbre commémoratif du 50^e anniversaire de l'Indépendance.



138. 1 s. orange . . . 0 » 50

1897. *Armes, dentelé.*

172. 20 c. jaune . . . N » 30

GIBRALTAR

1906. *Type 1903, dentelé.*

77. 1 p. carmin. . . . N » 15

GRANDE-BRETAGNE

1870.



Effigie de Victoria I, dentelé.

76. 3/2 p. rouge carmin. 0 » 25

1887-92.



Petite effigie de Victoria I, dentelé.

182. 9 p. violet et bleu 0 » 20

HAÏTI

1906.



Timbres de 1898 avec surcharge

EN PIASTRES FORTES, dentelés.

112. 7 c. gris. . . . N » 75

113. 8 » rose N » 80

114. 10 » orange. . . N 1' »

115. 15 » olive . . . N 1'50

116. 20 » noir N 2' »

117. 50 » brun rouge N 4'50

118. 1 gourde violet N 9' »

Timbres-taxé

1902. *Chiffre avec surcharge.*



77. 2 c. noir bleu . . N » 20

1900. *Liberté assise, dentelés, essais sur-chargés SPECIMENS.*



15 c. gris . . . 2' »
15 » brun . . . 2' »

**SOMALILAND
BRITANNIQUE**

1904. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*



- 24. 1/2 a. vert et vert f.
- 25. 1 » carmin et noir.
- 26. 2 » lilas et lilas br.
- 27. 2 1/2 » bleu.
- 28. 3 » vert et br. lilas.
- 29. 4 » noir et vert.
- 30. 6 » violet et vert.
- 31. 8 » bl. clair et noir.
- 32. 12 » orange et noir.
- 33. 1 rupee vert.
- 33. 2 » lilas et lilas br.
- 35. 3 » noir et vert.

36. 5 rup. carmin et noir.
La série des 13 timbres. 8' »

**HONDURAS
BRITANNIQUE**
1902-07.



*Effigie à gauche
d'Edouard VII*

- 46. 1 c. vert.
- 48. 10 » violet et vert.
- 49. 25 » violet et brun jaune.
- 50. 50 » vert et carmin.
- 51. 1 dol vert et carmin.
- 52. 2 » vert et bleu.
- 53. 5 » vert et noir.

Les 7 timbres . . . 10' »

ILES VIERGES

1904.

*Effigie à gauche
d'Edouard VII
dentelés*



- 30. 1/2 penny violet vert.
- 31. 1 » viol. et carm.
- 32. 2 » viol. et bistre.
- 33. 2 1/2 » viol. et bleu.
- 34. 3 » viol. et noir.
- 35. 6 » viol. et brun.
- 36. 1 shill. vert et carm.

37. 2 sh. 6 p. vert et noir.
38. 5 sh. vert et bleu.

*La série complète
des 9 timbres . . . 4*

ZANZIBAR
Bureaux anglais

1904.

Armes, dentelés.



- 78. 1/2 anna vert.
- 79. 1 » rose.
- 80. 2 » brun foncé.
- 81. 2 1/2 » bleu ciel.
- 82. 3 » gris vert.
- 83. 4 » vert foncé.
- 84. 4 1/2 » noir.
- 85. 5 » bistre jaune.
- 86. 7 1/2 » violet.
- 87. 8 » olive.
- 88. 1 rupee bl. ciel et rouge.
- 89. 2 » vert bleu et rouge.
- 90. 3 » violet et rouge.
- 91. 4 » lilas et rouge.
- 92. 5 » br. foncé et rouge.

*La série complète
des 15 timbres . . . 7*

LA HAUSSE ET LA BAISSSE

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

et Timbres non cotés au Catalogue

**AUSTRALIE
OCCIDENTALE**

1902-03. *Type
1890-1901 arce
POSTAGE dentelé.*



71. 8 p. vert jaune . . . 0 » 75

**ANTILLES
DANOISES**

1905. *Effigie à gauche
de Christian IX,
dentelés.*



34. 5 bit. vert. . . 0 » 40

- 37. 10 bit. rouge . . . 0 » 45
- 36. 20 » vert et bleu 0 » 20
- 37. 25 » bleu. . . . 0 » 20
- 39. 50 » or et gris . . 0 » 40

**AUSTRALIE
DU SUD**

1904. *Genre des timbres de
1902, le mot POSTAGE est en
caractère plus gras.*

- 86. 6 p. vert bleu . . . 0 » 50
- 87. 9 » carmin. . . . 0 1' »

AUTRICHE

1850.

*Armes,
(aigle).*



- 1. 1 kr. orange. . . . 0 1'25
- 2. 1 » jaune 0 1'25

1863.

*Aigle, relief et
contour, dentelé.*



- 30. 3 kr. vert 0 » 25

Timbre-taxe

1900. *Chiffre, non dentelé.*
30 h. brun . . . 0 » 15

BAVIÈRE

1867.



1 franc, relief et couleur.
1 kr. vert clair . . . 0 » 15

Timbres-télégraphe

1876. *Armes, relief, dentelés.*

10 pf. bleu clair.
20 » violet.
25 » carmin.
40 » bleu.
80 » vert.
1 m. jaune.
2 » bistre.
4 » rouge.
10 » argent.
30 » or.

la série complète
16 timbres. . . . N 4'50

CANADA

1898-1902. *Effigie de la reine Victoria, dentelés.*

1/2 cent. noir.
1 » vert foncé.
2 » violet vif.
3 » rose vif.
5 » bleu de Prusse.
6 » brun foncé.
7 » jaune vert.
8 » orange.
10 » lilas brun.
20 » olive.
2 » rose.

série des 11 timbres 0 2'25

CEYLAN

1903-04. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelé.*

4c. orange et bleu 0 » 10

CHINE

Bureaux français

1902. *Genre des timbres de France, dentelés.*



34. 5 cent. vert . . . N » 15
42. 10 » rose . . . N » 20
43. 15 » rouge rose . . . N » 25
44. 20 » lilas brun. N » 35
44. 25 » bleu . . . N » 40
45. 30 » violet . . . N » 50



35. 40 cent. rouge et azuré. N » 60
36. 50 » brun et azuré. N » 75
37. 1 franc carmin foncé et vert jaune. N 2' »
38. 2 francs violet et jaune N 3'50
39. 5 francs bleu et jaune N 10' »

CHYPRE

1903-06. *Effigie à gauche d'Edouard VII, dentelés.*

57. 10 p. orange et vert. 0 » 10
54. 2 p. bleu ciel et brun carmin. 0 » 30

CURAÇAO

1904.

Chiffre, oblongs, dentelés.



65. 1 c. olive . . . 0 » 05
67. 2 1/2 » vert . . . 0 » 05

ÉLOBEY ANNOBON ET CORISCO

1903. *Effigie à gauche d'Alphonse XIII, dentelés.*



1. 1/4 c. rose . . . N » 35
2. 1/2 » violet brun . N » 35

ÉQUATEUR

1896.

Timbre commémoratif du 50^e anniversaire de l'Indépendance.



138. 1 s. orange . . . 0 » 50

1897. *Armes, dentelé.*

172. 20 c. jaune . . . N » 30

GIBRALTAR

1906. *Type 1903, dentelé.*

77. 1 p. carmin . . . N » 15

GRANDE-

BRETAGNE

1870.



Effigie de Victoria I, dentelé.

76. 3/2 p. rouge carmin. 0 » 25

1887-92.

Petite effigie de Victoria I, dentelé.



182. 9 p. violet et bleu 0 » 20

HAÏTI

1906.

Timbres de 1898 avec surcharge



EN PIASTRES FORTES, dentelés.

112. 7 c. gris . . . N » 75
113. 8 » rose . . . N » 80
114. 10 » orange . . . N 4' »
115. 15 » olive . . . N 1'50
116. 20 » noir . . . N 2' »
117. 50 » brun rouge N 4'50
118. 1 gourde violet N 9' »

Timbres-taxe

1902. *Chiffre avec MAI 6^e 1902 en surcharge.*



77. 2 c. noir bleu . N » 20

- 77. 2 c. noir bleu, surcharge rouge . N » 50
- 78. 5 c. brun rouge. N » 40
- 10 » orange. . N » 80
- 50 » gris bleu . N 4' »

HOLKAR

1886.

Effigie de face, dentelé.



- 1. 1/2 a. lilas. . . . N » 60

HONG-KONG

1903. Effigie d'Edouard VII, dentelé.

- 72. 5 c. orange brun et vert. 0 » 15

INDE ANGLAISE

1882-88.

Effigie de Victoria, légende



INDIA POSTAGE.

- 68. 3 a. orange . . . 0 » 10

INDE

NÉERLANDAISE

1901.

Chiffre, oblong, dentelé.



- 90. 3 c. orange . . . 0 » 10

1902-05. Effigie à gauche de la reine Wilhelmine, dentelés.

- 97. 15 c. brun . . . 0 » 15
- 101. 50 » brun carmin. 0 » 20
- 108. 20 » olive . . . 0 » 15

1905.

Idem, grand, dentelé.



- 109. 1 gulden violet foncé. 0 » 75

INDE PORTUGAISE

1886.

Effigie de

Don Louis I, relief, dentelé.



- 65. 4 1/2 reis bistre . 0 » 10

1902. Timbres de 1886 à 1896 avec valeur en surcharge.

- 104. 2 1/2 r. sur 6 reis 0 » 20
- 104. 2 1/2 r. sur 9 reis 0 » 20

INDO-CHINE

1904-1906.

Figure allégorique de 3/4 à gauche, dentelés.



- 33. 1 c. olive . . . N » 05
- 33. Idem. . . . 0 » 05
- 34. 2 c. brun lilas . N » 10
- 35. 4 » carminé . N » 15
- 36. 5 » vert foncé. N » 15
- 36. Idem. . . . 0 » 10
- 37. 10 » rose. . . . N » 20
- 37. Idem. . . . 0 » 10
- 38. 15 » brun clair s. azuré. N » 25
- 38. Idem. . . . 0 » 10
- 39. 20 » rouges vert N » 30
- 40. 25 » bleu . . . N » 40
- 40. Idem. . . . 0 » 20
- 41. 30 » brun rouge N » 50
- 44. 35 » noir sur jaune. N » 60
- 42. 40 » noir sur bleu gris. N » 60
- 42. Idem. . . . 0 » 50
- 43. 50 » brun . . . N » 75
- 43. Idem. . . . 0 » 75
- 44. 75 » rouge sur jaune. N 1'25
- 44. Idem. . . . 0 » 50
- 45. 1 fr. olive pâle. N 1'50
- 45. Idem. . . . 0 » 50
- 46. 2 fr. gris violet. N 2'75
- 46. Idem. . . . 0 2' »
- 47. 5 fr. violet . . . N 7' »
- 48. 10 » rouge sur vert. N 15' »

Timbres-tax

1904-05. Timbre-tax Colonies françaises, surcharge dentelés.

- 49. 5 c. sur 50 c. noir 0 »
- 53. 30 » sur 60 » noir 0 1'

MAROC

Bureaux Allemand

1905. Timbre d'Allemagne de 1902 avec valeur en surcharge gothique.

- 32. 3 c. sur 3 pf. brun 0 »

Bureaux Espagnols

1903. Timbres d'Espagne avec CORREO ESPAÑOL MARRUECOS en surcharge.

- 1. 4/4 c. de p. vert . 0 »
- 2. 5 » vert 0 »
- 3. 10 » rose 0 »

MARTINIQUE

1904. Timbre de 1892 avec valeur en surcharge, sans légende.

- 67. 10 c. sur 30 c. brun. N » 60

MONACO

1891.

Effigie à gauche, Albert I', dentelés.



- 24. 5 c. bleu. 0 » 1
- 25. 10 » br. s. jaune N » 2
- 25. Idem. 0 » 2

NICARAGUA

1882-88. Triangle, monts, dentelé.

- 12. 20 c. gris 0 »

1900.

Volcan, oblongs, dentelés.



- 375. 50 c. carmin. . . 0 »
- 377. 2 p. rouge. . . . 0 »

1901. Timbres-taxe de 1900, trait comme timbres-poste.

1 c. violet brun N » 15
2 » rouge . . N » 25

idem

20 c. bistre.
30 » vert.
50 » rouge brun.

Les 3 timbres . . 0 2^e »

1904. Timbre lithographique 1902.

15 c. sur 10 c. violet. 0 » 35

Timbres de service

1904. Timbres de service de 1900, avec valeur en surcharge.

10 c. sur 20 c. br. clair.
30 » sur 20 » br. clair.
50 » sur 20 » br. clair.

Les 3 timbres . . 0 4^e 75

PAYS-BAS

Timbres-télégraphe

1877-79.
Inscriptions, fondres, valeur en surcharge.



50. 3 c. lilas 1879. 0 » 10
51. 5 » lilas » 0 » 10
52. 12 1/2 » lilas 1877. 0 » 50
53. 15 » lilas » 0 » 15
54. 20 » lilas » 0 » 15
55. 30 » lilas » 0 » 15
56. 50 » lilas » 0 » 15
57. 60 » lilas » 0 » 15
58. 1 gulden lilas . . 0 » 20
59. 2 » lilas . . 0 4^e 25

PÉROU

1907

Timbre de 1905, avec valeur en surcharge.



2 1/2 c. sur 12 c. bleu et noir 0 » 20

1907. Statue, dentelé.

236. 5 c. bleu et noir N » 25
236. Idem 0 » 05

PERSE

1902



Lion, genre 1894, dentelés.

220. 3 ch. vert . . 0 » 10
221. 5 » rose . . 0 » 10
222. 10 » brun . . 0 » 10
223. 12 » bleu . . 0 » 10

1906. Timbres provisoires; lion et provisoire en surcharge.

265. 10 ch. brun rouge N » 45
266. 13 » bleu . . N » 60

PUTTIALA

Timbre de service

1903. Timbre de 1903, en plus la surcharge SERVICE.

33. 1 anna rose . . 0 » 25

RÉUNION

1899-1900.

Groupe allégorique, dentelé.



58. 10 c. rose vil . . 0 » 10

1907. Carte de l'île, dentelés.

70. 1 c. violet et rose 0 » 05
73. 5 » vert et rouge brun. 0 » 05
74. 10 » rose vil et vert. 0 » 05

RIO DE ORO

1907. Effigie à droite d'Alphonse XIII, dentelés.

23. 10 c. rouge . . . N » 50
24. 15 » bleu . . . N » 60
25. 25 » vert clair . N » 75
26. 50 » violet brun . N 1^e 25
27. 75 » brun rouge . N 1^e 75
28. 1 p. orange foncé N 2^e 25

VÉNÉZUÈLA

1905.



Timbres commémoratifs, effigie du général Castro, dentelés.

174. 5 c. rouge . . N » 40
175. 10 » bleu . . N 1^e »
176. 25 » jaune . . N 75 »
La série des 3 l. . N 2^e »

Timbre de service

1900. Timbre INSTRUCCION de 1893.

151. 1 bol. gris . . N » 25

1904

Genre 1898



dentelé.

170. 10 c. rose et noir N » 05

ZANZIBAR

Bureaux Anglais

1899

Effigie de face, drapeaux rouges, dentelés.



47. 1/2 a. vert jaune . 0 » 15
49. 2 » brun rouge. 0 » 50
56. 8 » olive . . . 0 4^e 50

1904. Armes, dentelés.

78. 1/2 a. vert . . . 0 » 10
79. 1 » rose . . . 0 » 15

Bureaux Français

1897-1900. Timbres de France avec ZANZIBAR en surcharge.

19. 1 a. sur 10 c. noir s. violet 0 » 35
22. 2 1/2 a. sur 25 c. noir s. rose . . . 0 » 50

OCCASIONS DU MOIS

BORNÉO

1886. Timbres de 1883-86 avec Revenu et valeur en surcharge noire.

Three cents s. 4 c. rose.
Five cents s. 8 c. vert.
Ten cents s. 50 » violet.

La série des 3 tim. N 20 »

MALTE

1903. Effigie d'Edouard VII, dentelés.

25. 1/2 p. vert.
26 1 » carmin.
28. 2 1/2 » bleu.

Les 3 timbres . . 0 » 25

NICARAGUA

1905. Timbre de 1902 avec VALE C 5 en surcharge

458. 5 c. sur 10 c. violet 0 » 20

5 cents sur 10 c.

violet, surcharge
noire 0 » 20

VÉNÉZUÉLA

1887-88. Types 1882, dentelés.

69. 5 c. vert. . . N » 10
70. 25 » orange. . N » 10
70 a. 50 » bleu. . . N » 10

Les 3 timbres . . N » 25

1900. Timbre de 1899, dentelé.

146. 1 bol. gris. . . N » 25

1900. Timbre INSTRUCCION de 1893.

149. 25 c. violet . . N » 10

1904. Type 1900, dentelé.

157. 50 c. orange . . N » 25

VICTORIA

Timbres de service

1902. Timbres de 1901, pe forés des lettres o. s.

1/2 p. vert.

2 » rose rouge.

1 1/2 » brun rouge.

2 » violet.

2 1/2 » bleu.

3 » orange.

4 » bistre.

5 » brun lilas.

6 » vert.

9 » rose rouge.

1 sh. jaune vif.

2 » bleu sur rose.

5 » rouge et bleu.

1 pound rose vif.

2 » bleu foncé.

La série des 15 timb. 0 » 80

DERNIÈRES NOUVELLES

Italie. — Au moment de mettre sous presse nous recevons de M. E. I. Rasero la communication suivante :

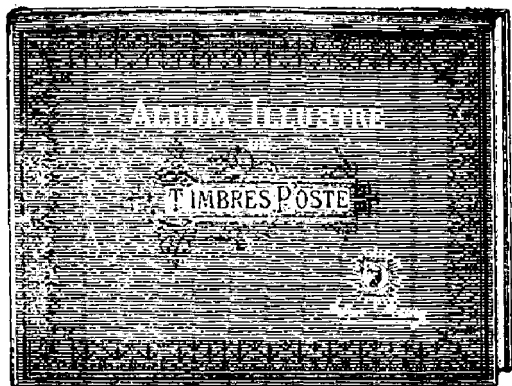
« Les timbres-poste de 25, 40 et 50 centimes qui sont en fabrication à l'atelier des cartes-valeurs de Turin ressemblent à celui des 15 centimes de l'atelier de Rome. Toutefois, au lieu d'être fabriqués à l'aide de la chalcographie, ils le sont par l'ancien système et de plus l'effigie du souverain est tournée vers la gauche.

» Lorsque l'atelier de Turin sera en possession du matériel nécessaire, les timbres-poste seront tous imprimés par le procédé de la chalcographie et ne différeront que par la couleur et par l'indication du prix. Le 25 c. sera bleu clair, le 40 c. brun et le 50 c. pourpre ; ils pourront être vendus au public dans la seconde moitié de janvier ou dans le courant de février.

» L'atelier fabriquera environ 15 millions de timbres à 25 centimes, 20 millions à 40 centimes et 2 millions à 50 c. »

Russie. — On annonce une nouvelle série de timbres-poste pour la fin de décembre prochain, le type n'en est pas encore exactement connu, toutefois il paraît que le type des nouvelles cartes postales est adopté pour le 7 kop. et celui du timbre de 10 roubles, mais d'un format plus petit pour la valeur de 10 kóp. Ces deux timbres paraîtront les premiers. De plus tous les timbres de cette émission porteront, à l'instar des timbres d'Autriche, des barres transversales imprimées au vernis gras.

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE



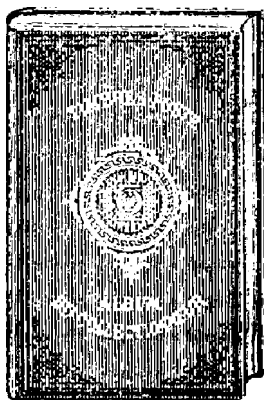
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage pour la France: 50 c. — Pour l'Étranger: 1 fr.)

MEME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage: pour la France: 70 c.; pour l'Étranger: 1 fr. 40)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures: forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1^{er} Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

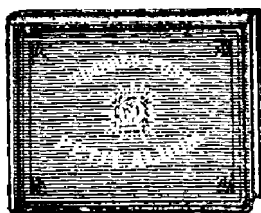
Prix..... 2 fr 75
(Port. France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

2^e Couverture en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix..... 3 fr. 50
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr 25
(Port: France: 15 c.; Étranger: 25 c.)

OCCASIONS DU MOIS

BORNÉO

1886. Timbres de 1883-86 avec Revenu et valeur en surcharge noire.

Three cents s. 4 c. rose.
Five cents s. 8 c. vert.
Ten cents s. 50 » violet.

La série des 3 tim. N 20ⁱ »

MALTE

1903. Effigie d'Edouard VII, dentelés.

25. 1/2 p. vert.
26 1 » carmin.
28. 2 1/2 » bleu.

Les 3 timbres . . . 0 » 25

NICARAGUA

1905. Timbre de 1902 avec VALE C 5 en surcharge

458. 5 c. sur 10 c. violet 0 » 20

5 cents sur 10 c.

violet, surcharge
noire 0 » 20

VÉNÉZUÉLA

1887-88. Types 1882, dentelés.

69. 5 c. vert. . . N » 10
70. 25 » orange. . N » 10
70 a. 50 » bleu. . . N » 10

Les 3 timbres . . . N » 25

1900. Timbre de 1899, dentelé.

146. 1 bol. gris. . . N » 25

1900. Timbre INSTRUCCION de 1893.

149. 25 c. violet . . N » 10

1904. Type 1900, dentelé.

157. 50 c. orange . . N » 25

VICTORIA

Timbres de service

1902. Timbres de 1901, pe
forés des lettres o. s.

1/2 p. vert.

2 » rose rouge.

1 1/2 » brun rouge.

2 » violet.

2 1/2 » bleu.

3 » orange.

4 » bistre.

5 » brun lilas.

6 » vert.

9 » rose rouge.

1 sh. jaune vif.

2 » bleu sur rose.

5 » rouge et bleu.

1 pound rose vif.

2 » bleu foncé.

La série des 15 timb. 0 90

DERNIÈRES NOUVELLES

Italie. — Au moment de mettre sous presse nous recevons de M. E. I. Rasero la communication suivante :

« Les timbres-poste de 25, 40 et 50 centimes qui sont en fabrication à l'atelier des cartes-valeurs de Turin ressemblent à celui des 15 centimes de l'atelier de Rome. Toutefois, au lieu d'être fabriqués à l'aide de la chalcographie, ils le sont par l'ancien système et de plus l'effigie du souverain est tournée vers la gauche.

» Lorsque l'atelier de Turin sera en possession du matériel nécessaire, les timbres-poste seront tous imprimés par le procédé de la chalcographie et ne différeront que par la couleur et par l'indication du prix. Le 25 c. sera bleu clair, le 40 c. brun et le 50 c. pourpre ; ils pourront être vendus au public dans la seconde moitié de janvier ou dans le courant de février.

» L'atelier fabriquera environ 15 millions de timbres à 25 centimes, 20 millions à 40 centimes et 2 millions à 50 c. »

Russie. — On annonce une nouvelle série de timbres-poste pour la fin de décembre prochain, le type n'en est pas encore exactement connu, toutefois il paraît que le type des nouvelles cartes postales est adopté pour le 7 kop. et celui du timbre de 10 roubles, mais d'un format plus petit pour la valeur de 10 kóp. Ces deux timbres paraîtront les premiers. De plus tous les timbres de cette émission porteront, à l'instar des timbres d'Autriche, des barres transversales imprimées au vernis gras.

ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE



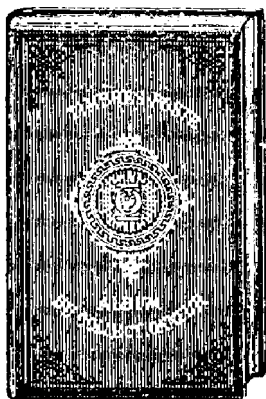
Cet album obtient un grand succès auprès des jeunes collectionneurs. Il est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de deux mille deux cents gravures de timbres de tous les pays et de cent trente-trois armoiries. Les cases au nombre de 6,700 n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique. — PRIX..... 3 fr. 25
(Port et emballage pour la France: 50 c. — Pour l'Étranger: 1 fr.)

MÊME OUVRAGE, mais avec le double de pages et 13,000 cases au lieu de 6,700. — PRIX..... 5 francs.
(Port et emballage: pour la France: 70 c.; pour l'Étranger: 1 fr. 40)

ALBUM CATALOGUE

Album avec catalogue complet illustré d'environ 2,450 gravures: forme livre, 14 c. sur 22; places pour 3,700 timbres,



Ces albums sont de deux types:
1- Couverture cartonnée, couleur chamois, illustrée de timbres en trois couleurs.

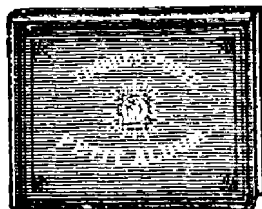
Prix..... 2 fr. 75
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

2- Couverture en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun, joli titre, timbre mosaïque doré.

Prix..... 3 fr. 50
(Port: France: 50 c.; Étranger: 90 c.)

PETIT ALBUM

Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 2,950 timbres, noms des pays, renseignements, 950 gravures de timbres,



titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs: rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25
(Port: France: 15 c.; Étranger: 25 c.)

ÉTRENNES 1908

Nomenclature des Albums

ÉDITION 1908



DE
TIMBRES-
POSTE

ÉDITÉS

Par Arthur MAURY

ÉDITION 1908

Petit Album relié	1 fr. 25
Album Catalogue cartonné	2 fr. 75
Album Catalogue relié	3 fr. 50
Album Illustré relié (6,700 cases)	3 fr. 25
Album Illustré relié (15,000 cases)	5 fr. » »
Album Universel complet en un seul volume :	
imprimé recto et verso, reliure toile, titre doré	13 fr. » »
» Le même, relié dos maroquin	16 fr. » »
» » » deux fermoirs, tranche dorée	25 fr. » »
Album Universel complet en deux volumes :	
impression au recto seul, douze cartes géographiques en couleurs.	
Prix de chaque volume :	
» reliure percaline, titre doré, 1 fermoir	15 fr. » »
» 1/2 reliure, dos chagrin, 1 fermoir	18 fr. » »
» Chagrin plein, titre or, 2 fermoirs	30 fr. » »
» Maroquin, reliure riche, biseaux	60 fr. » »
» » du Levant, 1 ^{er} choix, reliure splendide, sans dorure	80 fr. » »
Etc... (prix suivant la richesse des garnitures).	
Même ouvrage, contenu dans cinq couvertures, à feuilles mobiles, onglets en toile perforée, reliure spéciale, brevetée s. g. d. g., dos et coins chagrin. Complet	120 fr. » »

Pour la liste des copies des Albums dans notre programme et l'adresse qui est en regard **gratuitement** sur demande et qui indique le prix de chaque volume.

NOTA. — Nous recommandons bien à nos lecteurs qui désirent acheter des Albums de ne pas attendre la veille du Jour de l'An, alors que nous sommes débordés par la vente et que les Compagnies de chemins de fer sont encombrées de colis.